

JEAN GERSON

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Du Sentiment religieux dans l'éducation, ouvrage couronné par l'Académie de Lyon. In-18 .... 1 »

Vie du R. P Lacordaire, dédiée à la jeunesse française. In-8... 3 50

Le Livre des malades, in-18 .... 1 »

Mois de saint Joseph, tiré des Œuvres du P. Isolani et dédié aux associés du Rosaire. In-18 .... 1 50

Le Cœur de Jésus, trésor de l'Eglise, mois du Sacré Cœur dédié aux associés du Rosaire. In-18 .... 2 »

Notre Mère — Vie de la très sainte Vierge, d'après l'Evangile et les Pères, disposée pour le mois de mai. In-18 .... 2 »

En préparation : **Madeleine de Lamoignon.**

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30.



JEAN DE GERSON

(1363-1429)

A.-L. MASSON

JEAN GERSON

Sa vie, son temps, ses œuvres

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION SUR LE MOYEN AGE

« *Ubi humilitas, ibi sapientia.*
« *Sursum corda !* »
(Deux maximes de GERSON).



LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE
EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques
3, PLACE BELLECOUR, 3

1894

ARCHEVÊCHÉ

DE

LYON

†

Lyon, le 27 mai 1894.

Nous approuvons et recommandons volontiers l'ouvrage qui vient d'être imprimé sous ce titre : Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres.

Nous sommes heureux qu'un auteur lyonnais, qui n'en est plus à faire ses preuves, se soit appliqué à mettre en lumière la noble figure du docte et pieux Chancelier. C'est à Lyon que Gerson termina sa laborieuse carrière, en catéchisant les enfants du peuple dans le cloître de notre antique collégiale de Saint Paul; par là il ajouta, sans le chercher, un dernier rayon de gloire à toute une vie d'éclatants services rendus à l'Eglise. C'est Lyon qui possède son tombeau. Sa mémoire y demeura toujours en vénération.

Il y a quelques années, grâce à de généreuses initiatives, un monument a été élevé en son honneur sur les lieux qui furent autrefois témoins de son zèle évangélique. L'excellente biographie que nous avons sous les yeux contribuera efficacement, elle aussi, à faire revivre le souvenir de ce grand serviteur de Dieu. Les exemples et les travaux de Gerson renferment pour l'heure présente de très utiles enseignements; nous les recommandons spécialement à tous ceux qui ont le souci de l'éducation de l'enfance.

Gerson consacra un de ses derniers écrits à démontrer le caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc. Que notre Vénérable, à l'heure où nous nous préparons à remercier Dieu de l'introduction de sa cause, prenne à son tour sous son patronage la Vie *de son illustre défenseur, et récompense l'auteur de ce judicieux et intéressant travail.*

† PIERRE,

Archevêque de Lyon et de Vienne,

Primat des Gaules.

ARCHEVÊCHÉ

DE

REIMS



Reims, le 14 mai 1894.

M

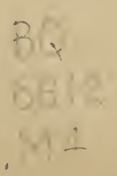
J'ai parcouru votre bcau travail sur la vie et les œuvres du Chancelier Gerson.

L'orthodoxie en est hors de cause et offre les meilleures garanties puisque vous avez obtenu l'approbation d'un éminent théologien et celle de votre Ordinaire, l'Archevêque de Lyon.

Cela ne vous a pas suffi. Vous vous êtes souvenu que Gerson appartenait par sa naissance au diocèse de Reims et vous seriez heureux, dites-vous, d'obtenir encore les bénédictions du successeur de saint Remi. Comment pourrais-je vous les refuser? Gerson est une des meilleures et des plus pures gloires de notre Champagne et nous n'avons laissé échapper aucune occasion de glorifier sa mémoire. Ce que vous avez fait pour ajouter aux honneurs que nous lui avons déjà rendus, ne peut donc nous laisser indifférents, et c'est bien volontiers que je vous en remercie en mon nom et au nom de mes diocésains. Je vous félicite non moins sincèrement de l'érudition consciencieuse qui fait le fond de votre travail et de l'intérêt soutenu dont vous avez su l'animer. Grâce à vous, nous connaîtrons mieux la vie et les œuvres d'un homme qui, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps et comblé des plus hautes dignités de l'Eglise et de l'Etat, est toujours demeuré le modèle achevé de l'abnégation chrétienne et du dévouement à l'Eglise.

Veuillez recevoir, M , avec mes félicitations, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

† B. M. Cardinal LANGÉNIEUX,
Archevêque de Reims.



INTRODUCTION

Coup d'œil préliminaire sur le Moyen-Age



CHAPITRE PREMIER

LES HOMMES DU MOYEN-AGE JUSQU'AU XIIIe SIÈCLE



Le Moyen-Age est l'époque héroïque de notre histoire. La période que l'on appelle ainsi dans l'histoire de la vieille Grèce, nous présente les combats incessants des héros païens contre les forces de la nature, les animaux féroces, les tyrans odieux. Elle met sous nos yeux les efforts de ces hommes qui semblent tenir aux temps fabuleux par leurs exploits pleins de merveilles, et qui préparent les âges historiques en réunissant les peuplades éparses, leur construisant des demeures fixes, et jetant dans leur esprit, avec la notion des premiers arts, les premières traces lumineuses de civilisation.

Quelque chose d'analogue ressort de l'histoire du Moyen-Age dans notre Europe occidentale, et surtout dans notre patrie.

Sortis des forêts druidiques aux épaisses feuillées, aux rites mystérieux, les Gaulois, valeureux et naïfs, ne connaissaient guère que les hymnes sacrés et le bruit des combats. Par le monde entier les invasions barbares avaient fait table rase de la civilisation antique, et, de ces lois fameuses qui avaient rendu policés les Grecs et les Romains, il ne restait debout que les abus érigés en système, par le droit du plus fort, lequel se lit entre les lignes de tout code païen. Hercules chrétiens aux exploits innombrables, des hommes se levèrent alors, suscités par le Dieu de justice, pour remettre la justice et l'ordre dans le monde, en y faisant briller comme un flambeau la vraie notion du christianisme, et en mettant son esprit dans les cœurs.

Ce fut une lutte acharnée contre la nature inculte par le défriche-

ment du sol. Les pampres verdoyants s'enlacèrent bientôt sur les flancs des coteaux à la place des broussailles stériles, et le froment doré oscilla dans la plaine, sur le sol affermi d'où montaient auparavant les exhalaisons malsaines de nombreux marécages.

Ce fut une lutte acharnée contre la barbarie par la patience qu'on déploya pour conserver et transcrire ce qui restait des lettres anciennes; par l'étude approfondie qui en tira de nouveaux matériaux; par la création d'écoles attachées aux paroisses, aux évêchés, aux palais, aux couvents, écoles où l'esprit humain s'exerçait aux luttes pacifiques de la métaphysique, de la philosophie.

Ce fut une lutte acharnée contre l'injuste oppression du plus fort par l'adoption du faible qu'on défendit partout et contre tous; par la révélation et la culture de son âme, qui le relevèrent à ses propres yeux; par le servage substitué à l'esclavage ancien comme un acheminement aux libertés modernes; par les semences d'amour et de charité jetées au cœur du grand, du riche et du puissant pour l'incliner vers le petit, vers l'indigent, à qui il tend la main et dit : mon frère; par mille institutions enfin, destinées à pacifier les esprits, à éteindre les haines, à établir le droit des gens.

Hercules chrétiens, disons-nous, les hommes qui se léguèrent pendant dix siècles cette immense entreprise, devaient accomplir des travaux plus difficiles que ceux de l'Hercule païen. Etrangler le lion de Némée pour se revêtir de sa peau était bien quelque chose; étouffer les instincts mauvais de la société païenne pour laisser subsister seulement les arts qn'elle avait créés, et les mettre au service de la vérité immortelle, était plus grand encore. Tuer l'hydre de Lerne aux têtes renaissantes, était une téméraire entreprise; plus audacieuse mille fois est l'entreprise d'arracher du cœur de l'homme les passions qui se tiennent, se vivifient l'une par l'autre, et d'adoucir des mœurs farouches. Délivrer le pays du tyran Diomède qui nourrissait ses chevaux de chair humaine, était un bienfait pour l'humanité; mille fois plus précieux est le bienfait qui consiste à remplacer les instincts tyranniques du plus fort par l'amour pour le faible, et à lui montrer son semblable dans l'esclave qu'il plaçait au-dessous des animaux sans raison. Enlever les pommes d'or du jardin des Hespérides après avoir tué le dragon qui le gardait; atteindre la biche aux pieds d'airain qui fuyait devant son poursuivant, étaient, chacun le sait, d'ingénieuses allégories. A quelle réalité plus palpable peuvent-elles s'appliquer, et s'appliquer plus justement, qu'à la poursuite de la vérité, à la diffusion de la lumière, à la victoire qu'il fallut remporter sur le dragon satanique pour pénétrer dans le jardin nouveau où s'est affranchi l'homme et relevée la femme, dans ce palais de l'honneur, gardé par la courtoisie des chevaliers chrétiens?

Comment nomme-t-on ces héros qui ont occupé la scène du monde entre les empires anciens et les nations modernes, qui ont renouvelé cette scène, et fait passer les peuples des ténèbres à la lumière? Ils s'appellent les moines de tous les Ordres; ils s'appellent les évêques français; car la civilisation moderne est issue du christianisme; ce sont les représentants du christianisme qui ont civilisé les barbares en les convertissant. Le Moyen-Age appartient à l'Eglise, c'est pourquoi il soulève aujourd'hui tant de critiques contre lui. Il appartient à l'Eglise, non pas que tous les temps ne restent le domaine de celle-ci; Notre Seigneur a dit qu'il serait avec elle jusqu'à la consommation des siècles; elle représentera donc toujours dans le monde le règne de Jésus-Christ; mais cette période de transition est formée plus directement par elle. Educatrice des cœurs et des consciences, elle est obligée de toucher de sa main les sceptres temporels, afin d'incliner les esprits vers la voie où elle veut les diriger toujours. Des héros païens on avait fait des demi-dieux; les héros chrétiens n'eurent qu'un but: celui d'amener les peuples au vrai Dieu; un moyen: celui de les y conduire par lui-même, conformément à ce qu'avait révélé ce Dieu qui avait pris une voix et une forme humaine: *Je suis la voie, la vérité, la vie.*

Mille années durèrent ces travaux. Une nouvelle phase de l'histoire du monde allait s'ouvrir. Un caractère nouveau s'imprimait au front des peuples. On a parlé des abus qui existaient au Moyen-Age. Des abus! sans doute, il y en avait. Qu'on nous montre un temps ou une société qui n'en présentent pas! Est-ce celle d'aujourd'hui? Il y avait, dans la société civile, ceux qu'on était en train d'abattre et qu'on n'abattit pas d'un coup. Il y avait, dans la société religieuse, les imperfections inhérentes à toute œuvre où se mêle l'élément humain. La houlette dont Dieu se sert pour conduire les peuples peut avoir des nœuds et des aspérités; qu'importe? si sa main la dirige. La croix aussi en présentait, et Jésus, reposant sur elle, en a fait l'instrument de salut. Si les mœurs du quinzième siècle ne ressemblent plus à celles du cinquième, ne le doit-on pas au travail qui s'est fait entre ces époques? Un abîme semble les séparer. Sur cet abîme les hommes du Moyen-Age ont jeté un pont, et on a franchi le gouffre: on n'y a pas sombré. A-t-il fallu beaucoup de génie pour cela? Peut-être; en tous cas il a fallu l'idée chrétienne insinuée peu à peu dans les esprits et refaisant le monde à l'image du Christ. Au IVe siècle l'Eglise sortait des catacombes ou de l'amphithéâtre, et la constance de ses enfants avait lassé la dent des bêtes féroces comme le glaive des bourreaux. Triomphante de la persécution, elle n'usa de sa victoire que pour combattre la barbarie, dont elle vint également à bout. Néron avait éclairé ses jardins des flammes qui brûlaient ses enfants;

elle fit luire désormais sur le monde le flambeau de la foi, qui éclaire sans éblouir et réchauffe sans consumer.

Si la civilisation et la grandeur morale ne se développèrent pas plus vite après cette période, c'est qu'il y eut un temps d'arrêt, peut-être devrions-nous dire de recul au commencement des temps modernes. La Renaissance païenne, d'où sortit la Réforme, avec ces guerres dévastatrices connues sous le nom de guerres de religion, arrêta l'esprit humain dans son essor vers le vrai, le beau et le bien. La civilisation, nourrie d'abord aux mamelles de l'Eglise, souffrit et dépérit pour avoir méconnu sa mère, et accepté dans la Renaissance païenne une marâtre, c'est-à-dire un semblant de mère. Qu'on y réfléchisse, et on verra si, en supprimant cette période, le xviie siècle ne paraît pas, pour beaucoup de choses, suivre de près le xiie, le xiiie, ces siècles qui ont été revêtus par Dieu d'un caractère d'indicible beauté et dont l'un reçut aussi le nom de grand (1). On dirait un cortège grandiose qui, s'engageant sous un tunnel, disparaît tout à coup aux yeux, puis reparaît à l'autre bout, sous un autre point de vue et un autre soleil.

Faut-il s'étonner que le travail du Moyen-Age dure longtemps? Non, car, jusqu'au xe siècle, son œuvre était ruinée périodiquement par les invasions barbares. Quand il s'agissait de sauver le peuple des affreux ravages des Normands, semant sous leurs pas la famine et la mort; d'éteindre les incendies allumés par les Sarrasins, et de rebâtir les villages détruits, le souci des lettres et des arts n'arrivait plus qu'en second lieu.

Les instruments choisis par Dieu étaient nombreux et variés. Nous rappellerons les principaux.

Au ve siècle, Léon le Grand est sur le siège de saint Pierre, prêt à soutenir le choc et à protéger la chrétienté au moment où succombe l'empire d'Occident. Alors la période mémorable dont nous esquissons le tableau s'ouvre dans l'Eglise par ce génie universel qu'on appelle Augustin et qui défie les plus beaux noms de la philosophie ancienne; en France, par une bergère au grand cœur dont la voix montant jusqu'à Dieu, sauve Paris des fureurs d'Attila. Etrange destinée de cet âge où le doigt de Dieu est visible ! Il sera clos également par une bergère qui n'aura, pour accomplir de grandes choses, d'autre puissance que le secours divin. Un écrivain commence à jeter les notes de la poésie chrétienne aux échos de notre France, répétant d'une voix affaiblie les derniers chants druidiques. C'est cet évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, consulté souvent par M. Guizot pour l'histoire de son temps. Sulpice Sévère, saint Hilaire d'Arles, saint Eucher de Lyon,

(1) Henri Martin.

saint Prosper d'Aquitaine, saint Vincent de Lérins, Salvien de Marseille, qui avaient éclairé des lumières de leur intelligence la dernière partie du siècle précédent, jettent encore un grand éclat sur celui-ci.

Le VIe siècle amène les apôtres et les convertisseurs de peuples. Ne faut-il pas mettre l'ordre dans le bouleversement moral qui vient de se produire, et marquer de la croix les hordes triomphantes? Saint Remi baptise Clovis; Grégoire le Grand donne le moine Augustin aux Angles idolâtres. Grégoire de Tours met dans son histoire des Francs le signet qui sépare la page de la barbarie de la page de la civilisation, et trace un tableau animé de l'époque mérovingienne. Fortunat de Poitiers fournit à l'histoire des monuments précieux; Avitus, de Vienne, rend aussi des services aux lettres et laisse parmi ses poèmes une œuvre où il traite le sujet que choisira Milton : le Paradis perdu. D'autres évêques se font remarquer par leur érudition ou leur habileté en jurisprudence : saint Césaire d'Arles, saint Sulpice de Bourges. Il faut avouer cependant que les œuvres littéraires proprement dites ne présentent pas la pureté de goût qui avait caractérisé les siècles brillants de la littérature latine. L'histoire descend au rang de chronique; rien qui soit naturel et exempt de recherche, si ce n'est l'éloquence apostolique. Mais voici l'heure où saint Benoît allume en Occident ces foyers bénis de lumière et de sainteté dont les flammes s'étendront au loin. Dès l'année 543, trois ans après la fondation du Mont-Cassin, une colonie de bénédictins est envoyée dans les Gaules par le Souverain Pontife. Devant eux nos déserts disparaissent, et par eux, surtout par la congrégation de Saint-Maur, sont retrouvés les manuscrits antiques. Les langues hébraïque, grecque, latine, presque mortes ou mourantes, retentissent au fond des monastères; et, depuis les livres de Moïse jusqu'aux églogues de Virgile; depuis les poèmes d'Homère jusqu'au dernier chapitre de Tacite, jusqu'aux derniers vers de Catulle et de Perse, tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain sont rendus à la vie.

L'œuvre de saint Benoît est continuée au VIIe siècle par les Colomban, les Gall, les Wilfrid. La foi chrétienne se répand en Allemagne, en Belgique, aux embouchures de l'Escaut, dans le Brabant et les Flandres, grâce aux efforts de saint Amand, saint Omer, saint Eloi, saint Ouen, fondateurs d'évêchés autour desquels se forment ensuite plusieurs de nos villes modernes. Un évêque français, saint Patrick, porte en Irlande des semences littéraires qui s'y développent rapidement. Un homme remarquable devient bientôt la lumière des écoles de ce pays : c'est Bède, dont l'esprit embrasse toutes les sciences alors connues et qui laisse une foule d'écrits sur les sciences naturelles, les mathématiques, la philosophie, la théologie, ainsi qu'une importante histoire de l'Angleterre jusqu'en 731.

Le VIIIe siècle voit l'épée de la France repousser le croissant, et Charles Martel empêcher l'Europe à peine sortie du paganisme, de tomber en des mains musulmanes. Il voit Charlemagne laisser à la France, et ses Capitulaires, sages déjà pour le temps où il les traçait, et les écoles nombreuses qui commencèrent à faire de notre pays le centre des sciences et de la civilisation européenne. Alcuin et Pierre de Pise, Leidrade sur le siège épiscopal de Lyon, Théodulphe sur celui d'Orléans, lui sont de zélés auxiliaires. Des historiens tels que Fréculf et Eginhard; des philosophes comme Scott Erigène, des théologiens comme Raban Maur et Paschase Radbert ne tardent pas à se former.

Alcuin, appelé par Charlemagne, remplit encore de ses œuvres tout le IXe siècle. L'Irlande rend ainsi à la Gaule ce qu'elle en avait reçu dans la personne de saint Patrick : un puissant promoteur du savoir humain. Le latin, le grec et l'hébreu étaient familiers à ce moine saxon. Il connaissait Pythagore, citait Platon et Aristote, Homère, Virgile, Pline, et a laissé, outre son livre sur les Sept Arts, des lettres sur la théologie, la grammaire, l'étymologie, l'astronomie, la chronologie, dédiées aux écoles qu'il avait restaurées ou fondées. Hincmar, archevêque de Reims, lui succède et devient l'oracle de son temps. A la fois homme d'action et homme de science, il est à la tête de l'Eglise et de l'Etat. Nos modernes mêmes lui ont rendu justice. M. Guizot le compare à Bossuet pour l'élévation de son esprit et la prudence de sa conduite; M. Duruy, dans son histoire du moyen âge, avoue que le IXe siècle, malgré sa déchéance, abrita un mouvement intellectuel qui ne manque pas de grandeur.

Le Xe, qui voit la troisième invasion des Barbares, est l'âge de fer du Moyen-Age. Sarrasins au midi, Bulgares et Hongrois à l'est, Normands dans l'ouest et le nord, brûlent et massacrent sur leur passage; la confusion, la misère sont partout. L'Eglise cependant ne demeure pas sans consolation. Elle reçoit dans son sein les Hongrois, les Polonais, les Russes, et voit rejaillir sur elle la réputation de piété et de science du fameux moine Gerbert, au savoir prodigieux.

Le XIe siècle a deux grands hommes dont l'un eût suffi pour l'immortaliser. Celui qui donne son nom à son époque parce qu'il maintient d'une main ferme les colonnes de l'Eglise ébranlées par les princes de la terre, c'est ce fils d'un charpentier de Toscane devenu moine sous le nom d'Hildebrand, devenu enfin le pape Grégoire VII. Il affranchit le pouvoir spirituel des entraves que lui opposait le pouvoir temporel; il corrige les abus introduits dans le sanctuaire et dirige la barque de Pierre avec une prudence et une énergie surhumaines au milieu d'orages redoutables. Saint Anselme, successeur de Lanfranc à l'abbaye du Bec et au siège de Cantorbéry, recueille l'hé-

ritage de théologie dogmatique légué par saint Augustin. Il emploie la force de son puissant esprit et les ressources de la dialectique à la démonstration des grandes vérités chrétiennes, et donne la preuve philosophique de l'existence de Dieu que Descartes renouvellera au xviie siècle. Guillaume de Champeaux, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, enseigne une doctrine si ferme qu'on le surnomme la *Colonne des docteurs.* Il organise le syllogisme, qui donne au raisonnement la rigueur d'une formule mathématique, et il mérite, par sa vertu, l'affection et le respect de l'illustre moine de Cîteaux.

Mais ces docteurs qui se prennent corps à corps avec la métaphysique et les plus subtiles questions de la théologie, ne dépassent-ils jamais les bornes posées à la raison humaine ? Hélas ! qui ne se trompe pas en ce monde ! Il y a parfois erreur, rarement hérésie. L'un d'eux s'égare-t-il en des routes hasardeuses dans la recherche de la vérité, un concile, un pape, un évêque le ramènent à l'orthodoxie. Si quelques ouvrages étaient condamnés, les auteurs encouraient rarement l'excommunication, parce que, humbles et soumis, ils adhéraient, sur le moindre avertissement, aux condamnations qui les frappaient.

Au xiie siècle, siècle des croisades, des ordres religieux, de la chevalerie, les événements se pressent avec rapidité. Urbain II et Innocent III lancent sur l'Asie les forces vives de l'Occident. Nos croisés, seigneurs ou vassaux, laissent un tel renom de bravoure aux champs de guerre orientaux, que les Sarrasins honorent du nom de Français tout ce qui arrive d'Europe. Le chevalier chrétien, jurant fidélité à son Dieu, à sa dame, se fait par l'univers entier une réputation d'héroïque valeur, d'inébranlable loyauté. Troubadours et trouvères viennent chanter ces vaillants paladins et burinent dans les formes naïves de notre vieux français ces mille souvenirs de foi, de gloire et d'honneur. Un abbé de Saint-Denis, qui gouverne la France pendant l'absence de Louis VII, fait refleurir la justice, réforme les lois, facilite les relations étrangères, protège l'agriculture, l'industrie, le commerce; favorise l'affranchissement des communes, écrit des lettres, des mémoires, une Vie de Louis VI, et on donne à Suger le nom bien mérité de Père de la patrie. — Un moine aussi, mais un moine qui s'appelle Bernard, entre au conseil des rois et des Souverains Pontifes, et tient dans ses mains consacrées les destinées de plus d'un peuple. Véritable représentant de l'esprit religieux et théocratique du moyen âge, il se montre à la fois le plus pieux des ascètes, le plus sublime des écrivains, le plus ardent champion du dogme et de l'orthodoxie, l'homme d'Etat le plus judicieux. — Un de ses adversaires, Abélard, magnifique génie un instant dévoyé, philosophe puissant, même en regard de ceux que la France a vus naître depuis, se montre

plus grand encore au temps de l'adversité qu'en celui du succès. Il expie ses fautes, rétracte humblement ses erreurs sur la Trinité, disant que *lorsqu'on parle beaucoup, il n'est pas étonnant de pécher*, et quand il veut se vouer aux pratiques de la pénitence, il ne craint pas de rejoindre à Cluny son ancien adversaire, saint Bernard. — Aussi humble et docile se montre Gilbert de la Porée. Il souscrit à la condamnation de ses erreurs dans le concile de Reims, 1148, et passe le reste de sa vie à faire le bien dans le diocèse de Poitiers, dont il était évêque.

C'était là le cachet du temps. Les passions n'y étaient pas moins fortes, et l'esprit humain moins faillible, mais la foi vivait dans les cœurs, et l'homme n'était pas à lui-même son Dieu.



CHAPITRE II

LES HOMMES DU MOYEN-AGE DU XIIIe AU XVe SIÈCLE

E XIIIe siècle est celui des saints par excellence; c'est la couronne du moyen âge, couronne dont le diadème atteint jusques aux cieux. Saint Dominique et saint François d'Assise jettent les bases de ces ordres immortels qui vont rajeunir la force de l'Eglise. Le premier fait plus par ses prières et ses prédications pour pacifier le midi de la France, que ne faisaient les armes des croisés. Le second montre aux prétendus réformateurs d'alors qu'on peut renoncer à tout ce qui est de la terre, s'éprendre de l'humilité et de la pauvreté en restant enfants soumis des pasteurs légitimes. Saint Bonaventure projette sur son ordre naissant, la lumière de sa science, l'éclat de ses vertus. Saint Louis, formé par les fils de saint Dominique, révèle ce que peut la piété pour gouverner les peuples. Il devient par sa réputation de justice et de vertu, l'arbitre des cours étrangères, et joue, avec une grandeur plus humble, plus désintéressée et plus pure, dans l'Europe du treizième siècle, le rôle souverain qu'y jouera Louis XIV au dix-septième. L'infidèle lui-même est saisi de respect et d'admiration devant lui. Cinq cents ans plus tard, l'impie cherchant à jeter sur tout ce qui est grand le venin de sa bave impure ou l'éclat de son rire satanique, n'osera point toucher à la singulière beauté de cette figure, et on l'entendra avouer « qu'il n'est pas possible à l'homme de porter plus loin la vertu ».

Si la science religieuse brillait d'un vif éclat, la science profane n'était pas dédaignée. Raymond Lulle, à qui nos savants modernes donnent la première place dans la série des chimistes à qui on doit les progrès de cette branche, écrivait sur la théologie, les mathématiques, la physique et la chimie. Chrétien fervent, il rêvait de faire succéder

aux croisades guerrières des croisades pacifiques et de gagner les Musulmans par la persuasion. Il apprend les langues orientales, parcourt Chypre, l'Asie mineure, l'Arménie, la Tunisie, Alger, et il est lapidé à Bougie.

Vincent de Beauvais essaye aussi de renouer le fils souvent interrompu des traditions scientifiques. Chargé par saint Louis d'écrire le résumé de toutes les connaissances qu'on possédait alors, il donne, dans le *Speculum majus* ou *Miroir général*, un aperçu de ce qu'on savait sur Dieu, sur l'homme et l'univers. La première partie ou *Miroir naturel* est un traité des sciences physiques et naturelles; anthropologie, cosmographie, physique, histoire naturelle dans ses diverses branches, géognosie, météorologie, anatomie, physiologie comparée, agriculture, industrie agricole, toutes ces sciences retrouvent là leurs éléments premiers. La seconde partie ou *Miroir doctrinal* est une espèce de cosmographie des arts et des sciences, comme la première est une cosmographie de la nature. Vincent y traite de la science et de la philosophie considérées dans leurs rapports avec le perfectionnement de l'homme; de la logique, de la dialectique, de la rhétorique, de la poétique; puis de la morale et des mœurs; des arts industriels et mécaniques; de la médecine et de la chirurgie; du droit civil et politique; de la jurisprudence; enfin, de la théologie, L'histoire et ses principales divisions forment la troisième partie ou *Miroir historique.* Cette encyclopédie est le monument scientifique le plus complet qui ait paru jusqu'alors. « Elle renferme, dit l'abbé Bourgeat, ce que les Grecs, les Romains, les Arabes, les Pères et les philosophes, avaient écrit de mieux sur tous les sujets ». Dans notre temps de spécialités, on s'étonne à la vue du vaste champ de connaissances qu'ont embrassé des hommes comme Vincent de Beauvais ou Albert le Grand, dont nous parlerons plus loin.

Un autre moine, un franciscain, creuse, en même temps que Vincent, cette mine inépuisable de la science, mise par Dieu à la disposition de l'homme; Roger Bacon, formé aux écoles d'Oxford et de Paris, est plus qu'un promoteur; il invente, il est l'égal et le contemporain des hommes de génie à venir. Moine orthodoxe, dit Alexandre de Humboldt, mais savant affranchi du joug d'Aristote, il ne salue plus que la parole de Dieu du fameux : *Magister dixit*, dont les clercs accompagnent les préceptes du philosophe grec; et, au lieu d'accepter ces derniers comme des oracles, il proclame la puissance de l'observation, l'autorité de l'expérience dans les questions scientifiques. Toute sa philosophie consiste à bien lire et à bien comprendre ces deux livres divins : l'Ecriture Sainte, révélation de Dieu; et la nature, œuvre de Dieu. Entre la théologie, appelée seule à nous révéler les causes premières, et la science expérimentale, par laquelle nous pou-

vons pénétrer les causes secondes, il n'admet aucune hypothèse. Cette méthode était une révolution dans le domaine des sciences; elle le conduisit à de brillantes découvertes en chimie, en astronomie, et les ouvrages qu'il composa en latin, en grec, en hébreu, le firent surnommer le *Docteur admirable*. A peine Clément IV est-il assis au trône de saint Pierre, qu'il lui demande une copie de ses ouvrages. C'est le recueil qui a été conservé sous le nom *d'Opus majus*. Outre les considérations philosophiques d'une grande beauté qui rattachent toutes les sciences à la théologie, on y trouve des explications déjà satisfaisantes sur la structure de l'œil, le scintillement des étoiles, la lentille, le télescope, la réfraction des rayons solaires. Bacon connaît la composition de la poudre; il a l'intuition des navires à vapeur, des bateaux sous-marins, des locomotives, des ballons, du levier, des grues et des cabestans, des scaphandres, des ponts suspendus; il pressent l'attraction des aimants sur le fer, celle des acides pour les bases, celle des plantes entre elles. On a dit qu'il y avait en lui Archimède, James Watt, Papin, Fulton et Montgolfier. Il croyait au progrès continu de la science. « D'autres après moi, disait-il, préciseront et compléteront ce que je ne fais qu'effleurer ». On pourrait supposer en effet que ses travaux ont aidé les modernes dans leurs découvertes. Hélas! les nombreux manuscrits, fruits de longues recherches et de patientes veilles, ont été détruits à l'époque de la Réforme, parce que leur auteur était un moine. Certains esprits préfèrent les ténèbres à la lumière, afin de ne pas voir la main qui soutient celle-ci.

Roger Bacon était un beau génie. Et voici cependant que sous un autre habit, dans un autre coin de l'Europe, mais toujours sous les arceaux du cloître, un autre homme le dépassait. Les religieux de son Ordre l'appelaient frère Albert; la postérité l'a surnommé le Docteur universel, l'Aristote du Moyen-Age. Pour les esprits bornés, c'était un magicien dont les œuvres ne s'expliquaient pas naturellement; en réalité, c'était un saint, marchant à la lueur d'une intelligence guidée par Dieu. Albert le Grand, en effet, avait arraché à la nature des secrets que les savants enseignent aujourd'hui comme des faits acquis à la science, mais qui jetaient ses contemporains dans la stupéfaction. On trouve dans les 21 volumes de ses ouvrages des titres comme les suivants: Du ciel et du monde — Des météores — Des minéraux — Des animaux — De la végétation et des plantes — Des principes du mouvement — De l'unité de l'intelligence. En physique, en chimie, en mécanique, en zoologie, en psychologie, il fit de nombreuses découvertes. Des savants modernes ont dit que pendant les trois siècles qui le suivirent, il ne fut pas dépassé ni atteint. Buffon s'est inspiré de lui dans ses travaux de classification des espèces et des genres d'animaux.

Embrassant l'universalité des sciences humaines et des sciences sacrées, il les envisage surtout au point de vue chrétien, et sa gloire n'est pas seulement d'avoir donné l'impulsion vitale à son époque; elle est surtout d'avoir complété et fermé le cercle des connaissances humaines par la démonstration scientifique des rapports de l'homme avec Dieu.

Quand Albert quitta l'Université de Padoue pour venir enseigner à Paris, sa renommée était déjà grande, et nul cloître ne pouvait contenir la foule accourue pour l'entendre. Il fut obligé de s'installer sur une place publique et d'y donner ses leçons en plein air comme avait fait Abélard sur la montagne Sainte-Geneviève un siècle auparavant. Il se rendait donc dans ce lieu, voisin de son couvent, qu'on a nommé place de Maître Albert, et plus tard, par corruption, place Maubert. Bien qu'il eût employé pour la seule gloire de Dieu le talent qui lui avait été donné, il sentit que la voix de la science humaine doit se taire à mesure qu'on approche de l'éternité, pour laisser retentir librement la parole qui seule ne passe pas. Il cessa d'enseigner, passa ses dernières années dans l'intimité avec Dieu, et se dirigeant chaque jour vers le lieu désigné pour sa sépulture, il demandait au Seigneur, du milieu des tombeaux, de préparer aussi sa place au ciel. Loin qu'on l'eût oublié cependant, une douleur inexprimable se répandit à la nouvelle de sa mort, dans les écoles où avait retenti sa parole puissante, et dans les cœurs qu'il avait élevés, éclairés et guidés. « La religion, dit M. Pouchet, perdait un de ses plus fermes soutiens ; la philosophie et les sciences, leur plus éloquent interprète ».

Albert le Grand avait dit un jour en parlant d'un de ses disciples au caractère un peu taciturne : Nous l'appelons le bœuf muet, mais les mugissements de ce bœuf s'entendront par toute la terre. Il ne se trompait pas. Chacun a sa voie et sa mission tracée. Si Thomas d'Aquin n'atteignit pas son maître sous le rapport des sciences profanes, il le dépassa dans la théologie. C'est le plus grand théologien de l'Occident, le plus grand philosophe de l'Eglise, et il restera toujours pour elle un oracle incontesté. Il dégagea de tout sophisme les bases inébranlables sur lesquelles repose la doctrine, et fixa dans d'immortels ouvrages, cette doctrine attaquée par les hérétiques. « Il monte sur le trône de la science divine, dit le P. Lacordaire, et depuis six siècles qu'il y est assis, la Providence ne lui a point encore envoyé de successeur ni de rival ». La puissance de sa raison était immense. — « Tout grand théologien qu'il est, dit Victor Cousin, il reste toujours fidèle à l'esprit philosophique. C'est un maître accompli dont le mérite essentiel est une clarté parfaite. Il décompose, divise et subdivise les questions, ne songeant qu'à les éclaircir ». « Sa philosophie, ajoute Paul Janet, est un admirable effort de l'esprit humain pour

associer ces deux éléments : la philosophie humaine et la philosophie divine ; Aristote et le Christianisme ». En effet, si les aperçus sublimes de saint Thomas sur la science divine font encore loi dans l'Eglise ; si sa Somme est destinée à rester l'Encyclopédie catholique par excellence, ses opinions sur les choses humaines, vues au jour de la raison divine, ne sont point à dédaigner. C'est lui qui a donné de la loi cette définition à la fois complète et profonde : « La loi est une règle de raison, promulguée, en vue du bien commun, par celui qui a soin de la communauté ».

Certes, il y eut au Moyen-Age de remarquables génies ; on ne risque rien de l'affirmer. Ce XIIIe siècle porte en particulier le signe caractéristique des époques glorieuses ; une masse de grands hommes entourant un prince illustre. Et encore n'avons-nous passé en revue que ceux dont le génie s'impose, et laissons-nous dans l'ombre quantité de noms qui ne furent pas sans mérite. Que serait-ce si, voulant décrire toutes les beautés de ce temps et rappeler toutes ses gloires, nous évoquions en Italie l'ombre de Dante et de Pétrarque, de Giotto ou de Cimabué ; si nous montrions, s'élevant par toute l'Europe, les flèches de mille cathédrales, si nous touchions, ne fût-ce qu'en passant, aux monuments de cette architecture ogivale, dont on admire encore les innombrables chefs-d'œuvre ! Ou le Moyen-Age fut doué d'une grande beauté morale, ou je ne sais plus ce qu'on appelle de ce nom sur la terre.

De cette beauté morale, la France avait sa bonne part. Centre déjà reconnu de la chevalerie chrétienne, elle avait arraché à l'empire dégénéré le glaive temporel qui ne protégeait plus dans sa main la liberté des Papes ; fidèle au génie des croisades, vigilante au dehors comme au dedans, elle employait les armes de ses fils partout où le demandaient les intérêts de la chrétienté. De là un épanouissement merveilleux de gloire nationale, et cette extension trop oubliée de la langue française qui préparait l'universalité moderne de notre idiome. Le nom des Francs retentissait partout et leur langue, presque aussi répandue que de nos jours, était comprise dans tout l'Occident. Transportée par la conquête au delà des monts et des mers, elle était parlée dans la société chevaleresque, de la Palestine à l'Irlande, du Portugal à la Norwège.

Sur le siège de saint Pierre, Innocent III se montrait à la hauteur d'un temps riche en grands hommes, fécond en grandes choses. Chef suprême de tous les Etats catholiques, pontife aussi vertueux qu'habile politique, on le voyait tour à tour donner des lois aux peuples et instruire les fidèles romains, du haut de la chaire de vérité.

Les siècles qui venaient de s'écouler avaient parfait un travail politique comparable pour la grandeur à l'œuvre religieuse de pacifier les

esprits, à l'entreprise scientifique de conserver les arts anciens et de conquérir des vérités encore inconnues à l'esprit humain. Des éléments divers ; indigènes, romains et barbares ; païens, orthodoxes, hérétiques, qui s'étaient agités tour à tour sur le sol de notre patrie, le Moyen-Age avait formé un tout ; peu à peu l'unité s'était faite, et la France existait. Oui, à la fin du XIIIe siècle, il y a une France ; cette France a un roi. Plus de la moitié du vieux sol gaulois reconnaît sa seule autorité. Le régime politique est fondé par la reconnaissonce de la loi salique, le régime judiciaire est établi par les constitutions de saint Louis ; les traditions sociales, littéraires, artistiques, ont un corps. Il y a une France : cette France a une âme, non point substantielle, mais idéale, âme faite des milliers d'âmes qui cherchent ensemble son unité et sa grandeur, qui poursuivent son œuvre et sa mission ; elle a un cœur, et ce cœur, noble et généreux, nul ne l'a jamais contesté, bat dans la poitrine du roi et des légistes, des évêques et des clercs, du noble et de l'homme du peuple.

Le Moyen-Age avait atteint son apogée de gloire. Le génie et la foi, en se donnant la main, l'avaient marqué d'un sceau particulier, inoubliable et immortel. Mais il avait encore à parcourir une partie de sa carrière : le XIVe siècle et la moitié du XVe. Hélas ! on voit bien qu'on se trouve sur cette pauvre terre où nul chemin n'est sans obstacle puisqu'une marche si belle, une ascension si rapide vers le bien, éprouve un temps d'arrêt, et que la décadence même suit de près la période glorieuse. De grands malheurs fondent alors sur l'Eglise et la France ; ils arrêtent l'épanouissement de cette civilisation pleine d'originalité, en même temps naïve et raisonnée, faite de foi religieuse et d'ardeur chevaleresque. Un vent de mort souffle partout avec la guerre de Cent ans. Les sentiments de loyauté qui semblaient avoir acquis droit de cité chez nous, font place aux parjures, aux massacres, aux trahisons. Ces guerres privées que les sages institutions de l'Eglise avaient enrayées quelque temps, recommencent avec fureur. Les assassinats d'Olivier de Clisson, de Louis d'Orléans, de Jean sans peur, bouleversent toutes les idées de justice, de simple droit des gens. Les luttes sanglantes des Bourguignons et des Armagnacs en France ; celle des Deux Roses en Angleterre, habituent les esprits aux horreurs de la guerre civile, et y effacent les notions d'unité et de patriotisme.

C'est un chaos moral dans lequel semble sombrer la conscience universelle. Ce sont des fléaux matériels qui amènent partout la misère et la désolation. La Jacquerie ravage les provinces septentrionales de la France, et les bourgeois des villes, unis aux seigneurs, sont obligés d'exterminer des bandes entières de ses membres. Dans le midi, après la captivité de Jean II et le traité de Brétigny, les pays

envahis par l'Anglais, se trouvent en proie à la plus affreuse misère. Les exactions et les arrogances des vainqueurs n'en sont pas la seule cause : Les bandes affamées de Routiers, de Malandrins, de Pastoureaux, parcourent le pays en tous sens ; soudoyés par les Anglais, poussés par le besoin, ils mettent le comble aux malheurs de la France. Partout où ils ont passé, la famine décime les populations, et la fameuse peste noire ou peste de Florence « dont bien mourut la tierce partie du monde » détruit dans le midi de la France, la moitié des habitants.

N'est-il pas naturel qu'au milieu de semblables calamités, le mouvement intellectuel se trouve suspendu ? N'est-il pas à craindre même de voir la vie intellectuelle s'abîmer dans quelque naufrage analogue à celui des invasions barbares ? L'Eglise alors a tout sauvé ; l'Eglise a refait la conscience publique ; elle a gardé le flambeau de la foi. Hélas ! l'Eglise elle-même est éprouvée aujourd'hui. Au dessous de l'Esprit divin qui l'assiste et qui l'assistera jusqu'à la fin des siècles, s'agitent les éléments humains dont Dieu se sert ; et ces éléments infirmes et accessibles aux misères humaines, ont été enveloppés dans l'effarement universel. L'ambition, la mollesse ou le dérèglement de quelques membres du clergé, ont fait une plaie profonde à son cœur ; le schisme a déchiré la tunique sans couture de l'Epouse du Christ ; il jette le trouble dans les esprits, le bouleversement et la crainte dans les relations extérieures.

Des princes ambitieux suscitent eux-mêmes ces lamentables compétitions entre papes et anti-papes, ou tout au moins en profitent. Ils cherchent à faire nommer leurs créatures et à les dominer, car ils voudraient bien d'un frein moral pour leurs peuples, et le repoussent pour eux-mêmes. Quel rêve pour eux que d'asservir la Papauté, cette grande éducatrice des peuples, cette grande maîtresse des nations, des intelligences et des cœurs ! Quel rêve que de laisser croire au monde qu'elle subsiste encore, mais de s'en faire un instrument, de reprendre furtivement le sceptre temporel et spirituel qu'avaient tenu les empereurs romains ! Etre à la fois chef de la religion et chef de l'Etat fut l'attrait qui poussa tant de princes du seizième siècle à embrasser la Réforme ; se faire une situation analogue dans le monde catholique fut ce qui empêcha un certain nombre de ceux du quatorzième, de travailler à l'extinction du schisme.

Douze siècles d'une marche ascensionnelle vers le progrès intellectuel et moral avaient montré ce que peut le Christianisme pour le bien des nations ; près d'un siècle de troubles vint prouver qu'il est bien le seul élément moralisateur et civilisateur. L'esprit chrétien semble s'éclipser dans quelques-uns de ses ministres, et de là va dater l'altération de la foi et de la morale, si vivantes jusqu'alors. Le caractère du Moyen-Age n'est pas encore transformé, mais il est altéré, et,

dès le XIVe siècle la société française prépare son évolution vers la Renaissance. L'ardeur du sang barbare et la gravité de la raison chrétienne ne fusionnent plus aussi aisément ; l'activité de l'imagination se porte vers des rêves nouveaux ; l'esprit a des goûts, et l'intelligence des révoltes, inconnus jusqu'alors. On sent courir dans les veines du monde cette fièvre, avant-coureur des grandes crises. La légèreté gauloise relève la tête sous les insignes de la chevalerie ; la courtoisie devient galanterie. Le formalisme romain étouffe ce qu'il y avait en nous de naïf et de spontané ; il travaille à faire entrer l'absolutisme dans le pouvoir centralisateur, et commence à signaler la liberté chrétienne comme un danger pour ce pouvoir. Avec les idées nouvelles, des mobiles nouveaux se font jour ; dans l'art militaire, on ne combat plus seulement pour l'honneur et la gloire ; on combat pour le gain. Esprit religieux qui va s'amoindrissant, caractères qui s'abaissent, âmes qui perdent leur vigueur, voilà le quatorzième siècle ; et la première conséquence de cette transformation latente, est la perte de l'originalité.

Qui donc élèvera la voix au milieu de ces désordres ? Quel pilote signalera l'écueil au sein de la tempête ? Quelle main tiendra haut et ferme le divin flambeau pour éclairer ce chaos où tout menace de sombrer ? Jusqu'à la Révolution française, malgré bien des fluctuations, la France a gardé l'idéal de civilisation que nous légua le Moyen-Age : *honneur* et *foi :* Dieu a donc envoyé du secours ?

Du secours ! Il en enverra toujours à l'Eglise, car il a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais. Du secours ! il en enverra à la France tant qu'elle lèvera vers lui son regard éploré, tant qu'elle l'appellera. Dieu ne saurait abandonner ni l'Eglise dont il est l'âme, ni la France, dont il est le roi. Il voulut que cette dernière période même fût encore illustrée par des âmes marquées de son sceau, et investies de son mandat. Les champs de bataille, au milieu du cliquetis des armes, virent se lever la douce et ravissante figure de Jeanne d'Arc. Dans les arènes de l'intelligence et de l'orthodoxie, Dieu suscita Catherine de Sienne, Jean Gerson, Pierre d'Ailly ; et le Moyen-Age se clôt enfin par l'œuvre immortelle de Guttemberg, chrétien sincère autant qu'homme de génie, répandant sur le monde entier, au moyen des procédés mécaniques qu'il invente, ces lumières que les hommes du Moyen-Age avaient travaillé à conserver, à augmenter, à propager autour d'eux, dans la mesure du possible, par la parole, l'écriture ou l'exemple.

C'est une des figures de cette dernière période que nous voudrions esquisser : celle du chancelier Gerson. On nous pardonnera, nous l'espérons, ce coup d'œil préparatoire sur le Moyen-Age, auquel nous

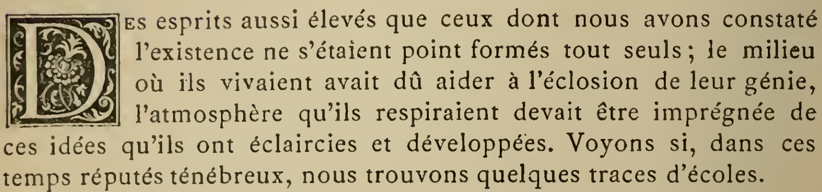
voulons joindre encore une étude sur les écoles de ce temps-là. Pour juger de l'influence d'un homme sur son époque, et de la reconnaissance que lui doit la postérité, il n'est pas hors de propos de connaître le milieu où il exerça son action; mais surtout il n'est pas hors de propos de rappeler ce que nous devons à ces siècles qui ont fait la France, et qui l'ont faite à tous les points de vue, car nous vivons encore sur le peu qu'il en reste. Nous sommes trop portés aujourd'hui à croire que tout vient de nous, que la plus obscure des nuits enveloppe ce qui nous précéda. Certes, les esprits qui ont creusé l'idée de Dieu comme on l'a fait en ce temps-là, n'étaient pas sans élévation; et les cœurs qui ont su tirer la France du péril où elle se trouvait, n'étaient pas sans patriotisme.

Malheureux les peuples qui n'ont pas d'ancêtres ! ils ne sauraient se vanter d'une grande civilisation, car le progrès s'accomplit par les efforts continus de chacun. Plus malheureux ceux qui en ont et qui les méconnaissent, se disant fils de leurs œuvres. L'ignorance est un mal dont on n'est pas toujours responsable; le manque de cœur en est un autre qui n'a jamais d'excuse.



CHAPITRE III

LES ÉCOLES PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DU MOYEN-AGE



Des esprits aussi élevés que ceux dont nous avons constaté l'existence ne s'étaient point formés tout seuls ; le milieu où ils vivaient avait dû aider à l'éclosion de leur génie, l'atmosphère qu'ils respiraient devait être imprégnée de ces idées qu'ils ont éclaircies et développées. Voyons si, dans ces temps réputés ténébreux, nous trouvons quelques traces d'écoles.

Lyon en possédait déjà quand Paris n'était encore qu'une bourgade sans importance; on enseignait dans ces établissements, le latin, l'écriture latine, les arts latins. Dès le IVe siècle, c'est-à-dire avant l'ouverture du Moyen-Age, le poète Ausone parle du collège de Bordeaux où professaient plusieurs de ses amis. Marseille, où saint Cassien avait établi un monastère, était surnommée la ville des sciences, et fréquentée par la jeunesse italienne et gauloise. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, avait fondé dans cette ville une école importante; saint Honorat en avait établi une à Lérins dans le monastère de ce nom ; saint Martin, une à Tours, et dans l'abbaye de Marmoutiers, illustrée plus tard par saint Patrick. Autun avait plusieurs institutions semblables. Prise l'an 21 par Sacrovir dans sa révolte contre Tibère ; assiégée, reconquise et détruite au IIIe siècle par le consul Tétricus, relevée par Constantin ; saccagée de nouveau par les Sarrasins au VIIIe siècle et par les Normands au IXe, cette ville offre, entre toutes les autres, un échantillon des vicissitudes sans nombre qui, pendant la période des invasions, c'est-à-dire du Ve sècle au Xe, arrêtèrent à différentes reprises, le mouvement intellectuel du Moyen-Age. Il faut le calme et la paix aux études; l'Eglise les prêchait et les apportait ; le vieux monde et les Barbares lui opposaient la guerre. Mais il

est des œuvres qu'on ne délaisse pas; celle-là était du nombre; l'Eglise la poursuivait avec patience, dans la mesure du possible et tout en pansant les plaies physiques de la société; en résistant aux Visigoths d'Alaric comme aux Huns d'Attila; en suscitant sainte Geneviève devant Paris, saint Loup devant Troyes, le pape saint Léon devant Rome.

A peine le calme était-il rétabli au VIe siècle, qu'on voit se relever les vieilles écoles épiscopales détruites ou abandonnées; et à mesure que le christianisme fait de nouvelles conquêtes, que les diocèses se forment, de nouvelles écoles surgissent partout auprès des cathédrales. Ces institutions sont fondées pour les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, et pour *tous ceux*, est-il dit dans les Constitutions, à qui leurs parents veulent procurer une éducation chrétienne. On recevait dans ces écoles l'instruction à tous les degrés. Il y avait des cours élémentaires et des cours supérieurs (1). On constate vraiment, dès ces siècles anciens, de grands efforts pour s'instruire. Les clercs montrent par charité au petit peuple, à lire, en commençant par l'A B C, à calculer et même à tenir les livres chez les marchands ou dans les bureaux. Une foule de Gaulois quittaient jadis leur pays, malgré la difficulté des voyages et le peu de sécurité des routes; ils ne craignaient pas d'aller en Afrique pour consulter saint Augustin, en Campanie pour profiter des lumières de saint Paulin de Nole, en Palestine même pour y interroger saint Jérôme; des documents nombreux prouvent qu'on arrivait à ces Docteurs de toutes les parties de la Gaule. Maintenant après les premières études, les jeunes Francs s'en vont à Rome entendre les leçons de maîtres habiles; attendez cinq ou six cents ans : tout le monde viendra à Paris.

Le plus ancien texte qu'on puisse citer pour nos écoles de France est celui du concile de Vaison, 529, exhortant les prêtres établis dans les paroisses à recevoir chez eux de jeunes *lecteurs* et à les instruire. L'Eglise, dans ces prescriptions, avait donc d'abord en vue le recrutement du clergé, puisqu'il s'agit ici d'un des Ordres mineurs; mais les mesures prises avaient des conséquences plus générales, car beaucoup de ces jeunes lecteurs restaient dans le monde, ainsi que le concile le prévoit du reste expressément. Claude Joly, dans son *Traité historique des écoles épiscopales* (1678), cite l'école de Luxeuil fondée par saint Columban, celle de saint Césaire, évêque d'Arles, celles de Vienne en Dauphiné et de Mouzon, très fréquentées et très prospères; les écoles de Paris, déjà célèbres sous la direction de saint Germain, et qui servirent

(1) Auzolles : *Calendrier historique de l'enseignement et des institutions de la France.*

de modèles à celles de l'Angleterre; celles d'Anjou, de Chartres, du Mans, de Bourges, Châlons-sur-Saône, Metz, Cambrai, Beauvais, Clermont. Dans cette dernière ville, M. Guizot cite un établissement où on enseignait le code théodosien, circonstance particulière qui ne se retrouve pas ailleurs. M. Duruy avoue que toutes ces écoles du VIe siècle brillent d'un vif éclat dans les intervalles de paix. Du VIe au VIIIe, on trouve sur celles de Poitiers, Vienne, Arles, Gap, des remarques prouvant qu'elles étaient florissantes. L'époque la plus pauvre en résultats est le milieu du VIIe siècle; l'ignorance y est profonde, parmi les grands et le peuple. La langue vulgaire se corrompt au point de ne conserver presque plus rien des bonnes traditions de l'ancienne langue latine. On le voit par la barbarie des expressions employées dans les chartes ou transactions de cette époque. Mais les monastères restent des écoles parfaitement dirigées, où les sciences et les lettres se cultivent avec succès.

En effet, si du Ve siècle au XIIe le clergé s'occupe seul des choses de l'enseignement, ce n'est pas seulement le clergé séculier; les monastères sont aussi des foyers de lumière; ils deviennent, plus que les écoles épiscopales, des centres d'érudition, et distribuent généreusement la science autour d'eux. L'esprit libre des soucis qu'impose le ministère pastoral, nombre de moines se vouent à la recherche et à la reproduction des manuscrits, dépôts précieux des anciennes connaissances. Nous leur devons tous ceux qui ont traversé ces époques tourmentées et sont venus jusqu'à nous, à travers les âges et les révolutions. Il n'est pas une règle monastique qui ne prescrive, avec la prière et le travail des mains, la culture intellectuelle. Celle de saint Césaire, observée dès 544 dans différents monastères d'hommes et de femmes, commande aux religieuses elles-mêmes de consacrer tous les jours quelques heures à l'étude des lettres humaines et à la copie des manuscrits. En 558, celle de saint Ferréol ordonne à tous ses moines d'étudier les lettres et d'instruire les catéchumènes. Cassiodore propose aux religieux pour occupation principale, l'étude de l'Ecriture sainte et de tout ce qui y peut servir ; il leur recommande surtout comme traduction les Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine ; les quatre premiers conciles généraux ; Socrate, Sozomène et l'historien grec Eusèbe. Comme travail corporel, il exhorte à transcrire les manuscrits et se préoccupe beaucoup de l'orthographe. Il en donne diverses règles, surtout pour les anciens exemplaires de l'Ecriture sainte, que l'on altérait souvent par des corrections téméraires. Parvenu même à l'âge de 93 ans, il fit encore sur l'orthographe un traité particulier extrait de douze auteurs dont le dernier était Priscien. Quant aux religieux moins propres aux lettres, Cassiodore approuve qu'ils s'appliquent à l'agriculture, au jardinage, au soulage-

ment des malades, et au service des hôtes; et il indique à chaeun d'eux les livres qui traitent de ces différentes matières : médecine, culture, etc.

Les monastères soumis à la règle de saint Columban sont aussi bien des écoles de lettres que des lieux de retraite, de prière, de mortification. Dans tous on institue des cours de sciences profanes. La règle de saint Benoît, modèle de sagesse, introduite en France par saint Maur et quelques autres moines du mont Cassin, vient donner un nouvel essor à ce développement intellectuel du peuple. Embrassant dans sa prévoyance le travail des mains et celui de l'esprit, elle produit des œuvres qui étonnent encore le monde, et elle forme des ouvriers de l'intelligence qui rendront le champ de plus en plus vaste, de plus en plus fertile. Enfants et adolescents, riches et pauvres, clercs et laïques sont également reçus dans les écoles qui s'ouvrent à l'ombre de ces monastères; la seule condition requise est le désir de s'instruire. Que de vies utiles se sont abritées à l'ombre de ces sanctuaires ! Que de travaux remarquables en sont sortis! Ils ont laissé leur nom à toute entreprise où le labeur, la patience et la persévérance se donnent libre carrière.

Monastiques ou épiscopales, les écoles suivaient le programme adopté dans les écoles romaines, c'est-à-dire le trivium et le quadrivium , constituant ce qu'on appelait les sept arts libéraux. Le trivium renfermait la grammaire, la rhétorique et la dialectique ; Bède comprend sous ces dénominations l'éloquence et la philosophie ; Alcuin, l'éthique et la physique. Le quadrivium c'était l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique ; on y joignait la mécanique. Les quatre savants de cette époque dont les travaux ont servi de base à l'enseignement du Moyen-Age sont : Martianus Capellano, à la fin du ve siècle ; Boèce et Cassiodore au vi^e^, Isidore de Séville, au commencement du viie. Le premier avait laissé une Encyclopédie traitant des sept arts libéraux, qui jouit longtemps d'un grand crédit. Boèce cultiva avec succès les lettres et la philosophie grecques, mais fut surtout immortalisé par ce *Traité de la Consolation*, composé dans la prison où l'envie l'avait fait jeter, et qui a été, depuis, traduit dans toutes les langues. Cassiodore, après avoir été comme lui premier ministre et consul sous Théodoric, s'était retiré vers la fin de sa vie dans un monastère. Là il traduisit avec Boèce la philosophie d'Aristote et celle de Platon, en montrant l'accord de ces grands génies avec la foi catholique ; là il composa des ouvrages auxquels on reconnaît encore du mérite aujourd'hui. Il faut remarquer surtout son *Commentaire sur les Psaumes*, et son *Institution des divines Ecritures*, ou instruction sur la manière de les étudier, laquelle il commence ainsi : « Voyant avec quelle ardeur on étudie les lettres humai-

nes, j'ai été sensiblement affligé de ce qu'il n'y a point de professeur public des Saintes Ecritures. Je m'efforçai, avec le pape Agapit, de faire que l'on en établît à Rome à frais communs, mais les guerres et les troubles de l'Italie ayant rendu impossible l'accomplissement de mon désir, j'espère y suppléer en quelque façon par cet ouvrage. » — Quant à Isidore de Séville, il a laissé une Encyclopédie des sciences de son temps, une histoire du monde depuis Adam jusqu'en 626, et une histoire des Goths que des savants allemands ont traduite récemment dans leur langue.

Le sixième siècle constitue donc une première renaissance des lettres, et une renaissance chrétienne. A la fin de ce siècle et au commencement du VIIe, les invasions des Francs et des Ostrogoths causent de nouvelles perturbations. Toutefois l'école de Gap, sous la conduite de saint Arige, acquiert une telle renommée que l'élite de la jeunesse italienne vient s'y former à la connaissance des sciences et des lettres. De cette époque date l'abbaye de Fécamp 664, et celle de Saint-Wandrille, un des plus beaux édifices de France, 680. Celle de Saint-Michel n'apparaîtra qu'au VIIIe siècle.

Le début de celui-ci est rempli de malheurs. Charles Martel, qui avait rendu un si grand service à l'Europe chrétienne, commet une imprudence. S'immisçant d'une manière arbitraire dans le gouvernement de l'Eglise, il nomme aux évêchés des « gens laiz » qui sont loin d'avoir pour les études, le zèle du clergé légitime ; enfin les Sarrazins et les Goths ravagent nombre de provinces. Par contre, c'est le moment où les écoles fleurissent en Irlande, et où Bède, dont nous avons parlé, y répand une lumière éclatante.

La décadence a donc gagné beaucoup d'écoles quand Charlemagne monte sur le trône, et son œuvre constitue une seconde restauration.

La première force de Charlemagne est dans son union avec la Papauté et les évêques de l'empire. C'est d'accord avec eux qu'il réorganise l'Europe chrétienne et prend toutes ces mesures qui lui valent le nom de Protecteur des lettres. Par son influence et par celle d'Alcuin, les écoles fermées ou détruites se rouvrent, et les études reprennent leur essor. En 786 il fait venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique ; en 787 il écrit une circulaire aux évêques pour la création d'établissements scolaires sur tous les points de son empire où il n'y en aurait pas encore. « Chaque évêché et chaque monastère, dit-il, doivent avoir leur école ». Au concile provincial de Vaison, dont nous avons parlé, d'autres avaient succédé, ordonnant aussi au clergé d'instruire les enfants, et généralisant ainsi l'initiative privée des évêques et des religieux : tels sont les conciles de Tours, 576, Rouen, 700. En 789, Charlemagne reprend à Aix-la-Chapelle les traditions de celui de Vaison et recommande aux prêtres de tenir des

écoles dans leurs paroisses. En 797, nous trouvons le célèbre capitulaire de Théodulfe, évêque d'Orléans, très souvent cité : « Que les prêtres établissent des écoles dans les bourgs et les villages, et si quelqu'un de leurs paroissiens veut leur confier ses enfants pour apprendre les lettres, qu'ils ne refusent pas, mais accomplissent cette tâche avec une grande charité (1) ». D'autres évêques s'approprient les prescriptions de Théodulfe, et les communiquent à leur clergé (2). Plusieurs conciles appuient les ordonnances de Charlemagne et de ses évêques, celui de Mayence, par exemple, exhortant le peuple chrétien à envoyer les enfants aux écoles (3).

En faisant une obligation aux prêtres des bourgs et des villages, d'apprendre aux enfants la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul et la musique, Charlemagne ajoute autre chose : c'est qu'ils ne doivent exiger des élèves aucune rétribution. Nous verrons plus tard le concile de Latran recommander aussi la gratuité de l'enseignement. « L'Eglise, dira-t-il, étant obligée de pourvoir aux besoins spirituels et corporels des indigents, nous ordonnons qu'il y ait dans chaque église cathédrale, pour l'institution des pauvres clercs, un maître à qui on assurera un bénéfice suffisant et qui donnera gratuitement ses leçons. On rétablira les anciennes écoles dans les autres églises et monastères où il y a fondation à ce sujet ; on n'exigera rien pour la permission d'enseigner, et *on ne la refusera point à celui qui est capable* (4) ». La gratuité de l'enseignement n'est donc pas chose nouvelle ; seulement, au Moyen-Age, il était gratuit et ...... clérical : voilà ce qui gêne.

La chronique de Saint-Denis, relatant les Gestes de Charlemagne, dit : « Tant mouteplia et fructifia la doctrine à Paris et par tout le royaulme de France, Dieu merci, que la fontaine de doctrine et de sapience est à Paris aussi comme elle fut à Athènes et à Rome ». Un homme de notre XIXe siècle, qu'on n'accusera pas d'obscurantisme, Ampère, prononçait en 1837 ces paroles à l'Institut de France : « Charlemagne avait probablement établi plus d'école primaires qu'il n'en existe aujourd'hui ». On sait du reste que lui et même ses filles, s'occupaient de reproduire les anciens manuscrits.

Les écoles ne tardent pas à se dédoubler ; preuve qu'elles renferment un grand nombre d'élèves. Une assemblée d'abbés et de moines tenue à Aix-la-Chapelle en 817, décide que les écoles intérieures des monastères ne recevront plus que des oblats et des moines, et qu'il y

(1) Hardouin.
(2) Maggiole.
(3) Hardouin.
(4) Labbe et Cossart : Collection des Conciles, 1671.

en aura aussi de cette sorte dans toutes les abbayes de quelque importance ; puis, que des écoles extérieures seront ouvertes aux clercs et aux laïques qui les voudront fréquenter. On se conforme à cette prescription. La biographie de Guillaume, abbé de Fécamp au XIe siècle, rapporte que ce dernier institua dans tous les monastères dont il était chargé, des écoles sacrées où, pour l'amour de Dieu, des Frères instruits et propres à l'enseignement, distribuaient gratuitement le bienfait de l'éducation à tous ceux qui se présentaient, sans acception de personnes. Avec le pain de l'intelligence, beaucoup recevaient, dans ces monastères, la nourriture matérielle, quand ils n'avaient pas les moyens de se la procurer. « Et parmi ceux-là, ajoute le biographe, plusieurs prirent l'habit monastique ». Certes ! ce n'était pas rabaisser et mépriser le pauvre, que de lui offrir, avec le morceau de pain qui devait soutenir son corps, la nourriture de l'intelligence qui devait élever son âme au niveau des plus grands, des meilleurs.

Mais reprenons notre marche, car le IXe siècle nous fournit d'autres témoignages. Un synode tenu en l'année 805 ordonne : 1° que les lectures qui se faisaient dans les églises, se feraient d'une manière distincte — 2° que le chant serait appris selon la méthode et la règle de Rome — 3° que les greffiers et les notaires cesseraient d'écrire d'une manière illisible — 4° que les enfants seraient envoyés aux écoles pour étudier la médecine. Les conciles provinciaux d'Arles 813, Paris 829, Valence 855, s'occupent des écoles. Le premier assimile les parrains aux pères, dans l'obligation de faire instruire les enfants. Un capitulaire de Hérard de Tours prescrit aux prêtres d'avoir des écoles et des bons livres ; une ordonnance de Vauthier d'Orléans rappelle la même obligation ; une autre de Hincmar de Reims enjoint aux visiteurs des provinces, de s'informer si chaque prêtre a chez lui un clerc qui puisse tenir école. Certains critiques ont affirmé que les écoles dont il est question dans ces textes, étaient uniquement destinées au recrutement du clergé. Ces critiques restreignent, sans preuves évidentes, le sens d'expressions générales ; mais, de plus, on peut leur opposer un texte presque contemporain, c'est la Constitution de Riulfe, évêque de Soissons, 889, rappelant aux prêtres la modestie dont ils ne doivent jamais se départir en gouvernant leurs écoles, et leur défendant d'y recevoir des filles avec des garçons. Etait-il besoin d'une ordonnance spéciale pour interdire aux filles l'entrée d'écoles qui auraient été destinées exclusivement aux clercs ?

L'empire de Charlemagne, fait d'éléments divers, se désagrège bientôt après la mort de l'illustre empereur, et il s'ensuit un peu de désarroi dans ses institutions. En 859 nous sommes témoins de tentatives faites pour restaurer certaines écoles, parce que « cette inter-

ruption des études amène l'ignorance de la foi, et la disette de toute science ». Tout cela est entrepris ou conduit par l'Eglise. M. Duruy reconnaît la grande mission qu'elle a remplie au Moyen-Age dans l'éducation des masses. En 1863, faisant un rapport à l'empereur sur la liberté de l'enseignement primaire, il dit : « L'Eglise, qui a été la dépositaire de toute science, distribuait le pain de l'esprit comme celui du corps : gratuitement. »

Au xe siècle, les ravages des Normands, la faiblesse des rois, les luttes des seigneurs, entravent l'action de l'Eglise ; écoles épiscopales, paroissiales, monastiques, toutes ont à souffrir. L'an mil est franchi. Dès le début du xie siècle, Fulbert, archevêque de Lyon, témoin des dévastations des Barbares, voyant son clergé succomber de misère et souffrir de la faim, travaille de tous ses efforts à guérir ces maux nombreux. Au premier instant de calme, les études reprennent leur cours ; c'est le commencement d'une 3e renaissance, propre surtout à notre pays. A Saint-Etienne de Caen, Lanfranc (1005-1089) compte plus de quatre mille auditeurs. Il croit fuir dans la solitude de l'abbaye du Bec un renom qui le poursuit, des honneurs dont il ne veut pas, et se trouve porté malgré lui au siège de Cantorbéry. Les fameuses abbayes de Solesmes et de Jumièges datent de cette époque. Celle de Cluny, qui avait été fondée en 910, donne naissance en 1098 à l'abbaye de Cîteaux, illustrée, non seulement par saint Bernard, mais par le grand nombre d'institutions qui en sortent, et qui répandent l'instruction en France et dans toute l'Europe. Onze cent vingt-huit monastères avaient été fondés au xe siècle ; 326 s'élèvent au xie ; 702 au xiie, ce qui fait autant d'écoles, sans compter celles du clergé séculier. Une grande popularité s'attache à l'école de Reims que Gerbert avait rendue célèbre et que préside maintenant saint Bruno, futur fondateur des Chartreux. Lyon passe pour la nourrice de la philosophie. Lanfranc et saint Anselme donnent une telle célébrité à l'abbaye du Bec qu'on voit les étudiants y accourir de la Bretagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne et des pays du Nord. Certaines abbayes virent alors autour de leurs murs jusqu'à 7.000 étudiants, plus que Paris n'en posséda aux temps modernes. Ces foyers d'émulation étaient européens ; les nations les plus diverses s'y donnaient rendez-vous. Les écoliers parcouraient le monde pour entendre sur chaque branche de savoir, les maîtres les plus renommés. Paris tenait le sceptre de la théologie et de la philosophie ; mais dès le xiie siècle, on lui reproche un certain dédain des traditions littéraires, sacrifiées aux aspects austères de la dialectique. La grammaire alors, porte d'entrée dans les arts libéraux, ne comprenait pas seulement les règles du langage, mais une connaissance raisonnée des poètes et de la littérature profane. Cependant, c'était une croyance européenne,

dit Hurter dans sa *Vie d'Innocent III*, que, pour avoir dans sa patrie considération et crédit, il fallait avoir passé sa jeunesse à Paris, et suivi les leçons de ses professeurs. De l'Allemagne, de la Norwège, du monde entier, les étudiants y affluaient ; la noblesse prenait part à ce mouvement. C'est des Anglais qu'il est dit, dans une chronique du XIIe siècle :

Filii nobilium dum sunt juniores
Mittuntur in Franciam fieri doctores.

Comme si l'on eût voulu réparer le temps perdu pendant le ralentissement du Xe siècle, c'est une ardeur immense pour l'étude, qui s'empare des esprits au commencement du XIIe. « De tous côtés, dit Guibert de Nogent, on se livre avec fureur à l'étude de la grammaire, et le nombre croissant des écoles en rend l'accès facile aux hommes les plus grossiers. Vers la fin du siècle, le monde chrétien se trouve couvert de ces institutions qui, avant de céder la place aux Universités, brillent d'un vif éclat. Non seulement les écoles monastiques rivalisent avec celles des évêques, mais voici que l'enseignement libre, c'est-à-dire donné par des maîtres indépendants, commence à prospérer. Parmi les écoles libres, on peut citer celles de Tours, Montpellier, Clermont, Paris. Ce sont, dans cette dernière ville, les 10 ou 12 écoles de la montagne Sainte-Geneviève qui, se formant en corporation, donneront lieu à l'Université de Paris, modèle de tant d'autres Universités.

L'immense réseau enseignant qui couvre alors la France, enveloppe surtout la Normandie. Ce que l'amour de la science accomplissait pour certains hommes, l'intérêt le faisait pour d'autres. Sur cette terre classique du plumitif, tous les paysans, sachant lire et écrire, portaient une escriptoire à leur ceinture, et bon nombre d'entre eux n'étaient pas étrangers au latin.

Si les nobles, voués par leur naissance au métier des armes et aux exploits chevaleresques, trouvaient moins de temps ou avaient moins de goût pour l'étude, beaucoup d'entre eux cependant suivaient l'impulsion donnée. Plusieurs participent même au mouvement poétique de la France. Bertrand de Born, Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour se font un nom dans le Midi ; Thibaut de Champagne, dans le Nord. Les premiers chroniqueurs qui aient écrit en français, Villehardouin, Joinville, sortent des rangs de la noblesse. En 1377, on verra les enfants des plus grandes familles mêlés à ceux des roturiers, suivre les cours de l'Université nouvellement fondée. On a parlé d'actes nombreux, non signés par des seigneurs, sous prétexte que leur qualité les dispensait d'apprendre à écrire, ce qui, a-t-on dit, était constaté dans ces actes mêmes. Nul doute que certains seigneurs,

tout entiers à leurs habitudes guerroyantes, aient montré peu d'enthousiasme pour acquérir des connaissances ; mais cette ignorance à été exagérée et trop généralisée. Ce qui, d'abord, empêche de constater jusqu'où elle allait, c'est que les actes dont on se prévaut, n'ont jamais existé. « On peut mettre le ban et l'arrière-ban des paléographes, dit un érudit, au défi de produire une seule charte où cette formule soit énoncée » (1). Et on trouve au contraire des preuves qui restreignent cette ignorance. En 1059 a lieu le sacre du jeune Philippe, fils du roi Henri Ier. Au commencement de la Messe, avant l'Epître, l'enfant lit et signe sa profession de foi ; il n'avait alors que sept ans (2). Saint Louis et d'autres laïques de son temps lisaient les écrits des Pères dans le texte original. On assure que Du Guesclin, si batailleur dans son enfance, ne savait ni lire ni écrire. Cela fût-il vrai, il n'en resterait pas moins un des hommes qui ont le plus honoré la France. Mais il savait écrire. On a de lui au moins deux signatures : l'une du 23 novembre 1374; l'autre, de 1377, au bas d'une pièce où il fait don au duc d'Anjou, du château de Cachan, près Paris, « quoique celui-ci ne le lui ait pas demandé, mais parce que celui-ci, dans sa jeunesse, y avait longtemps demeuré avec plaisir ». Le Connétable signe Btrain. Le B porte un signe nommé *tilde*, qui remplaçait souvent *er*.

(1) Ch. Louandre: *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1887.
(2) On trouve dans Guizot la traduction de cette profession de foi.



CHAPITRE IV

DERNIÈRE PÉRIODE DU MOYEN-AGE
AUTRES PREUVES D'EXISTENCE DE NOMBREUSES ÉCOLES

Le Moyen-Age n'a rien qui ressemble à nos statistiques modernes. On faisait tout ce qu'on pouvait, tandis que nous nous occupons surtout d'additionner ce que nous faisons. Il n'existe donc pas de catalogues révélateurs ; il n'y avait pas d'administration uniforme dont l'étude nous fasse connaître d'un coup, l'esprit et les tendances générales. L'érudition se fait en ce cas de pièces et de morceaux. L'existence des écoles est révélée ici par le jugement d'une officialité ou d'un tribunal quelconque en matière civile ou criminelle ; là, par le décret d'un concile, par un acte de donation ; ailleurs par une enquête, ou un procès de canonisation dans lequel il est question du régent d'une école. Ces documents divers et disséminés sont, pour ainsi dire, innombrables. Quelques-uns ont vu le jour ; beaucoup sont inconnus. Qui voudrait s'en aller par la France, fouillant le trésor précieux et honorable de nos vieilles annales, en rapporterait une moisson glorieuse. Et quand on pense combien ont dû périr dans nos cataclysmes successifs, nos différentes révolutions, on se dit qu'il y avait plus d'établissements d'instruction que nous ne le croyons.

Une autre raison encore le fait supposer. Quand on étudie le grand mouvement littéraire, artistique et scientifique du douzième et du treizième siècle, on voit qu'il a dû être préparé. Quand on a devant les yeux le tableau des Universités fondées du XIII[e] au XV[e] siècle en différents pays de l'Europe, et surtout en France ; quand on considère la multitude des collèges dont elles se composaient, les privilèges concédés aux écoliers et aux maîtres par les Papes et les rois ; le grand

nombre de bourses enfin, fondé en faveur des étudiants pauvres, on sent bien qu'un pareil mouvement n'a pas surgi tout d'un coup sans avoir été amené par de lointains antécédents. Si lent que paraisse pendant le Moyen Age le progrès des études, il existe, il s'achemine au milieu de mille obstacles vers le large débouché du XIII[e] siècle, et c'est parce qu'il a beaucoup ramassé d'adeptes sur sa route, qu'il faut au débouché cette ampleur et cette largeur. On n'a pas cherché des écoliers pour remplir les Universités ; on a créé les Universités pour recueillir les écoliers trop nombreux, débordant de tous les côtés. Le développement que nous verrons prendre à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur, suppose nécessairement l'existence d'un enseignement primaire. « On ne saurait donc méconnaître, ajoute M. Charles Jourdain, que l'éducation de la jeunesse n'ait été une des plus constantes préoccupations de l'Eglise et de la royauté, des seigneurs féodaux et de la bourgeoisie (1) ».

Avant de passer à la période 'décisive des Universités, recueillons donc encore pour les derniers siècles du Moyen Age, quelques-uns des documents dont nous parlons.

En exposant les malheurs engendrés par l'effroyable peste de 1348, un chroniqueur dit : « On trouvait alors peu de maîtres qui sussent ou qui voulussent apprendre les rudiments de la grammaire aux enfants, dans les maisons, villages, et même dans les villes closes ». Or, cette disette de maîtres est signalée là comme un fait exceptionnel.

Dans son ouvrage sur la *Condition de la classe agricole en Normandie*, M. Delisle parle ainsi : « De nombreux documents établissent combien les écoles rurales étaient multipliées en cette province au XIII[e] siècle et aux suivants ». Il en signale 33. Son enquête, un peu restreinte, a été étendue et approfondie par M. de Beaurepaire à qui les archives de la Seine-Inférieure, ont fourni les preuves irrécusables de l'existence d'un plus grand nombre dans le XII[e] siècle. Et ces écoles ne se rencontrent pas seulement dans des localités populeuses ; d'humbles villages en sont pourvus, villages dont quelques-uns ont trop peu d'importance aujourd'hui pour former des communes. La mention de ces écoles de paroisse, avec l'indication sommaire des documents qui en ont révélé l'existence, forme un très long et curieux chapitre du livre de l'érudit normand. Quelle induction tirer de là ? « Quand on rencontre, dit M. de Beaurepaire, des écoles dans des localités d'aussi mince importance que celles que nous avons énumérées, on ne peut douter qu'il n'y en ait eu, sinon dans toutes les paroisses rurales, au moins dans le plus grand nombre ».

A l'autre extrémité de la Normandie, dans le département actuel de

(1) *Mémoires sur l'éducation des femmes au Moyen-Age.*

la Manche, l'abbé Trochon a retrouvé des traces des écoles de Coutances; et la vie du B. Thomas de Biville, chapelain de saint Louis, lequel auteur est contemporain de cette époque, nous apprend que Thomas enseigna en plusieurs écoles de son pays.

« On a cru longtemps, dit M. Siméon Luce, que le Moyen-Age « n'avait rien d'analogue à ce que nous appelons l'instruction pri- « maire. C'est une grave erreur. A chaque instant, il est fait mention « d'écoles dans les actes où on s'attendait le moins à trouver des « documents de ce genre, et l'on ne peut douter que, même pendant « les années les plus agitées du quatorzième siècle, la plupart des « villages n'aient eu des maîtres enseignant aux enfants la lecture, « l'écriture et un peu de calcul » (1).

M. de Charnasse a pu retrouver 8 des anciennes écoles de l'Autunois; M. Quantin en a retrouvé 28 dans l'Yonne; M. Serrurier, 10 dans les Pyrénées occidentales; M. de Resbec, 11 dans le département du Nord; M. Babeau, 7 dans l'Aube; M. A. Bellée, 9 dans la Sarthe; M. L. Maître, 3 dans le comté nantais; M. C. Port, 13 dans le Maine-et-Loire; M. de Jussieu, 5 dans la Savoie. Une sentence arbitrale de l'an 1216 entre le doyen et le chapitre de Saint-Apollinaire, de Valence, porte que le Chapitre nommera le maître des écoles. Dans un acte du Doyenné, datant de 1471, il est établi que le doyen a droit de surveillance sur les écoles à Valence et dans tout le diocèse, hormis les lieux collégiés. On trouve également dans le Dauphiné des actes relatifs aux écoles de Montbéliard XIIe siècle, puis de Romans, Montélimar, Briançon, Le Buis (2).

M. Battault a prouvé par des textes suffisants et décisifs (ainsi les qualifie M. Jourdain dans la *Revue des sociétés savantes* 1876) qu'en Bourgogne, à Châlons, par exemple, et dans beaucoup de villes et villages, on suit la trace des anciennes écoles à partir du XIIe siècle, dans la plupart des Cartulaires. M. Rameau en cite à Mâcon au XIVe, à Basgé au XVe.

On pourrait encore relever dans le Dictionnaire de pédagogie de M. Buisson le règlement des écoles de Bourg (Ain) en 1391, et la taxe scolaire de 1429 — l'indication des écoles de Moulins, de Jaligny en Allier, où l'on trouve, dès le XIIIe siècle un « Rector scholarum » — des renseignements sur celles de Marseille où l'on a découvert des diplômes accordés par les évêques au XIVe et au XVe siècle pour des écoles de paroisses, ainsi qu'une allocation octroyée en 1401 à l'école communale d'Antibes. Le même auteur nomme aussi les établisse-

(1) *Histoire de Duguesclin.*

(2) Dupré de Loire : *Instruction primaire dans la Drôme* — ou dictionnaire de Buisson.

ments d'études de Redon, 1096; Pornic, 1113; Quimper, 1260; Saint-Malo, 1350. Dans cette dernière province, de Bretagne, le docteur Dupuy signale encore les écoles de Coezbriand, Nantes, Rennes, Vannes, Tréguier. « Certainement, ajoute-t-il, l'instruction « y était moins répandue au xv[e] siècle qu'elle ne l'est au xix[e]; mais « on ne peut pas dire qu'elle fût négligée. Le seigneur pour administrer ses domaines; le marchand, pour tenir ses comptes; le « gentilhomme pauvre ou le bourgeois ambitieux pour exercer quelque fonction lucrative dans le notariat ou la judicature, avaient « besoin de s'instruire. Les notables de chaque paroisse pouvaient « devenir fabriqueurs et trésoriers. Ils avaient recettes à noter, « dépenses à enregistrer. Comment faire si l'on ne sait écrire? aussi « les illettrés deviennent-ils rares parmi les nobles, les bourgeois, « et même parmi les paysans possédant quelque aisance ».

Un canon du concile de Cognac présidé en 1260 par Pierre, archevêque de Bordeaux, interdit aux écoliers les combats de coqs; donc les écoles fonctionnent et sont fréquentées dans la province ecclésiastique de Bordeaux. L'abbaye de la Sauve reçoit, pour les instruire, de nombreux enfants du voisinage (1). Dans le texte de l'hommage rendu en Guyenne par les serfs questaux à leurs seigneurs, il est dit que ceux-là s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école sans la permission desdits seigneurs. Que cette clause soit motivée par les raisons que pouvaient avoir les suzerains de ne pas voir les enfants de leurs vassaux fréquenter les écoles de seigneuries rivales, là n'est pas la question; mais une telle clause ne serait pas insérée si les écoles rurales eussent été inconnues au pays. Les archives de Bordeaux citent, en 1414, dans la liste des notables de la ville, M[e] Jehan Andrieu « meste de l'eschola ». M. Maggiole mentionne les règlements donnés aux écoles de Mende 1286, 1296, et la nomination de maîtres pour cette ville en 1331 et 1361 (2). En 1240, on trouve des écoles presbytérales dans toutes les paroisses de Toul. Des institutions presbytérales et d'autres, monastiques, sont citées à Nancy en 1221, 1298, 1342, 1484; une école est signalée à Vézelise en 1292.

Différents autres ouvrages prouvent l'existence d'écoles à Amiens au xv[e] siècle; à Abbeville, Corbie (3); à Saint-Ouen, Goupillières, Decize, dans la Nièvre. En 1336, les bourgeois de Decize se plaignent au Chapitre de Nevers, du maître qui gouverne leur école, et menacent d'envoyer leurs enfants s'instruire ailleurs s'il n'est destitué (4).

(1) Histoire de l'abbaye. 1844.
(2) Instruction primaire dans les Hautes-Cévennes.
(3) Recueil de documents inédits pour l'histoire du Tiers-Etat.
(4) Archives départementales.

Un ouvrage récent suit les traces des anciennes écoles de Réthel (1). Les questions scolaires paraissent aussi jouer un grand rôle dans la vie municipale d'Alby, la Rochelle, Reims (2). Il en serait de même à Haon-le-Châtel, Loire (3). De même encore à Montauban, Montfort-l'Amaury, Sisteron, Saint-Léonard, Mortain, Clermont en Auvergne, Beaune, Chartres. Une ordonnance de l'évêque de Chartres prescrit aux curés d'avoir un clerc pour instruire les enfants. De même enfin à Nîmes (4).

Une preuve également convaincante de la diffusion de l'instruction primaire au Moyen-Age, c'est le grand nombre de clercs mariés qui se trouvent alors dans les campagnes. « Assez rares aux époques antérieures, dit M. Siméon Luce dans son histoire de du Guesclin, frappés de mesures répressives par les Papes vers la fin du XIIIe siècle, les clercs mariés se multiplient au XIVe, à la faveur du relâchement de la discipline ecclésiastique, et ils deviennent si nombreux à tous les degrés de la société, qu'ils forment une classe nouvelle, en dehors de la hiérarchie ecclésiastique et des Ordres religieux. La cléricature est comme une carrière ouverte aux amis des lettres et de l'étude. Il y entre à la fois des nobles et des gens du peuple. Cette classe ne comprend pas seulement des tabellions, des avocats, des commerçants, qui portent la tonsure et relèvent par conséquent de la justice épiscopale ; non ! toutes les professions y sont représentées. En Normandie, un certain nombre de riches paysans sont à la fois clercs et vavasseurs. A Louviers, à Tournay, on trouve des clercs jusque parmi les teinturiers et leurs apprentis. C'est une classe embrassant l'élite de ce que nous appellerions aujourd'hui la société laïque. On n'en fait partie que si on possède les premiers éléments de l'instruction, car, outre qu'il y a un droit à payer, au roi si on est bourgeois, ou au seigneur si on relève de quelque justice féodale, il faut savoir lire et écrire pour être admis à la tonsure. Les registres de l'Archevêché de Rouen ont conservé le chiffre des jeunes gens qui la reçurent au XVe siècle. On en compte 5.229 de 1458 à 1466. Pour qu'un si grand nombre eût reçu les premiers éléments de l'instruction, il ne manquait donc pas d'écoles pour les leur donner.

D'autres preuves se trouvent dans certains contrats d'apprentissage ou de tutelle. Il est souvent stipulé que le pupille ou l'apprenti, parfois même un enfant placé dans une maison comme serviteur, sera mis aux écoles et instruit selon sa condition. On lit dans M. de Beau-

(1) Traditions de charité dans le Réthelois, 1878.
(2) Archives départementales de ces villes.
(3) Un maître d'école à Haon-le-Châtel.
(4) Goiffon. Instruction publique à Nîmes.

repaire : « En 1398, J. Miles en baillant pour six ans à G. Louvet, de la paroisse de Royville, son fils Colinet pour serviteur, stipule que le maître trouvera à l'enfant toutes ses nécessités de boire, mangier, chaussier et tenir à l'eschole. » Toutes précaires que fussent les conditions avant nos découvertes modernes, l'enfant du peuple n'était donc pas encore si déshérité qu'on le croit.

En 1393, c'est un artisan de Saint-Cande-le-Jeune qui, en baillant à un maître mirouier Cl. de Toucques, son jeune fils Perrin pour 9 ans, l'oblige à tenir son apprenti à l'école pendant les 3 premières années ; à lui trouver les livres nécessaires ; à payer son escholage si besoin est, et à lui apprendre son métier pendant le reste du temps de l'apprentissage. Et l'article 220 de la *Coutume de Normandie*, relatif à la garde-noble, porte que : « où les seigneurs ne feraient leur devoir, tant de la nourriture et entretènement que de l'éducation des soubzaages, les tuteurs ou parents se pourront pourvoir en justice pour les y contraindre ». Cet usage, du reste, n'est pas particulier à la Normandie. Dans l'*Essai sur l'organisation de l'industrie à Paris au* XIII[e] *et au* XIV[e] *siècle*, par Fagniez, on trouve pour Paris des conditions semblables.

Les Conciles provinciaux ou nationaux prenaient soin de rappeler leurs obligations aux parents et aux maîtres. « Les parents, dit un de ces textes, doivent faire instruire leurs enfants ; ce devoir est pour eux aussi rigoureux que celui de les nourrir quand ils ont faim, et de les réchauffer quand ils ont froid. » — Et ailleurs : « Il y a des pères que leur misère empêche d'envoyer leurs enfants à l'école ; le faible travail de ces jeunes bras vient en aide à la famille et lui procure quelques miettes de pain. Pour concilier le dénuement matériel avec le dénuement intellectuel, on ouvrira les écoles, les dimanches et les jours de fête ; les pauvres petits enfants y seront reçus après l'office des Vêpres, et le maître leur enseignera les mêmes choses qu'il enseigne aux enfants plus riches. » Quelle sollicitude ! et comme l'Eglise pense bien à tenir compte de toutes les nécessités !

M. de Beaurepaire remarque que la qualité d'*escholier* est prise souvent dans des actes civils ou religieux comme titre d'honneur, et qu'on la préfère même quelquefois à celle d'écuyer ou de noble homme. Les signatures d'un grand nombre de documents montrent encore que, dès le XIII[e] siècle, l'instruction était largement répandue. Ainsi, en 1234, M. Delisle cite ce fait des vavasseurs de Troarn, certifiant par signatures autographes l'exactitude du censier de la baronnie, dressé par l'abbé Siffred. Sept vavasseurs sont présents ; tous les sept signent. Sans généraliser ce fait, on en peut au moins tirer des inductions, et conclure que beaucoup avaient profité des écoles créées.

Le degré d'instruction n'était, on le comprend, ni partout, ni constamment le même. Certaines provinces se trouvaient plus favorisées que les autres, la Normandie par exemple. Et, comme époque, la situation scolaire était bien plus satisfaisante au commencement du XIVe siècle qu'au milieu du XVe; mais, en général, toute l'instruction nécessaire était mise à la portée de toutes les classes, laborieuses ou autres. Le Catholicisme, dit M. E. Rendu, avait posé, comme pierre angulaire de son édifice de civilisation, l'enseignement du peuple aussi bien que celui des lettrés (1).

L'esprit chrétien formait donc l'atmosphère de ces études. L'instruction religieuse en était la base, et l'éducation y avait le sens que comporte son nom : elle élevait vraiment les âmes. Les images de Notre-Seigneur, de Notre-Dame et des saints patrons des écoles, ornaient les murs de la classe. Les exercices commençaient et finissaient par la prière. Et là se sont formées, qu'on le remarque bien, ces fortes générations qui ont porté haut, non seulement la croix, étendard du Christ, mais le drapeau de la France, symbole de son honneur. De là sont sortis, et des moines austères et des chevaliers sans reproche et sans peur. L'enseignement était sans doute moins étendu qu'aujourd'hui ; qu'importe ? s'il était suffisant. Le Catéchisme était la philosophie et la théologie du peuple ; il répondait aux désirs de son esprit, et donnait satisfaction aux aspirations de son âme. Nous avons peine à croire à cet état de choses ; et pourquoi ? Serait-ce parce que l'enseignement ne laisse pas de larges traces dans le budget d'alors ? L'Etat payait peu, c'est vrai ; mais tout le monde payait librement, et cela revenait au même. Les communes apportaient leur contingent ; les provinces le leur ; plus tard, l'Université fit de même. L'Eglise surtout payait, et les revenus de ces bénéfices qu'on a tant décriés, ont tenu dans les écoles nombre de pauvres clercs, ont fourni le nécessaire à la vie de plus d'un maître épris de la science. On voit, par les extraits des visites pastorales, que les évêques s'enquièrent toujours si chaque paroisse possède un régent capable.

Le Moyen-Age fut donc studieux, quoi qu'on en dise ; on voyait par les rues autant d'*escholiers* avec leur écritoire de corne pendue à la ceinture et leur rouleau de parchemin sous le bras, que d'écuyers avec leur rapière. Les prédicateurs de ce temps, si patiemment étudiés par M. Lecoy de la Marche, nous montrent souvent dans leurs sermons les petits enfants s'en allant par bandes aux escholes avec un alphabet pendu au côté (2). Car ils y allaient jeunes, et l'école s'ou-

(1) De l'instruction populaire dans l'Allemagne du Nord.
(2) *L'Enseignement au Moyen-Age.*

vrait pour eux dès l'âge le plus tendre, témoin, entre beaucoup d'exemples, saint Thomas, le rejeton de la noble et puissante maison d'Aquin, placé à l'âge de 4 ans chez les Bénédictins du mont Cassin. Avec un soin infini, on appliquait à ces intelligences jeunes et souples, le système gradué qui devait les conduire aux sommets de la science.

Nous ne voulons pas faire le procès à ceux qui ont calomnié le Moyen-Age, et relever les dires de tous les écrivains qui croient à une barbarie complète avant les XVIIe ou XVIIIe siècles, et même avant 1789. Un seul nous servira d'exemple. Voltaire a dit dans l'*Essai sur les mœurs:* « Figurez-vous des déserts où les tigres, les loups et les « renards égorgent un bétail épars et timide. C'est le portrait de « l'Europe pendant tant de siècles. La France elle-même croupit dans « cet avilissement jusqu'au seizième. » Voilà comment cet esprit railleur et sceptique juge le Moyen-Age tout entier. Qu'on en juge après lui! Ce qu'a fait la Révolution, c'est de centraliser les choses qu'elle n'a pas détruites; une autre manie, depuis, a succédé à celle-là; mais dans aucun dictionnaire français, centraliser ni laïciser n'ont jamais voulu dire : créer.

Une remarque encore avant de clore ce chapitre. La progression des études dans les siècles où nous sommes, mène peu à peu à cette centralisation qui sera le caractère des temps modernes. Ce sont les sciences d'abord qui tendent à l'unité ; puis, les institutions suivront. Ainsi, au XIe siècle, malgré le talent incontestable de plusieurs écrivains, leurs travaux restent isolés; la science, encore enfermée dans les monastères, semble trop timide pour venir au grand jour. Au XIIe siècle, la voilà qui s'affranchit de toute entrave, paraît au milieu des assemblées et donne ses leçons en plein air. Les croisades contribuent à cette émancipation en procurant aux esprits plus d'élan et un plus grand désir de popularité. On ne se contente plus d'instruire dans les écoles; on s'attaque aux masses le plus souvent qu'on peut. Saint Bernard, Yves de Chartres, Pierre le Vénérable, Pierre de Blois prêchent plus qu'ils n'écrivent. Les historiens de cette époque, Orderic Vital, Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry, Guibert de Nogent n'abondent pas à retracer les exploits des chevaliers, tant on se montre avide de les entendre. Les représentants de la philosophie eux-mêmes revêtent un autre caractère que celui de leurs devanciers. Abélard parle à la multitude, s'attire les applaudissements de la foule, et en remue toutes les passions; Guillaume de Champeaux transforme aussi l'enseignement philosophique en une sorte de prédication. Tous les lieux sont bons aux maîtres pour prendre la parole; on enseigne dans les cloîtres, les églises, les rues. A la fin du XIIe siècle, le Petit-Pont, à Paris, était bordé de maisonnettes dans lesquelles

Jean de Petit-Pont et ses disciples attiraient les passants pour les prêcher et les instruire.

Après avoir rapproché les esprits, cette tendance va joindre les sciences. Au XIIIe siècle, on veut systématiser les connaissances qu'on possède et en faire un seul corps de doctrine. Saint Thomas exécute ce travail pour la théologie ; saint Raymond de Pennafort le fait pour le droit canon; Vincent de Beauvais, dans son *Miroir général*, réunit toutes les connaissances de son temps sur le dogme, la morale, l'histoire et les sciences aaturelles. Les grands hommes de cette époque : saint Bonaventure, Albert le Grand, Guillaume de Paris, sont des encyclopédies vivantes, comme le témoignent leurs ouvrages.

Les institutions suivent ce mouvement. Dans la noblesse, il y a fraternité d'armes par l'institution de la chevalerie. Les artisans et les ouvriers se réunissent en corporations et confréries régies par des lois particulières. Les poètes s'organisent en sociétés de Troubadours. Les bourgeois s'unissent au profit de leurs libertés et forment les communes. C'est quand les clercs et les savants éprouvent aussi le besoin de former une corporation spéciale que naissent les Universités.



CHAPITRE V

LES UNIVERSITÉS. — COMMENCEMENTS DE CELLE DE PARIS



VERS le milieu du XI[e] siècle, à côté des écoles ecclésiastiques, quelques maîtres s'étaient établis à part pour enseigner librement. En 1292, le rôle de la taille donne les noms de 11 maîtres et de 1 maîtresse d'école, lesquels sont taxés au cinquantième. Il faut se rappeler que Paris n'était point alors ce qu'il est aujourd'hui; s'il avait débordé la cité, il ne s'étendait pas encore très loin sur chaque rive. Les murs d'enceinte construits par Philippe-Auguste vont, sur la rive gauche, de la *Tour de Nesle* (pavillon oriental de l'institut) à *la Tournelle*, et leur parcours est indiqué par la porte de Bussy, rue Saint-André-des-Arts; la porte des Cordeliers, rue de l'Ecole-de-Médecine; la porte d'Enfer, place Saint-Michel; la porte Saint-Jacques, près la rue Paillet; et la porte Saint-Victor, entre les rues de Thouin et Saint-Victor. Le demi-cercle formé par l'enceinte de la rive droite commençait à la *Tour qui fait le coin*, près du pont des Arts, et finissait par *la Tour Barbeau*, près du port Saint-Paul, en s'ouvrant par les portes : Saint-Honoré, rue Saint-Honoré; Coquillière, à l'entrée de la rue Coquillière; Montmartre, aux numéros 15 et 32 de la rue Montmartre; Saint-Denis, rue Saint-Denis, près l'impasse des Peintres; Saint-Martin, rue Saint-Martin; porte de Braque, rue de Braque, près des Archives nationales; porte Barbette, rue Vieille-du-Temple, près la rue Barbette; portes Baudet, place Baudoyer, et Bordet, rue de Fourcy.

En 1377, un règlement porte que les maîtres ne pourront enseigner que les garçons, et les maîtresses que les filles, à moins que le Chantre de l'église Notre-Dame, surveillant de ces écoles, en ordonne autrement. On voit par la disposition de ce règlement que Paris

comptait un certain nombre de maîtres et qu'ils étaient répartis en divers quartiers. En 1380, ces maîtres et maîtresses étaient au nombre de 63, dont 41 maîtres et 22 maîtresses; ou, du moins, c'est le nombre qu'en réunit le grand Chantre de Paris, Guillaume de Sauvarville, afin de leur donner les statuts qui les doivent régir et leur faire jurer de s'y conformer. Parmi les maîtres, quelques-uns avaient le titre de bachelier; d'autres, le titre de maître ès arts. Au xve siècle, Paris comptera 100 de ces écoles. Il y aura donc un élément libre dans l'Université. Mais reprenons celle-ci de plus haut.

Sur le revers de la colline Sainte-Geneviève, du côté du monastère Saint-Victor, et non loin du vieux bourg Saint-Marcel, s'élevaient dès le xii[e] siècle un certain nombre de petites maisonnettes entourées d'un jardinet, avec un puits, un figuier, un amandier, tout cela bâti ou planté sur les débris du palais de Julien, au milieu des restes de ses Thermes, de son Camp militaire, et descendant jusqu'au bord de la Bièvre. C'étaient autant de petits ermitages, couvrant la colline au midi, et servant de stations aux pèlerins qui allaient prier en foule la sainte patronne de Paris. Dans une de ces cellules avait vécu Guillaume de Champeaux; d'autres amis de la science et de la solitude lui avaient succédé ; et les ermitages étaient devenus peu à peu l'asile de fortes études. La renommée des maîtres qui les habitaient se joignant à celle des écoles monastiques, un nombre plus grand encore d'étudiants affluèrent à Paris ; ce nombre dépassait parfois celui des habitants. Il fallait les loger. C'est pour eux principalement que Philippe-Auguste fit reculer l'enceinte de la ville. Il était bien de Paris, la ville des lumières et la capitale du monde intellectuel, de s'agrandir pour recevoir tous les hôtes de la science. Une ère nouvelle s'ouvre alors, et des institutions spéciales vont satisfaire ce besoin dévorant de savoir : ce sont les Universités.

On pourrait faire remonter les annales de l'Université de Paris à ces écoles florissantes où enseignaient Guillaume de Champeaux, Abélard, Pierre Lombard, dans la première moitié du xii[e] siècle; mais le corps de maîtres et d'écoliers connu sous ce nom et le premier document où il en soit question, ne datent que de l'an 1200, et sont dus à Philippe-Auguste. Il réunit par les liens d'une commune constitution les écoles de la montagne Sainte-Geneviève et l'école épiscopale de Notre-Dame. Une entente ne tarde pas non plus à se faire entre les divers professeurs de Paris et ceux des cloîtres où ils avaient d'abord enseigné séparément; de façon que le double élément : clérical et laïque, clergé régulier et clergé séculier, entra dès l'origine dans la formation du célèbre corps dont le nom indique le but : *Universa universis :* enseigner tout à tous.

On commençait en effet à comprendre le lien qui unit les branches

des diverses connaissances; *Universitas rei litterariæ:* l'enseignement devait embrasser l'universalité des lettres divines et humaines. C'est pourquoi, aux sciences du Trivium et du Quadrivium, Philippe-Auguste ajouta l'étude de la médecine, du droit romain et du droit canon. Dans les actes ou ordonnances concernant maîtres et écoliers, on se servait de la formule : *Sciat universitas vestra :* que votre totalité sache.....

C'est de concert avec le légat Robert de Courçon, agissant au nom d'Innocent III, que l'aïeul de saint Louis donna au corps nouveau, en 1215, ses statuts réguliers, et l'Université prit le nom de fille aînée du roi. Elle admettait sans distinction tous ceux qui désiraient s'instruire. Son enseignement était gratuit, car elle voyait dans les vérités scientifiques, comme dans la vérité religieuse, un bien spirituel, c'est-à-dire un don de l'Esprit-Saint, lequel ne pouvait, à ce titre, se vendre ni s'acheter sans qu'il y eût crime de simonie. Le haut enseignement y ressortissait de l'autorité pontificale. Il dut à cette juridiction ce caractère d'universalité que les papes, du haut de leur siège apostolique, communiquent à toute institution chrétienne.

Philippe-Auguste, de son côté, avait concédé aux écoliers de n'être justiciables que de l'Eglise épiscopale. Affranchie ainsi au dehors de toute atteinte féodale; au dedans, forte de l'esprit chrétien, l'Université pouvait et devait faire de grandes choses. Les abus qui résultèrent parfois de son organisation ne sauraient faire oublier ses bienfaits. « Ses 25,000 écoliers, dit M. Lavallée (1), obtinrent de si grandes franchises qu'ils formèrent dans la ville un monde à part, exempt de toute juridiction municipale, libre parfois jusqu'à la licence, ennemi des bourgeois, insolent, tumultueux.... foyer d'intelligence et de grandes idées toujours, mais souvent de subtilités et de troubles. »

Cet immense concours d'hommes studieux de tout âge et de tous pays, s'explique par la rareté des livres à cette époque. L'enseignement oral était tout; on n'avait guère d'autre moyen d'instruction. Les premières universités étaient donc des corporations d'étudiants qui se groupaient autour de maîtres célèbres. On les classait par nations. Le droit de professer ne tarda pas à être soumis à des conditions : il fallut une *licence*. On s'y prépara par degrés, et de là naquirent les *grades universitaires*. L'organisation ne fut pas complète d'un seul coup, mais se fit peu à peu. Un édit du 16 janvier 1340 accordait aux écoliers l'exemption des tailles, des péages et autres impôts. Des facilités de toutes sortes vinrent se joindre à ce privilège, ainsi que des bourses, des demi-bourses, de nombreuses réductions pour les élèves

(1) *Hist. des Français*, t. I.

pauvres. C'était encore l'instruction gratuite ou peu onéreuse, imitée des couvents et que notre XIXe siècle croit avoir inventée.

L'Université de Paris acquit bientôt une renommée immense. Non seulement elle servit de modèle aux autres universités de France et à celles d'Allemagne, mais pour être réputé savant, il fallait avoir étudié chez elle, et de tous les pays on venait s'asseoir sur la paille de ses écoles. « Elle fut au moyen âge, dit M. Cousin, la grande école de l'Europe et la conseillère des rois » (1). A la fin du XIIe siècle, on compte 1 pape, 20 cardinaux, 50 archevêques ou évêques qui avaient suivi ses leçons. Ce florissant état de l'enseignement valut à Paris le nom de cité des philosophes : *Civitas philosophorum* (2). Ni l'Egypte, ni Athènes, ni Rome n'avaient rien eu qui surpassât ce foyer du savoir. Citadelle le plus souvent de la foi catholique, comme l'appelle M. Guizot (3), l'Université dut parfois à l'effervescence de ses membres d'être moins irréprochable. Il lui arriva de prendre en face des papes une allure trop indépendante, et, pour soutenir les rois de France en des mesures plus ou moins légitimes, d'entrer en lutte avec le Saint Siège. Ce fut rare, il est vrai, et les services rendus par elle à l'Eglise l'emportent de beaucoup sur ses vélléités d'insubordination, mais cela explique pourquoi les souverains Pontifes ont marqué parfois quelques préférences pour les écoles des franciscains et des dominicains, soutiens impartiaux de l'orthodoxie.

L'Université de Paris était divisée en sept corps : les 3 facultés de théologie, de droit et de médecine; et les 4 nations de France, Normandie, Picardie, Angleterre, cette dernière remplacée plus tard par celle d'Allemagne. Ces quatre nations constituaient la faculté philosophique ou des arts, comme on disait alors. On désignait donc sous le nom d'*Artiens* tous ceux qui n'étudiaient encore que les sciences naturelles et la philosophie. Chaque étudiant était enseigné dans sa langue. Chaque faculté avait ses classes, son conseil et son doyen à part, sous l'autorité du recteur. Quant à la licence ou droit d'enseigner, elle était conférée par le chancelier de l'église Notre-Dame, qui représentait le Pape auprès de l'évêque et de l'Université de Paris.

La capitale de la France offrait du reste un séjour agréable et une grande abondance de toutes choses. Peuple hospitalier comme nous le fûmes toujours, nous avions déjà des privilèges royaux qui assuraient aux étrangers bienveillance et protection. Anglais, Allemands, Italiens, Espagnols, Lombards et Siciliens, Brabançons et Flamands, sans compter les Persans, les Syriens et les Arméniens, chez nous

(1) Collection de documents inédits pour l'histoire de France.
(2) JOURDAIN.
(3) *Civilisation française.*

se donnait rendez-vous l'élite de la chrétienté. Des princes destinés au trône venaient y chercher les connaissances qu'ils ne pouvaient acquérir ailleurs. Il en était de même des seigneurs de tous les pays, ce qui contribua à donner aux mœurs cette politesse et cette élégance dont Paris a conservé l'héritage. Aussi l'histoire de l'Université de Paris touche-t-elle à tout; elle s'étend sur la France et l'Europe; c'est l'histoire même de la théologie, de la science, des lettres prenant possession du royaume très chrétien et agissant par lui sur les éléments du monde catholique. Voilà pourquoi saint Louis se glorifiait de protéger l'Université, et respectait fidèlement les privilèges qui la rendaient justiciable de la seule autorité religieuse.

Veut-on, par un simple trait, se faire une idée de la sollicitude du gouvernement pour les études et pour les écoliers? La coutume de s'asseoir sur la paille pour assister aux leçons des maîtres, amenait dans le quartier des écoles beaucoup de gens faisant ce commerce. La rue du Fouarre (ou fourrage) tira de là son nom. De nombreuses écoles s'étant établies dans cette rue, Philippe-Auguste la fit fermer à ses deux extrémités, afin d'empêcher à certaines heures le passage des lourdes voitures de fourrage qui troublaient le calme nécessaire aux études. En 1362, le roi Jean assigna deux arpents de bois de sa forêt de Fontainebleau pour en renouveler les portes et les entretenir.

Dire que les étudiants n'abusèrent jamais des privilèges dont on les combla, serait renier l'histoire de ces siècles. Chacun sait quelle était leur turbulence; comme ils jouèrent parfois des tours pendables aux bourgeois de Paris ; comment aussi parfois ils se mêlèrent inconsidérément aux émeutes. Ils avaient l'habitude, par exemple, d'aller se divertir dans le Pré-aux-Clercs, terrain dépendant de l'abbaye de Saint-Germain. C'était un lieu découvert, agréable, à proximité des écoles, et où ils pouvaient prendre leurs ébats sans avoir à passer l'eau. Là, chaque dimanche, après avoir pâli toute la semaine sur le *Trivium* et le *Quadrivium*, ils venaient « s'esbaudir en chants, en bruit et en coups ». Un de leurs grands plaisirs était de pêcher dans la petite Seine, étroit canal qui bordait le pied des murs de l'abbaye de Saint-Germain et suivait la direction de ce qui fut plus tard la rue des Petits-Augustins. Mais l'abbé de Saint-Germain était seigneur-né du Pré-aux-Clercs. A lui l'herbe qu'on fauche et le poisson qu'on pêche. Plus d'une fois, la vigoureuse escouade de ses serviteurs, vint troubler la joie des écoliers et réprimer leurs excès. Grand sujet de rixes et chicanes. Les écoliers se battent bien, et leurs maîtres ne sont pas moins forts dans les luttes de procédures et les défenses de privilèges. En 1163, ils avaient eu déjà des querelles avec les moines de Saint-Germain ; l'affaire avait été jugée assez grave pour être portée

devant le concile de Tours et y causer de longues discussions. On donna tort aux écoliers. Ils recommencent cependant en 1192 et se querellent si bien avec les habitants du bourg Saint-Germain, qu'un des leurs est tué dans le combat. En 1200, les étudiants allemands mettent à mort un marchand de vin qui avait maltraité le domestique d'un seigneur de leur nation. Les Parisiens, le prévôt de Paris à leur tête, s'arment pour venger ce marchand. Cinq étudiants allemands sont tués. Les maîtres des écoles se plaignent. Le roi ordonne d'arrêter le prévôt et ses adhérents, fait raser leurs maisons, arracher leurs vignes et leurs arbres fruitiers. Il fut ensuite formellement déclaré que toutes les causes d'écoliers devaient ressortir seulement de la juridiction universitaire ou des cours ecclésiastiques, et le prévôt subit une longue détention pour avoir violé ce privilège (1).

Il advint encore en 1229 que les clercs, écoliers et maîtres se prirent de querelle avec un cabaretier du faubourg Saint-Marceau et « portèrent le désordre avec paroles, armes et bâtons ». Fortement comprimés par les archers du roi, les écoliers réclament leurs privilèges de juridiction, et comme la reine Blanche ni le légat ne les voulurent écouter, l'Université abandonna Paris ; ses professeurs, écoliers et suppôts se dispersèrent (2). Ce fut un vide immense pour la cité, accoutumée aux leçons des maîtres, et, faut-il le dire, à la turbulence même des écoliers. Le pape Grégoire IX fut obligé d'intervenir ; on le reconnut comme juge suprême. Il en profita pour régler aussi l'enseignement de l'Université, car la hardiesse de quelques doctrines commençait à l'inquiéter, et l'action de ce corps était si grande sur l'esprit des générations, qu'il fallait veiller avec soin aux tendances qui l'animaient. Le trouble des sociétés n'a-t-il pas été souvent, n'est-il pas encore et toujours le résultat de ce qu'on enseigne à la jeunesse ? Et les idées qui courent le monde n'ont-elles pas pris naissance dans les livres et dans les écoles ? — « Que nul, dit-il, n'introduise plus la science profane dans l'étude de l'Ecriture et de la tradition ; c'est une vaine science qui altère fréquemment le texte sublime des saintes Lettres ». Les maîtres mêlaient souvent en effet la doctrine d'Aristote aux Pères de l'Eglise et à la tradition. Dans les premiers siècles du christianisme la confusion des textes sacrés avec la philosophie de l'école d'Alexandrie, avait donné lieu aux premières hérésies : gnostiques, carpocratiens, nicolaïtes ; dans un certain ordre d'idées, l'application inopportune de la doctrine d'Aristote, nouvellement ressuscitée, pouvait avoir des inconvénients semblables.

Ce n'est pas la seule fois du reste que les Papes adressent des aver-

(1) Charte citée par Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris*, t. III.
(2) Du Boulay. Chronique de Mathieu de Paris, t. III.

tissements à l'Université. En 1259 et 1260, deux bulles d'Alexandre IV visent à la régularisation de son enseignement ; la bulle *De quibusdam magistris*, et la bulle *Parisinus paritia.* Dans une lettre du 8 mai 1317, Jean XXII signale plusieurs abus qui s'y sont glissés. Il reprend quelques docteurs qui, « par négligence ou par légèreté, ne donnent pas des explications assez complètes ; d'autres qui, laissant de côté la partie sérieuse de l'enseignement, s'embarrassent dans de vaines subtilités. Quelques-uns, ajoute-t-il, sont reçus au doctorat sans un examen suffisant et souvent sans capacités. Ceux-ci ne fréquentent plus les disputes solennelles usitées depuis longtemps dans l'école de Paris ; ceux-là négligent les leçons qu'ils ont à donner, pour s'occuper des fonctions d'avocat et de la poursuite des procès ». Un grand nombre de régents, en effet, se rendaient coupables de ces abus, mais il faut le dire, à la louange de l'Université, cette simple lettre du Pape suffit pour les rappeler au devoir.

Revenons aux premiers temps de cet illustre corps. Ce n'était pas seulement contre le prévôt, les bourgeois, la reine et le légat, que la puissante corporation qui régnait en souveraine à Paris, revendiquait ses immunités ; c'était surtout et fréquemment contre les Ordres religieux qui pendant si longtemps lui avaient préparé les voies en élevant le peuple, et qui continuaient à jouer un rôle magnifique dans l'œuvre, devenue immense, de la diffusion des lumières. Ce n'est pas que l'Université se place jamais en dehors de l'Eglise ; la plupart de ceux qui y enseignaient étaient clercs, mais ils n'appartenaient souvent qu'aux paroisses, et prêtaient peut-être un peu l'oreille aux bruits mesquins du siècle. Mettant l'obéissance à l'Eglise au-dessus de toutes les petites vanités personnelles, comme de tous les grands privilèges, les deux Ordres de saint François et de saint Dominique se livraient à l'étude et à l'enseignement avec une supériorité visible. De là d'incessantes jalousies. Le second surtout brillait alors d'un vif éclat. Ses membres enseignaient la théologie à l'église Saint-Jacques, qui leur avait été donnée par l'Université et d'où ils avaient pris le nom de Jacobins ; bientôt, pour satisfaire la foule croissante des auditeurs, ils élevèrent une autre chaire de théologie, ce qui mécontenta plusieurs séminaires de l'Université. C'était en 1253. Saint Louis était absent ; et la Palestine et l'Egypte admiraient sa valeur et sa foi. Il arriva que quelques écoliers turbulents furent pendus à Paris par les officiers du roi, au mépris de la juridiction ecclésiastique, laquelle seule devait régir l'Université. Celle-ci en prit un prétexte pour la querelle qu'elle désirait susciter aux Frères Prêcheurs ; elle les accusa de n'avoir pas fait cause commune avec elle, dans les réclamations adressées à la Régente. Elle essaye d'arrêter l'essor des Ordres religieux et déclare, par l'organe de ses docteurs en théologie, que chaque

collège de religieux mendiants ne pourra avoir qu'un régent et qu'une chaire indépendante de l'Université. Il faut dire que, sur les 12 chaires de théologie possédées par la corporation, 6 étaient alors occupées par les réguliers, 3 par les chanoines de Notre-Dame, et 3 seulement restaient aux membres du clergé séculier. L'Université va plus loin et retranche les dominicains de son corps. Prétention impuissante en présence de l'immense popularité des religieux. Elle s'en plaint avec amertume. « Les Frères Prêcheurs, dit-elle, profitant de nos bienfaits, se sont tellement multipliés qu'ils ont maintenant plusieurs collèges par tout le monde. Dans la disgrâce récente de l'Université exilée à Angers, ils en ont établi de nouveaux jusqu'au nombre de 10. En vain nous les avons excommuniés de notre corps, ils n'en ont pas tenu compte ; alors ils se sont adressés au Pape et ont obtenu la protection des évêques ». Pauvres Frères Prêcheurs ! Je crois bien qu'ils n'avaient pas tenu compte de leur excommunication ! Enseigner en dehors de l'Université ou dans son sein, pourvu qu'ils ne fussent point excommuniés de l'Eglise, c'était tout ce qu'il leur fallait. Et l'Université elle-même n'allait pas tarder à leur rouvrir ses portes, car la moisson est assez grande pour que tous les ouvriers y trouvent du travail.

Leur supériorité fut incontestable en effet, même pendant ces beaux jours, ces jours d'une puissance sans frein de l'Université. Ils apportaient parmi les écoliers ce qui rend l'instruction fructueuse et utile au pays, c'est-à-dire la sévérité des mœurs et l'obéissance ; tandis que le désordre, hélas ! ne tarde pas à se glisser dans le corps universitaire, et les tours joués aux bourgeois ou l'agitation semée dans la ville, ne sont pas les seuls méfaits des joyeux étudiants. Jacques de Vitry, curé d'Argenteuil, fait un triste tableau des habitudes qui ont gagné certaines parties de la montagne Sainte-Geneviève. « En une même maison, dit-il, étaient les études et les lieux infâmes ; les écoliers qui faisaient le plus de dépenses, étaient les plus honorés ; on traitait d'avares et d'hypocrites ceux qui vivaient avec frugalité ; le plus grand nombre étudiait par curiosité, et le plus petit par édification ; ils étaient divisés, moins par les degrés de la science que par corps de nations ; de là des querelles et des rixes parfois sérieuses. » Tant il est vrai que, dans les choses les meilleures, les abus trouvent une porte pour entrer ; et que la religion est la plus sûre sentinelle à mettre à cette porte. Nous verrons Gerson apporter tous ses soins à corriger les abus et à rendre l'Université digne de la tâche qu'elle poursuivait.

De toutes les attaques et calomnies lancées par quelques membres de l'Université jalouse contre les Ordres mendiants, la plus méchante fut le pamphlet de Guillaume de Saint-Amour, intitulé : *Les périls*

des derniers temps. Afin de mieux frapper ces Ordres, l'auteur étend et généralise la question. Auxiliaires du Souverain Pontife dans l'apostolat des âmes, les religieux devaient s'entendre avec les Ordinaires, afin que l'autorité des uns et des autres concourût au bien commun des fidèles. Guillaume voit un abus là-dedans. « Ceux qui prêchent sans mission déterminée, dit-il, sont de faux prédicateurs. Or, il n'y a dans l'Eglise de mission légitime que celle des évêques et des curés, lesquels tiennent la place des Apôtres, et celle des prêtres, qui tiennent la place des soixante-douze disciples. Le Pape blesserait sa dignité en accordant le droit de prêcher et d'enseigner à des hommes qui ne dépendraient pas de la hiérarchie régulière. Ceux-là sont de faux apôtres qui, feignant un zèle ardent pour le salut des âmes, flattent les hommes par intérêt, s'enorgueillissent d'avoir enseigné des vérités particulières et banni le péché de l'Eglise. »

Vouloir en remontrer au Pape était un peu fort, même pour la première Université du monde. Celle de Paris eût dû désavouer le langage d'un de ses membres. Pour avoir soutenu Guillaume, au contraire, dans son injuste attaque, elle dut subir une sorte de pénitence, et le livre des *Périls* fut condamné formellement.

Rappelons, pour l'honneur de la France, le rôle que joua son roi dans ce cas difficile.

Des mesures de conciliation avaient d'abord été proposées par Innocent IV ; elles avaient échoué devant l'animosité arrivée à son comble. Sur ces entrefaites saint Louis rentra à Paris. Un concile provincial tenu dans la capitale en 1256 s'occupa du débat, déterminant la double et favorable action dans l'Eglise des Ordres mendiants et du clergé séculier. Il reconnut les privilèges pontificaux accordés aux premiers, mais crut devoir, pour le bien de la paix, maintenir l'exclusion des Dominicains hors de l'Université, bien que cette décision ne fût motivée par aucun sujet de blâme. Alexandre IV venait de monter sur le trône pontifical. Il cassa cette demi-mesure, ordonna à l'évêque de Paris de forcer l'Université, par la menace des plus sévères censures, à reconnaître les droits des Ordres mendiants, et blâma ces derniers avec la même énergie de les avoir si facilement abdiqués. Il ordonnait aussi à tous les religieux venus à Paris pour y étudier, d'y fréquenter indifféremment toutes les écoles, tant régulières que séculières, et de se faire admettre dans l'Université. Ecrivant le même jour au roi de France, il lui enjoignit de prêter à l'évêque de Paris le secours de son bras pour l'exécution des mandements apostoliques. C'est alors que se montre judicieux et plein de convenance le caractère de saint Louis. Après avoir laissé toutes ces questions religieuses se débattre dans leur sphère propre et se résoudre à Rome en dernier ressort, il se contente de prêter les mains à leur solution

dans le domaine des faits temporels. Bien loin de la prétention sacrilège des empereurs d'Allemagne, qui avaient voulu s'emparer du pouvoir spirituel et régler les affaires de l'Eglise, il exécuta simplement les ordres du Pape, et renvoya de lui-même au Saint-Siège le jugement des deux ouvrages qui entretenaient la fermentation des esprits ; c'était, avec le livre des *Périls*, de Guillaume, l'*Evangile éternel* attribué à Jean de Parme. Les deux livres furent condamnés, et leurs auteurs traités avec beaucoup d'égards ; mais certainement ce qui termina la lutte et produisit le plus favorable effet sur l'esprit des masses, ce fut l'accord admirable du roi de France avec le Saint-Siège. Louis, toujours prêt à porter secours aux causes religieuses, ne les dominait pas. « C'est assez, disait-il, que je réponde à Dieu du temporel qu'il me confie, sans avoir encore à répondre du spirituel. » Le désintéressement de la France faisait alors sa grandeur, et lui attirait la confiance des peuples. On savait qu'elle était avant tout dévouée à la cause de la justice. Elle cherchait d'abord le royaume de Dieu, et le reste lui venait par surcroît. Heureux temps où nos gouvernants étaient un lien de plus entre le ciel et nous !

« Le Pape, avait dit Alexandre IV en prononçant, du haut de la chaire apostolique, la sentence de condamnation, le Pape peut envoyer par tout le monde des prédicateurs et des confesseurs » (1). Ainsi se trouvait maintenu le caractère d'universalité de l'Eglise contre un enseignement trop limité dans la hiérarchie d'un clergé national. Comment, en effet, le Pape, responsable des intérêts de la société chrétienne, pourvoirait-il aux progrès de la foi, à la diffusion des lumières, aux prédications lointaines, si on lui liait les mains d'une ou d'autre manière ? Alors furent vaincues les tendances égoïstes qui menaçaient de prévaloir dans l'Université de Paris, et cette belle institution revint à l'esprit libéral et chrétien de son origine. Les différentes corporations y vécurent comme par le passé, en bonne intelligence, entretenant partout l'émulation et le progrès, résultats naturels de leurs caractères distincts et de leurs moyens divers, dirigés vers un même but. Sans rien enlever à l'harmonie de l'ensemble, sans rien perdre de son unité parce qu'elle avait conquis la liberté, l'Université se vit à même de grandir par l'adjonction d'éléments nouveaux et fit rayonner sur la chrétienté tout entière les lumières qui s'allumaient dans son sein.

(1) Bulle *de Urbe et Orbe.*



CHAPITRE VI

UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES. — NOUVEAUX COLLÉGES. — ROLE POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ AU XIVe SIÈCLE.

Une autre Université avait précédé celle de Paris; la terre de la Papauté avait donné le premier exemple, et l'Université de Bologne existait depuis 1111. Suivant l'impulsion de l'Italie et de la France, un grand nombre d'institutions semblables se fondèrent depuis, qui, sans avoir l'éclat de celle de Paris, jouirent cependant d'une grande renommée et formèrent, à côté des écoles ecclésiastiques et monastiques, de nouveaux centres de vie intellectuelle. Si la lumière matérielle a une vitesse presque incommensurable, la lumière morale se propage aussi rapidement, d'un bout du monde à l'autre.

Montpellier ouvrit une Université en 1220; Toulouse, en 1229. L'Italie en fonda 3 nouvelles dans le XIIIe siècle : celles de Padoue, 1222; Naples, 1224; Rome, 1245.

L'Angleterre vit naître celles d'Oxford en 1249; de Cambridge, en 1257.

En Espagne, celle de Valence fut créée en 1209, et bientôt suivie de celle de Salamanque, 1250.

Le Portugal eut celles de Coïmbre, 1270; Lisbonne, 1290.

Les hautes écoles allemandes ne datent que du XIVe siècle; la plus ancienne, celle de Prague, fut fondée en 1348; puis vinrent celles de Vienne, 1365, Heidelberg, 1386.

Avant la fin du Moyen-Age, la France comptait de plus les Universités de Grenoble, Orléans, Angers, Orange, Poitiers, Caen, Valence, Nantes; l'Angleterre, celles de Saint-André et de Glascow; l'Italie, celles de Pise, Florence, Sienne, Palerme, Turin, Parme; l'Espagne,

celles de Valladolid et de Tolède; l'Allemagne, celles de Cologne, Erfurth, Leipsick, Mayence. En 1453, celle de Vienne possédait 82 professeurs pour la Faculté de philosophie seulement; et 105, vingt ans plus tard. On peut juger par là du nombre d'élèves qui en suivaient les cours. Ainsi se terminait ce Moyen-Age, époque d'obscurantisme, à ce que croient les uns, et qui a allumé au contraire tous les flambeaux que nous promenons aujourd'hui par le monde.

On pourrait ajouter encore à la liste précédente les Universités fondées à Genève 1368; Bâle 1459; dans les Pays-Bas, celle de Louvain, 1426; dans les Etats du Nord, celles de Cracovie 1364, Upsal et Copenhague 1476. Le Concile général de Vienne, tenu en 1311, rendit un décret qui exigeait la création de chaires de langues orientales. Dans toutes les villes où réside la cour pontificale ainsi qu'à Paris, Bologne, Salamanque, Oxford, il devait y avoir trois chaires pour l'hébreu, l'arabe, le chaldéen, et 2 maîtres pour chaque chaire. Le Concile de Bâle, en 1434, renouvelle cette prescription mal exécutée jusque-là.

Il résulte de ce qui précède que la France avait donné le jour à 13 Universités pendant le Moyen-Age, et que 8 seulement ont été fondées depuis. En Suisse, le nombre en est monté de 2 à 4; en Allemagne, de 12 à 28; dans les Etats du Nord, de 3 à 7; en Espagne, de 6 à 10. L'Italie l'emportait à ce point de vue sur tous les Etats de l'Europe, puisque, dès le Moyen-Age, elle en avait 11 pour un territoire assez restreint, mais après elle, c'est en France que les Universités étaient le plus nombreuses à égale étendue de terrain.

Pour qui veut l'étudier avec bonne foi, cette situation intellectuelle du Moyen-Age ne laisse pas que d'étonner, car les hommes qui l'ont faite ne jouissaient pas des deux éléments de succès dont nous disposons aujourd'hui : d'abord la facilité des communications; ces dernières en effet, laissent beaucoup à désirer jusqu'à Philippe-Auguste; c'est lui qui fit tracer de nouvelles routes et réparer les anciennes voies militaires des Romains; en second lieu, l'imprimerie, ce magnifique héritage que le Moyen-Age, en mourant, a laissé aux temps modernes.

Sorbonne et autres fondations. — Donner l'instruction gratuitement était bien quelque chose; ce n'était pas assez pour tous, car un certain nombre d'étudiants sortant de familles peu fortunées, ne savaient comment pourvoir aux nécessités de la vie. Afin de leur faciliter les voies, le chapelain de la reine, Robert Sorbon, fonda en 1253 le collége de la Sorbonne. Le bon roi saint Louis ne demandait pas mieux que de venir en aide aux adolescents pauvres, épris de l'amour de la science. Il acheta quelques maisons dans deux rues, en face du palais des Thermes; il les fit démolir, et on en construisit

d'autres, bonnes et grandes, pour y abriter désormais les pauvres écoliers. « Quelques-uns de ces logis, dit un chroniqueur, sont loués à d'autres étudiants riches, et le prix qu'on en tire, est destiné aux pauvres escholiers qu'on vient de dire. Ces maisons coûtèrent au bon roi, à ce qu'on m'a dit, quatre mille livres tournois. » C'est probablement à propos de ces maisons qu'il est dit dans une autre chronique du XIII[e] siècle : « Voir la quantité d'escholiers qu'il y avait alors à Paris était vraiment belle chose. Les enfants des hommes riches comme ceux des fabricants de toile demeuraient ensemble, dans la même maison, sur les mêmes paliers. On leur apportait leurs choses, meubles et vêtements, dans des voitures qui venaient de leur pays. Je n'ai aucune raison pour taire ce que j'ai vu. J'ai donc vu, rien que de la ville de Tournai, soixante-seize escholiers à Paris. Que personne ne s'en étonne, car toute ville est contente d'y envoyer ses enfants. »

Cinquante ans plus tard, une autre fondation appelle aussi dans son sein les enfants du peuple désireux de s'instruire. C'est le collège de Navarre, fondé en 1305 par Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie. « L'Université de Paris, dit la charte de fondation, est très particulièrement favorisée par l'esprit du Seigneur. C'est un lieu orné de tant de vertus et de grâces si exubérantes, qu'on peut le considérer comme un autre paradis du bonheur scolastique au milieu duquel les écoliers sont placés pour le garder. Par amour pour la sagesse et la science, la reine établit un collège où l'on entretiendra à ses frais vingt étudiants en grammaire, qui recevront par semaine 4 sols parisis ; 30 en logique et en philosophie, qui auront 6 sols ; enfin 20 en théologie, qui recevront 8 sols jusqu'à ce qu'ils aient obtenu un bénéfice convenable (1). »

Ce collège de Navarre, à la place duquel se trouve aujourd'hui l'école polytechnique, fit souvent parler de lui pendant les discussions du grand schisme et les querelles entre Armagnacs et Bourguignons. Il paraît avoir représenté, plus que tous les autres établissements similaires, les préjugés, les enthousiasmes, les haines de la haute bourgeoisie parisienne. C'est là que nous verrons se former notre grand chancelier Gerson.

Peu à peu ces collèges se multiplient. On voit successivement se créer ceux de Narbonne, du Plessis, de Tréguier, de Tournay, de Vendôme, de Constantinople, des Allemands ; le collège d'Harcourt et celui des Bons-Enfants ; le collège de Montaigu, où l'esprit et les dents, selon le proverbe, se trouvaient également aigus. Il était célèbre, en effet, par sa pauvreté et ses haricots ; et les maîtres, pauvres aussi, étaient tous choisis parmi les pauvres écoliers. Il ne faut donc pas entendre

(1) Archives nationales.

par le collège de ce temps-là ce qu'on entend aujourd'hui. Un collège n'était pas alors une maison d'enseignement, mais une maison d'asile ouverte à 15 ou 20 pauvres écoliers, lesquels appartenaient le plus souvent au pays du fondateur. Ils y trouvaient un abri pour étudier au retour des leçons publiques de la montagne Sainte-Geneviève, et quelques sols de rente par semaine pour vivre. Si les sols ne suffisaient pas, l'écolier mendiait. Quelques-uns touchaient une petite rétribution, en allant jeter de l'eau bénite sur le corps des morts. De simples particuliers fondèrent aussi des bourses pour les étudiants indigents dans les quatre facultés de philosophie, de théologie, de droit et de médecine.

C'étaient le plus souvent de nobles motifs qui amenaient les créations universitaires. Ainsi, en 1380, Aimery, évêque de Paris, fondait le collège de Daimville « parce que le Christ, disait-il, veut que la science, répandue par toute la terre, soit surtout honorée par les chrétiens, comme elle est par lui couronnée et glorifiée dans le ciel ». Parfois aussi des motifs moins relevés se joignaient à ceux-là. La force que les pouvoirs politiques retiraient de leur alliance avec des corporations aussi actives et aussi influentes sur l'opinion publique, les engagea souvent à s'y créer des points d'appui par la fondation de quelques collèges qui devaient ainsi le jour à des vues d'ambition personnelle, à des désirs de popularité. C'est là un des traits distinctifs du XIVe siècle. Au XIIIe, la sollicitude des papes veillait presque seule à la conservation et au développement des études. Lorsque, grâce à eux, la science, croissant en autorité, devint reine de l'opinion et forma une puissance avec laquelle il fallut compter, les princes temporels commencèrent à la rechercher, l'achetèrent souvent à tout prix, et s'en firent plus d'une fois une arme contre l'Eglise.

Cependant, à cette époque, la décadence qui se fait sentir en toutes choses gagne aussi les écoles ; ce n'est déjà plus le beau temps du XIIIe siècle. « Aujourd'hui, dit un chroniqueur, les études vont partout déclinant, car on ne donne presque plus de bénéfices aux clercs. Dès lors les écoliers sont découragés, et si cela continue, les études cesseront. Les gens du monde mettront leurs enfants aux métiers. Ils leur feront apprendre les bons commerces, de peur que, s'ils vont aux écoles, ils n'en tirent aucun profit (1). » Voilà bien l'abus se faisant déjà sentir. Il faut vivre, sans doute, mais celui qui étudiera uniquement pour gagner plus qu'ailleurs n'est pas le véritable élu de la science. L'Eglise le comprend et n'abaisse point pour cela les conditions de l'enseignement, car le pape Urbain V ayant donné commission aux cardinaux Jean de Blandiac, évêque de Nîmes, et

(1) Gilles le Muisis.

Gilles de Montagu, évêque de Térouanne, de réformer certains abus dans l'Université, les deux prélats firent, en 1366, un règlement où étaient contenues les ordonnances suivantes : 1° il faut être âgé de 25 ans au moins pour être admis à enseigner ; 2° un écolier, avant d'être reçu à déterminer aux arts, doit savoir la grammaire et la logique entières, doit avoir vu le livre de l'âme, au moins en partie, et avoir déjà étudié à Paris, au moins pendant deux ans ; 3° pour être licencié ès arts, un écolier doit avoir étudié toute la physique et quelques livres de mathématiques ; 4° enfin, pour être reçu maître ès arts, il faut connaître les livres précédents, les Morales d'Aristote, ou au moins les trois premiers livres des Météores.

Par la fondation de l'Université et par tout ce qui en dépend, voilà donc Paris devenu plus que jamais le grand centre littéraire. Les écoliers y passaient de longues années, non pas sur les bancs, comme nous dirions aujourd'hui, mais assis sur la paille, au pied des chaires les plus célèbres, et écrivant sur leurs genoux.

Il arriva des moments, disent les chroniqueurs, où la population scolaire atteignit et dépassa en nombre la population bourgeoise. Probablement, si cette donnée est exacte, il faut entendre par là la partie virile de la population parisienne, c'est-à-dire les hommes établis et jouissant du droit de bourgeoisie. Il faut défalquer aussi du nombre total les hommes ressortissant de la juridiction cléricale de l'Eglise de Paris, de l'abbaye de Saint-Germain des Prés et du chapitre de Saint-Marcel. Mais le chiffre reste encore assez beau. Cantu, dans son *Histoire universelle*, porte à 30,000 le nombre des écoliers ; Ozanam, dans *le Dante et la philosophie*, parle de 40.000. Les deux données peuvent être acceptées, car le nombre devait varier d'une année à l'autre, à plus forte raison à quelques années de distance. Des historiens du temps, peut-être exagérés, racontent ce qui suit : « Lorsque les écoliers de Paris, avec tous leurs maîtres, allaient, rangés sur deux lignes, en grande cérémonie, acheter à la foire du *Landit*, qui se tenait près de Saint-Denis, le parchemin nécessaire pour les travaux de chaque année, la tête de la procession était déjà arrivée dans la plaine Saint-Denis, que la queue n'avait pas encore quitté la rue Saint-Jacques, la vieille rue des Ecoles à Paris. »

Au xve siècle, on peut considérer Paris comme divisé en trois parties distinctes par la physionomie, la population et les mœurs. C'étaient : la Cité ou l'Ile ; l'Université, qui couvrait la rive gauche de la Seine, de la tour de Nesle à la Tournelle, aujourd'hui de la Monnaie à la halle aux vins; enfin la ville, qui courait le long de la rive droite. La première de ces parties était à l'évêque ; la seconde, au recteur ; la troisième, au prévôt des marchands. La première était riche en églises ; la seconde, en collèges ; la troisième, en palais.

Image et résumé de la société de son temps, la grande agglomération universitaire offrait un spectacle plein de contrastes. Foyer d'une émulation à laquelle rien dans l'histoire ne peut être comparé, elle attirait de tous les points du monde chrétien les hommes les plus éminents par le rang, l'esprit, les vertus ; et cependant ce n'était pas un mince mérite pour des jeunes gens à l'âme ardente, à la vive imagination, que de traverser sans naufrage les écueils d'un pareil milieu. Les occasions ne manquaient pas, pour s'écarter du droit chemin. A côté de la jeunesse studieuse, recueillie, enthousiaste de science, on trouvait l'écolier dissipé, ayant plus de goût pour la taverne que pour les cours ; l'écolier aux habitudes luxueuses, dont les banquets dégénéraient en orgies ; l'écolier parasite, qui voyait surtout dans sa situation le moyen de participer aux aumônes destinées à faciliter l'entrée des carrières libérales. Il y avait encore l'écolier paresseux, bien connu pour changer les classes en dortoirs ; il choisissait de préférence les leçons des décrétistes, dont l'heure avancée permettait de dormir plus longtemps. Il y avait l'écolier novice et inexpérimenté, qui offrait une proie facile aux entraîneurs du vice, car cette engeance infestait malheureusement le quartier des Ecoles, et jusqu'aux maisons où les maîtres ouvraient leurs cours. La connaissance de ce fait n'est pas inutile pour expliquer certaines campagnes de Gerson en faveur des mœurs; son dialogue entre la raison, le cœur et les cinq sens, par exemple. Il y avait aussi l'écolier batailleur, fier de ses privilèges, lequel engageait avec le « vil bourgeois » ces rixes qui ont eu du retentissement dans l'histoire. Un sermon du temps nous a conservé le type de ce tapageur effronté. « Il court la nuit tout armé dans la capitale, brise les portes des maisons pour y exercer ses violences, remplir les tribunaux du bruit de ses esclandres. Tous les jours des « meretriculæ » viennent déposer contre lui, se plaignent d'avoir été frappées, d'avoir eu leurs vêtements mis en pièces ou leurs cheveux coupés ». Beaucoup même, parmi ceux à qui on reproche ces désordres, n'avaient d'étudiants que le nom. Ils le conservaient pour jouir des privilèges accordés aux écoliers, mais ne tenaient souvent à aucun collège et passaient leur vie dans la paresse et la débauche.

« L'histoire des Dominicains, lit-on dans la vie du B. Jourdain de Saxe, se trouve mêlée par la force des choses à celle de l'Université, car l'Ordre plonge par ses racines dans ce monde cosmopolite des écoles, véritable matière en fusion, où se heurtent tous les caractères comme toutes les races ; ardent à l'étude et au plaisir, sérieux et volage à la fois, pieux et turbulent en même temps ». Cela nous explique les phases de faveur et d'opposition par lesquelles cet Ordre dut passer. Par deux fois, des rixes, dont la conséquence fut la dispersion des écoliers et la suspension des cours, firent sentir leur contre-coup aux

frères prêcheurs. Une première fois, on voit le B. Jourdain se mettre sur la traces des transfuges et les suivre jusqu'en Angleterre. Une seconde fois, comme nous l'avons raconté, les démêlés de l'Université avec le pouvoir royal fournissent aux rivalités qui couvaient sous la cendre, l'occasion d'éclater, et deviennent le signal de luttes ardentes entre les maîtres de Paris et les Ordres mendiants. En d'autres circonstances l'opinion change ; l'enthousiasme est pour eux ; on les porte en triomphe, et ils se voient acclamés avec autant d'ardeur qu'on les a combattus.

Rôle politique de l'Université au XIVe *siècle.*— Pendant longtemps, l'histoire de l'Université témoigne de la bonne entente des pouvoirs temporel et spirituel. Soumise à l'un, elle se conserve en bons rapports avec l'autre ; a-t-elle besoin, dans certains cas, d'en appeler de celui-ci à celui-là, justice lui est faite par la grandeur et la bonne foi de ceux qui ont l'autorité. Mais voici qu'au XIVe siècle, une rupture éclate entre ces deux pouvoirs, et l'Université intervient pour la première fois comme tierce puissance, proclamant sans hésiter quelle distinction existe entre la nature et la juridiction des deux autres. L'équilibre qu'elle contribue à maintenir entre les deux puissances n'est que provisoire, il est vrai ; c'est une apparence de paix. Les Papes abandonnent pour Avignon la cité de saint Pierre. Ce choix d'une nouvelle capitale ecclésiastique en disait gros sur la révolution qui se préparait à miner l'esprit du Moyen-Age. Tout s'affaissait alors; la décadence effleurait toutes choses. Entre le Saint-Siège et la royauté, difficile était le rôle à tenir ; l'Université le tint presque toujours dignement, et la grandeur de Gerson vient de l'influence qu'il exerça dans ces circonstances critiques.

Grâce aux privilèges immenses qui lui permettaient de sauvegarder le dépôt de la science chrétienne, l'Université acquiert alors en autorité intellectuelle et morale tout ce que peuvent ambitionner le talent et la vertu. C'était la première fois qu'on voyait une corporation enseignante exercer un ascendant aussi incontestable, une telle dictature. Appelée aux conseils des rois, elle l'emportait souvent en autorité sur les parlements, et même sur l'Eglise de Paris, puisque son recteur avait la préséance sur l'évêque en des circonstances nullement universitaires. Nous pourrions citer une de ces circonstances.

Profitant de l'absence du jeune Charles VI qui guerroyait en Flandre, les bourgeois de Paris s'étaient élevés contre les impôts, exorbitants en effet, et répartis souvent injustement. Armés de maillets de plomb pris à l'hôtel de ville, les mécontents massacrent collecteurs et fermiers. Un de ces derniers fut égorgé dans l'église Saint-Jacques la Boucherie, quoiqu'il tînt embrassée une

statue vénérée de la Vierge, et une bande nombreuse de Maillotins alla mettre le siège devant l'abbaye de Saint-Germain des Prés, défendue heureusement par ses tours et ses remparts, comme une citadelle. Quand la fièvre de la sédition fut éteinte, la frayeur saisit les meurtriers à la vue des crimes commis. Le roi revenait victorieux de Rosbecque, résolu à punir avec sévérité. Il fit abattre les portes de la capitale, supprimer son échevinage et sa prévôté des marchands, et rançonna les bourgeois rebelles. Un avocat fameux, Jean Desmarais, pensa qu'il fallait recourir, pour implorer la pitié du roi, à la médiation de l'Université; on fit demander cet appui au recteur et aux principaux colléges de Paris; et un jour une députation vint solliciter la clémence du roi pour sa bonne ville de Paris. Or, dans le cortège formé pour sa présentation, le recteur précédait l'évêque. Ils obtinrent du reste que les prisonniers fussent rendus à la liberté, mais la ville resta dépouillée de ses vieilles franchises communales.

Dire que cette influence considérable de l'Université resta toujours pure d'ambition serait vraiment trop dire. Quand Philippe le Bel surtout, eut fait connaître, dans sa querelle avec Boniface VIII, le besoin qu'il avait de ce corps, celui-ci devint plus jaloux encore de ses franchises et de ses privilèges, qu'il ne l'avait été. Il en appelait tour à tour à la royauté contre le Saint-Siège et au Saint-Siège contre la royauté, selon qu'il voulait se fortifier contre l'un ou l'autre pouvoir. Clément V, par exemple, veut-il ériger les écoles d'Orléans en université, celle de Paris, craignant une rivale, fait déclarer par le roi qu'il n'y aura point de professeur de théologie. Et par contre, un prévôt royal vient-il à faire justice de quelque mauvais clerc sans tenir compte de la juridiction universitaire, aussitôt un interdit scientifique et religieux est jeté sur la capitale; toute lecture cesse dans les facultés, tout sermon dans les églises; et recteur, maîtres et écoliers n'ont trève ni repos que l'offense n'ait été réparée. Ainsi le prévôt de Paris, dit du Boulay, ayant osé faire pendre une fois un écolier coupable de meurtre « fut condamné à le dépendre, à le baiser, et puis convinst qu'il allast en Avignon, vers le pape, pour soy faire absoudre ».

Mais ces ombres inhérentes à tout tableau tracé sur notre terre, restent à l'état d'ombres, sans envahir tout le tableau. L'action de l'Université fut le plus souvent bienfaisante, même en dehors des questions d'enseignement. Si elle se montra trop jalouse de sa prépondérance, si elle tomba quelquefois dans l'erreur, il ne lui arriva pas de vendre sa conscience, et de trahir les intérêts éternels de la jeunesse qui lui était confiée. Un des reproches qu'on peut lui faire, c'est de s'être laissé aveugler par la politique anglaise, et de n'avoir pas compris la mission divine de Jeanne d'Arc. Toutefois, il faut

remarquer que son appréciation, pour avoir été surprise, n'en était pas moins conditionnelle, et qu'on en abusa. Nous nous disons avec une tristesse profonde que Pierre Cauchon condamna notre sainte héroïne, mais rappelons-nous qu'avant de mourir Gerson la défendit.



CHAPITRE VII

QUELQUES MÉTHODES ET COUTUMES

Quelques détails recueillis çà et là dans nos anciennes chroniques, ne seront pas sans intérêt pour ceux qui aiment revivre un peu le temps passé.

Une éducation au XIe *siècle.* — N'est-il pas charmant, par exemple, le tableau tracé par Guibert de Nogent (né dans le Beauvaisis en 1053) de la rude direction d'un maître peu judicieux ?

C'était à une de ces époques de ralentissement dont nous avons parlé. « Il y avait, dit Guibert dans sa Vie racontée par lui-même, il y avait vers l'année 1060 une si grande rareté de maîtres de grammaire qu'on n'en voyait pour ainsi dire aucun dans les campagnes, et qu'à peine on en pouvait trouver dans les villes ; encore étaient-ils si peu instruits qu'on ne peut les comparer aux clercs errants qui vont aujourd'hui de village en village. (Notons que ce jour d'huy, c'est 1080 où il écrit.) Celui que ma mère avait choisi n'était pas bien savant, ayant commencé ses études dans un âge avancé, mais il était fort modeste, et compensait à force de vertu ce qui lui manquait en connaissances. Ma mère le fit solliciter de me donner ses soins par quelques chapelains qui célébraient au château les offices divins. Il habitait chez un de nos parents, dont il avait instruit jusque-là un des fils, mon cousin. Dès l'instant où je fus sous sa direction, il éloigna de moi tous les vices auxquels l'enfance est portée. Je ne prenais aucun repas hors de la maison. Il fallait sa permission pour que je pusse accepter un présent, et il m'accompagnait partout. Il exigeait de moi en toutes choses la modération, la précision, l'effort ; si bien qu'on eût cru qu'il m'élevait, non pas pour être clerc, mais pour être moine. Tandis que les enfants de mon âge couraient çà et là, jouis-

sant de la liberté qui leur est nécessaire, moi, affublé comme un clerc, sans cesse en contrainte, je considérais les joueurs comme si j'eusse été d'une autre nature qu'eux. Même les jours de dimanche et les fêtes des saints, j'étais esclave. On avait espéré qu'un tel travail me rendrait fort savant : il n'en fut rien. Mon maître, non seulement ne savait pas composer des vers, mais pas même les lire, et il m'accablait de coups et de soufflets pour me punir d'ignorer ce qu'il ne savait pas enseigner. Pendant six ans, je travaillai vainement. J'étais sans doute aussi capable que tout autre enfant de comprendre ce qu'on m'eût enseigné méthodiquement. Ses punitions étaient injustes sans qu'il s'en rendît compte; il ne comprenait pas bien ce qu'il s'efforçait de me faire comprendre. Il avait une intelligence obstinée qui gardait solidement les choses qu'il avait mal apprises, étant trop vieux quand il vint aux études. Il lui arrivait parfois de lâcher quelque sottise, mais comme il se croyait sincèrement infaillible, il y tenait et voulait me la faire retenir avec des coups.

« Je dis tout cela, ô mon Dieu, non pas pour entacher la mémoire d'un ami qui m'est cher, mais pour que chacun sache que nous ne devons pas enseigner comme certain ce qui est le produit de notre imagination. Il était d'ailleurs vertueux et j'avais pour lui une véritable amitié, plus même que cela, car, bien que je fusse contraint et timide, et bien qu'il marquât, parfois sans grande cause, ma peau de coups de fouet, je lui obéissais avec un sentiment naturel d'amour filial. »

On conviendra que cela témoigne plus en faveur de la vertu de l'élève que de celle du maître.

« Ma mère avait exigé qu'il renvoyât ses autres élèves, et elle lui accordait, outre une considération particulière, des revenus suffisants. Nous avions donc au château *une salle que nous appelions l'école, et c'est là que j'étais battu.* Un soir, la leçon finie, je vais m'asseoir aux genoux de ma mère. J'avais été rudement meurtri, et plus certainement que je ne l'avais mérité. Ma mère me demanda si j'avais encore reçu des coups ce jour-là. Je ne voulais pas dénoncer mon maître et ne répondais point. Mais, écartant brusquement le vêtement nommé chemise, elle vit mes petits bras tout noircis et la peau de mes épaules soulevée et bouffie par les coups de verges. Elle pensa qu'on me traitait avec trop de cruauté, et, troublée et pleurant, elle s'écria : « Je ne veux plus que tu subisses pareil traitement; si c'est « à ce prix qu'il faut apprendre, tu ne seras pas clerc. » Pour moi, j'entrai en colère et je dis : Quand j'en devrais mourir, je ne cesserai pas d'apprendre les lettres et de vouloir être clerc. Elle me promit, si je voulais devenir chevalier, de me fournir les armes et tout l'équipement de la chevalerie. Mais je repoussai toutes ces offres avec dédain,

et ta digne servante, ô mon Dieu, prit son mal avec reconnaissance; bientôt même, joyeuse, elle raconta à mon maître les réponses que je lui avais faites. »

Certainement nous ne proposons ce fragment ni comme un exemple à suivre, ni comme un échantillon typique de ce qui se pratiquait alors; nous citons ce curieux et charmant passage pour montrer combien on s'occupait d'instruction et l'importance qu'y attachaient certains esprits.

Un amateur d'albums au XIe *siècle.* — Empruntons encore un autre détail au même auteur. « Everard, comte de Breteuil, dit-il, avait coutume, lorsqu'il rencontrait une personne qu'il savait avoir quelque distinction dans les lettres, de lui demander d'écrire un petit morceau de prose ou de vers, ou bien il l'écrivait lui-même sous sa dictée, sur un petit livre qu'il portait toujours avec lui pour cet usage. Son but était d'examiner les diverses opinions et d'apprendre à comparer celles des hommes de mérite. Parfois le digne seigneur ne comprenait pas ce qui lui était ainsi dicté. Alors il le faisait lire à d'autres, lesquels lui expliquaient ce qui pouvait être trop profond pour le sens ou trop recherché dans le style. »

Quelques lettres du moyen âge. — On trouve dans Mabillon la traduction de lettres charmantes adressées par le comte de Blois à son épouse Adèle. Peut-être n'est-il pas hors de propos d'en citer quelques passages, afin de montrer ce que certains seigneurs étaient capables d'écrire :

— Au camp devant Nicée — fin juin 1097. — « Etienne, comte, à la comtesse Adèle, son épouse et très doulce amie, tout ce que son cœur peut lui inspirer de meilleur et de plus affectueux.

« Que ta tendresse sache mon heureux voyage, et les honneurs et le bien-être corporel qui l'ont accompagné. J'ai eu soin de t'écrire de Constantinople pour t'en faire connaître les détails. Mais dans la crainte qu'il soit arrivé quelque accident à l'homme chargé de te remettre ma lettre, je t'en adresse une seconde. » Suivent des récits de voyages, de faits d'armes, des descriptions de pays. La missive se termine ainsi : « Tu sauras, ma très chère, que nous devons arriver en cinq semaines de Nicée à Jérusalem, à moins qu'Antioche n'arrête notre marche. Adieu. »

Une seconde devant Antioche : « Etienne, comte, à sa très doulce et très aimable épouse Adèle, à ses très chers enfants et à tous ses fidèles, grands et petits, salut et bénédiction. Crois bien, ma très chère, que cet envoyé que je t'ai adressé, m'a laissé devant Antioche, sain, bien portant, et grâces à Dieu, rempli de toutes sortes de prospérités. Déjà depuis vingt-trois semaines nous occupions, avec toute l'armée du Christ, le poste que nous avait assigné le Seigneur Jésus,

dont la vertu nous pénétrait. Tiens pour certain, ma chère, que je possède maintenant de l'or, de l'argent et beaucoup d'autres choses précieuses en quantité double de ce dont ta tendresse me savait possesseur le jour où je t'ai quittée. Car les princes m'ont établi jusqu'à nouvel ordre, et malgré la résistance que je leur ai opposée, leur seigneur dans le conseil général de l'armée, et le directeur et administrateur de toutes les affaires. Vous n'avez pas manqué d'apprendre qu'après la prise de Nicée nous avons eu à soutenir une grande bataille contre les Turcs perfides, et qu'avec l'aide de Dieu nous les avons vaincus..... » Suivent des détails qu'on retrouverait dans l'histoire.

« Ce que je t'écris, ma très chère, est peu de chose en comparaison de tous les événements. Et comme je ne puis exprimer tout ce que j'ai dans l'âme, je me borne à t'engager à te bien porter, à soigner ton mal de jambe, et enfin à te traiter *convenablement, ainsi qu'il convient*, toi, tes enfants et les hommes de tes domaines, parce que tu me verras certainement le plus tôt qu'il me sera possible. Adieu (1). »

Une méthode d'enseignement en 1140. — On lit dans Jean de Salisbury : Bernard, célèbre professeur des écoles de Chartres où il enseignait les belles-lettres et la dialectique, essayait de concilier Aristote et Platon. Il suivait la méthode de Quintilien, se préoccupant surtout, en expliquant les vieux auteurs, de faire admirer leur simplicité et de relever les détails qui prêtent à l'imitation. Il prenait ensuite occasion du texte pour entretenir ses auditeurs des règles de grammaire, des figures de rhétorique, des ornements de l'éloquence, et enfin il signalait les sophismes et les faux raisonnements, afin qu'ils les évitassent. Pour s'assurer de leurs progrès, il faisait répéter le lendemain ce qu'il avait enseigné la veille, et ne craignait pas de châtier les indociles.

La méthode employée dans la plupart des cours, de commencer par des interrogations sur le cours précédent, puis de continuer sa marche, ne date donc pas d'hier; elle est renouvelée d'alors, comme toute chose bonne et naturelle, qui subsiste indéfiniment.

Enseignement français en Angleterre. — Au douzième siècle, cinq moines quittent l'abbaye de Saint-Evroult pour faire part à leurs voisins d'Outre-Manche de la science qu'ils ont acquise dans ce célèbre monastère. Ils s'établissent dans un collège près de Cambridge, et vont chaque jour à la ville faire des leçons publiques.

Ils louent une grange pour leurs cours; mais dès la seconde année le nombre des auditeurs est si considérable, que la grange devient

(1) Mabillon. Traduction Peyré.

insuffisante. Ils divisaient leurs leçons d'après la méthode usitée dans les écoles d'Orléans, dont leur chef Jouffroy était natif. Dès le grand matin, le moine Odon, qui possédait parfaitement les belles-lettres, enseignait aux enfants la grammaire d'après les préceptes de Priscien, commentés par Remi d'Auxerre. A six heures du matin, Terrique, habile dialecticien, expliquait aux jeunes gens la logique d'Aristote, avec les introductions et les commentaires de Porphyre. Sur les 9 heures, Guillaume donnait des leçons de rhétorique, en s'attachant particulièrement à Cicéron et à Quintilien. Enfin, tous les jours sauf les jours de fête, Gilbert, savant théologien, expliquait l'Ecriture sainte aux gens lettrés et aux prêtres qui voulaient l'entendre (1).

Cette grange, servant d'asile aux moines de Saint-Evroult, fut le berceau de l'Université de Cambridge. Qu'importe le lieu à ceux qui possèdent et apportent le feu sacré de la science et de la charité? N'a-t-on pas vu, de nos jours, M. de Montalembert, pair de France, se faire maître d'école dans un petit logis?

(1) Bordier.



CHAPITRE VIII

LIVRES ET BIBLIOTHÈQUES



'EST avec un religieux respect qu'il nous faut aborder cette question, si nous voulons mettre en harmonie notre manière de faire et le sujet traité. Ce qu'étaient les livres pour les hommes du Moyen-Age amoureux de l'étude, nous ne pouvons le comprendre, nous, comblés de facilités par la diffusion due à l'imprimerie. Si quelque ouvrage, pieux legs d'une personne aimée, ou témoin discret d'intimes émotions qui ont peut-être renouvelé notre âme, devient pour nous un ami, qu'était-ce quand tel ouvrage se trouvait par exemple le seul de son espèce, quand du moins on n'en pouvait obtenir une copie qu'avec beaucoup de peine, ou de temps, ou d'argent ? Comme on se passionnait pour un manuscrit antique, récemment découvert ! De quel luxe de précautions on l'entourait pour le préserver de tout accident matériel ! avec quelle conscience on l'étudiait pour le recopier ou le traduire exactement !

A côté des trente-huit articles qui forment la Charte originale de la Sorbonne, la loi qui préside au maniement de la bibliothèque, mérite d'être signalée. Des soins minutieux et respectueux sont recommandés pour les livres. On ne peut entrer dans ce lieu sans robe et sans bonnet. Les enfants, les ignorants, les valets n'ont pas le droit d'y mettre le pied. On n'y doit apporter ni feu ni lumière. Il est défendu au bibliothécaire d'en jamais prêter les clefs, et on n'y doit pas parler. « Que chacun soigne les livres comme s'ils étaient sa propriété personnelle, est-il stipulé dans le règlement ; qu'il les rende intacts sans avoir écrit sur les marges des volumes et sans avoir plié les feuillets. Qu'il les rende quand il s'absentera de la ville, ou qu'on les lui demandera, et que jamais il ne les fasse sortir de la maison, si ce n'est avec

la permission du Proviseur » (1). Un certain nombre de livres étaient même enchaînés, de façon à ne pouvoir être transportés hors de la bibliothèque : on devait les placer sur des pupitres, et les consulter sur place.

Saint Louis avait une bibliothèque dans son palais. Il allait y étudier quand il pouvait dérober quelques instants aux soins du gouvernement. Il aimait mieux faire copier les livres que de les acheter parce que, ainsi faisant, disait-il, il augmentait le nombre des exemplaires de la sainte Ecriture, et la propageait d'autant (2).

Mais nous parlons là d'une époque déjà avancée dans l'étude qui nous occupe, et où la reproduction des manuscrits avait déjà fourni des aliments à la science. Qu'était-ce au ve, au vi^e^, au ixe siècle, quand un moine, apportant comme une relique celui qu'il s'était procuré à grand'peine, le découvrait à l'avide et sympathique curiosité de ses frères, et le portait en grande pompe dans la bibliothèque ou le scriptorium ! Pénétrons-y avec lui. C'est ordinairement une salle de moyenne grandeur, voûtée à plein cintre et éclairée par d'étroites fenêtres. Un meuble composé de rayons et de cases renferme la plus précieuse richesse du monastère. Quelques tables, quelques pupitres, et des sièges de chêne poli, lourds et massifs, sont disséminés çà et là. Accoudés sur les tables ou debout devant les pupitres, des moines immobiles sont plongés comme en extase dans l'étude des grands parchemins. Ils ont ce beau type des moines du Moyen-Age, austère et plein de grandeur, ce front qui porte à la fois l'empreinte de l'ascétisme, et celle de la forte pensée.

Les chroniqueurs nous ont conservé la liste des ouvrages composant le trésor de cette belle abbaye du pays d'Ouche en Normandie, dont la fondation remonte au ve siècle et qui fut un des plus artistiques monuments de la vieille France. Nous voulons parler de l'abbaye de Saint-Evroult. Au xie siècle, sa bibliothèque renfermait les livres suivants : 9 volumes de l'Ancien et du Nouveau-Testament — 8 de commentaires sur les Livres Saints — 2 Psautiers — 3 Graduels — 3 Antiphonaires — 2 Homiliaires — 2 Calendriers — 1 Sermonnaire — 29 volumes d'Origène et des Pères de l'Eglise : saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Grégoire, saint Athanase — 25 volumes des Vies et miracles des Saints — 3 Règles monastiques — 2 Canons de l'Eglise — Le Traité de la nature des choses et 2 autres ouvrages d'Isidore de Séville — La philosophie de Boëce — Les nouveautés littéraires du temps ; à savoir : les lettres d'Yves de Chartres, de Marbode, la chronique d'Orderic Vital, en 4 volumes — 26 ouvrages de

(1) Livre du Prieur.
(2) Geoffroy de Beaulieu.

morale et de piété où, à côté de théologiens connus du IXe siècle, Ansalaire et Angelonne, on rencontre des ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous ; — Decreta Huberti — Sententiæ Garini — Liber Gunfridi prioris — le Paradis — le Souverain Bien — le Diadème des moines — l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe — la chronique d'Orose — des extraits de Pline par Solis — Paul, diacre — l'histoire juive de Josèphe — le grammairien Priscien. D'autres bibliothèques monastiques possèdent aussi Virgile et Aristote.

Dans la plupart des couvents, attenant à la bibliothèque, s'ouvre le Scriptorium. C'est la salle, de dimensions plus vastes, où sont copiés les manuscrits ; c'est l'atelier de calligraphie. Là, selon l'importance du monastère, vingt, trente, cinquante et jusqu'à cent moines sont occupés à écrire ou à préparer le travail. De toutes parts s'étalent, sur les grands pupitres, les parchemins éblouissants d'or ou revêtus de peintures éclatantes. Un silence absolu est observé. Il est défendu aux moines de quitter leurs places, pour se promener dans cette salle destinée au travail. Personne ne peut y pénétrer, sinon l'abbé, le bibliothécaire et le sous-prieur. C'est le bibliothécaire qui remet aux moines les ouvrages à transcrire. Ils ne peuvent rien copier sans son consentement.

La prière précède le travail : « Bénissez, Seigneur, disent les moines calligraphes, ce scriptorium de vos serviteurs, et avec lui tous ceux qui l'habitent, afin qu'ils comprennent parfaitement et accomplissent fidèlement ce qu'ils auront lu ou transcrit de vos divines Ecritures. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen. » Chaque religieux a son occupation particulière. L'un prépare l'encre et taille les plumes ; un autre coupe et polit les feuilles de parchemin. Ceux-là écrivent, mais d'autres revoient et corrigent les livres qu'ils ont copiés. Celui-ci ne fait que les ornements à l'encre rouge, ou bien que les peintures, les miniatures, etc. L'un colle les feuilles et relie les livres avec des tablettes de bois ; d'autres apprêtent le cuir, le frappent de dessins grossiers et fantastiques, ou taillent les lames de métal qui orneront la reliure (1).

Ainsi du moins procède-t-on dans les monastères nombreux, tels que celui de Saint-Evroult, dont nous parlions plus haut ; dans ceux qui renferment seulement un petit nombre de religieux, le travail est moins partagé, mais il reste toujours l'objet de règlements minutieux. Dom Guigues, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, plaçait la copie des bons livres au premier rang des devoirs monastiques et disait : « Nous apprenons à lire à ceux que nous recevons parmi nous, et nous voulons conserver les livres comme l'éternelle nourriture de

(1) Le moine de l'abbaye de Saint-Victor.

nos âmes. » Il recueille, vers l'an 1125, les usages de l'ordre de Saint-Bruno en vigueur depuis les premiers jours de l'Institut, et dans le chapitre XXVIII, intitulé : *De utensilibus cellæ :* Du mobilier de la cellule, il nous fait connaître le petit matériel du copiste. « On donne aux religieux pour transcrire, dit-il, une écritoire, des plumes, de la craie, 2 pierres ponces, 2 petites cornes, 1 canif, 2 rasoirs pour râcler les parchemins, un poinçon un peu gros et un autre beaucoup plus fin, une règle, une planche à dessin, des tablettes ou des parchemins, et un style ou poinçon à écrire. »

« Nous commandons, dit-il ailleurs à propos des livres, qu'on les soigne, et les conserve avec la plus grande sollicitude ; il faut les préserver de la fumée, de la poussière, éviter les moindres taches. Nous voulons aussi qu'on mette toute sa science pour les transcrire aussi parfaitement que possible. Les livres sont l'aliment de l'âme ; en les copiant, nous annonçons, par ce travail de nos doigts, la sainte parole de Dieu, que notre vocation nous interdit de prêcher autrement aux fidèles » (1).

Ailleurs encore : « Les livres que nous copions, deviennent autant de prédicateurs de la vérité. Nous espérons que Dieu nous récompensera, et pour tous les hommes que ces livres auront débarrassés de l'erreur, et pour ceux qu'ils auront affermis dans la vérité catholique » (2).

Ordonnances précises, traditions pieuses, légendes, tout était mis en usage pour donner aux religieux l'amour de cette docte occupation, et leur en montrer le mérite.

Une fois on raconte que, pour changer de place un cimetière d'abbaye, on fut obligé d'exhumer les corps qui reposaient là. Des quatre coins du vaste champ de repos, tous les travailleurs accourent à l'exclamation de l'un d'eux. Celui-ci a découvert quelque chose d'extraordinaire et reste dans une contemplation que les autres viennent partager. A la place où était enterré un des anciens moines de l'abbaye, on a trouvé comme partout ailleurs des débris informes, des membres réduits en poussière. Mais au milieu de cette poussière gisent trois doigts aussi frais et aussi bien conservés que s'ils eussent appartenu à un vivant. C'est le pouce de la main droite et les deux premiers doigts. On se rappela que le moine en question avait été un vaillant et soigneux copiste. Dieu avait voulu montrer par ce miracle combien il bénit ceux qui multiplient le nombre des bons livres.

Une autre fois, c'était un religieux, le moins fervent des moines,

(1) *Consuetudinis Ordinis Cartusiensis*. Trad. par Dom Cyprien Boutrain, chartreux.

(2) Statuts.

mais le plus zélé des copistes. Il rend le dernier soupir dans sa tranquille cellule ; on le descend au chœur ; et, après l'office des morts, quand le silence a remplacé la psalmodie des frères ; quand l'obscurité s'est faite dans l'église où ne restent plus allumés que deux cierges près du cercueil ; quand les religieux, défilant près du mort pour lui jeter l'eau bénite, sont retournés à leurs travaux, deux d'entre eux restent seuls en prières pour la veillée funèbre. — Ah ! prions, dit l'un d'eux, prions encore pour notre pauvre frère Rudulphe. — Oui, dit l'autre, que penser de lui ? où est-il ? Bon copiste, c'est vrai, mais petit religieux, sans cesse repris par le père abbé pour sa paresse au chœur et sa négligence de la règle. — En effet, reprend le premier, mais il faisait quand même l'œuvre de Dieu. Vous souvient-il avec quelles instances il a demandé à transcrire la Bible, et que de jours et de nuits il a passés sur ce travail ? Espérons donc en la miséricorde divine. Et tous deux s'abîment dans une fervente prière.

Quelques heures passent. Les vitraux des hautes fenêtres commencent à se détacher sur la masse des ténèbres et à faire pressentir le jour. Tout à coup un mouvement s'est produit dans le cercueil. Le capuchon du moine a oscillé sous l'effort d'une tête qui se relève. Le mort se dresse vivant à côté des deux frères immobiles et muets d'épouvante. Il prend un cierge dans sa main, sort de l'église, gravit les escaliers et entre au Scriptorium, où arrivent un à un les moines matineux avec leurs lampes allumées. Frère Rudulphe va tomber aux pieds de l'abbé tout tremblant. « Bénissez le Seigneur, dit-il, et aidez-moi à le bénir, car il a été plein de miséricorde pour son indigne serviteur. J'ai paru devant le Juge suprême ; j'ai vu défiler devant moi comme dans un miroir ardent tous les péchés de ma vie, et mon âme, accablée par leur nombre et pénétrée tout à coup du sentiment de la justice, n'aurait pu trouver une excuse. Les mauvais esprits m'accusaient. Ils énuméraient mes fautes avec une satanique précision, n'en omettant pas une seule, faisant ressortir la malice des moindres offenses. Mais alors est apparu mon bon ange. Il a présenté au Très-Haut ce livre des Saintes Ecritures commencé par moi, il y a dix-huit ans, à mon entrée au monastère, et achevé seulement quelques jours avant ma mort. Le visage du Seigneur s'adoucit, et alors, pendant que les démons énuméraient mes péchés, les anges comptaient une à une les lettres de mon livre, opposant chaque lettre à une faute. Les démons se turent enfin ; ils avaient épuisé la liste de mes offenses, et les Anges avaient encore à présenter une lettre, une seule ; ce fut elle qui me sauva. Frère Rudulphe, dit mon juge, tes œuvres t'ont valu la miséricorde. Tâche d'en profiter. Retourne sur la terre, fais pénitence pour tes péchés, et édifie désormais les frères que tu as scandalisés. Fais en sorte qu'au jour où tu reparaîtras de nouveau devant mon

tribunal, tu sois couvert de mérites et non d'iniquités. Le Seigneur avait dit : Je reviens maintenant, père Abbé, travailler avec vous aux manuscrits du monastère, puisque chaque lettre tracée en ce monde, efface un péché dans l'autre ; mais je n'oublierai point l'immense bonté de Dieu ; je veux être désormais un religieux docile et mortifié, et je chanterai ses louanges tant qu'il me laissera la vie. » (Chronique d'Orderic Vital, moine de Saint-Evroult.)

Pure légende ou récit véritable, ce qui précède se racontait dans les monastères pour engager les moines au travail et à la piété ; cela nous montre quelle importance on attachait à la sainte mission du copiste. On fait miroiter aujourd'hui devant les yeux du travailleur l'espoir d'un bien-être matériel qui recule souvent, hélas ! quand on croit le saisir. Faire du travail la clef du ciel, glorifier par un reflet d'éternité celui de tous les arts qui devait le plus contribuer à répandre la lumière, était à coup sûr plus habile, si ce n'était vraiment divin.

On trouve çà et là les noms de quelques copistes remarquables par la netteté de leur calligraphie. Un moine de l'abbaye de Corbie, près d'Amiens, reproduit, au VIIe siècle, l'Histoire des Francs, de Grégoire de Tours. Théoderic, un des abbés de Saint-Evroult, copia de sa main un magnifique Antiphonaire. Le frère Radulphe laissa son nom sur un missel. Hugues transcrivit le Décalogue ; Roger, les livres de Salomon ; Bérenger, depuis évêque de Venosa, Goscelin, Bernard, Turquetil, recopièrent, avec une netteté qui surpasse nos tirages mécaniques, les traités de saint Jérôme et de saint Augustin, l'Enéide de Virgile et les tragédies de Sophocle *(Orderic Vital dans son hist. eccl.*, t. III). Mais tous les copistes hélas ! n'étaient pas aussi dignes d'éloges. « Qui apportera un remède efficace, s'écrie Pétrarque, à l'ignorance et à l'incurie des copistes, qui gâtent et bouleversent tout ? Je ne gémis plus sur l'orthographe, perdue depuis longtemps, mais ces gens-là confondent originaux et copies; après avoir promis une chose, ils en écrivent une autre tout à fait différente. » C'est que tous n'avaient pas la patience et le talent nécessaires. Il n'était pas rare qu'un ouvrage écrit correctement, avec soin, et selon toutes les règles de la calligraphie, exigeât la moitié de la vie du copiste. Il y fallait par conséquent, ou une vraie vocation, ou un vrai dévouement.

Les mélanges qui se faisaient, soit pour profiter du parchemin, soit par manque d'idée, étaient parfois bizarres. Nous prenons pour exemple un manuscrit de la Bibliothèque nationale portant le n° 125.881, et dans lequel nous avons recueilli une pièce de Gerson. Il est écrit en gothique, sur beau parchemin, enrichi de lettres ornées rouges et bleues. Il contient en grande partie la légende du Saint-Graal, laquelle lui donne son titre ; mais à la suite de la légende, on

trouve : diverses chansons, — le Trésor de Brunetto Latini, florentin, écrit en roman, — des chansons de Thibaut de Champagne, — les 4 Evangélistes, traduits en langue romane, — un traité théologique, — un traité de morale, — des prières à la Vierge, par un clerc nommé Plante Solie, — des prières à la Vierge, par le chancelier Gerson, — les enseignements d'un père à son fils, en vers romans et dialogues, contenant plusieurs fables, contes, fabliaux, etc., — les Vilains du siècle, — la division des foires de Champaigne, c'est-à-dire les temps auxquels elles se tenaient, avec les noms des villes qui y amenaient du drap à vendre. Ce mélange est déjà assez curieux. Ce qui l'est plus encore, c'est la manière dont se suivent ces diverses copies, sans coupures, sans blancs, presque sans titres. Vous feuilletez un volume énorme ; pas une fin de page blanche ; pas un en-tête saillant, hormis le premier frontispice ; il semble que, d'un bout à l'autre, une matière unique remplisse le volume. A la suite des quatre Evangiles, une simple ligne rouge, mais sans espace, dit : « *Cy* après est une prière du clerc Plante Solie qui loue Notre-Dame. » Sans tourner la page, croyant encore être dans la prière, vous lisez : « La foire de Laigu est tenue le lendemain de Saint-Laurent ; la foire de Bar est tenue le mardi devant la mi-Carême. » C'est qu'une simple ligne intermédiaire a donné cette indication : « Cy commence la division des foires de Champaigne. » Ce manuscrit paraît être de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Le scribe qui l'a transcrit pour la plus grande partie, est nommé à la fin du Trésor de Brunetto Latini. Il s'appelait Michel : « *Explicit iste liber scriptor sit crimine liber vivat in cœlis Michael Felix* ».

Disons qu'une pareille économie de parchemin, laquelle se comprend bien du reste, était en usage seulement pour les recueils de pièces à conserver. Les Missels, les livres d'Heures, magnifiquement enluminés et ornés de miniatures, n'offraient pas une telle accumulation de matière.

Et comment ceux qui voulaient composer ces recueils ou consulter quelque ouvrage, se procuraient-ils les exemplaires à lire ou à copier ? Parfois c'était un exemplaire rare, unique peut-être, et existant bien loin. Que de mal avec la difficulté des voyages ! Au Xe siècle, un personnage docte de son temps, Yves de Reims, très curieux surtout de médecine, vient une fois de Reims à Chartres pour lire un livre d'Hippocrate. C'était le seul exemplaire qu'on connût dans le Nord de la France. Il vint, partie à cheval, partie à pied ; le trajet n'était pas très long : une soixantaine de lieues peut-être, mais les routes se trouvaient mauvaises ; deux fois il faillit périr, et arriva épuisé. D'autres fois le manuscrit désiré était dans un monastère d'Italie, d'Allemagne ou d'Angleterre ; on ne reculait pas davantage.

On considérait donc le livre au Moyen-Age comme un trésor précieux ; c'est qu'un bon livre en est un en effet. C'est le confident discret où une âme a déposé dans le silence et le recueillement, soit le souvenir intime de ses colloques avec Dieu, les aperçus qu'elle a puisés à ses pieds des vérités divines, soit le résultat de ses travaux scientifiques. Et après que l'auteur est mort, humble et obscur peut-être, son œuvre s'en va par le monde, parlant silencieusement aux autres le langage d'en haut, les consolant, les éclairant. Un livre, c'est le rendez-vous mystérieux où se rencontrent deux cœurs qui jamais peut-être ne se connaîtront autrement ; c'est le point où ils vibrent ensemble, secoués par une même émotion. C'est un ami presque doué de vie, car il nous apporte la parole intime d'un ami inconnu. Plus précieux que l'image virtuelle qui se forme derrière nos miroirs, reproduisant des traits qu'on ne peut saisir, le livre est le portrait d'une âme et le miroir de la pensée, mais ce miroir donne l'image réelle, saisie au passage, et fixée, pour que chacun puisse l'étudier.

Les libraires en 1328-1342. — Après avoir parlé de la copie des manuscrits, alors que les monastères seuls possédaient ce précieux trésor, disons un mot de ce qu'ils deviennent au temps où les copies, plus nombreuses, entrent chez les marchands et font l'objet d'un commerce. Les prescriptions suivantes sont tirées des règlements de l'Université :

« *Premièrement.* — Les libraires devront recevoir, garder, exposer et vendre fidèlement les livres destinés à la vente. Ils ne les supprimeront pas et ne les cacheront pas, mais les exposeront toujours en temps et lieu convenables lorsqu'on les leur demandera.

« *Item.* — Lorsqu'ils seront requis par uu vendeur, ils devront, moyennant un salaire, estimer le livre qui sera présenté et dire sincèrement combien ils croient que ce livre pourrait être vendu, comme s'ils voulaient l'acheter eux-mêmes.

« *Item.* — Sur la demande du vendeur, ils mettront, dans un endroit patent du livre à vendre, le prix de ce livre et le nom de l'auteur.

« Ils ne devront pas, pour la vente des livres, exiger plus de 4 deniers par livre, si l'acheteur ou le vendeur sont maîtres ou écoliers à Paris, et au delà de 6 deniers, si ces gens sont des étrangers.

« *Item.* — Les libraires placeront à leur fenêtre une tablette de parchemin écrite en caractères nets et lisibles, sur laquelle seront indiqués les exemplaires qu'ils possèdent, avec le prix de la taxe de chacun d'eux. Ils ne communiqueront aucun exemplaire non taxé avant de l'avoir soumis à l'Université.

— « Si un libraire ose enfreindre ces articles ou y contrevenir en quoi que ce soit, il sera privé de sa charge jusqu'à satisfaction convenable et décision contraire de l'Université.

« Aucun libraire ne refusera les exemplaires d'un livre à quelqu'un qui voudrait le transcrire, moyennant honnête rétribution et satisfaction aux règlements de l'Université. Aucun ne louera ses livres plus cher que ce qui aura été fixé par l'Université. Aucun ne louera ses livres avant qu'ils aient été corrigés et taxés par l'Université ».

Suivent les taxes de quelques ouvrages.

Le livre des homélies de saint Grégoire — 28 feuillets — est taxé 18 deniers.

Le livre des Sacrements, de Hugues de Saint-Victor — 240 feuillets — est taxé 3 sols.

Le livre des Confessions de saint Augustin — 21 feuillets — est taxé 4 deniers.

Le livre des homélies de saint Augustin sur la pénitence — 9 feuillets — est taxé 6 deniers.

La Somme de saint Thomas d'Aquin sur la théologie — 1er livre — 36 feuillets — est taxé 3 sols.

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, le prix des livres reste très élevé. Ainsi Jean le Bon, bien qu'il en fût amateur, transmit à son héritier Charles V, une richesse littéraire de 10 volumes seulement. Mais Charles V en réunit 900 dans la Tour du Louvre, appelée, depuis, Tour de la librairie. Il voulut que les savants pussent y travailler de jour et de nuit. On le considère comme le fondateur de la Bibliothèque de Paris.

Les prix n'avaient cependant pas baissé d'une manière considérable. Les Heures que le roi Charles VI donna en 1412 à la duchesse de Bourgogne, coûtèrent 600 écus, et le vicomte de Bayeux fut chargé d'en payer une partie avec la recette des domaines de sa vicomté. Un ancien rôle de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, daté de 1431, contenant le compte de la trésorerie de ce monastère, porte en dépense une somme de 700 livres pour l'achat des ouvrages de Pierre Lombard, autrement dit le Maître des sentences ; et pour cette somme on eût acheté cette même année 70 boisseaux de blé.

Telle était la valeur des livres et surtout le prix moral qu'on y attachait, qu'on les donnait et les acceptait, en ce XVe siècle, pour la caution d'un emprunt. On cite des manuscrits de luxe, enluminées avec soin, dont la valeur représentait cinquante et même cent mille francs de notre monnaie. C'étaient là, il est vrai, des exceptions. Un manuscrit plus simple, une Bible très ordinaire, avec lettres ornées et miniatures, valait encore de 2.000 à 6.000 francs

Mais un jour, c'était en 1470, quatre ouvriers allemands, Ulrich Gering, Michel Friburger, Martin Krantz et Berthold de Rembaldt, arrivèrent à Paris sur l'invitation de quelques Docteurs de l'Université, et s'établirent à la Sorbonne, devenue peu à peu le centre

des autres écoles et le palais de la science. Ils apportaient quelques casiers, des lettres de fonte, une presse; c'était l'invention de Guttemberg, lequel venait à peine lui-même de descendre dans la tombe; c'était la royauté de l'avenir, la puissance la plus universelle, à qui il fut jamais donné de remuer les masses, sur la face du globe. Paris ne lui avait pas donné le temps d'étendre loin son sceptre avant de se l'approprier. Dès 1458, « ayant sceu qu'il y avait à Mayence des gens adroits dans l'art de tailler les poinçons, et des caractères au moyen desquels on pouvait reproduire à l'infini les écritures les plus rares, le roi, curieux de telles choses comme de tout, manda aux généraux de ses monnaies, d'y dépêcher des personnes aptes en fait de tailles, afin de s'informer discrètement de cet art, et d'en enlever l'invention. On envoya Nicolas Lason, un des graveurs de la monnaie parisienne. Ce graveur resta 3 ans parti. Il ne revint qu'en 1461. Le roi était mort. Ce fut en 1469 que Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, et Guillaume Fichet, docteur, firent venir de Mayence les ouvriers que nous avons nommés et les établirent à la Sorbonne même. Louis XI ne tarda pas à les favoriser. Il leur accorda des lettres de naturalisation pour les engager à demeurer en France le reste de leurs jours ». *(Archives nationales.)*

Il y avait treize ans seulement que le premier *livre* connu, le Psautier de Mayence, c'est-à-dire une partie de la Bible, avait été imprimé, et déjà la France possédait une imprimerie. Jean de la Pierre (Joannes Lapidarius) lui confia d'abord les lettres de Gasparin de Pergame, qu'il avait corrigées « *multis vigiliis* ». C'est un in-quarto dont le titre dit qu'il a été mis au jour « *ingeniosa arte impressoria* ». D'autres ouvrages arriveront en foule; de nouvelles imprimeries ne tarderont pas à s'ouvrir, et Paris, qui devait déjà tant de gloire à ses écoles, va bientôt devoir à la Presse une autre royauté.

Enfants de ces siècles laborieux où l'on traça, non sans peine, les routes que nous suivons, n'oublions pas nos devanciers. Comblés que nous sommes aujourd'hui des bienfaits de l'instruction et des facilités de l'imprimerie, ne soyons pas ingrats envers ces Moines qui ont usé leur vie à nous conserver et à commenter les trésors anciens, sans compter ceux qui en ont ajouté de nouveaux. Grâce à eux, les intelligences n'avaient pas cessé de vivre dans la lumière, quand arriva l'heure providentielle où on put propager celle-ci et plus loin et plus rapidement. C'est parce qu'ils passaient à copier une grande partie de leur existence; c'est parce qu'on trouvait leurs copies précieuses, que le besoin de faciliter cette tâche se fit de plus en plus sentir, et que Guttemberg fut tourmenté par cette idée : « trouver le moyen de copier des livres sans plumes, rapidement, en grand nombre et à peu de frais ». Il en fut tourmenté, disons-nous,

jusqu'au jour où, Dieu couronnant de succès ses efforts, il reproduisit, par les moyens mécaniques qu'il avait inventés, un des premiers et des plus sublimes mots de la Bible : *Fiat lux :* Que la lumière soit.

Nous nous estimerions heureux si l'étude que nous venons de faire, laissait deux souvenirs dans l'esprit des lecteurs. L'un, c'est que le Moyen-Age ne fut pas une époque de ténèbres, comme on l'a prétendu, et que le flambeau de la civilisation ne s'alluma pas aux torches incendiaires de 93. L'autre, c'est que l'égalité non plus ne date pas du jour où la Convention proclama les droits de l'homme, et qu'il y eut avant cela des hommes sortis du peuple qui s'élevaient, par leur valeur morale, au niveau des plus grands.

« C'est sur l'enclume et à coups de marteau que le Seigneur m'a agrandi », disait un élève de l'Université de Paris, Nicolas de Brekspeare, né sans fortune et parvenu au souverain pontificat sous le nom d'Adrien IV. L'Université tout entière aurait pu dire ce mot, car cette association d'étudiants et de professeurs apparaît comme une image anticipée de la France moderne, où toutes les lumières sont également mises au concours, où des hommes de toutes classes s'élèvent et se maintiennent par un ardent labeur. Nous allons voir Gerson sortir de la chaumière de pauvres cultivateurs et d'un petit village des Ardennes pour arriver au rang de chancelier et pour représenter, en diverses circonstances, le roi lui-même ou le premier corps de la nation. C'était aussi l'époque où le fils d'un charpentier de Toscane montait sur le trône pontifical; où la bergère de Domremy conduisait les soldats de Dunois; où seigneurs et vassaux tombaient les uns près des autres et rougissaient de leur sang la même terre, que ce fût aux champs de bataille de Poitiers ou d'Antioche, sous les murs de Ptolémaïs ou devant les remparts d'Orléans. La communauté des devoirs rapprochait les diverses classes; le mérite personnel renversait fréquemment les barrières qui les séparent ; ce que l'homme vaut paraissait déjà la mesure vraie de ce qu'il est. Jésus-Christ avait prêché l'égalité au monde et l'avait gravée dans les cœurs dix-huit cents ans avant qu'on eût l'idée de l'afficher sur les murailles. Mais des idées païennes à sa doctrine, il y avait loin, hélas! L'œuvre, pour n'être pas achevée au Moyen-Age, se faisait certainement, et elle ne s'achèverait pas aujourd'hui si elle ne s'était pas commencée alors. Qu'un homme reçoive de Dieu un talent quelconque et la mission de le faire valoir, il ne faut pas autre chose mais il faut tout cela pour que cet homme, poussé par une force invincible, se lève du milieu de la foule, la domine et la guide. Il ne faut pas autre chose parce que Dieu suffit à élever ceux qu'il envoie ; mais il faut tout cela, car lui seul met en rapport les capacités et les tâches. Sans la mission divine, l'homme

n'est qu'un révolutionnaire incapable poussé par l'ambition; c'est l'aveugle conduisant un aveugle, et tous deux tombent dans le gouffre. Avec elle il se trouve investi, pour la cause dont il est chargé, de toute la force d'en haut.

Ne prenons pas toutes faites certaines opinions qu'on nous donne; et si nous voulons nous fier à la parole des autres, écoutons au moins les deux parties. Consultons les hommes qui ont fait d'un temps une étude sérieuse, avant ceux qui parlent sans savoir et donnent leurs préventions comme des faits. Victor Cousin dit en parlant du XIIIe siècle : « Alors le Moyen-Age porte avec une fécondité admirable les plus belles choses que le monde eût encore vues ». — « L'essor imprimé aux études philosophiques, dit M. Pouchet, a été tel durant le XIIIe siècle, qu'à la fin de celui-ci les œuvres des philosophes de la Grèce et de Rome étaient aussi connues qu'elles le sont aujourd'hui ». — « Epoque incomparable, dit Ampère; tout brille, tout naît, tout resplendit à la fois dans le monde moderne : chevalerie, croisades, architecture, langues, littérature; tout jaillit comme par une même explosion. C'est alors que débute véritablement l'histoire de nos arts et de notre civilisation ». M. de Humboldt fait également l'éloge de cette époque, et M. Duruy en parle ainsi dans son histoire du Moyen-Age : « A ce moment la domination intellectuelle de l'Europe appartenait incontestablement à la France. Sans les affreuses guerres dont le XIVe siècle fut désolé, c'est du XIIIe qu'aurait daté la Renaissance ».

On l'a vu en effet, la rénovation que nous appelons de ce nom n'était pas la première. Depuis les invasions barbares, trois renaissances l'avaient précédée : celle du VIe siècle, suscitée par l'Eglise; celle du VIIIe, due au génie de Charlemagne et à la science d'Alcuin; celle du XIIe et du XIIIe, produite par les travaux successifs des siècles précédents, et par l'épanouissement du génie et de la sainteté dans un grand nombre d'âmes. Et cette dernière eut un avantage sur celle du XVIe siècle; c'est qu'elle fut nationale et chrétienne, tandis que celle du XVIe siècle semble faire fi de notre génie propre, pour copier seulement les arts de la Grèce païenne. Or, une renaissance qui ne parle qu'aux sens, sans réveiller les âmes, ne mérite pas vraiment ce nom.

« Malheur à celui qui méprise, dit l'Ecriture, c'est contre lui que le mépris rejaillira : *Væ qui spernis, nonne et ipse sperneris!* » N'encourons pas cette menace en dédaignant les temps qui nous ont précédés : ils ont accompli leur tâche et préparé les transformations sociales. Si nous jouissons aujourd'hui de quelques libertés, ils nous les ont acquises pièce par pièce. Si les intelligences sont plus généralement développées, c'est qu'ils n'ont pas cessé de tenir devant elles, le flambeau de la vérité qui luit pour tout le monde. Nul siècle n'est à lui-même son père, son dieu et son tout. Chaque jour qui tombe de la

main du Très-Haut apporte au perfectionnement de l'humanité, son champ d'action et ses éléments de travail, à côté de l'œuvre de la veille.

Bienheureux l'homme, instrument et missionnaire de Dieu, s'il comprend la tâche à remplir et s'il consacre sa liberté à la remplir dignement. Malheur au contraire au temps dont le caractère serait dénaturé par des esprits aveugles, des volontés perverses, et qui, destiné à relever des ruines, en entasserait d'autres à côté des premières.

Faites, Seigneur, que notre XIXe siècle n'agisse pas ainsi. Il a reconstitué les diocèses démembrés par la Révolution, rappelé les prêtres proscrits, remis le Dieu du temple dans le temple de Dieu. Qu'il ne détruise pas, au soir de son existence, l'œuvre de son matin ! Donnez à vos enfants, Seigneur, le bonheur indicible de voir fructifier sur la terre de France, les œuvres magnifiques qui s'y épanouissent depuis quatre-vingts ans. Que votre règne arrive par nous comme par tous les hommes ; par notre temps comme par tous les temps!



Jean GERSON

Sa vie, son temps, ses œuvres



CHAPITRE PREMIER

LE VILLAGE DE BARBY ET LA FAMILLE CHARLIER. — PIEUSE ÉDUCATION. — LA VOIX DE LA SAGESSE. — JEAN AU COLLÈGE DE NAVARRE. — CHANGEMENT DE NOM.

Sur la fin du XIVe siècle, c'était un pays bien pauvre que le pays de Réthel, au diocèse de Reims, dévasté qu'il était sans cesse par le passage des hommes de guerre. Bandes ennemies ou soldats français; troupes régulières ou groupes errants des Grandes Compagnies, détruisaient la récolte sur pied, réquisitionnaient les bêtes de l'étable, et, quand ils ne trouvaient point assez au gré de leurs désirs, mettaient le feu parfois au toit de chaume qui les avait abrités. La vieille forêt des Ardennes, qui, d'après Tacite, était déjà le refuge, au temps de César, de gens endettés et d'innombrables fugitifs, servait encore d'asile à des gens sans aveu ou à des familles ruinées par la guerre. Tous vivaient là au jour le jour, comme les charbonniers, et sortaient de temps en temps pour mendier sur les routes ou piller les villages voisins.

Dans cette campagne désolée, à 7 kilomètres de Réthel, du côté de l'ouest, le village de Barby avait souffert comme les autres; les enfants s'y élevaient dans la crainte, non seulement de Dieu et des sergents, mais de tous les hommes d'armes quels qu'ils fussent, et le petit pastour qui voyait briller derrière un buisson l'acier d'une pertuisane, s'enfuyait à toutes jambes jusqu'au fond de l'étable paternelle, tirant derrière lui avec soin

l'huis branlant et vermoulu, comme s'il se fût agi d'un inexpugnable rempart. Au sein d'un petit hameau dépendant du village, vivait avec peine, plus riche de vertus que de biens, une famille de douze enfants. Le hameau était celui de Gerson; le père de cette honnête et pieuse famille s'appelait Arnauld le Charlier. Le hameau n'existe plus aujourd'hui, mais en 1666, on voyait encore un pan de muraille de la simple demeure où avait vécu le Charlier, et les gens du pays nommaient ce vieux débris « le pignon de Gerson ». La paroisse de Barby existe et porte toujours ce nom.

Douze enfants sont une rude charge quand un homme est pauvre, que son entourage n'est pas riche, et que la moisson sur laquelle on compte est foulée parfois sous les pieds des chevaux, ou que les pièces de monnaie amassées à grand'peine sont levées souvent pour un impôt de guerre. Cependant à voir avec quelle sollicitude Arnauld le Charlier et Elisabeth la Chardenière, son épouse, inspiraient à leurs enfants des sentiments pieux, on sentait qu'il y avait pour eux autre chose que le souci de la vie matérielle. Cultiver l'âme de ces enfants était leur premier soin, et le reste venait par surcroît.

Tout luxe était prohibé des vêtements de la famille; les filles portaient le plus souvent des cottes grises, sans passementeries ni enjolivements, et les garçons, de bons surcots de tiretaine bleue.

L'aîné des douze était Jehan, né le 14 décembre 1363. Ce sera notre chancelier. Ses vertueux parents avaient pour principe que « lorsque l'aîné se comporte bien dans une famille, les autres sont meilleurs ». C'est dire que rien ne fut négligé pour former son cœur à la vertu. Un crucifix suspendu au-dessus du foyer, étendait ses bras bénissants sur la grande salle où on se rassemblait: la mère du petit Jehan amenait souvent son fils devant cette image et la lui faisait saluer. Quand il joignait les mains, soir et matin, pour prier Dieu, la prière ne se terminait jamais sans une invocation à la Vierge Marie, à saint Joseph et à l'Ange gardien. « Mon bon Ange, gardez-moi bien, défendez-moi, gouvernez-moi », lui faisait-elle dire. Désirait-il un fruit du jardin ou quelque belle fleur, elle lui représentait que toutes ces choses appartiennent d'abord à Dieu qui les a faites, et que, s'il les destine à notre usage, il faut les lui demander. Alors elle le faisait mettre à genoux, prononcer quelques mots de prière,



UNE RUE DE RÉTHEL

et lui remettant l'objet désiré : « Vois comme Dieu est bon », ajoutait-elle. Mère chrétienne dans toute la force du mot, elle élevait son fils avec cette tendresse austère, cette intelligence pieuse qui fait remonter à l'influence du foyer domestique la sainteté de tant de saints. Plus tard, dans ses dialogues spirituels avec ses sœurs, Gerson la comparera à sainte Monique. C'était une Monique, en effet, par le cœur et le dévouement, mais, plus heureuse que la mère d'Augustin, elle n'eut jamais à pleurer sur les écarts de son fils.

Nul de ses soins n'était perdu, en effet. La nature droite et bonne du petit Jehan se développait bien sous cette sage direction. S'agenouiller quelques instants tout seul dans la petite église de Barby était son grand bonheur. Il trouvait mille moyens, quoiqu'il ne fût pas riche, de rendre service aux pauvres, aux malades, tant il avait envie d'exercer la charité ; et sa mère ne pouvait lui accorder de meilleure récompense que de le laisser couper lui-même un morceau de pain noir dans la huche pour le pèlerin qui frappait à la porte, ou de lui permettre de conduire un bout de chemin, par les plus sûrs sentiers, le voyageur en quête de sa route, et craignant de rencontrer les écorcheurs qui rôdaient par la campagne.

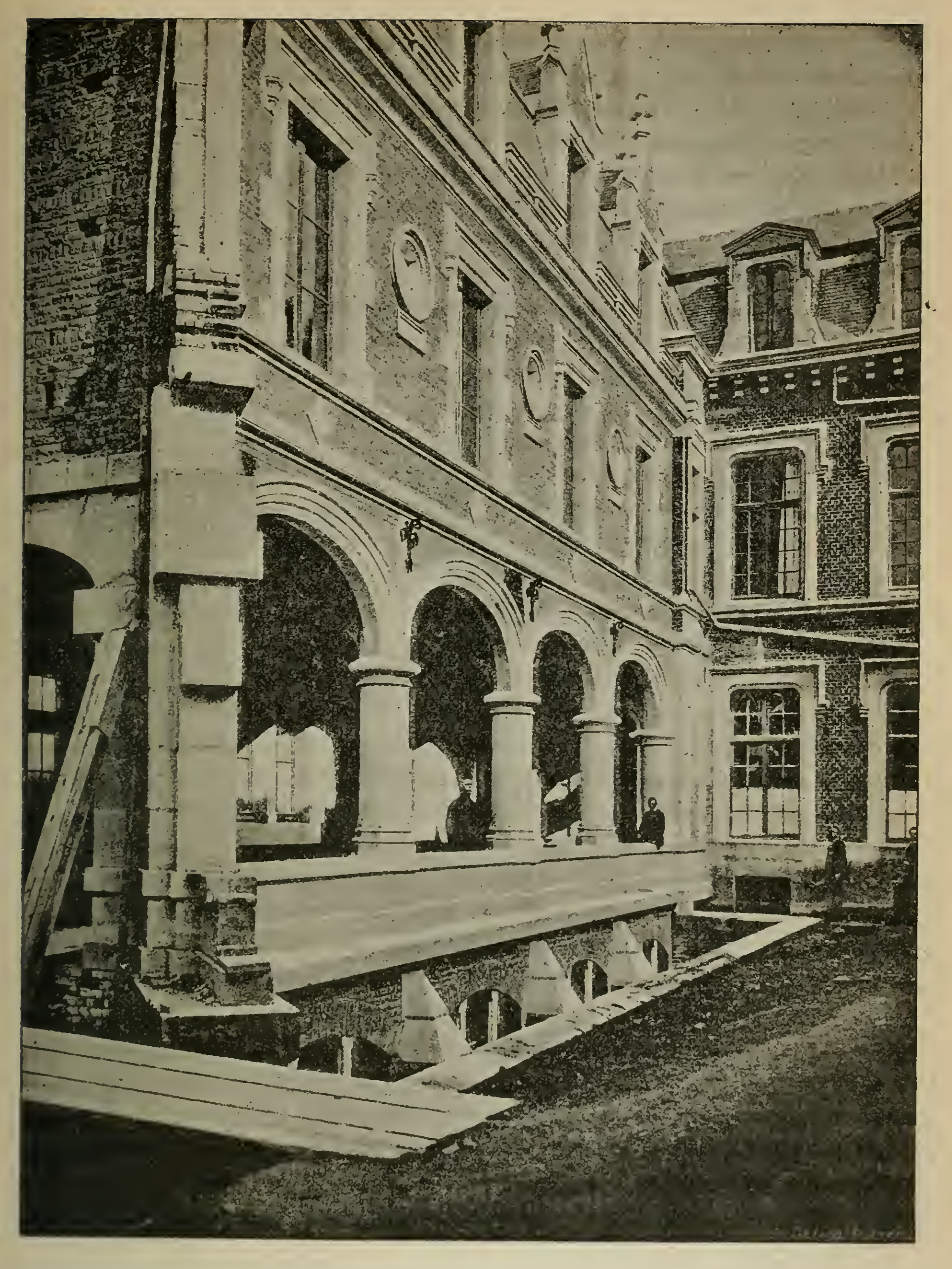
Avec douceur et complaisance, il se rendait utile à ses parents dans toutes les occupations que ceux-ci lui désignaient. Tantôt aux champs avec son père, il jetait dans la terre un grain devenu rare, et qu'on ne savait pas seulement si on verrait germer ; tantôt, remplaçant sa mère dans la pauvre maison aux murs noircis et aux grosses solives, il veillait sur les corbeilles d'osier où reposaient ses petits frères. D'autres fois, il tenait par la main pour les aider à aller d'une escabelle à l'autre, ses jeunes sœurs qui essayaient alors leurs premiers pas, et dont il devait plus tard guider la marche dans une voie plus haute, dans la voie de la perfection et du ciel. Simple et doux dans toutes ces occupations du ménage ou des champs, serviable pour les voisins, toujours prêt à courir de côté et d'autre pour toute commission, il semblait n'avoir pas d'autre horizon que celui de cette vie obscure dont il remplissait si bien les moindres devoirs, et on l'avait surnommé dans le village « le bon petit gas du bon Dieu ».

Un homme avait vu déjà un peu plus loin. C'était celui dont le regard descendait fréquemment au fond du cœur de l'enfant ;

celui qui avait manié sa jeune âme toute fraîche sortie des mains de Dieu et l'avait préparé à sa première communion; c'était le curé du village. Il avait démêlé dans le petit Jehan, à côté d'une piété tendre, une intelligence assez vaste pour concevoir de grandes choses; à côté de sa bonté, de sa soumission et de son dévoûment, un jugement assez droit et un caractère assez ferme pour être capable de faire le bien en des circonstances moins faciles. Il s'était demandé alors, le bon curé, si Dieu ne destinait pas son petit paroissien à une scène d'action plus vaste que le village de Barby, et s'il ne réservait pas d'autres objets à son zèle, que les pauvres et les infirmes de la campagne rhételoise. Ce n'était peut-être pas d'ailleurs un grand génie que ce curé; qu'importe? Dieu prête le coup d'œil de l'aigle à qui il veut et quand il veut. Avoir donné Gerson à l'Eglise de France, c'est assez pour remplir une vie.

Toujours est-il qu'après avoir fait de Jehan son enfant de chœur et lui avoir appris à lire le livre d'offices d'un bout à l'autre, pour satisfaire sa piété, le digne ecclésiastique crut devoir aller plus loin, et enseigner à l'enfant les premiers éléments du latin. La facilité avec laquelle Jehan se livrait au travail décida le bon curé à se concerter avec ses parents, pour qu'on pût l'envoyer à l'école de Réthel, puis au collège de Reims. Les époux le Charlier ne prirent pas à la légère une pareille détermination, mais ils n'hésitèrent pas longtemps. Malgré sa bonne volonté, le petit Jehan était faible pour les travaux des champs, et son frère Nicolas, moins âgé, en valait déjà, disait le père, trois comme lui. Confiant dans le jugement de leur pasteur, ils pensèrent aussi que l'enfant pourrait bien être appelé à autre chose, et leur désir de procurer la gloire de Dieu n'étouffant pas la légitime ambition d'élever convenablement leur famille, ils se dirent que si l'aîné parvenait à une position élevée, il aiderait ensuite ses frères et ses sœurs. Ils se décidérent donc à faire quelques sacrifices pour son éducation et à lui créer ainsi un droit d'aînesse, usage alors fréquent, même dans la bourgeoisie.

Le départ fut résolu, et Jehan, tout joyeux, vit s'ouvrir plus vaste devant lui le champ de la science humaine. Sa vie intérieure et l'habitude qu'il avait prise de puiser en Dieu même les éléments de la science divine, n'en furent point affaiblis. A Réthel et à Reims, il se fit non seulement aimer de ses condisciples, mais admirer des maîtres. La pureté très grande de son âme,



CLOÎTRE DE L'INSTITUTION NOTRE-DAME DE RÉTHEL OCCUPANT DANS CETTE VILLE LA PLACE DE L'ANCIEN PRIEURÉ DONT RELEVAIT LE VILLAGE DE GERSON

sa douceur et sa simplicité lui gagnaient tous les cœurs des hommes, pendant que l'ardeur de son amour et les élans de sa foi vive, inclinaient vers lui le cœur de Dieu.

Il n'avait pas quatorze ans. Faut-il placer ici l'appel de cette voix d'en haut qui décida du reste de sa vie? On le croit, car beaucoup de raisons font supposer qu'il reçut cette faveur divine avant de partir pour Paris. Longtemps son humilité fit le silence autour de cette grâce insigne; on en trouve cependant le récit dans une lettre à ses sœurs. « Sœurs, écrit-il, je vous dirai comment aucunes fois, Vertu s'est représentée devant les yeux de ma pensée, tant belle, tant claire, tant sérieuse, tant sallacieuse et délicieuse que rien plus; et après grande admiration, je m'osai enhardir à lui demander : — Dame, qui êtes-vous? que cherchez-vous en ce lieu de ténèbres, en cette vallée de pleurs? — Je suis, dit-elle, fille de Dieu, reine, épouse, garde et amie de tous les bons. Je suis celle qui, par sa présence, déchasse tout mal et amène tous biens. Je quiers moi hébergier avec les fils des hommes, l'âme d'élite. »

Qu'une vertu sortie de la droite de Dieu; que son grand attribut, la Sagesse, ait pris une voix pour se faire entendre à l'âme de l'adolescent et ait produit une impression profonde sur son être tout entier; qu'un ange lui soit apparu; que la Vierge Marie ait envoyé en message à celui qui l'aimait tant, quelqu'une de ses vierges fidèles; si les détails précis nous manquent pour juger de cette vision, toute surnaturelle, toujours est-il qu'à partir de ce moment, le jeune Jehan se sentit intérieurement lié à la divine Sagesse, guidé par son inspiration, voué à son service. Il avait compris l'appel, et ouvert la porte de son cœur à l'hôte divin, qui en avait pris possession.

Et lorsque, quelques années plus tard, sa plume tracera pour la première fois des caractères destinés à la postérité, le premier cri qui s'échappera de son âme pour dire au monde l'amour de Dieu, ce sera un souvenir et une révélation de ce qui se passa dans cette heure bénie, souvenir et révélation écrits à l'heure où le jeune homme allait prononcer des serments inviolables, dans la plénitude de la connaissance et de la volonté. A vingt-deux ans en effet, il composa le petit et ravissant traité intitulé : *les Noces du théologien avec la Sagesse*, sorte de contrat passé entre son âme et la Beauté éternelle et suprême.

Ses succès au collège de Reims attirèrent sur lui l'attention

d'autres protecteurs, et lui valurent une bourse pour le collège royal de Navarre. Il fallait aller à Paris. Ce ne fut pas sans peine que Jehan s'éloigna davantage de sa bonne et sainte mère, de ses frères et de ses sœurs pour qui il avait une tendre affection. Mais rien de grand ne s'accomplit sans sacrifices, et déjà il le comprenait. Il reçoit à genoux la bénédiction de ses parents bien-aimés; avec des larmes abondantes et la promesse de ne s'oublier jamais les uns les autres, il se sépare de ses frères et sœurs. Son père l'accompagne jusqu'au sommet d'une côte, à deux lieues environ de Réthel. C'était le dernier endroit d'où l'on voyait le clocher natal. Puis Jehan continue sa route, seul, à pied, avec un peu, très peu d'argent dans son escarcelle, pour le repas de chaque jour. Et le voyageur qui, quelques jours plus tard, aurait rencontré, entrant timidement dans la capitale par la nouvelle porte Saint-Martin, un adolescent à la démarche fatiguée et aux souliers poudreux, aurait eu devant les yeux le futur chancelier de l'Eglise de Paris, le futur orateur du concile de Constance. L'enfant traversa la Seine; il se dirigea en demandant son chemin vers la montagne Sainte-Geneviève, et fit bientôt son entrée au collège de Navarre.

Il ne tarda pas à s'y faire des amis, mais Dieu surtout lui ménageait un protecteur. Professeur à la faculté de théologie, et plus tard grand maître au collège royal de Navarre, Pierre d'Ailly jouissait alors d'une réputation justement méritée. Il eut bientôt découvert la valeur intellectuelle du nouvel arrivé, ainsi que la droiture de son caractère et l'angélique beauté de son âme. Tout cela lui prit le cœur, et Jehan le Charlier fut pour lui autre chose qu'un élève ordinaire.

Celui-ci passa 4 années dans la société des Artiens, étudiant avec eux les sept arts libéraux, c'est-à-dire la grammaire, la logique, la rhétorique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie, premiers éléments d'une instruction générale comme on la comprenait alors; revêtant ainsi qu'eux le surplis et l'aumusse pour aller à la chapelle; se levant de bonne heure pour se rendre aux Matines; suivant le soir ses camarades au Pré aux Clercs où se réunissaient les élèves des 24 collèges. Mais les jeux bruyants avaient peu d'attraits pour lui; son plaisir était de gagner, quand il le pouvait, une partie peu fréquentée de cette vaste prairie, dont l'herbe épaisse et verte, moins foulée sous les pieds des promeneurs et des joueurs de barres, lui rappelait les

prés qui s'étendent entre le hameau de Gerson et la rivière d'Aisne, toute voilée de peupliers. Pour mieux lui faire illusion, de hauts peupliers s'élevaient aussi le long d'un canal qui, dérivé de la Seine, allait remplir les larges fossés de l'abbaye Saint-Germain, et baigner les murailles de ses vieilles tours.

Aimé de tous ses camarades, il fut nommé par eux procureur, c'est-à-dire représentant de la nation de France, cette portion importante du collège de Navarre: « *honoranda natio Gallorum* ».

Reçu licencié ès-arts en 1381, il fit son entrée dans la faculté de théologie, où il eut pour professeurs les membres les plus célèbres de l'Université. Inconnus encore pour la plupart, les maîtres ou les compagnons d'études qu'il trouva parmi les théologiens, devaient presque tous, comme lui, jouer un rôle important dans les affaires religieuses et politiques de leur temps. C'étaient, outre Pierre d'Ailly, Gilles Deschamps, qui devint aussi cardinal; Clémengis, exagéré dans ses écrits; Laurent de Chavanges, Jean Lontario et bien d'autres, pour la plupart sortis des rangs du peuple, et arrivés ensuite, par les bienfaits de l'Eglise et du roi, comme par leur travail et leur mérite personnel, aux fonctions les plus importantes.

Jehan le Charlier n'était pas sans communications avec sa famille. Il lui envoyait de ses nouvelles et recevait des siennes, car les messagers et messageries de l'Université fonctionnaient bien. Ils furent l'origine directe des postes créées par Louis XI.

Il y eut besoin, à cette époque, d'élire un grand maître ou recteur de l'Université. Pour ce faire, un procureur ou délégué était choisi par chaque nation et chaque faculté; Jehan fut désigné par les théologiens. La voix de son cœur comme celle de sa raison lui disait de faire nommer son maître Pierre d'Ailly. On se rendit au Pré aux Clercs, où se faisaient ordinairement les élections. Querelleurs et turbulents comme les étudiants étaient pour la plupart, ils ne se tiraient pas, sans vives discussions, d'une entreprise pareille. Il y en eut, entre autres, cette fois-là, et un grand nombre d'écoliers prenant parti chacun de leur côté pour le procureur qui les représentait, déclamant plus qu'il n'était permis contre l'élu des autres, il s'ensuivit une véritable émeute. Fut-ce simple hasard, fut-ce l'effet d'une haine jalouse? toujours est-il qu'un des étudiants les plus coupables, nommé Jean Carlier, eut le talent de faire tomber ses torts sur la tête de

notre héros. L'usage était, au Collège de Navarre, de latiniser les noms comme le reste; nos deux étudiants étaient donc appelés *Carlierus* puisque le *ch* est inconnu dans la langue de Rome. L'erreur fut facile, et le pauvre Jehan, qui aurait donné sa vie pour ses maîtres, fut accusé de les avoir dénigrés, d'avoir excité les esprits, et distribué des horions. Arrêté par les bedeaux de l'Université, il se vit jeter en prison et y passa la nuit.

Le lendemain, l'Université tout entière se rendit à Notre-Dame pour célébrer l'élection du nouveau recteur. Et pendant que les bacheliers de la faculté de médecine en épitoges fourrées, et les docteurs en chapes d'écarlate doublées de blanc; ceux de la faculté de droit en épitoges rouges avec des chaperons fourrés; ceux de la faculté de théologie en chapes noires et tours de col d'hermine; pendant que le recteur, vêtu d'une robe violette serrée par une torsade de soie, et couvert d'un manteau d'hermine, formaient un magnifique cortège, qu'ouvraient les bedeaux en robes noires et en bonnets carrés, le pauvre prisonnier, tout seul en sa chambrette, remerciait aussi le ciel du triomphe de son maître et se disait que c'était lui qui en payait le prix à Dieu.

Doux et humble comme l'était Jehan, il n'avait pas protesté la veille avec assez de hardiesse pour qu'on fît la lumière sur le champ; mais si l'on se résigne à souffrir pour ceux qu'on aime, on se résigne difficilement à être mal jugé par eux, et à leur laisser croire qu'on pèche par le cœur. Aussi, rendu à la liberté le soir même, Jehan n'eut-il rien de plus pressé que d'aller verser dans le sein de son maître, sa joie mélangée de tristesse. Celui-ci n'avait pas cru à son ingratitude, mais il n'avait pu, au milieu des émotions d'un pareil jour, lui faire rendre plus tôt justice. Leurs cœurs se comprirent bien vite. Ce n'était pas encore tout ce que voulait Jehan. Inquiet et froissé de cette similitude de noms qui lui avait été funeste en ce jour, et pouvait l'être davantage en d'autres circonstances, vu les antécédents de son homonyme, il avait résolu de changer de nom. — Et lequel prendre? lui dit Pierre d'Ailly. — Maître, répondit Jehan, le nom de mon hameau natal se trouve avoir une bien belle signification. C'est Gerson; en hébreu: exilé, voyageur, étranger. « *Gerson hebraïce exul.* » Ne sommes-nous pas tous exilés des cieux, pèlerins sur la terre? ne suis-je pas, en particulier, exilé loin de ma famille et de mon clocher natal? n'ai-je pas été une nuit exilé loin de vous et de mon cher collège? Le fils aîné de

Moïse portait ce nom, car les patriarches surtout se considéraient comme des voyageurs sur la terre. Je me sens étranger aussi au monde où je vis, où je passe ; j'aimerais à le porter de même.

Pierre d'Ailly y consentit. Jehan signa d'abord Jehan le Charlier de Gerson, et les registres de Navarre l'inscrivirent désormais sous le dernier de ces deux noms.

Il était de ces natures en effet, qui ne cherchent point à jeter des racines fixes ici-bas. Il ne prévoyait pas, sans doute, qu'il serait un jour réellement fugitif et proscrit sur cette terre qu'il considérait comme le lieu de son pèlerinage ; mais il avait déjà dans l'âme cette poésie, reflet d'en haut, ce sentiment de l'instabilité des choses humaines, qui lui feront plus tard donner ce titre à ses dernières volontés : *Testamentum peregrini :* Le testament d'un pèlerin. Il avait cette nostalgie propre aux grandes âmes, qui lui fera dire dans l'Imitation : « Vous n'avez point ici-bas de demeure stable. En quelque lieu que vous soyez vous n'êtes qu'un étranger et un passant, et vous n'aurez jamais de repos que vous ne soyez uni intimement à Jésus-Christ. » (L. II. ch. I.)



SCEAU DU CHAPITRE MÉTROPOLITAIN
DE REIMS



CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA THÉOLOGIE AU DOCTORAT. — ÉTUDES. — VIE INTIME. — VOCATION. — QUESTION DU PAIEMENT DE LA LICENCE. — DÉBATS SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION

RRÊTONS-NOUS un peu sur cette période des études, si intéressante en elle-même, si attrayante pour un esprit profond et contemplatif comme celui de Gerson. N'appelle-t-il pas l'Université : « cette autre mère qui m'a nourri dans mon enfance ! »

Pendant les sept années qu'il passa dans la société des théologiens, il dut s'occuper d'abord des sciences naturelles, enseignées d'après Aristote et ses commentateurs ; c'étaient la physique et la métaphysique, la médecine, l'éthique, la politique, l'économique, comprises sous la dénomination générale de *connaissances humaines*. Tout cela servait de gymnastique intellectuelle pour s'exercer à monter plus haut. Il aborda enfin la série des *connaissances divines*, complément, soutien, couronnement de toutes les études ; vaste et magnifique champ d'action, où la pensée de Gerson se sent à l'aise et comme dans son élément. Il avait franchi les degrés qui mènent du fini à l'infini ; il arrivait au pied du trône de Dieu, se voyait admis à le mieux contempler.

La classification des sciences, telle que nous la donnons ici, est indiquée dans les écrits de nombreux auteurs du XIVe siècle.

Jacques le Grand, contemporain de Gerson, divise en quatre livres son *Archiloge-Sophie*. « Le premier livre, dit-il, traite de l'amour de la sagesse et des raisons qui doivent incliner un chacun à sapience aimer. Le second parle des sept arts libéraux :

grammaire, logique, rhétorique, arithmétique, musique, géométrie, astronomie. Le tiers livre parle des sciences appartenant à la philosophie, tant naturelle que morale, lesquelles sont physique, métaphysique, médecine, éthique, politique, économique. Le quart livre parle des sciences divines, à savoir droit canon et théologie (1). » Saint Bonaventure avait donné au XIIIe siècle une classification analogue des sciences dans l'écrit: *De reductione artium ad theologiam ;* et même cette tendance à tout faire aboutir à la Divinité, était déjà vivante à l'école d'Alexandrie. L'énumération encyclopédique contenue dans la légende de sainte Catherine en fait foi. De tout temps l'homme a senti le besoin de faire remonter à Dieu les connaissances qui en sortent, de consacrer à l'étude de son auteur cette vaste et belle intelligence humaine qui, après avoir promené ses regards sur elle-même et le monde qui l'entoure, ne se trouve point satisfaite encore, et demande l'infini pour étancher sa soif.

Ce domaine des sciences divines, le droit canon et la théologie, devait être le domaine de prédilection de Gerson. Il n'était pas resté étranger aux autres connaissances : ainsi le voulait l'usage du temps. La méthode des études spéciales et de la division du travail n'était point appliquée comme elle l'est de nos jours. Certainement l'esprit qui se restreint à un seul objet, a plus de chances de l'embrasser d'une manière complète ; mais la société prêtant alors moins de secours à l'individu ; le bagage scientifique et littéraire des peuples n'étant pas fait encore de toutes pièces, chacun était obligé de se suffire à lui-même, et de tout connaître pour mettre tout à profit. Cette nécessité d'être universel, qui causait le désespoir des faibles et l'encouragement des forts, fit la supériorité des grands hommes du Moyen-Age, de Gerson en particulier. Son intelligence embrasse dans une vue claire l'ensemble des connaissances, et saisit les rapports de chacune avec la vérité religieuse qui en est la base ; c'est pourquoi, dans ses différents opuscules sur la musique, l'astronomie, la médecine (2), on le voit toujours maintenir l'accord des sciences profanes avec la théologie. Mais à celles-là, il ne s'arrête point. Il n'écrit pas *ex professo* sur toutes les branches des connaissances, comme quelques-uns des savants qui l'avaient

(1) *Mém. Acad. Inscript.*, t. XV.
(2) *Opera,* t. III, I, IV.

précédé. Ce champ si vaste est pour lui une route : il y passe et ne s'y attarde point. Son objectif, c'est la science divine, c'est la vérité par essence ; son but, c'est le perfectionnement de l'âme. Tel est le caractère qui ressort déjà de ses études ; tel est celui qui ressortira plus tard de ses écrits.

Où en était son âme pendant cette période ? Alors que les facultés intellectuelles s'appliquaient à poursuivre la vérité, qu'en était-il de ce recoin intime de l'être où s'élabore la raison de la vie ? Cet asile secret de l'âme, Dieu l'occupait tout seul. La piété du jeune théologien dépassait son ardeur pour l'étude ; ou, mieux encore, de celle-là découlait celle-ci. La science divine n'est pas toute dans les livres, et même ceux qui ont déposé là quelques étincelles de l'éblouissante lumière, les ont puisées ailleurs. Gerson aussi remontait à la source, et son union avec Dieu était profonde, intime, continuelle. La prière et la méditation journalières lui paraissaient si nécessaires au salut, qu'il posa ce principe, accepté depuis et répété partout : « Sans cet exercice, on ne peut, à moins d'un miracle spécial de la bonté de Dieu, vivre en chrétien. » Puis, au milieu du travail et des obligations de la vie commune, il ne perdait pas de vue l'Ami divin avec qui il avait conversé le matin cœur à cœur, l'Hôte céleste qu'il recevait souvent dans sa poitrine. L'intention de plaire à Dieu et de faire sa volonté dirigeait toutes ses actions, même les plus indifférentes. Au milieu du tracas présent des études comme plus tard au milieu de celui des affaires ; en lisant les auteurs profanes comme en savourant l'Ecriture sainte, il vivait intérieurement sous le regard de Dieu. Il visait surtout à acquérir « la parfaite imitation de Jésus-Christ », par l'union de son esprit aux sentiments, aux affections de l'Homme-Dieu et par la conformité à sa volonté. « Plus on s'efforce d'imiter Notre-Seigneur, disait-il, plus on avance dans la perfection. Tout ce qu'il a fait et enseigné n'est que pour nous instruire de ce que nous devons faire. »

Il ne négligeait pas la mortification. Les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine étaient toujours marqués par quelque pénitence. Et, au dire de ses condisciples, nombreuses étaient les nuits où il prenait seulement quelques instants de repos, et qui étaient passées presque entières au pied du crucifix. Là, abîmé dans la contemplation de la bonté divine, il pleurait et gémissait de l'ingratitude et de l'aveuglement des hommes

qui ne savent pas comprendre leur salut ; ou bien, perdu dans la lecture des Saintes Lettres, il écoutait, pendant que ses yeux suivaient les caractères tracés, l'Esprit saint qui parlait en lui-même et lui en révélait le sens. « Heureux, dira-t-il dans l'Imitation, celui que la vérité enseigne par elle-même (1). » Il ne quittait le divin Testament que vaincu par le sommeil, et quand sa tête alourdie s'inclinait sur le livre sacré, les versets aimés s'en murmuraient encore en son esprit. Il n'y a qu'à lire ses écrits, ses sermons surtout, remplis de citations de l'Ecriture, pour comprendre à quel point il en était pénétré, et quel interprète il en était devenu. Plusieurs de ses contemporains ont dit qu'il avait appris entièrement la Sainte Ecriture par cœur.

Sa santé souffrit des austérités qu'il s'imposait, de son assiduité excessive au travail, de ses veilles prolongées surtout, et, d'après le conseil des médecins, ses maîtres l'obligèrent à se modérer. Il ne faut donc pas s'étonner si, plus tard, dans ses traités ascétiques, il prêche aux autres cette modération dont il avait manqué ; si, connaissant par expérience les inconvénients d'une ardeur inconsidérée, il recommande d'apporter un juste tempérament dans les pratiques de pénitence et les exercices de piété. « Il faut cependant, dira-t-il, user de discrétion dans les exercices du corps, et ils ne conviennent pas également à tous (2). »

Ce qu'on fait pour Dieu n'est jamais perdu. Plus l'âme du jeune étudiant s'élevait vers son créateur, plus son créateur l'attirait près de lui ; il ne tarda pas à sentir que Dieu, demandant sa vie entière, l'appelait au sacerdoce. Son livre de prédilection après l'Écriture sainte, était l'*Itinéraire de l'âme vers Dieu*, de saint Bonaventure ; c'est dans la méditation de ce livre qu'il puisa sa vocation. Aussi sa reconnaissance pour saint Bonaventure fut-elle aussi grande que son admiration l'avait toujours été ; il est le premier qui lui ait donné, dans l'Eglise, ce nom, devenu habituel, de *Docteur séraphique*. Dès que l'appel d'en haut se fut fait entendre à son cœur, Gerson se prépara aux saints Ordres par une ferveur encore plus grande, un dévouement plus complet à l'œuvre de Dieu. C'est dans cette période qu'il écrivit l'opuscule dont nous avons parlé : *les Noces du théolo-*

(1) L. I, ch. III.
(2) *Im.*, t. I, ch. XIX.

gien avec la Sagesse. Il avait alors 22 ans. Le titre et la date de cet ouvrage où court un souffle virginal d'une extrême délicatesse, se trouvent indiqués dans une lettre du frère de Gerson, supérieur des Célestins de Lyon, lettre écrite en 1423.

Tout en poursuivant ses études, Gerson dut bientôt se livrer à la pratique de l'enseignement. On croit qu'il fut chargé d'un cours de philosophie, ou bien de la théologie élémentaire dont Pierre d'Ailly lui donnait alors les dernières leçons. Ce qui est certain, c'est qu'il professa au collège de Navarre. Ce travail accompli pour d'autres fortifia les connaissances qu'il avait acquises pour lui. Le gouvernement de ses jeunes élèves commença à lui donner cette connaissance du cœur humain, cette science des âmes qui allait lui être si nécessaire dans le maniement des affaires publiques.

Il ne tarda pas à être appelé sur un plus vaste théâtre. L'Université de Paris, où s'agitaient librement toutes les opinions contemporaines, commençait à jouer ce rôle prépondérant que lui donnèrent pendant un certain temps le prestige du génie et l'ascendant de la vertu. Gerson devait avoir une grande part dans la tâche qui lui incomba ; même avant le jour qui le verra descendre solennellement dans l'arène où se décident les destinées du monde, on commença à le produire dans deux affaires dont la seconde n'est pas sans importance. Nous voulons parler des débats relatifs au paiement de la licence, et à l'Immaculée Conception.

La première de ces affaires date de 1386. Jean Blanchard, nommé par Clément VII Chancelier de Notre-Dame et de l'Université, c'est-à-dire représentant personnel du Pape auprès de cette corporation, voulut mettre une taxe sur les diplômes de licence, afin que ses honoraires lui permissent d'avoir « hostel au cloître Notre-Dame, où il lui convient mener estat comme il appartient, et comme les autres Chanceliers ont eu ». La licence, que le chancelier, au lieu et place de l'évêque, avait droit de conférer pour l'enseignement de la théologie, du droit et de la médecine, n'avait pas toujours été délivrée gratuitement. Cependant l'esprit chrétien est essentiellement un esprit de liberté pour le bien et de charité pour tous. L'Université, s'inspirant des intentions de l'Eglise, disait que la lumière est le bien des âmes; la vérité, l'aliment de l'intelligence, et elle assimilait la liberté de répandre la lumière, de distribuer la vérité, aux autres libertés de bien

faire. Elle avait donc décidé que, de droit divin, canon et civil, on ne devait aucune chose recevoir « *pro licentia obtinenda* » (1). A quoi le Chancelier répondait : « *Nemo tenetur propriis stipendiis militare* », et il réclamait de chaque bachelier une dizaine de livres *pro pœna, labore et expensis*, disait-il, et non pour lui octroyer lettres de science. Quant aux frais de représentation dont parlait le Chancelier, l'Université déclarait n'en être point chargée. « Si la Chancellerie, disait-elle, est de petit profit, celui qui l'a acceptée le savait, et nous avons d'autant moins à nous inquiéter de ses frais de représentation que, s'il est membre de l'Université, ce n'est pas comme Chancelier, c'est seulement en qualité de maître ès arts. Qu'il convienne au Chancelier de mener ou non grand état, c'est son affaire, et non celle des Théologiens, les membres les plus pauvres de l'Université, parmi lesquels se trouvent entre autres les moines mendiants. Et si le Chancelier, ajoutait-elle, qui avait autrefois ses despens en l'hostel de l'évêque, a reçu parfois, vin, bûches ou épices des bacheliers, ce fut si secrètement que l'Université n'en sut rien ; et quand tels abus et corruption arrivent au grand jour, on les doit faire cesser. »

Bien que gratuits en eux-mêmes, les grades universitaires s'étaient donc quelquefois payés par de secrètes complaisances. Pour rétablir l'ordre, en cet état de choses, le pape Urbain V avait depuis longtemps imposé aux élèves de la Faculté des arts, le serment de ne rien payer pour les grades. Mais c'était surtout pour les théologiens que ceux-ci devaient être gratuits. Aussi Pierre d'Ailly, alors régent de théologie, et grand maître du Collège de Navarre, regardait-il la demande du Chancelier comme hérétique et simoniaque. « L'enseignement de l'Université, disait-il, doit être aussi libre que l'apostolat, car la vérité scientifique est, comme la vérité religieuse, un don de l'Esprit-Saint. On ne saurait la vendre ou l'acheter, sans se rendre coupable de simonie. » Qu'une pareille théorie dût susciter beaucoup de difficultés dans son application, c'est possible ; mais elle avait, dans son principe, quelque chose de noble ; elle fut soutenue par les hommes les plus éminents de l'Université, et par Gerson entre autres, de concert avec ses maîtres. L'affaire fut portée en même temps en cour d'Avignon et au parlement de Paris. Ce dernier,

(1) Félibien, *Histoire de Paris*, t. IV.

ne donnant qu'un arrêt provisoire en attendant la décision papale, déclara que chaque bachelier remettrait au Chancelier 10 livres pour la licence, mais que cette somme lui serait rendue si l'Université gagnait sa cause auprès du Saint-Siège. La décision de Clément VII ne fut ni claire ni précise. Il défendit simplement toute innovation aux anciens usages de l'Université; cela ne remédiait à rien puisque les grades, gratuits en principe et devant être accordés au seul mérite, étaient parfois poursuivis et donnés par d'autres moyens.

L'année suivante, l'éloquence naissante de Gerson fut requise pour une autre cause ; bien que simple bachelier, il fut mêlé aux débats touchant l'Immaculée Conception.

Acceptée depuis longtemps avec enthousiasme par la piété des fidèles, objet déjà d'une fête solennelle dans un grand nombre d'églises, d'Ordres religieux, et dans les universités célèbres de Paris, Oxford et Cambridge, la croyance à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, n'était cependant pas encore définie par l'Eglise, et imposée comme un dogme de foi. Rien d'étonnant donc à ce que, au milieu du concert universel de louanges qui célébrait ce privilège de la Mère de Dieu, quelques voix fissent défaut, quelques esprits crussent devoir penser autrement. L'homme est sujet naturellement à l'erreur; l'opiniâtreté seule est blâmable. Et encore pouvait-on appeler erreur ce qui était souvent un malentendu, un manque de précision et de réflexion dans l'exposé de la matière ? De graves autorités, telles que saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas, donnaient à penser aux esprits superficiels, parce qu'ils paraissaient s'être prononcés tantôt pour et tantôt contre cette question. Les dissidents se prévalaient de ces passages diversement commentés. Gerson, avec la justesse de vues qui lui était propre, fut peut-être le premier à faire remarquer comment se conciliaient des opinions contradictoires en apparence, et combien peu des serviteurs aussi dévoués de la Vierge, avaient eu l'idée de lui enlever le premier fleuron de sa couronne.

« Quand ces grands docteurs, dit-il, parlent de l'exemption du péché originel *sans privilége spécial* et *selon les causes générales*, leur sentiment est que la sainte Vierge était soumise comme tout autre à la loi de ce péché, qu'elle a eu besoin d'être exemptée de la loi afin d'être préservée des effets de cette loi. Ils ne font qu'établir la différence que l'on doit toujours voir entre

Jésus-Christ et Marie, parce que Jésus-Christ, Homme-Dieu, n'a pas eu besoin de privilège et n'a pas dû être *exempté* du péché originel comme le fut Marie. Cette manière de voir s'accorde du reste parfaitement avec les autres passages où ces illustres docteurs professent que la Vierge Marie a été *exemptée* du péché originel *par un privilège* tout spécial; ce qu'ils font en des termes précis, par des traités *in extenso* comme saint Anselme, et par l'établissement de fêtes en l'honneur de ce privilège. Tout cela prouve assez la ferveur de leurs sentiments. »

Pour ce qui regarde saint Bernard, Gerson rappelle la fin de la lettre aux chanoines de Lyon, où ce grand saint déclare s'en remettre à ce que l'Eglise ordonnera, et il fait remarquer que la vérité s'est affirmée depuis ce temps par la célébration de l'Immaculée Conception de Marie dans presque toute l'Eglise romaine et ailleurs, c'est-à-dire dans l'Eglise grecque (1).

En 1387 donc, un moine jacobin, Jean de Montesson, s'appuyant sur le malentendu que nous avons dit, soutenait en public, non seulement que Marie avait été conçue dans le péché, mais encore que la doctrine contraire était opposée à l'Ecriture sainte.

L'enfant qui voit attaquer la pureté de sa mère; le chevalier qui entend mettre en doute l'honneur de sa dame, sont moins prompts à se lever pour les défendre que l'Eglise de France et l'Université qui la représentait, ne le furent pour celle qui est la Dame, la Reine de la France. Ce n'est pas chez nous que l'on touche à la Vierge; pas plus que nous ne laissons toucher à la prunelle de notre œil. Trois cents ans plus tard, Bossuet dira, à propos du même privilège : « Si je dis peu, je prévois que votre piété ne sera pas satisfaite; si j'en dis beaucoup, peut-être sortirai-je des bornes que les saints Canons me prescrivent » (2).

La Faculté de théologie condamna les propositions du moine jacobin, et lui ordonna de venir les rétracter dans l'assemblée du 6 juin 1387. Montesson y comparut, mais soutint ses propositions. La Faculté le dénonça à l'Université, qui confirma le jugement et déféra le religieux à Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, juge naturel de pareils débats. L'évêque, assisté de son

(1) *Serm. de Concept. B. Mar. Virg.* — Opera, t. II.
(2) 1er Serm. pour la fête de la Concept. de la B. V.

conseil, prononça le 23 août une sentence par laquelle il défendait, sous peine d'excommunication encourue *ipso facto*, de soutenir et d'enseigner les dites propositions. Montesson ne se soumit point encore; il en appela au Pape, de la sentence de l'évêque, et du jugement de l'Université. Parti secrètement de Paris, il trouva d'abord de l'appui à Avignon dans quelques ecclésiastiques et quelques religieux qui, n'ayant pas suffisamment étudié la question, croyaient, sur sa parole, que les propositions enseignées par lui se trouvaient contenues dans saint Thomas. Le pape Clément VII nomma, pour examiner la cause, une commission dirigée par 3 cardinaux, et l'Université de Paris envoya une députation composée de deux religieux: Jean de Neuville, Bernardin, et le Bénédictin Pierre d'Allainville; plus deux docteurs séculiers : Pierre d'Ailly, grand maître de Navarre et Gilles Deschamps. Ces derniers savaient ce que valait Gerson, et ils l'avaient amené avec eux, bien qu'il ne fût encore ni prêtre ni docteur. En même temps, l'Université adressait à tous les fidèles du monde catholique, des lettres circulaires dans lesquelles elle rendait compte de la manière dont elle avait agi en cette affaire.

Pierre d'Ailly, chef de la députation universitaire, porta le premier la parole et prononça deux harangues en présence de Clément VII et du sacré Collège. Gerson parla après son maître; il le fit d'une manière si éloquente et avec une piété si manifeste envers la Vierge immaculée, qu'il reçut du pape un témoignage flatteur. Après trois jours de discussions, celui-ci se prononça pour les membres de l'Université contre le moine jacobin, à qui il ordonnait de retourner à Paris et de s'y rétracter, sous peine d'être déclaré hérétique. Mais Montesson avait quitté furtivement Avignon pour fuir en Aragon. Le jugement qui le déclara contumace et excommunié, fut publié au commencement de l'année 1389.

Rappelons par anticipation, puisque nous sommes sur ce sujet, que, dans une circonstance plus solennelle encore, au concile de Constance dont il fut l'âme, Gerson honora l'Immaculée Conception de Marie par une profession de foi qui peut être regardée comme étant celle du concile lui-même, au milieu duquel il la faisait entendre. « Le discours en serait long, disait-il, si nous voulions explorer toute la matière ; nous la remettrons à la fête de cette Conception bienheureuse, laissant seulement

paraître ici ce religieux et pur enseignement dont on ne saurait trop occuper la chaire » (1).

Cette croyance, ainsi consacrée par la solennité d'un concile œcuménique, devait se développer encore, et, cent cinquante ans plus tard, venir s'inscrire dans les décrets du concile de Trente. Ce dernier, comme on le sait, ne définit pas formellement le dogme, honneur qui était réservé à Pie IX, mais il approcha singulièrement de la définition, déclarant dans un décret sur le péché originel, qu'il n'est pas dans ses intentions d'y comprendre la bienheureuse et immaculée Mère de Dieu. L'Eglise croyait donc à l'Immaculée Conception, si elle n'ordonnait pas encore d'y croire sous peine de péché; le diadème posé en 1856 sur la tête de la Vierge était formé de perles tenues en réserve par les siècles passés; et le privilège qui reconnaît à Marie tous les dons et toutes les grâces, était inscrit « ès-cœurs des fidèles », avant de l'être aux décrets du concile du Vatican. On attribue en particulier à la tendre piété de la France pour Marie, la pureté de mœurs que le clergé français a toujours conservée.

Quoi qu'il en soit, une recrudescence de zèle pour son culte fut le résultat de ces décrets du XIV[e] siècle. L'Université exigea désormais de tous ceux qui voulaient être admis dans son sein, le serment qu'ils garderaient et soutiendraient le privilège de l'immaculée Conception de Marie. « Après les articles de foi, dira plus tard Bossuet, je ne vois guère de chose plus assurée; c'est pourquoi je ne m'étonne pas qu'une célèbre école de théogie de Paris, oblige tous ses enfants à défendre cette doctrine. Savante compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être un des héritages les plus beaux que vous ayez reçus de nos pères. Puissiez-vous être à jamais florissante! Puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la mère à la considération de son fils, porter aux siècles futurs la haute réputation que vos travaux vous ont acquise par toute la terre. »

Cela, c'était très bien; et quand bientôt Gerson devenu chancelier, revêtira les nouveaux docteurs de leurs insignes; quand, avant de leur octroyer la licence, il exigera d'eux le serment de croire et d'enseigner que Marie fut conçue sans péché, il y aura là quelque chose de glorieux pour la France, de touchant pour

(1) *Sermo de Nativ. Glor. Virg. Mar. in concilio Constantiensi.* — Opera, t. III.

tous les chrétiens. On peut se dire que lorsque arrivera l'heure du triomphe solennel de Marie, ses enfants de la vieille Gaule y seront bien pour quelque chose.

Ce qui fut moins bien, ce fut de rendre tout un Ordre religieux responsable de l'erreur d'un de ses membres. Saisissant le prétexte qui lui était offert, de servir d'anciennes jalousies, l'Université fit exclure les Frères Prêcheurs de son sein. Bien que ceux d'entre eux qui s'étaient laissé prendre aux considérations de Montesson, fissent en langue vulgaire, c'est-à-dire en français, amende honorable devant les bonnes gens de Paris qui avaient ouï leurs erreurs; bien que nul n'enseignât plus que Marie avait été conçue dans le péché; bien que, dans la plupart de leurs églises, les Frères Prêcheurs se missent à célébrer la fête de l'Immaculée Conception, les adversaires de l'Ordre ne se montrèrent pas satisfaits. Ce n'est pas le retour à la vérité qui contente la jalousie et l'esprit de parti; c'est l'abaissement des rivaux. Il était réservé à Gerson, si judicieux et si juste, si droit et si impartial, de rappeler en 1403, au sein de l'Université, un Ordre qui avait rendu et qui devait rendre encore tant de services à l'Eglise et à la société. « Gerson, dit un historien, avait l'Ordre de Saint-Dominique en grande estime, à cause des hommes célèbres qu'il avait produits, et des services qu'il rendait à l'Eglise. Il voyait avec peine que depuis leur retraite les prédications étaient devenues plus rares, les offices de l'Eglise moins suivis, les sacrements moins fréquentés, la piété moins vive » (1). Il les fit réintégrer par Benoît XIII dans leurs titres et privilèges, et rendit au corps universitaire l'unité qui lui donnait tant de force.

Voilà donc déjà révélé, ce caractère droit et véritablement chrétien, étranger aux considérations mesquines, aimant le bien pour le bien, s'estimant heureux quand il le fait, et reconnaissant, à cause de la gloire de Dieu, quand ce sont les autres qui le font.

(1) L'Ecuy, abbé de Prémontré, *Essai sur Jean Gerson.*



CHAPITRE TROISIÈME

SACERDOCE ET DOCTORAT

PANÉGYRIQUES DE SAINT LOUIS ET PREMIERS SERMONS

RELATIONS DE GERSON AVEC SA FAMILLE

GERSON A LA COUR — LES AUMONIERS DES CONDAMNÉS.

Ce fut à son retour d'Avignon que Gerson reçut les Ordres et bientôt la prêtrise. Sa première Messe fut pour lui la révélation d'un bonheur nouveau. On eût dit, écrivent les contemporains, un séraphin à l'autel. Il devait avoir en effet souvent et longuement goûté la douceur du Dieu d'amour vivant dans nos poitrines, celui qui écrivit de si belles pages sur l'Eucharistie, et qui conseilla la communion « et fréquente et fervente ». — O peuple dévot, dira-t-il, à qui est donné un tel don, comment n'en profiterais-tu pas ! » (*Serm.* Opera, t. IV) — Et dans l'*Imitation :* « Ne quittez point la sainte Communion pour quelque trouble de conscience, mais allez au plus tôt vous confesser, et pardonnez de bon cœur aux autres les insultes qu'ils vous ont faites. Que si vous-même avez offensé quelqu'un, demandez-lui humblement pardon, et Dieu vous pardonnera sans peine. — Que sert-il de différer la sainte Communion ? Purifiez-vous au plus tôt ; vomissez promptement le poison, et courez au remède ; vous vous en trouverez mieux que si vous aviez différé longtemps » (1).

Quant à la manière dont il envisageait la responsabilité du

(1) L. IV, ch. x.

prêtre, il n'y a qu'à parcourir dans ses œuvres les nombreux opuscules ou sermons sur les devoirs des ecclésiastiques, sur le zèle, la chasteté, la piété que requiert leur état, pour savoir quel genre de vie il attendait d'eux, et adoptait lui-même, car il pratiqua toujours les choses qu'il enseigna aux autres. Un de ces écrits, le *Traité sur la préparation à la Sainte Messe*, présente une doctrine analogue à celle que nous venons de développer pour la Communion. « Nul, dit-il, ne peut avoir une certitude évidente, à moins d'une révélation spéciale de Dieu, qu'il est suffisamment disposé pour célébrer les Saints Mystères, et qu'il en est digne ». (*Tractatus de preparatione ad Missam.* Opera, t. II.) — La même pensée se reproduit dans l'*Imitation :* « Quand vous auriez la pureté d'un ange, et la sainteté de Jean-Baptiste, vous ne seriez pas digne de recevoir et de toucher ce sacrement » (1). Mais il conclut également, comme pour la Communion, que le prêtre doit se préparer de son mieux, en toute humilité, à offrir le saint Sacrifice, et non s'en priver par lâcheté et par crainte des efforts à faire. Dans l'*Imitation* du reste, comme dans tous ces petits traités, on retrouve la haute idée qu'il a du Prêtre : « Vous voilà devenu Prêtre, et consacré pour célébrer les saints Mystères........ Loin d'avoir diminué votre charge, vous êtes par là lié plus étroitement au joug de la discipline, et vous vous êtes engagé à un degré plus haut de sainteté. Un prêtre doit être orné de toutes les vertus, et donner l'exemple d'une sainte vie » (2).

Lui-même donna cet exemple et le donna dans un temps corrompu. Réservant pour plus tard les éloges qui lui ont été décernés par des personnages éminents dans l'Eglise, nous voulons apporter ici au contraire le témoignage de ceux qui cherchent toujours le scandale dans la maison de Dieu. Nous avons parcouru, pour étudier ce Moyen-Age et ce xve siècle, quelques ouvrages malveillants pour le christianisme, une histoire de Paris entre autres, véritablement écœurante. L'auteur s'y donne la tâche de ramasser le long des âges, toutes les hontes et les immoralités du genre humain. A qui ne lirait que lui, on croirait qu'il n'y a pas autre chose dans le monde. Eh bien ! obligé de citer Gerson, il l'appelle « le vénérable Gerson » et n'en dit

(1) L. IV, ch. v.
(2) Ibid.

rien de plus. Ce mot peut se rapprocher du mot de Voltaire parlant de saint Louis. Il y a des vertus si évidentes et des puretés si transparentes, que l'impie pressent de lui-même l'inutilité de ses attaques.

Mais reprenons le cours des événements. Le succès obtenu par les Docteurs de Navarre dans la mission qui leur avait été confiée, augmenta encore la gloire de Pierre d'Ailly, déjà surnommé l'Aigle des Docteurs et le *marteau des hérétiques*. Après le voyage d'Avignon, il fut nommé Chancelier de l'Université, et Charles VI le choisit pour son confesseur. Gerson partageait le crédit de son maître, sans se douter cependant qu'il deviendrait un jour son émule de gloire.

Il faut placer à cette époque le premier des panégyriques de Gerson pour notre grand saint Louis. Prononcé dans l'église de Navarre, en présence de nombreux Docteurs, ce discours fut vivement applaudi, et put compter comme un heureux début dans la prédication. Trois fois encore, à d'autres époques de sa vie, Gerson prit la parole pour célébrer les vertus du roi le plus chrétien et le plus roi qui fut jamais. La même pensée anime l'orateur dans ces différents panégyriques; c'est un hommage et un regret pour ce gouvernement si loyal, auquel ne pouvait se comparer l'administration pleine de désordres, des ministres de Charles VI. « Quand saint Remi, dit-il, baptisa Clovis avec le chrême miraculeux, il lui prédit que le royaume de France serait stable et glorieux tant que ses monarques persisteraient dans la confession de la foi. Où y a-t-il eu un zèle pareil pour la propager, autant de promptitude à la défendre, et une poursuite plus ardente des hérétiques? A-t-on vu nulle part, comme en France, les souverains entreprendre autant de fois contre les infidèles, ces guerres justes et saintes, où il était heureux de mourir, glorieux de triompher : *In quibus mori beatum erat, et triumphare gloriosum?*

« Et plût à Dieu, s'écrie alors Gerson, qu'à la hauteur des vertus de nos rois se soit élevée l'éloquence de nos écrivains! La France, alors, bien qu'abondamment pourvue et illustrée par la faveur divine, eût brillé d'un éclat plus vif encore aux yeux de la postérité. Nous opposerions nos héros à ceux de la Grèce ou de Rome; nous n'irions pas demander à l'étranger des modèles d'insignes vertus; les nôtres seraient là, sous nos yeux, innombrables. L'éclatante renommée de beaucoup de grands hommes

ne serait point éteinte dans l'oubli; et, faute d'avoir été confié aux lettres, le souvenir d'exploits mémorables n'aurait pas été consumé par le temps. » (*Collatio in festo beati Ludovici:* Opera, t. IV.)

A côté des considérations politiques et religieuses, les comparaisons poétiques. Gerson voit dans l'azur qui porte les armes de France, un symbole de l'excellence religieuse du royaume très chrétien. Il place dans ce royaume un jardin de délices arrosé par quatre sources pures; ce sont les quatre facultés de l'Université de Paris, sources qui deviennent des fleuves et fécondent toute la terre. Le peuple de France, dit-il, a mérité un grand roi, un saint roi. Il applique à saint Louis la belle maxime: servir Dieu, c'est régner, *servire autem Deo, regnare est.* Il suit la chronique si connue de la vie du prince, rappelle son zèle contre l'hérésie au dedans, ses poursuites au dehors contre les infidèles, et la construction qu'il fit de nombreux monastères. « Au dehors, dit-il, les souverains s'inclinant devant sa vertu, le prennent pour arbitre; au dedans il s'inquiète des moindres besoins de son peuple, pourvoit à ses nécessités matérielles, l'entoure de la protection des meilleures lois, dont il surveille lui-même l'exécution. Il défend le duel, punit le blasphème, et peut-être aurait-il multiplié ses ordonnances s'il n'eût craint que la multitude confuse des lois et des établissements, tendît quelquefois moins à protéger qu'à bouleverser la nation. »

Dans ce premier panégyrique, comme dans les trois qui furent prononcés plus tard et auxquels nous ne reviendrons pas, les allusions à l'histoire et aux auteurs anciens se rencontrent fréquemment, et font pressentir déjà le changement qui va se produire dans les traditions littéraires. Gerson, si enthousiaste de l'Ecriture sainte; lui qui aurait passé à l'étudier, et ses nuits et ses jours, ne se renferme pas uniquement pour ses panégyriques, dans ce champ délicieux. Il croit devoir faire des concessions au goût nouveau qui se manifeste. Il évoque le souvenir de Brutus sacrifiant ses fils, quand il montre saint Louis inflexible dans l'accomplissement de la justice; celui de Charlemagne, quand il parle des guerres contre les infidèles. « A l'exemple de ce grand homme, dit Gerson, et à celui de son vénéré père Louis VIII, qui avait chassé les hérétiques du comté de Toulouse et du pays d'Alby, notre roi très glorieux passa deux fois la mer pour arrêter la tyrannie des infidèles. Il souffrait avec constance la faim,

la soif, la prison et les maladies, faisant ainsi de la cause de Dieu et des chrétiens son affaire personnelle, au lieu de languir dans une inerte oisiveté et de lâches plaisirs. »

Plainte d'un cœur abreuvé de tristesse, que ces derniers mots; cri de détresse arraché au cœur du Français et du prêtre par le spectacle d'une cour désordonnée, d'un peuple malheureux. Ce sont en effet ces malheurs qui portent Gerson à rechercher dans ses panégyriques les principes vrais de la justice, la philosophie du pouvoir. Cette justice, telle qu'il la comprend, c'est l'accomplissement de la loi divine; c'est la défense, au dedans comme au dehors, de tous les principes chrétiens. Pour lui, le souverain d'un Etat n'en est pas le tyran; il en est l'économe et l'administrateur au nom de Dieu, créateur et maître suprême des hommes. « Si les caractères de la tyrannie, dit-il, sont de rendre les sujets pauvres, méfiants entre eux, et ignorants, saint Louis est loin d'être tyran, lui qui répandait l'aumône à pleines mains; qui n'a jamais pu souffrir les désordres des siens; qui, deux fois par semaine, écoutait et jugeait leurs causes. Il ne désirait pas que ses sujets restassent dans l'ignorance, car nul n'a témoigné jamais tant de respect aux savants, mieux joui de leur société, mieux profité de leurs avis. Il a toujours favorisé l'Université, source de science la plus célèbre de notre temps, et l'a dotée de très grands privilèges. »

Alors arrive un passage qui nous fait sourire aujourd'hui, parce qu'il ne montre plus seulement le Français fier du meilleur des rois, mais le membre de l'Université portant le drapeau de sa corporation. Ce passage révèle surtout le rôle que l'Université jouait alors dans les affaires publiques. « Mais à leur tour, dit-il, c'est par l'Université que règnent dignement les rois de France, par elle qu'ils sont confirmés dans la vérité, et que, de chrétiens, ils sont devenus très chrétiens; de sorte que s'il existait un homme assez méchant et assez pervers pour en souhaiter ou chercher la désolation, je ne le déclarerais pas seulement tyran, mais le plus damnable et le plus scélérat des tyrans » (1).

Gerson conclut enfin en montrant dans saint Louis un modèle à proposer à tous les souverains. « Un roi catholique, dit-il, a trois devoirs principaux à remplir: protéger l'Eglise, royaume de Dieu sur la terre; rendre la justice; garantir ses sujets de toute

(1) 4e discours pour la fête de saint Louis. Opera, t. IV.

injure. » Il loue la droiture et la délicatesse avec laquelle, soit dans ses actes mêmes, soit dans ses instructions à son fils, Louis a toujours sauvegardé les rapports si importants de l'Eglise et de l'Etat, et l'appui réciproque que ces deux pouvoirs ont trouvé l'un dans l'autre. « Plût à Dieu, s'écrie-t-il alors, que les princes modernes portassent de pareilles pensées dans leur conduite envers l'Eglise, car elle ne serait pas restée si longtemps en proie à un horrible schisme; les droits et les libertés les plus sacrés ne seraient pas violés chaque jour; le nom, qui devrait être si vénéré, du Sacerdoce, ne nous serait pas jeté par les pervers, comme une insulte et un outrage. O bienheureux combattant du Christ, Louis, aujourd'hui dans la gloire, regarde, je t'en conjure, cette Eglise que tu as tant aimée, protégée, exaltée ».

Quelques sermons datent aussi de ces premiers temps de prêtrise. Tous sont empreints d'une profonde tristesse, et parlent des maux de la France, des périls de la foi. C'est que Gerson avait sondé à Avignon la profondeur de l'abîme où l'on descendait sans le voir, et il se demandait quand Celui qui a bâti l'Eglise sur le roc, montrerait la force de son bras et l'arrêterait dans sa chute.

« Il se trompe, disait-il, celui qui croit trouver au milieu du trouble des choses passagères, les richesses, la gloire ou la sagesse. Tout ce qui est d'ici-bas est indigent, caduc, misérable, éphémère...... O vous, saints et saintes, qui jouissez de l'éternelle paix, jetez un regard favorable sur notre malheureuse terre. Ayez pitié de ceux qui souffrent, vous qui êtes exempts de souffrances. Ayez pitié de nous, exilés, qui gémissons et pleurons dans cette vallée de larmes. De toutes parts, le nombre de nos ennemis nous assiège; ils nous foulent aux pieds, nous déchirent. Toute tête est courbée par la douleur: tout cœur brisé par l'affliction. De la plante des pieds au sommet de la tête, il n'y a rien dans cette Eglise qui ne soit malade; dans cette Eglise, dis-je, dont les fondements sont sur vous, Montagnes saintes, et que le Sauveur a consacrée, étendue, cimentée au prix de son sang. Vous la voyez maintenant sans défense, misérable, ignominieusement déchirée et mise en lambeaux, au point qu'il n'y a plus de secours humain à espérer pour son salut » (1).

A côté des tristesses, dans les choses terrestres, il y a aussi

(1) *Sermo pro omnib. sanctis.* Opera, t. II.

des petitesses. Le grand esprit de Gerson les voyait et les combattait, tout en déplorant les malheurs. Il regrettait le temps et les facultés de l'homme perdus à des vétilles quand la plus sainte des causes les réclamait pour elle. Les philosophes s'arrêtaient souvent à des subtilités, les prédicateurs se payaient de mots, les scribes s'amusaient à transcrire des choses puériles, au lieu de répandre le plus possible les divines Ecritures.

« Il faut, disait Gerson, rompre toutes ces toiles d'araignées dont les fils nous embarrassent et se brisent d'eux-mêmes dans leur entrelacement. Les enseignements de la sagesse doivent être forts et solides, frapper par leur clarté plutôt qu'étonner par une vaine subtilité. Le beau travail que d'écrire en lettres microscopiques l'Iliade d'Homère, et de la faire tenir dans la coque d'une noisette ! Il faut s'appliquer à être utile, non à surprendre l'admiration » (1).

Il n'avait point encore autorité pour réformer les études, mais il travaillait selon ses forces et de tout son pouvoir, à faire désirer aux esprits la vraie sagesse, la vraie lumière. « O vérité, qui êtes Dieu, s'écriait-il souvent lui-même, faites que je ne sois qu'un avec vous par l'union d'une éternelle charité ! »

On arrivait à l'année 1392. C'est alors que Gerson reçut le bonnet de docteur. La voie était désormais ouverte devant lui. Il avait titre et mission pour défendre les intérêts de Dieu.

Au milieu du bonheur intime d'une union constante avec son Dieu ; au milieu des dangers, séduisants parfois, d'une popularité naissante, qu'étaient devenus ses sentiments pour sa famille ? Cœur tendre autant qu'imagination ardente et caractère droit, il ne l'oubliait certes pas, et dès que ses succès au collège lui eurent donné quelques moyens de servir ses frères, il en appela plusieurs auprès de lui et s'occupa de les faire instruire. Il se rappelait les intentions de ses parents et les remplissait en conscience. « Nos bons père et mère, écrit-il une fois à ses sœurs, ayant exposé leurs biens et héritages communs pour me faire apprendre les Saintes Lettres, raison veut que vous participiez au profit. » Il devint en effet le second père de ses frères puinés, et ne semble les avoir précédés dans la vie que pour leur rendre la route plus facile. Sa protection cependant, on le voit par ses lettres, n'est point une protection hautaine ; c'est une aide fra-

(1) *Sermo in die septuagesima*. Opera, t. II.

ternelle, ce sont des cœurs et des vies s'appuyant les uns sur les autres. Comme il avait été un modèle de piété filiale, Gerson devint un modèle d'amour fraternel. Sa correspondance avec ses sœurs, les traités pieux qu'il écrit pour elles, les conseils qu'il leur donne sur la perfection et la vie intérieure, nous révèlent des trésors d'ineffable tendresse, en même temps que d'ardente piété.

Ses soins ne furent pas perdus. Il vit trois de ses frères embrasser la vie monastique; et il sut si bien exalter devant ses sœurs la beauté de la virginité que quatre prirent le voile des épouses de Jésus-Christ. Gerson nomme seulement deux d'entre elles : Pauline et Marthe. Le premier de ses frères qu'il fit venir à Paris fut Nicolas, dont il surveilla lui-même les études au collège de Navarre. Nicolas devint religieux célestin; il était en 1419 sous-prieur du monastère de la Sainte-Trinité de Villeneuve-lès-Soissons. Le second, nommé Jean comme notre chancelier, étudie aussi à Navarre, entre également dans l'ordre des Célestins, prononce ses vœux en 1407, au monastère de la Trinité de Limay, près de Mantes; c'est lui qui fut plus tard prieur de Lyon et mourut en 1434. On a de lui une lettre adressée au P. Anselme, célestin, au sujet des œuvres de son frère le chancelier. Le troisième, dont le nom n'a pas été conservé, embrassa la règle de Saint-Benoît et fut religieux à l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Bientôt la réputation de Gerson le fit appeler à la cour. C'était un théâtre digne du zèle de celui qui déplorait avec tant de larmes les maux de la France et de la société. Sachant bien dans sa droiture de caractère et sa foi de chrétien, qu'il n'est qu'un chemin pour aller au ciel et pour servir Dieu sur la terre, il tint courageusement aux princes et à la noblesse, le langage qu'il avait tenu aux clercs de l'Université, ou aux bourgeois et dévotes gens de Paris. Il leur annonça la même vérité et leur prêcha la même pénitence. Le luxe et les profusions de la cour, les passions haineuses qui l'agitaient, la corruption des mœurs, les dilapidations des hommes de finances, furent impitoyablement flagellés par sa parole ardente. Le schisme surtout, dont nous ne tarderons pas à nous occuper particulièrement, l'inquiétait comme une des plus grandes calamités dont l'Eglise eût à souffrir. « Hélas ! très souverain roy des chrétiens, dit-il en 1390, dans un sermon prêché devant Charles VI, vous véez comment

chrétienté jà par l'espace de douze ans, est tellement divisée, qu'une partie répute l'autre schismatique, excommuniée, hors de grâce et salut....... Comme grant dommage a esté et seroit-ce si grant peuple et tant de princes qui sont en votre alliance périssoient en corps et en âme! Las! comme incroyables maux viennent spirituellement et temporellement par ce misérable discord! Commocions de guerres et batailles; haynes de rois contre rois, de princes contre princes, commocions de peuples, comme expérience l'a montré. Il en vient exaltacion ét promocion des moins dignes, dépréhension des dignes. Les saints sacrements seront mis à viltée; dispensacions sont faites dissipacions. Vraiment les Juifs et les Sarrazins plus grant matière ne peuvent avoir de eux esjouir et de hardiment assaillir chrétienté. Oh! si Charlemagne le grand, continue-t-il pour émouvoir son auditoire chevaleresque, si Roland et Olivier, si Judas Machabæus et Eléazar, saint Louis et autres princes étaient maintenant en vie, et qu'ils véissent une telle division en leur peuple et en sainte Eglise qu'ils ont chèrement enrichie, honorée et augmentée, ils aimeraient mieux cent fois mourir que la laisser ainsi durer, et que, par négligence, tout se perdit si malencontreusement. Et toutes fois, en ce faisant, il est certain, sire, que feriez œuvre plus glorieuse, plus plaisant à Dieu, plus digne de renommée pardurable que si vous vainquissiez par bataille, un grand peuple de Sarrazins. »

Cette dernière phrase était une allusion aux préparatifs de la malheureuse croisade qui échoua devant Nicopolis. L'esprit pratique et judicieux de Gerson se préoccupait avant tout des périls intérieurs du royaume.

Trois cents ans plus tard, Louis XIV disait loyalement à Massillon : Quand j'entends les autres prédicateurs, je suis content d'eux; quand je vous écoute, je suis mécontent de moi. Un fond de droiture et de franchise a toujours été sans doute le fond du cœur français, car la liberté de parole, cette liberté chrétienne que se permit Gerson n'indisposa contre lui ni le roi ni la cour. Tous admirèrent la grandeur de son caractère, en même temps qu'ils vantaient son talent. Plusieurs princes même lui accordèrent leur faveur, et le duc de Bourgogne, entre autres, deuxième fils du roi Jean, l'attacha à sa personne. On n'a pu déterminer d'une manière précise quelles fonctions Gerson remplit près de ce prince, mais pendant quelques années il dut suivre les des-

tinées de Philippe le hardi, et se trouva jeté au milieu de cette cour dont il flétrissait les vices.

Un bienfait durable dont l'origine est due à son intervention peut se placer ici. Depuis un temps immémorial, on exécutait les condamnés sur la place de Grève, et, par un usage incompréhensible et barbare, on leur refusait les sacrements. L'âme pieuse de Gerson en fut profondément émue. Il composa en latin et en français un *Mémoire* divisé en 5 considérations, lequel fut présenté au roi. C'était une requête à l'effet d'obtenir que désormais le prêtre accompagnât le condamné, même sur l'échafaud, pour lui montrer jusqu'au dernier moment ce ciel où peuvent être reçus ceux qui sont retranchés de la terre, et où siège le Dieu de justice et de miséricorde, qui pardonne en dernier ressort.

« La loy de Dieu, disait Gerson, commande que chaque personne qui se sçait être en péché mortel après son baptême, fasse avant sa mort, confession à un prestre, se par empeschement légitime n'est excusé comme par défaut de prestre ou autrement. — Quelconque personne, de quelque état ou dignité elle soit, qui sçait ou doit sçavoir les deux vérités dessus dites et néanmoins à son escient, empêche une personne non avoir confession de prestre avant sa mort, péche mortellement, et se en cet estat, mouroit sans repentance, elle seroit damnée pardurablement. »

Faire entrevoir aux juges la damnation quand le jugé peut être absous par Dieu faute de possibilité, c'était le fait d'un homme qui ne craint rien, hormis ne pas dire le vrai et ne pas faire le bien. Charles VI fut touché des raisons du docteur très chrétien, et, en 1396, il promulgua une ordonnance qui accordait aux condamnés les secours de la religion. Les cordeliers remplirent d'abord l'office de confesseurs; il échut ensuite aux docteurs de Sorbonne.

Il y avait à cette époque en Espagne un homme à qui son éloquence et sa haute vertu avaient fait un tel renom que son histoire paraît une merveille; un homme qui, poursuivi par les honneurs, entouré de l'amitié d'un pape, avait abandonné le monde politique, pris de dégoût pour les intrigues qu'il y rencontrait chaque jour. Refusant le chapeau de cardinal que lui offrait Benoît XIII, il se fit le missionnaire du peuple, missionnaire extraordinaire et sublime comme on en a peu vu, entraînant les masses par sa parole de feu et l'exemple de sa vie austère.

Estimé des grands, vénéré du clergé, idolâtré du peuple qui voulait le porter en triomple, recherché par le calife de Grenade qui désira le voir, ce moine dominicain fut l'homme le plus populaire de son temps et en resta cependant le plus humble.

Quelque chose de semblable à ce qu'avait éprouvé Vincent Ferrier se produisit pour Gerson. Le spectacle des intrigues des grands lassa également sa droiture et paralysa ses efforts. Loin de se laisser séduire par l'ambition, éblouir par la flatterie, il souffrit de la vie qu'il était obligé de mener. Pour faire le bien dans un milieu pareil, il eût fallu transiger parfois avec le mal, avoir ce qu'on appelle la sagesse du siècle plutôt que les principes immuables de l'éternelle sagesse. Le bien acheté à ce prix, est-ce un bien ? se demandait Gerson. Moins qu'une autre, son âme était faite pour ces compromissions. Sa conscience ne tarda pas à se sentir mal à l'aise, et pendant qu'un grand nombre de ses maîtres et de ses compagnons d'études s'élevaient rapidement aux honneurs et à la richesse, lui dont les services et la réputation dépassaient les leurs, qui pouvait briguer aisément n'importe quelle dignité, il n'avait plus qu'un seul rêve, et un rêve constant : c'était de rentrer dans l'obscurité ; d'enseigner les petits, avec lesquels plus tard il termina sa vie ; d'exhorter les humbles, pour qui il écrivit en français tant de petits opuscules. Mais l'heure de l'obscurité n'était pas encore arrivée : Dieu en décida autrement.

En 1398, Pierre d'Ailly, appelé à l'évêché du Puy, désigna pour le remplacer, son ami et ancien disciple, Gerson. Il ne connaissait pas, disait-il, dans toute la France, de sujet plus capable de remplir cette charge de chancelier, devenue difficile à cause du schisme et des factions qui désolaient l'Eglise et la patrie. Ce n'était pas là certainement l'humble retraite que désirait l'esprit contemplatif de Gerson. Ce n'était plus la cour et ses intrigues, mais c'était encore la lutte sur un autre théâtre ; c'était la lutte et le grand jour. Peut-être cependant le bien serait-il plus facile à faire parmi les clercs. Enfin et surtout, la volonté divine paraissait être là. Gerson accepta donc la charge de chancelier, mais il refusa celle d'aumônier et de confesseur du roi, que d'Ailly avait aussi remplie et qu'il laissait vacante.



CHAPITRE QUATRIÈME

LA CHANCELLERIE DE NOTRE-DAME

LE DOYENNAT DE BRUGES — LA CURE DE SAINT-JEAN-EN-GRÈVE

MORT DES PARENTS DE GERSON



APPELONS, pour nous rendre compte de la situation de Gerson, ce qu'étaient la chancellerie de Notre-Dame et le chapitre dont elle dépendait.

L'origine des collèges et des communautés de clercs connus sous le nom de Chanoines, remonte à la distinction que l'on fit en 324 des églises cathédrales avec les églises particulières. Une règle tirée de celle de saint Benoît, leur fut ensuite donnée sous saint Chrodegand. Très régulières d'abord, envahies ensuite par des relâchements, ces institutions furent réformées sous Louis le Débonnaire par un concile tenu à Aix-la-Chapelle. L'habitation et la vie communes dans des cloîtres furent imposées aux membres du chapitre; ils devaient se lever la nuit pour chanter Matines comme dans les monastères; mais ils pouvaient posséder et n'étaient pas soumis non plus aux abstinences particulières en usage parmi les moines. L'empereur s'empressa de faire observer ces règlements dans les différents états qui relevaient de sa domination; c'est alors que furent institués les Chanoines de Notre-Dame, à peu près dans la forme qui s'est conservée jusqu'en ces derniers temps. Dès sa création ce chapitre fut un des plus considérables de la France. Des hommes illustres en sortirent, parmi lesquels nous trouvons 160 évêques, 39 cardinaux et 6 papes : Grégoire IX, Adrien V, Boniface VIII,



NOTRE-DAME AVEC L'ANCIEN CLOÎTRE DANS LEQUEL HABITAIT GERSON

Innocent VI, Grégoire XI et Clément VII. Il avait une officialité et une justice séculière indépendante de celle de l'évêque. Il citait à sa barre du même droit que l'évêque à la sienne, et les diverses églises canoniales de Paris se divisaient en filles de Notre-Dame et filles de l'évêque. Saint-Merry, le Saint-Sépulcre, Saint-Benoît et Saint-Etienne des Grès étaient les quatre filles de Notre-Dame ; Saint-Marcel, Saint-Honoré, Sainte-Opportune et Saint-Germain l'Auxerrois, les quatre filles de l'évêque.

Le chapitre de Notre-Dame comptait 8 dignitaires: le doyen ; le chantre ; 3 archidiacres ; le sous-chantre, intendant des censives ; le chancelier et le pénitencier. Il existait en outre 6 vicaires perpétuels, 2 vicaires de Saint-Aignan et 1 chapelain ; 8 bénéficiers, chanoines de Saint-Jean le Rond, et 10 de Saint-Denis du Pas, lesquels bénéficiers, ainsi que les 130 chapelains attachés à Notre-Dame, ne faisaient qu'un seul corps avec l'Eglise de Paris.

Autour de Notre-Dame en effet, se trouvaient plusieurs petites églises qui en dépendaient. C'étaient: Saint-Jean le Rond, démoli en 1748 — Saint-Denis du Pas, abattu en 1813 pour faire place au jardin de l'Archevêché — Saint-Christophe et Sainte-Geneviève des Ardents, qui disparurent en 1747 lorsqu'on construisit l'hôpital des Enfants trouvés, en face de la cathédrale. Au nord de Notre-Dame était le cloître du Chapitre, témoin, comme nous le verrons, de scènes bien diverses dans le cours du XVe siècle. Une rue tracée sur cet emplacement et élargie en 1812, a conservé le nom de rue du Cloître Notre-Dame.

Outre le Chapitre des chanoines, une autre institution célèbre était attachée à la cathédrale : nous avons nommé la Maîtrise de Notre-Dame.

C'était, c'est encore aujourd'hui la plus ancienne école de Paris et de la France. Elle se tenait dans le cloître attenant à la cathédrale, et dont la porte, située sur le côté gauche du parvis, n'a été détruite que dans le dernier siècle. Le mot *maîtrise* est la traduction littérale du mot *magisterium* et désigne par conséquent l'école par excellence, la maison d'enseignement. Celle de Notre-Dame de Paris, épiscopale alors, remonte au IVe siècle, au temps où Julien l'apostat résidait dans les Gaules. Elle est donc antérieure aux écoles monastiques, aux écoles palatines, aïeules elle-mêmes de l'Université de Paris. Elle avait vu nom-

bre de ses élèves élevés sur les autels; saint Marcel, évêque de Paris; saint Brieuc, qui évangélisa la Bretagne; saint Bertrand, évêque du Mans; saint Guillaume, saint Cloud et le Bienheureux Pierre de Luxembourg, frère du roi Louis VII. Ce dernier lui-même y avait passé de nombreuses années. Deux d'entre eux avaient ceint la tiare pontificale : Innocent III, qui était né en Champagne, et Adrien V, qui avait été envoyé tout jeune d'Italie à la Maîtrise. Beaucoup d'autres personnages éminents en étaient sortis; tels sont: Maurice de Sully qui, devenu plus tard évêque de Paris, fit commencer le monument actuel de Notre-Dame; Abélard et Guillaume de Champeaux. Son caractère cependant ne fut jamais l'éclat, mais une modestie pieuse et calme, une existence profondément utile. Gerson ne devait point être déplacé à la tête d'une semblable institution.

En général, les professeurs de la Maîtrise n'étaient pas riches; une chronique les traite même de faméliques. Les fêtes des écoliers étaient : celle des saints Innocents où les enfants remplaçaient les chanoines en certains offices; celle des Rogations où les fidèles régalaient de gâteaux, les petits choristes. Mais les chanoines de Notre-Dame surtout s'intéressaient de tout cœur à leurs jeunes auxiliaires, et ne les laissaient manquer de rien. Leurs bontés avaient été un jour pieusement récompensées. Au XIIe siècle, un ancien élève de la Maîtrise de Paris nommé Anselle, devenu chanoine de Jérusalem, envoya à l'évêque un morceau considérable de la vraie croix, en reconnaissance, disait-il, de l'instruction et des soins paternels qu'il avait reçus à l'école Notre-Dame. Cette portion de la vraie croix fait encore partie aujourd'hui du trésor de la métropole; c'est elle que les Parisiens vont vénérer pendant la semaine sainte. Les élèves se trouvaient heureux en effet à l'ombre des saintes murailles; plus d'un rappelle dans ses écrits qu'il vivait dans l'Eglise comme au sein d'une mère, et prétend que le mot *Parvis Notre-Dame* voulait simplement dire : *Paradis Notre-Dame.*

C'était donc là la première institution dont le chancelier de l'Eglise de Paris devait plus directement s'occuper; ce n'était pas la seule, puisque, représentant du pape auprès de l'évêque, il avait des pouvoirs étendus au sein de l'Université, et concédait la licence ou permis d'enseigner. La basilique des Apôtres, ancienne église Sainte-Geneviève, conservait certains actes dans lesquels on constate que ses écoles étaient placées sous l'inspec-

tion du chancelier du Chapitre, et c'était debout au pied de l'autel de Notre-Dame de Miséricorde, dans l'intérieur du cloître, qu'il avait coutume de décerner le bonnet de maître ès-arts.

La nomination de Gerson à ce poste honorable ne souffrit aucune difficulté. On était alors à l'époque malheureuse où la soustraction d'obédience au pape Benoît XIII laissait les bénéfices ecclésiastiques à la disposition du pouvoir temporel, et la protection du duc de Bourgogne était acquise à Gerson ; mais surtout sa vertu et ses talents le recommandaient eux-mêmes, car sa renommée commençait à grandir. Aimé du peuple, à cause des efforts qu'il faisait pour rendre accessible et compréhensible à tous la parole de Dieu, il n'était pas moins apprécié dans le monde des lettres, et la curiosité publique attendait à peine qu'un écrit fût sorti de sa plume, pour le réclamer. On dévorait ses ouvrages avant qu'il les eût achevés et corrigés. Que la faute en fût à des domestiques ou à des disciples indiscrets, lui-même se plaignit maintes fois de cet empressement qui livrait aux copistes des travaux imparfaits. « Aucune serrure, dit-il, n'est assez forte pour les défendre des mains de ceux qui les dérobent et les répandent, encore incorrects et méconnaissables ».

Il fut donc élevé à une des plus hautes dignités de l'Eglise de Paris, et de l'enseignement, car la chancellerie de Notre-Dame consacrait de son sceau les règlements de l'Université entière, et l'Université jouissait en France d'un grand pouvoir moral. Il s'occupa dès lors avec activité à maintenir dans le corps universitaire une discipline exacte ; il poursuivit avec douceur, mais avec constance et fermeté, les abus et les superstitions qui y étaient devenus si nombreux ; il s'opposait avec courage aux nouveautés futiles, aux erreurs à la mode, qu'il qualifiait de « peste du christianisme ».

Le haut enseignement n'était pas seul l'objet de ses soins. A côté des clercs lettrés, prêts à devenir prêtres de Jésus-Christ, moines de tous les Ordres, magistrats ou légistes, son cœur se penche là où il a penché toujours : vers les petits avec qui il finira sa vie. Quand il a promulgué de sages règlements ; quand la persuasion de sa parole et l'ascendant de sa vertu ont fait adopter ces règlements par les autres membres de l'Université, ses confrères ou ses subordonnés, il aborde lui-même la pratique

et l'application des préceptes; il enseigne, et choisit, pour leur enseigner, les ignorants et les humbles.

Il apprend la musique et l'accentuation du latin aux enfants de Notre-Dame; mais souvent aussi il se fait le catéchiste et le maître d'école de plus petits encore, et d'enfants de familles pauvres surtout. Le monde ne voit pas toujours par les yeux de la foi ; les docteurs de Sorbonne, semblables aux apôtres qui voulaient empêcher les petits enfants d'approcher du Sauveur, trouvent les fonctions qu'il exerce, indignes de son titre, et s'en scandalisent presque. « Eh quoi ! leur répond tranquillement Gerson, si le roi m'avait nommé précepteur du Dauphin de France, est-ce que la Sorbonne se regarderait comme déshonorée en me voyant me consacrer à l'éducation du prince ? Et parce que ceux-ci ne sont que les enfants de Dieu, héritiers du royaume céleste, faut-il se plus esmouvoir ! Je me tiens au contraire pour grandement honoré et heureux de leur pouvoir enseigner quelque chose des sciences, et entre autres, la plus sublime de toutes, la science de Dieu. »

Pour ce qui regarde spécialement l'école de Notre-Dame, il donna un règlement très détaillé qui a été respectueusement et intégralement suivi jusqu'à la Révolution. Rajeuni et modifié depuis, d'après les exigences modernes, ce règlement n'en reste pas moins la base et la charte de la maison.

Rien n'était négligé pour faire acquérir aux enfants des habitudes pieuses, seul fondement des vertus, et ils participaient à toutes les cérémonies de Notre-Dame. Pendant les leçons de leurs professeurs, assis sur de la paille, comme c'était l'usage, ils devaient écouter attentivement ou prenaient des notes en écrivant sur leurs genoux. Ils ne devaient parler entre eux que latin, même en récréation. Dans ces récréations, courtes et fréquentes, Gerson prohibe les jeux de hasard, mais il autorise les animaux, les oiseaux comme distraction des élèves. La musique et le chant étaient fort en honneur. La nourriture était simple. Gerson recommande expressément la sobriété « qui conserve la voix pure et claire ». Le vêtement se composait à l'ordinaire d'une cotte bleue, et au chœur, d'un long surplis blanc sur une soutane rouge, cette couleur étant propre aux enfants de chœur des églises cathédrales, tandis que ceux des paroisses n'avaient droit qu'au violet.

La charge exercée par Gerson avec tant de zèle lui procura-

t-elle la paix qu'il avait espérée? Hélas! il se trouva bientôt environné des mêmes obstacles qu'à la cour; il expérimenta combien c'est une chose difficile de plaire à Dieu et de ne point déplaire aux hommes, et pourquoi il est dit dans l'Evangile qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Sa conscience demandait la réforme des abus universitaires; la cour tendait à les maintenir, à les multiplier. Il fallait, ou manquer de reconnaissance envers ceux qui le protégeaient, se faire taxer d'ingratitude, encourir leur indignation; ou bien, n'écoutant que leur bon plaisir et se livrant à leurs caprices, trahir la cause du devoir, rester sourd à la voix de Dieu. La piété de Gerson ne lui permettait pas d'hésiter touchant ce dernier point. Conserver une charge dont il ne remplirait pas fidèlement les obligations ne convenait pas non plus à sa droiture. Mais une certaine timidité naturelle, la haine instinctive de la lutte, un peu d'irrésolution dans le caractère pour ce qui ne touchait pas à la conscience, comme en ont généralement les hommes qui doutent d'eux-mêmes, tout cela lui faisait craindre la première extrémité. Ce n'était pas un ambitieux, mais pas non plus un audacieux; il n'était pas cassant, et se poser en antagoniste de quelqu'un lui répugnait toujours. La solution qui se présenta à son esprit fut de ne pas conserver un poste où, relevant et de Dieu et des hommes, on ne pouvait accorder le service de l'un avec les exigences des autres, et peu après être arrivé à cette haute dignité de chancelier, il délibérait déjà s'il ne donnerait pas sa démission.

C'est un grand moment dans la vie d'un homme que celui où il est mis en face d'une carrière honorable et brillante, et où il lui est proposé d'acheter l'estime universelle par le sacrifice de son indépendance, par de coupables compromissions. Combien, à cette heure-là, sacrifient tout à l'ambition, sauf à réparer plus tard, dans les douceurs de la prospérité, des fautes légitimées aux yeux de beaucoup par le besoin de parvenir! Elle était critique pour Gerson comme pour d'autres, cette heure de l'épreuve, mais il en sortit triomphant. Né d'une famille obscure et sans fortune, accueilli par la reine, protégé par le duc de Bourgogne, élevé aux plus hautes fonctions de l'enseignement, envoyé comme ambassadeur de Charles VI dans une députation de l'Université à Benoît XIII, il ne se laisse éblouir par aucune considération, et songe sérieusement à quitter son poste. Ses lettres à Pierre d'Ailly en font foi. Elles nous révèlent les souffrances

de cette âme mystique et contemplative par nature, jetée au milieu de luttes qui la brisent; les inquiétudes où la plongent le sentiment du devoir accepté, l'intuition du devoir entrevu. On sent qu'elle fut vécue avant d'être dite, cette pensée de l'Imitation : « Je voudrois m'être tu en bien des circonstances et n'avoir point été parmi les hommes » (L. I, ch. x). Gerson appréciait à sa juste valeur le bonheur d'une vie cachée et les douceurs d'une union intime avec Dieu; il donnait souvent ce conseil aux gens emportés hors d'eux-mêmes par le tourbillon des affaires : « Si vous ne pouvez être toujours recueillis devant Dieu, rentrez au moins quelquefois le jour en votre intérieur ». Aussi se mit-il à rêver d'une profonde retraite, d'une retraite où, tout en s'occupant des âmes, il ne compromît et ne négligeât point le salut de la sienne, puisque « l'homme n'a rien de plus cher, disait-il, ni de trésor plus précieux ».

Mais l'homme propose et Dieu dispose. Il se plaît souvent à briser la nature et la volonté par les contradictions et les renoncements; et tel qui désire le calme de la solitude, se voit jeté en d'incessantes luttes. Celui qui s'est vraiment donné, peut bien rêver le repos : il ne se refuse pas à l'action, tant qu'elle est la volonté de Dieu. Or ce n'était pas dans un cloître que Dieu voulait Gerson. Il avait d'autres vues sur lui et ne devait pas tarder à les manifester. Pour que le chancelier se trouvât là, prêt à les remplir au moment donné, quelques mesures provisoires devaient encore le maintenir à son poste.

Le duc de Bourgogne était maître des Flandres par son mariage avec Marguerite, fille de Louis de Maële. En 1400, la belle église construite autrefois à Bruges par Baudoin-Bras de fer, pour recevoir le corps de saint Donat, présent de l'archevêque de Reims, Ebbon, demandait un pasteur. Philippe le Hardi offrit à Gerson le doyenné de Saint-Donat. Les revenus du bénéfice proposé par son protecteur n'étaient pas à dédaigner pour son entretien, car le poste de chancelier se trouvait purement honorifique en lui-même, quand on ne voulait pas en faire une source de faveurs et un instrument de profits simoniaques. De plus cela permettait à Gerson de quitter Paris; c'était un répit qui donnait, sinon une solution, au moins le temps de réfléchir. Il alla donc chercher le repos de l'esprit auprès des reliques de celui qu'on avait appelé *pater pacis :* le père de la paix.

Pendant quelque temps il essaya de satisfaire aux devoirs de

sa nouvelle charge tout en conservant la direction des études de Paris. C'est de Bruges qu'il écrit à Pierre d'Ailly, alors évêque de Cambrai, l'*Epître sur les maux que souffrent l'Eglise et la société.* Il fait là de ces maux un tableau émouvant qui arrache des larmes. Il expose à son ancien maître la nécessité d'une réforme dans l'enseignement classique de la théologie et montre les conséquences de la scolastique dégénérée. Il s'adresse aussi aux étudiants, et envoie deux *Epîtres aux élèves de Navarre* (1) pour les inviter avec toute la tendresse d'un père, mais en même temps l'autorité d'un maître, à laisser là les argumentations de l'école pour s'adonner à la théologie scripturale et patrologique. Il gémit de voir la Bible et les Pères délaissés pour des questions souvent plus que frivoles, et il insiste sur les avantages d'une science vraiment chrétienne, qui conduit à Dieu et au repos du cœur. « Apprenons, leur dit-il, non pas tant à disputer qu'à vivre saintement, nous souvenant toujours de notre fin dernière : *Discamus non tam disputare quam vivere, memores semper finis nostri* ». — J'ouvre l'Imitation, et il me semble que je retrouve là un écho des mêmes paroles, un résumé des deux épîtres. « Qu'avons-nous à faire de ces disputes de l'école sur le genre et l'espèce ? (L. I, ch. III) — Combien dans ce monde se perdent par une science qui leur fait négliger le service de Dieu ! (I, III) — C'est la vérité, non l'éloquence, qu'il faut chercher dans la sainte Ecriture. Souvent notre curiosité nous nuit dans la lecture des saintes Lettres, lorsque nous voulons entendre et examiner des choses sur lesquelles il faudrait passer simplement (I, V) — Que vous sert de parler savamment de la Trinité si, n'étant pas humbles, vous vous rendez désagréables à la Trinité ? (I, I). » Ces paroles sont écrites à vingt années de distance ; mais ne sont-elles pas le cri d'un même cœur ?

Aux écrits nécessités par les devoirs de sa charge, vinrent se joindre quelques traités mystiques répondant à la fois aux aspirations de son cœur et au besoin qu'il éprouvait de montrer aux masses le chemin de la piété et de la perfection. De cette époque datent la *Montagne de contemplacion* et la *Mendicité spirituelle* dont nous parlerons à propos des ouvrages français. Ces deux traités pleins d'onction et de simplicité, placent Gerson au premier rang des grands docteurs mystiques, sans même qu'il soit question des

(1) Opera — T. I.

probabilités du livre sublime qu'on appelle l'Imitation. Il écrivit aussi deux *Leçons sur l'Evangile de saint Marc*, lesquelles débutent par ces mots qu'on gravera plus tard à Lyon au socle de sa statue : « Faites pénitence et croyez à l'Evangile ». Son but dans ces opuscules est de réprimer la curiosité humaine touchant les choses de la foi, de porter les âmes à la componction du cœur, et de les tenir, par un saint désir, toujours suspendues vers les biens éternels.

Cependant le séjour de Bruges n'était qu'un atermoiement. Gerson avait voulu se donner, en l'acceptant, le temps de la réflexion, et n'avait jamais eu l'intention de garder les deux charges, comprenant que la résidence était nécessaire à l'une comme à l'autre. « Je ne veux pas, disait-il, être qualifié d'ambitieux et de monstre à deux têtes ». Mais comme il prenait ses mesures pour quitter la chancellerie, des embarras lui furent suscités dans Bruges même. Le bénéfice dont il jouissait, avait déjà été vendu à plusieurs ecclésiastiques, qui avaient refusé de venir occuper ce poste, ou bien ne faisaient qu'y passer, sans s'inquiéter des âmes dont ils avaient la charge. La vertu de Gerson, sa ponctualité à remplir des devoirs dédaignés par eux, excita dans leur esprit une certaine jalousie et ils lui intentèrent un procès. Quand le pacifique Gerson se vit amené sur ce terrain qui lui déplaisait au suprême degré, ce ne fut pas pour rester à Bruges qu'il donna suite à son idée de démission, ce fut pour reprendre son rêve de solitude et de vie monastique. Il se croyait bien près, cette fois, de le réaliser. Il rédigea donc une longue *Epître sur les causes qui le portent à se démettre de la chancellerie.* Il allait dans cet écrit au-devant des reproches que ne pouvaient manquer de lui faire les protecteurs qui s'étaient occupés de sa fortune, et les amis et parents qui attendaient de lui la leur. Il plane au-dessus de toutes les considérations humaines, écoutant dans son for intérieur la voix de sa conscience. Devant ceux à qui il ouvre tout son cœur, il rejette la faute sur son caractère. « Pourquoi faire violence à ma nature ? écrit-il à Pierre d'Ailly. Je me suis mille fois reconnu impropre aux choses pratiques, craintif, scrupuleux, facile à troubler, et, par habitude, incapable d'une vie d'action » (Opera T. IV).

C'était plutôt en effet un esprit mystique et contemplatif, qu'un de ces hommes amis de la lutte, heureux de la soutenir

et ne pouvant vivre qu'au milieu d'elle. Aussi quand je vois cet homme qui se qualifie « d'impropre aux choses pratiques, incapable d'une vie d'action », jeté au milieu du concile de Constance, y faire entendre une voix qui retentit sur la catholicité tout entière, il me semble apercevoir quelque chose de ces desseins providentiels de Dieu qui prend au même temps une bergère timide, résistant d'abord à « ses voix », et guidant ensuite aux champs de bataille les soldats de la France.

Voilà donc l'Epître lancée, Gerson attendant l'approbation de ses amis, et croyant toucher à la vie qu'il désire. Peut-être y a-t-il une faiblesse trop naturelle, de la lâcheté même à reculer devant la lutte? N'est-ce point par égoïsme qu'il cherche le repos? Qui le dira? Qui peut se charger de sonder les replis du cœur humain? Il existe une marque infaillible pour connaître la valeur des actes. L'esprit qui se cherche est obstiné dans ses idées. L'esprit qui cherche le bien, la volonté de Dieu, est humble et se défie de lui-même. Fouler aux pieds les dignités du monde et le prestige de la gloire pour cacher au fond d'un cloître son nom et son talent; sacrifier toutes les conversations des hommes au seul entretien de Jésus, c'est quelque chose de beau et de grand qui tente les âmes d'élite. Renoncer sur l'avis d'autrui aux rêves de son cœur, au prestige de ce sacrifice comme à la douceur de ses fruits, est peut-être plus beau et plus grand: c'est ce que fit Gerson. Les conseils de ses directeurs spirituels, de Pierre d'Ailly surtout, triomphèrent de sa résolution. Il quitta Bruges après y être resté un peu moins de deux ans, et vint reprendre son logement du cloître Notre-Dame.

Cependant il fallait vivre, et la chancellerie, nous l'avons dit, n'y aidait pas beaucoup. C'est pourquoi, la cure de Saint-Jean en Grève étant venue à vaquer en 1405, Gerson fut nommé abbé commendataire de cette église. A partir de cette époque, on le voit aussi souvent désigné dans les contemporains, sous le titre de curé de Saint-Jean que sous celui de chancelier (1).

A quelles conditions était-il revenu à son poste? Avant de quitter Bruges, il envoyait à Pierre d'Ailly, comme pour faire connaître ces conditions, une lettre remarquable dans laquelle il expose ses projets de réforme à l'égard de la théologie, et les mesures

(1) La salle de l'hôtel de ville qui porte le nom de salle Saint-Jean, faisait partie de l'église de Saint-Jean en Grève.

qu'il compte prendre pour rendre l'enseignement primaire encore facile et plus étendu qu'il n'était. Pénétré de l'esprit du christianisme qui apporte à tous la lumière, il la veut si bien répandre que nul ne se puisse soustraire à ses rayons. Sorti lui-même des classes laborieuses et parvenu par son travail aux plus hautes dignités de l'enseignement, il veut faciliter à d'autres la voie qu'il a parcourue. Nous verrons comment il s'y prit pour arriver à ce résultat. Nous pouvons dès maintenant constater la vérité des éloges qui lui ont été décernés. On a dit que nul, depuis Jésus-Christ, n'avait aimé les enfants comme il les aima, et que, même en face du zèle déployé de nos jours, peu d'hommes ont pris à cœur la tâche de l'enseignement primaire comme le fit Gerson.

Nous devons mentionner, avant d'aller plus loin, la mort de sa mère, arrivée en 1401. Gerson eut le temps, en apprenant sa maladie, d'arriver à Barby et d'assister aux derniers moments de celle qui lui avait procuré le bienfait d'une éducation chrétienne. Bien que simple paysanne, Elisabeth n'était pas sans instruction puisqu'elle écrivait, nous dit son fils, des lettres dignes de la mère d'Augustin. Le cimetière de Barby conserve le tombeau de cette pieuse femme. Une pierre incrustée dans le mur de l'église a reçu cette inscription en lettres gothiques :

Elisabeth la Chardenière
Qui fin belle eust et vie entière,
D'Arnauld le Charlier espouse,
Auxquels enfants ont été douze,
Devant cest huys fust enterrée
Mil quatre cent et un l'année,
Estant de juin le jour huitime.
Dieu lui donne gloire saintime !

La mémoire d'Elisabeth resta en grande vénération dans le pays; on l'y considérait comme une sainte, et, indépendamment de la gloire du fils, on exaltait les vertus de la mère. Faut-il attribuer à la piété de ces deux grandes âmes la prospérité du pays ? Mais on a remarqué souvent que Barby est une des paroisses les plus croyantes, les plus fidèles du diocèse de Reims; que le crime n'y a jamais accès; que la paix, la concorde et la charité y unissent les cœurs plus étroitement qu'en beaucoup d'autres lieux.

Nous ne savons pas à quelle époque mourut le père du chancelier, mais le lieu de sa mort est indiqué par son tombeau, lequel se trouve à Saint-Remi de Reims, près de l'autel du grand évêque. Un des fils d'Arnauld le Charlier était religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Remi. Le père aura sans doute passé auprès de lui les derniers jours de sa vie, partagé entre le bonheur de n'entendre plus parler que de Dieu, et l'intime satisfaction d'avoir rempli une belle tâche en ce monde, en donnant à l'Eglise de saints prêtres et de bons religieux.

Disons un mot de la famille de ces deux saints époux. Des cinq fils, quatre avaient pris, nous l'avons dit, l'habit ecclésiastique; un autre était mort au berceau. Des sept filles, quatre étaient religieuses; une, Agnès, mourut en bas âge; une autre. Jabine, d'une mauvaise santé, vécut infirme et souffrante; une seule se maria. Et cependant, loin de s'éteindre, cette famille a subsisté jusque dans notre siècle. Peu après le chancelier, on trouve un de ses neveux, né en 1415, qui, sous le nom de docteur Thomas de Gerson, devient recteur de l'Université, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, chancelier du Chapitre de Saint-Martin à Tours, et meurt en 1478, laissant plusieurs ouvrages. La famille Charlier de Gerson se divise alors en trois branches : l'une, qui s'établit dans la Bourgogne et se perpétue par les femmes sous les noms de Charlier, Pasumot, Geniare et Druol. On y trouve un curé de Champagnol, au diocèse d'Autun, un ingénieur de marine. Une autre se fixe à Lille en Flandre; elle fonde des chaires dans l'Université de Louvain; elle est éteinte aujourd'hui. Une troisième, qui reste dans la Champagne, son berceau, où elle s'est divisée et multipliée, comptait encore, en 1830, de nombreux rejetons.



SCEAU DU CHAPITRE MÉTROPOLITAIN DE REIMS



CHAPITRE CINQUIÈME

ÉCRITS FRANÇAIS.

RÔLE DU LATIN ET DU FRANÇAIS A L'ÉPOQUE DE GERSON

TRAITÉS DE LA MENDICITÉ SPIRITUELLE ET DE LA MONTAGNE DE CONTEMPLATION

GERSON n'occuperait pas une place honorable dans le haut enseignement par ses fonctions de chancelier; il ne mériterait pas une page immortelle dans l'histoire de l'Eglise par le rôle qu'il joua au concile de Constance, il n'aurait pas son nom marqué dans les grands mystiques et les éducateurs de l'âme par d'excellents traités ascétiques, qu'il se trouverait encore avoir servi notre littérature par les écrits français qu'il a laissés. Ce ne fut pas, il est vrai, pour donner de l'essor au langage, pour ouvrir à notre vieux roman les portes du monde des lettres, ouvertes jusque-là au seul latin, qu'il agit autrement que ses devanciers n'avaient fait; non! ce fut pour arriver à son but de vulgariser la science, de mettre surtout la doctrine de Jésus-Christ à la portée des plus petits et des plus ignorants. Leur parler comme ils parlaient eux-mêmes pour en être compris, et non point comme fait un docteur du haut de sa chaire, telle fut son intention. « La faculté de médecine de Paris, dit-il, a publié autrefois un petit traité pour faire connaître les contagions qui régnaient alors. De même, de petits livres religieux élémentaires doivent mettre la foi et la morale chrétiennes à la portée des simples gens, auxquels le clergé n'adresse que de rares et mauvaises instructions ». Et, s'adressant à l'enfance elle-même et aux classes pauvres : « Entendez-vous, leur dit-il,

avec une simplicité touchante, petits enfants, fils et filles et autres gens simples, je vous escripray en français votre *a b c* qui contient plusieurs points de notre religion chrétienne...... Et quant à plus savoir, je vous renvoie à l'*Exemplaire des petits enfants*, au *Miroir de l'âme parlant des X commandements ;* à la *Science de bien mourir ;* à l'*Examen de conscience*, et à aultres tels petits traittiés ».

Tous ces traités annoncés pour le peuple et l'enfance, il les composa, en effet.

Depuis le serment de Louis le Germanique, ce premier monument que nous possédions de la langue romane, quelques écrivains avaient pratiqué cet idiome, que Brunetto Latini déclarait la plus douce et la plus délectable de toutes les langues ; mais ces écrivains étaient peu nombreux, ou s'en étaient servis en peu d'ouvrages. Saint Bernard au XII[e] siècle, Villehardouin et Joinville au XIII[e], sont peut-être les seuls noms illustres qu'on puisse citer à ce sujet. Le XIV[e] et le XV[e] siècle lui ouvrent un champ plus vaste. Contemporain de Froissard, de Christine de Pisan, de Monstrelet, de Jouvenel des Ursins, Gerson peut lutter avantageusement avec eux pour les qualités, pour la beauté de son style, et il leur est certainement supérieur par ses vues, plus larges, de vulgarisation.

Où donc en était alors l'usage du latin ? Cette langue majestueuse, qui avait été parlée d'un bout du monde à l'autre, restait, comme elle restera toujours, le lien universel de tout ce qui a des besoins communs sous des cieux différents. Langue de l'Eglise dont elle est une force, parce qu'elle conserve dans l'immutabilité de sa grammaire l'invariabilité des formules canoniques et liturgiques ; langue de la science, parce que celle-ci est également universelle ; du droit des gens, parce qu'elle embrasse l'humanité entière ; langue de la civilisation catholique et de la fraternité, elle était parlée de peuple à peuple, et, en France, elle restait le mode d'expression de ceux qui vivaient dans les régions élevées de l'intelligence. Les clercs s'en servaient au sein de l'Université ; c'est pour cette raison qu'on les appelait latiniers. Les maîtres avaient même grand soin que l'idiome vulgaire ne prévalût pas sur le latin, afin que la science ne se perdît pas, dans la société ecclésiastique. Un des articles du règlement promulgué par Gerson pour l'école Notre-Dame, impose une punition à ceux qui oublient de parler latin entre eux. Il est probable

que la chose se passait de même dans les autres centres ecclésiastiques. Mais il était déjà une langue apprise et enseignée, par conséquent une langue savante.

Le roman, formé d'une pièce et d'une autre, s'était glissé peu à peu au travers, avait pénétré dans les masses, et était devenu la langue maternelle du peuple. Les femmes et les enfants ne comprenaient que celle-là. Elle était également l'idiome des *simples gens sans lettres*, c'est-à-dire des classes laborieuses qui n'avaient pas pu acquérir une instruction spéciale. Parmi ceux mêmes qui abordaient l'étude du latin, l'emploi de ce dernier était limité. La noblesse n'en faisait pas un usage habituel, puisque nos vieilles chroniques ne manquent pas de signaler ceux de leurs personnages qui connaissaient cette langue. Christine de Pisan, parlant de son éducation à la cour de Charles V, raconte qu'elle y apprit le latin, et dit de ce prince lui-même : « La sage administration du père le fit introduire en lettres moult souffisamment, et tant que compétemment entendait son latin, et souffisamment sçavoit règles de grammaire... Mais, ajoute-t-elle, nonobstant que bien entendist le latin, et que ce ne fust besoing qu'on lui exposât, fist par solennels maîtres, souffisant en toutes les sciences et arts, translater du latin en françois les plus notables livres » (1).

En effet, la bibliothèque de 900 volumes rassemblée au Louvre par ce sage monarque, occupait trois chambres, dont les deux premières étaient remplies de livres français, traductions, pour la plupart, d'auteurs sacrés ou profanes ; la troisième seulement était occupée par des livres latins, tels que bibles, ouvrages de droit civil et de droit canonique, ou bien livres d'astronomie, de chiromancie, de médecine, composés par des auteurs arabes (2). Le français était aussi devenu la langue des affaires et des intérêts, c'est-à-dire celle de la classe moyenne, composée alors de petite noblesse municipale, de riches bourgeois, commerçants et chefs de maîtrises.

Le besoin se faisait donc sentir, pour mettre les connaissances à la portée de tous, de parler à chacun sa langue. Le latin prenait sa place de langue ecclésiastique et classique ; ceux qui s'adressaient au public, orateurs ou écrivains, employaient

(1) *Gestes et bonnes mœurs de Charles V.*

(2) *Catalogue de la bibliothèque de Charles V,* publié par M. Van Praët.

l'idiome des personnes dont ils voulaient être compris, et on faisait des traductions. Déjà les quatre livres des Rois avaient été traduits au XIIe siècle, avec des fragments du livre de Job et un choix de sermons de saint Bernard. Raoul de Presle et le Normand Nicole Oresme, régent du collège de Navarre en 1376, continuent ce travail pour satisfaire aux désirs du roi de France. Oresme complète la traduction du livre par excellence, de la Bible, et la faculté de théologie de Paris, alors au faîte de la puissance, loin de mettre obstacle à son œuvre, l'encourage. Après la Bible, la Cité de Dieu de saint Augustin, l'Art militaire de Végèce, Aristote, Tite-Live, le Code justinien, furent ainsi vulgarisés. En 1374 on traduisit l'*Epître consolatoire* que Vincent de Beauvais avait, plus d'un siècle auparavant, adressée en latin à saint Louis pour le « conforter de la tristesse qu'il avait eue de la mort de son fils aîné ».

Quant aux livres originaux, il y en avait aussi quelques-uns en français. Les *faits d'armes*, *nobles aventures* et *honorables entreprises* s'écrivaient en cet idiome, car les seigneurs, à qui ils étaient destinés, devenaient de jour en jour plus étrangers au latin et l'abandonnaient à la classe des lettrés. « J'ai empris cette histoire, dit Froissart dans le prologue de sa chronique, à la prière et requeste d'un mien cher seigneur et maistre, messire Robert de Namur, à qui je vueil devoir amour et obéissance, et Dieu me doint faire chose qui luy puisse plaire. » Et le voyageur Mandeville annonce ainsi sa relation : « L'ai-je mise en rommant, à celle fin que chacun l'entende, les seigneurs, chevaliers et aultres, qui n'entendroient pas le latin. » Le nombre des nobles lettrés était donc petit. Quant aux rois, nous voyons par l'épître de Vincent de Beauvais que saint Louis connaissait la vieille langue des Romains ; nous savons que Charles V l'avait apprise, mais il n'en fut pas de même de Charles VI. En 1394, l'Université lui ayant présenté un mémoire latin sur la question du schisme, le roi demanda qu'on le traduisît en français, pour qu'il fût lu dans le conseil et examiné à loisir.

La religion ne fut pas la dernière à pourvoir aux nouveaux besoins par des moyens nouveaux. Il était passé le temps où les prêtres d'Egypte cachaient au fond des temples les mystères de leurs faux dieux, et ne révélaient leur mythologie symbolique qu'à de rares initiés. La vérité demande le grand jour, et l'Esprit-Saint, en apportant aux apôtres le don des langues,

avait montré que la doctrine, faite pour tous, doit être mise à la portée de tous. Il ne serait pas sans intérêt, sans doute, de voir comment, tout en gardant intacts, par l'unité d'une langue liturgique, les formules consacrées et le texte des mystères, l'Eglise se servit de mille moyens pour enseigner les peuples. Tout en veillant à ce que la pureté et l'intégrité du dogme ne soient pas altérées par la traduction, elle prescrit l'étude des idiomes vulgaires, et recommande à ses missionnaires de les employer pour la prédication, à ses docteurs de s'en servir dans leurs écrits. Aussi, depuis la langue de Confucius et celle de Ferdouci jusqu'aux idiomes parlés dans la Californie, les îles Sandwich ou Marquises, le christianisme s'enseigne-t-il .dans toutes les langues; aussi le Collège de la Propagande, à Rome, point central de la foi catholique, entend-il résonner les accents recueillis sur tous les points du globe. Les langues mêmes que la science dédaigne ou n'ose point aborder, le christianisme va les chercher aux extrémités de la terre, dans les forêts les plus sauvages, ou les contrées les plus barbares ; il en forme la grammaire et le vocabulaire; il leur donne le baptême évangélique et en fait des langues écrites, en attendant qu'elles deviennent des langues savantes. C'est le phénomène inverse de ce qui se produisit à la tour de Babel, où l'orgueil confondit les langages et divisa l'unité jusqu'alors existante. Le christianisme rassemble les langues existantes dans l'unité de la foi et de la charité, et il emploie tous les idiomes pour conquérir toutes les races.

La gloire de Gerson fut d'entrer pour une large part dans cette diffusion de la lumière à son époque. Ce que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient fait pour les nobles, il le fait pour être compris de deux classes, intéressantes déjà dans la société, plus chéries encore de l'Eglise : le peuple et les enfants. Il est d'un siècle où la science, sortant du domaine exclusif des clercs, commence à se répandre dans la société civile, où elle se vulgarise et se sécularise, car l'Eglise, qui en avait gardé le dépôt si longtemps, ne le gardait pas pour en jouir seule ; si elle instruit plus profondément les pasteurs, elle montre aussi le chemin aux brebis. Dans cette sécularisation de la science par l'emploi de la langue vulgaire, du français, le rôle que joue Gerson est donc immense, et il est double. Gerson parle au peuple, aux simples gens comme il les nomme, le langage le plus élevé qui existe : celui du mysticisme chrétien; il va chercher cette âme

qui est sœur des autres âmes, mais à qui tout le monde n'avait pas toujours dit cela ; il lui apprend, avec douceur et patience, ces secrets de la perfection intime, du détachement du cœur, de l'abandon à Dieu, que quelques saints apprennent, il est vrai, à la seule école de l'amour divin, mais que Dieu enjoint cependant à ceux qui les savent de révéler à la foule. En second lieu, lui, savant dans les sciences humaines, élevé dans l'union divine, il va chercher les petits, comme il a été chercher les humbles, et leur parle aussi leur langage. De bonne heure sa plume a travaillé pour eux ; jusqu'au bout, elle continuera. Non content de s'adresser à eux, il s'adressera à ceux qui les instruisent, et le *De Parvulis* restera un trésor au point de vue de l'éducation de la jeunesse. On l'a dit avec raison, et cet éloge n'est point exagéré : Gerson est le *Docteur du peuple* et le *Docteur des petits enfants.*

Les premiers et les plus importants de ses ouvrages mystiques français sont : le *Traité de mendicité spirituelle* et la *Montagne de contemplation*, composés à Bruges, au milieu des souffrances physiques et des angoisses morales dont il était alors assailli. Tous deux furent dédiés à ses sœurs. Il adressait volontiers à sa famille les écrits destinés à l'éducation religieuse des *simples gens sans lettres*, et des femmes en particulier. Là, affranchi de toute contrainte oratoire, n'étant plus contenu, limité par des obligations de position, il laissait parler tout son cœur et déborder tout son amour. L'idée du premier traité lui vint, nous dit-il lui-même, « à l'occasion d'une dévote femme nommée Agnès, demeurant à Aussoire, pour ce qu'on m'avait récité qu'elle quérait ses aumônes de grâces, en espécial quand elle se doubtait estre éloignée de Dieu, et se mettait devant Dieu comme condempnée devant son Juge, comme povre mendiante devant un riche seigneur, comme malade devant un médecin. »

Quelques extraits donneront une idée de l'ouvrage.

Complainte de l'homme qui exhorte son âme à mendier spirituellement.

« Ma povre, ma malade, ma chartrière, ma misérable âme, hors mise en hostaige loing de ton pays, toi qui n'as rien par ton labour, ne scez et ne peuz quelque chose acquérir, croy

mon conseil, apren le métier de mendier et truander, et que ton pourchas te soit en lieu de rente. Pourquoi mourrois-tu de faim, de soif et de froidure? à blasmer seroit une telle honte et paresse. »

Response de l'âme desconfortée.

« Homme, mon hostelain qui, avecques moy iez jetté hors de ton premier pays, et sommes ensemble en la chartre obscure et douloureuse de ce présent exil, je congnois bien, hélas! que je suis povre, malade, emprisonnée, blessée et navrée, nue sans vesture, et si n'y a riens. Trop male fut l'eure quand le premier père commist envers Dieu le souverain Roy, tele trahison que tout nostre héritaige fut forfaict et osté, et que, du lieu de plaisance, de joye et de excellence, feusmes deschassiez en ce lieu de pleur, de tribulacion, d'angoisse et de désolacion, tombant de richesse en povreté, de noblesse en vilté, de vie en mortalité, et à bref dire, de tout bien en toute maleurté. Si ne scay que je face, car labourer suis impotent, inferme et non saichant. Mon mestier devroit estre congnoistre Dieu, le veoir, l'amer, le louer et honourer. Mais lasse-moi; trop en suis esloingnée; trop m'a jettée arrière de lui. Voy, que je suis mise en ténèbres, environnée d'ignorance, d'incertaineté et mescognaissance; ou aveuglée suis quant à luy regarder. Puisque fust donc mon droit mestier perdu, d'ores en avant, que feray-je? à quoi gaigneray-je? Tu me dis que je mendie et pourchasse ma vie; c'est bien dit; mais où iray-je, qui suis emprisonnée et enlaciée dedans l'hospital de ton corps, en la grande prison de ce mortel monde? Comment eschapper, ou eslonguer, ou enlever me pourray-je? A demander aide, qui me orroit aussi? qui me regarderoit ou secourroit? Tu vois partout où nous sommes, indigence et povreté; et n'a celluy qui peust ayder soy-mesme, de quoi feroit bien à aultruy? que donnera-t-il, qui n'a rien? Si ne semble aultre ma fortune, fors soy désespérer, et en désespérant, finir. »

Glanons quelques lignes plus loin. L'âme est enfin persuadée qu'elle n'a rien de mieux à faire que de tout implorer de Dieu. D'autres conseils alors lui sont donnés sur le même sujet.

« Et mesmement dois-tu vouloir que les petits enfants présentent ta prière à Dieu, car ils sont dans sa grâce. Aussi vois-tu le fils du Roy qui n'aura aucun âge d'entendement, présenter à

son père une supplication pour un malfaiteur, et le roi lui octroyera, ce qu'il ne ferait si le malfaiteur la présentait lui-même. »

Et ailleurs : « Dieu refuse quelquefois les prières de l'âme pour la rendre plus attachée à lui, comme la mère souffre que son enfant crie après elle quand il l'a perdue, afin qu'une autre fois il se garde de la perdre, et que, plus soigneusement, il se tienne près d'elle. »

Ou bien encore : « Prends-moi par la main, dit l'âme à son ange gardien; conduis-moi de porte en porte par les grandes rues du Paradis, où je puisse pleurer et crier : A la povre, l'aumône pour Dieu. »

Il y a incontestablement une grande élévation de pensées, de la fraîcheur de sentiment, une véritable ferveur, et nous pourrions même dire une certaine poésie dans ce mysticisme; mais n'y a-t-il pas aussi du mouvement dans le style, et cette langue française qui ne date que d'hier, n'est-elle pas déjà maniée de main de maître?

La Montagne de Contemplation forme le complément et comme la seconde partie de ce premier traité. Là Gerson devient surtout moraliste. C'est la philosophie morale du Christianisme, mise à la portée de tous. — « Aucuns se pourront donner merveille, dit-il dans son prologue, pourquoy de matière haulte comme est vie contemplative, je vueil escripre en françois plutôt que en latin, et plus aux femmes que aux hommes, et que ce n'est matière qui appartiengne à simples gens sans lettres. — A ce je respons que, en latin, ceste matière est donnée et traittiée très-excellemment ès divers livres des saintz docteurs, comme de saint Grégoire en ses Moralités; de saint Bernard sur les Cantiques; de Richard de Saint-Victor et plusieurs aultres. Si peuvent avoir clercs qui scavent latin, recours à tels livres; mais aultrement est des simples gens et par espécial de mes seurs germaines, auxquelles je vueil escripre de ceste vie contemplative et de cet estat. »

Dès son entrée en matière, il reconnaît deux sortes de contemplations : l'une en science, et l'autre en affection :

« Pour satisfaire plus à plein en ceste matière, dit-il, je considère que vie contemplative a en soy deux degrez et parties, desquelles parties, l'une est plus subtile que l'autre, et est telle qu'elle enquiert par raison fondée en brave foy, la nature de Dieu, de son estre et aussi de ses œuvres; et vault ceste contemplacion

nouvelles vérités, ou à les déclarer et enseigner, ou à les deffendre contre erreurs et faulsetez des hérites et mescréans. Et de ceste matière de contemplacion, n'est point mon entencion de parler à présent, car elle appartient seulement à théologiens bien instruiz en la Sainte Escripture, non pas à simples gens, se n'estoit par inspiracion et miracle espécial, comme il advint aux Apôtres et à plusieurs aultres. »

« Une manière de contemplacion est, qui tend principalement à aimer Dieu et à savourer sa bonté, sans enquérir plus clère cognoissance que celle de la foy qui leur est donnée ou inspirée; et à ce peuvent simples gens venir en laissant les cures du monde et gardant leur cuer pur et net. De celle-cy parlerai-je à présent, et croy que ceste sapience et contemplacion est celle que enseigna saint Denis de France en ses livres de mystique théologie, et est la plus haute sapience que nous puissions avoir, et luy fust révélée et déclarée par saint Paul. »

Il y a dans le cours de l'ouvrage, des passages d'une spiritualité très haute; d'autres, d'une fraîcheur d'idées ravissante. Tels sont : *la différence entre sapience et science ;* le chapitre : *Du prouffist que fait la bonne contemplacion — aucunes manières de penser qui se peuvent tenir en contemplation ;* et *de la manière que tint saint Bernard au commencement;* le paragraphe : *Nul ne doit estre dit saige sans estre bon*, où Gerson montre que la véritable sagesse n'est pas tant la recherche de la vérité que le goût de la vérité se communiquant à tous par la pratique des vertus chrétiennes — un autre passage, corollaire de celui-ci : *Comment simples gens peuvent avoir sapience, et est montré par gros exemples;* c'est-à-dire que, « simples chrétiens qui ont ferme foy de la bonté de Dieu, et selon ce, l'ayment ardemment, ont plus vraye sapience que quelzconques clercs qui sont sans amour et sans affection à Dieu et à ses saints; et aussi plaisent plus telz à Dieu, tandis que telz clercs lui déplaisent, et sont comme sel corrompu ou saiges à folie. »

Quelle profondeur dans le développement de ces questions : *Comment les contemplatifs connaissent Dieu parfaitement. — Quelle chose est élévation et simplesse. — L'amour de Dieu est le commencement et la fin de toute contemplacion. — Que l'amour mondain tend à ôter ce premier amour. — Des 3 degrés pour arriver à contemplacion*, qui sont : humble pénitence; servir Dieu en silence et solitude de cœur ; s'attacher fortement et

uniquement à Lui. — *Comment on doit commencer par vie active et labourer. — Du second degré de contemplacion et du dur assault qui y est.*

Quelle grâce pieuse, simple et naïve dans certaines comparaisons ! On dirait : C'est du saint François de Sales si le doux évêque de Genève n'avait vécu trois siècles plus tard. « Tant plus à Dieu demanderas, dit Gerson à propos de la prière, et tant plus tu auras, comme qui plus ouvre les fenêtres de sa chambre au soleil, de tant plus reçoit sa lumière. » Après avoir montré « comment vie contemplative est prouffittable à soy et à aultrui », il veut prouver « par gros exemples que ce n'est point orgueil de tendre à vie contemplative. » — « Se un prince a un chambellan, dit-il, et le juge à sa souffisance pour en faire son amy, ce n'est point au serviteur à refuser et desdaigner. »

Quelle humilité et quel abandon sont enseignés pour les heures, hélas ! fréquentes, où manque la consolation ! « Sire tout-puissant, bien me souffist que me gardiez votre loyer en paradis, sans m'en rien bâiller à présent. Tant seulement je vous supply que vous ne soyez courroucé à moy, mais que je sois en vostre grâce, et de toute autre chose, votre voulenté soit faite. »

Faut-il donner la comparaison de la fin ? — « Selon la similitude, dit-il, de la montagne par avant mise, pourroit estre prinse une ymagination convenable pour soy eslever... Ymaginons une grant mer très périlleuse où vont et viennent diverses manières de gens en diverses nefs, pour tendre finablement à ung port, et coment la plus grande partie de ces nefs périssent en maintes guises pour les grands périls et tempestes qui y sont. Du rivage de ceste mer s'élève une roche moult haute, où cil est asseuré, qui y est ; de laquelle il peut tout veoir ce qui se fait en ceste grant mer, sans son péril. En ceste roche sont 3 étages ou tabernacles ; l'ung est en bas ; l'autre au moyen ; l'autre, au bout. Au premier, ymaginons que foy y soit logée ; au second, espérance ; et au tiers, charité. Quant la personne est en bas, au premier étage, foy lui démontre les horribles périls de la mer, quant à l'âme, de quoy la personne conceoit grant paour ; là veoit les jugements de Dieu encontre les pécheurs, lesquels trébuchent au gouffre de ceste mer, en pardurable dampnation, sans remède...

« Au second étage ou tabernacle demeure Espérance qui bâille fiance à la personne dévote, affin que par trop grant paour, elle

ne se désespère et ne se perde. Et cy doit-on considérer tous les grands effets de la bonté de Dieu, en spécial la grant miséricorde de la Passion de Jésus-Christ, et les biens que Dieu nous accorde sans que les méritions. Icy respondra aucunement à son cuer l'âme dévote, et, de l'ung tabernacle en haut se déportera pour meller paour et humilité avec bonne espérance, car l'une sans l'autre ne souffist pas.

« Au tiers étage où demeure Charité, considérera l'âme dévote, la grandeur et beauté de son Seigneur, comme il gouverne tout et soutient tout, comme il a tout tiré du néant par sa pure bonté, comment il veut le cuer de l'homme, et qu'il fait bon à l'aimer, le louer ; et après telles considérations, plus ne sera besoing d'en dire davantage, car qui aime, il cherche toujours la gloire de qui il aime. »

Les deux ouvrages dont nous venons de parler sont reproduits en divers manuscrits, appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et provenant pour la plupart du monastère de Saint-Victor. Les n°s 1835, 25551, 1003 en contiennent des copies. Ce dernier manuscrit, très beau, enrichi de miniatures, d'encadrements or et couleur et de lettres ornées, nous présente encore à la suite divers petits traités dans le même genre. L'un d'eux est ainsi annoncé : *Cy commencent plusieurs oraisons et méditations de l'âme selon les divers états où elle se trouve.* Et les chapitres présentent des titres comme ceux-ci : Ainsi parle l'âme piteusement en tribulacion. — Cy est une méditation de l'âme où elle se sent en prospérité, pour en rendre grâces à Dieu. — Comment l'âme veult chasser orgueil. — Que dis-tu, mon oraison ? moult es-tu schemate et honteuse.....

Nous remarquerons que le style de ces ouvrages mystiques, écrits pour des directions particulières, n'est plus le même que le style des traités de théologie, ou des discours prononcés dans les conciles et à la cour. Dans ces derniers cas, Gerson est chancelier, adoptant les habitudes oratoires du corps universitaire qu'il représente ; il se livre à une dialectique serrée, parce qu'il s'agit de convaincre des esprits parfois récalcitrants aux mesures qu'on leur propose, et il ne se dégage pas toujours des formes un peu lourdes de l'époque. Dans le premier cas, il est lui-même. Il s'agit de parler de l'amour de Dieu à des cœurs qui ne demandent pas mieux que de s'y ouvrir tout grands ; il n'a donc qu'à laisser parler son propre cœur, tout plein de cet amour. Le

style n'est plus alors qu'un voile léger et transparent auquel on ne pense même pas, et sous lequel on voit apparaître et se dessiner des pensées fortes et ravissantes.

Nous croyons que cette dualité de langage a pu induire certains critiques en erreur. Il est quelques écrits, en très petit nombre, qui avaient tout d'abord été attribués à Gerson ; dès les premiers temps après sa mort, tout le monde avait l'habitude de les croire de lui. Puis un beau jour, un auteur disait : Ce n'est pas sûr ; ce style n'est pas le sien ; il ressemblerait plutôt à celui de tel personnage. Et ce personnage, auquel nul n'avait pensé jusqu'alors, partageait avec Gerson la paternité de ses œuvres. Cela ne viendrait-il pas de ce que ces auteurs n'avaient pas assez étudié Gerson, ne connaissaient qu'un côté de son âme et qu'une partie de ses écrits ?



CHAPITRE SIXIÈME

SUITE DES ÉCRITS FRANÇAIS. — L'ŒUVRE TRIPARTITE. — L'A B C DES SIMPLES GENS. QUELQUES AUTRES TRAITÉS THÉOLOGIQUES

Soit immédiatement après son retour de Bruges, soit un peu plus tard, Gerson travailla à d'autres traités religieux, remarquables toujours par leur caractère pratique. Il n'est pas seulement un spéculateur, un contemplatif vivant d'abstractions; c'est un moraliste, et il est vraiment père pour les âmes qu'il conduit. Qu'il prêche ou qu'il professe; qu'il confesse ou écrive, son but n'est pas uniquement de parler des beautés du ciel et de l'essence de Dieu. A tous, grands et petits, savants et illettrés, il montre le chemin qui mène à la possession de l'un et à l'amour de l'autre.

Parmi les ouvrages d'instruction populaire, l'Œuvre tripartite vient en première ligne. C'est une espèce de catéchisme destiné à dégager la doctrine chrétienne de toute argutie de l'école et à la présenter aux fidèles, et même aux esprits les plus simples, sous une forme régulière et facile à saisir. Elle a été traduite, et, sous ce même nom d'*Opus tripartitum*, se trouve dans les Œuvres latines.

Le manuscrit 24.867 (Bibl. nat.), qui renferme une des anciennes copies françaises, présente à la première page une petite biographie de l'auteur; puis un *Prologue de Maistre Jehan Gerson, Docteur en théologie, Chancelier de l'Eglise de Paris, pour son Œuvre tripartite, des commandements, de confession, et de scavoir bien mourir*. Là il explique le but de son

travail, « proufittable, selon lui, à 4 sortes de personnes » : 1° aux curés et prêtres non lettrés qui doivent ouïr les confessions ; 2° à toutes personnes séculières ou religieuses qui ne peuvent assister aux instructions et sermons pour entendre expliquer commandements de Dieu ; 3° aux enfants et jeunes gens qui, dès leur enfance, doivent être enseignés et instruits ès principaux points de notre foi ; 4° aux personnes qui fréquentent les hôpitaux et maladreries, et qui ont la sollicitude des malades. « Gloire à Dieu, dit-il en terminant, en quel nom, pour le salut des âmes du simple peuple chrétien, et pour eux montrer en gros la teneur de notre foy, et sçavoir ce que Dieu nous commande et deffend, est donnée ceste briefve escripture. »

Suit un mandement de Jean de Foix, archevêque de Bordeaux et primat d'Aquitaine, sur le profit inestimable que l'on peut faire de cette œuvre. Il dit l'avoir fait copier, puis imprimer en latin et en français, et par le présent mandement du 15e jour de septembre 1519, il enjoint aux curés, hospitaliers, maîtres d'école, etc., de s'en servir.

Enfin le texte de l'ouvrage lui-même comprend trois parties : La première, consacrée aux commandements de Dieu, pose d'abord en principe les titres de Dieu à notre obéissance : « *Comment le monde fust créé de Dieu, qui est un en 3 personnes.* — Mesmement, nous devons croire et tenir qu'il est un Dieu en 3 personnes : Père, Fils et Saint-Esprit, par qui a été fait de rien tout le monde, car il peut tout, et fait tout ce qui existe, selon sa doulente bonté. En espécial il crée les créatures humaines auxquelles il donne âme immortelle en sa semblance pour lui cognoistre, aimer, servir et honourer, afin que par bien vivre en ce siècle, elles viennent à la gloire pardurable de passer en l'autre vie avec les bons anges. Contrairement avec les anges mauvais iront ceux qui vivent comme se ils feussent bestes sans âmes ou ennemis de Dieu en chair humaine. » Puis viennent les articles suivants : *Comment, pour le péché des premiers parents, nous sommes venus en telle misère.* — *Comment Dieu nous racheta ; quelle est notre générale créance.* — *Quelles choses Dieu nous commande.* Là un article spécial est consacré à chacun des 10 commandements. Ensuite : *Comment nous devons regarder en ces 10 préceptes pour nous cognoistre.* — *Comment on se doibt garder de faire autruy péchier.* — *Quant et comment on doibt se confesser.* — *Comment, pour dire de*

bouche ou de cuer trois vérités, nous nous mettons en estat de grâce. Peut-être sera-t-on curieux de connaître ces trois vérités, les voici : 1° Si j'ay péché ainsy contre votre bonté, je m'en repens et m'en déplais, pour ce que vous estes digne d'être aimé, honoré, et que vous m'avez commandé le contraire. — 2° Sire, j'ay bon désir et ferme propos, moyennant votre ayde, me garder d'ores en avant de reenchoir en péchié, et mettray peine à oster et fuir les occasions d'iceluy. — 3° Sire, j'ay bonne volonté de me confesser entièrement en temps et lieu, selon le commandement de vous et de vostre Eglise. — « Toutes les fois, ajoute Gerson, en quelconque lieu le pécheur dit à Dieu ces 3 vérités en conscience et sans mentir, saiche de certain qu'il est en état de grâce et de salut ; et sont ses œuvres, valables à la vie pardurable. Et s'il mourait en cet estat, sans autre confession, soit soudainement, ou en dormant, ou à deffaut de prestre, il serait sauvé finablement, en payant la peine en purgatoire, qui est un lieu de très âpre douleur, mais d'où l'on sort. »

La seconde division de l'Œuvre tripartite traite de la confession et renferme un examen de conscience qui suit minutieusement les péchés capitaux : Si tu as recherché les louanges au détriment des autres. — Si tu as entretenu ire et courroux contre le prochain, etc. Les écoliers n'y sont pas oubliés, et une partie de l'examen leur est propre. Il y est question de savoir si l'écolier a bien gouverné son cuer et ses cinq sens corporels ; s'il a été paresseux à se lever pour aller à l'école ou à l'église, à dire ses heures, à ouïr la messe ou faire sa pénitence.

Cy commence la science de bien mourir. — Tel est le titre de la tierce partie : « Si les amis d'un malade, y est-il dit, font grant diligence envers lui pour la vie corporelle et faillable, Dieu et charité requièrent, que eulx soient plus soigneux pour son salut et vie espirituelle et pardurable. En ce dernier besoing, voit-on qui est vrays amis, car n'est pas de miséricorde plus nécessaire et proufittable. »

L'ouvrage s'ouvre par quatre exhortations au malade. — I. Mon ami ou amie, pense à la grâce que Dieu te faît en te donnant connaissance à ce dernier trespas, au lieu de te laisser mourir de mort soudaine. Si le dois bien recognoistre et remercier, et recourir maintenant à sa miséricorde. — II. Pense que nous sommes tous en la main de Dieu. N'est homme, ne roy, ne prince ou aultre qui ne meure, car nous n'avons pas été mis au

monde pour y demeurer, mais pour acquérir le logis et la gloire du Paradis par bien vivre et bien mourir. — III. Pense que tu as fait plusieurs péchés dans ta vie par lesquels tu as mérité d'être puni. Tu dois bien prendre la peine de ta maladie et la douleur de ta mort en bonne patience, et priant Dieu que tout tourne à la purgation de ton âme et rémission de tes péchés, et que ce soit ton purgatoire. — IV. Pense à cette heure à ton salut, car, par adventure, jamais n'y pourras retourner. Et laisse toutes pensées des choses mondaines, lesquelles ne te suivront point.

Il procède ensuite par interrogations pour s'assurer des dispositions du malade. — I. Mon ami ou amie, veux-tu vivre et mourir en la foy chrestienne de Notre Seigneur Jésus-Christ comme loyal et vray fils de l'Eglise ? Respons cy. — II. Demandes-tu pardon à Dieu et à tous saints et saintes de tes faultes et péchiés passez, de ce que tu as fait contre leur amour ou bonté, et que tu ne les as pas honorés comme tu eusses deu ? Respons cy. — III. Pries-tu dolente Notre Dame de te donner repentance et te secourir, par amour pour son Fils ? — IV. Has-tu point conscience de péchié mortel duquel tu ne sois confessé et que tu puisses avoir encore temps d'avouer et de recepvoir miséricorde ? — V. Pardonnes-tu de bon cuer à tous et toutes, en l'honneur et pour l'amour de celluy Seigneur duquel tu attends pardon ; et demandes-tu pardon à tous ceux auxquels tu as fait peine, de parole ou de faict ? — VI. Renonces-tu de bon cuer aux biens temporels ès-vue des éternels, et remets-tu ta famille ès-mains de la divine Providence ?

Enfin il suggère au malade quelques courtes oraisons : — Mon ami ou amie, dis maintenant de bon cuer à Dieu : Dieu, mon bon Père, ayez pitié de moi ; je commande mon esprit en vos mains. — Père de miséricorde, ayez pitié de vostre povre créature ; aydez-moi en ce dernier besoing ; secourez ma povre âme desconfortée, recepvez-moi au nombre de vos élus. — Mon doux Sauveur et Racheteur, je réclame bénéfice de votre Passion ; je viens à vous ; ne me reboutez pas ; je demande Paradis. — Dy à Notre Dame : Bonne et dévote mère de miséricorde et refuge des pécheurs, accordez-moi à luy prier, pour que, par votre amour, il me pardonne tout, et me preigne en sa grâce...

Gerson n'oublie pas ce qu'il faut faire si le malade a perdu la parole, et il termine en disant : « Item. Pour ceste cause, et pour

ce que la maladie corporelle vient aulcunes fois par la maladie de l'âme, le Pape commande par expresse décrétale à chacun médecin qu'il ne ordonne point médecine au malade lequel il visite, ne que par avant il l'ait exhorté de appeler le médecin de l'âme, son Pasteur ou son confesseur. Et seroit expédient que, en chacun hospital ou Maison-Dieu, par ordonnance faite, on ne receut malade qui ne se confessât dès le premier jour, ou au moins qui ne se présentât au prêtre à ce ordonné, comme on garde nottablement à l'Hostel-Dieu de Paris (1).

L'Œuvre tripartite, on le voit, ne renfermait rien de bien nouveau ni de bien recherché ; mais elle était éminemment pratique ; elle condensait en quelques pages les vérités chrétiennes que le peuple avait besoin d'entendre ou de lire le plus souvent. Cet écrit fut approuvé par un grand nombre de Conciles, inséré par des évêques dans plus de trente rituels. Du vivant même de Gerson, vingt-deux diocèses de France ou de Belgique l'avaient adopté, et on considérait déjà son auteur comme le meilleur théologien et un des plus savants canonistes de son temps. Plus tard, saint François de Sales fit mettre aussi l'Œuvre tripartite dans le rituel de son Eglise, et chaque dimanche au prône les curés devaient faire lecture au peuple au moins d'une partie de l'ouvrage.

Si simple que fût cet écrit, Gerson en voulut un plus concis encore, où les enfants et les personnes simples trouvassent juste les prières principales et les notions indispensables; ce fut l'*A B C des simples gens*, dont il fit faire de nombreuses copies. « Entendez-vous, petits enfants, fils et filles, et aultres gens simples, je vous escripray en françois cet A B C, qui contient la Patenostre, laquelle Dieu fist de sa propre bouche ; l'*Ave Maria*, que l'Ange Gabriel adressa à la Vierge Marie ; et le *Credo* qui fut fait par les Apôtres ; et les X Commandements, et aultres points de notre religion chrétienne, lesquels ont été révélés de Dieu, et montrés au commencement en la claire lumière de grande foy dedans les âmes des saintes personnes, et auxquels on doit croire. » C'est donc un petit Manuel des choses indispensables, destiné à ceux qui ne pouvaient se procurer les heures ou autres livres si chers à cette époque. L'A B C contient en effet : La Patenostre avec ses 7 pétitions — l'*Ave Maria* — le *Credo* ou les

(1) *Man. franç.*, 1.861, 4.268, 24.867, 25.551. — *Œuvres latines*, t. II.

XII principaux articles de notre foi — le texte des X Commandements — l'énumération des 7 vertus : 3 cardinales et 4 morales. Gerson désigne sous le nom de cardinales la foi, l'espérance et la charité, que nous nommons théologales ; et, sous le nom de morales, la prudence, la force, la tempérance et la justice, que nous appelons cardinales. — Viennent ensuite : les 7 dons du Saint-Esprit — les 8 Béatitudes — les 7 œuvres de miséricorde spirituelle et les 7 de miséricorde corporelle — les 7 Sacrements — les 7 Ordres ecclésiastiques, tant majeurs que mineurs — les 7 domaines de gloire, dont 3 à l'âme et 4 au corps : vision de Dieu clère, dilection de Dieu, certitude de ainsy estre toujours; clarté, subtilité, agilité, impassibilité — enfin les 7 peines des damnés : estre en un lieu très-horrible, et puant, et obscur; estre en douloureux tourment de feu en tous ses sens; estre battu des diables, de très-épouvantables fligarts; estre en haine de Dieu, des saints et saintes, et les maudire, maugréer, despiter; estre raillé et frondé des démons; estre en continuelle mort sans pouvoir mourir, avec le ver ardent de conscience; et trébuchier de mal en mal et de péchié en péchié, sans fin et sans espoir (1).

En 4 pages, cet A B C donne les notions essentielles de la religion.

L'A B C d'abord, l'Œuvre tripartite en second lieu, puis la réunion de nombreux opuscules traitant diverses questions, et en tête desquels il faut mettre l'*Abrégé de théologie* et les *Règles de morale : Compendium theologiæ ; Regule morales* (2), présentent donc à 3 degrés différents un aperçu de la doctrine chrétienne. Gerson ne veut oublier ni un âge de la vie, ni un état de l'intelligence. Non seulement le Christianisme entier, dogme et morale, grâce et sacrements, vices, péchés, vertus, cas de conscience, est passé en revue dans ses Œuvres, mais il en présente les principes dans un développement plus ou moins grand, selon que les esprits auxquels il s'adresse sont plus ou moins ouverts.

Il n'est peut-être pas en effet une question théologique qui ne soit traitée dans l'ensemble de travaux que nous considérons comme le troisième degré de son enseignement, et on trouve, dans certains opuscules, des détails fort intéressants.

(1) *Man. franç.* — Bibl. nat. 1861.
(2) Opera, t. II.

Le *Livre de la distinction des péchés mortels et véniels* (1), renferme les titres suivants : *Comment en tout péché peut être trouvée faute vénielle seulement — Quant vaine gloire, quant orgueil, quant paresse ou gloutonnerie sont péchés mortels ou véniels — Quant ignorance est péché et quel — Des péchés qui sont en marchandises — Quel mal fait péché véniel.* — « Encore, dit-il, dans ce dernier article, que péché véniel n'ôte point la gloire de Dieu, toutefois par lui viennent telz dommaiges que on s'en doibt tenir esloingné, car on en acquiert paine, on pert aultres occasions de gaigner grants mérites, et en cheit-on plus tôt en péché mortel. Et vrayment un bon fils ne doibt mie seulement se garder de faire à son père trahison telle par quoy il perde son amour et se rende digne de mort, mais se garde aussy de faire quelconque chose qui ne lui soit point à plaisir. »

On lit à la suite de cet Opuscule : *Cy commence le livre de diverses temptacions de l'ennemi aux créatures, et est ung livre très proufittable pour simples gens* (2). — Ce titre ne ment pas. L'ouvrage traite en effet de questions qui se présentent souvent. « Pour nous humilier dessous la main de Dieu, y est-il dit; pour cognoistre en général notre grande ignorance, notre impuissance, notre fragilité; affin que nous n'ayons quelconque fiance en nous, mais en Dieu et en l'ayde des saints, je vueil nombrer aulcunes temptacions subtiles que nous baille l'ennemi en tous nos faicts, et comment, en ce que nous pensons, parlons et omettons, il s'efforce par espécial, de nous induire à mal et de nous détourner du droit chemin. » Il énumère donc un certain nombre de tentations. — « Quelquefois, sous couleur de faire aumône, l'ennemi exhorte à acquérir de toutes parts, de tort et de travers, car il sait trop que pis est acquérir mal pour faire bien. — Aultres fois ennemy trouble la pensée de choses abominables, afin que la personne doubte estre en état de grâce, se desconforte et délaisse Dieu, etc.........

En ces tempacions, lesquelles, hélas! sont sans nombre, n'est que ung remède seul, selon ce qui fut révélé à saint Antoine, c'est que la personne détienne confiance et humilité, mettant de cuer et d'affection toute son espérance en l'aide de Dieu, et que elle répute souveraine grâce de Dieu, de le pouvoir amer, faisant

(1) *Manuscr. franç.*, 1861. 25551.

(2 *Manuscr. franç.*, 1861. 4268-25551.

toujours son devoir envers lui et ses commandements, tel que si elle estoit en joye....... Et se l'ennemy te dit en ton cuer que quelconque chose tu faces, Dieu sait bien que tu seras damné, respons que, quelconque Dieu ait ordonné de toy, toujours est-il digne d'être amé, honoré, et qu'il ne peut mentir, promettant Paradis à ceux qui le servent de tout leur pouvoir. En conclusion n'est rien qui enseigne tant les créatures, en toutes les temptacions dessus dites, et autres sans nombre, comme la grâce de Dieu qui se acquiert par oraison dévote, faite en bonne et profonde humilité et contrition de cuer, et celle grâce nous doint le Père et le Fils et le Saint Esprit, par les mérites et intercession de la Vierge et des Saints. — Amen — »

D'un bout à l'autre cette théologie morale est pleine de sagesse et de prudence. Les exemples et les détails révèlent un jugement parfait, de la mesure, et une grande habitude des âmes. Un petit traité tout entier est intitulé : *Doctrine contre conscience trop étroite et scrupuleuse, exposée par maistre Jehan Gerson, docteur en téologie.* « Dieu veut, dit-il, qu'on soit raisonnable quant au corps et quant à l'âme ; car si doibt la personne tellement gouverner son corps qu'il ne soit rebelle à l'âme, d'une part ; d'autre part ne doibt pas perdre son bon sens et son bon jugement, ou que le cervel se troublast par trop jeûner, trop plourer ou trop mélancholier »... Il insiste pour que les personnes scrupuleuses ne reviennent pas toujours sur le passé. — « Soit oublié le passé, dit-il, fors en général pour en demander pardon à Dieu par générale contrition, comme en disant jusques à cy : — Sire, j'ai perdu mon temps par mauvaise vie, je ne vous en puis aultre chose rendre, fors cuer contrit et humilié. Si, le recevès et ne despités mie............ » Il prévoit le cas où l'imagination ne cèdera pas facilement, et où l'obéissance sera le seul remède au mal. — « Si le temps passé revient trop au devant, par paour de non avoir avoir faict entière confession, humilie-soy la personne, et dire : — Sire, je scay bien que par tout mon effort, je ne souffiray jamais à faire confession comme mes péchés le requerroient ; néanmoins vous cognoissez ma volonté et mon désir de rien céler, et puisque mon confesseur se tient assez informé de ma vie jusqu'icy, souffise vous, sire, car pour obéir à son conseil, je oublie le temps passé, et veux m'en aller au pardevant en votre suite. »

Certains scrupuleux donnent pour raison que le confesseur

n'a pas dû les comprendre ou n'est pas assez intérieur, et ils ajoutent plus de foi à leur propre jugement qu'à ses lumières. Gerson réfute ces objections dans un autre ouvrage destiné au clergé, dans la *Préparation à la Sainte Messe*, dont nous avons parlé déjà. — « Quelle erreur est la vôtre! dit-il, car enfin vous n'avez pas tel homme pour confesseur parce qu'il est instruit ou saint, mais parce que Dieu vous l'assigna pour guide. En conséquence, obéissez-lui, non comme à tel homme, mais comme à Dieu lui-même, et vous ne vous égarerez pas ».

Aucune situation d'âme n'échappe à son œil clairvoyant, et, dans ses prévisions, ses recommandations, on sent cette sagesse, cette mesure, que l'Esprit Saint inspire seul. C'est la théologie morale que développera aussi plus tard saint François de Sales. Certaines phrases sont presque les mêmes : — Demander humblement et doucement à Dieu son pardon et son ayde, et ne pas se laisser troubler et abandonner; ains comme l'enfant qui est cheu, tend la main à sa mère..... Car courroucier contre soy engendre tristesse, ennuy, désespérance..... C'est orgueil, c'est mettre en soy force et confiance, ce qui ne se peut ni ne se doibt faire..... Et se mille fois tu est cheu en ung jour, mille fois relève-toi par tourner les yeulx du cuer à Dieu et par dire : Sire, aydez-moy, pardonnez-moy, ayez de moy merci.



CHAPITRE SEPTIEME

ÉCRITS EN FORME D'ENTRETIENS

DIALOGUE DU CŒUR MONDAIN ET DU CŒUR SEULET

DIALOGUE ENTRE LA RAISON, LE CŒUR ET LES SENS. — ENTRE LE MOURANT ET LE DÉMON

Tout se touche dans les œuvres de Gerson, comme tout se touche, du reste, dans l'assemblée des fidèles, qu'il désirait instruire. A côté des traités théologiques qui établissent simplement et rigoureusement les points de la doctrine, nous trouvons des opuscules où la variété de la forme a pour but, soit de favoriser l'exposition de certaines idées, soit de frapper davantage l'esprit de la jeunesse. Ainsi Gerson fit usage en différentes circonstance de la forme dialoguée. Il n'est pas le premier, dit-il, à s'en servir; les anciens Pères, qu'il avait beaucoup étudiés : saint Justin, saint Athanase, saint Basile, saint Jean-Chrysostome, avaient dû à cette manière d'entretiens, le succès de beaucoup de leurs études sur le christianisme. C'est à leur exemple qu'il l'adopte, et il la trouve commode parce que, la matière étant discutée à mesure par chaque interlocuteur, la conclusion est ensuite plus facile à tirer. Il donna sous cette forme un *Trilogue* ou entretien entre trois interlocuteurs : le *Zèle*, naturellement austère ; la *Bienveillance*, portée à tout excuser; et la *Discrétion*, qui corrige ce que l'un a de trop raide, et l'autre, de trop faible ; — un *Dialogue entre la sagesse et la nature*, qui a pour but de préconiser le célibat ecclésiastique. Cet opuscule fait partie des œuvres latines (t. II) et fut écrit à Lyon dans

les dernières années du chancelier. Nous ne le citons ici que pour l'analogie de la forme.

En fait de dialogues français, nous trouvons dans le *Chant du cœur*, que Gerson dédie à ses sœurs, le pieux dialogue du Cœur mondain et du Cœur seulet. « *Ecce canticum novum cantabo tibi in toto corde meo,* débute-t-il ; je te chanterai, ô Dieu, un cantique nouvel, et de tout mon cuer te loueray. — Et cecy ne se peult faire si mon cuer n'est rempli de ta grâce abondante, car, selon le cuer, la bouche parle ».

Le cœur épris des faux plaisirs du monde, s'étonne de la conduite de celui qui cherche à se déprendre, à se détacher de tout.

Cœur mondain. — Dy-moi, je te prie, ô cuer seulet, pourquoy tu te tiens enclos hors du monde, sans compagnie des aultres et sans chercher leurs consolations, comme oiselet en solitude ou en désert, pour devenir triste et mélancolique?

Cœur seulet. — Je te répons, ô cuer mondain, que seul n'est pas être, quand Dieu y est; et tristesse n'approche pas du cœur amoureux qui chante ce qu'il aime.

Cœur mondain. — Dy-moi pourquoi le monde me répute sage; et toi, me réputes fol, à ton dire?

Cœur seulet. — Pour moi répond Dieu par la bouche du Prophète: Celui qui ne cherche pas à me cognoistre, amer, louer et honourer, celui-là est comme l'animal qui n'a point entendement ni raison, et vit uniquement pour le plaisir de son corps; il agit comme s'il n'avait pas été fait à l'image de son Créateur.......

Cœur mondain. — Dy-moi, as-tu perdu les yeulx que ne juges point parce que ceulx-ci peuvent veoir?

Cœur seulet — Tu regardes seulement avec les yeux charnels qui ne peuvent atteindre au dedans, là où est mon soulas et ma gloire. Toute la gloire du monde est au dehors, et la beauté de la fille du roi vient de son intérieur ....

..... *Cœur mondain* — C'est merveille ce que tu dis, que douleur puisse être à plaisir, et que solitude devienne jouissance. Ta sagesse serait-elle point vraye folie?

Cœur seulet. — L'apôtre saint Paul parle de deux sortes de sagesses; la sagesse du monde ou du siècle, et celle qui est cachée au monde et révélée de Dieu. Convient, pour recevoir cette dernière, que le cœur reste seul avec Dieu, selon ce qu'il a dit Lui-même : Je le conduirai dans la solitude et je lui parlerai au cœur. Là retentit sa parole, lumière qui éclaire, musique qui enchante

...... Combien qui meurent ainsi seulets mais pleins d'amour, allant de Lui à Lui ». (*Man. franc* 974)

Il y a certainement dans le *Chant du cœur* des passages bizarres et d'un goût douteux; le talent de Gerson est souvent intégal, mais on ne nous accusera pas d'exagération quand nous dirons qu'il y a aussi des passages très beaux.

Voici maintenant un écrit d'un autre genre, composé pour les écoliers. Gerson, nous l'avons dit, aimait à s'occuper lui-même des enfants, et des enfants du peuple, comme s'il eût été un simple maître d'école. Si la même voix qui rappelait leurs devoirs aux grands de ce monde, révélait Dieu aux tout petits, la même plume qui écrivait les discours savants destinés aux premiers, traçait parfois pour les seconds, d'humbles allégories. Tel est le dialogue en prose rimée dont les personnages sont : le Cœur, la Raison et les cinq sens.

Ung Docteur parle

De toute humaine créature,
Veoir cy pouvez la doctrine,
Comme en ung livre et painture,
Affin d'avoir joye qui ne fine.

Dieu dit à Raison

A toy ces escholiers je donne :
Cuer, tact, langue, flair, œil, oye,
Affin que ma doctrine bonne
Par toy, Raison, d'eulx soit oye.

Raison lui répond

Sire, aydez au gouvernement;
Cheuir n'en pourroye autrement.
Avec moy, prendray conscience
Qui, de leurs faicts, tous a science.

Raison parle aux escholiers

Vos leçons tous retenez bien;
De gloire ainsy recevrez biens.

Leçon du Cuer

D'un Dieu mourant pour tes péchiés,
La bonté soit pour te touchier.

Leçon de l'oye

Mauvais parler jà tu n'écoutes,
Que bonnes mœurs hors toy ne boutes.

Leçon des yeulx

Garde-toy trop tourner ta face
A rien qui regarder ne face.

Leçon de la bouche

Ne sois gloute ne tenceresse,
Mais ta parole à bien adresse.

Leçon de l'attouchement

Touchier vil, ort qui fait périr,
Te deffens, et sans droit férir

Leçon du flair

Garde-toy bien de rien flairier
De quoi viengne mal désirier.

Raison parle à tous ensemble

Je vous deffens à tous ensemble
Male eschole d'Iniquité,
Car il y pert, qui s'y assemble.
. . . .
Là est Orgueil et fole Envie,
Paresse, Luxure, Gloutonnerie;
Si elles n'y sont, y sont maints vices
Des dames Faintise, Arrogance,
Courroux, hayne et puis Vengeance;
Ennuy du bien, d'aultruy oubly.
. . . .
Jouez vô, mais sans male emprise
Si vo leçon est bien aprise.

Raison rappelle aussi aux escholiers les commandements divins

Retenez bien comment qu'il aille :
Honore un Dieu, Ne jure en vain.
Festes garde, Tes parents aim.
Fuy meurtre, coups, mentir, luxure.
De l'avoir d'aultruy n'aye cure.
. . . .
Un jour prendray cy mon esbat,
Recordez bien, et sans desbat.

La Raison sort. — Le Cuer parle

Mes compagnons, avez oüy
Le grant sermon de ceste Dame ?

L'Oyē

Cuer volage, certes oy.
Mais quoi de ce ?

Les yeulx

Néant, car mame
Incontinent que s'en yra,
Son eschole chacun fuira.

La bouche

En l'autre a bien plus de solas
Quoique dye qu'on soit tost las.

Le flair

Elle y sera même attirée
Par nous, tant en soit-elle yrée.

L'attouchement

Si luy braivons, puis lui virons,
De çà de là tant nous yrons,
Tant lui ferons-nous de meschief
Que ly clorons yeulx du chief;
Qu'elle veoir jà ne saura
La besogne comment ira.

Je pense que voilà l'école de la Raison en complet désarroi, et la maîtresse elle-même en grand danger, puisque les Sens prétendent l'asservir, l'aveugler, afin qu'elle ne connaisse plus le bien et le mal, et, non contents de laisser son école, vont l'entraîner elle-même à l'école d'Iniquité.

Survient alors la Conscience, fille de la Raison. Elle assure qu'elle fera son possible pour que « ainsy n'en aille », parce que, dit-elle :

Dieu, votre bien, votre meffait,
A ma mère, dire me fait.

Elle rappelle le temps où chacun des sens marchait droit, où le cœur était rempli d'amour divin, et déplore leur révolte actuelle. La Raison, revenant sur ses pas, recommande aux écoliers de l'écouter :

Mes escholiers, fault l'escouter
Deux fois au moins, ung chaque jour.

C'est la pratique régulière de l'examen de Conscience. Cependant la Conscience se hâte de révéler à la Raison ce dont la menacent les révoltés, c'est-à-dire de l'asservir elle-même. La Raison répond :

Je le scay bien, las! quelle paine
Avoir me fault quand ne suis saine,
Par sens voyant, et tout inferme,
Chair corrompue en mal me ferme.
. . . .

La Conscience signale une seconde fois le désordre et le mauvais état de l'école :

Mère, véez et qu'est cecy,
Quelle enfance est faicte icy.

La Raison

Fi! quelle ordure est entassée,
Et dans notre école amassée!
Qui a ce fait, dy, conscience?

Conscience

Le cuer, Dame, est véu en ce

Raison

Cuer très faible et très-volage,
A tout mal penser, tant que dure ;
A l'escole tu fais la rage ;
Te donneray ceste bature.

Le Cuer

Hélas ! maîtresse, et je me plains
De mes aultres cinq compaignons.

Raison

Pourquoy ?

Le Cuer

Pour ce, souvent je parle en vain ;
Me contraignent, malgré ou bon.

Les cinq Sens

Certes, Dame, nous le nyons,
Mais c'est le Cuer que nous fuyons.

Raison

Je vóis très-bien que sans chastoy
Vous estiez hors subjection ;
Mal en venroit tantost à moy
Si ne vous donnay correction.

Mais voilà ces malheureux sens qui, après avoir entraîné le Cœur, après avoir rejeté la faute sur sa faiblesse, tremblent devant la correction :

Les cinq Sens

Hélas ! pour Dieu, pour Dieu, maîtresse,
Ne nous faictes telle détresse.

Raison

Pour Dieu le feray bonnement
Et tout pour votre amendement.
Part aura de la pénitence
Chacun selon sa male enfance.
Mais par avant, soit lancié hors
Ce vil morceau de péchié ort;
Et toy, langue, en secret le portes
Car par la bouche en est la porte.

C'est le conseil de se débarrasser de ses fautes en les avouant, mais il n'est pas accepté sans débat.

La bouche

Hay, maîtresse, et qui oserait
Telle pueur mettre dehors ?

Raison

Tu le feras, ou ne serait
Jà nul de nous en bon repos.
Une fois quitte estre en convient.
. . . .

Conscience

Bien va ; le cuer gémist et pleure,
Et la langue cy à ceste heure,
Met hors abhominacion
Per entière confession.
Certes, ainsy fault nettoyer
Souvent l'eschole, et balayer
Avec l'eaue de contricion ;
Venir à réparacions
Par férules et discipline,
Et par ainsy tout mal fine.

Raison

Temps est qu'en ma paix je demeure,
Et qu'à Dieu pense et Paradis ;
Mes escholiers, à la bonne heure,
Ne rebellent comme jadis.

Hélas ! la malheureuse Raison apprend à ses dépens que lutte et danger sont possibles tant qu'elle reste liée au corps. Après le nettoyage et la réparation, il y a rechute, et Conscience vient de nouveau accuser les écoliers. Les cinq sens ont fait des leurs, chacun selon ses attributions, et le cœur est le premier en faute :

Dame Raison, ma bonne mère,
Je vous nonce nouvelle amère
Qu'ay de vos disciples oye :
Cuer, langue, œil, tact, flair, oye.
Votre fille suis, Conscience
Qui accuser les doit en ce.
Tous ont été pour vérité
En l'école d'Iniquité,
Et le premier, ce cuer volage,
Les aultres maine et fait la rage.
Il se enfle de gloire vaine,
A venir haut, met toute paine ;
A mal il est trop engagneux,
Et des plus grands est dédaigneux ;
Murmure de la Providence
Quand ne fait à son ordounance.
. . . .

L'œil, entre autres choses, a péché :

Par vilaine charnalité
Ou par ardent lubricité.

L'oye :

. . . .
Voulentiers oit détraction
Et fuit la prédication.

Les péchés de la langue sont nombreux :

Moustier, eschole, et tout empesche
Qui sagement ne s'en dépesche ;
Promesse fait, et puis du vœu
Compte n'en tient, ne que d'un neu ;
Ses heures laisse et son service
Désire son mal et son vice ;
Jeûner ne veult....................

Finalement la Conscience prie sa mère la Raison de remettre encore les écoliers en bon arroy (1).

Je cherche dans les Docteurs qui ont été par leur vie et leurs œuvres des lumières de l'Eglise; je ne vois guère que Bossuet et Fénelon qui soient descendus des hauteurs de la pensée pour formuler à la jeunesse de simples conseils à sa portée. Mais Fénelon et Bossuet écrivaient pour le fils et pour le petit-fils d'un roi qui s'appelait Louis XIV; Gerson travaille pour tous, et il a spécialement les plus humbles en vue. Et je ne sais si, entre deux œuvres d'imagination, je n'aime pas autant l'allégorie morale de Gerson que les fictions mythologiques du Cygne de Cambrai, bien que ces dernières soient, par la beauté de leur forme, un monument impérissable de notre langue.

Je voudrais citer encore un dialogue entre Satan et l'âme agonisante. Il fait partie d'une instruction sur la préparation à la mort, laquelle instruction a surtout pour but de prévenir le moribond contre les craintes du dernier moment, l'effroi de ses péchés, les tentations du désespoir.

En voici quelques passages :

Satan. — Tes péchés sont plus nombreux que les sables de la mer.

L'âme. — La miséricorde de Dieu est plus immense encore.

Satan. — Comment oses-tu te confier en ta justice?

L'âme. — Ma justice est Jésus-Christ.

Satan. — Toi qui es chargé d'iniquités, iras-tu en Paradis avec saint Pierre et saint Paul?

L'âme. — Nenny; mais j'irai avec le bon larron à qui Jésus a dit: Aujourd'hui vous serez avec moi en paradis.

Satan. — D'où te vient cette fiance, vu que tu n'as fait aucun bien?

L'âme. — C'est que j'ai un juge exorable et un gracieux avocat.

Satan. — Dieu n'exauce point les pécheurs.

L'âme. — Mais il exauce les pénitents, et il est mort pour les pécheurs.

Satan. — Ta pénitence est trop tardive.

L'âme. — Celle du bon larron était tardive; elle ne le fut pas trop.

Satan. — La foy du bon larron était ferme, et la tienne vacille.

L'âme. — Je supplierai Notre Seigneur qu'il augmente ma foi.

. . . .

(1) *Manuscr. franç.* 25551. Opera, t. IV.

Satan. — C'est chose bien misérable que mourir.

L'âme. — Heureux ceux qui meurent en la foy de Jésus-Christ.

Satan. — Tu laisses ce monde.

L'âme. — Je m'en vais d'un ennuyeux exil en mon pays.

Satan. — Tu laisses tous tes biens.

L'âme. — Mais encore plus de maux.

Satan. — Tu laisses tes richesses.

L'âme. — Ce que je laisse est à aultruy ; j'emporte ce qui est à moy.

Satan. — Qu'emportes-tu donc, qu'en toi n'as aucuns biens.

L'âme. — Cela est vrayment.... hormis ceux que Dieu de sa grâce me donne.

Satan. — Tu abandonnes ta femme et tes enfants.

L'âme. — Ils sont au Seigneur avant moi ; je les luy recommande.

Satan. — C'est chose bien griefveuse qu'être ainsy séparé de ceux qu'on aime.

L'âme. — Ils me rejoindront sans qu'il soit bien longtemps.

. . . .

Satan. — Je te dis que tu seras damné.

L'âme. — Tu n'es pas le juge, mais seulement le calomniateur ; tu es damné et non celluy qui damne.

Satan. — Plusieurs légions de diables attendent ton âme.

L'âme. — Il y a la sainte Vierge, et mon ange, et mes saints Patrons qui viendront me défendre.

(*Man. franç.* 24867)

Quant on voit le nombre de ces écrits dialogués, le cas que faisait Gerson de ceux qu'il avait lus dans les Pères de l'Eglise, et la préférence que lui-même accorde en maintes circonstances à ce ton familier sur le ton doctrinal; quand on constate, d'un autre côté, combien peu d'auteurs modernes traitant de religion, de théologie, de morale, ont adopté cette forme, on se demande s'il n'y a pas là une présomption de plus en faveur de l'*Imitation*.

Un dialogue suivi n'était plus en rapport avec l'essence du précieux livre, et le ton doctrinal y est souvent de mise. Mais combien d'autres fois c'est l'interpellation directe qui se présente, amenant plus d'animation et de vie ! Tantôt c'est Jésus-Christ qui parle, et tantôt le chrétien, les deux seuls interlocuteurs possibles dans ce colloque intime où l'âme se place en face du modèle divin, pour reproduire en elle son image.

Jésus-Christ. — Mon fils, vous avez encore beaucoup de choses à apprendre, que jusqu'ici vous n'avez pas bien sues.

Le chrétien. — Et lesquelles, Seigneur ?

Jésus-Christ. — C'est que vous assujettissiez entièrement votre volonté à mon bon plaisir; que vous ne vous aimiez point vous-même, mais que vous suiviez ma volonté avec ardeur (L. III ch. XI).

Qu'on parcoure l'*Imitation*, et on se rendra compte de cette analogie. Nous n'en ferions certainement pas un argument péremptoire, mais puisqu'elle se trouve sur notre passage, nous ne pouvons nous empêcher de la signaler, en attendant les autres probabilités que nous verrons en temps et lieu.



CHAPITRE HUITIÈME

SECOND BUT DE GERSON DANS SES ÉCRITS FRANÇAIS
MOUVEMENT DÉSORDONNÉ DE LA LITTÉRATURE NATIONALE ET AMOINDRISSEMENT DE L'ESPRIT CHRÉTIEN
USAGE ET ABUS DE LA SCIENCE

Si on classe par ordre chronologique les œuvres de Gerson, on voit donc que les premières qui furent écrites, celles qui ont commencé sa réputation, furent composées pour la plupart dans l'idiome national; il se mit à écrire du latin seulement lorsque ses devoirs de chef de l'Université, lui eurent imposé l'obligation d'employer la langue des clercs. Même alors, il continue souvent à prêcher, haranguer ou écrire en français, quand c'est en dehors de ses fonctions de chancelier, ou qu'il ne s'agit pas d'œuvres théologiques, exclusivement destinées aux ecclésiastiques. En tête de beaucoup d'opuscules adressés à noblesse, bourgeois, simples gens, lui-même déclare vouloir faire usage du français le plus souvent possible. Il n'est donc pas sans intérêt d'étudier à fond les motifs de cette conduite, comme les résultats qu'elle eut; les inconvénients qu'elle pouvait faire naître, et les moyens dont il usa pour parer à ces inconvénients.

Son premier mobile, nous l'avons dit, fut le désir de rendre accessibles au peuple et aux nobles non lettrés, les grandes vérités de la foi; le second fut de combattre l'erreur.

L'apparition en France d'une littérature nationale témoignait des changements accomplis déjà pendant le Moyen-Age, et du

travail qui continuait à se faire dans la société. A force de relever les petits, et d'instruire les ignorants, l'Eglise avait établi peu à peu l'égalité chrétienne, la seule qui puisse exister entre les membres de la famille humaine. La révolution morale qu'elle avait opérée passait du domaine des idées dans le domaine des faits. D'un côté les hauteurs de la science s'abaissent pour se mettre au niveau de tous les esprits; d'un autre côté les peuples, pris d'un besoin invincible d'initiation et de mouvement, se prêtent aux expériences et les secondent de tout leur pouvoir. Par un double mouvement de la base au sommet, du sommet à la base, les deux extrémités se rapprochent, s'unissent; la fusion du langage prépare celle des idées et des mœurs; tout marche vers la formation d'une nationalité homogène et compacte. Les germes déposés dans cette société française du XIVe et du XVe siècle, n'y fructifient pas tous immédiatement. Arrêtés dans leur développement par la désorganisation générale du Moyen-Age en décadence, ils n'en restent pas moins cachés dans les esprits, et reprendront plus tard leur travail de germination.

Mais les mêmes moyens qui servent à propager la vérité, servent aussi à répandre l'erreur. La lumière, en brillant sur le bien, découvre aussi le mal. Dans l'ardeur qui s'était emparée des esprits, on s'inquiétait peu s'il y avait des limites au champ à parcourir, et si tous les sentiers en étaient également droits et bons. Quantité d'histoires et de chroniques fabuleuses se mettaient en français. « On a trouvé, dit Gerson, tant de diverses doctrines, que le monde est plein d'escriptures et de livres en latin, en français et en plusieurs aultres langaiges ». Il y avait donc une double obligation de rendre la vérité populaire, et il y fallait travailler avec une double ardeur : pour ses propres bienfaits d'abord; puis afin que les esprits fussent de force à repousser l'erreur.

Lorsqu'au dix-huitième siècle, toutes les classes de la société voulurent parler et écrire à l'envi notre belle langue moderne du dix-septième siècle, on ne la propagea qu'en l'altérant. L'élévation d'idées qui avait fait le caractère du grand siècle disparut sous le matérialisme amené par son successeur, et il fallut, au dix-neuvième, des écrivains rénovateurs pour remettre le goût et les esprits sur la voie du beau et du bien. L'histoire est une suite de périodes qui se ressemblent par quelque côté, et de cycles se représentant à certaines distances. Quelque chose d'ana-

logue en effet, s'était passé à la fin du Moyen-Age et au début des temps modernes. Dans l'accroissement qu'il avait pris au XIVe siècle, notre idiome national avait reçu une impulsion si vive et si irrégulière, qu'il fallut ensuite des Marot, des Malherbe, pour débrouiller la confusion grammaticale et le chaos des mots, et pour ordonner le langage.

Hélas ! le désordre moral était plus grand, plus désastreux que le désordre littéraire. Pendant le schisme, les belles et simples traditions de notre treizième siècle disparaissent peu à peu; et si la langue commence déjà à déchoir sur la fin du quatorzième, de la hauteur où l'avaient placée nos anciens écrivains, c'est qu'elle ne redit plus les récits de croisades ou les conquêtes que l'épée des Francs a values à l'Eglise; elle ne chante plus les exploits de Charlemagne ni les vertus de saint Louis. La satire épicurienne détrône les vieilles épopées nationales; c'est le règne à la fois grossier et voluptueux du Roman de la Rose, dont nous parlerons plus loin. La paraphrase envahit le texte primitif des légendes. La tradition historique s'éteint; ou du moins, perdant le charme et la vivacité des beaux récits chevaleresques, elle se traîne tristement dans des compilations d'annales.

La décadence du goût était donc amenée par la dépravation des cœurs. Une réforme était nécessaire, et Gerson s'efforce de rétablir à la fois le Christianisme dans les lettres et dans les mœurs.

Pour ce qui regarde la diffusion de la vérité, le même mobile avait déjà suscité les efforts de Nicolas Oresme. Après avoir donné sa version française des Saints Livres, il avait continué son œuvre en s'occupant de vulgariser les sciences profanes. Il avait traduit en français et commenté l'Astrologie de Ptolémée, et composé un petit traité sur la sphère. Tous ses écrits ou traductions en langue vulgaire, n'avaient encore pour but que l'instruction de la noblesse : « La figure et la disposition du monde, dit-il dans ce dernier ouvrage; le nombre et l'ordre des élémens et mouvemens des corps du ciel appartiennent à savoir à tout homme qui est de haulte condition et noble engin. » Dans son entreprise cependant, il s'était déjà heurté à un obstacle. Savoir ne suffit pas; il faut encore bien savoir, et Oresme en fit l'expérience; le titre suivant nous le dit : *Cy commence le livre de Maistre Nichole Oresme, de divination.* — « Mon entencion, explique l'auteur, est de montrer en ce livret par expérience, par

autoritez, par raison humaine, que fole chose, mauvaise et périlleuse est mettre son entente à vouloir deviner les aventures ou fortunes à venir, ou les choses occultes, par astrologie, gromance, nicromance, ou par quelsconques tielx ars, se on les doibt appeler ars. » Son Astronomie en effet, donnait lieu à l'astrologie chimérique, qu'il fallait combattre et réfuter. Dès que vous faites des savants, vous trouvez des demi-savants, et par là même de faux savants.

Lorsque Gerson fit pour le peuple ce que son prédécesseur avait fait pour la noblesse et la Cour; ce que d'autres avaient depuis, accompli pour la bourgeoisie, il entrevit ces mêmes inconvénients, que toute chose humaine porte en soi; il voulut prévenir ces abus qui pouvaient devenir autrement graves en matière de doctrine qu'en ce qui touche aux sciences terrestres. Après avoir fait jadis des règlements pour obliger les clercs à parler latin entre eux et pour assurer ainsi la culture intellectuelle qui leur était personnellement nécessaire, il avait recommandé en d'autres statuts l'explication des Evangiles en langue vulgaire, afin que les jeunes clercs pussent facilement les comprendre, les goûter et en faire passer la dévotion dans leur âme. A cette mesure il fallait des limites; à cet usage, des conditions.

« C'est périlleuse chose, dit-il à propos du mystère de l'Immaculée Conception, de bâiller aux simples gens qui ne sont pas grants clercs, livres de la Sainte Escripture, translatée en françois, car, par mauvais entendement, ils peuvent tantost cheoir en erreur. » Et ailleurs : « Il ne suffit pas à entendre Sainte Escripture que on sache seulement signification grammaticale et vulgaire des mots; mais est requise grande et longue estude, tant ès-aultres sciences de philosophie et logique, comme ès-saints Docteurs, qui ont exposé l'Escripture par inspiracion divine et par comparer l'un à l'autre; aultrement chacun grammairien simple serait tantost bon théologien, voire scaurait par foy toute science escripte en latin, ce qui n'est pas; mais est au contraire occasion grande de cheoir en hérésie comme Julien l'Apostat, Helvidius, Jovinien et les Turelupins firent. Presque toutes hérésies sont venues de cette présomption, car les mots sont souvent équivoques, et se prennent aultrement en ung lieu que en ung autre ou que en commune grammaire; et convient accorder l'ung de l'Escripture par l'aultre, ou autrement on y trouverait contradiction. Ainsi, comme il peut venir aucuns biens se la Bible est

bien et au vray translatée en françois et entendue sobrement, par le contraire en peuvent venir maulx et erreurs sans nombre, se elle est mal translatée ou se elle est présomptueusement estudiée et entendue, en refusant les sens et exposicions des saints Docteurs. Y vauldroit mieux que on ne sceut comme il advient en médecine et en aulcunes telles sciences, que peu ou mal en cuider estre maistre. »

Grande leçon aux futurs protestants qui prétendront chacun en leur particulier se faire les interprètes de l'Ecriture Sainte. Cela nous montre, en attendant, que Gerson comprenait les inconvénients d'une demi-instruction. Mieux vaut en effet ne savoir rien comme il dit, que savoir peu et mal, et croire qu'on sait beaucoup. Si nous faisons tant que de répandre la lumière, répandons bien la vraie lumière, et répandons-la à flots. Les intelligences supérieures sont plus soumises que les esprits médiocres; la raison arrivée à une certaine hauteur, vole d'elle-même au-devant de la foi.

Il revient encore sur ce sujet un jour de Noël, dans un sermon sur la Nativité, à propos de l'hérétique Helvidius qui avait mal interprété cette parole de l'Ecriture : « Son fils premier-né ». Après avoir expliqué ce qu'il faut entendre par ces mots, et qui sont ces frères et sœurs de Jésus-Christ dont il est question plus tard dans l'Evangile, il veut consoler les simples gens de ce que les Livres Saints ne sont pas toujours à portée de leur intelligence, et ajoute : « Je ose bien dire que il n'est si petite chose au monde de laquelle on ne puisse demander mille et mille questions ; il n'est philosophe ni clerc au monde qui ne sceut certainement répondre la vérité, et se l'un dit l'un, l'autre dira l'autre. Et se les très grans clercs qui ont l'entendement plus élevé que les autres, et qui, tout le temps de leur vie, mettent paine à estudier et scavoir les œuvres de nature, et ne les scavent toutes comprendre, non pas même la dixième partie, comment cuident les autres comprendre et entendre les haulx mistères de Dieu? Bien est cecy curiosité orgueilleuse, vaine et présomptueuse. — Pour ce, très-chiéres gens simples et aultres, ostez hors de vostre compagnie ceste périlleuse et movaise hostesse que on nomme curiosité l'orgueilleuse, car autrement vous ne honoreriez pas ceste Nativité » (1).

(1) *Man. franc.* Serm.

Comme tout est prévu dans la pensée de Gerson, et comme es limites sont tracées, où doit s'arrêter le fidèle ! Beaucoup à la vérité pure ; rien à la simple curiosité! Aussi toutes les mesures qu'il prend pour assurer le succès de cette entreprise, sont empreintes de cette sagesse et de cette prudence ; elles sont pondérées et ne laissent place à nul abus.

Pour l'usage, par exemple, de l'Ecriture Sainte en français, il conclut qu'il faut : 1° de bonnes traductions ; 2° n'en permettre la lecture qu'aux personnes prudentes et savantes et non pas indistinctement à tous les fidèles ; ce qui est encore aujourd'hui la règle de l'Eglise, et avait été déjà le conseil apostolique. Saint Pierre écrivant aux premiers chrétiens, ne dit-il pas en effet : « Il se trouve dans les Epîtres de Paul des choses difficiles à comprendre, et que les ignorants et les esprits mobiles corrompent, de même que les autres Ecritures, pour leur propre perte ». Cette parole explique certaines mesures locales ou temporaires par lesquelles on défendit parfois la traduction des Livres Saints en langue vulgaire, mais ces mesures étaient toujours amenées par des circonstances particulières, comme en Angleterre en 1409, à la suite des erreurs de Wiclef.

Avant de poursuivre notre route, demandons-nous maintenant une chose.

Gerson a dû une partie de sa renommée à l'heureux emploi qu'il a fait du français ; une partie de son autorité morale au bien qui en est résulté ; comment se fait-il qu'il soit resté ainsi dans un oubli relatif ? Certains auteurs le citent dans leurs anthologies, mais ce n'est pas tous. Je trouve quelques fragments de lui dans Tissot ; son éloge dans Gérusez ; Villemain n'en dit pas un mot. Voilà un homme, le Docteur le plus populaire de son époque ; un homme dont un public, avide de nouveautés comme celui de nos jours, se disputait les ouvrages, et à qui ses propres domestiques les dérobaient pour les mettre plus tôt en circulation ; et ce n'est guère qu'en 1837, que l'éloge de Gerson mis au concours par l'Académie, attire l'attention sur les richesses cachées dans ses manuscrits français. Ellies Dupin, le dernier éditeur de ses œuvres, et savant éditeur s'il en fut, considère Gerson comme ne s'étant presque servi que du latin dans ses écrits et ses prédications. L'ensemble des travaux latins forme en effet une œuvre colossale, mais les opuscules français ne sont pas à dédaigner. Comment l'obscurité s'est-elle faite si vite autour d'eux ? Il y a

des comment et des pourquoi auxquels nous ne saurions répondre. Dieu a ses heures et ne nous dit pas ses raisons. Il réserve parfois, pour les faire revivre à certaines époques, des individus et des œuvres sur lesquels l'attention se serait blasée, et qui ne produiraient pas ensuite, sur un siècle, frère du leur, l'effet qu'ils sont appelés à y produire.

Tel est peut-être Gerson.

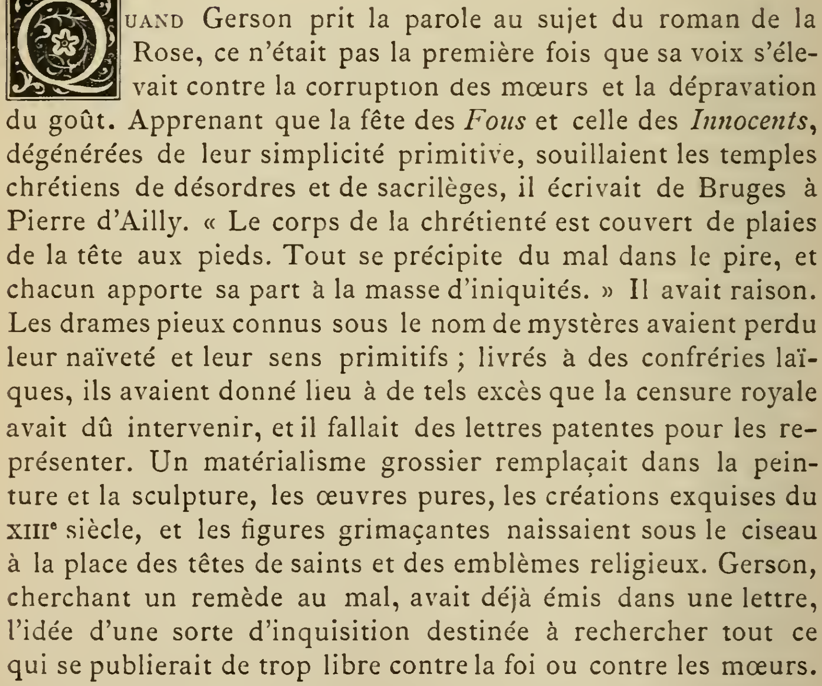


CHAPITRE NEUVIÈME

COMBAT POUR LA MORALE.

POLÉMIQUE DU ROMAN DE LA ROSE ET AUTRES MÉMOIRES

CONTRE LES ÉCRITS IMMORAUX



QUAND Gerson prit la parole au sujet du roman de la Rose, ce n'était pas la première fois que sa voix s'élevait contre la corruption des mœurs et la dépravation du goût. Apprenant que la fête des *Fous* et celle des *Innocents*, dégénérées de leur simplicité primitive, souillaient les temples chrétiens de désordres et de sacrilèges, il écrivait de Bruges à Pierre d'Ailly. « Le corps de la chrétienté est couvert de plaies de la tête aux pieds. Tout se précipite du mal dans le pire, et chacun apporte sa part à la masse d'iniquités. » Il avait raison. Les drames pieux connus sous le nom de mystères avaient perdu leur naïveté et leur sens primitifs ; livrés à des confréries laïques, ils avaient donné lieu à de tels excès que la censure royale avait dû intervenir, et il fallait des lettres patentes pour les représenter. Un matérialisme grossier remplaçait dans la peinture et la sculpture, les œuvres pures, les créations exquises du XIII[e] siècle, et les figures grimaçantes naissaient sous le ciseau à la place des têtes de saints et des emblèmes religieux. Gerson, cherchant un remède au mal, avait déjà émis dans une lettre, l'idée d'une sorte d'inquisition destinée à rechercher tout ce qui se publierait de trop libre contre la foi ou contre les mœurs.

En 1402, alors qu'il était revenu au cloître Notre-Dame, une grande agitation se produisit autour du roman de la Rose. Fic-

tion poétique et ingénieuse, cette œuvre, dont on trouve des fragments dans tous les recueils littéraires, avait été publiée par Guillaume de Lorris, et se composait de 4,000 vers. Dans cette allégorie, la conquête de la *Rose*, c'est-à-dire de l'idéal de beauté entrevu par le héros, est facilitée ou entravée par divers personnages : *Deduit* et *Joyeuseté*, *Liesse* et *Jeunesse*, *Franchise* et *Courtoisie*, ou bien *Haine*, *Avarice*, *Félonie*, *Vilenie ;* et le roman s'arrête au moment où le jeune songeur se lamente au pied d'une tour dans laquelle est enfermé Bel-Accueil, qui devait mettre le comble à ses désirs.

Sans autre mérite qu'un grand esprit d'observation, cette œuvre demi-mythologique, production bizarre d'une littérature déjà un peu maniérée, n'était pas immorale, et n'aurait laissé dans les esprits aucun germe de vices. On en pouvait même tirer cette conclusion , que celui qui veut voir ses désirs couronnés, doit être constant, fidèle, doit supporter en patience épreuves et douleur, et qu'il sortira victorieux de l'épreuve s'il a « le cœur bon et entier ». Dans la fiction de Guillaume de Lorris, « tout se pouvait assez passer, dit Gerson, mesmement entre chrétiens ». Malheureusement le poème n'en resta pas là. Cette première partie, composée sous le règne de saint Louis, fut reprise et continuée sous Philippe le Bel par Jehan de Meung, qui n'y ajouta pas moins de 1,800 vers, parfois cyniques et obscènes, mais qui le flétrit surtout d'un dénouement souverainement immoral. La seconde partie de l'ouvrage devenait un démenti donné à la première, où, si le ton était badin, la femme était entourée du moins de ce respect que la chevalerie avait enseigné à la France. On la rabaissait dans la seconde, au rôle ignoble d'instrument de plaisir, et la doctrine de matérialisme social posée par Jehan de Meung, bonne tout au plus pour le paradis de Mahomet, était le renversement complet des idées chrétiennes, et de tout ce qu'il y a de sacré dans la famille et la société.

Ce poème avait eu du succès : succès littéraire, succès de nouveauté, succès de scandale, et son auteur qui, l'ayant composé à l'âge de 19 ans, était mort presque centenaire, avait pu constater la triste vogue de son ouvrage et l'influence désastreuse qu'il exerçait. Tous cependant ne s'y trompaient pas. Avant même qu'on en discutât la valeur morale, un homme avait mis en doute déjà son mérite littéraire alors exagéré, et cet

homme s'appelait Pétrarque. Ecrivant une lettre à Guido de Gonzague, duc de Mantoue, il la termine ainsi : « J'espère que vous accepterez avec plaisir l'offre que je vous fais de mes œuvres en langue vulgaire, et de celles d'un étranger dont le volume est ce qu'on peut offrir de plus précieux en don, si la France et sa capitale ne se méprennent pas. — Tout à vous, et portez-vous bien. — Pétrarque. » Ce volume offert, c'était le Roman de la Rose.

Enfin, le sujet lui-même et les principes qu'il attaquait trouvèrent des défenseurs. Le cœur d'une femme bondit d'indignation aux paroles du calomniateur audacieux qui avait appelé la fidélité duperie, et qui avait dit, en parlant de la chasteté : « Comment se rencontrerait-elle avec la beauté, puisqu'elle peut à peine subsister avec la laideur ? » Ne pouvant souffrir, disait-elle, que son sexe fut amenuisié (amoindri), Christine de Pisan, qui honorait autant ce sexe par la pureté de ses mœurs que par sa science et son talent, avait élevé timidement la voix, et écrit une lettre à la reine le 1er février 1401. Empreinte de la réserve que commandait la position de son auteur au milieu d'une cour dissolue, cette lettre eut peu de retentissement, et d'autres, qui suivirent, causèrent même des difficultés à Christine. Mais alors Gerson descendit dans l'arène. Une question aussi palpitante ne pouvait le trouver indifférent. Est-ce que l'innocence de l'enfant et la dignité de la femme ne sont pas la plus pure expression de la morale du christianisme ?

Christine et Gerson ne se nomment pas dans leurs écrits, mais il est hors de doute qu'ils ont connu leur commune intervention, et ils parlent l'un de l'autre de manière qu'on ne peut s'y méprendre. Lorsque Christine elle-même est attaquée dans sa réputation, Gerson prend sa défense par les mêmes écrits qui combattent Jehan de Meung, et il l'appelle *insignis fœmina, virilis fœmina, virago*.

Pendant donc que la docte et sage fille de Thomas de Pisan combattait « pour accroissement de vertu et destruction de vices, en face de clercs et maistres subtils », Gerson composait dans le cloître Notre-Dame sa Vision contre le Roman de Jehan de Meung.

Fidèle en tout à la justice et à la charité, il loue d'abord le talent du poète et repousse toute pensée d'attaque personnelle contre la mémoire de celui dont il blâme l'ouvrage.

« Rien je ne conclus, dit-il, contre la personne de l'auteur; à Dieu bien s'en conviengne. » Il regrette pour lui le mauvais emploi de son temps, « sa grande science, son fervent estude et son beau parler en rimes et poésies », et l'interpelle même avec une sorte d'affection : « Pour vray, tu estois digne d'aultre maîtrise et d'aultre office. Vices et péchés, croy-moy, s'apprennent trop de légier; n'y faut maistre quelconque. » S'il donne à son plaidoyer la forme d'un songe ou d'une vision, c'est sans doute autant pour adoucir et généraliser son blâme que pour s'harmoniser en quelque sorte avec l'écrit censuré.

« Par ung matin, naguère en mon veillant, me fut avis que mon cuer moyennant ès-ailes s'envolait d'un lieu à un autre jusques en la Cour sainte de *Chrétienté* où *Justice canonique* la droiturière siégeait au trosne d'*Equité*, soutenue d'une part par *Miséricorde*, de l'autre, par *Vérité*. Justice, en sa main dextre tenait le sceptre de rémunération; en sa main senextre, l'épée tranchante de punicion, et ses yeulx vifs, honourables, resplendissoient plus que soleils. Belle fut sa compaignie, car d'une part estoit son très sage conseil, et tout à l'environ se tenoit sa noble chevalerie et baronnie de toutes vertus qui sont filles de Dieu premièrement et de franche voulence; telles que *Charité*, *Force*, *Attemprance*, *Humilité* et aultres sans nombre. Le chef du conseil ou le chancelier estoit *Entendement subtil*, joint par compaignie ferme à *Dame Raison* la sage. Ses secrétaires furent *Prudence* et *Science*. *Foy*, la bonne chrestienne, *Sapience*, la divine et célestienne, furent de l'étroit conseil. En leur aide estoient *Mémoire*, *Providence* (prévoyance), *Bon Sentiment* et plusieurs aultres. *Eloquence théologienne*, laquelle est de moyen langage et de bon attemprance, se portoit pour advocat de la Cour. Le promoteur de la cause avait nom *Conscience*, car rien n'est, qu'elle ne saiche rapporter. Ainsy comme je me délittois par grande admiracion à regarder le bel arroy de ceste cour de chrétienté et de justice, Conscience se vint lever, tenant en ses mains plusieurs rapports ou supplications. Entre les autres, en eut une qui, mot à mot, bien m'en remembre, contenait ceste complainte piteable de *Chasteté* la très belle et la très pure, qui oncques ne fist, ni voulust, ni dict, ni pensa aucunes choses immondes :

— « A Justice la droiturière tenant le lieu de Dieu en terre et à toute sa religieuse Cour dévote et chrestienne. Supplie humble-

ment et complaint Chasteté, votre féale subjecte, que remède soit mis, et provision brève sur les forfaictures intolérables, lesquelles m'a faites et ne cesse de faire ung qui se fait nommer le Fol amour; et sont tels les autres. Là suivent plusieurs articles.

— « Premier article. — Ce fol amour met toute sa paine à chasser hors de la terre moi avec l'*Innocence*, et mes bonnes gardes aussi, qui sont *Honte*, *Pudeur* et *Crainte*....... Et ce il fait par un vieux maudit démon, le pire de tous qui monstre et enseigne à jeunesse de jouir hastivement sans paour et vergoigne, et l'excite à toutes mauvaises choses, sans tenir compte de honte légitime, ni de se parjurer, et décevoir qui que ce soit.

— « Second article. — Il veut deffendre et réprouver mariage sans exception, à cause de soupçons odieux, et conseille plutôt de soy pendre ou noyer, ou faire péchiés qui ne sont à nommer; et blasme toutes femmes, sans quelconque en oster, pour les rendre haineuses à tous les hommes, tellement qu'on ne les veuille prendre en foy de mariage.

— « Le tiers article, il blasme jeunes gens qui se donnent en religion pour ce que, dit-il, toujours tendent à en issir de leur nature. Et cecy est en mon préjudice, car je réside spécialement en religion.

— « Le quart article, il jette partout feu plus ardent que feu grégeois et plus puant que s'il fust de soufre; feu de paroles luxurieuses à merveille, immondes et défendues; tantost au nom de Vénus, Cupidon ou aultres fausses divinités, souventes fois en son nom propre; par quoi sont ardes et brûlées mes belles maisons et habitacions, et mes temples, faits des âmes humaines, et en suis boutée hors vilainement.

— « Le cinquième, il diffame Dame Raison, ma bonne maîtresse, en lui mettant telle rage et désarroi que elle conseille parler desnuement de toutes choses, tant soient abbominables et honteuses à dire et à faire. Hélas ! et si ne me voulait épargner, que lui a meffait Raison mon amie ?

— « Le sixième, quand il parle des choses saintes, divines et spirituelles, il mesle paroles dissolues et choses immondes, lesquelles n'entrent en paradis comme il les descript.

— « Le septième, il promet gloire et récompense de paradis à tous ceux et celles qui accompliront les œuvres de la chair, mesmement hors mariage. Il conseille se tout permettre, indis-

tinctement, avec tous, et maudit ceux qui ne feront ainsy, tout au moins ceux qui me recevront et retendront.

— « Le huitième, il nomme les choses malhonnêtes et péchés vilains comme se telles œuvres fussent choses saintes et approuvées. N'est pas content desdites s'il les publie de bouche, mais les a fait escripre et paindre à son pouvoir, curieusement et richement pour plus attraire toutes personnes à les veoir et recepvoir. Encore y a pis. Car subtilement il a meslé lait avec venin, sucre avec poison, serpens venimeux cachés sous herbe verte de dévocion, et ce fait-il en assemblant matières diverses qui bien souvent ne sont guère à propos, se non affin que soit mieulx creu et de plus grande authorité, de tant que il semblerait avoir vu plus de choses et plus étudié. »

Il faut abréger cependant; nous ne pouvons tout mettre. Gerson montre ensuite, dans son plaidoyer, que la théorie immorale de l'auteur offense, non seulement la religion révélée, mais la loi naturelle mise tout d'abord par Dieu au cœur de l'humanité. « Je respons pour vous, Dame nature que oncques vous ne conseillastes péchié; oncques ne voulsites que personne allast contre aucun des commandements, lesquels nous avons appelés vôtres, les commandements de nature. » Il appuie son jugement sur l'autorité des anciens. « Créez-moy, non pas moy, mais l'apôtre saint Paul, et Sénèque, et expérience, que mauvaises paroles et escriptures corrompent bonnes mœurs, font devenir le péché sans honte, et ostent toute bonne vergogne qui, en jeunes gens, les garde de grants maulx. Jeune personne sans honte est toute perdue. Pourquoy donc fust Ovide, grant clerc et très ingénieux poète, getté en dur exil sans retourner? Il mesme témoingne que ce fust pour son art d'amour misérable, laquelle il avait escripte au temps d'Octavien, empereur. — O Dieu! ô saints et saintes! ô dévote cour de chrétienne religion! ô les mœurs du temps présent! Entre les païens un juge païen et incrédule condempne un païen qui escript doctrine attraïant à fole amour, et entre chrestiens et par les chrestiens, telle et pire œuvre est soutenue, alosée et deffendue! En bonne foy je ne pourrois assez dire l'indignité de ceste chose. Parole me fault à la resprouver. »

Eloquence théologienne, qui a prêté à Conscience le secours de sa parole, supplie Dame Justice de porter remède à ces maux, et termine par le cri d'appel des âmes indignées: « Je fais au

nom de Conscience une telle requeste et conclusion contre tous ceux qui menacent Chasteté et esmeuvent à lubricité. »

Puis le songe prend fin. « Eloquence ot fine quant se aparut l'heure que mon cuer revint à son premier estat, et, sans rien oyr de la sentence, je me trouvai en mon estude à la Vesprée. L'an de grâce mil quatre cent et II, le XVIIIe jour de may. Là trouvay bien aultre matière pour mon cuer occuper, que plus ne feust ainsi volage. Ce fut la matière de la benoîte Trinité en unité divine et simple; et ensuite celle du saint Sacrement de l'autel. »

Cette vision fut écrite à la fois en latin et en français, comme pour moins manquer son but; on la trouve dans le manuscrit français de la Bibliothèque nationale n° 1797, et au tome IV des Œuvres latines.

Tout se tient dans le mal comme dans le bien. D'une première tentative une seconde découle bientôt, et la peinture littéraire du vice, qui ouvrait à l'imagination de la jeunesse de dangereux horizons, eut pour auxiliaires des images ou pourtraictures qui prenaient celle-ci par les yeux et faisaient couler le poison dans les âmes. De tout temps, hélas! il a donc fallu lutter contre les ruses de Satan! On dirait que Gerson a passé par nos rues et nos places publiques, que son regard s'est arrêté plein de larmes sur nos vitrines éclatantes, quand on lit ces deux écrits : *Contra lascivas imagines* (t. III) et *De innocentia puerili* (t. IV).

Tous deux sont en latin, car ils ne s'adressaient plus à l'opinion générale et à la conscience publique pour les soulever contre les attentats aux mœurs, mais à l'autorité même qui a le devoir et le droit de les refréner. Le premier est un appel aux *Pouvoirs publics tant ecclésiastiques que séculiers*. Gerson les adjure de sauvegarder ce qui n'est pas le moindre trésor de la société, et ce qui est souvent le trésor le moins défendu. On fait nombre de lois, en effet, pour garantir la propriété, et pourtant ceux qui la détiennent la surveillent déjà, car ils en connaissent le prix. L'enfant est livré sans défense aux attaques du vice, car il ignore quel trésor il porte en lui et ne se tient pas sur ses gardes. « Donc, ils sont responsables, conclut Gerson dans ce premier opuscule, ils sont responsables devant vous, ciel et terre, responsables jusqu'au tribunal même de Dieu, ceux qui trahissent les intérêts de la cause chrétienne, et, par malice et négligence, lui causent un tel préjudice. Ils portent un lourd fardeau sur

leurs épaules, ceux qui n'ont pas fait tout leur possible pour inculquer la vertu, et inspirer l'horreur du vice. »

Voilà le cri du chrétien révolté; puis la bonté et la charité reprennent le dessus, et il termine en saluant avec bienveillance dans le Seigneur ceux à qui il s'adresse, les priant de recevoir cet avertissement avec autant de piété et de tendresse qu'il en met à l'écrire. Cet appel aux Pouvoirs publics a été admirablement traduit par Mgr Dupanloup.

Le second opuscule, *De Innocentia Puerili*, a pour but *d'appuyer ce qui est dit dans le précédent*, *touchant les peintures obscènes qu'il ne faut pas exposer aux yeux des enfants*, *et les livres licencieux qu'ils ne doivent pas lire*. Gerson y expose comment les enfants sont constitués dans un état d'innocence par leur ignorance de toutes choses et parce qu'ils n'ont point encore commis de fautes personnelles, mais la disposition de leur âme n'est pas innocente. Doués d'une nature viciée par le péché d'Adam, ils n'attendent qu'une occasion pour suivre la concupiscence qui frappe à la porte de l'âme. Il faut donc éloigner de leurs yeux, de leurs oreilles, de tous leur sens, ce qui peut éveiller chez eux l'idée du mal, en exciter la convoitise. Ces peintures dangereuses pour leur âme, il ne les voit pas seulement dans les écrits ou les images mis exprès entre leurs mains, avec une intention coupable; il les voit dans certains auteurs dont on nourrit leur esprit sous prétexte d'études, pour former le langage, apprendre l'éloquenee; tels sont : Ovide, Térence, Juvénal et bien d'autres. Et, montrant qu'on trouverait dans nos œuvres chrétiennes d'aussi grandes beautés, et des beautés plus pures, il en revient à ce Docteur séraphique qu'il aime tant; il conseille d'étudier son Itinéraire de l'esprit à Dieu, promettant qu'on ne le fera pas sans fruit. « Abandonnons, dit-il, toutes les bouffonneries répandues dans certains ouvrages classiques; patronnons une cause et meilleure et plus digne. Si je savais que mes proches ou mes frères composassent de ces livres qui, d'une ou d'autre manière, corrompent l'enfance et la jeunesse, j'en aurais un profond chagrin. Et afin de n'être pas condamné moi-même pour avoir omis un avertissement, je présente celui-ci comme une prière à Notre Seigneur Jésus-Christ ». Il termine par un bon adieu, « bene vale », à ceux qui ont le zèle de la pureté et de la chasteté, à ceux qui fuient toute occasion de scandaliser les simples.

Gerson avait rêvé en effet, pour agir efficacement sur l'esprit des enfants, de fonder pour eux une littérature chrétienne et nationale, à la place de ce paganisme littéraire de l'antiquité, si fastidieux quand il n'est pas nuisible. Il n'en eut pas le temps. Trop d'autres événements se pressèrent dans sa vie.



CHAPITRE DIXIÈME

ÉCRITS SUR DIVERS SUJETS.

INSTRUCTION SUR LA SOLITUDE. — TRAITÉS POUR DES RELIGIEUX,
COMPOSÉS EN DIFFÉRENTS TEMPS. — OUVRAGES CONTRE L'ASTROLOGIE
LIVRE DES CONSOLATIONS SPIRITUELLES

Le mont Valérien, à l'ouest de Paris, servait depuis longtemps d'asile à des âmes pieuses cherchant à s'isoler du monde pour se trouver plus près de Dieu. Si la montagne Sainte-Geneviève était couverte des retraites de la science, les contemplatifs s'étaient érigé de modestes cellules sur les pentes du Valérien. Quand Gerson résidait à Paris, sa plus grande joie était de passer quelques heures au milieu des ermites de la sainte colline, partageant leurs prières et leurs pénitences, oubliant dans leur petite chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, le tracas des affaires et le souci du monde. Il avait même sous sa direction quelques-uns de ces ermites, un entre autres, nommé le Père Antoine, qui habitait le revers oriental de la montagne, du côté de Suresnes. Une des œuvres de Gerson remonte à ce temps-là, et consacre ce souvenir. Il composa pour le Père Antoine une *Instruction* et une *Règle de vie : Schedula regiminis directa ad quemdam inclusum in monte Valeriani*. Ces deux écrits ont été insérés par Le Roy de Hautefontaine dans son recueil *De la solitude chrétienne et religieuse* (t. III). Ils forment un traité de haute perfection, précieux pour les religieux, mais utile également aux fidèles désireux d'avancer dans la vertu.

Quelques passages donneront une idée de l'œuvre.

« Affermissez-vous continuellement, y est-il dit, dans le dessein de recourir à vos supérieurs, parce que cette soumission doit être le fondement de votre humilité. Ne vous laissez pas ébranler, de crainte que vous ne tombiez soudainement. Ayez toujours cette disposition d'esprit et de cœur, de ne vous éloigner jamais volontairement du jugement, des sentiments, des conseils de celui à qui vous avez remis votre volonté, en honorant Notre-Seigneur en sa personne, c'est-à-dire votre prélat.

« Soyez sous sa conduite comme une terre molle entre les mains du potier, ou comme un fer rouge dans celles du forgeron. Soyez toujours en état de dire avec le Prophète : Mon cœur est préparé, Seigneur, mon cœur est préparé.

« Quand même votre Supérieur aurait résolu de vous tirer du lieu où vous êtes, n'examinez point sa volonté et ne vous réservez rien de votre propre jugement. Contentez-vous de demander à Notre-Seigneur qu'il rende vos voies droites et saintes, par l'entremise de celui à qui il donne son autorité. En marchant ainsi sous le joug d'un autre, vous conserverez votre humilité, et vous accomplirez en même temps cette recommandation du Prophète : Abandonnez au Seigneur toutes vos pensées et vos prévoyances ; il aura soin de pourvoir à tous vos besoins..... »

Voilà pour le dépouillement de soi-même et l'abnégation de l'amour-propre dans une complète obéissance ; voici maintenant pour la retraite intérieure et extérieure :

« Travaillez autant que vous pourrez à conserver cette solitude de l'âme en la tenant dégagée de tous les soins des choses temporelles, et de toutes les inquiétudes où vivent les hommes terrestres. Gardez-vous bien de jamais engager votre âme dans des soins superflus, sous prétexte de penser au salut des autres, car cette superfluité vous ferait perdre votre solitude intérieure et vous précipiterait dans l'abîme de l'orgueil.

« Regardez-vous comme si vous étiez seul dans le monde à vous sauver, jusqu'à ce qu'une autre vocation que celle où vous êtes vous impose une charge que vous n'avez pas....... Dites-vous à vous-même : Celui qui me juge et gouverne les autres, c'est le Seigneur. Il a assez de puissance et de bonté pour les sauver, sans se servir de moi. Dans ma condition, je n'ai autre chose à faire pour eux que *prier*, *pleurer* et *compatir*.

« N'écrivez à personne, ou si vous le faites, que ce soit rarement et à bien peu de gens, seulement pour recevoir quelque instruction.

« Pareillement, ne parlez qu'à peu de personnes et non pas à toutes les heures. Cherchez plutôt à vous faire instruire par les autres qu'à les vouloir instruire. Et quand vous demandez quelque instruction ou que vous parlez à quelqu'un, faites-le toujours avec un esprit de simplicité et d'humilité, sans vous engager dans des questions relevées ou dans des cas de conscience épineux et difficiles.

« Ne vous oubliez pas jusqu'à vouloir prêcher et entendre les confessions. Quand vous serez engagé à entretenir quelques personnes, il y aura plus de sûreté pour vous à leur faire une bonne lecture qu'à leur dire quelque chose de votre esprit.

« Pour vous garder de l'ennui, pour retenir vos pensées et vous occuper utilement dans le grand loisir qui vous est laissé, ayez des livres dans lesquels vous étudierez souvent. Par ce moyen vous ne serez point seul, et on s'entretient sans péril avec les morts et les absents. Vous pouvez lire par exemple : les Morales de saint Grégoire, les Règles de saint Benoît et de saint Augustin, les Conférences spirituelles de Cassien, les Sermons de saint Bernard sur le Cantique, et semblables autres ouvrages de saints.....

« Qu'en tout temps, les visions extraordinaires, de jour ou de nuit, vous soient suspectes ; attribuez-les à la faiblesse de votre tête, ou à vos infidélités et à vos péchés. Faites de même pour ce qui est des sentiments de dévotion et des douceurs qui vous arriveront, si vous ne reconnaissez évidemment qu'ils vous portent à l'humilité et au mépris de vous-même, car il est impossible qu'une personne prenant de la complaisance en ces dévotions sensibles, puisse plaire à Dieu parfaitement.....

« Ayant besoin d'être enfermé comme vous êtes, considérez-vous comme une bête farouche et indomptée, et soyez persuadé que si vous ouvrez votre prison à quelqu'un, sans une grave nécessité, vous vous mettez en état de vous perdre, et d'en perdre d'autres avec vous » (1).....

Nous citons ces fragments, non seulement pour montrer comment le saint docteur conduisait les âmes dans les voies du

(1) *Opera*, t. IV.

renoncement intérieur, de l'humilité et de l'abandon à la divine Providence, mais aussi pour donner une idée de sa propre perfection dans certains cas, de ses aspirations dans d'autres. Quand il se trouva mêlé aux affaires du siècle, c'est qu'il y fut poussé par le devoir, expression manifeste de la volonté de Dieu; et toutes les fois qu'il put fuir la renommée il ne manqua pas de le faire. Consulté par des docteurs et des évêques, qui le vénéraient comme un saint et recevaient ses décisions comme des oracles, il évitait de se montrer dès que cela n'était pas indispensable. Lorsque, aux derniers temps de sa vie, il eut enfin trouvé l'asile de paix qu'il rêva si longtemps, un chartreux lui écrivit un jour qu'il désirerait bien le voir et s'entretenir avec lui. — « Modérez, je vous prie, votre désir, lui répond le pieux solitaire. C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Dieu a voulu que le langage servît d'interprète à l'esprit. Ne faisons donc pas intervenir cette chair misérable qui, en ma personne surtout, n'est rien que scandale. »

Un autre mobile encore nous pousse à faire ces citations. Incapable de rien décider par nous-même, nous voulons seulement mettre les autres à même de juger. Or, ne trouve-t-on pas que la ressemblance s'affirme de plus en plus entre la manière de penser que révèlent ces pieux écrits et celle que nous découvre la lecture de l'Imitation ?

Gerson n'eut pas que les ermites du mont Valérien pour confidents spirituels. Il fut en relation avec beaucoup de religieux. Sans parler des Dominicains et des Franciscains, qu'il regardait comme de puissants auxiliaires du clergé, et qui avaient toujours à se louer de leurs rapports avec lui au sein de l'Université, il sentait son cœur aller tout naturellement vers les contemplatifs. Bénédictins, Chartreux, Célestins, Chanoines réguliers de Saint-Augustin, les ordres les plus célèbres de son temps s'estimaient heureux de recevoir ses conseils. On lui demandait fréquemment des traités sur quelques vertus ou l'éclaircissement de certains cas difficiles. Le nombre des écrits ainsi composés est immense; il étonne quand on pense aux autres travaux de Gerson, et on se demande comment une vie a pu suffire à tout cela. Citons les titres de quelques opuscules datés de différentes époques de sa vie : *Des conseils évangéliques et de l'état de perfection. — De l'étude chez les moines. — Des livres qui peuvent être lus par les moines. — De la perfection des religions. — Sur*

les avantages de l'abstinence de la viande chez les chartreux. — Si c'est un devoir rigoureux d'entrer en religion quand on s'y sent appelé. — Proposition concernant l'usage de la viande chez les religieux de Saint-Benoît. — Contre les profès désobéissants. — Du zèle et de la ferveur des novices. — Exhortation à un jeune Chartreux à persévérer dans le service de Dieu. — Traité contre les religieux propriétaires qui suivent la règle de saint Augustin. — Enseignements moraux pour les religieuses, etc.....

La doctrine et l'onction se mêlent dans tous ces écrits. On dirait un moine parlant à d'autres moines. On y sent vibrer l'âme d'un homme qui se trouve dans son élément quand il est en contemplation devant Dieu, et qui parle sur la matière avec la facilité de l'amour et l'autorité de l'expérience ; mais d'un homme aussi qui sait s'arracher aux délices de la solitude et aux tendances de son cœur dès qu'un devoir l'exige, d'un homme dont la charité embrasse la famille chrétienne tout entière, et qui ne sait rester sourd aux besoins d'aucun de ses membres. Le secret de sa perfection, il l'enseigne dans une *Explication de ces paroles du Pater : que votre volonté soit faite !* Aimer Dieu beaucoup, beaucoup faire pour lui, beaucoup souffrir pour lui, voilà les trois désirs qu'il veut voir dans les âmes, les trois ailes qui, selon lui, soulèvent l'âme vers le ciel. « Mais que faire, ajoute-t-il, quand on n'éprouve pas de tels désirs ? Il faut alors désirer de désirer et prier le Seigneur d'exciter ces désirs en nous. »

Une des grandes erreurs du moyen âge, erreur qui n'avait pas encore cessé au quatorzième siècle, c'était l'astrologie. Nous avons vu comment Nichole Oresme avait écrit en français sur cette matière, afin d'atteindre par ses réfutations un plus grand nombre de personnes. Il n'était sortes de folies que n'inventassent à l'envi physiciens et astrologues. Les médecins observaient les phases de la lune et la conjonction des 7 planètes. Ils y cherchaient les jours que les clercs appellent *jours d'élection*, c'est-à-dire « les jours où il fait bon prendre médecine et se faire saigner, bon aller par terre ou voyager par mer, ou tous aultres ouvrages ». Combattre ces erreurs et en montrer l'insanité était chose naturelle pour l'esprit droit et éclairé de Gerson. Ce qui donne un plus grand mérite à son entrée dans la lice, c'est qu'il fut obligé de prendre parti en cela contre son vénéré maître et ami Pierre d'Ailly, lequel avait un peu donné

dans ce travers, tellement les idées en question faisaient de progrès dans les esprits. D'Ailly cependant, surnommé l'Aigle des théologiens, le fléau des hérésies, d'Ailly venait d'être honoré de la pourpre romaine ; il fallait avoir vraiment le courage du bien et l'amour de la vérité, pour oser braver ainsi et la voix de son propre cœur, et celle de la faveur publique. Mais, traitant certaines questions d'astrologie judiciaire, le nouveau cardinal en avait tiré des conclusions erronées, et l'on peut dire dangereuses, si on considère quelle place tenaient à la cour de certains de nos rois, Charles VI, Louis XI, par exemple, les astrologues et leurs prétendues prophéties.

Une telle confiance pouvait devenir néfaste pour les gouvernés, dégradante pour les gouvernants ; il y avait, pour ceux qui désiraient le bien du peuple, obligation d'élever la voix, et Gerson, lui qui s'efface humblement dès qu'il le peut sans scrupule, lui qui accepte et réclame pour ses propres écrits les conseils des critiques, Gerson marche toujours droit au bien quand sa conscience le demande. Il ne se laisse pas plus aveugler aujourd'hui par son amitié pour son maître, qu'il ne se laissera gagner plus tard par les bienfaits du duc de Bourgogne.

Il écrit donc son *Trilogue de l'astrologie*, où il parle savamment des astres et combat les théories qui prétendaient étendre leur influence au domaine moral ou aux événements terrestres. Il établit des principes sûrs contre cette vaine science ; il la traite avec une supériorité et un dédain qu'on dirait appartenir à un écrivain du grand siècle plutôt qu'à un chancelier du quinzième. Dans un autre traité *des Erreurs à l'occasion des pièces de métal où sont sculptées des figures de lions*, *pour la guérison des maladies*, il combat la superstition d'un médecin de Montpellier, qui prétendait user de ce moyen avec succès. Dans un troisième *sur l'observance des jours*, il réfute la puérilité des médecins qui ne croyaient à la vertu des remèdes qu'en certains jours réservés. Dans les *Erreurs de l'art magique*, il fait voir combien l'usage de cet art est faux dans certains cas, criminel dans d'autres. Il résume pour ainsi dire ces travaux dans la *Réforme de l'astrologie*, dévoile les abus des sciences occultes, incertaines, frivoles quand elles ne sont pas nuisibles, et établit combien leur exercice s'accorde peu avec une vie simple devant les hommes et sainte devant Dieu.

Au point de vue philosophique, son raisonnement est admi-

rable. « C'est par l'expérience, dit-il, par les lois divines et morales que la raison humaine doit se diriger, et non par des superstitions ridicules. Renoncer aux données de cette raison, abdiquer sa liberté, rejeter les conseils de la prudence pour suivre l'opinion extravagante de quelques hommes qui s'imaginent avoir lu des merveilles dans les astres ou ailleurs, n'est pas



LE CARDINAL PIERRE D'AILLY

digne de l'être intelligent créé à l'image de Dieu; c'est une absurdité choquante et un non-sens. Dieu seul est cause première. Quant aux causes secondes qu'il a mises entre lui et nous, elles sont au moins toujours naturelles, raisonnables, et ont un certain rapport avec l'effet produit. Et on va jusqu'à chercher des causes occultes ou extraordinaires à des actions que le seul arbitre suffit à expliquer. » (*Opera*, t. I.)

Tout en ayant fait de la théologie son étude préférée, de la

vertu surtout, son idéal suprême, Gerson n'était donc étranger à aucune des sciences de son temps; qu'il s'agît de combattre l'ignorance ou la superstition, de toucher à la philosophie, aux langues ou à la médecine, on était sûr de le trouver à la hauteur de sa mission.

Le cardinal d'Ailly garda-t-il rancune à Gerson d'écrits qui condamnaient les siens? Ce serait connaître bien peu les grands esprits et les cœurs droits vraiment épris du bien, que de le croire. Tout homme peut se tromper en ce monde; l'erreur n'est pas un crime, mais la bonne foi et l'humilité sont de grandes vertus. L'évêque de Cambrai souffrait depuis longtemps de ces peines intérieures qne les hommes du siècle ne comprennent pas ou jugent peu de chose, et que, seuls, plaignent de tout leur cœur ceux qui les ont senties. Les événements extérieurs achevèrent de remplir son âme d'amertume. La bulle lancée en 1408 par Benoît XIII contre le roi de France et l'Université, l'atteignit dans son évêché; il fut emprisonné. Son esprit, attristé déjà, affligé plus encore par les maux de l'Eglise, se demandait où était le remède. Malade et découragé, il écrivit à son ami: « Je suis plongé dans la tristesse et l'abattement, je vous confie mes chagrins; mettez sur mes blessures le baume de l'amitié et de la piété, faites-moi un livre des *Consolations spirituelles.* » Gerson alors, cherchant dans son cœur toutes les raisons qui nous disent d'oublier la terre et ses injustices, et de chercher plus haut le dernier mot de Dieu, Gerson fit un nouvel ouvrage. En envoyant à son ancien maître les *Epîtres consolatrices*, il les lui adresse comme un acompte, promettant ainsi d'écrire plus tard ce qui serait vraiment le livre demandé, des *Consolations intérieures*. Des affaires multipliées l'empêchaient alors de traiter d'une manière aussi complète qu'il l'eût voulu, le sujet indiqué par son maître, sujet d'ailleurs qui plaisait à son cœur. Les troubles religieux et les bouleversements politiques, des travaux glorieux et l'exil vont ensuite passer sur ce projet, mais Gerson le retrouvera dans son esprit aux jours du calme et de la paix, c'est pour répondre à cette idée qu'il écrira le livre de l'*Internelle Consolation;* et celui-ci deviendra, beaucoup de raisons le font croire, l'Imitation de Jésus-Christ.



CHAPITRE ONZIEME

INFLUENCE DE GERSON DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA THÉOLOGIE SCOLASTIQUE ET MYSTICISME

Toute chose se corrompt ici-bas au contact de l'homme, et des meilleurs moyens il est toujours possible d'abuser. La scolastique, c'est-à-dire l'application de la méthode dialectique à l'enseignement de la théologie, avait rendu de grands services au monde du Moyen-Age; elle avait éclairci bien des questions, développé bien des esprits. Grâce à cette gymnastique de l'intelligence, la théologie, élevée de la simple exposition des dogmes religieux au rang d'enseignement systématique et rationnel, avait reçu une forte impulsion. Mais la scolastique était dégénérée. Saint Thomas en avait usé et magnifiquement usé. Au XIV[e] siècle on en abusait. Oubliant peu à peu la vérité morale qui est pour nous, humains, la seule vérité complète; ne présentant aucune idée vivifiante, elle n'embrassait presque plus que des ombres; elle combinait des mots sans approfondir les choses, sans établir les vrais rapports des êtres entre eux ou avec le Créateur. Sous les feux croisés du syllogisme, les philosophes devenaient des chevaliers errants de l'intelligence, combattant pour des fantômes contre d'autres fantômes. Fière à juste titre de son ancien éclat, mais vivant trop sur ses lauriers passés, la scolastique régnait sans conteste dans l'enseignement supérieur, au sein même de la Faculté de théologie, et Clemangis la comparait aux fruits de la mer Morte, qui, sous un aspect savoureux, ne renferment que poussière. Par elle, les

sciences divines allaient se perdant en misérables subtilités ; disséquées en classifications artificielles, elles ne formaient plus qu'un mécanisme ingénieux, et les esprits demeuraient stationnaires dans les nuages d'une métaphysique obscure. Trop préoccupée de la dialectique, qui est méthode et instrument, pas assez de la science elle-même, elle avait fini par oublier la double base de toute philosophie, c'est-à-dire l'observation du monde extérieur, nécessaire à la connaissance même de l'homme moral, et l'étude du cœur humain avec ses aspirations vers Dieu. Les mouvements spontanés de la grâce tendaient à disparaître sous les hypothèses de la pure raison ; l'élan de l'âme dans la prière, son enthousiasme dans la ferveur allaient se trouver comprimés. Un malaise se faisait sentir dans les âmes pieuses au contact de ces vérités pétrifiées dans la tête des raisonneurs ; la foi développée par de telles études menaçait d'être une foi morte.

On abusait, avons-nous dit, de la méthode de saint Thomas ; on en abusait même contre lui. S'appuyant sur la scolastique, il avait réuni en un vaste corps de doctrine toutes les parties du dogme catholique, en avait précisé toutes les questions, et avait posé dans sa *Somme*, les bases immortelles de la théologie. C'était une œuvre faite ; il fallait l'admirer, non la dénaturer. Il n'y avait eu d'abord en effet qu'un cri d'admiration à la vue de l'œuvre gigantesque, mais l'envie s'en mêla. L'Irlandais Duns Scot éleva une école rivale, avec l'intention formelle de contredire le grand docteur sur tous les points. Cette fureur d'opposition mit en péril, dans les écrits des théologiens ses adeptes, la vérité révélée. Ils échappaient aux excommunications et censures de l'Eglise par des subtilités sans fin qui enlevaient à la science sa gravité, son intérêt. Les plus importantes questions devenaient obscures, dénaturées qu'elles étaient par toutes ces arguties. Gerson comprit qu'il n'y avait rien à toucher à l'œuvre immortelle de l'Ange de l'école, mais qu'il était bon de rappeler aux hommes le second moyen dont se sert Dieu pour éclairer les esprits, car s'il parle ordinairement à l'homme par la raison déductive, il se fait entendre aussi parfois dans les données de l'intuition.

Saint Bonaventure et d'autres après lui, avaient fait, dans leurs écrits mystiques, des applications pratiques de la théologie; Gerson s'inspire, tantôt d'un système, tantôt de l'autre. S'agit-il de combattre les hérétiques, de renforcer les polémiques ren-

dues fréqnentes par le schisme, il s'arme de toutes pièces dans l'arsenal de saint Thomas, et il excelle dans la méthode logique qui constitue la philosophie de ce docteur. Mais s'agit-il de former la jeunesse aux bonnes mœurs et aux pratiques religieuses ; s'agit-il de développer dans les cœurs l'amour de la vertu et de les jeter à la poursuite de l'idéal chrétien, de faire aimer le beau et désirer le bien, d'asseoir le haut enseignement comme l'enseignement primaire sur l'éducation religieuse, c'est à la théologie mystique qu'il a recours, et il opère en cela dans l'enseignement une révolution véritable. Selon lui l'une des deux routes aboutit à la vérité ; l'autre, à la piété. Or, à l'empire des esprits, bientôt pauvre et désert si on le possède seul, la religion doit joindre le domaine des cœurs.

En philosophie, le mysticisme continue dans le monde régénéré la théorie platonicienne, mais au point de vue théologique, sur quoi repose-t-il ? Il repose sur cette idée fondamentale d'une double manifestation de Dieu et de son Verbe ; l'une naturelle, l'autre surnaturelle ; et sur la distinction dans l'homme d'une raison supérieure et d'une raison inférieure : la première concevant par la grâce sous une inspiration d'en haut, s'allumant aux rayons du ciel ; la seconde produisant par la force mise en elle au jour de la création, mais produisant dans un monde inférieur, classant et subdivisant toutes choses, mais ne les conservant guère qu'à l'état de dissection ; l'une recevant l'image seulement des vérités célestes, du soleil de justice ; l'autre, propitiatoire de l'arche de notre âme où le Verbe descend parfois lui-même, source vivante alors de foi et de vertu. Cette distinction une fois établie, la théologie mystique a pour but d'unir les deux raisons en les coordonnant, de relier ainsi la création au Créateur par des liens doubles et intimes. Echelle radieuse de Jacob, elle avait été pour le Moyen-Age la voie préférée de la contemplation céleste ; c'est par elle, sous le nom de Béatrix, que Dante se fait introduire au séjour des élus ; c'est-elle, représentée par la Sagesse, qui avait été la première et l'unique fiancée de Gerson.

Elle reconnaît donc une double science : la science humaine, incomplète, imparfaite, aride, développant seulement l'intelligence ; la scienee divine, sous les feux de laquelle s'épanouissent à la fois les deux grandes facultés de l'âme : l'intelligence et l'amour ; l'amour surtout, par lequel la créature se rapproche tant du Créateur et peut s'unir à lui. La condition première pour être

capable de cette science, c'est d'avoir un cœur pur; la voie qui mène à elle, c'est la méditation, recherche de la vérité en soi-même et sur soi-même; son plus haut terme est la contemplation, dans laquelle la vérité révélée à l'esprit le captive, l'enflamme et le fait en quelque sorte participer à la vie divine. Cette science est donc le plein développement de l'homme moral; elle éclaire son intelligence dans la méditation, donne à l'amour son objet propre dans la contemplation, et, par ces deux facultés, met l'homme en possession de la vérité autant qu'il est possible d'y atteindre en ce monde, jusqu'à ce qu'il arrive, dans l'autre, à la possession intime et parfaite, qui est sa fin dernière.

Exagérée dans ses applications, la théologie mystique peut avoir, elle aussi, ses abus. Par une part, non trop grande, mais inexacte et fausse, donnée à l'intervention divine, elle peut produire les folies du mysticisme indien, les erreurs du quiétisme, ou les égarements de la superstition. Dieu, qui nous a donné toutes nos facultés, se contente souvent de parler par la voix de la raison pure et n'invervient pas toujours directement. La gloire de Gerson est d'avoir su éviter tous les extrêmes; ceux du mysticisme comme ceux de la scolastique; d'avoir repoussé les abus avec autant de force, de quelque part qu'ils vinssent; cette mesure lui a valu le nom de Docteur très chrétien. « Il a si bien uni, fondu ensemble, a dit Sixte de Sienne, les subtilités de la scolastique et les plus doux sentiments de la théologie mystique, qu'on se demande si c'est la piété qui l'emporte sur l'érudition, ou l'érudition sur la piété. » Si donc on voit ses réformes universitaires porter plus spécialement sur la théologie mystique; s'il paraît la préconiser, c'est que, pour le moment, c'étaient les abus de l'école opposée qu'il s'agissait de détruire.

Il n'y a qu'une seule lumière sans doute, qui est en Dieu et qui est Dieu, mais il y a deux degrés de la vision divine: la vue indirecte de Dieu dans la création, et la vue de lui-même et de son essence. C'est ce que nous appelons lumière naturelle ou raison, lumière surnaturelle ou foi. « La lumière, dit excellemment saint Thomas, se donne à nous de deux manières pendant notre voyage terrestre. Tantôt en un degré moindre et comme sous un faible rayon : c'est la lumière de notre intelligence naturelle qui est une participation de la lumière éternelle, mais éloignée, défectueuse, comparable à une ombre mêlée d'un peu de clarté, ce qui met dans l'homme cette raison, ombre de l'intelli-

gence, dont la clarté sans plénitude engendre les diversités d'opinions, qu'effacera le rayonnement direct de la lumière. Tantôt elle se donne en un plus haut degré, dans une clarté plus abondante, et nous met comme en face du soleil. Mais là notre regard est ébloui, parce qu'il contemple ce qui est au-dessus du sens humain, et c'est la lumière de la foi. Il y a donc, conclut le saint docteur, deux degrés dans l'intelligible divin, et le sage doit rechercher ces deux moyens de connaître Dieu : l'un que peut atteindre la recherche de la raison ; l'autre qui dépasse son effort » (1).

Lui-même avait répondu par ses deux ouvrages aux deux états de l'âme humaine. Sa Somme philosophique et sa Somme théologique embrassaient les deux régions du monde intellectuel. Cette dernière traduit en philosophie la simplicité de l'Evangile; c'est la philosophie après la foi, ou la foi cherchant l'intelligence de ce qu'elle sait évident; tandis que la première, c'est la philosophie avant la foi, ou l'intelligence cherchant la foi.

Eh bien, de ces deux degrés de l'intelligible divin, on peut dire que l'un se voilait peu à peu, menaçant d'être envahi par l'autre. La théologie tournait trop à la philosophie pure, et chacun sait que, si la philosophie est puissante, sa puissance est bornée. Savoir ce qu'est en lui-même Celui qui est, n'est possible que par le sens de l'amour lumineux. Or, le mysticisme n'est pas autre chose que l'union à Dieu par la foi et l'amour ; c'est un épanouissement de la foi, un certain point où elle arrive entre les ténèbres de ce monde et les clartés de l'autre. « J'avais, dit saint Augustin en parlant de lui-même, le dos tourné à la lumière, et la face aux objets qu'illumine la lumière. » Il s'agissait bien au quinzième siècle de détourner l'attention de l'homme, portée uniquement sur les vérités éclairées de Dieu, et de le forcer à se retourner pour jouir du soleil éclairant, qui est Dieu même. « Il faut, a dit encore un penseur contemporain, éviter dans nos opérations intellectuelles tout ce qui sépare l'esprit de l'âme. » Il s'agissait alors aussi d'empêcher cette scission, c'est-à-dire d'empêcher qu'on annihilât l'âme affective sous les efforts de l'activité de l'âme au point de vue spéculatif.

Certes, on ne peut nier la présence de Dieu dans l'âme, présence intimement liée avec la grâce; l'histoire évangélique elle-

(1) *Contra Gentes*, cap. IV.

même présente des exemples d'âmes éclairées directement par Dieu. Ma pensée se transporte ravie dans dans cette heureuse famille de Béthanie qui recevait souvent, aux jours de la vie mortelle de Jésus, la visite du Maître; où il daignait goûter les douceurs de l'amitié et trouver le repos de son cœur. Je vois une femme pleine de foi s'empresser autour de Jésus pour le recevoir de son mieux; une autre rester à ses pieds sans pouvoir s'arracher à sa contemplation sublime, l'esprit suspendu à ses lèvres, le cœur suspendu à son cœur. Et le Maître, loin de la reprendre, arrête Marthe dans son reproche. « *Unum est necessarium*, lui dit-il; une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part; elle ne lui sera point ôtée. » Qui donc avait appris à la pécheresse d'hier le secret de l'amour divin? Qui lui avait montré cette région plus élevée encore que celle où vivait sa vertueuse sœur, à elle, plongée longtemps dans les bas-fonds du vice? Comment savait-elle que dans nos rapports avec Dieu il y a autre chose que de mettre beaucoup de nous-mêmes, c'est de prendre beaucoup de Lui? Le regard de Jésus était tombé sur elle et avait tout illuminé. Que celui qui méconnaît l'existence de l'action directe de Dieu sur les âmes, nie la transformation subite de Marie-Madeleine.

Apprendre à l'homme à vivre un peu dans ces régions supérieures où Dieu parle à certaines heures plus intimement que par la raison inférieure, dans cet endroit qui est le point secret où Dieu agit et le ressort qu'il fait mouvoir, c'est là le mysticisme. La raison, selon saint Paul, saint Augustin, saint Thomas, c'est la lumière de Dieu vue en nous, réfléchie dans le miroir de notre âme; mais si parfois le rayon direct frappe l'âme sans se réfléchir au miroir, le recevoir, l'adorer, ne pas le méconnaître, c'est la règle de conduite qu'il nous trace. La théologie nous enseigne que l'homme ne saurait atteindre par la seule force de sa nature à la perfection de sa vie et de sa béatitude; mais Dieu surajoute à l'être créé un don nouveau qui est Lui-même, et donne ainsi l'intégrité et la perfection à la créature raisonnable. Les théories du mysticisme ont pour but de rappeler cette vérité à l'homme, et d'enlever les obstacles qui l'empêcheraient de recevoir le don divin, don qu'il faut au contraire chercher à recevoir, puisque, êtres raisonnables, c'est-à-dire éclairés de Dieu, nous sommes aussi êtres surnaturels, c'est-à-dire capables de Dieu.

Aux subtiles distinctions de la scolastique, aux laborieuses puérilités de l'enseignement alors en usage, Gerson vient donc substituer une science éclairée des lumières de la grâce, pleine des saveurs de la divine charité. Il en avait donné déjà, en langue vulgaire, toute la partie théorique à ses sœurs; mais ce n'était pas assez; il s'agissait d'élever cette doctrine à la hauteur d'une réforme théologique. Il y travailla de deux manières : par des réformes universitaires, et par son traité de la théologie mystique. Dès l'époque de son retour à Paris, après le séjour de Bruges, il avait appuyé son dessein de quelques mesures coercitives, menaçant de refuser la licence à quiconque maintiendrait les anciens abus. Pierre d'Ailly, quoique penchant vers l'autre système, avait lui-même engagé Gerson à condenser ses idées dans un ouvrage. Celui-ci composa alors



UNE SÉANCE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

D'après une miniature de manuscrit de la Bibliothèque nationale.

son *Traité de la théologie mystique*, divisé en deux parties : le mysticisme au point de vue spéculatif, le mysticisme au point de vue pratique; auquel s'ajoutent, comme corollaire, des *Eclaircissements sur la théologie mystique* (t. III). Plusieurs écrits de même nature sont encore faits à la demande de d'Ailly, celui, entre autres, sur la douceur du joug de Jésus-Christ : *De suavi jugo Christi*. Ces deux esprits, du reste, si bien faits l'un pour

l'autre, se complétaient naturellement. Là où Gerson excellait surtout à concevoir, son maître appliquait plus facilement. De 1407 à 1410, tandis que le premier réforme à fond les études théologiques, le second étend la réforme au personnel des professeurs, et fait annexer une prébende à chaque chaire de théologie dépendant des églises métropolitaines ou épiscopales.

Pour se former lui-même avant de réformer les autres, le chancelier s'était également pénétré des écrits des Pères de l'Eglise primitive, et de ceux qu'avaient vus éclore les beaux siècles du Moyen-Age. Il professait le plus grand respect pour la tradition catholique représentée par les premiers ; il la rappelait souvent dans les grandes assemblées de l'Eglise, et l'opposait avec force aux fantaisies de la nouveauté. « Lorsqu'il s'élève des doutes, disait-il, qui sont soutenus de part et d'autres par beaucoup de raisons, rien n'est plus propre à arrêter les disputes, et meilleur pour finir les contestations, que l'autorité des anciens. La Bible elle-même ne dit-elle pas : Interrogez ceux qui ont vécu avant vous, et cherchez avec soin ce que vos pères ont dit. » Dans les auteurs du XIII[e] siècle, son Docteur préféré était saint Bonaventure. Il avait traduit en français, pour une de ses filles spirituelles, *l'Aiguillon de l'amour divin*, du docteur séraphique ; « non pas mot à mot, mais par telle manière, dit-il, que, en solitairement lisant, ô ma chière fille, il sera présens à ton âme comme docteur à son disciple, et à Dieu seras-tu présentée comme espouse et amie familière de son fils le doulx Jhesus ». En annonçant le 3[e] livre de cette traduction libre, il détermine ainsi le caractère des premiers chapitres : « Et au premier chapitre de la tierce partie, ô ma très chière fille, tu pourras contempler clairement comment âme dévote fait son profit et s'avance en perfection de vie contemplative par dévotement méditer la passion de notre rédempteur Jhesus. » Son livre de prédilection était l'*Itinéraire de l'âme à Dieu*, dont il vantait les beautés avec enthousiasme aux partisans du roman de la Rose, les défiant de trouver un ouvrage qui égalât seulement celui-là. C'est de l'*Aiguillon* et de l'*Itinéraire* que Gerson a dit : « Je fais depuis trente ans ma lecture et mon étude de ces deux admirables traités, et j'y trouve tous les jours des charmes et des trésors nouveaux. » On découvre dans ces appréciations, ces traductions, ces écrits, des signes avant-coureurs de l'Imitation

de Jésus-Christ, qu'une certaine filiation rattacherait peut-être ainsi à la doctrine de saint Bonaventure.

Gerson n'était donc pas le premier à parler le langage mystique, et Dieu n'avait pas attendu jusqu'alors pour lier avec l'homme des rapports plus intimes que ceux de la pure raison. Si la séraphique Térèse n'avait point encore mis au jour ses écrits immortels, si Jean de la Croix n'avait point dévoilé les secrets de son âme, sainte Gertrude et sainte Mechtilde avaient déjà passé sur terre, vivant dans une union extraordinaire et intime avec le divin Epoux ; Catherine de Sienne avait reçu de lui d'ineffables communications ; saint François d'Assise avait jeté au monde dans un cri d'amour délirant, l'écho d'un sentiment qui n'est pas de la terre ; saint Bonaventure, nous l'avons vu, avait cherché à conduire les âmes dans ce chemin où l'on n'entre pas de soi-même, mais où il n'est pas au pouvoir de l'homme de reculer quand Dieu l'y met. Seulement on n'avait pas encore écrit de traité du mysticisme catholique, au point de vue philosophique et théologique en même temps. C'est ce que fit Gerson. Il étudia les voies de Dieu dans ce mode d'action, la correspondance qu'y doit apporter l'âme, les précautions qu'elle doit prendre, les illusions qu'elle doit redouter. Il expose, autant qu'elles peuvent se connaître, les lois de cette science qui est plus du ciel que de la terre, « qui ne s'apprend, dit-il, que par le renoncement à soi-même et aux créatures ; par la simplicité, l'humilité, la pureté de cœur, les saints désirs, et un généreux dévouement en toutes choses à la volonté de Dieu. C'est pourquoi, ajoute-t-il, les personnes les plus ignorantes des sciences humaines sont capables d'acquérir celle-ci, et peuvent devenir de grands philosophes à cette école de Jésus-Christ. »

Beaucoup d'auteurs prétendent que la *Théologie mystique* de Gerson est son chef-d'œuvre. Voici comment en parle V. Cousin dans son histoire générale de la philosophie (ixe leçon) : « La *Théologie mystique* du vertueux et savant chancelier vient sans doute de celle de saint Denis l'Aréopagite, mais elle la surpasse en certains points. Elle est très peu connue et mériterait bien de l'être. »

« Au fond, remarque Gérusez, dans sa *Théologie mystique* comme dans l'*Imitation*, Gerson met le fondement de la science dans l'intuition immédiate de Dieu par l'âme » (*Histoire de la philosophie*).

« Le christianisme pratique, dit Caro en parlant de Gerson,

fut toujours le principal objet de ses travaux, ce qui le fit surnommer *Doctor christianissimus*. Il fait consister la vraie philosophie dans la théologie mystique fondée sur l'expérience intérieure des sentiments de piété qui viennent de Dieu, et sur l'intuition de l'âme appliquée aux choses célestes (A. Caro, *Histoire de la philosophie*, 2[e] pér., 3[e] ép.). Or, le christianisme pratique, ajoute le même auteur, n'est-ce pas l'imitation de Jésus-Christ ? Tout ce système rappelait la religion à son vrai caractère, à sa destination naturelle, la délivrait du funeste alliage des subtilités qui dénaturaient l'enseignement, et plaçait son domaine et son action dans le perfectionnement moral. L'auteur de ce beau livre critique plus d'une fois les abus de la philosophie de l'école. — Que m'importent, dit-il, les genres et les espèces ? — Il ne blâmait pas cette science et cette simple connaissance des choses qui est bonne en elle-même et ordonnée de Dieu, mais il donnait la préférence à une bonne conscience et à une vie vertueuse. »

Voici encore l'appréciation d'un autre auteur : « Ce traité de la science divine, d'un ordre supérieur aux ouvrages de théologie spéculative des écoles, qui menaient l'esprit à Dieu par une longue série d'arguments et d'intermédiaires, l'y conduit immédiatement, en s'appuyant sur l'expérience intérieure ou l'observation des sentiments et des faits qui se passent dans la partie la plus intime de l'âme religieuse : *Theologica mystica innititur ad sui doctrinam experentiis habitis intra in cordibus animarum devotarum*. Cette théologie est donc une science expérimentale ; elle part de l'intuition immédiate, de la perception spontanée de Dieu par l'intelligence pure, qui reçoit alors directement de lui la lumière de la vérité et les principes de toute certitude. Le dernier mot de ce mysticisme, c'est le ravissement ou l'extase ; c'est l'union intime de l'âme à Dieu par l'amour, c'est le repos au sein de Dieu même par la parfaite conformité à sa volonté. Tel est le mysticisme tout à la fois religieux et philosophique de Gerson ; il se connaît, il se nomme, il s'avoue, il est bien constitué sur sa base, par ses procédés, par son but » (A. Thiel, *Histoire de la philosophie*, ch. XLIX, art. 3).

On attribue l'*Imitation* à Gerson, sur la foi de grandes probabilités. De la vie entière du chancelier il ressortira, nous l'espérons, qu'il fut aussi grand que ce livre ; ne commence-t-on pas à trouver que les œuvres authentiques elles-mêmes ne s'en montrent pas indignes ?



CHAPITRE DOUZIÈME

GERSON ORATEUR. — L'AVE MARIA AU COMMENCEMENT DES SERMONS
QUELQUES CITATIONS

« Orateur à qui peu pourraient être comparés pour l'érudition profane et chrétienne ; dont l'âme était nourrie de la doctrine de saint Paul, et dont la sensibilité de cœur était aussi grande que la pénétration de l'intelligence..... » C'est ainsi que, dans un panégyrique, Mgr Bourret qualifie Gerson. D'autres critiques ont dit de lui : « Il n'y a pas d'écrivain ecclésiastique dont les formes de style, dans les écrits ou les sermons, offrent tant de nuances que chez Gerson ; de là vient la difficulté de bien saisir son vrai caractère d'orateur et d'écrivain ». Les deux appréciations sont vraies. Appelé pendant plusieurs années à parler devant les papes, les rois et les docteurs ; porté par les tendances de son cœur et le besoin des âmes, à donner aux petits et aux humbles tout ce qu'il pouvait de vérité, Gerson a dû varier, selon les cas, les formes de sa pensée. Aux uns, des discours latins, savants et raisonnés pour faire honneur à l'Université dont il était membre ; aux autres, des sermons français, simples, tendres et pleins d'amour de Dieu. Souvent même cette dernière méthode est employée devant l'auditoire des grands et des savants, parce qu'il pense arriver mieux ainsi à son unique but : la connaissance et la pratique du christianisme. Il croyait, non sans raison, que les plus doctes ont besoin de rappeler quelquefois à leur esprit, les premiers rudiments de la morale et de la foi. Un jour de grande solennité,

il devait prêcher à la métropole, et l'évêque de Paris, le chapitre, les docteurs, les princes, la noblesse étaient accourus, pensant écouter un discours d'apparat. Grande fut la surprise. Etait-ce le désir de faire plus de bien ? était-ce par une humilité dont son cœur était bien capable, Gerson, transformé en catéchiste, fit une scrupuleuse et solide instruction sur la manière de se bien confesser.

Son thème favori était l'Evangile, et la pensée qu'on retrouve le plus souvent sur ses lèvres, c'est le *Pœnitemini*, faites pénitence ! et croyez à l'Evangile ! ou bien le mot qui devint sa devise : *Sursum corda,* élevez vos cœurs vers le ciel.

Mais le souvenir qui prime les autres quand on parle des sermons de Gerson, c'est celui qui vit encore dans toutes les chaires du monde catholique, au début d'une prédication : c'est l'usage de l'*Ave Maria*. Dès l'année 1382, alors qu'il avait dix-neuf ans seulement et n'était encore que simple bachelier en théologie, il avait prononcé, comme nous l'avons vu, un panégyrique en l'honneur de saint Louis, et ce panégyrique porte, inscrite en tête, la Salutation angélique. Quand, plus tard, dans l'exercice du saint ministère, il prêcha fréquemment, la sainteté de sa vie, jointe à l'autorité de sa parole, produisait de nombreuses conversions. C'est à l'effet d'obtenir ces conversions et la cessasation du schisme, qu'il résolut de garder systématiquement comme habitude ce qui était venu d'abord d'un élan instinctif de piété filiale. Il faisait donc réciter l'*Ave Maria* avant le sermon et recommandait cette pratique aux nouveaux docteurs auxquels, de par l'autorité du Saint-Siège, il accordait la licence pour enseigner. Deux ans après les débuts de Gerson comme prédicateur, saint Vincent Ferrier faisait les siens ; il embrassa la coutume adoptée par l'orateur français et ne contribua pas peu à la répandre rapidement au loin.



NOTRE-DAME DE REIMS
(*Sceau du chapitre métropolitain le siège vacant.*)

Dom Guéranger, dans son *Mémoire sur l'Immaculée Conception* a dit de notre chancelier : « Son nom seul, Gerson, l'un des plus remarquables de la théologie catholique, nous donne l'idée du plus grand serviteur de Marie qui fut jamais ». Cela est vrai. Ame tendre et délicate, Gerson était fait pour sentir toute la poésie du culte de la Vierge, et il a prouvé par beaucoup

de ses actes combien étaient forts sa confiance et son amour pour elle. En tête de ses nombreux sermons, nous lisons donc toujours l'*Ave Maria* et cette salutation est précédée de magnifiques éloges à la mère du Sauveur, diversifiés selon les circonstances. On recueillerait, en suivant ses exordes, les plus beaux titres dont l'Eglise puisse honorer la mère de Dieu, les plus belles litanies qui existent.

Un délicieux sermon en français sur l'Annonciation commence ainsi : « *Ave Maria*, *gratia plena*, *benedicta tu in mulieribus :* Je te salue, Marie, qui es toute remplie de grâces. Avec toi est le Seigneur. Qui sur tous te donne honneur. Ains t'apporte Gabriel. Du Très-haut, bonne nouvelle. *Ave Maria :* Je te salue, moult pure et moult aymable » (1).

Ces espèces de bouts-rimés ne sont pas rares au début des sermons populaires ou catéchismes. Ces petites maximes courtes et un peu scandées se gravaient plus vite dans l'esprit des gens simples, comme Gerson les appelait. Un des sermons sur la nécessité de la pénitence pour renaître spirituellement, continue, après le texte latin : *Pœnitemini et Credite Evangelio*, par ces mots : « Repentez-vous, car pénitence — donne glorieuse naissance ».

Un autre sur la fête de saint Jean-Baptiste débute ainsi : « Comme on dit : Gabriel, bonne nouvelle, pareillement peut-on dire : saint Jean-Baptiste, bonne nouvelle ». En général, dans ce genre de sermon, le texte latin est très court et Gerson l'explique immédiatement. « *Puer natus est nobis*, c'est-à-dire en françois : Dieu, pour notre délivrance — A prins aujourd'huy enfance ». Au cours du sermon qui débute ainsi et qui est le neuvième du manuscrit 974, il y a de fort beaux passages : « Non ! l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu. On lui doit donc donner à manger spirituellement, de paour que l'âme ne défaille. La parole de Dieu, c'est là le pain que tu demandes dans le *Pater* quand tu dis : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. Et qui reste sans cette nourriture, il meurt espirituellement ». D'autres fois le début est tout à fait simple : « *Suscepimus*, *Deus*, *misericordiam tuam in medio templi tui*, nous recevrons votre miséricorde, mon Dieu, au milieu de votre temple. — Ces paroles du prophète

(1) *Man. franç.*, 974.

David sont mises par notre sainte Eglise en l'ouverture de la messe. »

Un sermon français inachevé composé sur ce texte : *Obsecro vos tanquam advenas et peregrinos* (I Petr., II-11) renferme de bien beaux passages. Tel est d'abord le début : « Pèlerins estes en ceste vie. — Et comme tels devez prier. — En pèlerins, vous maintenez. — De ce vous prie. — Vous reteniez. — C'est là l'exhortation, que dis-je, l'exhortation c'est la supplication et obsécration que nous fait saint Pierre, notre père en l'épistre du jour d'huy. . . . .

« Pèlerins, voires sommes-nous, hors mis de notre cité, de notre païs et de notre héritaige, de finable félicité, au désert de ce présent monde, en la vallée de pleurs, en la région de povreté.

« On demandait jadis à ung de vous que il regardait tant au ciel, comme faisait jadis saint Martin. — Je regarde, dit-il, mon païs ; je regarde où est mon Seigneur et mon Père, où sont tous mes bons amis les Angels et les Archangels, Patriarches et Prophètes, Apostres, Martyrs, Confesseurs et Vierges. Je les regarde, je les salue, je les prie, je soupire après ce païs. — Pareillement le désirait saint Augustin en ses méditations : *O patria securitatis !* ô païs de seureté ! je te salue de loing et soupire après toi quant et comment j'y pourrai parvenir, comme regardoit de loing saint Jacques ou Jérusalem cil qui tendoit là ses pas. C'est le païs, c'est la cité, c'est le royaume où vous êtes ja régnant, Vierge, mère de Dieu, Vierge, reyne des cieux, Vierge à laquelle prent son recours tout humain lignaige qui est en ce pèlerinage mortel ; Vierge d'où vient le sauf conduit et l'adrece, le canal de grâce pour parvenir à ceste cité. Il apparut ainsy de Jhesus-Christ quand vinst en pèlerin sur terre. Or, c'est une grande consolacion à pèlerin d'ouyr parler du lieu et païs où il tend, et nous sommes assemblés présentement pour cecy faire, à laquelle chose, grâce nous est nécessaire. Nous retournons à vous, Vierge, pleine de grâces, et pour grâces empétrer, nous vous saluons en disant : *Ave Maria*, etc...... »

Une autre belle pensée dans le cours du même sermon est celle-ci : « Si nous n'étions pèlerins mis en païs étranger, Notre Seigneur ne nous eût pas appris à le prier par dire : Notre Père qui estes ès-cieux : *in cœlis*. »

Gerson avait bien choisi son nom, car cette pensée de consi-

dérer la terre comme un exil, l'homme comme un voyageur, revient fréquemment sur ses lèvres. Il saisit une fois pour en parler encore, l'occasion de la Toussaint : — *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* (Saint Math., xi). — Nous qui sommes en la chartre, en la prison et en l'exil de ce mortel monde, hors de notre païs, la cité et le royaume de Paradis où nous tendons à parvenir, devons moult volontiers ouyr parler de cestuy païs et royaume, et de ceux qui y sont jà parvenus. Ressemblons le bon pèlerin qui, diligemment, enquiert et escoute la voie par où il doibt aller, et la manière de escheuer les périlleux passages et le fourvoyement. Ainsy faisait le prophète qui, se complaignant, demandait : Qui me mènera en la cité fermée ? Nous voyons chaque jour et escoutons tant de choses qui nous retrayent de bien cheminer pour parvenir à ce royaume pardurable ; escoutons ung peu de temps aulcunes choses qui nous y puissent attraire, car comment yrons-nous à ce royaulme si nous ne le cognoissons ? Et comment le cognoîtrons-nous et scaurons le chemin, se no ne l'apprenons et en oyons parler ? Quant en devons-nous mieux ouyr parler que maintenant, en ceste solennité qui est dédiée et ordonnée en l'honneur de tous les héros de ce royaume ! Notre Seigneur nous apprend que le pain spirituel qui baille sustentation à l'âme affin qu'elle ne défaille pas en ce monde est la parole de Dieu ; et demandons ce pain chaque jour en disant la patenostre. Est-ce merveille se ceux qui n'ont cure de la recepvoir, ou qui ne peuvent ouyr sermons si briefs qui ne soient trop longs, deffault et meurent en chemin par la maladie de péché mortel ? Donc affin que nous puissions ouyr fructueusement et dévotement aulcunes choses à notre instruction, nous retournerons par devers vous, Reyne de ce royaulme, en vous suppliant que vous nous empétriez grâce, et vous saluons du salut adressé par Gabriel, en disant : *Ave Maria.....* »

Citons maintenant quelques exordes de sermons plus étudiés ; on verra comment il y amène toujours la salutation angélique, et quels titres pieux il donne à la Vierge Marie.

Après avoir annoncé son sujet dans la fête de la Trinité, il ajoute :..... « Et afin d'être mieux éclairés de la vérité en ce que je vais dire de la divine Trinité, et pour que nous soyons excités aussi à faire le bien et à aimer Dieu, saluons la glorieuse Vierge, ce temple saint, ce palais merveilleux, ce tabernacle si

noble de la divinité, lui disant dévotement : *Ave Maria....»* *(Sermo in festo sanctæ et indiv. Trinitatis.)*

Dans un sermon pour la Pentecôte : « Puisque, sans la grâce et la vertu du Saint-Esprit, la parole de Dieu ne nous peut profiter, nous recourons à vous, Vierge très digne, qui êtes après Jésus-Christ la glorieuse demeure de l'Esprit-Saint, et qu'il a remplie à pareil jour de ses dons et de ses grâces avec plus d'abondance que les apôtres. Cette plénitude ne vous a pas été donnée pour votre seul usage, mais aussi pour que vous en répandiez la surabondance sur nous, pauvres mendiants qui sommes dans la plus extrême misère. C'est pour participer à cette plénitude que vous aviez déjà reçue par le salut de Gabriel pour tout le genre humain, que nous disons avec dévotion : *Ave Maria.....»* *(Sermo de Spiritu sancto.)* Nous ferons remarquer ici une expression particulière : *misellis indigentibus*, qui ne se retrouve guère que dans l'auteur de l'Imitation. Il est dit au livre III, chap. XVIII : *dignum est ut ego misellus peccator.*

Pour la fête de saint Michel : « Vous particulièrement, Vierge très digne, avez écrasé la tête de l'ancien serpent selon la promesse divine. Vous régnez sur tous les anges, ayant été élevée au-dessus d'eux. Soyez notre secours; nous vous en prions par cette belle salutation que vous présenta Gabriel : *Ave Maria.....»*

Dans son troisième discours pour la fête de saint Louis : « C'est vous, Vierge glorieuse, que Dieu a établie spécialement reine et patronne du royaume de France. Vous qui avez mérité d'être appelée reine des cieux; vous que les générations proclament bienheureuse, c'est pour vous rendre nos hommages comme à notre souveraine, que nous vous adressons ce salut : *Ave Maria...»*

Dans un sermon pour les morts prêché au peuple de Paris en l'église Saint-Séverin : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts. C'est également une pensée sainte et salutaire de vous prier pour ces défunts, vous, Mère très digne qui êtes la sainte des saints, en qui sont toutes les pensées saintes et salutaires, bien plus que dans les autres hommes. Suppléez ce qui manque à notre piété; nous sollicitons votre puissant secours en vous saluant et vous disant : *Ave Maria.....* »

Dans un très beau sermon français pour la Conception de Notre-Dame : *Tota pulchra es, amica mea.* « Si nous voulons dignement et fructueusement parler de celle qui, par les paroles proposées, est appelée de Dieu son amie toute belle, chassier

nous fault, hors de notre cuer, le hydeux et haineux péché mortel par parfaite repentance et contricion, affin que notre âme soit purifiée et abellie, digne d'être amée de Dieu, et que sa louange soit pleinement escoutée. Et qui baillera ceste pureté, cet amour et beauté? C'est le don de grâce, autrement charité, duquel don la Toute belle de qui parlons est trésorière. Cy lui demanderons et la saluerons en disant : *Ave Maria*..... »

Un grand nombre d'églises entendirent la parole véhémente de Gerson : Saint-Jean en Grève, dont il était curé, où il enseignait presque constamment et entendait les confessions; Notre-Dame, dont il était chanoine et chancelier; et, en diverses circonstances, comme l'indiquent les suscriptions de ses sermons : Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Bernard, Saint-Germain des Prés, Sainte-Marie, Saint-Gervais, Saint-Séverin.

D'autres fois sa renommée l'appelait plus loin. Un concile provincial s'assemble à Reims; l'archevêque l'y appelle et lui fait les honneurs du discours d'ouverture. L'orateur prend pour texte ces paroles du Christ : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis », et les applique aux devoirs du saint ministère. Il réduit ces devoirs à trois : l'instruction, le bon exemple et l'administration des sacrements. On trouve l'appréciation suivante de ce discours dans une histoire de l'Eglise composée par des Pères de la compagnie de Jésus : « Tout simples que fussent son sujet et sa division, Gerson dit là-dessus mille choses également curieuses et utiles. Tout le détail de ce discours est très instructif et pourrait encore servir de modèle aux évêques les plus préoccupés de leurs devoirs. »

Simple catéchiste souvent, quand il le jugeait nécessaire, Gerson savait s'élever d'autres fois en des régions plus hautes. Dans une *Méditation pour l'Ascension de Notre-Seigneur*, il raconte le trait de cette personne qui était allée visiter les Lieux saints. Après avoir baisé, au sommet du mont des Oliviers, l'empreinte de ce dernier pas dont le Sauveur a foulé notre terre, elle s'écria : O Jésus, je vous ai cherché partout sans vous trouver, qu'ai-je à faire, sinon de m'envoler vers vous? — Et au même moment, par un effet inouï de l'amour divin, son âme, se détachant de son corps, prenait son essor vers le ciel, du lieu même où l'avaient pris le corps et l'âme de l'Homme-Dieu. — « Hélas! s'écrie Gerson en achevant ce trait, hélas! mon âme misérable, tu es orpheline et veuve; tu manques à la grâce; tu

n'as pas de force, et c'est pourquoi tu ne trouves point la faculté de sortir de ce corps avec ton doux Epoux, le vrai ami du cœur, ni même de lever la face en haut, comme faisaient Notre Dame et les Apôtres. »

Le plus remarquable de ses discours est sans contredit le fameux sermon sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivant la concorde évangélique. Il fut prononcé dans cette même chaire de Notre-Dame qui retentit encore de la parole éloquente de nos grands orateurs modernes, dans cette même chaire où ont passé depuis les Lacordaire, les Ravignan, les Félix et les Monsabré. On peut dire que leur devancier n'était pas indigne d'eux. Le discours de Gerson, divisé en 24 points ou textes, était moins un sermon qu'une sorte d'horloge de la Passion, un exercice pieux pour le Vendredi saint. Il fut prêché moitié avant midi, moitié le soir, devant un auditoire immense et palpitant. Jamais langue humaine n'avait encore dépeint avec tant d'onction et de sensibilité les tourments et la mort du divin crucifié, et n'avait remué aussi profondément les âmes au spectacle de ses douleurs. Gerson, a dit un historien, versait dans tous les cœurs les douces larmes de la Passion du Christ et de la Mère affligée. — « Où étiez-vous, doulce Dame et Mère, cette douloureuse matinée? n'aviez-vous pas déjà ouy le bruit et la voix qui couraient par toute la ville? — Il est pris, disait l'un. — Il ne nous prendra plus, disait l'autre. — Qu'est-ce? — Qu'y a-t-il ? ». Certaines parties de ce discours sont plus belles encore que l'Imitation. Mais le but pratique est le même. Là comme ailleurs, dit Mgr Bourret, le but de Gerson est d'exciter ses auditeurs au repentir et à la pénitence. Il présente l'exemple du Christ tenté et souffrant pour engager le chrétien à réformer ses mauvais penchants, à ne pas se laisser vaincre par ses passions, et pour l'encourager à supporter patiemment les épreuves de tous genres auxquelles il a plu à la Providence de soumettre le monde. A l'occasion de la remontrance faite par Jésus au disciple coupeur d'oreilles, il apostrophe ainsi les impatients : « Advise cecy, ô cuer impatient, cuer gros et enflé qui ne peult souffrir une durette parole que soudènement en devienne yreux, et en telles circonstances semblables. Furieux, tu maudis, tu jures, tu rugis, tu menace ou fiers (frappes), tu romps ou jettes ce que tu tiens ou ce que tu encontres, et t'en prens encore à Dieu en disant que tu ne l'as pas desservi, et n'attends pas seulement qu'il te venge

comme ton juge. » — Quelle énergie aussi dans son apostrophe à Pilate ! — « Que fais-tu, Pylate?..... Je te vois muable si te contredis à toy-même ; tu te dis estre innocent du sang de Jhesus ; tu en laves tes mains; et ce faisant, tu le livres à la mort et l'abandonnes à ses ennemis, toi qui avais paravant dit qu'il étoit en ta puissance le délivrer ! Tu te laves comme la corneille. Toute l'eaue de la grant mer ne pourrait oster le sang du benoist Jhesus de tes mains, néant plus que la noire couleur de la corneille. »

Faut-il, pour mieux donner une idée de la manière de Gerson, reproduire à peu près le corps entier et les divisions d'un sermon ? Nous choisirons dans les manuscrits français un des discours pour le jour des morts, celui qui a pour texte : *Beati qui lugent.*

« *Beati qui lugent* (S. Math., v). Dit ce thême que ceux-là sont bien heureux qui le cuer ont douloureux. O benoiste Dame de Paradis, comme ores est ceste parole étrange et dure aux personnes charnelles de ce monde qui ne quièrent rien fors soulas et plaisir mondain, avec ceux desquels il est escript au IIe chapitre du livre de Sapience : *Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ...... Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt*, le temps de notre vie est court, jouissons donc des biens présents. Néanmoins, ô dévot peuple que vous êtes, si vous voulez attendre et entendre, je vous prouveray moult clèrement la vérité de ces paroles, que ceux-là sont bien heureux qui le cuer ont douloureux. Encore que l'autorité de celui qui les dit devrait assez souffire à ung chacun. Et se l'autorité ne vous souffit, élevez, je vous prie, les yeux de vostre pensée et regardez en la lumière de la vraie foy la gloire des saints et saintes desquels nous feîmes ceste solennité. Sont pas venus vraiment en ceste gloire sans souffrir peines et tribulacions : *per multas tribulationes oportet intrare in Regnum cælorum.* Et contrairement ceux qui sont en enfer ont cherché plaisir mondain, et se vous les pouviez ouyr corporellement, iceulx vous diroient que bien heureux sont lesquels ont ici-bas le cuer douloureux. Quelle personne pourroit estre exceptée de ceste règle générale quant votre glorieux Fils, Vierge bénigne, ne entra point en sa gloire sans peine très douloureuse : *Oportuit pati et intrare in gloriam suam.* Et vous-mesme, Mère de Dieu, mieulx que tous pouvez dire vous eustes le cuer douloureux à l'heure de la benoîte Passion comme

se il eust été percé d'un glaive ou d'une épée : *Et tua ipsius.* Plus spécialement qu'une autre fois, devons donc parler et ouyr comme on doibt avoir cuer assez doloreux pour estre bien heureux, dire aussi quelle doleur on entend et à quoi elle profite. Nous avons besoing de grâces à ce dire et ouyr fructueusement, et par assentement et operacion. C'est vous, Dame, qui estes la trésorière de grâces ; aussi vers vous retournerons et vous les demanderons en vous saluant par ces mots : *Ave Maria gratia plena......*

— « *Beati qui lugent.* J'ay entrepris, à l'ayde Dieu, prouver et démontrer comme avocat et playdeur contre erreurs et contre vices, et comme étant en la Charte de vérité chrétienne, que ceux-là sont bien heureux qui ont le cuer doloreux. Mais tantost par advanture, on me dira le proverbe commun : Bien ayse à plaidoyer qui parle sans parties ; car il semble que nul ne parle ou ne doibt parler contre moi. Voulsist Dieu que ainsy fust, et que on ne trouvast avocat ou plaidoyeur faisant partie contre ceste vérité ; mais hélas ! autrement va. Je regarde que mile et mile advocats, par lesquels j'entends les vices et péchiés, font parties, et ont soufflé ès-cœurs des hommes, de croire contraire de ceste vérité. En espécial ung advocat que je puis nommer *plaisir mondain* a mis et bouté presque tout le monde en erreur et contraire créance, exhortant tous cuers à fole ivresse et vayne joie ; à se donner bon temps en ceste vie, non pas bon temps, je dis, mais très mauvais. Vray est que ainsy le nomment les fols amoureux de plaisir mondain. J'ai trop dure partie, trop puissant advocat encontre moi, et qui a déjà tellement plaidé sa cause que presque tout le monde le croit. Mais je vous pry et requiers, ô dévot peuple qui icy estes assemblé pour ouyr démontrer et plaidoyer la contraire vérité, la vérité de notre foy, je vous pry, ne créez pas tous plaisir mondain qui parle ung chaque jour pour lui et pour ses procureurs sans nombre. Nécessaire est que vous ayez le cuer volontaire et prest d'ensuivre et de croire ce que on vous montrera estre véritable ; car une partie, comme vous savez, ne doibt estre trop crue ou receue sans ouyr l'autre partie.

Je veux donc prouver contre la première que ceux-là sont bien heureux qui ont le cuer doloreux. Et fonderay ma prédication, qui est une plaidoirie de vérité en 3 raisons principales. Dy que cuer doloreux, mais j'entends par là de bonne doleur de péni-

tence, amaine 3 excellents biens : cuer doloreux délivre ses amis de dur emprisonnement, délivre soy-mesme de rigoreux jugement, reçoit jà joyeux asseurement de l'avenir. Et par le contraire, plaisir mondain ses amis emprisonne, la male mort donne, oste consolation bonne.

Suit le développement de ces 3 points, dont voici quelques passages.

Dans le premier : — « Mon cher enfant, dit la mère, qui est en la doloreuse prison de purgatoire, en paine et en tourmens, mon cher enfant, entens à moy, regarde-moy, écoutemoy. Advise comment la main de la justice de Dieu est sur moy mise, laquelle me tient par droit en ce feu et ceste flamme, en ceste angoisseuse affliction. Toy, mon cher enfant qui jadis estois la joie de tout mon cuer, haste-toy pour nous secourir, pour nous tirer et délivrer de ce très doloreux torment, plus grief que langue ne peut dire. Et se tu prens excusacion que tu ne peux venir à moy, certes, il n'est besoing que tu viengnes corporellement, mais tu peux y venir par bonne pensée, par pieuse considération et souvenance de mon estat. Tu peux délivrer et tirer hors, moy ceste povre chartrière, moy ta povre mère jadis, qui maintenant est mise et gettée toute en affliction. Je te appelle doncques ; escoute-moy, et se tu demandes comment tu me délivreras, je te dy, mon cher enfant, que ce sera par faire pénitence pour moy, par prier à Dieu pour moy en cuer humble et doloreux. Pleure pour moy, mon très chier enfant, en dévote oraison, et je te affirme que l'eau de tes larmes, se elle est pure et nette, sans laydeur de péchié mortel, esteindra tout ou en grande partie le feu ardent qui me travaille et me brûle...... »

II — « Cuer doloreux délivre de rigoreux jugement, et plaisir mondain la mort donne..... Dévotes gens, je trouve en l'Evangile que le mauvais riche glouton qui refusa au ladre les miettes de sa table, quant il ardoit en enfer, il eust souvenance de ses amis vivants, de ses parents et frères, et demanda à Dieu qu'il envoyast ung mort à eulx pour les admonester et advertir qu'ils se gardassent de venir en ce lieu de tourments. Abraham lui répondit qu'ils avaient Moyse et les Prophètes. Hélas, nenni, sire, dit le riche dampné, mais envoyez de ceux qui ont été jà morts et ils les croiront. — Se ils ne croient Moyse et les Prophètes, respondit Abraham et se ung mort ressucitoit, ils ne le croiraient mie. — Dévotes gens, se les dampnés ont telle cure et dili-

gence pour que nous ne soyons dampnés et que nous facions icy nostre pénitence, car aultre remède n'y a, vous devez trop mieux croire que les âmes du purgatoire ont plus grand désir que nous soyons repentants de nos péchés. Et nous crient maintenant à haulte voix : Ceux au monde sont bien heureux qui le cuer ont doloreux. Pourquoy? Pour ce que ils seront quittes du tourment où nous sommes, ou de plus horrible, celuy de pardurable tourment d'enfer. Chières gens, ne nous décevons point; créons nos amis morts, et non pas plaisir mondain qui nous détourne d'avoir le cuer doloreux. — Ne soyons pas comme aulcuns qui dyent: Se je vois ung qui revient d'enfer, je le croiray. Vous avez ouy ce que respondit Dieu à ung tel parlement. Et vrayment ceste réponse fust bien montrée quant Jésus-Christ ressuscita, car les Juifs ne le crurent point. Et plusieurs ont eu visions des âmes dampnées, qui ne se sont pas amendés. D'ailleurs telle convoitise, de désirer telles apparitions est curieuse et descent de petite foy. Ainsy se ung dampné sortoit d'enfer par advanture, dirois-tu pas que toy aussi en pourrois sortir quant tu y serois, et ne t'en chauroit? Messeigneurs et mes frères, nous avons tous mérité la mort pardurable se nous avons péché mortellement. Dieu, notre juge, nous baille par élection, ou que nous soyons icy battus de la verge de pénitence, ou que nous ayons jugement rigoreux après la mort. Ne soyons pas si sots que nous refusions la verge et élisions la mort. Ung enfant mesmement ne feroit pas telle élection. Ains donneroit-il la verge et prieroit qu'on le battît, que se il receut la sentence de mort, laquelle il escheueroit par ceste batture. Et pour ce, les détracteurs et persécuteurs sont à amer, car ils nous donnent pour néant nostre médecine. Appelons donc de la Cour de Justice à celle de Miséricorde où Nostre-Dame est maîtresse, sachant qu'il est nécessité que nous plourions en ce monde ou en l'autre. Et par ceste considéracion, on peut juger comment cuer doloreux évitera rigoreux jugement.

III. — « Quant à la tierce raison que je proposai au commencement, cuer doloreux sent bien et aperçoit bien que se il est jà battu par la pénitence, il escheuera la mort d'enfer; de cet asseument il est tranquille et joyeux dès ce monde : *Ideo, dicebat Augustinus, pœniteat et de dolore gaudeat.* Et par le contraire, plaisir mondain traîne remords de conscience, et toujours crainte de pis treuver. N'est telle joye comme ceste paix de conscience,

laquelle est donnée par pénitence, et ostée par plaisir mondain. Une autre raison y est. C'est que pénitence guarit les playes de mauvaise temptacions qui attrayent à péchié, et plaisir mondain les enflamme de plus en plus à l'exemple d'ung qui a les fièvres et qui art de tout boire. Se il boit, il a ung plaisir présent, mais après luy est pis de plus en plus jusqu'à la mort. Se il n'y a meilleur que soustenir pour ung peu de temps la doleur de pénitence qui maine à guarison, affin que on ne languisse ainsy par mauvaise convoitise jusqu'à la fin. Qui satisfait ses passions est pris par vile ardure; qui se prive vient à sa cure.

« Prenons donc à la parfin contre ce décevant advocat plaisir mondain ces 3 raisons, lesquelles j'ai amenées contre luy, et 3 pour cuer doloreux. Prenons aussy le regard de la mort. Hélas ! véez que leur prouffite maintenant plaisir mondain, fust en richesse, en beauté, en délices; fust en vengeance faire, ou honneurs recepvoir? Plaisir mondain a joué à eux du jeu de la fausse compaignie. Il les a laissés au besoing en purgatoire ou en enfer. Les amis de Job l'accusaient, au lieu de le conforter. Mais au contraire cuer doloreux et repentant, avec ce qu'il ayde ses amis de purgatoire, et qu'il baille paix de conscience yci, amaine à joyeuse et pardurable gloire, à bienheureuse félicité, laquelle nous veuille octroye *ille qui est Deus benedictus in sæcula sæculorum. Amen. Deo Gratias.* (Man. fr. 13.318.)

Dans le texte complet du sermon, les deux derniers points ne sont pas beaucoup plus développés que nous ne les donnons. Gerson avait annoncé en commençant qu'il passerait rapidement sur ces deux divisions, ayant surtout en vue, relativement à la fête du jour, l'importance de la première. En effet, il traite au cours de cette première, que nous n'avons point osé donner en entier de peur d'être trop long, douze questions très intéressantes et très pratiques, sur les prières pour les défunts.

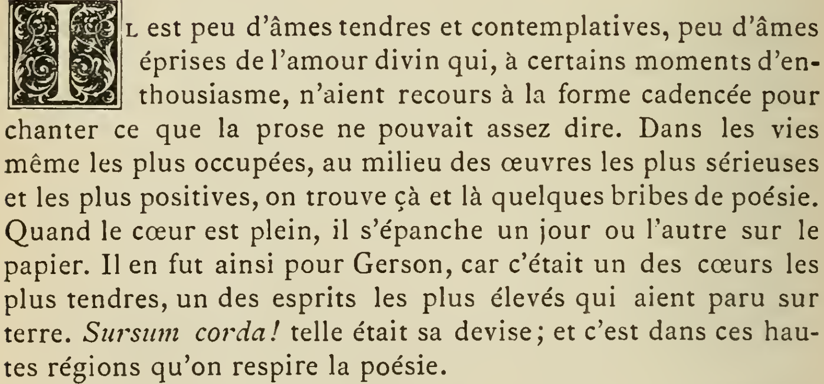


CHAPITRE TREIZIÈME

GERSON POÈTE

LA PRIÈRE A LA VIERGE — LILIA CRESCANT — ALLÉGORIE DE RACHEL ET JACOB

LA DERNIÈRE POÉSIE



Il est peu d'âmes tendres et contemplatives, peu d'âmes éprises de l'amour divin qui, à certains moments d'enthousiasme, n'aient recours à la forme cadencée pour chanter ce que la prose ne pouvait assez dire. Dans les vies même les plus occupées, au milieu des œuvres les plus sérieuses et les plus positives, on trouve çà et là quelques bribes de poésie. Quand le cœur est plein, il s'épanche un jour ou l'autre sur le papier. Il en fut ainsi pour Gerson, car c'était un des cœurs les plus tendres, un des esprits les plus élevés qui aient paru sur terre. *Sursum corda!* telle était sa devise; et c'est dans ces hautes régions qu'on respire la poésie.

Si la poésie est la langue du cœur, on pourrait presque dire que dans l'Imitation il est poète à chaque mot; mais bornons-nous aux œuvres qui revêtent la forme consacrée. Parmi celles-ci les plus nombreuses sont en latin, dans cette langue qui avait vu tant de beaux vers. Cependant la langue poétique de la France, éclose depuis peu de temps, toute gracieuse et naïve et non réglementée encore, garde dans ses archives quelques strophes pieuses dues à la plume du grand docteur.

Nous citerons en partie sa prière à la Vierge.

Etoile des flots,
Sur les grandes eaux,
Jette ta clarté ;
Ne mets en oubly
Cil qu'écrit cecy
Lors qu'est égaré.

Esloingne de moy
Au jour de l'effroy
Cestuy qui peult nuire.
Au céleste port,
Toy, mon réconfort,
Daigne me conduire.

Arbre de hault fruit,
Pour nous tu produis,
Pour nous tu disposes
Tes germes divers,
Palmier du désert,
Magnifique rose.

Donne-moy ton pain
Qui fait le cuer sain,
L'âme toute pure;
Ce pain sans levain
Qui du genre humain
Refait la nature.

Saphir éprouvé,
Jaspel étoilé,
Emeraude pure;
Rubis allumé,
Diamant aimé,
De belle nature ;

Jardin très-orné,
Temple enluminé
De vive lumière;
Reine toute belle,
Très-doulce pucelle ;
Mère débonnaire.

Astre de nos cieux,
Resve de nos yeux,
Ornement du monde;
Qu'à toute laydeur
Ta vive splendeur,
Ta beauté responde.

Château de vertu,
A l'homme abattu
Donne la fiance;
S'il vient à déchoir,
Que rien qu'à te veoir
Il preingne espérance.

Cuer dur et légier
Ne scauroit amer,
Que tu ne l'appreingnes;
Canal abondant,
Verse cy-dedans
L'eaue de ta fontaine.

A toy j'ay recours;
Sois de grant secours
Au povre pécheur;
Aujord'huy, toujours,
Donne-moy l'amour
De mon bon Seigneur.

« Cy desme la proière de Nostre-Dame, laquelle le chancelier de Paris fist. »

La plupart des épithètes et des comparaisons qu'on remarque dans cette pièce se retrouvent sur les lèvres ou sous la plume de Gerson, toutes les fois qu'il parle de la Vierge Marie. C'est une abondance de termes tendres et délicats, comme les caresses répétées d'un enfant à sa mère. On n'a, pour s'en convaincre,

qu'à feuilleter ses sermons sur la Vierge, ou les pièces latines composées sur le même sujet. Telle est par exemple une prose où il lui parle ainsi :

« O Marie, étoile de la mer, bienfaisante Reine des cieux; daigne, Vierge sainte, nous regarder au milieu de la tempête du monde. Triomphe maintenant et jubile d'allégresse, Rose éclatante, plus belle que toutes les roses.

« Tu es la rose unique; seule tu as le droit d'être appelée belle; tu es le lis et la violette; réjouis-toi, Vierge suave et douce. Toi, ô Marie, si tendre pour ceux que tu aimes, toi qui n'es dure pour personne, unis-toi à notre cœur; parle à notre âme, afin que nous méprisions les choses frivoles.

« Réjouis-toi, Paradis merveilleux dans lequel se délecte notre vue, dans lequel s'élève la fleur de la beauté, duquel jaillit la fontaine d'amour et tout ce qu'il y a d'excellent.

« Réjouis-toi, Vierge couronnée de roses, empourprée de mille fleurs, toi qui t'assieds devant le trône de Dieu...... O Vierge admirable, prie pour nous ton Fils chéri, afin qu'il se donne à nous en récompense.

« Douce Vierge Marie, que le Père éternel a choisie, salut, pleine de grâces. Prie ton Fils, le Christ, de nous couronner dans l'éternelle gloire. »

En latin comme en français, ce sont bien les mêmes accents passionnés, le même chant parti du cœur.

Les poésies latines de Gerson, beaucoup plus nombreuses que les pièces françaises, ont suffi pour le faire ranger par le savant Vossius parmi les poètes de son temps. « En 1400, dit-il, florissait Gerson, à qui on doit plusieurs ouvrages, soit en prose, soit en vers ». Nous laisserons de côté le *Josephina*, œuvre de longue haleine, qui trouvera plus loin sa place, et nous jetterons seulement un coup d'œil sur deux ou trois petites pièces.

Il arrivait souvent que Gerson, après avoir traité en prose un sujet important, avec le ton et dans le genre que réclamait la circonstance, sentait encore en lui quelque chose qui demandait à déborder, moins contenu par le formalisme universitaire. Par exemple, après celui des discours sur saint Louis où il a pris pour texte ces paroles de saint Mathieu : « Considérez comment croissent les lis des champs », je trouve comme appendice, comme résumé, comme corollaire, quelques strophes qui

se terminent toutes par ces mots : *Lilia crescant.* En voici le sens :

Les fleurs du lis brillaient comme de l'or,
Sur fond de France aux teintes de saphir,
Et Louis, d'un cœur pieux, mettait tous ses soins
A cultiver les lis.

Les fleurs du lis ne sont plus comme alors ;
C'est maintenant pressés d'une manière déplorable,
Entre les orties, les ronces, les épines
Que les lis croissent.

Les fleurs du lis ont des phases diverses,
Maintenant elles penchent leurs têtes malades,
Et c'était droits et fiers, se soutenant sur leur tige,
Que les lis croissaient.

Les fleurs du lis, craignant la moindre tache,
Ont été lacérées par la griffe d'un lion cruel ;
Mais ce n'est pas pour servir aux appétits de celui-là
Que les lis croissent ?

Quiconque sent en lui la loyauté française,
Comme une victime sacrifiée sans son consentement,
Repousse le joug injuste, et réclame à grands cris
Que les lis croissent.

Les fleurs du lis que saint Denis jadis
A réservées pour la maison de France,
Devons-nous les cacher comme indignes, au lieu de demander à Dieu
Que les lis croissent.

La foule insensée et ingrate
Croit les présages sinistres qui annoncent leur ruine,
Une telle frayeur empêche
Que les lis croissent.

Mais les droits que comportent le sceptre et la couronne,
D'un cœur dévoué et respectueux le vrai français les accepte,
Et librement, de plein gré, il souhaite
Que les lis croissent.

Que les fleurs du lis prennent un essor magnifique,
Non pas seulement sous la conduite de saint Louis ;
Nous demandons cette faveur que toujours, comme en son temps,
Les lis croissent.

(*Opera*, t. II.)

Voici maintenant une idylle pleine de sentiment sur l'amour du théologien pour la sagesse ou la théologie. La forme en est allégorique et imitée du cantique de Salomon. Le théologien est représenté sous la figure de Jacob, et la sagesse, sous celle de Rachel.

EPITHALAMIU MYSTICUS THEOLOGI ET THEOLOGIÆ SUB TYPO RACHEL ET JACOB

Rachel parle.

Je t'en prie, par les chevreuils et les cerfs de la plaine,
Je t'en prie, par les feux sacrés de l'amour,
Par l'honneur et la sainteté de la foi jurée ; dis-moi,
Jacob, m'aimes-tu (*Jacob*, *amas me*) ?

Jacob répond :

Je te le jure, par nos troupeaux de brebis,
Par nos agneaux, par la beauté des saules verdoyants,
Par nos fraîches et limpides fontaines,
O Rachel, je t'aime (*Rachel*, *amo te*).

La volonté de Dieu m'a fait naître aux champs ;
Il m'a préposé à la garde des troupeaux ;
Toi, tu peux t'enorgueillir d'une noble naissance et de titres illustres,
Et pourtant, ô Rachel, je t'aime.

Miroir éclatant de la lumière éternelle,
Femme forte, gloire unique de l'époux ;
Toi dont la beauté brille à tous les yeux,
O Rachel, je t'aime.

Pour toi j'irais sans crainte à travers les Alpes glacées ;
Pour toi je parcourrais sans trouble les syrtes brûlants de l'Afrique ;
Ni Charybde ni Scylla n'ont rien qui m'épouvante,
Rachel, tant je t'aime.

Le ciel retentirait des éclats de la foudre ;
L'univers tout entier ne menacerait de sa chute ;
Au milieu de tous ces périls, je dirais encore,
Rachel, que je t'aime.

Non ! rien ne m'arrachera à tes douces étreintes ;
Nul danger ne me fera trembler ;
Nul autre amour ne me subjuguera ;
O Rachel, je t'aime.

Que Lia soit fière de sa fécondité ;
Qu'elle s'environne d'une suite nombreuse d'enfants et de serviteurs ;
Je ne puis dire ce qui me charme en toi, mais sûrement,
O Rachel, je t'aime.

Près de toi la douce paix et le repos du cœur ;
Nulle tristesse avec toi ; point d'égal à tes chants ;
A jamais enivré de leur douce harmonie,
O Rachel, je t'aime.

De toi naîtront le sage gouverneur de l'Egypte,
Le chaste Joseph, et Benjamin le bien-aimé,
Dont la naissance causera ta mort ;
O Rachel, je t'aime.

Donne-moi un baiser de tes lèvres pudiques ,
Garde-moi dans tes chastes embrassements ;
Que mon cœur soit tout à toi et redise toujours :
O Rachel, je t'aime.

A toi l'Esprit-Saint, un et multiple,
Donna l'heureux don des vertus ;
En lui pour l'éternité tu trouves tes délices ;
O Rachel, je t'aime.

Rachel parle.

Tels que les chants de Philomèle au printemps,
Tels que ceux de l'alouette s'élevant dans les airs,
Tes chants, ô mon bien-aimé, résonnent doucement à mon oreille ;
Moi aussi, Jacob, je t'aime.

(*Opera*, t. III.)

On retrouve, en étudiant certains passages de l'Imitation, ces mêmes transports et mouvements de l'âme, cette même élégance poétique. Qu'on prenne par exemple le chapitre v du IIIe livre : Des merveilleux effets de l'amour divin.

« L'amour tend toujours en haut et ne se laisse abaisser par rien de terrestre. L'amour veut être libre et dégagé de toute affection du monde, afin que son regard pénètre jusqu'à Dieu sans obstacle, afin qu'il ne soit ni retardé par les biens, ni abattu par les maux du temps.

« Rien n'est plus doux que l'amour; rien n'est plus fort, plus

élevé, plus étendu, plus délicieux; il n'y a rien de plus parfait ni de meilleur au ciel et sur la terre, parce que l'amour est né de Dieu, et qu'il ne peut se reposer qu'en Dieu, au-dessus de toutes les créatures..

« L'ardeur d'une âme embrasée s'élève vers Dieu comme un grand cri : Mon Dieu, mon amour, vous êtes tout à moi et je suis tout à vous.

« Dilatez-moi dans l'amour, afin que j'apprenne au fond de mon cœur combien il est doux d'aimer, et de se fondre, et de se perdre dans l'amour.

« Que l'amour me ravisse et m'élève au-dessus de moi-même par la vivacité de ses transports.

« Que je chante le cantique d'amour; que je vous suive, ô mon Bien-Aimé, jusque dans les hauteurs de votre gloire. Que toutes les forces de mon âme s'épuisent à vous louer, jusqu'à ce qu'elle défaille dans la joie et l'amour.

« Que je vous aime plus que moi-même. Que je n'aime moi-même qu'en vous, et que j'aime en vous tous ceux qui vous aiment, comme l'ordonne la loi de l'amour par laquelle vous nous éclairez. »

L'avant-dernier de ces versets rappelle la dernière strophe de l'allégorie de Rachel. Dans les deux cas, l'âme aimante est comparée à l'alouette qui salue de son gazouillement joyeux le soleil du matin, s'élève dans les airs comme si elle voulait se rapprocher de lui, et chante, chante encore sa beauté et sa bienvenue jusqu'à ce qu'elle retombe épuisée sur la terre.

Nous préciserions davantage ces ressemblances si nous pouvions citer un plus grand nombre des petites pièces poétiques de Gerson, mais il faut pourtant se borner.

Gerson a donc souvent exprimé soit en vers, soit en prose, des sentiments délicats, des pensées élevées avec un style vif et brûlant, avec des comparaisons mystiques et gracieuses. Il est poète et poète éminent par le fond. Il entend chanter en son cœur de divines et sublimes harmonies; et cette poésie véritable qui ressort du grand sens des choses et des mots, se retrouve dans tous ses écrits mystiques, même en prose. Quant à la forme poétique elle-même, comme il y donnait peu de temps, elle laisse souvent à désirer. Lui-même avoue qu'elle peut être défectueuse parce qu'il ne lui sacrifie point le fond.

C'était vers la fin de sa vie. Il terminait son interprétation du

Cantique, qu'il regarde comme une allégorie magnifique de l'union mystique de l'âme avec son Fiancé éternel. Il apprend alors que quelques puristes critiquent la forme de ses poésies et en relèvent les défectuosités. Il en compose une dernière pour sa défense : *Carminum suorum honesta defensio,* et la termine douze jours avant sa mort.

Vidit livor edax et mea carmina
Despexit; nidita veste carent,
[ait.
Nec pulchra facies, picta colo-
[ribus;
Vox est rauca, sonans parum.

L'envie inexorable est venue attaquer mes chants. Ils n'ont, dit-elle, ni vêtement brillant, ni la beauté des formes, ni le coloris des tableaux. Et leur voix dure, résonne mal.

Il s'excuse en montrant la différence qui existe entre la poésie profane, riche d'ornements, il est vrai, mais tirant toute sa beauté de ces seuls ornements extérieurs, et la poésie sacrée, riche de la profondeur de ses pensées, de l'élévation de ses sentiments, de la sublimité de son objet, lesquelles font passer sur quelques irrégularités de formes. Il compare la première à une courtisane cherchant à plaire et à briller par un visage fardé, une beauté factice; la seconde, à la femme vertueuse et pudique, belle d'une beauté intérieure, que reflète seulement son visage, et parée de sa modestie. Pour lui, dit-il, son but a été de chanter Jésus et son amour, et la vision de la souveraine Beauté l'a toujours emporté dans son cœur sur les attraits de la Muse païenne.

Sa Muse n'est pas cette Muse :

Non nequam petulam, subdola
[fractaque
Vox, sed suave sonat, cui rigi-
[dus tonus.
Vivax, ex oculis cœlica lux micat
Sancta prole beatior.

vicieuse, impudente, à la voix amollie, qui vous emmène aux sentiers dangereux. Non ! son accent est énergique; son œil reflète la lumière du ciel; elle est heureuse d'une sainte fécondité.

Frugi mensa sibi, splendida,
[sobria.
In qua psalterium rex David
[insonat.
Hymnos imparibus quos nume-
[ris ligat
Metris, carmen amicius.

C'est pour chanter les fruits de sa table illustre mais frugale, que retentit le psaltérion de David. Du rythme qui régit ses hymnes sans pareilles, nous revêtons nos vers.

Carmen tale cano. Sit procul
[ethnica
Mendax musa, strepat his quibus
[est Venus
Aut Mars deliciæ, vanaque nu-
[mina :
Noster amor, solus Jesus.

Tels sont nos chants (dit-il). Que la Muse païenne et menteuse prodigue ses ornements à Vénus ou à Mars, vaines divinités. Notre seul amour est Jésus.

(*Opera*, t. III.)



CHAPITRE QUATORZIÈME

TEXTE DE LA DANSE MACABRE

PROBABILITÉS SUR LA PART QU'Y PRIT GERSON

L est une œuvre moralisatrice, assez étrange du reste, que je vois attribuer à Gerson par un de ses biographes. Je crois qu'il y a erreur, du moins en partie. Cette œuvre est le texte de la Danse macabre.

Quelques mots d'explication sont ici nécessaires.

Sur l'ancien territoire des Champeaux et longeant un côté de l'église des Saints-Innocents, une des plus vieilles de Paris, s'étendait un vaste cimetière, connu également sous le nom de Cimetière des Innocents. On y avait enterré d'abord les paroissiens de Saint-Germain-l'Auxerrois, puis il devint commun aux paroisses qui furent démembrées de celle-là, et aux hôpitaux qui se trouvaient dans le voisinage. Une galerie voûtée construite contre le cloître, portait le nom de charnier. Elle servait à la sépulture des gens de distinction. Quand les Champeaux eurent été enfermés dans l'enceinte de la ville et qu'on eut établi les halles à peu de distance de ce lieu consacré, le cimetière fut traversé sans cesse par la population commerçante. Les animaux séjournaient dans les parties moins fréquentées et déterraient les cadavres. Des voleurs s'y réfugiaient souvent et pillaient les passants attardés. Enfin, dès que le jour tombait et jusqu'à une heure avancée de la nuit, truands et ribauds se réunissaient sous les arcades des charniers, et s'y livraient à tous les désordres.

Pour faire respecter les ossements de ceux qui dormaient là ;

pour arrêter les débauches du peuple par la pensée du dernier jugement, Gerson imagina, dit-on, de faite exécuter dans la galerie des charniers qui longeait la rue de la Ferronnerie, c'est-à-dire sur une longueur de quinze arcades, une fresque symbolique et terrible, qui devait prendre par les yeux et l'imagination ceux qui se donnaient rendez-vous en ce lieu et les porter a réfléchir. Les événements politiques et religieux, son absence de Paris à l'époque du concile de Constance, suspendirent cette œuvre. Monsieur Darche prétend qu'il la reprit à Lyon, et qu'il achèva là les vers et les inscriptions qui devaient figurer sous chacun des sujets. Nous croyons, après examen consciencieux, que cette œuvre fut achevée par d'autres; d'abord parce que si quelques strophes, pour le fond et pour la forme, paraissent appartenir à Gerson, la plus grande partie ne présente aucune ressemblance ni avec son genre d'esprit, ni avec sa phrase poétique. En second lieu, nous pensons qu'après avoir traversé les événements et les vicissitudes qu'il venait de traverser; après avoir trouvé dans le calme du cloître et dans le soin de ses bien-aimés petits enfants, l'aliment qui convenait à son âme, il se sentit l'esprit et le cœur assez remplis d'autres pensées pour ne point reprendre celle-là de si loin. Enfin, les plus anciennes copies que l'on conserve de cette prose rimée ne présentent qu'une partie de ce qu'on trouve dans des manuscrits plus récents ou dans des imprimés : ce travail a donc été fait à différentes époques, et sans doute par plusieurs personnes. Nous donnerons cependant quelques-uns des passages qui pourraient appartenir à Gerson.

Le texte de la Danse macabre est une suite de dialogues entre la mort et ceux qu'elle vient chercher, dialogues roulant sur la fragilité de l'existence, l'inanité des choses terrestres; c'est un défi porté à l'orgueil de la vie et aux plaisirs des sens. L'auteur commence ainsi :

O créature raisonnable,
Qui désires vie éternelle,
Tu as cy dottrine notable
Pour bien finer vie mortelle,
La danse macabre s'appelle,
Que chacun à danser apprend ;
A home ou femme est naturelle :
Mort n'épargne petit ni grand.

En ce mirouër chacun peut lire
Que lui convient ainsi danser ;
Cil est heureux qui bien s'y mire ;
La mort bien le fait avancer.
Tu vois les plus grands commencier,
Car il n'est nul que mort ne fière ;
C'est piteuse chose y penser ;
Tout est formé d'une matière.

Puis arrivent les dialogues entre la mort et ceux qu'elle réclame, personnages représentés dans la fresque.

La Mort à l'Astrologue

Maître, à quoi sert de regarder
Le ciel, dont la terre est régie ?
La mort ne se peut retarder
Par les règles d'astrologie.
Toute la généalogie
D'Adam, des hommes le premier,
N'a point contre moi d'énergie ;
Il te faut bagage plier.

L'Astrologue à la Mort

Suspendez un peu vos décrets,
O Mort à qui parfois je pense ;
Faut-il prononcer vos arrêts
Contre un homme de ma science ?
Je n'avais pas vu dans les cieux
Que mon heure fût si prochaine ;
Ainsi je connais, soucieux,
Que ma science est incertaine.

La Mort au Bourgeois

Bourgeois, hâtez-vous sans tarder ;
Il faut quitter votre richesse ;
Rien de vous, mort ne peut garder ;
Je me ris de votre promesse.
Si vous avez gagné du bien
Vous avez eu de la sagesse ;
Si vous n'avez point fait largesse,
Votre trésor ne sert de rien.

Le Bourgeois à la Mort

J'ai du deuil de si tôt laisser
Rentes, maisons et nourriture ;
Mais le cou il convient baisser
Quand faut aller en sépulture.
Sage n'est pas la créature
Qui n'a jamais la larme à l'œil,
Et qui ne prend souci ni cure
Ni de la mort ni du cercueil.

Lorsque, au milieu de personnes de toutes les positions, de tous les caractères, de tous les âges, papes et empereurs, rois et prélats, chevaliers, abbés, demoiselles, qui presque tous regrettent les biens de ce monde et demandent répit à la mort, je trouve la strophe du chartreux, plus détaché que les autres, je puis encore y supposer Gerson, si ami des chartreux, et qui eut tant de rapports avec eux.

La Mort.

Chartreux, prenez patience,
Il vous faudra bientôt mourir ;
Déjà votre longue abstinence
Vous a fait à moitié périr.
Le ciel, content de votre vie,
Toute pleine d'austérités,
Veut enfin qu'elle soit suivie
Des célestes félicités.

Le Chartreux.

Je suis au monde déjà mort ;
Par quoi de vivre ai moins envie ;
Pour quel fait craindrais-je la mort
Puisque la chair est asservie !
Plaise à Dieu que l'âme ravie
Soit ès-cieulx après mon trépas ;
C'est tout néant que ceste vie ;
Tel est huy qui demain n'est pas.

Je puis le reconnaître encore dans ces lignes tirées de *l'Exhortacion de bien vivre et de bien mourir :*

Qui à bien vivre veut entendre,
Mourir convient de bien apprendre.
Or, mes amis, je vous conseille
Que vous pensiez à votre cas,
Car l'ennemi qui toujours veille,
Si vous faillez ne faudra pas.
Quand ce viendra votre trépas,
Mettez devers vous vos péchés
Desquels vous serez entachés ;
Amendez-vous ; n'y faillez pas.
Aussi fuyez toujours les lacs
Du diable, et faites pénitence,
Et vous serez en assurance.

Je retrouve là en effet le *Pœnitemini* si souvent répété tout le long de sa vie. Telles seraient encore les lignes suivantes, essentiellement pratiques :

Mais aucuns sont à qui n'en chaut
Comme s'il ne fust Paradis ;
Dans l'enfer, las ! ils auront chaud.
Les suites qui furent jadis,
Les saints le montrent en beaux dicts ;
Acquittez-vous qui cy passez
Et faites du bien : plus n'en dy ;
Bien fait vault moult aux trespassez.

Vous, seigneur et vous aussi, dame
Qui contemplez ceste painture,
Plaise vous prier pour les âmes
De ceux qui sont en sépulture,
A mort n'eschappe créature ;
Allez, venez, après, mourez ;
Ceste vie ung bien peu ne dure.
Faites-bien, vous le trouverez.
Jadis furent comme vous estes,
Qui se trouvent en façon telle ;
Allans, parlans comme vous faictes ;
De gens morts il n'est plus nouvelles
Ne il n'en chaut d'une semelle
Aux hoirs, amis des trespassez,
Dès qu'ils ont argent ou vaisselle.
Ayez pitié d'eux : c'est assez.

Mais quand on a parcouru les cinq volumes des œuvres latines de Gerson et ses nombreux manuscrits français authentiques ; quand on s'est pénétré de sa manière de voir et qu'on s'est senti emporter par l'élévation de ses pensées, on ne peut lui attribuer cette foule de strophes où l'idée que la mort invite chacun à danser, est ramenée sans cesse. De plus, il nous semble qu'une partie des vers est postérieure à son époque. Nous savons qu'il est dit dans une chronique des règnes de Charles VI et de Charles VII : « En 1429, un fameux prédicateur nommé frère Richard prêchait sur un échafaud d'environ une toise et demie de haut. Il avait le dos tourné vers le charnier des Innocents, contre la charronnerie, à l'endroit de la Danse Macabre ». Oui, la fresque existait à cette époque ; cela ne prouve pas que les inscriptions y fussent toutes. L'idée peut être de Gerson, ainsi qu'une partie de l'exécution ; le débat du corps et de l'âme, dans sa forme dialoguée, n'est pas sans analogie avec d'autres œuvres du Chancelier. Mais le plus grand nombre des strophes, même des lignes bonnes et énergiques qui ne sont pas sans mérite, ne ressemblent plus du tout ni au style de Gerson, ni à l'orthographe de son temps.



CHAPITRE QUINZIÈME

MORT DU DUC DE BOURGOGNE

RIVALITÉ DES MAISONS DE BOURGOGNE ET D'ORLÉANS

AFFAIRE DE SAVOISY

Le protecteur politique de Gerson, Philippe le Hardi, premier duc de la seconde maison de Bourgogne, mourut en 1404 dans les sentiments d'une piété profonde, dans l'exercice d'une austère pénitence. Il n'emportait pas seulement les regrets de notre chancelier, ceux de ses amis, de ses proches ; tous les partisans du bien public perdaient en lui une garantie ; l'Eglise elle-même, un soutien. Une ère d'anarchie et de désordre allait s'ouvrir à la mort de ce prince, et mettre le comble aux maux de la France chrétienne. Christine de Pisan le pressentait ; elle se fit l'écho de la douleur publique dans une complainte dont nous citerons quelques lignes :

Plourez, François, tout d'un commun vouloir,
Grans et petits, plourez ceste grant perte !
Plourez, bon roi, bien vous devez douloir,
Plourez devant votre grevance apperte.
Plourez la mort de cil qui par desserte,
Amer deviez, et par droit de lignaige,
Votre loyal, noble oncle, le très saige,
Des bourguignons prince et duc excellent.
Car je vous dis qu'en mainte grant besoigne,
Encor direz trestous à cuer dolent :
« Affaire eussions du bon duc de Bourgogne. »

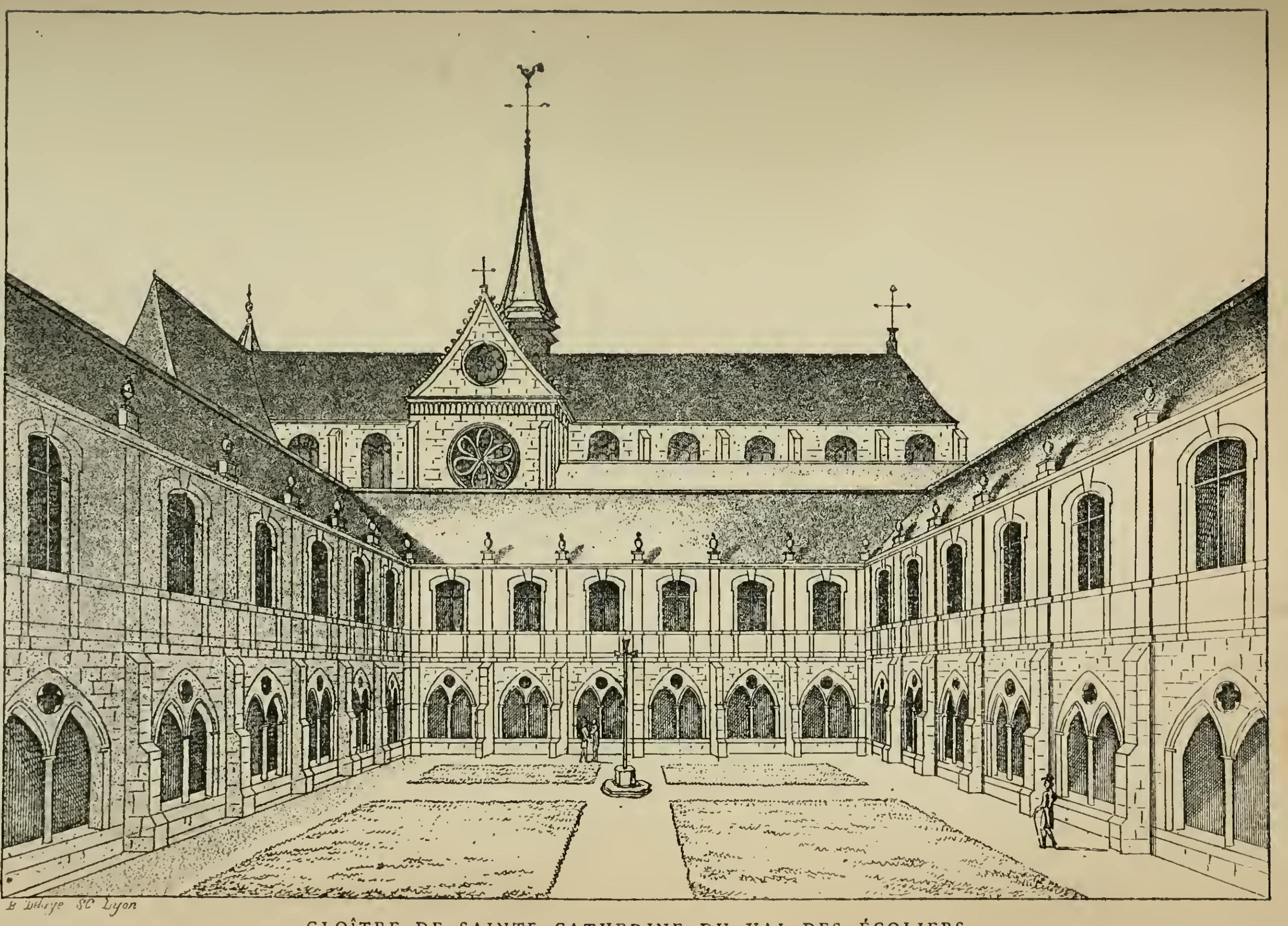
Plourez, reyne, et ayez le cuer noir
Pour cil qui feustes au trosne offerte !
Plourez, dames, sans en joye manoir !
France, plourez ; d'un pillier es déserte,
Dont tu reçois échec à découverte.
Gar toy du mal quant mort par son oultraige,
Tel chevalier t'a voulu ; c'est dommaige,
Plourez, peuple commun, sans estre lent ;
Car moult perdez, et chacun le tesmoigne.
Dont vous direz souvent mate et relent :
« Affaire eussions du bon duc de Bourgogne. »

Philippe le Hardi laissait un fils. Jean, duc de Nevers avait déjà fait preuve de bravoure à la bataille de Nicopolis. Couronné de l'auréole chevaleresque, lui aussi, par moments, était le favori du peuple ; mais il avait les défauts de ses qualités à un point excessif, et si on trouvait en lui la noble ambition de son père, on n'y voyait pas la même modération.

Dès le commencement du règne de Charles VI, le jeune duc d'Orléans, frère du roi, s'était mis en opposition ouverte avec ses oncles, les ducs de Berri et de Bourgogne, qui étaient à la tête du Conseil. Ce fut autre chose encore lorsque, après la maladie et la démence de Charles VI, ces deux princes prirent les rênes du gouvernement et écartèrent des affaires Louis d'Orléans, capricieux, frivole, et tout adonné au plaisir. La désunion entre les deux maisons d'Orléans et de Bourgogne s'accentuait peu à peu ; elle éclata tout à fait à la mort de Philippe le Hardi, pour qui Louis d'Orléans conservait un reste de respect ; elle devint, entre les deux cousins, à peu près du même âge, cette haine mortelle qui fut hélas ! si funeste au royaume.

Le luxe et les débordements de Louis, l'appui qu'il avait prêté à Benoît XIII lors de la soustraction d'obédience, excitaient les esprits contre lui. Jean sans Peur, au contraire, par une politique nouvelle dans l'histoire de notre pays, cherchait à fonder sa puissance sur la faveur du peuple ; il le délivrait des exactions de son cousin. Comme son père, il protégeait Gerson, tandis que Louis d'Orléans maltraitait les députés de l'Université.

Les duchesses, femmes des princes rivaux, plus ambitieuses encore que leurs maris, contribuaient à les aigrir l'un contre



CLOÎTRE DE SAINTE-CATHERINE DU VAL-DES-ÉCOLIERS

l'autre. Les deux ducs ne marchaient plus qu'entourés d'hommes d'armes, et répandaient l'effroi dans la capitale. La violence était dans toutes les bouches, en attendant qu'elle passât dans les actes. Le pauvre roi, retombant d'accès en accès, avait à peine, dans ses intervalles lucides, le temps de gémir sur les maux du pays; une souveraine indigne, épousant la querelle des princes, oubliait tous ses devoirs, délaissait son mari, ses enfants et son peuple; l'Université seule garda, en ces tristes occurrences, l'attitude de la modération.

Les événements de cette lutte scandaleuse n'entrent pas dans notre cadre ; nous nous occuperons seulement de quelques épisodes qui touchent à notre sujet. Ce sont, avant le meurtre de Louis d'Orléans, l'affaire de Savoisy et les prédications faites à la cour sur le dérèglement des mœurs et le malheur du peuple.

Voici, d'après les historiens du temps, ce qu'on appelle l'affaire de Savoisy.

En l'année 1404, une maladie contagieuse désolait Paris et frappait beaucoup d'habitants. Afin d'implorer la clémence divine, l'Université se rendit en procession à l'église Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, où on devait célébrer le saint sacrifice de la Messe (1). En tête de la procession marchaient les ordres religieux : Cordeliers, Jacobins, Augustins, Carmes, précédés de la croix. Derrière eux venaient les professeurs régents de rhétori-

(1) Comme cette dénomination de Val-des-Ecoliers pourrait étonner, donnée à une église de la rive droite de la Seine, nous dirons quelques mots de l'origine de cette chapelle.

Elle était située à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui, rue Saint-Antoine, le marché dit de Sainte-Catherine. Sur le portail de l'église on lisait alors cette inscription : « A la prière des sergens d'armes, Monsieur St Loys fonda ceste église et y mit la première pierre. Ce fut pour la joie de la victoire qui fut au pont de Bouvines. Les sergens d'armes pour le temps, gardaient le pont, et vouèrent que si Dieu leur donnait victoire, ils fonderaient une église en l'honneur de Madame Ste Katherine. » — Les sergents d'armes à Bouvines avaient donc fait ce vœu. A la même époque, des chanoines du Val-des-Ecoliers, au diocèse de Langres, étaient venus à Paris établir une maison, afin que les jeunes gens de leur ordre pussent suivre les cours de l'Université. En 1228, un bourgeois de Paris leur avait donné près de la place Baudet un terrain de 3 arpents. Pierre de Brenne y ajouta un terrain contigu. Alors les sergents d'armes pensant à accomplir leur vœu, s'entendirent avec les chanoines du Val-des-Ecoliers, et en 1229, ils bâtirent sur leur terrain l'église Sainte-Catherine, qui servait ainsi à des gens d'armes et à des chanoines réguliers.

que et de philosophie de tous les collèges, avec leurs robes noires à manches froncées et leurs bonnets carrés. Puis, des groupes de prêtres et d'enfants de chœur, revêtus de surplis ou de chapes, et chantant les grandes litanies. Après eux, les docteurs en médecine, en droit, en théologie. Chacun de ces corps était séparé des autres par un groupe d'appariteurs ou bedeaux, portant sur l'épaule cette masse qui rappelait les faisceaux des licteurs ; aussi les bedeaux de la faculté de théologie ne la portaient-ils point. Les Docteurs étaient suivis du Recteur, du Doyen de la Sorbonne, et enfin des nombreux élèves appartenant aux divers collèges de l'Université. Il y avait là ce que la France, et peut-être l'Europe, comptait de plus illustre, puisque tout convergeait vers Paris. Cette procession immense descendit d'un pas lent et grave la longue rue Saint-Jacques, dont les hautes maisons semblaient devoir s'écrouler sous le poids des spectateurs entassés depuis les fenêtres du premier étage jusqu'au toit. Elle tourna le long de la Seine, suivit le cours du fleuve, et allait, par la rue des Nonains-d'Ière, rejoindre la grande rue Saint-Antoine. A ce moment, des pages et varlets de Charles de Savoisy, chambellan du roi et protégé du duc d'Orléans, ramenaient leurs chevaux de l'abreuvoir. Ils les lancèrent à travers la procession et blessèrent plusieurs personnes. Les écoliers, peu souffre-douleurs, on le sait, voulurent se venger. Ils jetèrent aux pages quelques *petites pierres*, dit Félibien dans son histoire de Paris, et atteignirent l'un d'entre eux à la joue. Les pages allèrent se plaindre à leur maître, qui leur permit d'employer la violence. Revenus aussitôt avec des épées, des arcs et des flèches, ils pénètrent dans l'église où le cortège était alors entré, frappent et blessent tous ceux qu'ils peuvent atteindre, lacèrent les images des saints, ainsi que les ornements du diacre et du sous-diacre, et épouvantent le prêtre officiant au point que celui-ci a peine à terminer la messe.

L'Université porta plainte, d'abord à Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, puis à la reine, aux ducs d'Orléans et de Bourgogne, enfin au Parlement. Savoisy, inquiet des suites de cette affaire, chercha à apaiser le corps qu'il avait offensé, mais il était trop tard ; les esprits étaient surexcités. Le 19 août la cause fut plaidée avec beaucoup de chaleur de part et d'autre, et le 23 du même mois, en présence du roi, momentanément en santé, un arrêt fut rendu par le grand Conseil, lequel ordonnait

que la maison de Charles de Savoisy serait démolie et abattue; que les matériaux en seraient abandonnés à l'église de Sainte-Catherine-du-Val ; que la démolition de la maison serait commencée le 26 du même mois par les officiers du roi ; et que, de plus, Charles de Savoisy ferait une rente de cent livres pour la fondation de cinq chapellenies, et payerait une somme de 2.000 livres, dont moitié aux personnes blessées, moitié au profit de l'Université. Trois de ses pages durent faire amende honorable dans trois églises, puis ils furent fouettés et bannis pour 3 ans. Les fauteurs de troubles dans la maison de Dieu et les perturbateurs de processions n'encourent plus aujourd'hui de châtiments semblables.

On peut voir par cette condamnation, très sévère, nous ne le nions pas, quel était le prestige de l'Université, mais notre principal but en racontant cet épisode, est de citer quelques passages du plaidoyer de Gerson devant le Parlement, le 19 août 1404.

« Pour exposer à vous, Messeigneurs, la piteuse et très-misérable complainte de la fille du roy, ma mère, l'Université de Paris, je commencerai par l'un dict de la Sainte Ecriture, comme il affiert à telle proposition, et dirai : *Estote misericordes;* mes seigneurs, soyez miséricords; c'est le commencement de notre foy. Aucuns, par advanture, tourneront incontinent à merveille cette manière de commencer ; ceux en espécial qui scavent déjà la cause et la matière très-énorme de non pareille iniquité, pour laquelle la fille du roy, la fontaine de science, la beauté, le parement, l'honnesteté de France, l'Université de Paris envoie, de présent, monsieur le Recteur et ses députez par devers vous, messeigneurs, par devers cette très-honorable, haute et royale cour de justice.

« Comment ! dient-eux, que veult-ce estre, que celuy-ci vient exhorter à messeigneurs que ils soient miséricords en un tel fait si horrible, de non pareille mauvaiseté, d'exécrable sacrilège ? Mais aussi que peult-ce estre que un de la profession de théologie, inexpert des lois, s'avance et se entremet de parler et proposer en ceste haute cour pour fait de justice, en usurpant, ce semble, l'office des saiges orateurs et advocats de très singulière et claire éloquence, que icy sont, auxquels trop mieulx appartient parler en ceste matière, alléguer et conclure. Et vecy que il en advient, car, contre l'art de plaidoyrie, ce

théologien met en avant miséricorde, quant il doit esmouvoir à justice.

« En bonne foy, messeigneurs, créez-moy; je trouve icy bien matière de miséricorde, et se ne feust miséricorde qui me contrainst, jamais je n'eusse entrepris la parole en si haute et dangereuse matière; devant seigneurs de telle prudence, authorité et éloquence; en si petit de temps comme scavent plusieurs, et en conscience de tant petite institution que je sens en moy. Mais quant j'ay voulu refuser ce fait et m'en excuser, j'ay trouvé dedans le secret playdement de mon cuer, de toutes parts plaintes et requestes, qui pourroient esmouvoir mesmement pierres à miséricorde et à compassion, comme il apperra cy après.

« Messeigneurs, élevez, je vous prie, les yeux de votre pensée, et les tournez à parfundement considérer et adviser comment, en la cause que j'entreprends, on vous demande et doit demander de toutes parts miséricorde. Premièrement la fille du roy et toutte clergie vous huchent miséricorde en leur désolation. Le roy et toutte chevalerie vous requièrent miséricorde en doubte de perdition. Le peuple et toutte bourgeoisie vous crient miséricorde en paour et affliction. Mais aussy vous devez avoir miséricorde de sainte Eglise et de sa liberté; miséricorde des manufacteurs et de leur dampnation ou infélicité; miséricorde à la parfin de vous-mêmes et de vostre cour, qui est cour de justice et d'équité. — Je souffre force, dit la fille du roy, et violence, non mie en une de mes parties et de mes membres, mais en tout et par tout mon corps.

« J'avais entrepris par amour filiale et loyale au roy mon père, et par dévote religion en ma bonne simplesse, que je iroye solennellement en procession ordonnée jusques à l'église de glorieuse vierge et martyre de Dieu, Ste Catherine, véant tout le peuple, pour le mieulx esmouvoir à dévotion. Quelle œuvre pourroit estre plus méritoire et plus digne de louange et religion? Aussi allois-je en ma simplesse, en l'innocence de mes supposts, en très-bel arroy et merveilleux nombre, à ladite église Ste Catherine. Vinrent aucuns de la maignie de l'ennemy qui, par mauvaiseté exquisite, rompoient ceste procession en passant, et chassoient les chevaux sur les enfans en les marchant et trébuchant à terre et en la boe. Ceste oultrage devoit bien et trop suffir, mais ne mie ung mal entre telles gens ne fine pas où il commence : toujours s'accroist. Ne demeura guères que ceux

revindrent, et sans scavoir ou demander qui estoit l'un ou l'autre, battoient, rompoient, chassoient, trébuchoient indifféremment tous mes fils les escholiers. Grand bruit, grands cris et grands clameurs se va eslever; n'estoit pas de merveille; petits et foibles enfans n'avoient autre manière de se revangier, fors crier ayde et miséricorde, et ceux qui eussent pu rebouter force, eurent ceste attemprance, qu'ils ne vaurent pas prendre à soy la vanjance, mais la laisser au roy et à justice.

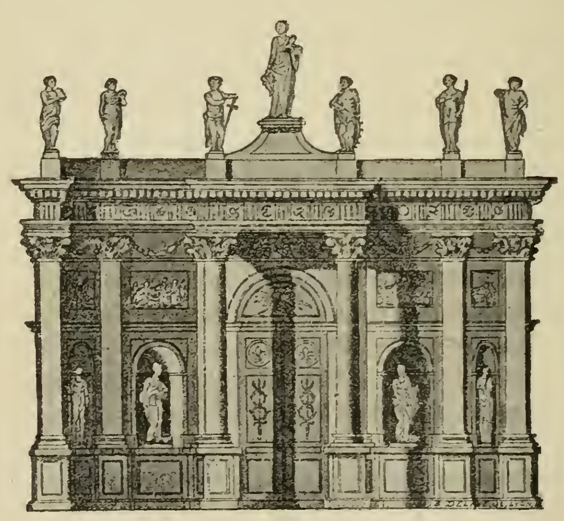
« Les petits enfans donc crioient mercy à eux; hélas! ils scavoient mal à quels gens ils avoient affaire; car en leur cuer n'estoit quelconque pitié, doulceur ou compacion; ainçois de plus en plus accroissoit leur félonie perverse, en tant que ils allèrent quérir glaives, arcs, sagettes, espées, pilles de Flandre, et autres armes invasives, comme se ils eussent deu combattre les ennemis du roy et du royaume; je ne scois mesme s'ils eussent tant été hardis contre eux. Puis trayoient sagettes à la volée, féroient à tort et à travers, partout et çà et là, tellement qu'il n'y avoit point de refuge et de seureté.

« Bien est ici, messeigneurs, matière de pitié et compassion; que vous en semble? Est-ce sans cause que je vous dis : Soyez miséricords! Mais à qui miséricords? à celle qui est opprimée, à la fille du roy en son oppression. Mais encore y a pis, car jusques à l'église vint cette fureur, et là feut fait du lieu de seureté, lieu de cruauté et bataille. Vrayment paroles me défaillent à déclarer à son droit l'indignité de cette besogne; aidés-moy, pensés par vous-mesme quelle horreur ce estoit et quelle confusion, veoir tel nombre de jolis escholiers comme agneaux innocens, fuir et trébucher devant les leus ravisseurs; et ne scavoient où se cachier. Ils s'en allaient à l'église comme à lieu de refuge et de seureté, ainsy que les poussins fuient sous les ailes de leur mère; mais rien n'y valoit, car surmontant la cruauté des mescréans et des Vandes qui prindrent Rome, les ennemis n'espargnoient point ceux qui estoient en l'église, ainçois trahioient à eux comme bestes, tant que plusieurs y furent navrés, bien que ils s'enfouissent cà et là, où chacun pouvait le mieulx. Tant que la Messe, qui était commenciée solennellement cessa, pour les chantres qui s'en partirent, et se finit à grant paine et à grant paour, à basse voix, et le sermon cessa, et les bonnes dames qui y estoient venues, cachaient les enfants sous leurs manteaux. Mais encore là ne pouvoient eulx avoir seureté. C'estoit une

persécution telle comme vous regardez en ces paintures quant Hérode fit occire les Innocens. Un escholier fust navré d'une sagette en la poitrine, assez près de l'autel ; un autre au col ; un autre eut sa robe percée. Et briefvement, quant fu des persécuteurs qui tiroient à la volée, n'y avoit quelconque sans péril de mort, fust maistre ou escholier, fust noble ou non noble, fussent de vos enfants, messeigneurs, dont bien trente navrés. En bonne foy, icy ha matière trop grande de miséricorde........

Plus loin, Gerson montre son attachement aux privilèges de l'Eglise, qu'il défend dans l'intérêt de la justice et de l'humanité. « Ce forfaict, dit-il, a été principalement perpétré en l'église, à l'heure de grand'Messe et sermon. Où seront en seureté dorenavant les nocens en l'église quant les innocens y sont persécutés? Quel point de notre religion sera gardé si le Saint Sacrement est violé ? Que profiteront sermons se les prescheurs sont persécutés ou déboutés? Et vous voyez par quels gens a été faict un si vilain outraige. Se chevalerie persécute clergie, qui la défendra? Où sera sauvegarde royale gardée, se la fille du roy est vilenée et violée? »

Peut-être en nos jours de fausse sensiblerie, où on s'émeut



PORTAIL DE SAINTE-CATHERINE DU VAL-DES-ÉCOLIERS

du moindre châtiment infligé aux coupables, et où l'on n'ose attaquer le mal en sa racine pour en garantir la société, peut-être quelques-uns blâmeront-ils Gerson de parler de miséricorde

et d'obtenir par son plaidoyer pertes d'argent et humiliations, châtiment corporel et exil. C'est qu'il est des esprits où toute notion de justice est obscurcie, des époques où les mots ont changé de portée. Comme le juge à qui on demandait l'abolition de la peine de mort, et qui répondit : Je veux bien, pourvu que les meurtriers commencent, il faudrait peut-être obtenir de celui qui attaque, la justice et le respect du droit des gens, avant de réclamer l'indulgence de celui qui punit. C'est encore dans le discours dont nous parlons, qu'on lit cette belle phrase : « Il n'est plus mauvaise servitude que la puissance de mal faire. Un homme est malheureux, quand il veut faire le mal et qu'il le peut. »



CHAPITRE SEIZIEME

REMONTRANCES AU ROI ET A LA COUR

DISCOURS DE 1405 : VIVAT REX ! VIVAT REX ! VIVAT REX !

La satisfaction donnée à l'Université dans l'affaire de Savoisy n'était qu'une pacification temporaire, au milieu des griefs nombreux que chaque parti se reprochait. La reine et le duc d'Orléans tenaient alors les rênes de l'Etat, et de toutes parts, des plaintes s'élevaient contre le nombre des impôts, la mauvaise destination qu'on leur donnait, le luxe et les désordres de ceux qui les faisaient percevoir. Un moine augustin, Jacques Legrand, s'était déjà fait l'interprète de l'indignation générale. Dans un sermon prononcé à la cour le jour de l'Ascension, chacun avait pu reconnaître la reine et le duc aux peintures du prédicateur. Quelques dames de la cour s'étonnaient ensuite devant le religieux, qu'il eût osé parler si publiquement du dérèglement des princes. « Je m'étonne bien plus, répondit celui-ci, que vous et d'autres ayez l'effronterie de commettre ces dérèglements, et de plus grands encore, que je ne craindrai pas de révéler, quand plaira Sa Majesté les entendre. » Il renouvela en effet ses avis devant le roi et conclut même par des menaces sévères, disant que le Dieu qui donne aux rois les sceptres et les couronnes, qui leur ôte quand il veut le baudrier de la chevalerie, pourrait bien faire passer le royaume en des mains étrangères ou le laisser périr dans les discordes qui le déchiraient, si l'on ne portait remède aux désordres qui duraient depuis si longtemps. Le prédicateur s'at-

tira, comme tous les défenseurs de la vérité, la malveillance d'un grand nombre, mais non celle du roi qui, de concert avec les gens de bien, loua son zèle et sa fidélité, et résolut de remédier lui-même aux désordres qu'on lui signalait. (*Chron. rel. St-Denis.*)

Malheureusement Charles VI retomba malade; l'audace des coupables ne connut alors plus de frein. Le Dauphin et ses frères étaient livrés par la reine et le duc d'Orléans à un aussi honteux abandon que le pauvre monarque. Louis d'Orléans tenta même d'enlever le Dauphin pour s'en faire un otage, mais le duc de Bourgogne, averti à temps, rejoignit les princes et les ramena au Louvre. Les deux rivaux levèrent des troupes, et la guerre civile allait éclater quand le roi, rendu à la raison, défendit les voies de fait. Il chargea l'Université d'employer aussi son crédit à procurer la paix; celle-ci intervint en effet auprès du duc d'Orléans, qui n'eut aucun égard à ses remontrances et la renvoya rudement à ses écoles. De vives protestations s'élevèrent alors, du sein de l'Université comme du milieu du peuple; les hommes les plus sages devenaient de fougueux adversaires. C'est sans doute à cette époque que d'Ailly composa en vers français la pièce : *Combien est misérable la vie d'un tyran;* Clemangis la traduisit en latin. Gerson, également entraîné dans ce mouvement d'indignation publique, éleva la voix contre les excès de la cour, contre ceux surtout du duc d'Orléans. Suivant en cela la doctrine qui est celle de saint Thomas et de la plupart des grands docteurs, il développa une thèse « pour obvier à aucunes faulses et foles informations, lesquelles on dit avoir été faites naguères contre vraie doctrine de notre foy ».

— « C'est erreur, dit-il, enfourmer ung roy ou prince qu'il peut, par son juste droit, user de ses subjects et de leurs biens, tout à sa volonté, sans aultre titre, utilité ou nécessité publique, en imposant tailles, corvées et toutes exactions pour son vouloir, car faire ainsi sans aultre raison serait tyranniser, non pas régner; selon propre et vraie distinction d'ung roy et ung tirant, comme le monstre Aristote au V[e] livre de sa Politique. Vray est que, pour la deffense du peuple, tout est à juste ordonnance du prince par raison et bon conseil, car sa puissance tend à édification non à destruction, ains comme dit l'apostre. »

Mais Gerson ne s'en tient pas toujours à la doctrine de saint Thomas; il continue : « C'est erreur dire ung seigneur terrien ne

soit obligé de rien à ses subjects durant la seigneurie, car selon droit divin et naturelle équité et la vraie foy de seigneurie, comme les subjects doivent foy, subsides et services à leur seigneur, le seigneur doit foy, protection et deffense à ses subjects. Si donc les persécute manifestement et obstinément, à tort et de faict, donne lieu à cette règle naturelle : *vim vi repellere licet, et illud Senecæ in Tragediis : Nulla Deo gratior victima quam tirannus.* Cely clerc entendrait mal le texte de la Bible, qui, à ces horreurs devant dictes, vouldroit tourner les paroles escriptes au VIIIe chapitre du Ier livre des Rois, qui parle de l'institution de Saül : *hoc erit jus Regis*, car le vrai sens littéral icy et ailleurs, spécialement au XVIIe chapitre du Deutéronome, est tout au contraire ; et ainsy est tout bon jugement de raison naturelle, à laquelle n'est jamais contraire le droit divin. »

Tels étaient les principes politiques que professaient alors les théologiens de l'université de Paris, ou plutôt toute l'Eglise de France. Combien ils diffèrent de ceux qui furent émis au XVIIe siècle ! Quel contraste entre la servitude qu'on nous reproche à cette dernière époque, et l'indépendance proclamée au quinzième siècle contre les mauvais princes !

On voit que nous ne reculons pas devant la vérité complète, et les moindres détails de cette vérité ; nous venons d'énoncer la proposition qui est une des deux erreurs de la vie de Gerson. D'abord ce n'est pas en faisant la peinture d'un caractère aussi droit, qu'il pourrait nous être permis de chercher des compromis ; lui allait à ce qu'il croyait le bien dans toute la sincérité de son cœur. Puis, nous trouvons tant d'excuses à sa parole imprudente, dans l'indignation de sa foi, dans la tristesse de son patriotisme, dans la loyauté chaque jour outragée, que la faute, nous le pensons, s'explique d'elle-même. Sans doute, si Gerson eût vécu de nos jours, s'il eût vu franchir à l'histoire de la France les étapes qu'elle a parcourues, il se dirait : Oui, il vient des époques où les tyrans eux-mêmes désignant les autres sous le nom de tyrans et leur tranchant la tête, nul ne sait où est le bon droit et quel est l'oppresseur ; on ne saurait donc laisser à la seule appréciation de l'homme la conduite d'un autre homme, ni en ses mains, le glaive de la justice, s'il n'y a entre eux une idée suprême de droit et de devoir qui descend de plus haut. Mais le souvenir le plus vivant que la France alors gardât dans sa mémoire, c'était celui du treizième siècle illustré par un saint

Louis, père de ses peuples, aussi bien que leur roi. Faire le malheur de la nation semblait donc alors un exécrable attentat et une énormité.

Saint Thomas lui-même admet que, dans certaines circonstances, le peuple peut se défendre contre son roi, disant que le véritable séditieux est alors le tyran même qui fait peser l'injustice sur la multitude et fomente les discordes. L'opinion du savant jésuite Suarès est que le pouvoir des rois leur vient de Dieu par le peuple; ils en sont donc responsables, conclut-il, devant le peuple et devant Dieu. C'est le sentiment commun des théologiens et des jurisconsultes.

La substance des écrits de Gerson, prise en général, est du reste bien loin d'autoriser la rébellion. Il veut qu'un roi ou un prince chrétien prenne garde de tomber dans des erreurs contre la foi et la saine doctrine, car c'est là, selon lui, le crime qui rend le plus odieux au Seigneur et dangereux au monde. Mais il est d'avis que, pour ne pas se tromper et se révolter sans raison, on consulte philosophes, jurisconsultes, légistes, théologiens, hommes de bonne vie, de prudence naturelle et de grande expérience. Il y a donc seulement à lui reprocher, quant au sujet qui nous occupe, d'avoir recueilli sur les lèvres du poète latin cette phrase qu'il n'eût point conçue mais qu'il rappelle imprudemment, et qui, tout empruntée qu'elle est, paraît encore étrange dans sa bouche, étant donné son caractère doux et conciliant. C'était là pour lui la surprise d'une émotion violente.

Pour se l'expliquer, il faut aux motifs généraux et connus ajouter un détail. Peu de temps auparavant, lors de la restitution d'obédience à Benoît XIII, la modération de Gerson, modération qui était dans ses dispositions habituelles, lui avait attiré le mécontentement de l'Université; et, loin d'en être récompensé d'un autre côté, il avait été dupé d'une manière complète par le pape d'Avignon et le duc d'Orléans. Tous deux lui avaient promis de travailler à la réconciliation des partis, à l'union de l'Eglise; et, s'emparant après cela de la dîme qu'on leur avait permis de lever à cette intention sur les biens du clergé, ils l'avaient fait servir : le premier, à prolonger le schisme; le second, à satisfaire ses plaisirs criminels. Qui de nous, courbé sous l'oppression, broyé par l'injustice ou joué par la fourberie, ne s'est jamais oublié, et ne s'est point surpris, dans une déraisonnable impatience, à trouver lente la justice de Dieu. Tel est

le point de vue où il faut nous placer pour juger ici Gerson. Ce qui prouve que cette unique parole était sur ses lèvres le cri instinctif et irréfléchi de l'indignation débordante, c'est la ténacité avec laquelle il flétrit plus tard, en sacrifiant pour cela ses intérêts, le meurtre commis par Jean sans peur. Autant il avait mis de courage à tonner contre les débordements du duc d'Orléans, autant il montra de désintéressement à affronter le courroux du duc de Bourgogne; et la même éloquence servit, en deux circonstances différentes, la cause de la vérité.

Voici maintenant celle des œuvres politiques de Gerson qui a été le plus fréquemment reproduite dans les manuscrits, et le plus souvent imprimée; cela montre l'importance qu'on y attachait.

Ceux qui désiraient la pacification des esprits et l'union de l'Eglise, voulurent tenter, une fois encore, d'éclairer la conscience du pauvre Charles VI, et Gerson fut choisi pour porter la parole. L'autorité de son caractère et le prestige de son talent le désignaient à la fois. Son discours, fort beau comme on va en juger, fut prononcé au Louvre, le 7 octobre 1405, en présence de Charles VI, de sa famille, de la noblesse et des corps principaux du royaume.

— « Vivat Rex! Vivat Rex! Vivat Rex! commence-t-il, (II[e] l. des rois) Vive le Roy! Vive le Roy! Vive le Roy! Vive corporellement, vive moralement et politiquement! Vive spirituellement et pardurablement! Cy offre et propose ceste salutation, la fille du Roy, la mère des études, cler soleil de France, voire de toute chrétienté, l'Université de Paris au nom de laquelle nous sommes ici envoyés pour parler de la vie du Roy et du bien du royaume. Non point par authorité, maistrise ou présumption (soit hors telle outrecuidance), mais par toute humilité et dévotte exhortacion, comme fille très-obéissante du père, et comme subjecte loyal de son souverain et droicturier seigneur. »

Il insiste pour que le roi soit toujours entouré de gens d'Etat qui aient bonnes mœurs, soient dévots à Dieu, loyaux au bien public. Il s'appuie sur l'Ecriture: « Le roi qui est assis au trône de justice, dissipe tout mal par son seul regard (prov. xx–8). Et qui est son regard? C'est son conseil. De quoi dit ailleurs le Sage: *Ibi salus ubi multa consilia:* là est le salut où bons conseillers abondent. Dieu veuille donc que par ce regard soient

dissipés tous maux, comme il lui appartient en effet, et comme nous en avons tous espérance. »

On voit poindre dans les conseils donnés au roi pour l'administration du royaume l'importance que Gerson attachait déjà à l'éducation de la jeunesse et dont il donnera plus tard de nouvelles preuves. « *Vivat Rex !* Et doibt icy notter que ce que diray de la vie du roy, le pareil soit entendu de Monseigneur le Dauphin, son premier et vray héritier, car il est comme une même personne avec le roy, selon le dict du sage : *Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus, similem enim reliquit sibi post se :* Le père est mort et ne semble pas mort, parce qu'il a laissé après lui un autre lui-même (Eccli xxx). Ains le père, après sa mort naturelle ou civile vit en la personne de son fils. Se on dit que monseigneur le Dauphin est seulement un enfant et que on n'en doibt tenir compte, respondray : quelque jeunesse il ait, on doibt regarder que coutume vaut nature, et endottriner comme fist la mère de St Loys à celluy dont vindrent tant de biens. Non pourquant fut-il jeune eslevé au royaulme, car il estoit sage en la sagesse de ses conseillers, puissant en ses chevaliers, bon et juste en ses officiers. On ne pourroit assez dire comment profite bonne coutume auxdits enfants, et encore plus nuit la mauvaise. Joas n'avait que VII ans quant il commença à régner (IV Rois); il fust le plus vaillant et proufittable après David pour la bonne instruction qu'il eust, des sages de la loi, et aultres. »

Un des principaux points sur lesquels appuie Gerson, c'est le malheur du peuple ruiné par les gens de guerre. La tendresse de son cœur le porte à s'émouvoir de cette situation, et dans la peinture qu'il en fait, comme dans celle des outrages aux écoliers, on retrouve à certains passages, cette brusquerie gauloise, cette énergie rustique qui burine le détail, d'un trait saillant.

« Pour oster toute occasion en estat de chevalerie de se livrer à mauvaises actions, gens d'armes et souldoiers doivent bien estre payez afin de bien payer ce qu'ils prennent. C'est le commandement de St Jean Baptiste : *Contenti estote stipendiis, et neminem concusseritis.* Si payement fault aux gens d'armes, ils se excuseront de payer ; se ils ne payent, ils pilleront et roberont sur les povres gens très-oultrageusement. Après, que s'ensuit-il au povre peuple ? Il s'en convient fuir devant eux, comme font brebis devant les loups. Vaudrait-il pas mieulx au povre peuple estre sans deffense, que tels protecteurs ou tels pillars

avoir? Vraiment, il n'est langue qui souffise à décrire la très misérable indignité de ceste besoigne. Je vous supply que vostre très-noble, très-piteux et très-bénin couraige parface en miséricorde et compacion ce que ne pourront exposer mes paroles ou lamentations. Las! un povre homme aura-t-il payé son imposition, sa taille, sa gabelle, son fouage, son quatriesme, les esprons du roy, la saincture de la reyne, les truages, les chaucées, les passages, peu lui demeure; puis viendra encore une taille qui sera créée, et sergents de venir et de engager pots et pouilles. Le povre homme n'aura pain à manger, sinon par adventure, aucun peu de seigle ou d'orge. Sa povre femme gerra, et auront quatre ou six petits enfants au fouyer, ou au four qui, par adventure, sera chauld, lesquels demanderont du pain, criant à la rage de faim. La povre mère si n'aura que bouter ès-dents un peu de pain où il y ait du sel.

« Or, devrait bien souffire telle misère ; cependant viendront ces paillars qui chergeront tout. Ils trouveront par adventure une poule avec quatre poussins que la povre femme nourrissait pour vendre, et payer le demeurant de sa taille, ou une de nouvel créée; tout sera prins et happé, et quérez qui paye. Et se l'homme ou la femme en parlent, ils seront vilennez, rançonnez et garçonnez ; se ils veulent poursuivre le payement, ils perdront leurs journées, ils dispendront au double, et finablement n'auront rien ; fors, par adventure une cédule chantant que on doibt à tel, tant ; — voire, dit l'autre, et devra.

« Vous semble-t-il que peult avoir pis, le povre bonhomme ? Eh ! peult avoir pis. Certes, encore est le plus grief. S'entrebattront gens d'armes qui ne sont pas contents de rien prendre où rien n'a, mais menassent de paroles, ou battront de faict l'homme ou la femme ; ou bouteront le feu au logis s'ils ne rançonnent, et font finances à tort et à travers, d'argent ou de vins et vivres. Je me tais des efforcements des femmes vefves et aultres. Ce, par adventure, semble petite chose pour ce que j'ay parlé d'un seul homme. Créez, Messeigneurs, tout de certain comme la mort, que il y en a mil et mil, et plus de dix mil par le royaume, pis démenés que je n'ay dict.

« Très haults et excellents seigneurs, à ces paroles vostre cuer tant béning se tourne à compassion, je n'en doulte point, et à bon droict. Hé Dieu ! et que serait-ce si vous voyez les horribles et très-cruels faicts, ainsy faire, à l'œil, comme ils se font ?

N'est point à croire que vous ne pourveussiez très-hastivement de remède, avant que vous dormissiez de ferme somme en lict. Vos nobles personnes ne font ny ne commandent pas tels oultraiges, on le sait bien, mais cela ne suffist. Pas n'estes excusez envers Dieu et raison. Pardonnés-moy se je parle franchement. Il ne suffist pas, dis-je, se vous ne les empeschez réalement et de faict. Aucuns dient bien à leurs varlets quant on se plaint d'eulx : N'emportez rien ! Mais tout bas, ou à part, ou en aultre langage, dient : Point : point, allez, prenez toujovrs ! — Las ! quelle chose est servitude ès-subjects quelsconques, se est icy franchise ? Où est ce beau titre de roi : *Francorum rex :* le roi des Francs ? Trop est perdu, ce semble, en plusieurs de royaume. On parle d'aucuns païs gouvernez par tyrans qui tirent beaucoup des subjects ; mais le demeurant est seur et bien gardé, tellement qu'il n'est homme qui osast ravir un seul poussin, ou géline, sur la hart. Et n'est-ce pas chose intolérable aux subjects quand rien n'est seur, ne en cors, ne en meubles, ne en conscience, car le paoureux soulcy, l'angoisseuse doubte continuelle d'estre pillé par princes ou par gens d'armes leur fait très griefs, très impatients et douloureux tourments ; tant que de nostre temps, plusieurs sont cheus en désespoir et se sont occis. Dieu ! quelle horreur ! ils se sont occis, l'un par pendre, l'autre par noyer, l'autre par férir d'un cousteau au cuer. Las ! que pourront respondre au destroit du jugement de Dieu, ceux qui ont causé telle perdition de chrétiens en corps, et que pis vault, en âme, se Dieu ne les a prins à mercy ? Si Dieu ne fera point miséricorde à ceux qui ne l'ont point faicte. Quelle rigueur montrera-t-il à ceux qui auront ceste cruauté procurée ? Toy, prince, tu ne fais pas telz maux, il est vray, mais tu les souffres. Advise si Dieu jugera justement contre toy en disant : Je ne te punis pas ; mais se les diables d'enfer te tourmentent, je ne les empescheray point. C'estait mal pour toy. Et n'est-ce pas merveille comme gens qui n'ont rien de foy, de loy et de conscience ne pensent quelle absolution pourront recepvoir, ou quelle satisfaction faire ès-cas dessusdicts. N'est si sage confesseur qui souvent y sache trouver tour ou issue ; Dieu y pourvoye. *Non dimittitur peccatum nisi restituatur ablatum.*

« Quants mesnages se sont partis du royaulme par telz oultraiges ; quantes mortalitez en sont venues aux enfants, hommes et bestes, par desfault de nourriture ou par male nourri-

ture, les labourages se laissent à faire; c'est pitié de le scavoir; car ils n'ont de quoi semer, ou ne osent tenir chevaulx, ni bœufs, par doubte des princes ou gens d'armes, ou n'ont courage de labourer pour ce que rien ne leur demeure. Et leurs enfans, par lesquels les anciens pères devraient estre aidez, incontinent s'en partent. — Nous aimons mieux, disent-ils, faire le gallin-gallant, que labourer sans rien avoir. — Ainsi fault aucunes fois que les bonnes gens froissez de vieillesse, tirent à la charrue, quand ils deussent avoir repos. Et quoy oultre, les

ANCIEN SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



vaillans nobles bien rentez ne peuvent estre payez de leurs hommes et rentiers; où rien n'a, le roy perd son droict. Ceux de l'Eglise le sentent toutefois bien. Les povres mendians crient à rage de faim pour ce que rien on ne leur donne. On voit cecy à l'œil, en quelque estat que ce soit; par telles choses, les édifices royaux et de la chose publique, chasteaux, ponts, chaussées,

moulins, de tout se perdent. Et quant au faict de la guerre, jugez par ce qui est dict, comme les loyaulx subjects sont plus grevés par gens d'armes que les ennemis du royaulme. Dieu, par sa grâce, y vueille mettre remède par le moyen de vous, très nobles et excellents seigneurs, à fin que le roy vive de sa vie civile et politique : *Vivat rex !* »

Imprimé en 1500, 1561, 1588, le texte de ce discours avait été déjà copié bien des fois. Le manuscrit renfermant le plus ancien texte vient de la princesse Marie, fille de Jean, duc de Berri, frère de Charles V. Il porte à la Bibliothèque nationale le nº 926. Le nom de la propriétaire est indiqué à la fin de la table; on y lit également qu'il fut écrit par « grant diligence » sous la direction de frère Simon de Coucy, confesseur de la princesse, et terminé en 1406, le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire peu de temps après que le discours eut été prononcé. Ce manuscrit contient donc le texte original, et c'est à lui qu'il faut s'en rapporter pour le titre à donner aux remontrances de l'Université de Paris. Or, la table nous les présente comme *Notable et haulte matière sur le faict de sainte Eglise;* et en tête du texte, nous trouvons encore qu'il s'agit *du faict d'avoir union en l'Eglise.* Ce n'est pas ce titre cependant qu'on voit dans les copies de date plus récente. Voici l'origine du changement qui eut lieu. A la fin du discours, nous lisons : *Explicit la proposition faite par l'Université de Paris devant les seigneurs de sang royal et tout le conseil qui était assemblé pour la réformation du royaume, l'an mil quatre cens et cinq, le sabmedi,* VIIe *jour du mois de novembre.* La réformation du royaume, c'était bien l'objet de la réunion du grand conseil, et il la poursuivait par les moyens politiques. Mais l'Université la voyait et la proposait avant tout par les mesures religieuses. Pour elle, l'abîme où sombre la couronne de France est creusé par la justice d'un Dieu irrité d'un grand crime. Ce crime, c'est le schisme, dont quelques esprits français furent, hélas ! les principaux auteurs. Si l'on veut renaître à l'honneur, à la prospérité, il faut revenir à la soumission, réparer le mal qu'on a fait, rétablir l'union dans l'Eglise. Tel est le but de l'Université dans le discours qu'elle fait prononcer à Gerson ; c'est un but religieux, et le changement de titre qu'on a opéré arbitrairement nous montre comment on est parvenu à dénaturer l'histoire de cette période en nous la faisant considérer uniquement sous le point de vue politique.

Le discours de 1405 fait époque dans l'histoire de l'Université. Depuis longtemps ses membres, pris individuellement, jouissaient d'une haute influence morale, religieuse, politique; l'occasion ne s'était pas encore présentée comme elle se présentait alors, d'affirmer solennellement l'autorité qu'on leur reconnaissait, de sortir du domaine de l'enseignement et des doctrines, pour entrer d'une manière positive dans le domaine des faits. Le fond de ce discours est parfait ; on y trouve toute la science gouvernementale, telle qu'on la comprenait alors. Gerson y examine jusqu'à la vie privée des hommes d'Etat, laquelle ne saurait être complètement séparée de leur vie publique, et il trace, pour l'une comme pour l'autre, de sages règles de conduite. On ne peut louer de même la forme sans aucune restriction. Obligé de se conformer aux traditions littéraires de l'Université, qu'il représente, Gerson cède parfois un peu à cette manie de l'érudition qui étouffe l'esprit naturel ; il emploie çà et là quelques locutions d'un goût douteux, ce qui ne lui arrive jamais dans les écrits particuliers où il parle lui seul, ou bien sur un sujet choisi par lui, et dans toute l'abondance de son cœur. Il a cependant çà et là des passages charmants. Qui ne jugera tel celui-ci : Toy prince, tu ne fais pas telz maux, etc.... ? La sentence prononcée par Dieu est vraiment jolie.

Plusieurs fois depuis, cette œuvre a été citée comme un avertissement donné au pouvoir pour réformer les abus et administrer la chose publique, car le caractère des malheurs peut changer, mais ce qui est le vrai bien guérit toujours le mal. Jean Jouvenel des Ursins, l'historien de Charles VI, parle ainsi de ce discours : « En ceste saison, un notable docteur nommé maistre Jehan Jarson, chancelier de Notre-Dame de Paris, et curé de St-Jean en Grève, fist une notable proposition, et prit son thème : *Vivat rex ! Vivat rex! Vivat rex !* laquelle proposition est assez connue et écrite en plusieurs lieux. Et si on eut voulu garder le contenu d'icelle en bonne police et gouvernement de royaume, les choses eussent bien été. Mais on avait beau prescher ; les seigneurs et ceulx qui estaient au dessous d'eulx, n'en tenaient compte, et ne pensaient qu'à leur profit particulier. »

On se demandera peut-être ce que pensa d'une harangue dont le retentissement fut si grand, celui qu'elle visait d'une manière plus directe, car si on s'adressait au roi, le roi, comme le dit Gerson, laissait seulement faire le mal, et d'autres le faisaient.

Le duc d'Orléans se reconnut si bien pour le principal auteur des désordres de l'Etat, qu'il se plaignit à l'Université. Le seul amour du bien public guidait toujours Gerson. Il ne rétracta aucune de ses paroles, parce qu'elles étaient dictées par la justice, pas plus qu'il ne rétractera plus tard celles qu'il prononcera contre le duc de Bourgogne, après le meurtre de Louis d'Orléans.



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LE SCHISME D'OCCIDENT.

URBAIN VI A ROME. — CLÉMENT VII A AVIGNON.

HÉSITATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. — BONIFACE IX A ROME.

BENOIT XIII A AVIGNON. — CONCILES NATIONAUX.

SUSPENSION ET RESTITUTION D'OBÉDIENCE. — GERSON A MARSEILLE.

SES VARIATIONS AU SUJET DU SCHISME

Il est des époques douloureuses dans la vie des sociétés comme dans celle des individus. La douleur éprouve la constance et l'amour ; elle purifie et débarrasse des germes mauvais ; elle fait éclater d'une ou d'autre manière la puissance de Dieu. Société divine par son fondateur et son chef Jésus-Christ, société humaine par ses membres, imitateurs de Jésus-Christ, mais non confirmés en grâce, sujets à l'erreur, au péché, l'Eglise n'est point exempte de ces souffrances qni atteignent les sociétés. Son temps de véritable épreuve ne fut pas l'époque où Néron brûlait les chrétiens, où Dioclétien les envoyait aux bêtes ; ce ne fut pas l'époque où Julien l'apostat les chassait de l'administration et de toutes les affaires publiques. Ce ne fut pas le temps où Sarrasins et Normands réduisaient les monastères en cendres, où les moines sans asile, emmenés par les pirates barbaresques, allaient travailler comme esclaves sous les ordres d'un maître musulman. Non, la persécution, qui sanctifie aux yeux de Dieu, glorifie parfois devant les hommes. La grande épreuve de l'Eglise, l'épreuve la plus délicate pour l'amour, ce fut la division opérée dans son sein par le

malheureux schisme d'Occident. Si l'auréole qui ceint son front eût été un prestige humain, ce prestige alors serait tombé. Ce n'est pas sans trembler et sans essuyer les larmes de ses yeux, que l'on touche à des questions semblables. L'enfant obligé de découvrir la plaie de sa mère pour la panser et la guérir, ne le fait pas avec un respect plus grand que celui dont usa Gerson quand la volonté de Dieu le mêla à ces événements. C'est ce que nous voudrions montrer.

Jésus-Christ ne resta qu'un instant au Thabor; il fut trois heures sur le Calvaire avec des plaies saignantes qui déchiraient ses membres; longtemps il avait paru en butte aux jalousies des Juifs; on l'avait vu traité comme un vil scélérat; sa chair avait volé sous les fouets des bourreaux. Et cependant, prédisant un jour sa Passion aux apôtres. « Heureux, leur avait-il dit, heureux qui ne prendra point de moi un sujet de scandale et de chute. » Bienheureux encore aujourd'hui, celui dont le cœur, ému par les maux passés ou présents de l'Eglise, n'en prend pas un sujet de scandale, et ne l'en aime que davantage. C'est à genoux qu'il faut baiser ses plaies, parce qu'elles atteignent seulement son enveloppe visible, faite d'éléments humains. L'Eglise est immortelle, aussi bien que notre âme. Si le courant de sa vie terrestre paraît un moment ralenti, si quelqu'un de ses membres semble paralysé, au-dessus de l'organe en souffrance son esprit plane encore, parce qu'il est l'Esprit de Dieu, la vie de Jésus-Christ, et qu'il doit demeurer en elle jusqu'à la consommation des siècles. Et plus ces éléments humains auront un jour paru faibles et débiles, plus éclatera aux yeux de tous cette vérité que l'Eglise est de Dieu, qnand on la verra, malgré tout, reprendre son essor et traverser les siècles, plus vivante, plus belle, plus bienfaisante que jamais.

Avant d'entrer dans le détail des événements de cette époque, et pour mieux prémunir les âmes faibles et les esprits superficiels contre l'étonnement et le scandale, citons une parole plus autorisée que la nôtre, la parole d'une femme à qui Dieu donna de travailler à l'extinction du schisme, et qui lui voyait en même temps produire, dans l'avenir, des résultats dignes de Celui qui sait tirer le bien du mal. Raymond de Capoue demandait un jour à sainte Catherine de Sienne : « Très chère mère, après ces maux, qu'y aura-t-il dans la sainte Eglise? » Catherine répondit : « A la fin de ces angoisses et de ces tribulations, Dieu

purifiera son Eglise d'une manière imperceptible aux hommes ; il suscitera l'esprit des élus, et il en suivra une telle réformation de l'Eglise et une telle rénovation de ses pasteurs, que mon esprit, rien que d'y penser, en tressaille de joie. Comme je vous l'ai dit plusieurs fois, l'Epouse, qui est maintenant défigurée, couverte de haillons, sera alors très belle, ornée de joyaux précieux, et couronnée d'un diadème de vertus. Les peuples fidèles se réjouiront de se voir conduits par de saints pasteurs ; les peuples infidèles eux-mêmes, attirés par la bonne odeur de Jésus-Christ, reviendront au bercail catholique. Rendez donc grâces au Seigneur, parce que, après cette tempête, il donnera à son Eglise une sérénité extraordinairement grande. »

Entrons maintenant dans ce que nous devons connaître de l'histoire du schisme,

Les papes avaient résidé soixante-dix ans à Avignon. Contre la dépendance dans laquelle ils plaçaient le siège suprême de l'Eglise, contre les maux auxquels leur absence laissait Rome et l'Italie en proie, bien des voix s'étaient élevées. Dieu n'avait pas dédaigné de faire parler ses saints, Catherine de Sienne en est la preuve. La poésie avait jeté sa note dans le concert des supplications, et les vers que Pétrarque écrivit à ce sujet sont restés immortels. Grégoire XI avait eu la gloire de céder à la raison et au bien de l'Eglise : il était revenu à Rome en 1377. Mais sa mort n'avait pas tardé, et en avril 1378, les cardinaux entraient en conclave pour élire un nouveau pape. Les Romains demandaient qu'il fût italien, afin d'assurer la perpétuité du séjour dans la ville éternelle. Les suffrages se réunirent sur l'archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Pendant quatre mois, la chrétienté entière reconnut le nouveau Pontife, et les évêques eurent avec lui tous les rapports que comportait leur position. Mais sa sévérité ne tarda pas à donner des regrets aux cardinaux français. Ils prétendirent qu'ils avaient été violentés dans son élection ; que, eux n'étant pas libres, l'élection était nulle ; et ils élurent, à Anagni, Robert, évêque de Cambrai, qui prit le nom de Clément VII et se fixa à Avignon. La chrétienté se partagea alors, non sur une question de dogme, de rite ou de morale, mais sur la personne du chef de l'Eglise. La plupart continuèrent d'être soumis à Urbain VI ; tels furent l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, la Flandre, la Bretagne, et toute l'Italie, sauf le

royaume de Naples. Avec la France, la reine de Naples, les rois d'Ecosse et de Chypre reconnurent Clément VII. Les souverains d'Aragon et de Castille, restés neutres quelque temps, se donnèrent aussi à ce dernier pontife, mais une grande partie du clergé et du peuple adhérait à Urbain. Le Portugal lui revint bientôt, après avoir été entraîné quelque temps dans le parti français.

Que pensait l'Université ? Elle témoigna d'abord une vive répugnance à reconnaître Clément VII. L'élection d'Urbain VI à Rome, par des cardinaux parfaitement libres de leurs suffrages, quoi qu'ils en pussent dire, coupables en tout cas d'avoir fait plier leur conscience devant la crainte, et laissé vénérer quatre mois comme vicaire du Christ, un homme qu'ils auraient cru ne pas l'être, cette élection lui paraissait valide et légitime. Aussi supplia-t-elle le roi de ne pas lui demander une prompte décision sur une question aussi grave ; cette demande fut repoussée par la politique qui triomphait alors. La cour et les prélats se soumettaient au pape d'Avignon ; l'Université, mettant au vote la conclusion du différend, recueillit une pluralité de suffrages bien loin de l'unanimité. Pour se mettre d'accord avec le gouvernement, elle trancha donc la question, plutôt qu'elle ne la résolut. La scission intime qui se produisit dans son sein, les votes divisés des facultés et des nations qui la composaient, révélèrent quel était l'état des esprits dans cette vaste arène de la science ecclésiastique. Les nations d'Angleterre et de Picardie par exemple, formées d'hommes du Nord, étaient d'avis de ne reconnaître aucun des deux papes jusqu'à ce qu'un concile général eût désigné le légitime. La nation de Normandie, au contraire, suivit celle de France dans son obédience à Clément VII. Les facultés de médecine et de droit furent unanimes dans le même sens ; mais celle de théologie ne se décida à donner une réponse qu'après de longs débats, et seulement à la pluralité des suffrages. Dans ces conflits s'illustra Henri de Hesse, théologien allemand d'une naissance obscure, comme la plupart de ses collègues, et vice-chancelier de l'Université. Au *Conseil de paix*, tenu pour l'union et la réforme de l'Eglise, il se fit l'éloquent organe de ceux qui, dans le doute à l'égard du pape légitime, croyaient seulement au principe d'unité et d'autorité du Saint-Siège, et en appelaient au concile général pour éclairer les consciences en résolvant la question des personnes.

L'ouvrage dans lequel il exposait la sagesse de ce parti, fut à la fois le premier et le meilleur en ces graves débats, et il servit de point de départ aux travaux de Gerson sur le même sujet. Quand nous verrons celui-ci, devenu chancelier, descendre dans l'arène, il ne fera que développer les principes de Henri de Hesse, en les modifiant selon les circonstances. De sorte que le schisme fut guéri après quarante ans de vicissitudes par les mêmes remèdes proposés à l'origine du mal.

Qui donc repoussa ce concile que demandaient à la fois les cardinaux italiens, et, en France, tout ce qui avait vraiment à cœur l'intérêt de l'Eglise? Quelques cardinaux français. La France a montré en d'assez nombreuses circonstances son amour pour l'Eglise, elle a mérité par assez d'autres dévouements son beau titre de fille aînée, pour qu'on puisse avouer ses torts sans croire la déshonorer. Cependant nous préférons laisser à d'autres la parole :

« En vérité, dit Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, en vérité, d'après ces faits qui sont hors de doute, nous ne pouvons nous empêcher de répondre, comme juré historique : Oui, les cardinaux français sont responsables devant Dieu et devant les hommes des malheurs de la France et de l'Eglise pour avoir refusé en 1378 l'unique moyen de les prévenir, la médiation d'un concile universel que, quarante ans plus tard, ils seront obligés de réclamer comme l'unique moyen d'y mettre un terme » (t. XXI, liv. 81e). Ils furent d'autant plus coupables que le pieux Charles V avait plus de confiance en eux. Le jour même de sa mort, il fit dresser un acte attestant qu'il s'était déterminé à embrasser l'obédience de Clément VII, « non par aucune considération humaine, mais sur les écrits des cardinaux, à qui appartient l'élection du Pape, et dont le témoignage est du plus grand poids en pareille matière; qu'au reste, au cas qu'il se fût trompé, il protestait s'en tenir par cet acte à la décision de l'Eglise universelle, soit dans un concile général, soit autrement, afin de rester devant Dieu un véritable et fidèle enfant de l'Eglise catholique ». Il ajouta même de vive voix qu'il avait agi de bonne foi en reconnaissant Clément VII sur l'avis des cardinaux, ne présumant pas que tant de vaillants prélats eussent voulu se damner pour un seul homme.

Peu après la mort du roi, en 1381, l'Université n'avait pas

tardé à revenir sur sa décision, si incertaine déjà, du premier moment. Quand elle vit Clément VII faire envahir par des collecteurs partis d'Avignon, tous les bénéfices réservés à ses propres membres, elle conçut des doutes sur la bonne foi de son acceptation. Plusieurs docteurs s'enfuirent à Rome auprès d'Urbain VI, et le recteur de l'Université lui-même, échappant aux violences du duc d'Anjou, complice des actes arbitraires de Clément VII, entraîna à sa suite une foule d'étudiants, parmi lesquels se trouvaient Gilles Deschamps et notre Gerson, alors âgé de dix-neuf ans. Cette démarche n'eut pas de conséquences, et semble n'avoir enlevé à Gerson aucun de ses doutes sur la légitimité du Pontife. C'est au retour de ce voyage qu'il avait été nommé procureur de la nation de France et investi ainsi de la confiance d'une partie importante de l'Université.

Cependant les deux pontifes rivaux s'anathématisaient l'un l'autre et causaient ainsi de grands troubles dans toute la chrétienté. On espérait que la mort d'Urbain mettrait fin à la lutte, mais ses partisans lui donnèrent pour successeur Pierre Thomacelli, sous le nom de Boniface IX (1389). L'université de Paris proposait trois moyens au choix pour terminer le différend : ou la décision d'un concile général, ou la voie d'un compromis, ou celle de la cession et de la renonciation pleine et entière des deux papes. Les cardinaux paraissaient vouloir écouter cette dernière proposition ; le chagrin qu'en eut Clément VII, le conduisit au tombeau ; il mourut à Avignon en 1394. Les cardinaux de son obédience signèrent un acte par lequel ils s'engageaient à poursuivre de tous leurs efforts la fin du schisme ; cependant ils entrèrent en conclave et élurent l'ambitieux et inflexible Benoît XIII. La carrière enseignante de ce prélat l'avait jadis amené dans le midi de la France ; tous les anciens professeurs, collègues ou amis qui l'avaient connu à l'université de Montpellier quand il y enseignait le droit canon, lui prêtèrent leur appui. Il promit d'entrer dans les vues de ceux qui le choisissaient, jusqu'à renoncer même au pontificat si on le jugeait nécessaire. Une fois nommé, il refusa de rien entendre, et déclara qu'il resterait pape jusqu'à sa mort. Devant cette violation flagrante de ses engagements, la légitimité des deux Pontifes commença à paraître douteuse ; *papa dubius papa nullus*, disait-on ; pape douteux, pape nul.

Au milieu de l'effervescence des esprits et du trouble des

consciences, le roi de France convoqua à Paris une assemblée ecclésiastique en 1395, afin d'aviser aux mesures qui pourraient être prises. Qu'un acte semblable puisse être considéré comme ordinaire et servir de modèle en d'autres circonstances, certes non ! et grâces à Dieu, du reste, l'état où se trouvait la France ne se présenta pas deux fois. Qu'il soit coupable et sacrilège, on ne saurait le dire non plus; ce n'était pas une téméraire immixtion du pouvoir temporel dans les affaires de l'Eglise, mais un moyen de s'entendre pour retrouver, avec le chef de celle-ci, la paix que Dieu lui a promise. Quelle différence par exemple, avec le concile national convoqué en 1811 sous l'empire, en pleine et légitime papauté, mais justement pour étudier les moyens de se passer de l'institution canonique ! Mesure étrange donc, mais qui parut utile, que ce concile gallican et celui qui le suivit bientôt. Quand, par suite de telles ou telles circonstances, la mère de famille est réduite à une impuissance momentanée, est-ce que, pendant sa maladie ou son absence, la fille aînée ne cherche pas à tromper la longueur de l'attente, et à la suppléer auprès de ses frères et sœurs, dans la mesure de ses forces et de ses aptitudes ? Sans doute elle n'est pas leur mère, et rien ne peut faire qu'elle le soit jamais. Elle ne les a pas enfantés, et elle ne saurait les nourrir. Mais elle donne ses soins, ses peines, son dévouement pour le bien commun, et pour empêcher qu'ils ne souffrent en attendant des temps meilleurs. Et l'âme de la mère bénit sa fille aînée de ce qu'elle a pu faire, lorsque ses membres, jadis paralysés ou souffrants, ont retrouvé la force et la vigueur. Ainsi la France, malgré cette irrégularité d'un moment, n'en resta pas moins la fille, et la fille aînée de l'Eglise.

Le danger était grand néanmoins ; on s'en aperçut bientôt.

Deux patriarches, sept archevêques, quarante-six évêques, sans compter les abbés, doyens et docteurs, avaient délibéré dans cette assemblée sur les mesures à prendre pour faire cesser le schisme. Les membres de l'Université, et Gerson entre autres, s'y étaient distingués par leur zèle. L'opinion commune fut qu'une seule voie était sûre : celle de la cession, car les droits des deux partis étaient devenus difficiles à démêler. Le témoignage unanime de tous les cardinaux, moins celui de Pampelune, ne put déterminer Benoît XIII à se démettre. Les envoyés du roi de France et de l'Université se jetèrent à ses

genoux, le conjurant, les larmes aux yeux, de ne pas déchirer la tunique sans couture du Christ. Ce fut inutile. Les docteurs voulurent encore insister par de nouveaux écrits, mais Benoît XIII leur fit de telles menaces qu'ils en appelèrent alors de tout ce que ferait contre eux le pape d'Avignon, au pape unique qui serait élu après le schisme.

Livrée intérieurement à la désolation, la chrétienté n'était pas sans épreuves au dehors. Notre vieille épée des croisades se brisait à Nicopolis ; en apprenant le massacre des chrétiens par les musulmans, les âmes religieuses furent saisies de terreur et pensèrent en tremblant à la venue de l'Antéchrist. C'est alors qu'on comprit quel danger menaçait la foi en ce manque de chef. Quelques prédicateurs imprudents ne sachant comment rassurer les esprits, consoler les consciences, jetaient çà et là, comme remède, des paroles pires que le mal. « Bonnes gens, s'écriait Jean de Varennes, ne vous desconfortez pas, car à pape ne pouvons faillir ; le doulx Jhesus est notre vray pape et chief de l'Eglise ; et à la très doulce vierge Marie ne pouvons faillir, car elle est dame et maîtresse du monde. » Hélas ! en voyant passer sous silence les premiers pasteurs de l'Eglise, le peuple risquait de faire lui-même un autre schisme, et de croire qu'il n'y avait, comme le dit Gerson exprimant cette crainte, « point de pape, fors Dieu » (*Opera*, t. I).

Une seconde assemblée du clergé de France, tenue en 1398, pensa que la soustraction d'obédience et le refus des dîmes obligeraient Benoît XIII à se démettre ; ces deux mesures furent donc prises, et les orateurs touchèrent tous les esprits en faisant remarquer combien le schisme avait été favorable aux progrès des musulmans. Benoît, abandonné alors de tous ses cardinaux, et comptant seulement sur la garnison aragonaise de son palais pontifical, fut assiégé dans Avignon par le maréchal Boucicaut, agissant au nom de Charles VI. Mais le duc d'Orléans lui envoya des troupes normandes et favorisa son évasion. Il fit plus. Il arracha au roi la promesse de restituer l'obédience, et le faible monarque disposa pour le bon plaisir de son frère, de la conscience d'un grand nombre de ses sujets. Triste exemple des fluctuations qui menaceraient l'Eglise, si elle restait soumise à un pouvoir humain.

Cette mesure suscita de vifs débats au sein de l'Université. Forcée d'obéir, celle-ci envoya une députation à Benoît XIII en

1403, et elle choisit Gerson pour la représenter. Gerson harangua le pape au milieu d'une assemblée de cardinaux, à Marseille le 19 novembre 1403, et à Tarascon le 1er janvier 1404. Sa parole respire avant tout le désir d'une union, d'une entente nécessaire. « Si tout ce qu'on a fait jusque-là pour éteindre le schisme, dit-il, n'a servi de rien, ce n'est pas une raison pour se décourager. Le matelot ne déserte pas son navire après le premier naufrage ; le soldat, le champ de bataille après une première blessure ; le laboureur n'abandonne pas la charrue après une année de stérilité ; agir ainsi ne serait pas prudence, mais lâcheté...... Laissons de côté les récriminations, oublions les divisions passées, faisons taire les haines, et cherchons, pour notre sainte Mère l'Eglise, le port de la paix.

« Pour cela, continue-t-il en s'adressant directement au Pontife, pour cela nous crions à vous et demandons audience, et nous ne cesserons de prier et de supplier, espérant que notre espérance ne sera pas confondue par un père si bon et si saint. Alors, que le Seigneur vous bénisse, autant comme vous portez ce nom de Benoît qui veut dire béni ! Que par vous, on voie Jérusalem n'être plus veuve et désolée ! Que l'Eglise notre mère poursuive sa marche triomphante, conduisant ses fils et les fils de ses fils dans mille générations spirituelles, de cette vie jusqu'en l'autre. Qu'on voie régner la paix dans Israël et sur nous tous, cette paix qui commence aujourd'huy par la grâce et se consomme heureusement par la gloire. Nous en prions celui qui est béni à jamais, dans les siècles des siècles. Amen » (*Opera* t. I).

C'est dans un de ces discours à Benoît XIII qu'il demanda et obtint la rentrée des frères prêcheurs au sein de l'Université. « Tout ce qu'on a vu si longtemps, dit-il, des frères prêcheurs et de leurs œuvres, conclut à leur grand zèle pour la cause de Dieu, et l'harmonie avait toujours régné entre eux et nous. Nous ne négligerons rien pour faire revivre cette concorde et rendre à l'université de Paris les services qu'elle en recevait. Nous attendons de Votre Sainteté cette grâce que beaucoup désirent » (*Opera* t. I et *Script. ord. Præd.*).

Gerson fut accusé auprès du duc d'Orléans d'avoir restitué l'obédience avec trop de modération ; il dut écrire à ce prince pour se justifier. La lettre qu'il lui envoya, et dont il profite pour expliquer sa conduite depuis le commencement du schisme, nous révèle toute son indécision à ce sujet. « Ayant

beaucoup écrit, dit-il, et encore plus parlé sur les moyens de ramener la paix dans l'Eglise, je n'ignore pas que mes opinions peuvent être traduites en des sens divers; mais si l'on tient compte des incidents multiples qui se sont produits au cours des débats, on trouvera que mes opinions s'accordent entre elles et convergent vers une même verité, ou du moins vers un pieux et ardent désir de la trouver. J'ai regardé la voie de cession comme la plus courte et la meilleure, sans qu'il y ait lieu de recourir à la force. Je suis d'ailleurs resté étranger à la soustraction d'obédience, de même qu'une fois conclue, je ne l'ai pas obstinément poursuivie. Mais lorsque notre seigneur Benoît a été reconnu pour accepter la voie de cession et les autres conditions nécessaires à la paix et à la réforme de l'Eglise, je n'ai pas craint, malgré des haines et de vifs débats, d'affirmer qu'il n'avait pu, ni perdre la papauté qui est, de fait, irréversible, ni être considéré comme hérétique et schismatique. »

Gerson écrit en même temps à Pierre d'Ailly, son ancien maître, peut-être le directeur de sa conscience, l'ami en tout cas dont l'approbation lui tient bien plus au cœur, et il lui déclare aussi qu'il accepte actuellement la restitution d'obédience. Ces paroles ne répondent sans doute ni aux opinions de sa jeunesse, ni à la conduite qu'il tiendra plus tard au concile de Constance. Faut-il l'en blâmer et lui en faire un crime ? Il nous semble que dans des circonstances telles qu'elles étaient alors, l'opiniâtreté d'un homme, d'un chrétien seul, pris en lui-même, eût été plus blâmable encore. Elle dénoterait plus d'orgueil ou plus d'ambition ; moins de bonne foi, d'humilité et de désir d'être éclairé, en un mot, nous ne craignons pas de le dire, moins de soumission à l'Eglise. Qui donc alors était sûr de ne pas se tromper ? L'Eglise de France tout entière était indécise, irrésolue, ou du moins partagée en toutes ses résolutions. Gerson ne fut pas le seul à varier en ces malheureux temps. De grands saints l'ont fait comme lui, et, qui plus est, on a vu de grands saints dans chacune des deux obédiences. Saint Vincent Ferrier, attaché d'abord à Benoît XIII, et maître de son palais apostolique, l'avait abandonné, refusant en plein Consistoire le chapeau de cardinal qui lui était offert. En 1398, il avait quitté pour jamais une cour où ses plus chères espérances avaient été déçues, et alors avaient commencé ses voyages et ses prédications si populaires et si fructueuses. Avant l'élection de Benoît XIII, on avait vu ce

même Vincent Ferrier dans l'obédience du pape d'Avignon Clément VII, et sainte Catherine, dans celle du pape de Rome, Urbain VI. Tous deux étaient de grandes âmes; tous deux faisaient la gloire du même ordre de saint Dominique; tous deux sont canonisés par l'Eglise. Preuve que la question, soit en elle-même, soit avec le temps et les distances, était devenue douteuse et embrouillée; preuve que, sauf les premiers auteurs de la division, le reste pouvait être dans la bonne foi de part et d'autre. L'archevêque de Florence, saint Antonin, l'affirme. « Tout le temps que dura le schisme, dit-il, chaque obédience avait pour soi des hommes très habiles dans l'Ecriture et dans le droit canon, et même des personnes très pieuses, illustres par le don des miracles. La question ne put jamais être si bien décidée, qu'elle ne laissât du doute dans l'esprit d'un grand nombre. Car, encore qu'il faille croire à une seule Eglise catholique et non à plusieurs, comme à un seul vicaire de Jésus-Christ, qui en est le pasteur, cependant, s'il arrive que, par un schisme, on élise plusieurs papes en même temps, il ne paraît pas nécessaire au salut, de croire que c'est celui-ci en particulier, ou celui-là, qui est le vrai pape, mais généralement celui d'entre eux qui est canoniquement élu. Et pour ce, les peuples peuvent suivre le sentiment de leurs prélats et pasteurs. »

Ce qu'il faut faire donc, en étudiant cette époque malheureuse, ce n'est point de jeter la pierre à tel ou tel; il faut remercier Dieu de nous faire vivre à une époque de sécurité et de paix intérieure, où, si l'Eglise est persécutée au dehors, elle est unie et grande, et belle, et sublime au dedans.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME

SUITE DU SCHISME D'OCCIDENT

INNOCENT VII ET GRÉGOIRE XII A ROME — NOUVELLE MISSION DE GERSON

ÉCRITS SUR LE SCHISME ET PRÉDICATIONS POUR L'UNION DE L'EGLISE

MEURTRE DU DUC D'ORLÉANS — GERSON COMBAT

LES MAXIMES DE JEAN PETIT

Quelques mois après les entrevues dont nous avons parlé, Boniface IX mourait à Rome, ayant toujours donné le spectacle d'une vie vertueuse. Si, à ce moment encore, Benoît XIII eût voulu abdiquer, les cardinaux romains proposaient à ceux d'Avignon de se réunir tous ensemble pour procéder à une nouvelle élection. Sur le refus qu'ils éprouvèrent, ils entrèrent en conclave, non sans avoir pris les mêmes précautions qu'avaient déjà prises les électeurs de Pierre de Luna, c'est-à-dire qu'ils firent dresser un acte authentique du serment par lequel ils s'obligeaient, et obligeaient celui qui serait nommé pontife, à employer les moyens les plus convenables, et même la renonciation si elle était nécessaire, pour réunir l'Eglise sous un seul chef. Leur choix tomba sur Cosme Meliorati, qui prit le nom d'Innocent VII (17 octobre 1404). C'était un homme doux et bon, mais d'un âge avancé; il mourut deux ans après son élection (6 novembre 1406). Les cardinaux de Rome hésitèrent à lui donner un successeur, sachant que les princes français avaient fait promettre au pape de leur parti, de renoncer au pontificat, si celui de Rome y renonçait, ou si, après sa mort, les cardinaux surséaient à l'élection. Cette voie paraissait

la plus sûre pour l'union de l'Eglise. Rome, cependant, ne pouvant rester sans maître tout le temps que dureraient les débats, on convint d'élire un pape qui serait considéré seulement comme un procureur devant céder ensuite le pontificat. Ce pape, nommé le 30 novembre 1406, à la condition de se démettre quand l'antipape le ferait, et de se prêter à l'élection canonique d'un seul et légitime Pontife, ce fut le Vénitien Ange Corrario, patriarche de Constantinople, qui prit le nom de Grégoire XII. « Mais, dit Rohrbacher, le même homme n'est pas toujours le même. Lorsqu'il fut question de s'acquitter de ces promesses, ni Grégoire, ni Benoît qui, dans ses réponses, avait aussi paru disposé à la cession, ne voulurent plus tenir parole, et ils se jouèrent de la crédulité des princes et des peuples. » Tous deux devaient se rendre à Savone pour s'entendre. Ils se rapprochaient en effet l'un de l'autre, mais sans jamais entrer dans la même ville, feignant de négocier par leurs envoyés, et désireux en réalité de garder chacun le pouvoir auquel s'accoutumait leur ambition.

L'Université députa encore Gerson vers les deux pontifes. C'est en vain qu'il prit la parole devant chacun d'eux successivement, à Gènes, puis à Rome. Voyant le peu de fruit de son ambassade, il commença à son retour à composer divers écrits : *sur le Schisme* (t. I et IV) — *sur le Concile général* (t. I) — *la Simonie* (t. II) — *l'Unité de l'Eglise* (t. I) — *sur les Moyens de rendre la paix à l'Eglise, de la réformer et d'y maintenir l'unité : De modo pacificandi, reformandi et uniendi Ecclesiam* (T. I), etc. Ces écrits, en très grand nombre, du reste, eurent un retentissement immense dans le monde catholique. Dans tous les sermons qu'il prononça à cette époque, Gerson prêche aussi la concorde et la paix; la nécessité de s'attacher d'autant plus fortement aux principes fondamentaux, qu'on se trouve au milieu de plus grandes calamités, de plus grands bouleversements. Mais surtout il priait ; il priait avec ardeur, avec larmes, avec persévérance, car son cœur, ainsi qu'on le voit par quelques lettres à des intimes, était déchiré par la douleur qui déchirait l'Eglise.

Chaque jour on découvrait de nouvelles impostures de Benoît XIII ; on apprenait de nouvelles infractions au traité de la restitution d'obédience. Au mois de janvier 1408, Charles VI fit déclarer que si, avant la fête de l'Ascension, l'union n'était pas rétablie, et l'élection faite d'un pape unique, lui et son

royaume reviendraient à la neutralité. Benoît XIII répondit à cette déclaration par une bulle qui excommuniait le roi et mettait le royaume en interdit. Une tristesse plus grande encore s'empare des esprits ; l'Université s'indigne, et, réunie en assemblée solennelle, déclare Benoît hérétique, schismatique, contumace, perturbateur du repos de l'Eglise. « Il ne doit plus être appelé Benoît, ajoute-t-on, ni pape, ni cardinal, et personne ne doit plus lui obéir sous peine d'être déclaré fauteur du schisme. » Dans une troisième assemblée nationale du clergé, la France embrassa de nouveau le parti de la neutralité, « en attendant qu'un concile général s'occupât de réformer l'Eglise dans son chef et ses membres ». Beaucoup de nations chrétiennes suivirent son exemple. Quant aux cardinaux des deux obédiences, sur l'invitation qui leur en fut faite, ils eurent une entrevue à Livourne. Là, touchés des maux profonds et de la triste situation de l'Eglise, cette immortelle Epouse de Jésus-Christ, ils décidèrent la convocation d'un concile général et annoncèrent qu'on le tiendrait à Pise.

Le maréchal Boucicaut envoyé pour se saisir de Benoît XIII n'avait pu remplir son mandat, le pontife s'étant enfui dans les états du roi d'Aragon. Mais ses bulles avaient fait grand mal dans Paris. Les esprits surexcités ne gardaient même plus le respect qui convient quand le cas est douteux ; des prédications indignes s'élevaient contre celui qu'on avait salué du nom de Vicaire du Christ ; ses bulles étaient outrageusement lacérées. La grande voix de Gerson, triste mais respectueuse, se fait entendre alors au milieu des excès et des violences. Comme Sem jetant un manteau sur son père endormi, il couvre les hontes ou les faiblesses, du manteau de la charité. Il prêche sur la paix, la justice, sur la résignation aux desseins cachés de la Providence (*Opera*, t. I et II). Il s'élève contre ceux qui se réjouissent des divisions, entretiennent les haines, les colères, les désirs de vengeance. Il montre les bienfaits de cette paix à laquelle on doit tendre par tous les moyens possibles. « Crions tous, dit-il, les plus grands et les plus petits, crions à la paix, comme on crie au feu et à l'eau, quand l'incendie menace de dévorer nos maisons ! »

La paix ! hélas ! elle est déjà rare en ce monde, mais elle est surtout impossible à trouver là où règnent l'impiété, le mal et l'injustice. En France, les querelles des maisons d'Orléans et de

Bourgogne paraissaient apaisées. « Les deux princes, dit Chateaubriand, s'étaient juré dans le conseil du roi une amitié inviolable ; ils avaient pris les épices et bu le vin ; ils s'étaient embrassés en se quittant, ils avaient communié ensemble ; le duc de Bourgogne avait promis de dîner chez le duc d'Orléans qui l'avait invité. Et le lendemain soir, 23 novembre 1407, des hommes d'armes rasant les murs, se cachaient à la nuit close, dans une maison de la rue Vieille-du-Temple, près de la porte Barbette. Comme le duc d'Orléans, sortant de l'hôtel Saint-Paul où demeurait la reine, passait là pour retourner en son logis, ils se jetèrent sur lui et le percèrent de plusieurs coups d'épée. Ces hommes étaient des émissaires du duc de Bourgogne. Si révoltant qu'il soit en lui-même, l'assassinat, politique ou privé, par jalousie ou par vengeance, se retrouve plus d'une fois dans l'histoire. Mais ce qui montre surtout le relâchement de la morale à cette époque, c'est la manière dont celui-ci fut accueilli. Si on en excepte les proches et les familiers du duc d'Orléans, nul ne s'indigna de ce forfait horrible et ne cria justice. Jean assista hypocritement aux funérailles, tenant un coin du drap ; et, après quelques hésitations, il s'avoua même pour le meurtrier. Le peuple parisien, dont il était l'idole, l'approuva hautement. Les Etats de Flandre et de Bourgogne , auxquels il exposa « comment il avait fait occire le duc Louis, et la cause pour quoy il l'avait fait », approuvèrent sa conduite, et promirent de l'aider contre tous, « car il estoit moult aymé d'eux, étant courtois, traitable et débonnaire » (Lavallée, *Histoire des Français*, t. I). Loin d'être punis, les assassins vécurent, récompensés et tranquilles, dans les états de Jean. Ce fut en vain que la duchesse Valentine demanda justice ; elle n'obtint que des promesses ; les récriminations de la noblesse furent étouffées par la peur.

Après avoir payé les meurtriers, Jean en vint à payer un apologiste du meurtre. La violation flagrante qu'il s'était permise de toute loi chevaleresque et religieuse ; le silence de l'autorité en pareille matière, épouvantaient les gens de bien. Si timides que fussent leurs murmures, Jean voulut les éteindre, expliquer sa conduite et flétrir la mémoire de sa victime. Il chargea de sa justification Jean Petit, docteur de Sorbonne, et son orateur ordinaire. Dans une audience publique obtenue du roi le 8 mars 1408, celui-ci prononça un subtil plaidoyer dont la majeure s'étayait

sur 8 ou 9 propositions passablement hasardées. Après avoir reproduit toutes les accusations qui pesaient sur le duc d'Orléans, il soutenait qu'en telles circonstances, le meurtre était légitime et même méritoire, et que tous les moyens, même les plus perfides, sont bons pour se débarrasser d'un tyran.

Sans doute les désordres du duc d'Orléans, sa conduite licencieuse étaient pour quelque chose dans la haine qu'on lui portait et dans l'approbation donnée à son meurtrier ; mais Dieu n'a remis au premier venu ni le droit de juger ni celui de punir. Si la morale, livrée aux vues arbitraires, aux passions de chacun, devait plier ainsi selon les circonstances, que deviendraient les principes immortels de justice et de droit ? Un homme le comprit. Malgré la popularité du coupable, sentant bien qu'il amassait un orage sur sa propre tête, mais foulant aux pieds toute considération humaine, tout intérêt privé, Gerson, le premier, éleva publiquement la voix contre ce crime, et il fut toujours le plus énergique à le faire. Gardien des saines doctrines par sa situation dans l'Eglise, il sentait que le silence lui-même serait un autre crime. Il prononça d'abord dans son église de Saint-Jean en Grève, un discours funèbre sur le prince assassiné, puis il fit condamner par la faculté de théologie, plusieurs propositions de Jean Petit, comme subversives de toutes les lois chrétiennes, sociales et humaines. Ce fut encore à sa requête qu'on brûla, trois ans plus tard, le honteux plaidoyer, par ordre de l'archevêque de Paris, sur le parvis de Notre-Dame.

Gerson avait combattu de toutes ses forces les désordres du duc d'Orléans et les vexations faites au peuple. Sa parole véhémente n'avait pas craint de retentir en pleine cour, sans voile et sans déguisement. Le voilà aujourd'hui poursuivant le meurtrier avec cette même ardeur qu'il a mise à blâmer la victime. C'est qu'il y au-dessus des personnalités humaines une chose qui demeure et ne change pas, et qui demande des vengeurs quand elle est outragée ; cette chose, c'est la loi de Dieu, l'éternelle justice. Certainement, si un spectacle repose l'esprit au milieu d'un bouleversement général du monde politique et du monde religieux, c'est de voir un homme au grand caractère et à l'esprit le plus doux, chercher toujours uniquement le bien. Il ne suit pas le chemin de celui-ci ni le chemin de celui-là ; il suit le droit chemin, qui est celui de la morale ; il suit ce sentier du juste milieu qui est celui de la vertu. Quand les routes des

autres viennent croiser la sienne, il rencontre ces autres et leur serre la main. Quand ses compagnons s'écartent du droit chemin et vont dans les sentiers perdus, lui continue de marcher droit au lieu de s'attacher à eux.

Le duc de Bourgogne jugea prudent de s'éloigner de Paris. Les Liégeois se révoltaient alors contre leur évêque Jean de Bavière, qui était son beau-frère. Il alla porter secours à ce prince, et conquérir à la sanglante bataille d'Hasbain son terrible surnom de sans Peur (1408). A son retour, les Parisiens, plus enthousiasmés que jamais, avaient oublié tout grief; on lui ménagea une entrevue avec le roi dans l'église de Chartres. Là il demanda pardon à Charles VI « pour le fait commis sur la personne du duc d'Orléans, en vue du bien du royaume et de la personne du roi ». Les princes d'Orléans déclarèrent qu'ils ne conservaient aucune malveillance contre leur cousin de Bourgogne; eux et le duc se jurèrent amitié (1409). C'était le triomphe momentané du crime (Monstrelet).

Cette trêve, cependant permit à la France de hâter, de protéger la convocation du concile de Pise, et de chercher ainsi remède à une calamité plus grande encore que la lutte intestine des deux maisons rivales qui se disputaient les rênes de l'Etat.



CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

SUITE DU SCHISME — CONCILE DE PISE

ALEXANDRE V — LES FRANCISCAINS — JEAN XXIII

GERSON PÉNITENCIER DE L'ÉGLISE DE PARIS

EXCÈS DES BOURGUIGNONS ET DES ARMAGNACS DANS LA CAPITALE

GERSON MENACÉ DE MORT — TRAITÉ SUR LA MUSIQUE

Une question se présentait en même temps que la pensée d'un concile général : pouvait-il se convoquer légitimement sans l'autorité du Pontife romain ? Les cardinaux réunis déclarèrent qu'on le pouvait dans le cas actuel : 1° parce qu'il n'y avait pas de pape certain ; 2° parce que ni l'un ni l'autre des deux pontifes ne pouvait convoquer une assemblée générale ; 3° parce que le Saint-Siège pouvant être considéré comme vacant par le doute où l'on était sur le véritable pape, il appartenait aux cardinaux d'en élire un qui fût certain ; 4° parce qu'il n'était pas question de rien décider touchant la foi, mais seulement de détruire un schisme auquel les deux prétendants mêmes avaient jadis promis de mettre fin.

Le concile s'ouvrit le 25 mars 1409 dans la vaste et belle nef de la cathédrale de Pise. Les cardinaux des deux obédiences y avaient convoqué 180 archevêques ou évêques, environ 300 abbés et autant de docteurs en théologie. Plusieurs souverains de l'Europe y avaient des ambassadeurs, Gerson y assistait comme député de l'Eglise de France et prit part à presque toutes les délibérations. Grégoire XII et Benoît XIII, vainement sommés d'y comparaître, furent déclarés contumaces dès la première

session, puis déposés pour crime de parjure. Le concile annonça la vacance du Saint-Siège et dégagea les princes et le peuple de toute obédience envers les deux concurrents. Mesure triste et non moins extraordinaire que ne l'était le grand schisme lui-même, et qui ne fut prise, on peut le dire, que lorsque tous les autres moyens eurent échoué.

Gerson en particulier, ne s'y était rangé qu'à la dernière extrémité. Jusqu'alors il n'avait pleinement approuvé ni la soustraction d'obédience ni la neutralité, croyant seulement légitime la libre et volontaire cession de la papauté; mais la continuité des maux de l'Eglise avait lassé son cœur; l'opiniâtreté des deux concurrents l'avait éclairé sur le fond qu'on pouvait faire de leur parole. Il avait réfuté dans son traité de l'Unité de l'Eglise : *de Unitate ecclesiastica* (*Opera*, t. I), les raisons que l'on apportait contre la convocation du concile; c'est pendant la durée même du concile qu'il publia l'écrit : *de Auferibilitate Papæ ab Ecclesia :* de la Déposition du Pape par l'Eglise (t. I). Ces ouvrages renferment plusieurs propositions téméraires. Ils tendaient à établir que le concile convoqué aurait le droit de disposer des pontifes existants; de là, hélas! on pouvait trop facilement inférer qu'un concile général est supérieur au pape, ce qui devient une erreur condamnable. Mais que de circonstances atténuantes plaident en faveur de Gerson, et viennent diminuer sa culpabilité! « Finalement, dit l'abbé Rohrbacher dans son histoire de l'Eglise, ce que Gerson a écrit sur ces matières, vu les circonstances malheureuses où il se trouvait, doit être lu avec circonspection et ne peut servir de règle » (t. XXI). Servir de règle, certainement non! car le cas fut unique, et il faut même la gravité du cas, l'inutilité des efforts déjà tentés, l'embarrras où se trouvaient les plus droites consciences, tout le péril enfin de la situation et la difficulté d'en sortir, pour que l'on comprenne comment ont pu surgir certaines propositions qui deviendraient dangereuses si on les appliquait en d'autres circonstances. Mais tout cela étant donné, il nous semble que l'on comprend l'effarement universel. L'entente ne pouvant se faire sur aucun des deux papes, il dut venir assez naturellement à l'esprit des docteurs de proposer un concile, et, dans le désir qu'ils avaient de le voir accepter, ils ne mesurèrent point assez leurs expressions. Il s'agissait de guérir un mal invétéré, résistant aux autres moyens. Or, on commet

souvent des imprudences en opérant un sauvetage ; on ne songe qu'au plus pressé quand le péril est grand ; la terreur vous jette un voile sur les yeux ; voilà ce qui explique les propositions erronées de Gerson. Ce qui les excuse, c'est sa vie entière et ses autres travaux, montrant qu'il ne donne aux écrits de ce moment-là d'autre portée que celle du moment même. Tout ce qu'il dit dans ces opuscules s'applique à des papes douteux, non à un pape légitime et certain. On n'a qu'à consulter les opinions émises en mille autres endroits de ses œuvres ; on verra que le principe reste toujours pour lui le principe, et que sa foi ne subit pas d'atteinte. « La papauté, dit-il dans un écrit sur l'Eglise, a été instituée par le Christ, surnaturellement et immédiatement, pour avoir la primauté monarchique et royale dans la hiérarchie ecclésiastique, état unique et suprême, suivant lequel l'Eglise est dite une sous le Christ. Oser attaquer cette primauté, ou la diminuer, ou l'égaler à un état ecclésiastique particulier, et faire cela avec opiniâtreté, c'est être hérétique, schismatique, impie et sacrilège. » Et ailleurs : « La puissance ecclésiastique a sa plénitude formelle et subjective dans le seul Pontife romain. » (*De potestate ecclesiastica*) (*Opera*, t. I.)

On résolut donc, quoique à tort, de considérer le Saint-Siége comme vacant. Les cardinaux entrèrent en conclave, et élurent le cardinal de Milan, Pierre de Candie, religieux franciscain et docteur de l'université de Paris. Il prit le nom d'Alexandre V. Sur la demande des Pères du concile, Gerson harangua le nouveau pape. Il prit pour texte ces mots de l'Ecriture : *Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israel* (Act. 1) ; et, dans un sage et éloquent discours, il fit parler l'Eglise demandant au Pontife de rétablir, de réformer le royaume d'Israël, de lui rendre son antique splendeur. Son rêve va même plus loin, et nous aimons à relever les paroles suivantes, qui témoignent de son attachement au siège de saint Pierre, qu'on peut opposer par conséquent, jusqu'à un certain point, à ses maximes gallicanes : « Pourquoi, dit-il, n'enverriez-vous pas des missionnaires aux Indiens dont la foi peut être si facilement corrompue, puisqu'ils ne sont pas unis à l'*Eglise romaine, de laquelle doit se tirer la certitude de la foi?* » (*Sermo factus coram Alexandro papa in die ascensionis — Opera*, t. I.)

Le premier usage que fit Alexandre V de son autorité, fut d'assurer la réunion en un seul collège des cardinaux apparte-

nant aux deux obédiences précédentes, de ratifier toutes les mesures qu'ils avaient prises depuis leur rapprochement, et il annonça pour l'année 1412, un concile qui serait la continuation de celui de Pise et qui aviserait aux réformes nécessaires dans l'Eglise.

Le nouveau Pontife était digne d'occuper le siège de saint Pierre. Recueilli dès son enfance et élevé par les franciscains, dont il avait ensuite pris l'habit, il ne devait qu'à ses vertus et à ses talents d'avoir parcouru successivement tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Plein de reconnaissance pour l'ordre qui l'avait fait ce qu'il était, il accorda aux fils de saint François de nombreux privilèges. Ceux-ci, à Paris surtout, se prévalurent avec orgueil de leur situation et en abusèrent un peu. Quelques-uns, oubliant qu'il y a du travail pour tous dans la vigne du Seigneur, regardaient les curés de paroisses comme de purs agents du pouvoir temporel et s'arrogeaient en diverses circonstances un droit trop exclusif d'instruire le peuple, d'administrer les sacrements, de lever les dîmes. La vieille querelle du clergé régulier et du clergé séculier allait se ranimer. Mais Gerson avait fait ses preuves dans la lutte. On ne pouvait l'accuser d'agir par intérêt, d'être exclusif et aveugle quand il s'agissait du bien de l'Eglise, lui qui s'était fait un devoir de défendre les dominicains persécutés et de leur rouvrir les portes de l'Unisité, injustement fermées pour eux. Aussi sa parole fit-elle autorité quand elle s'éleva dans ce conflit. Il sut, avec une sagesse admirable, avec une modération et une prudence qui étaient précieuses à l'aurore d'un nouveau pontificat, prêcher contre l'abus des privilèges accordés par le pape, non contre les privilèges eux-mêmes ; il sut blâmer la hauteur déplacée de quelques religieux sans en rendre tout l'ordre responsable ; il parvint ainsi à réprimer sans éclat les prétentions des uns et le mécontentement des autres.

Mais le schisme, hélas ! n'était pas terminé. Grégoire XII et Benoît XIII, chacun de leur coté, faisaient tout leur possible pour se maintenir dans leur prétendue dignité. Rome cependant, jusqu'alors au pouvoir de Ladislas, protecteur de Grégoire, Rome tout entière, sénat, peuple et clergé, avait reconnu Alexandre et lui demandait de se fixer dans la ville éternelle. Ce pontife, qui avait d'abord résidé à Bologne, allait se rendre à ces vœux; il n'en eut pas le temps, et mourut en traversant les

Apennins, le 3 mai 1410, après dix mois et quinze jours de pontificat. A ses derniers moments il exhorta les cardinaux à se tenir unis pour le bien de l'Eglise, et leur recommanda de rester d'accord avec la France, surtout avec l'université de Paris qui avait toujours travaillé avec zèle à l'extinction du schisme. Bathazar Cossa, cardinal de Bologne, lui succéda sous le nom de Jean XXIII. Il acheta par une faiblesse la protection de l'Université de Paris, accordant à quelques-uns de ses membres qui continuaient à la demander, la révocation des derniers privilèges des Ordres mendiants, et ne disposant des bénéfices ecclésiastiques que sur les rôles qu'elle lui envoyait. Il réclamait en même temps des subsides de l'Eglise de France pour travailler à l'extinction du schisme et à la réunion des Grecs et des Latins. L'Université se contenta de promettre un *subside charitable* pour les seuls cas d'absolue nécessité. Mais la protection du roi de France lui valut un autre avantage. Il parvint à rentrer dans Rome après avoir enlevé cette ville au roi de Naples Ladislas. Il fortifia son parti par la nomination de 14 cardinaux. parmi lesquels se trouvaient 3 anciens membres de l'université de Paris : Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, Gilles Deschamps, évêque de Coutances, et Guillaume Filastre, doyen de Reims. Gerson eut sa part des honneurs par lesquels Jean XXIII cherchait à s'attacher le clergé de France : il devint pénitencier de l'Eglise de Paris.

Sur la fin de l'année 1412 et au commencement de 1413, Jean XXIII ouvrit à Rome le concile annoncé par son prédécesseur pour travailler à la réforme de l'Eglise. Le seul acte qui en reste est une bulle contre les écrits de Wiclef, mais l'assemblée étant trop peu nombreuse pour qu'on pût y traiter les questions d'importance capitale, le Pape décida qu'on reprendrait ce concile à Constance le 1er novembre de l'année suivante.

Avant de suivre dans sa marche l'auguste assemblée qui rendit enfin à la chrétienté la paix et l'unité si compromises, il nous faut un peu revenir en arrière, et voir ce que faisaient les deux partis rivaux qui s'agitaient en France.

Les fils du duc d'Orléans excitaient la noblesse à venger la mort de leur père. Alliés au comte d'Armagnac, beau-père du duc actuel, ils avaient formé une ligue et levé une armée où les aventuriers gascons et la noblesse pauvre du midi faisaient le plus grand nombre. Le duc de Bourgogne, appelant à son aide

Brabançons, Picards et Lorrains, ne restait pas en arrière ; et, chose honteuse à avouer, tous deux se disputaient l'alliance de l'ennemi. Plusieurs trêves avaient été signées; on les violait aussitôt. Les troupes indisciplinées des deux partis excitaient au pillage les populations des villes; et dans les campagnes, chaque manoir devait s'ériger en forteresse pour soutenir des sièges. C'était à qui s'emparerait du roi et de la capitale. Grand nombre d'aventuriers ne cherchaient que ces occasions. « Tous gens pauvres et méchans, dit Jouvenel des Ursins, désirant piller et rober...... allaient à Paris par tourbes et délaissaient leurs métiers..... et aussi puisqu'ils ne gagnaient rien, il fallait qu'ils pillassent et desrobassent, et aussi le faisaient-ils de leur autorité privée. »

Pour cette lutte qui devenait celle de la bourgeoisie contre la noblesse, du Nord contre le Midi, il fallait de l'argent. Les princes avaient mis de lourds impôts sur leurs sujets ou leurs alliés. En 1413, Jean sans peur, maître de Paris, abandonnait la ville à tous les excès de ces bouchers et écorcheurs qu'il avait pris pour auxiliaires. Ceux qui ne reculaient pas devant le sang versé et les atrocités les plus féroces ne pouvaient se laisser arrêter par des questions d'argent. Ils résolurent de percevoir une contribution générale et la couvrirent du nom d'emprunt. Pour cela ils faisaient venir devant eux toutes gens, tant du Parlement que des marchands et bourgeois de Paris, et leur demandaient à emprunter. Laissons parler ici Jouvenel des Ursins, fils du prévôt des marchands, lequel en cette occasion, fut rançonné à mille écus. « Il y avait, dit-il dans son histoire de Charles VI, il y avait alors un notable docteur en théologie et de grande réputation, nommé Maistre Jehan Jarson, chancelier de Notre-Dame de Paris et curé de Saint-Jean-en-Grève, lequel avait accoutumé de s'en acquitter loyaulment. Et pour ce que, en compagnie où il était, il dut dire que les manières qu'on tenait, n'étaient pas bien honnestes, ni selon Dieu, et le disait d'une bonne amour, on le voulut prendre, mais il se bouta ès-haultes voultes de Nostre-Dame, et fut son bien tout pillé et robbé. »

Gerson, on le sait, était déjà suspect au parti bourguignon pour avoir dévoilé ses excès en diverses rencontres, pour avoir coupé court surtout à l'apologie du meurtre de Louis d'Orléans. Justement, le 30 novembre 1413, fut prononcée par l'évêque de Paris et l'inquisiteur de la foi la condamnation des 8 ou 9 pro-

positions de Jean Petit; et le traité de Gerson, sur le Pouvoir des évêques, qui les constitue, dans leurs diocèses, juges et gardiens de la foi, n'avait point été étranger à cette mesure. Au premier mot de remontrance touchant les nouvelles taxes, il fut donc poursuivi par des émeutiers qui jurèrent sa mort. Ils arrivaient comme des forcenés ; les garçons bouchers portant au côté leurs longs couteaux, et vêtus de ces habits de travail cirés par la graisse et le sang; des écorcheurs, les bras à moitié nus, les épaules couvertes de quelques lambeaux de peaux de bêtes. C'était la hideuse compagnie de Caboche. Ils avaient déjà forcé le lourd portail du cloître Notre-Dame et se ruaient en foule vers le logement de Gerson. Celui-ci n'eut que le temps de s'échapper par une sortie qui donnait du côté de l'église; il gagna l'escalier des tours ; et, arrivé à la galerie qui s'étend comme une ceinture à mi-hauteur des tours, il eut la donleur de voir cette horde révolutionnaire lacérer ses vêtements, jeter à la Seine ses livres bien-aimés. Ils menaçaient de leurs couteaux quiconque osait approcher. Se livrer eût été complètement inutile. Gerson pensa qu'il valait mieux leur épargner de nouveaux crimes et que le temple divin lui serait un asile. Il resta, avec quelques personnes qui s'y étaient réfugiées, dans la chambre des voûtes, et on n'osa en effet pas teindre de son sang les pierres de la cathédrale. Il avait écrit jadis à l'évêque de Cambrai les paroles de saint Mathieu : Bienheureux ceux qui souflrent persécution pour la cause de la justice ; et il avait ajouté : C'est parce que Dieu envoie toujours plus de calamités aux justes qu'aux autres hommes. Il pouvait maintenant s'appliquer ces mots à lui-même.

Il vécut deux mois dans ce logis presque aérien, au-dessus des voûtes de Notre-Dame, entre les arêtes de pierre et les croisements des charpentes. Si Gerson eût été un ambitieux, un homme de parti, il eût subi dans la colère cet exil d'un nouveau genre, et eût là-haut préparé sa vengeance. Chose admirable ! dans cette solitude complète, ni son cœur ne fut troublé, ni son temps ne fut perdu. Voyant en tout cela la volonté divine, il ne songea qu'à profiter du loisir qui lui était fait, et travailla à un ouvrage qui, depuis quelque temps, occupait sa pensée. C'était son *Traité de la musique*. « Ne voulant pas, dit-il, garder inutile le don d'un talent divin qui, parmi les troubles affreux de la patrie, nous a fait goûter du repos et ou-

blier les calomnies des hommes ; considérant d'ailleurs que *Dieu envoie sa miséricorde au jour de la prospérité, et son cantique, au jour de la tribulation,* nous croyons à propos, dans les ténèbres profondes de cette tempête publique, d'écrire sur les cantiques, et de nous adresser à la postérité, si la malignité bruyante rend sourdes à nos paroles, les oreilles de l'âge présent » (*Plures Tractatus de canticis* — *Opera*, t. III.)

Ces petits traités, embrassant à la fois la musique des sens et la musique du cœur ou chant de l'âme, sont comme le complément de la mystique de Gerson. « Son rhythme, dit-il en parlant de la musique de l'âme, est aussi varié que celui des passions et de l'amour. » Il compare cette harmonie à celle des sphères célestes, redisant toutes ensemble la louange de Dieu.

Certainement, l'homme capable d'enseigner l'harmonie dans un moment pareil et d'y plonger son âme, était au-dessus des petites passions du vulgaire et des discordes civiles. Il se mêlait aux partis seulement pour les apaiser et leur faire entendre la voix de la justice ; non parce qu'il avait quelque intérêt dans l'un d'eux. Il était l'homme de la modération et l'homme de la charité.

Le calme se rétablit enfin. Après un retour du pouvoir aux Armagnacs, qui traitèrent Paris comme une ville prise d'assaut, le duc de Berri s'interposa entre les princes. Depuis quelque temps déjà il s'était attaché, à titre de chapelain et d'orateur, le vertueux chancelier, et jouait un rôle de conciliation entre la noblesse et la bourgeoisie parisiennes. L'Université elle-même s'occupa de pacifier les esprits. On voulut remercier le ciel d'une paix qui ne fut, hélas ! qu'une trêve, et Gerson, un des persécutés, fut choisi pour être l'interprète de la reconnaissance publique. « En 1413, dit Jouvenel des Ursins, après la paix conclue entre les princes, le samedi, fut faite une grande assemblée à Saint-Bernard de l'Université de Paris. Et là envoyèrent Monseigneur de Guienne et les seigneurs remercier l'Université de ce qui avait été fait, et de ce qu'ils s'y étaient grandement conduits, en montrant l'affection qu'ils avaient au bien de la paix. Et firent ceux de ladite Université une bien notable procession à Saint-Martin des Champs. Et il y eut du peuple beaucoup. Et fit un bien notable sermon Maistre Jehan Jarson qui était un notable docteur en théologie, et prit son thème : *In pace in idipsum,* lequel il déduisit bien grandement et notablement, tellement que tous furent contents. »

S'adressant au roi, au nom du Parlement, du clergé, de la bourgeoisie, et de toute la bonne ville de Paris, Gerson avait dit : « Il ne faut point menacer ou occire aucun ; les autres en seraient plus animés à défendre l'autorité royale et la vérité. Donnez que on en occira un pour dire vérité, quoi de cela ? Il en viendra plus tôt en gloire et sera délivré de grands maux. » Puis, faisant allusion à un petit manteau violet ou hoqueton, que les Parisiens avaient adopté pour insigne en même temps que le chaperon blanc des Bourguignons, manteau sur lequel était tracée une grande croix blanche avec ces mots : — Le droit chemin. — Gerson ajoute : « Et quel est le droit chemin ? C'est celui qui ne va ni à droite ni à gauche ; qui est patent et public ; sans embûches, sans fraude, sans déception ; et non pas celui où un honnête homme n'ose aller, quand les meutriers y marchent tête levée. »



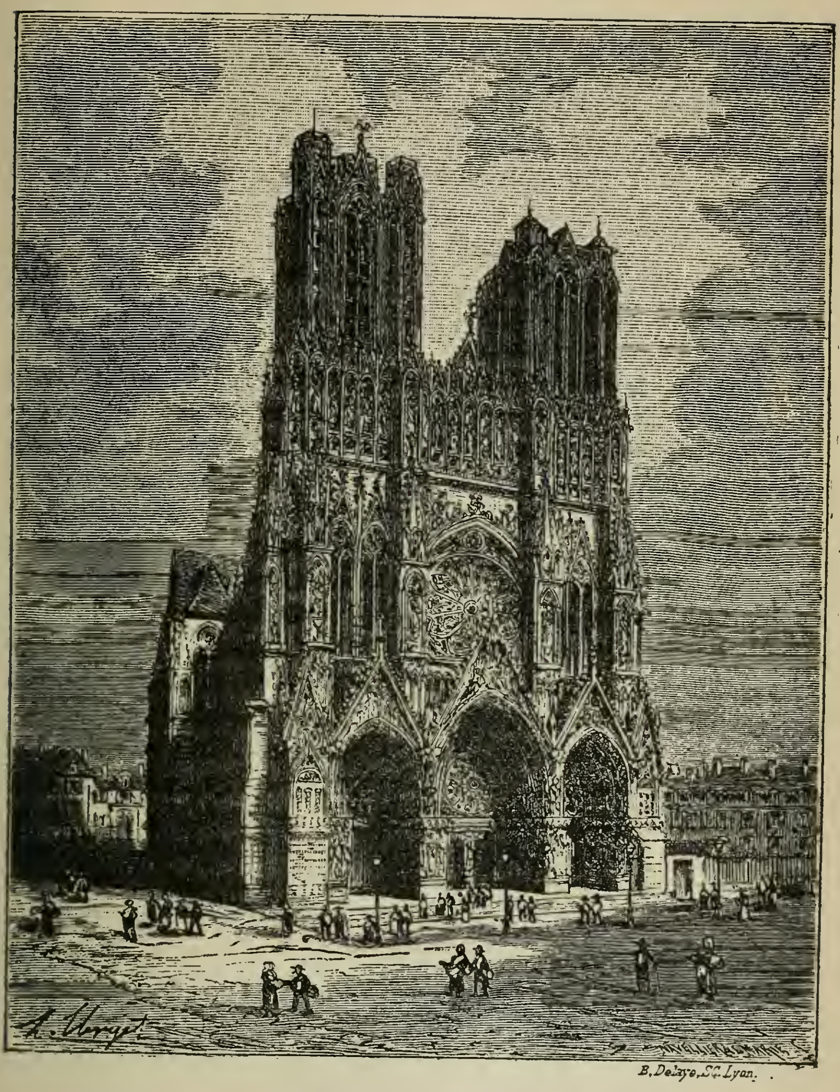
CHAPITRE VINGTIEME

SUITE DU SCHISME

CONCILE DE CONSTANCE — MARTIN V — BIENFAITS DU CONCILE

LE GALLICANISME DE GERSON

Dans l'automne de 1414, la population de Reims était agitée d'un mouvement inusité, et le clergé de la ville déployait les pompes de l'Eglise comme pour recevoir un personnage illustre. Ce personnage, c'était Gerson se rendant à Constance. Avait-il le pressentiment qu'il ne reverrait pas son village natal? voulait-il, avant d'entrer dans l'auguste assemblée dont il allait être l'âme, la lumière et l'oracle, s'agenouiller au tombeau de la mère chérie qui avait pris tant de soin de son enfance? toujours est-il qu'il avait choisi cette route. L'archevêque de Reims l'aimait particulièrement, et fit célébrer en son honneur un office solennel dans l'antique métropole qui avait vu baptiser le premier de nos rois, qui avait vu sacrer les autres. On aime aujourd'hui y rencontrer Gerson, qui vient de faire, qui va faire encore tous ses efforts pour remettre le royaume de France dans l'équilibre de la justice. Quinze ans vont se passer. Le chancelier de Paris ne sera plus de ce monde; mais du haut du ciel où elle aura trouvé la paix, son âme contemplera, dans cette même cathédrale dont il foule aujourd'hui les pierres, un émouvant et bien consolant spectacle. L'héroïne dont il aura salué la divine mission, y amènera Charles VII, et la France, accablée maintenant sous la tyrannie intérieure et l'oppression de l'étranger, retrouvera enfin un roi.



CATHÉDRALE DE REIMS

Gerson poursuit sa route. Les mêmes honneurs qui l'ont accueilli à Reims l'attendent à Réthel où il a fait ses premières études, et comme il approche de Barby, le carillon des grandes fêtes résonne au clocher du village; la population entière, précédée de la croix d'argent et de la bannière où sont brodés les insignes du patron de la paroisse, arrive à sa rencontre. C'est ainsi qu'on recevait les princes de l'Eglise. Gerson, confus, obligé de faire son entrée au milieu d'une haie serrée de gens venus de tous les pays à la ronde, se disait que cette ovation ne s'adressait pas à sa personne, mais à l'ambassadeur du roi de France, au chef de l'Université, député par eux au concile. Il passa quelques jours dans sa famille, pria, pleura au tombeau de sa mère, et reprit sa route vers l'Allemagne.

Le concile de Constance devait continuer celui de Pise et poursuivre son œuvre. Elle n'était pas terminée en effet. Si Jean XXIII avait pour lui la France, la Pologne, l'Angleterre, la Hongrie, le Portugal, les royaumes du Nord avec une partie de l'Italie et de l'Allemagne, d'autres contrées restaient attachées aux deux antipapes. La Castille, l'Aragon, la Navarre, l'Ecosse, les îles de Corse et de Sardaigne, les comtés de Foix et d'Armagnac l'étaient à Benoît XIII, retiré dans le château fort de Peniscola. Plusieurs villes du royaume de Naples, la Romagne, quelques provinces allemandes, la Bavière, le Palatinat du Rhin, les duchés de Brunswick et de Luxembourg, le landgraviat de Hesse, l'électorat de Trèves, une partie de ceux de Mayence et de Cologne, les évêchés de Worms, de Spire, de Verdun regardaient toujours Grégoire XII comme le vrai pape. Les conflits amenés par ces trois centres religieux et toutes les conséquences qui découlaient de leurs diverses administrations, jetaient la discorde dans le monde chrétien. Le désordre était si grand que des esprits sérieux croyaient à la venue de l'Anté-Christ. Une lettre adressée par saint Vincent Ferrier à Benoît XIII, où il est question de sa venue prochaine et de la fin du monde, témoigne de l'état des esprits au début du xve siècle.

La désorganisation de l'Europe était donc à son comble quand l'empereur d'Allemagne, Sigismond, s'offrit à seconder les désirs de Jean XXIII et à protéger la convocation du concile. L'université de Paris répondit la première à l'appel. Elle y envoya 200 docteurs, représentants de chacune de ses facultés, de chacune de ses nations; et Gerson, à leur tête, portait le tri-

ple caractère de chef et chancelier de cette corporation, d'ambassadeur du roi de France et de député de l'Eglise de Sens dont l'évêché de Paris était alors le suffragant.

Le concile s'ouvrit le 3 novembre 1414. C'était une assemblée magnifique que celle qui attirait dans la ville près de cent mille étrangers, dont dix-huit mille ecclésiastiques, tant prélats que docteurs ou simples prêtres. Trois questions importantes devaient y être traitées : les erreurs contre la foi, le rétablissement de la discipline, et l'extinction du schisme. On commença par celle-ci comme étant la plus pressante.

Jean XXIII s'attendait à ce que l'on confirmât et affermît son élection; cela parut bientôt impossible. Les nonces de Grégoire et de Benoît n'étaient autorisés à prendre part aux délibérations que si Jean ne présidait pas le concile en qualité de pontife. On hésita d'abord à lui demander la cession du Pontificat, proposition qui paraissait faire injure au concile de Pise. Pierre d'Ailly, dans un mémoire qu'il fit paraître, représenta que, dans le cas particulier où l'on se trouvait, le droit même pouvait céder pour le plus grand bien de l'Eglise, et que Jean XXIII, en renonçant volontairement à la tiare, ne serait pas mis pour cela au niveau de ses deux concurrents, mais s'acquerrait, par sa grandeur d'âme et la générosité de son acte, des titres à la reconnaissance de tous les peuples chrétiens. Guillaume Filastre et Gerson appuyèrent aussi vivement cette opinion. Celui-ci lança plusieurs écrits dans le but de montrer cette voie de la cession, proposée dès le commencement du schisme, comme étant encore la meilleure, et l'abdication des trois compétiteurs comme un préliminaire indispensable à toute réorganisation.

Restait à faire adopter cette mesure par Jean XXIII. Ce ne fut pas sans peine. Il s'y décida néanmoins ; puis, regrettant son abdication, il s'échappa de Constance et se réfugia à Schaffouse sous la protection de Frédéric d'Autriche. La nouvelle de cette retraite inattendue frappa le concile comme l'annonce d'une calamité. On craignit un moment qu'il ne fût dissous, tant ses membres étaient consternés, et que tout ne fût remis en question. Il ne fallut rien moins que l'inébranlable confiance de Gerson, et la promesse solennelle de Sigismond, de maintenir l'assemblée, pour rasséréner les esprits. La quatrième session du concile s'ouvrit alors; Gerson y prit la parole au nom de l'Université de Paris, et proclamant la souveraineté absolue du

concile œcuménique assemblé au nom du Saint-Esprit et représentant l'Eglise catholique, il le déclara supérieur au Pape et conclut à passer outre.

Ses conclusions furent adoptées. L'assemblée, jusqu'alors indécise, prit de la consistance ; elle ne poursuivit plus qu'un but, et la durée de ses travaux ne dépendit plus que de la lenteur des formes canoniques nécessaires à l'abdication volontaire ou forcée des trois compétiteurs. A la douzième session, tenue le 25 mai 1415, Jean XXIII fut déposé par sentence définitive du concile. Ce pontife accepta la décision et promit qu'il ne se laisserait jamais réélire, quand même on le lui demanderait. Sigismond eut le tort de retenir trois ans prisonnier un homme que sa résignation actuelle aurait dû préserver de tout mauvais traitement. Il était réservé au successeur de Jean de lui rendre plus tard des témoignages d'honneur et de reconnaissance, et de faire doyen du sacré Collège, celui qui resta toujours pour lui un fidèle sujet.

Le 4 juillet suivant, le concile tenait sa quatorzième session, lorsqu'on vit arriver Charles de Malatesta, seigneur de Rimini, envoyé de Grégoire XII. Celui-ci consentait à renoncer au souverain pontificat pourvu que son envoyé s'adressât d'abord à l'empereur, car il ne reconnaissait pas la légitimité du concile, convoqué uniquement, disait-il, par les partisans de Jean XXIII. Il exigeait qu'un acte de convocation et d'approbation fût ensuite lu de sa part comme pour placer le concile sous son autorité ; enfin après cela on devait lire un acte contenant sa pleine et entière renonciation. Tout fut accompli comme il l'avait prescrit ; l'horizon de l'Eglise commençait à s'éclaircir.

Restait Pierre de Luna ou Benoît XIII, seul obstacle à la réunion des fidèles. Les Pères du concile offrirent de faire une nouvelle convocation de l'assemblée par rapport aux princes et aux prélats partisans de Benoît, et de n'agir de force contre lui que s'il refusait la voie de cession. Sigismond s'imposa même le voyage de Perpignan pour le persuader. Rien n'y fit. En face de l'opiniâtreté qu'il montrait, on commença à procéder juridiquement contre lui le 5 novembre, dans la vingt-troisième session, et l'instruction de son procès dura jusqu'à la trente-sixième. Ce fut dans la trente-septième, tenue le 26 juillet 1417, que le concile prononça la sentence de déposition et détacha tout fidèle de son obédience. Saint Vincent Ferrier regrettait

d'avoir été son ami, son soutien ; il envoya son adhésion à tous les décrets du concile, et Gerson fut son interprète. Pierre de Luna, quoique déposé, continua à fomenter des troubles et des divisions dans le royaume d'Aragon, jusqu'à sa mort, arrivée en 1423.

Les obstacles écartés, on s'occupa de préparer et de régler le futur conclave. Dans la 41e session, célébrée le 8 novembre, on lut la constitution de Clément VI, qui détermine d'une manière précise les opérations de ces assemblées; on ordonna des prières publiques et une suspension totale des affaires pendantes aux divers tribunaux établis par le concile. Ces précautions étant prises, le conclave fut formé.

Enfin, le 11 novembre 1417 avant midi, toutes les voix se réunissaient sur la tête d'Otton Colonna qui prit le nom de Martin V. Le schisme était éteint. L'allégresse fut grande dans la ville et se répandit de là sur la chrétienté tout entière. Chaque église retentit des *Te Deum* et autres chants d'actions de grâces qui montaient de tous les cœurs vers Dieu. Les réformes à opérer dans la discipline furent remises à un concile qu'on s'engageait à réunir dans cinq ans à Pavie. La séparation du concile fut prononcée à sa 45e session, le 22 avril 1418, après que le pape eut confirmé un grand nombre de ses décrets. Là se terminaient l'ambassade et la mission du chancelier de Paris. Il sortit couvert de gloire de cette importante assemblée. Le cardinal Zabarella, archevêque de Florence, qui était chargé de faire publiquement dans les sessions la lecture des décrets, l'avait appelé en plein concile : le plus excellent docteur de la chrétienté : *Super excellens Doctor Christianitatis*, et la postérité, recueillant cet éloge sur les lèvres du cardinal, salue encore Gerson du titre de *Docteur très chrétien.*

On ne pense peut-être pas assez aux bienfaits que nous valut le concile de Constance. Les 19 autres conciles œcuméniques ont été dirigés par un pape ; celui-ci n'est œcuménique, il est vrai, que par la confirmation de Martin V ; mais, commencé dans le trouble et la discorde, c'est-à-dire au milieu de grandes difficultés, il cherchait un chef unique et le trouva. Or, l'unité, la grandeur de l'Eglise, c'est le salut du monde. Même dans les temps de désolation, l'Eglise n'est pas stérile pour le ciel ; elle enfante toujours des saints parce que l'Esprit de Dieu est toujours avec elle, et on en compte un bon nombre pendant la

durée du schisme. Mais la terre se ressent de son malaise. Les musulmans étaient à nos portes, bien résolus de se faire une part dans cette Europe qu'ils convoitaient, et de se la faire le plus large possible. L'épée de Charles Martel les avait arrêtés un jour dans leur ascension vers le Nord ; ils avaient mis sept siècles à la préparer de nouveau, mais n'y avaient pas renoncé : Constantinople nous le prouve. Que serait devenue l'Europe si l'Eglise qui, en reliant les divers Etats dans l'unité religieuse, en faisait une famille, n'avait point été relevée, raffermie avant les règnes d'Amurat et de Mahomet II ? Plutôt les Turcs que le Pape, auraient dit, comme Luther, vingt églises particulières nées de la prolongation du schisme ; et le flot envahissant des Osmanlis aurait pu rejoindre les Sarrasins refoulés derrière les Pyrénées. Ce ne fut pas un roi de France, il est vrai, qui garda de son épée les portes du concile pour le préserver des attaques et des troubles. Sigismond s'acquitta de ce rôle ; mais la France y était représentée par Gerson, d'Ailly et d'autres grands docteurs de l'Université. Leur éloquence valait sa vieille épée. Comme elle avait défendu aux croisades la civilisation chrétienne en danger, elle vient encore la défendre et l'affermir en sauvegardant l'unité de l'Eglise et l'intégrité de sa constitution.

Etudions un peu maintenant ce qui, dans les écrits de Gerson, sort des bornes de l'orthodoxie. Quelques mots sur ce sujet nous semblent s'imposer, quoique les esprits éclairés sachent faire eux-mêmes la part des choses.

Présenter un concile même œcuménique comme supérieur au Pape fut de tout temps une énormité dans l'Eglise si on prend la maxime au pied de la lettre ; elle le serait plus encore aujourd'hui, après la définition du dogme de l'infaillibilité. Mais si, ne se bornant pas à quelques propositions émises dans une circonstance critique et douloureuse, on fouille l'ensemble des écrits et des actes ; si on regarde le caractère et la conduite de Gerson ; son intention qui, en émettant ces propositions erronées, ne fut jamais d'enseigner la révolte, mais de donner au contraire un chef écouté à l'Eglise, on n'ose vraiment se montrer bien sévère. Dans son *Traité de la puissance ecclésiastique*, Gerson considère l'extrémité à laquelle on eut recours, comme une nécessité malheureuse, une mesure extraordinaire, et il a écrit lui-même que « cette opinion fut adoptée à cause seulement de la confusion et des désordres occasionnés

par le schisme ». C'est à ce point de vue aussi qu'il faut se mettre pour le juger.

En mille endroits de ses œuvres, je lis des hommages rendus à la souveraineté du vicaire du Christ, et analogues à celui-ci : « *Papa enim canonice creatus et electus in summum Pontificem habet plenitudinem potestatis in terra et non potestatem limitatam.* Un pape légitime et canoniquement créé possède la plénitude de toute puissance (ecclésiastique) sur terre, et son pouvoir n'est pas limité. » Le concile s'assemble ; on a trois sortes de questions à traiter ; Gerson n'est pas d'avis d'agiter les questions de foi et de discipline, avant d'avoir un pape légitime. Quand Sigismond, après les premières difficultés éludées, demande au concile de procéder à la réformation de l'Eglise, à la guérison de ses nombreuses plaies, même avant l'élection d'un pontife unique et légitime, d'Ailly, d'accord en cela avec Gerson, s'écrie : Comment réformer un corps sans tête, et des membres sans chef ? Il demande que l'élection précède la réformation, et ce sentiment l'emporte.

Ceux qui ont accusé Gerson de gallicanisme ne l'ont donc pas fait à tort, mais ils l'ont fait parfois avec exagération, sans bien montrer jusqu'où s'étend sa faute, et sans en donner les correctifs et les excuses.

D'abord Gerson n'est pas, comme on l'a dit, le patriarche des libertés gallicanes. De bons historiens ont prouvé le contraire. Ils nous montrent Hincmar, archevêque de Reims au temps de Charlemagne, comme le père du gallicanisme, et le quatrième concile de Constantinople, en 869, condamnant déjà des propositions dans le genre de celles qui nous occupent.

En second lieu, tout homme est sujet à l'erreur ; cela seul qui la rend coupable, est l'opiniâtreté. Or, Gerson a modifié facilement ses opinions en quelques circonstances, prouvant par là qu'il cherchait vraiment le bien, qu'il ne reculait pas devant la lumière, de quelque main qu'elle lui fût présentée, et il est hors de doute que, devant une définition de la suprématie pontificale telle qu'elle a été donnée depuis, ses affirmations eussent été tout autres.

Enfin, et surtout, s'il fut gallican, remarquons qu'il le fut occasionnellement, en une circonstance unique dans l'Eglise, et tout le reste de sa vie, et la somme entière de ses écrits témoigne d'un attachement profond à l'Eglise romaine. « Il faut

avouer, dit-il, qu'un concile général ne saurait être célébré sans la convocation du pape et son approbation si le pape est unique et qu'on ne puisse élever contre lui d'allégation légitime. » Je trouve cela dans son écrit le plus incriminé, et le plus scabreux en effet (*de Auferibilitate Papæ ab Ecclesia*).

Du reste, si quelques écrivains ont donné à ses erreurs plus de portée qu'elles n'en doivent avoir, beaucoup d'autres, disons-le, font la part de la circonstance exceptionnelle où se trouvait Gerson, et de la nécessité d'en finir avec une situation désastreuse. « Le sentiment de Gerson, dit Mgr Bossu, archevêque de Malines et prélat de la maison du pape, le sentiment de Gerson ne peut favoriser en rien les libertés gallicanes. Il enseigna ce sentiment dans un temps de schisme et pour faciliter les moyens de terminer le schisme, que l'opiniâtreté des prétendus papes faisait durer depuis longtemps. » (Mgr Bossu.— *Traité du schisme.*) Tel est aussi l'avis de Mgr Chaillot, dans ses *Analecta juris pontificii* (CLXII[e] livr., juillet-août 1879). Voici l'appréciation du cardinal Pie, évêque de Poitiers : « Une lecture attentive de la vie et des œuvres complètes du fameux chancelier Gerson, permet de ratifier l'observation faite par ses biographes, par Feller entre autres, qui démontre, non seulement que Gerson a toujours été en communion avec l'Eglise romaine, mais qu'il a même défendu dans les termes les plus énergiques, les prérogatives du souverain Pontife » (instr. pastorale de Son Eminence le cardinal Pie pour le culte de saint Joseph). Un savant écrivain, M. Léon Gautier, appelle Gerson « le plus saint et le plus intrépide défenseur de l'*Unité sainte* que la France ait fourni à l'Eglise » (Léon Gautier : Prières à la Vierge — xv[e] siècle). Nous avons cité au chapitre précédent le jugement de l'abbé Rohrbacher. Il voit dans certains traités de Gerson, des écrits qu'il faut lire avec précaution et qui ne doivent pas servir de règle. Pour que l'abbé Rohrbacher, prévenu depuis son enfance contre les doctrines gallicanes, écrivant son histoire surtout pour combattre et réfuter les préjugés gallicans répandus dans beaucoup d'ouvrages, se défiant par conséquent de tout, et disposé à trouver du gallicanisme partout ; pour que cet auteur, si impitoyable à l'endroit de Bossuet et de Fleury, n'émette pas à propos de Gerson, après l'avoir étudié consciencieusement, une appréciation plus sévère, c'est qu'il n'y avait pas à le faire davantage.

Les opinions erronées que Gerson émit en quelques circonstances ont donc une excuse et une explication dans ce qui les amène ; il cherchait à procurer l'unité de l'Eglise, non à en méconnaître le chef. Ajoutons qu'il fut conséquent avec lui-même, et que, reconnaissant momentanément aux conciles une grande autorité, il en organisait, il en facilitait la convocation, et aurait même désiré que ces assemblées fussent périodiques. Cette logique et cette bonne foi ne se retrouvent pas au même degré dans les partisans du gallicanisme au XVII[e] siècle. Ces derniers n'avaient nulle excuse, car la papauté était une, digne, légitime ; l'Eglise était prospère. Ils n'étaient pas conséquents avec eux-mêmes, car ils ne poussaient pas à la convocation des grandes assises ecclésiastiques. Le clergé, proclamant alors la supériorité du concile, ne faisait qu'annihiler le Pape au profit d'un souverain temporel, lequel annihilait à son tour le clergé en s'opposant à la convocation des conciles.

Oserons-nous émettre une autre idée ? Il est, chacun le sait, des fautes permises par Dieu pour arriver à un bien plus grand ; *félix culpa :* il est d'heureuses fautes. Les dissentiments jetés dans l'esprit des théologiens par les propositions de Gerson et d'Ailly, puis surtout par la déclaration du clergé de France en 1682, ont engagé le successeur de saint Pierre à fixer la question, lors du dernier concile du Vatican. La constitution *Pastor æternus* a lancé l'anathème à quiconque soutiendrait qu'on peut en appeler des décisions du pape à un concile. Elle déclare que le Pape est le pasteur suprême, que sa parole est infaillible lorsqu'il enseigne *ex cathedra,* et que le concile œcuménique même demande l'autorité de sa présence ou de sa sanction. C'est ainsi que, d'un mal passager, Dieu sait tirer un bien durable.



CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

AUTRES TRAVAUX ACCOMPLIS PENDANT LE CONCILE DE CONSTANCE. — ÉCRITS
DÉFENSE DES CHANOINES RÉGULIERS
MARIAGE DES PRÊTRES — IMPÔTS ECCLÉSIASTIQUES
CONDAMNATION DE JEAN HUSS
COMMENT, DANS LES VUES DE DIEU, L'ÉPREUVE N'EST PAS LOIN DU TRIOMPHE

PENDANT les trois années qu'avait duré le concile, les Pères qui le composaient, firent plus d'une fois appel à la plume de Gerson, soit pour fixer, mieux que par la parole, certaines vérités, soit pour répandre au dehors certains principes qu'on ne voulait point restreindre à l'enceinte de l'Assemblée. Le plus célèbre de ces écrits est celui de la Puissance ecclésiastique : *De Potestate ecclesiastica* (t. I) lu en pleine session conciliaire, et qui eut ce même honneur accordé à la Somme de saint Thomas, de figurer au milieu de l'Assemblée, à côté de l'Evangile. A la demande des Pères encore, il composa le *Traité de la communion sous les deux espèces* (t. I), lu également dans une des sessions du concile, et motivé par l'enseignement erroné de Jean Huss sur cette matière. On sait que de Constance, en effet, date le décret qui interdit aux laïques de communier sous l'espèce du vin, et sans être à jeun, deux articles confirmés ensuite par le concile de Trente et passés en loi dans l'Eglise.

On avait demandé aux représentants de l'Eglise la canonisation de quelques saints suédois; leur cause fut confiée à Gerson, qui l'examina avec une prudence consommée et un rare talent.

Il écrivit à ce propos son livre *Du discernement des esprits* (t. I) si longtemps et si hautement admiré par les Pères de la Compagnie de Jésus, qui le regardent comme l'écho d'une sagesse divine. « C'est un plan général, disent-ils, une méthode propre à tous les temps, contenant les règles les plus sûres pour la direction des âmes. Avec les principes du saint Chancelier, il ne serait pas à craindre qu'on donnât jamais dans la superstition, l'extravagance et le fanatisme » (histoire de l'Eglise). Un autre opuscule, du même genre que le précédent, est intitulé : *De la distinction des vraies et des fausses visions* (t. I). Tous deux furent loués par plusieurs cardinaux et par un savant et judicieux pontife, le pape Benoît XIV. Rien ne tend à discréditer les vrais miracles venant de Dieu comme les faux prodiges venant des hommes. Depuis la déchéance originelle, l'homme, sujet à l'erreur, peut être victime des artifices du démon, lequel se transforme parfois en ange de lumière, afin de nous faire tomber plus facilement dans ses pièges. Saint Jean recommande de ne pas croire à tout esprit, mais d'éprouver si ces esprits viennent de Dieu. C'est pourquoi l'Eglise procède avec une sage lenteur dans l'appréciation des faits surnaturels ; elle demande des preuves certaines avant de les admettre et de les proclamer divins. A l'occasion de plusieurs visionnaires dont les révélations faisaient un peu de bruit, Gerson montre que la perfection, la vertu, le mérite d'une âme ne dépendent nullement des visions ; et que, si les véritables, manifestation libre et volontaire de la toute-puissance divine, ne concluent pas, d'une manière certaine, à la sainteté de celui qui les reçoit, il en est beaucoup d'autres qui sont fausses. L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanlomp, ayant eu de nos jours à traiter le même sujet, s'est fortement appuyé sur l'autorité de Gerson. Nous remarquerons en passant que cette doctrine sur les visions est bien celle qu'on retrouve dans l'Imitation..... « Pour juger de la grandeur des mérites, il ne faut pas regarder si un homme a plus de visions ou de consolations divines ; s'il est plus éclairé dans l'Ecriture, ou élevé à un plus haut rang, mais s'il est affermi dans une véritable humilité, s'il est rempli de l'amour de Dieu, s'il cherche toujours la gloire de Dieu purement et sans réserve, s'il ne s'estime rien et se méprise véritablement, et s'il trouve plus de joie à être méprisé et abaissé par les autres, qu'à en être honoré » (l. III, ch. VII). Le chanoine A. Kempis, au contraire, semble

professer une autre doctrine dans ses écrits, et accorder aux visions une portée beaucoup plus grande.

Diverses opinions erronées avaient été présentées à l'examen des docteurs assemblés à Constance. Gerson fut encore chargé des rapports à faire sur plusieurs de ces théories. Tel est le mémoire publié sur la secte des Flagellants, et celui qui a pour objet les propositions de Mathieu Grabon. Ce dernier était un théologien saxon de l'Ordre de Saint-Dominique, et l'écrit venant de lui qui avait été présenté au Pape, était dirigé contre une société dite des Frères de la vie commune. Fondée par Gérard de Groot, docteur de Paris et chanoine d'Utrecht, recommandable par la sainteté de sa vie, cette société se composait de personnes distinguées par leur piété et leur savoir, lesquelles vivaient ensemble et s'occupaient de bonnes œuvres, mais sans faire de vœux. Mathieu Grabon prétendait qu'une vie semblable ne pouvait se mener licitement et sans qu'on exposât son salut; qu'elle ne devenait méritoire que si on appartenait à une communauté approuvée par le Saint-Siége. Cette doctrine fut condamnée, mais les procédés de Gerson et la bonne foi du religieux firent qu'on la vit aussitôt rétractée par son auteur.

Il faudrait des volumes pour énumérer toutes les mesures adoptées dans le concile à l'instigation de Gerson ou par son conseil. Il ne prenait cependant la parole ou la plume que lorsqu'il y était sollicité ou lorsque son tour de parler arrivait. Mais la sainteté de sa vie inspirait une telle confiance, la droiture de sa doctrine et la clarté de son exposition paraissaient si précieuses, qu'on recourait toujours à lui dans les questions douteuses ou embrouillées. Il posa des règles sûres pour la canonisation des serviteurs de Dieu. Il plaida et gagna devant le concile, la cause de la congrégation des chanoines réguliers qui était attaquée par un dominicain, comme nuisible aux ordres canoniquement institués. Esprit essentiellement large, il comprenait la grandeur de l'Eglise; il savait combien d'ouvriers peuvent trouver place en son sein, et il était bien venu pour défendre les chanoines réguliers contre les frères prêcheurs, lui qui jadis avait soutenu ceux-ci contre l'Université tout entière. Par une coïncidence digne de remarque, Thomas a Kempis, un des premiers copistes de l'*Imitation*, et celui à qui un grand nombre de personnes l'attribuent, faisait partie, à ce moment, de cette corporation des chanoines réguliers. Gerson

sollicita et obtint des membres de l'assemblée, des règlements pour la tenue fréquentes d'autres conciles à l'avenir. Il s'employa avec zèle et activité à la réformation des mœurs de l'Eglise, et malgré toute la reconnaissance qu'il avait pour Sigismond, dont la bienveillance et la fermeté avaient rendu possible la convocation du concile, il ne craignit pas de s'élever contre lui quand l'empereur, touchant à des questions qui ne sauraient relever du domaine temporel, voulut obtenir du concile une autorisation au mariage des prêtres. Fréquemment, dans ses sermons ou ses discours pendant les sessions conciliaires, il avait insisté sur la nécessité de rendre notre vie conforme à celle de notre modèle Jésus-Christ. « Que la malédiction, avait-il dit une fois, retombe sur ceux qui n'imitent point la vérité de la vie de Jésus-Christ ». Il appuie avec plus de force sur cette idée quand il dépeint la vie du prêtre, lequel doit être un autre Jésus-Christ. « Heureux, s'écrie-t-il, celui qui se fait le plus possible, l'imitateur de Jésus-Christ : *Felix qui imitatus fuerit Christum* » (*de Nuptiis Ecclesie*, t. I).

Une question souvent débattue pendant les années qui venaient de s'écouler avait été la part de contributions que l'Eglise de France devait apporter au Saint-Siège. Il est du devoir en effet de toute nation chrétienne, d'aider à soutenir la dignité du trône pontifical, et de subvenir aux besoins de l'Eglise universelle pour les missions, les convocations de conciles, etc. Les docteurs de l'Université, et par conséquent Pierre d'Ailly et Gerson leurs interprètes, ne contestèrent nullement en principe cet impôt ecclésiastique. Mais peut-être, rendus méfiants par les exactions scandaleuses des papes d'Avignon, ont-ils donné de cette question une solution trop incomplète, laissant la porte ouverte à d'interminables discussions. Ils restreignirent en effet l'application de ce principe aux cas de suprême nécessité, ce qui permit à la cour de France de s'en déclarer juge, trop souvent selon sa fantaisie.

Mais cette question tint peu de place dans les travaux et les écrits du chancelier ; les intérêts de la foi et de la morale appelaient ailleurs son attention ; il fallait s'occuper de doctrines souverainement menaçantes et dangereuses, déférées au concile. Celles du prêtre anglais Wiclef avaient été examinées et condamnées, mais Jean Huss les professait et prétendait les appliquer dans toutes leurs conséquences, aidé par deux de ses

principaux disciples : Jacobel et Jérôme de Prague. Jean Huss n'était pas seulement un hérétique opiniâtre qui feignit plusieurs fois de se rétracter et retombait aussitôt dans ses errements, c'était un anarchiste et un énergumène, bravant insolemment l'autorité de l'Eglise, ravageant la Bohême et les pays voisins, soulevant les populations contre toute espèce de maîtres et d'autorités légitimes. La manière dont il parle dans ses écrits de Rome et du Pape qui est selon lui l'Antechrist, fait lever les épaules de dégoût, par les absurdités qui y sont débitées. Une autre de ses propositions est celle-ci : « Un homme en état de péché mortel n'est plus ni pape, ni évêque, ni prêtre, ni chrétien, ni roi, ni maître, ni propriétaire de quoi que ce soit ». Proposition subversive qui n'aurait laissé aux supérieurs ecclésiastiques qu'une autorité précaire, à la merci de l'opinion que les fidèles auraient eue de leur vertu, et qui autorisait les excès de tous les communistes, phalanstériens et révolutionnaires du monde. Gerson, d'Ailly et quelques autres docteurs de l'Université furent chargés d'instruire le procès des accusés. Le premier signa la condamnation de dix-huit articles avancés par Jean Huss, en déclarant qu'une « hérésie aussi scandaleuse devait être au plus vite extirpée, de peur que le monde n'en fût infecté. » En vain essaya-t-on de ramener par la douceur l'hérétique et ses adeptes ; on tenta de les convertir ; on procéda en toutes choses avec des lenteurs calculées ; mais leurs doctrines bouleversaient déjà plusieurs contrées ; ils avaient levé une armée, profanaient les églises, abattaient les autels ; il fallut effrayer leurs sectaires. Jean Huss et Jérôme de Prague furent condamnés au feu ; Jacobel, moins entreprenant, fut simplement excommunié.

Restait une autre question, la dernière qui fut agitée dans la vie publique de Gerson, celle qui devint le point d'arrêt mis par Dieu à la route jusque-là parcourue, et qui permit au chancelier, malgré la défaveur apparente qui en ressort, de terminer enfin sa vie dans le calme et la paix qu'il avait toujours désirés.

La cause de Jean Petit fut rapportée devant le concile de Constance. Un certain nombre de docteurs demandaient que la condamnation de sa thèse, prononcée à Paris en 1413, fût confirmée à Constance ; les agents du duc de Bourgogne demandaient au contraire qu'elle fût annulée. Par un acte du 31 décembre 1413, la Faculté de droit avait désavoué la conduite tenue par Gerson

en cette affaire ; la nation de Picardie, composée presque entièrement de sujets du duc de Bourgogne, avait suivi cet exemple. L'évêque de Paris, Gérard de Montaigu, avait décidé contre quelques propositions en général, et indépendamment de toute application personnelle. Le parti bourguignon prétendit que les articles condamnés n'étaient pas des extraits fidèles de la thèse de Jean Petit. Dans une assemblée solennelle, en présence de l'Université, du chancelier de France, du prévôt de Paris, des grands vicaires et autres officiers de l'évêque, Pierre aux Bœufs, docteur en théologie, de l'ordre des Cordeliers, avait prononcé un discours dans lequel il déclarait annulée et comme non avenue la sentence portée par l'évêque de Paris. Ils demandaient maintenant qu'on en fît autant à Constance.

Certes, il y avait alors du courage à élever la voix contre le parti bourguignon. Jean sans Peur, allié d'Isabeau de Bavière, disposait à son gré de la puissance royale. Craint et redouté partout, il imposait le silence, même à ceux qui n'approuvaient pas sa conduite. Cela n'arrêta point Gerson. Il savait quelles conséquences désastreuses peuvent découler des principes tyrannicides ; aussi poursuivit-il de tous ses efforts, au milieu de toutes les timidités et de tous les compromis, le but qu'il se proposait. Faut-il dire qu'il eut pour adversaire parmi ceux qui soutenaient la cause du duc de Bourgogne et de son défenseur, ce Pierre Cauchon qu'on retrouve à douze ans de là, jouant un triste rôle dans le procès de Jeanne d'Arc ? Aveuglé par la haine politique, il excusait déjà le meurtre, en attendant qu'il le conseillât.

Le concile rejeta la proposition suivante : « Il est permis, obligatoire, et même méritoire à tout vassal et sujet, de tuer un tyran, même par embûches et par flatteries ou adulation, nonobstant toute promesse ou confédération jurée avec lui, et sans attendre la sentence ou l'ordre d'aucun juge ». — Le concile, dirent les Pères, déclare et définit, après mûre délibération, que cette doctrine est hérétique, scandaleuse, séditieuse, et qu'elle tend à autoriser les mensonges, les fourberies, les trahisons et les parjures. Sont donc déclarés hérétiques ceux qui la soutiendront avec opiniâtreté, et le concile entend qu'il soient poursuivis et punis comme tels selon les lois de l'Eglise.

On n'alla pas plus loin dans l'application à faire de ce décret. Les principes étaient sauvegardés ; après avoir condamné la doctrine, on voulut ménager les personnes. Jean Petit était mort.

Quant à la voix dont la sienne avait été l'écho ; quant au bras qui avait dirigé celui de l'assassin, on pensa que les viser et les atteindre directement, serait creuser un nouvel abîme entre deux maisons rivales et puissantes, et retarder encore la pacification de la France (1).

Mais la persévérance de Gerson avait irrité les députés du duc de Bourgogne. Celui-ci résolut la perte du chancelier et donna l'ordre de lui tendre quelque embuscade semblable au guet-apens où Louis d'Orléans avait trouvé la mort. Si alors les liens du sang et une dignité princière ne l'avaient point arrêté, il ne pouvait reculer maintenant devant un simple chancelier, ce chancelier eût-il reçu l'onction sacrée des prêtres. Alors celui qui n'avait depuis trente ans qu'une pensée : le salut de l'Eglise; celui dont tous les actes, dans une existence laborieusement remplie, avaient tendu à ce but ; celui qui avait loyalement poursuivi la réforme avec l'Eglise et par l'Eglise, non point comme plus tard le malheureux Luther, en dehors de l'Eglise, et sans elle, et contre elle ; celui qui venait d'occuper au concile un rang éminent ; celui que Martin V honorait de sa confiance, dont les cardinaux recherchaient les lumières, que le cardinal Zabarella avait proclamé en plein concile « le plus excellent docteur de la chrétienté. *Super excellens doctor christianitatis*, » et qu'il avait salué du titre devenu traditionnel de docteur très chrétien : *Doctor christianissimus ;* celui dont la place et le surnom restaient ainsi marqués dans les rangs et les titres des Pères et docteurs de l'Eglise, fut obligé de quitter en secret l'assemblée où il venait de se couvrir de gloire, et de s'enfuir, ne disons pas comme un coupable, disons comme un proscrit.

(1) Des copies d'actes relatifs au concile de Constance existent dans les manuscrits de la bibliothèque de Lyon. C'est un souvenir du séjour de Gerson après le concile de Constance. Un manuscrit latin portant les numéros 293-608 et provenant du couvent des Minimes, contient quelques-unes des propositions présentées par Gerson à Constance. Le manuscrit 106 est un recueil en 3 volumes de tout ce qui a rapport aux débats de l'affaire de Jean Petit. Il débute par un extrait des chroniques d'Enguerrand de Monstrelet relatant le meurtre du duc d'Orléans. Viennent ensuite les lettres de convocation des évêques de Paris, et du roi pour la tenue du concile, la défense de Jean Petit, l'attaque de Gerson, l'arrêt prononcé en 1414 contre la doctrine de celui-là, les lettres patentes de Charles VI qui le condamnent, et le dénouement de toute cette affaire au concile de Constance.



CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

GERSON ET SAINT JOSEPH

MESURES ANTÉRIEURES POUR PROPAGER LE CULTE DE SAINT JOSEPH

LETTRES AU DUC DE BERRY ET AUX ÉGLISES DE FRANCE

DEMANDE FAITE AUX PÈRES DU CONCILE. — LE JOSEPHINA. — QUELQUES AUTRES CITATIONS.

VANT de suivre notre chancelier sur cette route de l'exil qui, par les vues admirables de la Providence, va le conduire au port désiré par son cœur, c'est-à-dire à une vie toute cachée en Dieu, il nous reste à parler d'une autre mesure adoptée à Constance sur son initiative. Si nous avons terminé l'histoire du concile en la passant sous silence, c'est que, beaucoup de détails devant se grouper autour d'elle, elle mérite une mention à part.

Il était alors, parmi les phalanges glorieuses de l'Eglise triomphante, un saint, le premier incontestablement de ceux qui approchent du trône de l'Agneau ; un saint dont la mémoire était encore voilée sur cette terre, presque autant que l'avait été sa vie. Depuis quatorze siècles sans doute, le charpentier de Nazareth avait eu partout des serviteurs, mais isolés, disséminés, cachés au fond des cloîtres. Aucune manifestation publique et générale n'avait réuni les hommages de ses fidèlès. Les prédicateurs prononçaient son nom quand ils parlaient de la sainte enfance de Jésus, des vertus de la Vierge ; nul n'avait écrit ni parlé *in extenso* sur sa vie, ses vertus, son rôle providentiel et son culte. Dieu qui tient en réserve dans les profondeurs de ses décrets divins, des ressources pour tous les périls,

des grâces pour tous les besoins, Dieu sait l'heure de toute chose et l'homme de toute mission. Au quatorzième siècle, l'Eglise courut le plus grand de tous les périls et subit la plus rude de toutes les épreuves; à ce moment-là devait être levé le voile qui cachait le chef de la sainte Famille, et le spectacle de ses vertus, comme le secours de son intercession, devaient rendre espoir et courage à la grande famille chrétienne. Gerson fut l'homme chargé par la Providence de lever ce voile et d'entonner les premières louanges publiques au Père nourricier de Jésus. Promoteur du culte de saint Joseph dans l'Eglise, il est, dit le Père Faber, « l'évangéliste et le théologien par excellence de celui qui eut l'honneur d'appeler Dieu son fils »; et tous ceux qui, depuis cette époque, ont écrit ou parlé du grand saint, n'ont guère fait que répéter ou commenter Gerson.

De l'Orient, où elle avait pris naissance, la dévotion privée à saint Joseph avait été apportée en Europe par les Carmes. Les enfants du séraphique saint François l'avaient reçue avec bonheur; ceux de saint Benoît l'acceptèrent également. C'est à l'ombre des cloîtres où trois de ses frères servaient le Seigneur sous la règle bénédictine, que Gerson cueillit cette fleur cachée et parfumée de l'amour de saint Joseph et de l'imitation de ses humbles vertus. Car, si nous osons dire ici notre pensée, peut-être y avait-il dans la constante justice, dans la ferme droiture, dans l'humble soumission du chancelier à toutes les manifestations de la volonté divine; dans son amour de la retraite et de l'obscurité, joint cependant à l'acceptation des charges que Dieu lui imposait, bien des traits de ressemblance avec le grand Patriarche de la sainte Famille. Tout chrétien est porté par les tendances de son caractère ou l'attrait de la grâce, à imiter particulièrement tel ou tel saint; il en est aussi protégé d'une manière plus sensible. Nous laissons hors de toute comparaison l'auguste Vierge Marie dont l'amour envahit la vie entière de Gerson, dont le nom se retrouve en toutes ses paroles, comme le culte de Marie, du reste, tient un rang à part dans l'Eglise catholique. Mais certainement parmi les saints, le saint de Gerson fut saint Joseph, et nous ne doutons pas qu'il ne fût souvent assisté de l'esprit de ce juste incomparable, et qu'il ne lui dût l'inspiration de plus d'une sage mesure. Bien que ce titre ne fût point encore tombé comme un enseignement indiscutable du haut de la chaire pontificale, saint Joseph n'en était

pas moins le patron de l'Eglise universelle, lui à qui furent remises ici-bas les destinées de la sainte Famille; et Gerson, qui n'eut d'autre but en sa vie que le salut et la paix de l'Eglise, ne pouvait mieux choisir.

Dès l'année 1400, à l'époque où il découvrait les périls de la vie publique, la difficulté de se conduire soi-même et de conduire les autres au milieu des écueils semés de toutes parts, il avait cherché à s'assurer la protection de saint Joseph en étendant son culte, et en le faisant reconnaître comme patron de l'Eglise. Une lettre envoyée au chantre de l'église de Chartres, prie celui-ci de promouvoir, autant qu'il lui est possible, la dévotion au bienheureux époux de la Vierge. Cette lettre fut suivie d'une autre, adressée dans le même but à toutes les églises particulières. Il avait composé en l'honneur du saint un office complet, le premier qui ait paru, et dont faisait partie, ainsi que nous l'atteste le P. Lambillote, l'hymne *Te Joseph celebrent*. « Que les chants des anges, disait-il, que les chants du peuple chrétien, vous célèbrent dans tout l'univers, ô Joseph, car vos vertus vous ont mérité d'être uni par un chaste lien à une Vierge pure. »

En 1413, il s'adressa au duc de Berry dont il était le confesseur, et qui avait enrichi Notre-Dame de plusieurs reliques et de riches ornements. Dans une épître chaleureuse, Gerson l'exhorte à tourner aussi vers saint Joseph sa piété et sa générosité. Il l'en supplie au nom du Sauveur Jésus dont Joseph était le gouverneur et le gardien, au nom de la Vierge Marie dont il était le protecteur dévoué, au nom de Joseph lui-même qui jouit dans le ciel d'une puissance et d'une gloire incomparables. « Tant de fois, dit-il, il a porté le divin Enfant dans ses bras, l'a couvert de baisers, l'a traité avec une familiarité qui devait faire l'admiration des anges ! Quel secours ne vous prêtera-t-il pas pour agir au nom des princes de la terre ! Vous tirerez plus d'avantages de travailler à étendre le culte de saint Joseph que de la fondation même d'un obit pour le salut de votre âme, car saint Joseph sera pour vous un patron incomparable, un ami généreux, un intercesseur puissant près de Jésus et Marie, pour le temps et l'éternité. »

Il ne faut donc pas nous étonner si, appelé à prendre souvent la parole dans une assemblée auguste représentant l'Eglise catholique tout entière, il a profité du retentissement donné à sa

voix par l'importance de ces immortelles assises, pour plaider la cause de son saint de prédilection, et le proposer à l'Eglise comme son protecteur universel, son libérateur et son guide.

« Mon grand désir, s'écrie-t-il, est de voir célébrer dans l'Eglise une solennité nouvelle, soit en l'honneur du mariage de saint Joseph, soit en mémoire de sa bienheureuse mort, afin que, par les mérites de Marie, et par l'intercession d'un Patron si puissant, lequel exerce une sorte d'empire sur le cœur de son épouse, l'Eglise soit rendue à son unique époux, le Pape légitime, qui tient auprès d'elle la place du Christ. » Il termine son discours en suppliant les pères du Concile, de placer leurs travaux sous son patronage et de propager sa dévotion parmi les fidèles, dans l'espérance qu'elle sera comme un signe avant-coureur de la paix des esprits et de la pureté des mœurs, dans l'union de la sainte Eglise de Dieu.

Paroles prophétiques qu'ont répétées d'écho en écho les voix autorisées des Vicaires du Christ, et qui sont venues se répercuter sur celle de Léon XIII, donnant à l'Eglise universelle saint Joseph pour patron, et invitant le monde catholique à célébrer sa fête avec solennité.

Au XVIII[e] siècle, Benoît XIV écrivait de Gerson, dont il a souvent adopté les doctrines en les résumant : « Il fut le premier et le plus grand promoteur de la glorification de saint Joseph dans l'Eglise. Le chaleureux et émouvant discours qu'il fit en plein concile général à Constance, fut vivement acclamé, et hautement approuvé par l'Eglise universelle » (Bened. XIV. *Sum. Pontif. de Beatif. et Canonis. Sanct.*, lib. IV). — « Ce discours, dira plus tard le cardinal Pie, restera, non seulement comme un mouvement d'éloquence, mais encore comme un traité de profonde théologie sur la matière. Il emprunte, d'après le sentiment de Benoît XIV, une autorité considérable à cette particularité attestée par les contemporains, à savoir que : *il fut entendu avec une entière faveur par l'Eglise assemblée conciliairement.* Or ce grand et savant Pape, même dans ses opinions privées, met toujours beaucoup de réserve dans ses jugements. (Card. Pie. Instr. pastorale sur le culte de saint Joseph.)

Et lorsque un siècle après Gerson se leva celui qui fut le second chantre et le second théologien de saint Joseph, le père Isolani ou, comme on l'appelait alors, Isidore des Iles, fit remarquer que le Saint-Esprit lui-même avait inspiré le chance-

lier en cette circonstance, et qu'il approuva ses paroles puisque, à partir de ce moment, un culte public beaucoup plus solennel et plus étendu, fut rendu au saint Patriarche.

Il y avait en effet, remarquons-le, un à-propos admirable et une inspiration toute divine dans la résurrection de ce culte que l'Enfant-Dieu avait pratiqué le premier. Il confondait les paroles imprudentes de ces prédicateurs qui en avaient appelé à Dieu et à la Vierge pour être leurs vrais papes. Au foyer de Nazareth, sous ce toit béni entre tous, Dieu résidait certainement aussi, et cependant un autre était le chef de la Sainte Famille.

Gerson a donc découvert le premier la source de ce fleuve de grâces caché longtemps au monde et qui féconde aujourd'hui le champ de l'Eglise : nous voulons dire l'intercession publique à saint Joseph. Aussi le P. Patrignani, dans son beau livre sur ce dernier, considère-t-il Gerson comme la première de ces onze étoiles que, par allusion à l'histoire de l'ancien Joseph, il fait lever autour du nouveau. Bientôt après lui vint Bernardin de Sienne, et un siècle plus tard, Isolani et sainte Térèse ; mais ce que firent le premier par ses prédications, le second, par sa *Somme des dons de saint Joseph ;* la troisième, par son ardente dévotion et son influence, le pieux chancelier l'avait fait avant eux et plus largement qu'eux. « Gerson, dit le P. Barri dans son livre sur saint Joseph, a, plus que tout autre dans l'Eglise, avancé la glorification terrestre du saint époux de Marie, du père nourricier du Sauveur. »

De nos jours même le souvenir de Gerson a été rappelé à propos du culte du grand saint. En 1863, un grand nombre d'évêques du monde catholique se réunissaient à Trente pour y célébrer le 300e anniversaire de la clôture du concile général qui y a été tenu, et pour aviser en même temps aux moyens d'obtenir du ciel des secours extraordinaires pour l'extraordinaire danger qui menaçait l'autorité spirituelle et temporelle du Pontife romain. En cette circonstance, l'archevêque de Spolète présenta aux évêques réunis un mémoire qui fut ensuite porté aux pieds de Pie IX. Ce mémoire renfermait le passage suivant : « Pendant qu'un concile général se tenait à Constance, sous la présidence des légats du Saint-Siège, alors le *chancelier Gerson, homme saint, aussi remarquable par sa foi et sa piété que par sa doctrine*, lut aux Pères assemblés un rapport tendant à développer parmi les fidèles le culte du Bienheureux Epoux de la

Vierge Marie. Son espoir, disait-il, était de voir le secours et la protection du saint Patriarche, dissiper les orages et les tempêtes qui, dans ces temps si troublés, avaient agité la nacelle de Pierre, et rendre la paix et la tranquillité à l'Eglise universelle. Tous approuvèrent cette proposition, et le vœu du pieux chancelier fut accueilli par d'unanimes suffrages. Or, continuait l'éminent archevêque, l'Eglise de Jésus-Christ est en proie de nos jours à une profonde affliction. Elle pleure la perte d'un grand nombre de ses enfants. Elle ne peut entrevoir le terme ni pressentir la fin de la guerre que ses ennemis très perfides, ameutés contre le Seigneur et son Christ, lui font en tous lieux. Il paraîtrait donc opportun que les nombreux évêques réunis à Trente pour célébrer avec actions de grâces le 300[e] anniversaire de la conclusion du concile, eussent recours encore une fois au même remède et implorassent de nouveau le patronage de saint Joseph dans l'intérêt du rétablissement de la paix et de la tranquillité. »

Cette supplique, lue par l'archevêque de Spolète, avait un double but. En premier lieu, celui-ci voulait demander au souverain pontife d'ajouter le nom de saint Joseph à celui des autres saints qui sont dans le *Confiteor*. Déjà Benoît XIV avait inséré le nom du saint Patriarche dans les grandes litanies générales, et dans les litanies plus courtes, usitées pour la recommandation de l'âme. Pie IX lui-même, dans l'allocution adressée à deux cents évêques pour la canonisation des martyrs japonais, avait joint le nom de Joseph aux noms de Jésus et de Marie, et des saints apôtres Pierre et Paul, ce que ses prédécesseurs n'avaient point encore fait. La seconde demande soumise par le même archevêque au Souverain Pontife était l'institution d'une fête en l'honneur de la Sainte Famille, afin de placer sous ce patronage auguste, et de consacrer à cet immortel exemplaire, tant de familles qui ne sont plus hélas! chrétiennes que de nom; où l'autorité du père tombe en désuétude; où le respect est perdu, la concorde brisée; où règnent les discordes et les haines.

Passons sur quelques mois afin de réunir en une seule gerbe tout ce qui, dans la vie de Gerson, se rapporte au culte du grand Patriarche, et parlons du poème *Josephina*.

Les proses, les hymnes, les oraisons, les antiennes d'un office complet composé en l'honneur du grand saint n'avaient pas épuisé l'enthousiasme de Gerson pour son protecteur préféré;

il lui fallut un vrai poème : ce fut le *Josephina*, composé pendant son exil; le *Josephina* dont les vers, éclos d'une similitude d'épreuves, charmèrent ses longs jours de marche à travers la Forêt Noire, et emportèrent son esprit sur une terre plus lointaine, plus aride; à la suite d'autres fugitifs plus grands, plus innocents que lui.

Le *Josephina*, premier ouvrage en l'honneur de saint Joseph, compte près de trois mille vers. Il est divisé en douze considérations, précédées d'un prologue, et se termine par une prière. Son principal objet est de reproduire la fuite en Egypte, et il arrive à la mettre vivante sous nos yeux, par les images les plus touchantes, les notes les plus poétiques. Saint Joseph sauvant le Sauveur du monde; saint Joseph, véritable protecteur et guide d'un jeune enfant, d'une faible femme qui sont le roi et la reine des cieux, et écartant tout danger de leur route, c'était un tableau plein d'enseignement pour le genre humain tout entier; c'était aussi une consolation intime pour Gerson. « Nos voyageurs, dit-il, ont suivi pendant tout le jour des sentiers détournés, et quand la nuit commence d'étendre ses voiles sur la nature, ils dirigent leurs pas vers une pauvre demeure, car ils sont fatigués, et la bête de somme elle-même a besoin de repos. Joseph frappe à la porte d'une cabane isolée au milieu des champs; il demande une hospitalité qui lui est accordée. Il prend dans ses bras le petit enfant, qui ne peut se résoudre à quitter le sein de sa mère sans pousser quelques vagissements; puis, avec un empressement affectueux, il aide sa sainte épouse à descendre de l'humble monture, qui se dirige d'elle-même vers l'étable.

« A l'instant, le foyer s'allume, le repas des hôtes se prépare; mais en attendant, la Vierge-Mère prodigue à son bien-aimé nourrisson tous les soins de la maternité. Elle l'embrasse mille fois à travers ses larmes, le réchauffe sur son sein, l'entoure de nouveaux langes, prend dans ses mains virginales ces petites mains, les mains de son Dieu, pour leur communiquer une plus vive chaleur ».

L'émotion coupe alors le récit. Gerson s'écrie dans un élan d'amour : « Que ne puis-je aussi vous contempler, ô le plus beau des fils des hommes! que ne m'est-il donné de voir vos membres délicats! que ne puis-je goûter ce doux sourire qui réjouit les anges, et qui fait oublier à votre Mère et à Joseph toutes leurs fatigues! »

Et plus loin : « Mon âme s'attache aux pas de ces saints voyageurs. J'aime à les contempler, j'aime à les entendre ; j'aperçois quelquefois des larmes, mais à travers les pleurs je devine de suaves sourires. Leur conversation est comme une hymne chantée à deux chœurs dans un pieux monastère ».

Il les suit partout en effet : sur la terre d'exil, plus tard à Nazareth. Il se plaît à redire le bonheur de cette vie cachée aux yeux du monde et coulant dans l'intimité de Dieu même. Et de tout il tire les enseignements que le Sauveur a voulu mettre dans les moindres détails de sa vie, et des deux vies par conséquent, qui étaient liées à la sienne. Gerson parle du bonheur de Joseph savourant longuement les caresses divines, de Marie recevant les doux baisers de cette bouche humide de son lait. — Peut-être, dit-il alors, trouvera-t-on que c'est une puérilité.

Dixerit hoc aliquis totum puerile relatu
Nullo, sed risu dignum ; puerile fatemur,
Sed puerile Dei, sed stultum et debile majus,
Fortius et sapientius isto est, credite, mundo.

« Puérilité, dira-t-on, enfantillage digne de risée ! Puérilité, je l'avoue, mais puérilité divine, enfantillage plus sublime, plus fort, plus sage, croyez-le bien, que la sagesse du monde entier. Nul cœur, si pervers et si endurci soit-il, qui ne s'amollisse et ne se sente touché quand la foi lui montre le Souverain Etre réduit à cet état d'enfance pour nous, hommes misérables, et pour notre salut. Il a voulu se faire enfant comme nous pour nous apprendre que celui qui prétend arriver au sommet des cieux, doit se faire petit enfant comme lui, être innocent, pur, humble, simple par-dessus tout. Oui, comme de petits enfants qui viennent de naître, demandez le lait, le lait de la vertu, de la sagesse et de la vie.

Infantes quasi nunc geniti lac poscite nempe.
Lactescit vobis virtus, sapientia, vita *Josephina* (D. II.)

On trouve encore dans les œuvres de Gerson, outre le long poème du *Josephina*, diverses autres pièces en l'honneur du grand saint. Tantôt c'est une prose dont nous ne pouvons résister au désir de citer une ou deux strophes :

Ad Joseph mittitur
Justum alloquitur
Assensum numini
Proles Davidica
Jussa te cœlica
In somnis nuncius
Spirans interius
Noli metuere
Sponsam accipere
Nubunt hinc Virgini.

Un ordre céleste est adressé à Joseph, au juste descendant de David, pour qu'il donne son consentement. Une voix intérieure l'avertit de ne rien craindre, et d'accepter pour épouse, la Vierge qu'on veut lui donner en mariage.

Tibi Rex gloriæ
Mira vis gratiæ
Hoc matrimonium
Audi nil hæsites
Cur novum cantites
Mariam copulat
Pudicum postulat
Crede magnanimis
Hæ sunt magna nimis
Epithalamium

C'est à vous, ô Roi de gloire, de mettre dans cette union la force admirable de la grâce. Pour toi, Joseph, n'hésite pas ; laisse chanter le merveilleux cantique qui célèbre ton union avec Marie. Elle aussi implore pour sa chasteté. Aie confiance ; crois à de grandes choses. Ce sont là des noces magnifiques auxquelles il faut un très beau chant nuptial.[1]

Tantôt il s'adresse à la Vierge elle-même pour plaider auprès d'elle la cause de son époux et de son protecteur, et pour qu'elle le fasse honorer sur la terre comme il est honoré dans le ciel.

« Or, vueillez, Vierge, pucelle saincte et sacrée, vueillez quérir grâce envers votre chier et doulx Enfant Jhesus que on puisse en vostre dicte Eglise et toutes aultres par chrétienté, célébrer dignement, sans fol usaige, le virginal mariage du sainct et juste et vierge Joseph avec vous, à l'honneur d'iceluy votre espoux, lequel comme tant purement vous garda et le benoict Enfant Jhesus, tant loyaument vous gouverna, tant soigneusement vous accompaigna, tant continuement, chastement et sainctement vous honnoura, et tant bénignement et humblement vous aima ; autant glorieusement règne avec vous ce jour d'huy ; afin que moyennant ses services et intercession, le béning et glorieux Jhesus qui voulust estre nez et norri en ce mariage sacré, nous face participant des noces célestiales en pardurable gloire, il qui est Espoux de toute l'Eglise et Dieu benoist sans fin. — *Amen.* »

Gerson fut fidèle jusqu'à la fin de sa vie à la tâche qu'il s'était donnée d'éveiller au cœur des chrétiens la dévotion à saint Joseph et à la Sainte Famille. Pendant les dix années de son séjour parmi nous, il conquit à ce culte la piété des Lyonnais. Si nous devons à saint Pothin le culte public de la Vierge, nous devons à Gerson, celui de son fidèle époux. L'auteur des *Recherches sur les antiquités de Lyon* croit que la première chapelle qui ait porté le nom de ce saint, était située sur le rivage du Rhône, en face de Lyon, et s'appelait Saint-Joseph des Champs.

Gerson, choisi de Dieu pour cette mission, a donc appelé l'attention des chrétiens sur la figure un peu oubliée jusqu'alors du père nourricier de Jésus; il a offert à leur admiration cette famille complète et divine, modèle des familles humaines; trinité de la terre, image de la Trinité du ciel, et il est le premier qui l'ait saluée de ce nom. « *O veneranda Trinitas — Qua conjunxit divinitas*........ etc. ». Saint Joseph l'a visiblement protégé durant sa vie; il a fait luire sur le pieux chancelier ces lumières intérieures qui l'avaient illuminé lui-même, et qui avaient permis à l'humble charpentier cherchant la paix, l'oubli et le recueillement, de remplir la plus haute mission dont jamais homme fut investi. Gerson avait eu besoin de ces lumières et de ces grâces intérieures. Lui aussi, amoureux de la paix et de la solitude, épris d'obscurité et de recueillement, il avait été jeté au milieu des agitations du monde, et en butte aux contradictions. Pendant des siècles, sa gloire resta voilée comme le fut celle de saint Joseph. Est-ce ce dernier qui nous pousse aujourd'hui à rappeler aux âmes la beauté méconnue de cette âme? Nous n'oserions le dire; et cependant depuis le travail que nous avons accompli en l'honneur du grand patriarche, cette idée, croyons-nous, germa dans notre esprit. Qui sait si l'Econome admirable de la maison de Nazareth, lequel reste encore le pourvoyeur autorisé du ciel, ne veut pas faire plus encore pour son serviteur dévoué! Qui sait s'il ne ramènera pas ces temps d'enthousiasme où le peuple lyonnais élevait un autel à Gerson, et si la voix autorisée du père commun des fidèles, ne consacrera pas un jour ces témoignages de vénération de quelques-uns de ses enfants!



CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

LE CHEMIN DE L'EXIL — DISPOSITIONS D'AME

ICON PEREGRINI : L'IMAGE DU PÈLERIN — LES ARMOIRIES DU CHANCELIER

GERSON A L'ABBAYE DE MŒLCH

Le concile est terminé, et s'il reste des questions de réforme que le pape Martin V a promis d'étudier bientôt, du moins la chrétienté possède un chef unique et légitime; elle peut respirer. Les abbés regagnent leurs monastères; les évêques, leurs villes épiscopales; les princes ressaisissent le gouvernement de leurs Etats. Seul, un homme qui n'a pas tenu la moins belle des places dans l'auguste assemblée, ne reprend pas même la route de la patrie. Est-ce indifférence pour elle ? l'avenir nous prouvera que non. Est-ce oubli du devoir ? pas davantage. Quand les membres de la Synagogue, irrités de l'enseignement de Jésus, le jetèrent hors de la ville et le conduisirent au sommet de la montagne sur laquelle Nazareth est bâtie, pour l'en précipiter, Jésus ne laissa pas le crime s'accomplir, car son heure n'était pas venue, et il leur échappa. Gerson avait dit en plein concile : Heureux celui qui se fait l'imitateur de Jésus-Christ: *Felix qui imitatus fuerit Christum.* Il allait imiter le Maître dans les douleurs de l'exil et le support de la persécution; il était réduit également à fuir devant ses ennemis.

Les violences dont il avait été l'objet pendant les derniers temps du concile lui avaient prouvé qu'il tomberait infailliblement, s'il rentrait en France, sous le poignard des assassins

bourguignons. Mourir sans utilité aucune pour sa patrie ni pour l'Eglise, n'avait rien qui pût le tenter. Et puis, Dieu, sachant que sa tâche n'était pas finie, lui inspirait sans doute le dessein de se dérober au crime. C'est pourquoi, sorti de la ville conciliaire le 6 mai 1418, nous le retrouvons longeant les rives du lac de Constance, se dirigeant ensuite vers le Sud-Est en traversant les montagnes de la Bavière, et, nouvel Athanase ou nouveau Chrysostome, cherchant la sécurité de monastère en monastère.

Et comment le retrouvons-nous? Triste ? non pas, certainement. Les principes étaient saufs, que lui importaient ses intérêts et son bien-être à lui? Mais rêveur, si l'on peut appeler rêverie cette tendance qu'ont certaines âmes à vivre toujours au-dessus de la terre; rêveur, de cette rêverie mystique et religieuse qui est une prière, parce qu'elle est l'union à Dieu d'une âme occupée incessamment de lui; rêveur, de cette manière de voir enthousiaste qui lui faisait traduire fréquemment en langage poétique les pensées élevées de son âme. Tout le long de ce voyage, dans cette suspension forcée de préoccupations officielles ou administratives, il laisse s'envoler au dehors des chants doux et suaves. Tantôt c'est une pensée qu'il note en abrégé sur ses tablettes et qui lui servira plus tard; tantôt c'est une prière qui jaillit de son cœur, un chant d'amour et de reconnaissance qu'il confie à sa mémoire et qui occupe son esprit dans les instants laissés libres par la récitation de l'Office divin et la méditation. Le spectacle de la nature le transporte; c'est peut-être sous l'impression des souvenirs laissés par les nuits pleines d'étoiles qui éclairaient sa marche, par les arbres séculaires de la Forêt Noire, par les rochers énormes et l'écume argentée de leurs cascades bondissantes, qu'il écrira plus tard ces mots : « Voici le ciel et la terre, que vous avez créés pour le service de l'homme; ils sont toujours prêts et accomplissent vos ordres chaque jour ». Peut-être le souvenir de l'Ange qui l'avait accompagné vivait-il encore dans son esprit quand il ajouta: « Vous avez fait plus; vous avez ordonné à vos anges de servir l'homme ». Et probablement alors, sa foi lui rappelant que les bienfaits sont toujours moins que le Bienfaiteur : « Mais ce qui surpasse tout cela, dit-il, c'est que vous avez daigné servir l'homme vous-même et que vous vous êtes engagé à vous donner à lui ». (*Im.*, l. III, ch. x.)

Faut-il rattacher aux ouvrages qui charmèrent les tristesses

de son exil le petit traité du *Portement de croix* où il déclare qu'on trouve dans la croix, la sécurité avec la sainteté; l'*Eloge de la croix*, dans lequel il en chante les délices; les pièces poétiques intitulées *Testament d'un pèlerin*, *Du bienfait de l'épreuve — Comme quoi cette vie n'est qu'un songe*, cette dernière adressée au cardinal d'Ailly? On le croit; mais il est certain qu'à cette époque il composa le *Josephina*. C'est en s'enfonçant dans les massifs de la Forêt Noire, c'est en cheminant le long des routes poudreuses, ou en gravissant les pentes escarpées du Tyrol, qu'il vivait en esprit avec le patriarche exilé, fuyant aussi devant les princes de la terre. Comment s'étonner que ce chant de l'exil, si plein de poésie, garde également la trace de ses larmes? Bienheureux qui souffre en union avec de tels modèles. Comment s'étonner de la beauté de certains passages sur l'épreuve et les desseins secrets de Dieu en éprouvant les hommes, desseins de justice pour les méchants, de miséricorde pour les bons; des hautes considérations sur l'avantage que l'âme en retire quand elle est généreuse dans sa libre acceptation? Comment s'étonner enfin qu'il pose avec certitude cette affirmation dans son poème : « Dieu n'a qu'à vouloir, et le secours le plus inattendu peut aussitôt se présenter à celui qui l'invoque ». La vérité de cette parole, il l'avait éprouvée lui-même.

Un soir la nuit l'avait surpris avant qu'il pût parvenir à aucune habitation. C'était une nuit sombre, et les tourbillons de vent qui enveloppaient le voyageur, et la pluie qui tombait à torrents l'empêchaient de découvrir toute trace de route, et de voir les obstacles auxquels il se heurtait. Epuisé de fatigue et de faim, complètement égaré dans une contrée inconnue, le pieux docteur s'adresse avec confiance à Marie et à Joseph, ces saints voyageurs dont il dépeint l'embarras en semblable occurrence. Tout à coup, au milieu de ce pays désert, une petite maison apparaît; il y est reçu avec la plus cordiale hospitalité par un homme et une jeune femme. Soit par un effet de sa modestie, soit le doute dans lequel il fut laissé, Gerson n'a pas fait la lumière plus grande sur cet épisode, mais on croit que les deux hôtes pleins d'attentions pour lui, n'étaient autres que Marie et Joseph. Et Gerson, poursuivant le lendemain sa route et son poème, notait ces lignes dans sa mémoire : « Pauvres voyageurs que nous sommes tous sur cette terre, nous ne saurions, après de semblables bienfaits, désespérer, même au milieu des

tempêtes de la vie, d'arriver un jour au port désirable du salut » (*Josephina*).

Saint Joseph traversant les solitudes de Bethsaïda, ou abordant la vieille terre d'Egypte, portait son Dieu avec lui. Gerson était-il seul ? Non ! le prêtre qui peut chaque jour faire descendre Jésus entre ses mains, n'est seul nulle part. Nombreux alors étaient les monastères, les églises, les chapelles et les ermitages dans la catholique Allemagne où Luther n'avait point passé ; et Gerson ne manquait pas, dès qu'il rencontrait un autel, de s'y réconforter.

Comme compagnons de route il avait emmené avec lui ses deux secrétaires au concile, André et Cirésio. Le premier mourut à la suite des fatigues et des privations de toutes sortes qu'ils durent supporter. Un seul arriva au terme avec Gerson. Mais il y a plus. Ou, du moins, certaines expressions voilées, de ses lettres à ses frères, laissent pressentir la merveille, et quelques biographes, sur l'étude de cette correspondance, l'ont rapportée dans leurs ouvrages ; on croit que Dieu rendit visible à ses yeux la personne de son ange gardien ; sa vue et sa parole rassuraient Gerson contre tous les dangers. Il est dit dans l'Ecriture : Dieu a commandé à ses Anges de vous porter entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre quelque pierre. Oui, Dieu a des soins infinis, délicats, maternels pour ceux qui se confient en lui et ne cherchent partout que sa gloire ; mais si Gerson est l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, quelle raison de plus pour le Seigneur de faire conduire par un ange au lieu qu'il avait choisi, celui qui allait devenir par son ordre l'ange conducteur d'un grand nombre ! Tobie revenant de son voyage avec Raphaël ne rendit la vue qu'à son père ; à combien d'âmes de bonne foi l'*Imitation* ouvrira-t-elle les yeux ! Raphaël avait désigné à Tobie les parties du poisson qui deviendraient salutaires par la grâce de Dieu ; peut-être l'ange de Gerson lui fit-il recueillir une à une dans les pensées de son esprit, celles qui deviendraient des remèdes pour l'âme de ses frères.

Gerson était alors dans cette situation où l'homme, s'il ne se laisse pas abattre et terrasser, est capable des plus grandes choses. Il avait assez vu le monde religieux, politique, savant, pour parler avec expérience des choses de ce monde, pour pouvoir dire avec Salomon : Tout n'est que vanité ! Il restait seul tout à

coup avec ce Dieu qu'il avait aimé toujours par-dessus tout ; il pouvait dire que Lui seul demeure, et que tous les jugements des hommes ne sont rien quand le témoignage de la conscience reste. La preuve que son cœur garda toujours la résignation et la paix pour lui-même ; l'indulgence, le pardon pour les hommes ; un abandon complet entre les mains de Dieu, cette preuve se trouve dans les lettres qu'il écrit à ses frères, surtout au prieur des Célestins de Lyon. Pas un mot d'amertume, pas une goutte de fiel contre ceux qui ont ainsi changé sa vie. Il ne trouve pas, après tout, le changement si malheureux. Encore moins de murmures contre la Providence ou d'inquiétudes pour l'avenir. Perdu dans les montagnes de la Bavière, il écrit à Lyon :

« La grâce et la paix à vous, frères bien-aimés. — Je vous en prie et conjure, par vos saints engagements et par la mémoire des biens éternels, vous que tout oblige à dire. « Notre vie est au ciel, » gardez-vous de vous inquiéter en que quoi ce soit, touchant ma pérégrination, mon état d'aujourd'hui, mes épreuves de demain. Pensez à moi comme si j'étais mort, comme si vous m'aviez perdu sur cette terre : *Sed existimans me quasi mortuum et perditum super terram totam*.

« Tournez la vivacité de votre souvenir à demander pour moi ce qui maintient la paix en Jérusalem, soit la Jérusalem du cœur où Dieu habite aussi, soit la Jérusalem d'en haut, notre mère et patrie. Que vos lettres sollicitent aux mêmes intentions notre frère, l'aîné après moi, le bénédictin de Reims, et chacune de nos sœurs, comme aussi tous ceux que nous connaissons dans le Seigneur, trop nombreux pour que je puisse les nommer ici.

« A travers toutes les leçons que je me fais pour bien vivre, je m'en suis proposé une qui est comme un dernier adieu et le mémorial de l'heure suprême. J'en fais mon exercice le plus fréquent et je vous l'envoie dans notre langue. »

Ainsi, loin de se répandre en récriminations, il s'était fait, dans sa vie de pèlerin, des habitudes pieuses, et il envoyait à ses frères des prières copiées de sa main.

Il y a de la tristesse cependant dans quelques-unes de ses lettres ; mais cette tristesse n'est pas pour lui : elle est pour sa patrie. Sur elle seule il pleure, comme Jérémie sur la sienne. Il apprenait, chemin faisant, que Paris était ravagé par l'insurrection, que des massacres avaient fait couler des ruisseaux de



ICON PEREGRINI : l'Image du pèlerin

sang dans les prisons. « O France, s'écrie-t-il, qu'est devenue ta piété, ta foi antique ? Tes enfants subissent la mort ou la prison. Que de pontifes ont péri pour garder ta loi imprimée dans leurs cœurs ! Et ceux qui ont fui, dénués de tout dans l'exil, sont comme étrangers sur la terre. »

Cette période de l'existence de Gerson où il vit pauvre, errant, détaché de tout, manquant de tout parfois, et où il ne trouve cependant en son cœur que des chants d'amour, et dans les choses, les personnes ou les événements, que des occasions d'élever ce cœur plus haut, cette période a paru le type de la vie entière de cet homme qui s'était appelé lui-même Gerson, c'est-à-dire pèlerin, exilé, et qui avait passé en effet, sans s'y attacher aucunement, au milieu des choses de ce monde. On a donc choisi cette situation pour le représenter. Presque toutes les gravures qu'on a répandues après sa mort reproduisent ce qu'on appelle *Icon peregrini :* l'image du pèlerin. Il y est représenté dans un costume pauvre, les reins ceints d'une corde ; un large chapeau garantit sa tête des ardeurs du soleil ou des injures du temps ; une panetière est suspendue à son côté ; d'une main il tient le long bâton du voyageur, et de l'autre, l'écusson qui porte ses armoiries. Non loin de lui on aperçoit l'ange que Dieu, selon quelques auteurs, aurait rendu visible à ses yeux. « C'est bien cela, dit Mgr Bourret, un de ses panégyristes ; le voilà bien sous la forme d'un pèlerin qui marche vers l'éternité, emportant sous son bras les emblèmes du temps ; voilà l'expression de sa pensée sur la vanité des choses humaines et l'ingénieuse interprétation de son nom. »

L'écusson et les armoiries demandent une autre explication.

Dès l'ouverture du concile en 1415, l'usage s'était répandu parmi les personnages qui s'y trouvaient, d'adopter certaines armoiries. Gerson avait suivi leur exemple. « J'ai cédé, écrit-il à son frère Jean, le prieur des célestins de Lyon, j'ai cédé à la curiosité ou la vanité, ou plutôt comme j'ai confiance, à la charité de Celui auquel j'ai dit : Vous êtes le Dieu de mon cœur, mon partage pour l'éternité. Et je me suis tracé des armes, un écu, gage et garantie de mon amour et de ma foi, emblème de cette milice où je suis engagé sur la terre, puisque, selon la parole de Job : l'homme est soldat.

« J'ai réfléchi longuement en moi-même. Enfin cette pensée qui m'est présente habituellement : *Sursum corda*, a pris un

corps en mon esprit. Je me suis figuré un cœur ailé et enflammé, marqué d'un Thau d'or, en champ éthéré de saphir, où rayonnent le soleil, la lune et plusieurs astres.

« Pèlerin et étranger que je suis, j'ai longtemps médité ces paroles de Paul, pèlerin céleste : Notre conversation est dans les cieux. Cette méditation a éclairé mon cœur quand tu l'as ouvert, Seigneur, à ta lumière ; quand tu lui as permis de voler librement dans les champs vastes et célestes de l'Ecriture sainte. Là se lisent des paroles pleines de vie, puissantes sur les cœurs ; là se cueillent nombre de pensées morales ou allégoriques ; là j'entends retentir partout ce mot de l'Eglise : *Sursum corda :* en haut les cœurs !

« J'ai voulu t'instruire de ceci, frère, mon compagnon de pèlerinage ; à nous deux, nous ne devons avoir qu'un seul cœur et qu'une seule âme, tant que tu voudras partager cette douce entreprise. Demandons pour tous deux l'aide de Celui qui maîtrise à son gré les cœurs des rois et des hommes, parce qu'il les a tous marqués de son sceau. Porte-toi bien de la santé de l'âme, et prends ton vol vers les cieux. » — Ecrit à Constance le 1er jour de janvier 1416. — Jèan, chancelier de Paris à son frère bien-aimé, moine de l'ordre des célestins.

Cette lettre nous explique la composition naïve de l'écu reproduit. L'écu signifie la foi et le combat pour la foi ; le cœur, les affections de l'âme. Ce cœur est enflammé pour montrer qu'il est pénétré d'un ardent amour ; il est ailé pour montrer que ses affections et ses pensées tendent toutes au ciel. La lettre hébraïque Thau, imprimée sur ce cœur, fait allusion à un passage d'Ezéchiel : « Passez dans Jérusalem et marquez un T sur le front des hommes qui gémissent et sont dans la douleur à la vue des abominations dont elle est le théâtre » (IX-IV). Le T c'était la croix ; c'est le signe de la servitude divine et de la prédestination. Gerson ne travaillait-il pas à la réformation de l'Eglise, et son cœur n'était-il pas tout à Dieu ? Quant au fond d'azur, il désignait le ciel et la vie éternelle à laquelle le cœur de Gerson aspirait. L'*Icon peregrini* se vit longtemps dans l'église Saint-Paul, de Lyon, où elle avait été placée après sa mort.

Si résigné que fût Gerson, il ne pouvait cependant errer toujours. Un premier asile temporaire lui avait été ouvert à Rathembourg dans le Tyrol. Le duc d'Autriche lui en fit offrir un autre à l'abbaye bénédictine de Mœlck. Gerson avait été lié d'une

sainte amitié pendant la durée du concile avec l'abbé de ce monastère, lequel s'y trouvait. Il accepta, et sa joie fut grande de se retirer enfin dans une de ces solitudes qu'il avait rêvées toute sa vie. Là, s'abandonnant à son goût pour la contemplation, chantant l'office divin avec les moines, il observait la règle et faisait tous les exercices comme s'il eût été l'un d'entre eux. C'est là qu'il rassembla et mit en ordre les fragments du *Josephina* notés au jour le jour dans le cours du voyage : dans cette cellule bénédictine, peut-être, il jeta sur le papier quelques-unes des pensées et des maximes que lui inspirait son complet détachement du monde, car on a trouvé à l'abbaye de Mœlck une copie du troisième livre de l'*Imitation*, lequel livre se trouvait le premier, lors de l'apparition de l'ouvrage.

Il composa aussi à Mœlck ses *Consolations théologiques*, dialogue apologétique de ses poursuites contre les doctrines de Jean Petit, qui est comme le dernier écho de sa vie publique terminée à Constance. C'est la protestation d'une conscience droite qui ne regrette rien de ce que ses ennemis peuvent lui ravir puisque la vertu lui reste. Il a vu, dit-il, régner au milieu de son peuple la discorde et l'iniquité; de toutes parts des pièges lui étaient tendus, et, comme l'oiseau échappé aux rets de l'oiseleur, il a pu fuir, gardant la foi intacte, et sauvant aussi du naufrage l'amour et l'espérance.

Mœlck devait être seulement une halte, et non le lieu désigné par la Providence pour le repos des derniers jours. Vers la fin de l'année 1419, Gerson apprend que le duc de Bourgogne est tombé à son tour sous les coups d'un meurtrier ; il n'a donc plus rien à craindre. Dès lors le désir de revoir la France se fait entendre à son cœur. En vain l'archiduc Frédéric, désireux de conserver dans ses Etats un homme de ce mérite, lui offre un poste à l'Université de Vienne, et le fait agréger professeur ; la voix de la patrie l'appelle : elle est plus forte que toute autre.



CHAPITRE VINGT-QUATRIEME

RETOUR EN FRANCE

NOTICE SUR LE COUVENT DES CÉLESTINS DE LYON

VIE QU'Y MÈNE LE CHANCELIER.

La France ! Etait-ce encore la France ? était-ce l'Angleterre ? Isabeau, profitant de la démence de son mari, se préparait à déshériter son fils, et à consacrer ainsi la spoliation définitive du pays occupé par l'Anglais. La France ! jamais elle ne s'était vue en telle extrémité ; ses enfants savaient ce que c'est que perdre une bataille ; ils ignoraient ce que c'est que perdre à la fois la patrie et l'honneur. Comment retourner à Paris quand on sent son cœur bondir d'indignation, son front rougir de honte devant un tel état de choses ; quand on veut bien se dévouer à la cause de Dieu, mais non pas à celle d'un gouvernement étranger !

Il était une ville alors que Dieu faisait libre de l'oppression ; il l'avait faite généreuse toujours. Thomas Becket défendant contre Henri II l'intégrité de sa conscience, y avait trouvé un asile ; ce même asile allait s'ouvrir pour le chancelier fugitif. Lyon, en effet, restait attachée au Dauphin ; elle abrita même quelque temps sa personne ; le drapeau anglais ne flottait pas sur ses murs, et la faction bourguignonne n'y avait nul pouvoir. L'Archevêque de Lyon qui avait connu Gerson à Constance ; son frère Jean, prieur des Célestins, l'appelaient tous les deux. Il y vint donc. Il y vint, épuisé et vieilli, dans un état de maigreur qui témoignait des souffrances endurées ; dans une indigence com-

plète. Ce qu'il avait jadis possédé était devenu en 1413 la proie des factieux bourguignons, de plus il avait dû, en quittant Constance, payer de sa bourse le notaire qui avait exercé dans l'affaire de Jean Petit; et il avait vécu depuis, soit de la charitable hospitalité des monastères qui se trouvaient sur sa route, soit d'un secours accordé par le Dauphin. Celui-ci, pendant son séjour à Lyon, avait voulu reconnaître par les quelques faveurs que lui permettait sa mauvaise fortune, le dévouement de ses fidèles. Il avait institué deux foires « à Lyon sur le Raosne, ceste ville de très-grant service et grandeur, qui est une des clez du royaume », et il avait cherché à dédommager quelques-uns de ceux qui avaient souffert pour lui. « On lit dans le registre de la Cour des Comptes, dit Jouvenel des Ursins : — A maistre Jehan Jarson, chancelier de Nostre-Dame de Paris, et à Gérard Machet, chanoine d'icelle église, docteur en théologie, Monsieur le Régent, par ses lettres du 25 janvier 1419, a donné, scavoir : audit Jarson 200 livres, et audit Machet, 100 livres, tant en considération des bons et loyaux services qu'ils lui ont faits dès longtemps, comme pour leur aider à supporter les pertes et dommages qu'ils ont encourus dernièrement en la ville de Paris pour la rébellion advenue en icelle ». Gérard Machet était le remplaçant que Gerson avait laissé à son poste de chancelier en partant pour Constance; il fut depuis évêque de Castres.

C'est donc épuisé et dans le dénuement que Gerson arrivait à Lyon ; il devait y passer néanmoins, sa correspondance en témoigne, les plus douces années de sa vie. Longtemps Dieu avait semblé lui dire ces paroles de l'*Imitation :* « Pourquoi cherchez-vous le repos, puisque c'est pour le travail que vous êtes né? Disposez-vous à la patience plutôt qu'aux consolations » (l. II, ch. 10), car, avide de solitude et de recueillement, il avait été jeté malgré lui dans le tracas des affaires publiques. Voici maintenant que Dieu paraît se raviser et permettre enfin à Gerson de prononcer ces mots qui commencent le troisième livre de l'*Imitation* (premier au début) : « J'écouterai ce que le Seigneur Dieu me dira au fond du cœur » (Ps. LXXXIV-9) ou celles par lesquelles débute le chapitre suivant : « Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoute » (I Reg. III-9). Une autre ligne encore nous paraît être le résumé de cette situation : « Il faut que vous passiez par le feu et par l'eau, avant d'entrer dans le rafraîchissement » (*Imit.* I-22 du Ps. LXV). Le jour du rafraîchissement,

du repos, de la paix était enfin venu ; ce repos, cette paix, il les goûta chez nous.

Le repos, pour les âmes saintes, ce n'est pas l'inaction, nous le verrons pour le pieux Docteur. En Dieu se trouvent excellemment calme, repos et paix, et en Dieu cependant se rencontrent l'activité et la fécondité. La vie du chancelier à Lyon se divise en deux périodes : son séjour au couvent des Célestins, parmi les religieux rangés sous la conduite de son frère, et son apostolat à Saint-Paul.

Peut-être quelques notions sur le couvent des Célestins intéresseront-elles les Lyonnais.

Lorsque, au mois de mars 1274, Grégoire X ouvrit à Lyon le concile général où se fit la réunion des Grecs et des Latins, quelques points de discipline devaient être également soumis à l'assemblée, et le pontife se proposait de supprimer les Ordres religieux nouvellement institués. Un moine napolitain, Pierre de Mouron, natif d'Isernia dans la Pouille, avait fondé sur le mont Moroni un monastère où l'on suivait la règle de saint Benoît dans son austérité primitive. Instruit des desseins du concile, Pierre quitte sa cellule, et, accompagné de deux religieux, vient à pied à Lyon. Il arrive accablé de fatigue et reçoit l'hospitalité dans l'ancienne maison des Templiers. Après avoir fait, disent les chroniqueurs, un modeste repas et une longue prière, il s'endormit. Une voix qui se fit entendre à lui pendant son sommeil, lui dit que, non seulement il obtiendrait du pontife la conservation de son Ordre, qu'il venait solliciter, mais que ses disciples occuperaient un jour le lieu où il était logé, et qu'on y bâtirait un superbe couvent.

Les démarches de Pierre auprès du pape furent en effet couronnées de succès, et ce qui emporta d'assaut l'assentiment de Grégoire, ce fut une circonstance que mentionnent les savants auteurs de l'*Année bénédictine*. « Le pape, disent-ils, voulut assister à la Messe du saint abbé, et il vit que le serviteur de Dieu ayant osté son grand habit, demeura suspendu en l'air pendant toute la célébration des saints Mystères. Ce miracle, ajoutent-ils, fut peint en l'église de Saint-Paul où il est demeuré jusqu'à l'an 1562, que les calvinistes la ruinèrent. » Pierre Mouron obtint pour la conservation de son Ordre une bulle datée de Lyon, le 11 des calendes d'avril 1275. Il reprit alors la route d'Italie, toujours favorisé du ciel, car étant tombé aux

mains d'une bande de voleurs, au milieu d'une épaisse forêt, il fut délivré par des serpents qui mirent les bandits en fuite. De plus, afin que lui et ses compagnons fissent sans périls le reste du chemin, un soldat inconnu, monté sur un cheval blanc, leur servit de guide et disparut à leurs yeux dès qu'ils furent en pays habité.

Dix-neuf ans plus tard, le Saint-Siège était vacant par la mort de Nicolas IV. Depuis deux ans des ambitions rivales divisaient le conclave. Par hasard, par dérision peut-être, un cardinal jeta au milieu du Sacré-Collège le nom de l'ermite du Moroni, et, malgré l'étrangeté de la proposition, Pierre de Mouron fut élu sous le nom de Célestin V. On envoya des députés pour lui annoncer la nouvelle. Il leur donna audience à travers la fenêtre grillée de sa cellule. A la vue de sa tête blanche, courbée sous le poids de 72 hivers et sous celui d'austérités sans nombre; à la vue de son visage pâle et décharné, les députés restèrent saisis d'étonnement. Plus effrayé encore fut le pauvre religieux quand il eut entendu ce qu'on lui annonçait. Il se mit à verser des larmes abondantes et se prosterna contre terre. Après quelques minutes d'oraison, il se releva, prit par la fenêtre le décret de son élection que l'archevêque de Lyon lui tendait, et ouvrit enfin la porte de sa cellule en disant humblement : J'accepte, puisque telle est la volonté de Dieu. Il se rendit bientôt avec les messagers à l'abbaye du Saint-Esprit, chef-lieu de son Ordre, et fit quelques jours après son entrée solennelle dans la ville d'Aquila, entouré d'une multitude de princes, de seigneurs, de prélats et de gens du peuple. Il était monté sur un âne, et deux rois, Charles le Boiteux, roi de Sicile, et son fils, le roi de Hongrie, tenaient la bride de sa monture.

Mais dans la solitude où Pierre Mouron avait vécu si heureux en face de son Dieu, s'appliquant à mourir à lui-même, il n'avait point appris l'art difficile de gouverner les hommes. Il succomba sous le fardeau, et six mois après son élection, demandait à quitter Rome pour le désert; le palais du Vatican pour sa cellule du mont de Margello. Son abdication fut acceptée, mais son pieux souhait ne fut pas accompli. Boniface VIII, son successeur, craignant que la puissante famille des Colonna, ses ennemis, ne se servît de ce faible vieillard pour le troubler dans la possession du Saint-Siège, fit arrêter Célestin et l'enferma dans le château de Falmone en Campanie, où il était gardé jour et nuit par 6 chevaliers et 30 soldats. Luxe de précaution inutile

contre un homme qui ne savait user de la vie que pour prier, jeûner, méditer, se macérer le corps ! épreuve dernière et suprême pour le solitaire qui avait tout remis entre les mains de Dieu, et que la gloire du ciel a récompensé !

Si court qu'il eût été, le passage de saint Célestin V au trône de saint Pierre avait donné de l'importance à l'Ordre qu'il avait fondé et qui maintenant portait son nom. Quand le saint et inoffensif vieillard eut passé de cette vie à l'autre, Boniface VIII ne craignant plus rien de lui et voulant honorer sa mémoire, confirma à cet Ordre les privilèges accordés par Célestin. Peu après, ce dernier fut canonisé. En 1300, Philippe le Bel appela ces religieux en France ; Charles V les protégea, et longtemps ils furent appelés par les rois de France « leurs bien-aimés chapelains et serviteurs en Dieu. »

Mais pour qu'on vît s'accomplir la révélation dont leur fondateur avait été l'objet à Lyon, il fallait d'autres événements et de fortes secousses. En 1312 l'ordre des Templiers était aboli au concile de Vienne. Clément V et Philippe le Bel adjugèrent aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus tard chevaliers de Malte, la maison que les Templiers possédaient à Lyon, ainsi que ces jardins aux magnifiques charmilles, qui en dépendaient et descendaient jusqu'à la Saône. Par un échange avec ces chevaliers, les ducs de Savoie en devinrent propriétaires, y résidèrent parfois, et après quatre-vingts ans de possession, le duc Amédée VIII le Pacifique, donna, par une charte datée de Bourg, le 22 février 1407, aux disciples de Pierre Mouron, la maison du Temple, pour qu'ils y fondassent un monastère et y construisissent une église qui serait dédiée à la Vierge sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Il reste peu maintenant des rues de cet ancien quartier, mais ceux qui aiment les gracieux et pieux souvenirs de notre vieux Lyon, repassent encore dans leur mémoire, en parcourant ces rues, les miracles nombreux qui ont illustré et ce sanctuaire et celui qui en était voisin : Notre-Dame de Comfort, appartenant aux Jacobins.

Or, le premier prieur du nouveau monastère érigé à Lyon, fut le Père Jean Gerson, frère du chancelier ; et le cloître donné par un antipape allait servir d'asile à l'homme qui avait usé sa vie dans les luttes contre le schisme (1).

(1) Ces détails sont puisés dans *Lyon ancien et moderne*, par les colla-



MONASTÈRE DES CÉLESTINS (d'après une lithographie existant à Lyon, bibliothèque du palais Saint-Pierre.)

Notre chancelier y vécut quatre années, à ce que l'on croit, menant la vie des religieux, suivant leur règle et composant divers ouvrages, selon que Dieu l'inspirait, ou que le réclamaient les circonstances. Il priait et il travaillait, c'est là le résumé des dix dernières années de sa vie.

Il priait. « On ne saurait croire, écrit son frère, le prieur du monastère, quels torrents de pleurs jaillissent des profondeurs de son âme au spectacle des maux affreux du beau royaume de France, cruellement déchiré par les discordes civiles et en proie aux étrangers..... C'est pour cela que, offrant à l'autel le Saint Sacrifice, il supplie le Seigneur d'accorder quelque relâche à son peuple travaillé par tant de douleurs. »

Et ailleurs : « Beaucoup s'étonnent, dit le saint prieur, de ce qu'il se tient ainsi à l'écart et mène une vie solitaire et cachée. Vous le diriez un anachorète, tant il recherche les lieux déserts. On se demande : Pourquoi ne paraît-il pas en public ? Pourquoi ne vient-il plus apaiser les querelles des hommes, qui se déchaînent avec tant de fureur ? — Il ne se mêle plus à ces brûlants débats parce que, trop souvent, dit-il, la charité en souffre et périt. — Mais que fait-il donc ? se demande-t-on. — Ce qu'il fait ? Il s'entretient avec la Sagesse, à laquelle, comme sa compagne, il a voué sa vie dès son jeune âge ; elle le visite dès le matin, et s'il est triste et inquiet, elle ne le quitte pas qu'elle ne l'ait consolé. Quant à lui, il ne porte dans sa conversation ni chagrin ni amertume, et le jour entier lui suffit à peine pour accomplir tout ce que sa belle âme lui suggère. Il médite, il contemple, il prie, il exhorte ; il se lève la nuit pour chanter les louanges du Seigneur et bénir son nom........... »

Pour Gerson, en effet, la solitude était son centre, et la contemplation, son élément. Comme l'oiseau qui décrit de longs circuits dans les airs et finit par fondre tout d'un coup au nid caché dont il fait son abri, Gerson, heureux d'avoir trouvé enfin ce nid caché de la colombe, après les pérégrinations et les tra-

borateurs de la *Revue du Lyonnais*. Lyon 1838. — Il existe sur le même sujet un travail publié par M. Breghot du Lut, dans le tome IX des Archives du Rhône ; un *Mémoire* sur le monastère des Célestins de Lyon adressé par un religieux de cette maison au Père Menestrier, et conservé en manuscrit à la Bibliothèque de Lyon ; enfin *Histoire et miracles de Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles* aux Célestins de Lyon, par le R. P. Benoît Gonon, célestin. Lyon, 1659.

vaux auxquels Dieu avait jeté sa vie, savourait son bonheur, aimait sa solitude. Il jouissait en paix, dit son frère, de la familiarité du Seigneur et de ses anges ; et ce n'est pas sans émotion que je lis dans l'*Imitation :* « Ne souhaitez d'être familier qu'avec Dieu et avec ses anges, et évitez d'être connu des hommes » (l. I, ch. VIII), ou bien : « Si un homme se sépare de ses amis et des personnes de sa connaissance, Dieu s'approchera de lui avec ses anges » (l. I, ch. XX). Il ne sortait de sa retraite que sur la demande expresse de l'archevêque. C'est ainsi que nous le trouvons en 1424 au synode de Lyon, où il fit aux ecclésiastiques et docteurs assemblés, un discours plein d'intérêt sur ces paroles de saint Mathieu : *Redde quod debes.*



CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

ÉCRITS COMPOSÉS A LYON. — MONOTESSARON
COMPENDIUM THEOLOGIÆ. — DE LAUDE SCRIPTORUM.
TRAITÉ DE L'HUMANITÉ DU CHRIST. — TRAITÉ SUR CES PAROLES DE JÉSUS :
VENITE AD ME. — TRAITÉ DE LA NOBLESSE ECCLÉSIASTIQUE.
ALPHABET DE L'AMOUR DIVIN. — ANNONCE D'UN AUTRE OUVRAGE

Gerson, retiré aux Célestins, priait, avons-nous dit, et travaillait. A cette époque de sa vie appartiennent quelques écrits que nous avons eu déjà l'occasion de citer, à propos d'écrits de même genre, et d'autres, dont nous n'avons point encore parlé. Parmi les premiers, il faut ranger : sa *Théologie mystique spéculative*, datée de 1419, son *Mysticisme pratique*, daté de 1424 ; le *Trilogium astrologiæ theologiatæ*, adressé au Dauphin, fils de Charles VI, en 1419, exhortant ce prince à extirper de tout son pouvoir, les abus auxquels l'astrologie donnait lieu, et présentant les moyens de dégager cette branche des connaissances humaines, de ce qu'elle offrait de vain et d'incertain. Cet ouvrage complète les écrits sur le même sujet composés à l'occasion de ceux de d'Ailly. Il y a encore le *Traité de la préparation à la messe* et le *Dialogue sur le célibat des prêtres*, destiné à réfuter un ouvrage qui attaquait la chasteté ecclésiastique.

Les autres œuvres sont en assez grand nombre. Elles comprennent : le *Monotessaron*, le *Compendium de théologie*, la *Louange des moines écrivains*, le *Traité de l'humanité du Christ ;* 'écrit sur ces paroles du Sauveur : Venez tous à moi, vous qui

êtes chargés ; le *Traité de la noblesse ecclésiastique*, l'*Alphabet de l'amour divin*, etc.

Le *Monotessaron* est l'harmonie des quatre Evangiles. Plusieurs auteurs depuis cette époque ont également fait concorder dans un récit suivi le texte des Evangélistes ; il ne faut pas oublier que Gerson surmonta, le premier, les difficultés inhérentes à un pareil travail. Il s'y attache scrupuleusement à la lettre du texte, et en emploie les paroles (*Opera*, t. I.)

Le *Compendium* ou abrégé *de théologie* traite : 1° des articles de la foi ; 2° du décalogue et des différentes manières de pécher ; 3° des sacrements ; 4° des sept principales vertus ; 5° des sept demandes du *Pater ;* 6° des sept dons du Saint-Esprit ; 7° des huit béatitudes ; 8° des vices, tant de nature que de volonté ; là se trouve l'explication détaillée des péchés capitaux. Puis viennent des règles sur l'intention et la fin des actions, les qualités ou manières d'être de la conscience, etc. Cette œuvre latine est le développement de ce qu'il avait écrit auparavant en français dans son œuvre tripartite. Cela forme une petite théologie assez complète, à laquelle on peut ajouter au besoin de nombreux opuscules séparés sur la confession, l'absolution, les indulgences, etc. Gerson termine en renvoyant à saint Thomas ceux qui désirent des développements plus amples. (*Opera*, t. II.)

Le traité *De laude scriptorum* ou *Eloge des moines écrivains* (t. I) répondait à une question qui venait d'être posée : s'il est permis de travailler gratuitement les jours de fête à copier des livres de dévotion. Gerson conclut pour l'affirmative, après douze considérations dans lesquelles il fait un éloge complet de la profession des écrivains copistes, telle qu'elle dut exister dans ses plus beaux jours. L'écrivain, comme le comprend Gerson, l'écrivain copiste de bons livres, réunit les mérites de diverses autres œuvres. Il *étudie*, *prêche*, *enseigne*, *prie*, *se mortifie*, *fait l'aumône spirituellement*. Il *désaltère et console les âmes, éclaire les esprits, enrichit l'arsenal de l'Eglise*, *l'honore*, *la garde* et *la défend*. Son œuvre, loin d'être servile, est déjà bonne en elle-même ; elle devient méritoire si elle est déterminée par des motifs pieux.

A prendre le mot dans son sens général, les écrivains étaient alors de plusieurs sortes. Il y avait : 1° ceux qui écrivaient leurs propres compositions ; 2° ceux qui reproduisaient un modèle donné, sans s'inquiéter de le comprendre ; 3° des copistes inter-

médiaires, ayant plus ou moins l'intelligence de leurs textes. C'est de cette dernière catégorie que Gerson veut relever l'utilité dans l'état où les possédaient jadis les religions approuvées (couvents), les écoles et les universités régulièrement établies.

Malheureusement les choses n'étaient plus ce qu'on les avait vues aux beaux jours du Moyen-Age. De là, en même temps que les éloges, les plaintes et les conseils de Gerson. « Notre âge, dit-il, éprouve une grande disette de livres utiles. Il reste à peine quelques vestiges de scriptorium dans les couvents où ces établissements ont fourni de précieux manuscrits. Je ne sais s'il existe encore des religieuses se livrant à cet exercice comme les vierges qu'Origène employa autrefois à transcrire des ouvrages. Peut-être a-t-on fait tort à cet emploi en y admettant sans les examiner, des sujets qui y étaient peu propices. Diverses fraudes se pratiquent maintenant dans ce travail ; il lui faudrait des règlements comme ceux qui régissent les industries mécaniques des draps, du pain, de la coutellerie ou autres. Nos bibliothèques de France ont éprouvé de grandes pertes, non seulement par le pillage à force ouverte dans les révolutions, mais par des soustractions frauduleuses à prix d'argent. Le travail des libraires copistes ne laisse pas que d'être lucratif; il peut donc aussi être recommandé comme un puissant moyen d'aumône. Il existe encore en Hollande des établissements de chanoines réguliers de Saint-Augustin, chez lesquels cette industrie fournit à toutes les nécessités. »

Ce travail de Gerson date de 1423, trente ans avant l'invention de l'imprimerie, une quarantaine d'années avant son apparition en France. Ainsi le dernier appel fait aux copistes de bonne volonté pour les engager à se tenir à la hauteur de leur mission, cet appel fut fait par notre Chancelier.

Le petit écrit *De susceptione humanitatis Christi* (t. I) a été qualifié d'admirable par plusieurs écrivains sacrés. Ce chef-d'œuvre de doctrine, éclos de la méditation des paroles de la Vierge : *Suscepit Israel puerum suum*, était adressé au Célestin Jean Bassand. Notre chancelier, humble toujours et cherchant volontiers les sentiments et les avis d'autrui, aimait à consulter ce religieux sur ses ouvrages et l'appelait « un homme plein de pénétration ». Gerson traite particulièrement. dans ce livre, des grâces que Dieu fit à la sainte Vierge, et des erreurs où quelques mystiques étaient tombés à ce sujet. Il trace, a dit un Jésuite

romain, le P. Perrone, il trace une règle d'or pour justifier le beau privilège de l'Immaculée Conception.

Un ravissant petit traité, c'est celui qui a pour objet ces paroles du Sauveur : *Venite ad me*, *omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (t. IV). C'est un cri de l'amour divin porté par une voix humaine, un appel jeté dans ce monde pour rassembler les cœurs autour du Cœur qui est leur centre ; pour ramener tout esprit et même toute chair à Celui qui, dit-il, est apparu au monde sous l'enveloppe charnelle. « Qu'il vienne, dit-il en commençant, à Celui qui est le salut, celui-là qui va périr ; qu'il vienne au Rédempteur, le captif ; qu'il vienne au Roi, le combattant ; qu'il vienne au riche, le pauvre et le misérable ; au médecin, le malade et l'infirme. Qu'il vienne celui qui est faible : il trouvera la force ; qu'il vienne aussi, celui qui est fort : il trouvera la douceur et l'humilité ; qu'il vienne, celui qui a faim : une table est toujours servie, où la miséricorde s'est faite le pain de la misère ; qu'il vienne celui qui a soif : une fontaine de grâces coule sans cesse pour abreuver les brebis de la maison de Jacob. Qu'il vienne au feu, celui qui a froid, car il a apporté le feu sur la terre, ce Dieu qui est amour, et que désire-t-il, sinon le voir brûler ! »

Ce petit traité comprend environ une quarantaine de pages. Il est plein d'une douceur suave, et on y sent un élan irrésistible. Il paraît avoir été une des œuvres de prédilection du chancelier. Si Gerson a composé l'*Imitation*, ce fut à l'époque où nous sommes. Or, nous ferons remarquer que le IVe livre de l'*Imitation*, celui qui traite de l'Eucharistie, a pour préface ces mêmes paroles de Notre-Seigneur, développées ici avec tant d'amour. Quoique certainement, tout le monde les savoure, les répète, les aime, cette coïncidence ne serait-elle pas l'effet d'un même entraînement, la suite d'une même préoccupation ?

Il composa aussi à Lyon le traité de *la Noblesse ecclésisastique* (t. II) divisé en 3 parties dont les deux dernières revêtent la forme de dialogue entre le maître et le disciple. La noblesse suprême lui paraît être la parenté intime, l'union avec l'Homme-Dieu. « Que les nobles, dit-il, soient, comme vous l'exigez d'eux, les imitateurs du Christ. » Cette pensée, qu'il est nécessaire d'imiter le plus possible Notre Seigneur, revient constamment sous sa plume depuis qu'il l'a émise au concile de Constance. Certes, depuis quatorze siècles, nul ne s'était sanctifié qu'en pra-

tiquant cette maxime et en prenant Jésus-Christ pour modèle ; mais la pensée de cette imitation avec sa forme précise et son terme propre, poursuit partout Gerson. Le traité de la Noblesse ecclésiastique était dédié à l'archevêque de Lyon. Gerson le prie de revoir cet ouvrage, de le corriger, et même de l'anéantir dans le silence de l'oubli « *vel sepeliendum silentio* », s'il le juge à propos.

Un grand nombre d'écrits ravissants, les uns courts, les autres de longue haleine, coulent de sa plume, on pourrait dire de son âme, car ils sont remplis d'une douce piété, d'un mysticisme suave, et semblent l'écho de sa contemplation solitaire. Ce sont de petits traités sur *l'œil spirituel, la méditation, l'oraison ;* sur *l'illumination, la stabilité* et *la pureté du cœur;* sur *la direction* ou la perfection *du cœur*, laquelle consiste dans la charité ; sur la *simplification du cœur*, laquelle tend à le débarrasser de tout ce qui n'est pas charité (*Opera*, t. III).

C'est là du reste un principe constant de la théologie mystique de Gerson que la pureté de cœur est une condition essentielle pour connaître la vérité. Partout la même pensée que dans l'*Imitation :* « Un cœur pur pénètre le ciel et l'enfer » (l. II, chap. 4). L'homme est le miroir, en effet, de la divine vérité ; plus ce miroir est pur, mieux elle s'y réfléchit. Gerson le savait mieux que d'autres. Son cœur si pur et si droit, ne cherchant et ne voulant que Dieu, était éclairé par cette lumière intérieure qui s'allume au rayon de la grâce, au contact de la raison divine. De là venaient la justesse de son esprit, la fermeté de son jugement, l'élévation de sa pensée.

Il faut placer encore parmi les meilleures œuvres mystiques de cette période, l'Alphabet de l'amour divin ou Elévation de l'esprit à Dieu : *Alphabetum divini amoris* (*Opera*, t. III). Gerson y expose les voies par lesquelles passe ordinairement ou peut passer notre âme pour arriver, selon les desseins de Dieu, à cet amour parfait, à cette union complète, cet abandon de tout notre être à Dieu, qui est la perfection et le but de la vie. « Pour honorer le Tout-Puissant, dit-il, je veux écrire de toutes les manières par lesquelles notre âme s'élève à Dieu. » Il distingue quinze sorte de voies : *via inchoativa, purgativa, illuminativa, instructiva, imitativa, exemplativa, admirativa, peregrinativa, comparativa, compassiva, affectiva, superlativa, orativa, unitiva, exultativa.* Ce qu'il y a dans cet opuscule de passages ravissants

et doux au cœur fidèle; ce qu'il y a de rapprochements ingénieux, de vues pour ainsi dire neuves sur des sujets anciens et éternels, on ne peut le comprendre qu'après avoir lu et savouré l'ouvrage. Et toujours beaucoup de citations ou d'exemples des saints Pères, des Docteurs, selon la coutume de Gerson. Ce ne sont plus ici les démonstrations de l'école; ce n'est pas l'aspect étudié des sermons d'apparat; ce sont les élans d'amour d'une âme toute à Dieu, et des conseils simples et pratiques sur la manière d'aller à lui. Dans le paragraphe de la voie comparative, transporté d'amour à la vue de Jésus-Christ se dévouant pour nous, il s'écrie :

O amor meus,	O mon amour,
Eruditor meus,	O mon maître,
Ignis me incendens,	Feu d'amour qui me brûle,
Nutritor meus,	Ma nourriture,
Refugium meum;	Mon refuge;
Christus, misericordia mea,	Christ, ma miséricorde,
— *beatitudo mea,*	— ma béatitude,
— *finis meus;*	— ma fin;
Karitas me inflammat,	Charité qui m'enflamme,
Occursor meus,	Vous qui venez au-devant de moi,
Spes mea!	Mon seul espoir!

Dans la voie d'oraison, il conseille diverses manière de prier, et diverses intentions pour tenir l'esprit en éveil et éviter la distraction ou la routine. On y trouve par exemple le petit tableau suivant pour montrer qu'on peut prier :

Dans une disposition de crainte et de tremblement, se considérant comme indigne de paraître devant la divine Majesté.	En union avec Marie	Avec les Disciples	Pour les fidèles défunts.
Dans une disposition de confiance en la miséricorde de Dieu et d'abandon à sa bonté.	avec les Anges	Avec les Martyrs	Pour les membres vivants de l'Église.
Dans une disposition de reconnaissance pour les bienfaits reçus.	Avec les Patriarches	Avec les Confesseurs	Pour soi et sa famille.

Dans une disposition d'amour pour sa paternelle charité.	Avec les Prophètes	Avec les ordres religieux	Pour ceux qui sont dans les larmes ou dans la pauvreté.
Dans une disposition de louange pour sa science, sa puissance, sa sagesse.	Avec les saints Innocents	Avec les Vierges	Pour les malades et ceux qui sont tentés.
Dans des transports de joie à la vue de toutes ses perfections.	Avec les Apôtres	Avec les pieuses veuves	Pour les affligés et les captifs.
Dans des sentiments de douleur et de compassion pour la Passion de Jésus-Christ.	Avec les Évangélistes	Avec tous les saints	Pour nos ennemis, pour les païens et les infidèles.

Gerson enseigne que la voie de l'oraison mène droit à la voie suivante, c'est-à-dire à la voie unitive, et se mêle souvent avec elle. Il montre dans une courte paraphrase du *Pater*, également présentée en tableau, comment l'âme s'élève de l'une à l'autre.

Pater noster	Nous, orphelins sans Vous,	O ami très ardent	Nous vous aimerons avec ardeur, de l'amour filial le plus parfait.
Qui es in cœlis	Nous, dépourvus et exilés,	O vous, hôte très doux	Vous habitez dans la demeure de nos cœurs aussi bien que dans le ciel.
Sanctificetur nomen tuum	Nous qui préférons les choses de la terre,	O saveur qui, saintement se goûte	Que votre nom nous devienne assez doux pour que nous méprisions tout le reste ici-bas.
Adveniat regnum tuum	Nous qui marchons à l'aventure,	O Roi très auguste	Nous nous soumettons à votre gouvernement afin que la concupiscence ne règne pas sur nous.
Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra	Nous, rebelles,	O Maître très prudent	Nous rendrons nos volontés conformes en tout à la vôtre.
Panem nostrum quotidianum da nobis hodie	Nous, mendiants,	O nourricier plein d'abondance	Nous serons transformés en vous, et dans une pleine satisfaction, nous serons rassasiés.

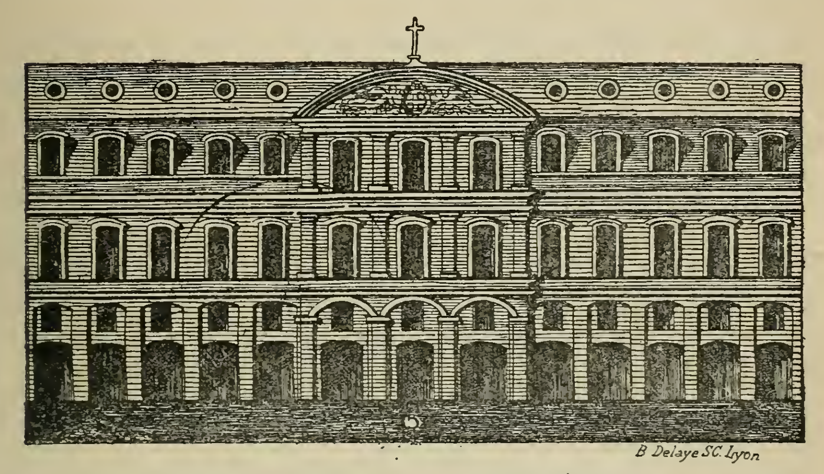
Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris	Nous, pécheurs,	O creancier très généreux	Vous nous recevrez comme des fils prodigues, en pardonnant toutes nos fautes.
Et ne nos inducas in tentationem	Nous qui risquons de succomber,	O gardien très vigilant	Nous nous abriterons sous votre protection, afin que nos ennemis ne triomphent pas de nous.
Sed libera nos a malo	Nous, si faibles,	Par vous, Sauveur plein de force	Nous serons délivrés de tout mésaccord entre l'âme et cette chair fragile, et nous jouirons de vous dans une perpétuelle liberté.

Pendant le séjour de Gerson auprès de son frère, ce dernier écrivait de lui : « Il a composé des traités remarquables, et quand, tout récemment, il me les a communiqués, je les ai lus avec avidité et je me suis enivré de leur doctrine, comme on s'enivre d'un vin généreux. » Les nouveaux traités que le frère du chancelier signale comme ayant un mérite supérieur à celui des précédents écrits, ce peuvent être les opuscules dont nous avons parlé ; ce peut être aussi autre chose.

Dans une préface au petit traité des études des moines, *De studio monachorum,* Gerson dit qu'il a formé le projet d'un livre écrit principalement en vue des religieux, et destiné surtout à combattre l'indifférence qui commençait à gagner les esprits. Car cette grande plaie des temps modernes, cette plaie imperceptible et malsaine, qui mène à la décomposition, à la ruine, sans fièvre, sans secousse, sans qu'on puisse se douter du danger ; cet ulcère qui ronge sourdement les âmes et les sociétés faisait, hélas ! pressentir ses ravages dès le quinzième siècle. Chose plus triste à dire, la clôture de certains monastères n'avait point été infranchissable pour le nouveau fléau, et les règles les meilleures n'avaient pas toujours pu lui opposer un obstacle. Je ne citerai qu'un exemple, mais je choisis le plus décisif dans la question qui nous occupe.

Toutes les pièces relatives à la dispersion des Célestins et à la suppression de leur ordre, laquelle eut lieu au XVIIIe siècle, se

trouvent aux Archives de Lyon ; chacun peut aller les y étudier. On constatera que cette suppression est due uniquement au peu de ferveur et de régularité des religieux. On n'avait nul désordre, nul excès, nul scandale à leur reprocher, mais le bref pontifical de 1768 touchant la réforme des ordres, et la haute idée que conserve l'Eglise de la vie religieuse, mettaient en relief le peu d'austérité de leur vie. C'est une chose qui touche et qui attriste, de voir les moines, interrogés un à un par Mgr Malvin de Montazet, des moines irréprochables aux autres points de vue,



AUTRE FAÇADE DU COUVENT DES CÉLESTINS

avouer franchement « que la réforme qu'on leur propose dépasse leurs forces — qu'ils n'ont pas eu, en embrassant la vie monastique, une vocation aussi sublime — que la règle ne leur a jamais été présentée qu'avec les adoucissements alors en vigueur — enfin que, ne pouvant changer entièrement ce genre de vie à leur âge, ils préfèrent être dispersés et vivre honorablement en prêtres séculiers sous la juridiction de Sa Grandeur. » L'ordre des Célestins avait donc conservé peu de temps sa ferveur primitive ; ou, peut-être même la maison de Lyon avait été fondée avec un esprit moins austère, une régularité moins stricte que la régularité et l'esprit dont le Moyen-Age avait reçu tant d'édification. Il est donc avéré que l'indifférence religieuse, plus grande, il est vrai, dans le monde, avait pénétré dans le cloître. Gerson l'avait compris. « Leur demande-t-on, dit-il, en parlant de ses contemporains, s'ils ont goûté combien le joug

du Seigneur est doux, combien il importe de l'adorer en esprit et en vérité, les uns ne répondent point ; les autres disent comme Pilate : Qu'est-ce que la vérité ? » Redonner aux masses l'élan et la piété qu'avaient paralysés, soit les raisonnements des scolastiques, soit le désordre et l'anarchie du schisme, avait été depuis trente ans, le but de ses écrits et de ses prédications. Il annonce dans la préface dont nous parlons, le projet de réveiller spécialement chez les religieux, la ferveur endormie.

« Chaque jour, dit-il, on soulève toutes sortes de questions sur la diversité des traditions humaines ; et celles qui touchent aux intérêts de la conscience, à la paix de l'âme, aux progrès de la perfection, seraient plus utiles à résoudre. Voilà ce qui me fait réfléchir souvent, surtout quand je vois les religieux de notre temps servir Dieu dans la sécheresse d'esprit comme dans l'aridité d'un désert sans eau. Perdant ainsi l'intelligence vraie des choses, ils voient la matière partout, et l'esprit nulle part. A peine agissent-ils comme des êtres raisonnables dans la conduite de la vie, ce qui ne les empêche pas de se donner à eux-mêmes une louange dangereuse, et leur fatuité est d'autant plus incurable qu'ils ne voient pas en quoi ils pèchent. Mais peut-être reviendrai-je là-dessus si Dieu me le permet. »

Il y a donc là l'annonce d'un ouvrage adressé à des religieux, destiné à les guérir des vanités et des sécheresses de la science pour leur apprendre à faire prédominer l'amour sur la connaissance, le goût des choses divines sur leur définition, à servir Dieu, en un mot, en esprit et en vérité. Je rapproche de ce projet l'appréciation du frère de Gerson à propos d'écrits qu'il ne nomme pas, mais dont il signale l'excellence avec enthousiasme ; j'en rapproche la doctrine de l'*Imitation* tendant à nous faire devenir de tout petits enfants devant Dieu, nous enseignant à le servir dans la simplicité de notre cœur, nous exhortant à renoncer à tout ce qui est la nature pour laisser agir, parler, triompher la grâce seule, et je me demande si le projet énoncé par Gerson, le fait accompli, constaté par son frère, et le livre admirable connu de tout le monde, ne sont pas les trois termes d'une seule et même chose, d'un travail ébauché déjà en Autriche, achevé à Lyon ; d'un travail dont le titre n'est peut-être pas encore fixé d'une manière définitive, mais qui produit déjà des fruits de grâce dans les âmes.

La coïncidence matérielle est palpable. Mais combien, si le

fait est vrai, l'analogie morale nous apparaît plus belle encore !

Jésus-Christ, acclamé par le peuple, avait été reçu à Jérusalem en triomphe, avec des routes jonchées de verdure et de fleurs. Trois jours seulement s'étaient passés, un changement s'était opéré dans les esprits, et sa Passion et sa mort, accomplies au même lieu, avaient secoué la terre et voilé le soleil. Cependant le Testament divin sorti du cœur d'un Dieu crucifié, ce Testament, qu'on nomme l'Evangile, est un acte d'amour pour les hommes, la règle de la perfection tracée par la miséricorde. Imitateur du divin Maître, Gerson aussi avait vu se changer en temps de persécution les jours de son triomphe ; il avait été obligé de fuir comme un coupable ce même concile auquel il avait rendu tant de services. L'*Imitation*, ce livre le plus beau qui soit sorti des mains des hommes, fut très probablement aussi le testament de son cœur meurtri, mais doux et miséricordieux, se détournant enfin des hommes pour ne plus regarder que le ciel.



CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

QUELQUES APPRÉCIATIONS SUR « LE PLUS BEAU LIVRE QUI SOIT SORTI DE LA MAIN DES HOMMES »

Sur la fin du XVIIIe siècle, au temps de la Terreur, parmi les nombreuses victimes qui attendaient la mort dans les cachots, se trouvait un homme dont la vie avait été celle des impies et des incrédules de son siècle ; un homme, pour tout dire en un mot, qui s'était honoré et servi de l'amitié de Voltaire. Avec les circonstances changent les sentiments, et l'incrédulité philosophique est de peu de ressource quand on se croit à la veille de mourir. « J'étais dans ma prison, écrit alors La Harpe, seul et profondément triste. Depuis quelques jours j'avais lu l'Evangile, les Psaumes, quelques autres bons livres ; leur effet avait été gradué mais rapide, et déjà je me sentais rendu à la foi. Seulement, chose étrange, la lumière nouvelle qui m'apparaissait, m'épouvantait au lieu de me rassurer ; elle me consternait en me montrant un abîme de quarante années d'égarement. Je voyais tout le mal, pas de remède, et rien autour de moi qui m'offrît les secours de la religion. D'un côté, ma vie se montrait à mes yeux, éclairée du jour nouveau de la vérité céleste ; de l'autre était la mort, telle que je l'attendais tous les jours, telle qu'on la recevait alors. Le prêtre ne paraissait plus sur l'échafaud pour consoler, encourager celui qui allait mourir ; il n'y montait que pour mourir lui-même. Abattu par ces désolantes pensées, mon cœur s'adressait tout bas au Dieu qu'il venait de retrouver et qu'à peine connaissais-je encore. Je lui

disais : Que dois-je faire ? Que vais-je devenir ? Sur la table de ma petite chambre était l'*Imitation*, et on m'avait dit que je trouverais souvent dans ce livre la réponse à mes pensées. Je l'ouvre au hasard, et tombe sur ces paroles : — Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué. — Je n'en lus pas davantage. L'impression subite que j'éprouvai est au-dessus de toute expression, et il ne m'est pas plus possible de la rendre que de l'oublier. Je tombai la face contre terre, baigné de larmes, étouffé de sanglots, jetant des cris et des paroles entrecoupés. Une confiance immense en la miséricorde divine envahissait mon être. Je sentais mon cœur soulagé et dilaté, mais en même temps comme prêt à se fondre, assailli par une foule d'idées et de sentiments. Je pleurai longtemps, sans qu'il me reste d'ailleurs d'autre souvenir de cette situation, sinon que c'est, sans aucune comparaison, ce que mon cœur a jamais senti de plus violent et de plus délicieux, et que ces mots : Me voici, mon fils ! ne cessaient de retentir dans mon âme et d'en ébranler puissamment toutes les facultés. » La Harpe, on le sait, ne mourut pas sur l'échafaud, mais ce qui avait été une préparation à la mort, devint la règle de sa vie : il demeura chrétien.

Ce qu'il y a là-dedans, incontestablement, c'est la grâce de Dieu; seule elle convertit, elle console et rassure, éclaire et fortifie. Mais il y a des mots qui, semblables à des cassolettes pleines de parfums, renferment des mystères de grâce cachés là par Dieu même. L'*Imitation* est remplie de ces mots qui s'ouvrent pour verser leur baume dans l'âme inquiète ou le cœur affligé ; c'est bien, comme le disait son premier titre, c'est bien toujours le livre de l'Internelle Consolation.

Des milliers d'hommes, avant La Harpe, avaient senti déjà les effets de cette grâce divine portée par une parole humaine ; des milliers encore les ont expérimentés depuis, et Fontenelle a pu dire avec raison que l'*Imitation* est le plus beau livre sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en est pas.

Faut-il citer encore quelques appréciations ? elles sont peu de chose dans le concert de bénédictions rendu à Dieu pour ce livre, et dans le flot de grâces qu'il répand. Chateaubriand, Lamennais, Lamartine, Leibnitz ont admiré comment tous les états de l'âme, toutes les situations de la vie trouvent là des sentiments en rapport avec leurs besoins.

Probablement, celui à qui Dieu confia l'élaboration de cette

œuvre, avait expérimenté lui-même beaucoup de ces situations, et il était monté assez haut dans l'intimité divine pour les dominer toutes. On a dit que son style est empreint d'une religieuse tristesse ; peut-être était-il ainsi naturel à l'auteur, en tous cas, c'est bien celui qui convient universellement à l'homme exilé sur la terre.

Saint Charles Borromée et le prince Eugène de Savoie portaient toujours ce livre avec eux. Pendant tout le temps que saint Ignace de Loyola écrivit ses constitutions, il n'eut jamais, dit son historien, d'autres livres dans sa chambre que le *Gerson* et l'*Evangile* (c'est du premier de ces noms que le fondateur de la Compagnie de Jésus appelait l'*Imitation*) ; et quand plus tard il se rendit au mont Cassin pour donner ses Exercices spirituels à l'agent de Charles-Quint, il porta avec lui autant de *Gerson* qu'il y avait de moines dans ce saint lieu. « *In tutto il tempo ch'egli scrisse le Costituzioni, non ebbe in camera altro libro che il Gersone et gli Evangli.* » Ainsi s'exprime le P. Daniello Bartoli, historien fort estimé de saint Ignace. Il ajoute plus loin ce qu'il entend par *un Gerson* : « *Quel piccolo libricciuolo de Imitatione Christi che va con titolo de Gersone.* » Louis Gonzalès, contemporain de saint Ignace, qui avait appris du grand fondateur lui-même toutes les circonstances de sa vie, et en avait écrit le récit une année avant sa mort, avait cité déjà le fait que mentionne le P. Bartoli. Mabillon le reproduit encore. « Saint Ignace, ajoute-t-il, avait coutume de lire tous les jours deux chapitres du petit livre de Jean Gerson. » Enfin, dans le Directoire de la Compagnie, publié en 1599 par ordre du père Aquaviva, cinquième général de l'ordre, Directoire qu'on joint ordinairement aux exercices de saint Ignace : *Directorium in exercitia spiritualia*, on trouve au chapitre XXIe : *De meditationum horis lectione spirituali, et eo qui exercetur visitando*, le conseil suivant : ..... « 2° *Potest etiam in hac hebdomada et sequentibus, post absolutas meditationes reliquo tempore, legi aliquis liber, sed ejusmodi qui pietatem potius nutriat, quam intellectum novitatibus exerceat, ut sunt aliqua ex operibus S. Bernardi, vel Gersone de Imitatione Christi, vel Granata :* On peut encore, dans cette semaine et les suivantes, s'il reste du temps après avoir achevé la méditation, lire d'autres livres, mais des livres tels qu'ils puissent nourrir la piété plutôt que servir de nouvel exercice à l'intelligence, comme seraient, entre autres, les

œuvres de saint Bernard, ou bien l'*Imitation de Jésus-Christ*, de Gerson, ou les ouvrages de Louis de Grenade. »

Voilà le cas que faisaient du livre qui nous occupe, un homme qui s'est connu en sainteté, et les disciples formés par lui. Passons à l'autre extrême. L'un de ces écrivains du xviiie siècle qui poursuivaient de leurs violentes attaques la religion chrétienne, avait constamment l'*Imitation* sur son bureau, et, étrange contradiction, se délassait de ses diatribes contre le catholicisme, en lisant quelques passages du livre dont la foi s'honore le plus. Surpris dans cette occupation par un de ses confrères en philosophie: « Que vous dirai-je? s'écria-t-il, je ne puis résister à la séduction de ce livre ! » La séduction dont il parlait, c'est probablement que ce livre reflète le sentiment inné des besoins et des aspirations de l'âme, que toute âme sent malgré soi.

En plein royaume du Coran, à Alger, pays des esclaves, un jésuite venu là pour racheter quelques captifs, trouve le Dey lisant une traduction arabe de l'*Imitation*, et répondant par ces mots à la surprise du religieux : J'en fais plus de cas que du Coran. Des condamnés à mort ont trouvé en lui une consolation et ne le quittaient qu'au pied de l'échafaud. Las du théâtre et de la gloire, Corneille le traduisait en vers. Ducis en avait fait son livre familier.

Michelet n'apprécie pas les mystiques du xiiie siècle, ce en quoi il a grand tort; à son idée ils s'élèvent trop haut, et généralement, dit-il, ceux qui veulent secouer la matière, échouent contre cet écueil. Sans doute il faut s'unir à Dieu, non se confondre avec lui; mais nous savons que beaucoup trouvent le mysticisme trop haut parce qu'ils le regardent de trop bas. Quoi qu'il en soit, voici l'appréciation que Michelet porte, après cela, sur l'*Imitation :* « La merveille de l'*Imitation*, dans la forme où elle fut arrêtée (peut-être vers 1400), c'est la mesure et la sagesse. L'âme y marche entre les deux écueils : matérialité, mysticité; elle n'y touche pas, n'y heurte pas; elle passe comme si elle ne voyait pas le péril, elle passe dans sa simplicité. Prenez garde cependant ! Cette simplicité-là n'est pas une qualité naïve : c'est bien plutôt la fin de la sagesse, comme la seconde ignorance dont parle Pascal, l'ignorance qui vient après la science.

« Cette simplicité dans la profondeur est particulièrement le caractère du 3e livre de l'*Imitation*. L'âme, détachée du monde au premier, s'est fortifiée dans la solitude au second. Au troi-

sième, ce n'est plus une solitude : l'âme a près d'elle un compagnon, un ami, un maître, et de tous le plus doux. Alors s'engage une lutte pacifique, une guerre aimable entre l'extrême faiblesse et la force infinie, qui n'est plus que de la bonté. On suit avec attention toutes les alternatives de cette belle gymnastique religieuse ; l'âme tombe, elle se relève ; elle retombe, elle pleure : Lui la console. — Je suis là, dit-il, pour t'aider toujours et plus encore qu'auparavant si tu te confies en moi....... Courage ! tout n'est pas perdu....... Tu te sens troublé, tenté ; c'est que tu es homme et non pas Dieu ; tu es chair et non pas ange : *homo es et non Deus, caro es, non angelus* » (l. III, chap. 57).

Après avoir parlé de la première version française de l'*Internelle Consolation*, Michelet dit : « Quelle dut être l'émotion du peuple, des femmes, des malheurenx ; et les malheureux alors c'était tout le monde, lorsque, pour la première fois, ils entendirent la parole divine, non plus dans la langue des morts, mais comme une parole vivante; non comme une formule cérémonielle, mais comme une voix du cœur, leur propre voix, la manifestation de leur secrète pensée...... Cela seul était une résurrection...... L'humanité leva la tête ; elle aima, elle voulut vivre. — Je ne mourrai point, dit-elle, je vivrai, je verrai encore les œuvres de Dieu » (*Histoire de France*, t. V, l. x, chap. 1).

Sans doute les manières de voir de Michelet ne sauraient toujours être les nôtres, pas plus lorsqu'il exagère que lorsqu'il amoindrit ; quand il montre l'esprit de l'Imitation vivant dans tous les cœurs, devenant résignation chez les uns, héroïsme chez d'autres ; ou quand, après avoir élevé aux nues le 3e livre, il trouve dans le 4e des passages dangereux ; mais nous avons tenu à donner l'opinion générale d'un homme qu'on n'accusera pas de s'être laissé entraîner ici par l'esprit de parti.

L'édition polyglotte de l'*Imitation*, publiée en 1841 sous la direction de J.-B. Monfalcon, débute par une étude qui commence ainsi (c'est un discours lu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le 25 août 1837): « Au déclin du moyen âge, un banni, que les tempêtes politiques avaient jeté dans la solitude d'un monastère, écrivait pour les novices de ce couvent un petit traité de morale religieuse. C'était à l'époque la plus triste de notre histoire, celle des Bourguignons et des

Armagnacs, lorsqu'un moine (1), profanant la parole sainte, osait faire en chaire l'apologie de l'assassinat ; dans ce temps de sinistre mémoire où, forts de nos discordes civiles, les Anglais ajoutaient le fléau d'une guerre sans pitié aux calamités sans nombre et sans mesure qui désolaient nos plus belles provinces. Ce banni, c'était Jean Gerson, chef de l'université de Paris, devenu maître d'école à Lyon ; cette époque de factions, celle des dernières années de Charles VI ; ce petite traité de morale, le livre de l'*Imitation.* » Le Dante, banni également, avait buriné dans sa Divine Comédie les ressentiments de son âme, et attaché l'effigie de ses persécuteurs au pilori littéraire de son étrange conception. Gerson, meilleur chrétien, épuisé par la tristesse et le malheur, n'a versé dans le monument de sa vie que ce parfum d'amour, essence du christianisme, lequel persistait malgré tout dans son âme.

« Il ne faut pas voir dans l'*Imitation*, continue l'auteur du Mémoire ci-dessus, un de ces écrits familiers seulement aux personnes pieuses ; il faut voir dans cet ouvrage le meilleur de nos livres de philosophie individuelle, et dans son auteur, le premier de nos moralistes. La solitude du cloître, l'habitude de la contemplation intérieure ont mis là une perception complète de tous les phénomènes de la vie morale, mais il y a autre chose encore. Si ce livre se fût recommandé seulement par une profonde intelligence de la vie spirituelle, peut-être sa voix n'aurait-elle pas ainsi retenti dans tout l'univers et fait vibrer les cœurs dans toute poitrine humaine. Celui qui le légua comme un testament à la postérité sans y mettre même son nom, avait connu les orages du monde ; il avait vu le fond de cet abîme qui se creuse au cœur de l'homme le jour où il expérimente le néant des choses humaines. Cet homme fait pleurer parce qu'il a a souffert ; il fait aimer parce que l'amour a survécu en lui à de rudes épreuves. Son livre n'est pas seulement la prière fervente d'un moine qui a aperçu le monde de la fenêtre de sa cellule ; c'est le témoignage d'un homme qui a passé à travers les dangers de ce monde, qui en a subi les atteintes, qui en est sorti déchiré et meurtri, et qui enseigne aux autres où se trouve le seul baume qui guérisse toutes les douleurs. Il attire les âmes

(1) Ceci est une erreur commise par quelques écrivains : Jean Petit n'était pas moine.

après lui parce qu'il s'élève vers le ciel, mais qu'il est parti de la terre.

« Si le plus beau succès d'un livre de morale est de calmer les orages du cœur, de sécher les larmes, d'aider à supporter la vie, rien ne peut être comparé à celui-là. Lisez-le, vous dont le cœur palpite comme palpitaient ceux des Thérèse et des François de Sales ; l'amour divin n'a pas de langage plus passionné ; il alimentera l'amour dont vous brûlez. Lisez-le, vous qui avez souffert avec les hommes et pour les hommes ; il vous montrera la vraie consolation. Les heureux peuvent se plaire avec Horace ou Montaigne; celui qui souffre et qui pleure va chercher l'Evangile ou l'*Imitation.* »



CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

QUEL EST L'AUTEUR DE L' « IMITATION DE JÉSUS-CHRIST »
PROBABILITÉS SUR LA MANIÈRE DONT CET OUVRAGE A DU ÊTRE COMPOSÉ
CE QU'IL EN FUT DE LUI HISTORIQUEMENT
C'EST-A-DIRE A QUI IL FUT SUCCESSIVEMENT ATTRIBUÉ
ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

DA *mihi omnibus mori quæ in mundo sunt, et propter te amare contemni et nesciri in hoc sæculo :* Donnez-moi de mourir à tout ce qui est du monde, d'aimer à être méprisé pour vous, et oublié du siècle » (*Im.*, l. III, ch. xv).

« *Non quæras quis hoc dixerit, sed quid dicatur attende :* Ne cherchez pas qui a dit cela, mais faites attention à ce qui est dit » (l. I, ch. v).

Si quelque chose nous a fait hésiter au moment d'exposer les titres de Gerson à la possession du livre admirable dont nous avons parlé, ainsi que les circonstances qui lui ont donné des compétiteurs, ce n'est pas l'embarras d'expliquer nos raisons : nous comptons aller en toute franchise et toute sincérité ; ce n'est pas l'opinion de ceux qui appuient les autres concurrents : aucune de leurs allégations ne nous effraye beaucoup ; c'est uniquement le respect dû aux paroles précédentes. Il y a quelque chose de si beau à s'effacer devant son œuvre pour rappeler que toute gloire appartient à Dieu seul, qu'on éprouve un certain scrupule à soulever un coin du voile. Le mystère qui plane depuis bientôt cinq siècles autour du livre le plus répandu sur la terre après la parole de Dieu, du livre qui a fait le plus de bien

aux âmes, l'environne d'une si poétique et si douce auréole, qu'on se demande si, pour l'auteur, pour l'ouvrage et pour les lecteurs, la pleine lumière vaudrait mieux que cette demi-obscurité. Peut-être non! mais si, après y avoir bien pensé devant Dieu, nous nous mêlons aux débats qui ont suscité déjà tant de travaux, nous alléguerons deux excuses. D'abord, ce nous semble un devoir imposé par la vérité de montrer les choses sous le jour nouveau qu'a fait lever en notre esprit le contact de l'âme de Gerson considéré dans sa vie intime, dans ses effusions avec Dieu, et que produit l'étude de ses œuvres inédites. En second lieu, quelles que soient devenues, grâce à cette étude, nos propres convictions, nous ne commettrons pas la sottise de les imposer à personne; ce n'est pas nous qui oserions trancher une si importante question, quand de plus savants ne l'ont pas fait. Nous ne dirons point comme un auteur de notre siècle, préconisant l'abbé de Verceil : « Ceux qui ne pensent pas ainsi montrent qu'ils ne comprennent point les beautés de l'*Imitation.* » Quand on a senti souvent sa complète impuissance, et qu'on a vu descendre en soi une lumière qui n'est pas soi, on comprend que Dieu peut accorder à d'autres une lumière plus vive, une grâce plus grande. Non! nous ne croirons pas moins pieux ni moins ardents que nous, ceux qui penseront autrement; nous croyons seulement que ceux qui pourraient donner à l'étude que nous avons faite, plus de temps et de soins que nous n'avons pu en donner, seraient pénétrés de convictions plus fortes que les nôtres.

Donc le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes ne porte pas de nom d'auteur. Nous allons exposer :

1° La manière dont il a dû être composé, d'après les probabilités qui ressortent des faits :

2° Ce qu'il en fut de lui historiquement, c'est-à-dire à qui il fut attribué.

3° Les raisons qui nous font voir dans certaines allégations de simples hypothèses.

4° Les raisons qui militent en faveur de Gerson. Et nous espérons être aussi loyal dans l'exposé des unes que dans celui des autres.

Probabilités qui ressortent des faits.

Gerson avait dédié déjà à ses sœurs beaucoup de traités mystiques ; il écrivit encore pour elles, et en français, le livre de *l'In-*

ternelle Consolation, dont il parlait aussi à d'Ailly. C'étaient des règles de perfection propres à tous les états de vie. Une des plus anciennes copies qui existent de cet ouvrage, est celle du manuscrit de 1462, découvert par M. Gence à Valenciennes, et contenant aussi deux discours sur la Passion, composés par le chancelier. Cela ne voudrait rien dire, vu les mélanges que faisaient ordinairement les copistes, mais le nom de Gerson est mis comme nom d'auteur au traité de *l'Internelle Consolation*. D'autres copies en grand nombre avaient déjà circulé partout, et tel qu'il était alors en français, ce traité de *l'Internelle Consolation* jouit d'une grande réputation sur la fin du xve siècle et au commencement du xvie; il fut imprimé pour la première fois à Paris, en 1486, et à Lyon en 1542. Il était divisé en trois livres.

Gerson, poussé par les vicissitudes de la vie, se trouve ensuite mêlé à la vie intime des religieux, lui qui en a toujours fréquenté, souvent dirigé, et les connaît déjà beaucoup. Il conçoit, nous l'avons vu, le projet d'un livre destiné à réveiller en eux le goût de la piété et les ardeurs du divin amour. Reprenant à peu près l'ordre des matières qu'il a suivi dans l'ouvrage français, il parcourt de nouveau la voie de la perfection en la considérant davantage au point de vue de la vie monastique, en développant plus largement certains points, en en laissant d'autres plus dans l'ombre. Sans doute il ne s'est pas traduit; certaines expressions latines ont une force, une énergie, une simplicité qui dénotent un premier jet de la pensée, non une traduction; mais il a repris son premier plan, qu'il trouvait favorable, s'est remis devant les mêmes sujets, et a donné, partie à Mœlck, partie aux Célestins de Lyon, le livre immortel *de Imitatione Christi*.

Les passages vifs et concis auxquels on reconnaît ce jet direct de la pensée, dont nous venons de parler, sont nombreux, nous en citerons un en passant : « *Nihil dulcius est amore*, est-il dit dans le IIIe livre, *Nihil fortius, nihil altius, nihil latius, nihil jucundius, nihil plenius, nihil melius in cœlo et in terra..... Amor modum sæpe nescit, sed supra omnem modum fervescit..... Dormiens, non dormitat; fatigatus, non lassatur; arctatus, non coarctatur; territus, non conturbatur; sed sicut vivax flamma et ardens facula, sursum erumpit, secureque pertransit* » (ch. v).

Voici quelles sont les analogies et les différences du livre français et de l'ouvrage latin : Le premier porte pour titre géné-

ral : *de l'Internelle Consolation*, et il débute par cette partie, la plus longue de toutes, qui est placée la 3e dans l'*Imitation* et qui porte là justement le même titre que le livre français tout entier : *De consolatione interna.* Les titres des chapitres sont pareils dans les deux cas. Les développements et les pensées sont assez souvent changés, comme ferait quelqu'un qui reprend un même sujet à une autre époque et se place à un point de vue différent. Ce qui a dans le premier une portée générale, s'applique plus spécialement aux moines dans le second. Ainsi celui-là dira : « La vie d'un bon chrétien, c'est la croix », et celui-ci : « *Vita boni monachi crux est* ». De plus, dans le premier, un petit commentaire accompagne chaque terme un peu relevé, comme pour bien fixer le sens, éclaircir la pensée aux yeux des simples gens. La seconde partie porte le même titre dans les deux ouvrages ; mais, conséquence du changement de la première, la troisième de *l'Internelle Consolation* est mise la première dans le livre *de Imitatione Christi.* Quant au IVe livre qui traite de l'Eucharistie en général, et très particulièrement du prêtre célébrant les saints Mystères, il n'existe pas dans le premier, et n'a été composé que pour l'ouvrage latin. L'ouvrage français de *l'Internelle Consolation* contient plusieurs passages qu'on retrouve presque textuellement dans les lettres spirituelles de Gerson. Le style général est celui du chancelier dans ses bonnes pages, car ses œuvres présentent, on le sait, de grandes irrégularités ; le rythme est le même ; la phraséologie aussi.

Le titre de l'ouvrage latin ne fut point arrêté dès l'abord d'une manière définitive. Le manuscrit de Mœlck, qui renferme seulement le premier livre, porte cette suscription : *De reformatione hominis.* Plus complet même, il fut encore, dans les premiers temps, désigné sous ce même titre, ou sous celui de *Libri vitæ ; Liber internarum consolationum*, et même un manuscrit flamand le présente avec cette curieuse dénomination : *De musica ecclesiastica.* Mais l'usage prévalut bientôt de désigner l'ouvrage par l'intitulé du premier chapitre du premier livre : *de Imitatione Christi, et contemptu omnium vanitatum mundi*, titre qui semble commander en effet, et le 1er chapitre, et le Ier livre, et l'ouvrage tout entier.

Ce qu'il en fut historiquement du livre de l'Imitation.

Comment se put-il faire que la possession d'un ouvrage ait

été contestée à Gerson, quand celle de tant d'autres lui était reconnue ?

L'Imitation daterait donc, si nous ne nous trompons, un peu de Mœlck, beaucoup des Célestins de Lyon, c'est-à-dire de la période où Gerson, de plus en plus détaché de la terre, arrivait à une perfection plus haute ; où d'ailleurs nulle nécessité de charge ou de position ne l'obligeait plus à donner à ses œuvres la couleur officielle ; où le désir qui croissait en lui chaque jour, c'était de s'enfoncer de plus en plus dans l'obscurité et l'oubli. Ses actes le prouvent. Il va se faire plus petit encore qu'il n'est, et solliciter la pitié des enfants de saint Paul. Le *Da mihi nesciri — ama nesciri*, est souvent sur ses lèvres et toujours dans son cœur. Il ne signa point cette œuvre. Ce n'est pas sans doute qu'il ait eu l'idée du retentissement immense qu'elle aurait, de la diffusion universelle dont elle serait l'objet : Dieu donne rarement de pareilles vues aux instruments dont il se sert. Non ! mais ses désirs d'obscurité le faisaient parfois s'abstenir. Des œuvres datant de cette époque, les unes sont signées, d'autres ne le sont pas. Un dialogue entre un soldat anglais et un soldat français a été placé dans ses œuvres, bien qu'on doute s'il lui appartient : il n'avait pas de signature. Il en est de même des mémoires sur Jeanne d'Arc, que le plus grand nombre lui attribuent et qui sont compris également dans ses œuvres, bien que quelques-uns en fassent honneur à Henri de Gorckheim. D'autres écrits non signés n'ont jamais été contestés à Gerson, sans doute parce que les premiers copistes avaient rétabli tout de suite l'omission du pieux docteur. Les plus anciens manuscrits de *l'Imitation* portent son nom, ajouté probablement par son frère ; mais il arriva bientôt une chose assez naturelle. Les copies de cet ouvrage se répandirent immédiatement en tant de lieux, furent transcrites en un si grand nombre de couvents, et se trouvèrent bientôt en tant de mains que, si quelques exemplaires portaient le nom du chancelier, il pouvait manquer sur beaucoup ; et nous avons constaté par cent manuscrits différents dont les auteurs sont connus, que le copiste signait souvent la copie sortie de ses mains et ne pensait pas à mentionner le nom de l'auteur. Aujourd'hui encore l'imprimeur ne manque pas d'attacher son nom à l'ouvrage qui sort de ses presses ; avant l'invention de l'imprimerie, la transcription convenable d'un ouvrage était un travail d'une bien plus grande importance re-

lativement au copiste. Entre 1420 et 1430, on trouve de ces copies de *l'Imitation*, quoique non complètes, dans certains monastères de France et d'Italie, une entre autres, la plus ancienne que l'on connaisse, à Mœlck où Gerson avait habité quelque temps ; elle est datée de 1421 et n'offre que la première partie de l'ouvrage.

Le prieur des Célestins, celui des frères de Gerson qui l'avait vu travailler sous ses yeux ; qui avait exprimé son enthousiasme pour certains traités récents, survécut cinq années seulement au chancelier ; il mourut en 1434. Ce n'est pas de son vivant qu'un doute fut émis sur l'auteur de l'ouvrage ; il n'eut jamais à défendre les droits de son frère, et il ne put lui venir à l'idée de prendre certaines mesures pour que la possession de cette œuvre ne lui fût pas contestée.

Un des anciens manuscrits fut transcrit de la main ou par les soins d'un neveu commun des deux frères, Thomas de Gerson, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, qui vivait encore en 1440. On y voit en miniature, sur un fond doré, un très beau portrait de Gerson, et on lit ces mots sur le second feuillet : *Incipit liber primus magistri Joannis Gerson*, *Cancellarii Parisiensis*, *De Imitatione Christi*, etc. Plus de trente éditions du quinzième siècle qui ont pu être recueillies, portent ainsi le nom de Gerson, ou sans aucun commentaire, ou avec cette formule : *quod vulgo tribuitur*, signifiant que, Gerson n'ayant pas signé son ouvrage, c'était la voix publique qui le lui restituait.

D'où vinrent donc les premiers doutes ? Pendant presque tout le reste du quinzième siècle, c'est-à-dire pendant une période de soixante et dix ans, il ne s'en produisit pas. Depuis 1440 cependant existait le document qui allait être le point de départ des premières attaques ; mais on n'avait pas songé tout de suite à en tirer le parti qu'on en tira plus tard.

Dans le monastère de Sainte-Agnès, au diocèse de Cologne, vivaient des chanoines réguliers de Saint-Augustin, ceux mêmes que Gerson cite comme de bons copistes dans son traité *De laude scriptorum*. L'un d'eux, Thomas, né à Kempen en 1380, et surnommé pour cette raison a Kempis, se fit remarquer par des travaux calligraphiques nombreux et soignés. Sa vie, longue et paisible, car il mourut dans son couvent à l'âge de 90 ans, se passa toute dans le travail et présente un doux et reposant spectacle. La devise flamande qu'il avait adoptée : *In Hœckens und*

Brœckens, peut se traduire ainsi : Dans les petits coins et les petits livres.

On possède, copiés de sa main, beaucoup d'ouvrages de plain-chant; une Bible en 4 volumes in-folio, qui lui coûta vingt-deux années de travail, de 1417 à 1439; un missel daté de l'année 1414; un recueil daté de 1441, dans lequel se trouvent les livres de l'*Imitation*, terminés par cette formule que Thomas écrivait souvent à la fin de ses copies : *Finitus et completus per manus fratris Thomæ a Kempis.* Nous tenons là le point de départ de toutes les controverses, si diverses qu'elles soient devenues, qui furent élevées dans la suite. Thomas mourut en 1471 sans se douter des combats qui devaient être livrés autour de son nom cent cinquante ans plus tard.

Rien d'étonnant, nous l'avons dit, à ce que sa signature se trouvât sur un ouvrage transcrit de sa main et ne lui appartenant pas; cet usage, loin de lui être particulier, peut être constaté dans beaucoup d'autres manuscrits provenant d'autres copistes. Thomas avait composé lui-même plusieurs opuscules, mais il ne les a pas rangés et confondus avec les livres qu'il copiait à prix d'argent pour faire vivre ses frères, soutenir son couvent; l'*Imitation*, au contraire, se trouve avec la Bible et les autres ouvrages transcrits de sa main *pro domo et pretio.* Ajoutons que le style et les pensées de l'*Imitation* n'offrent aucun trait de ressemblance avec ses propres ouvrages ; ces derniers présentent le reflet d'une existence tranquille où la vertu ne semble pas avoir été l'objet de longues et douloureuses luttes ; la connaissance du cœur humain y paraît moins profonde ; ils n'ont ni la chaleur, ni les élans, ni l'onction du premier des livres du monde. Les caractères de la latinité ne sont pas les mêmes non plus, dans les ouvrages de Thomas et dans l'*Imitation;* ce ne sont pas les mêmes idiotismes qui se retrouvent de côté et d'autre. Le latin de l'*Imitation* ne se recommande pas par l'élégance ; chacun sait que la langue latine était passablement corrompue au XIVe siècle ; mais celle des ouvrages appartenant à Thomas a Kempis est plus dure encore et moins claire que celle de l'*Imitation.*

Les contemporains de Thomas, d'autres chanoines de sa règle, héritèrent des trésors du couvent. Les presses à imprimer fonctionnaient dans plusieurs pays, et on commençait à leur confier les meilleurs écrits qu'on avait. Désireux de procurer la gloire de

leur ordre et de lui assurer la possession d'un livre dont les copies et les traductions se répandaient au loin, les chanoines de Saint-Augustin se persuadèrent facilement que le *Finitus et completus per manus*, etc., du manuscrit de 1441, désignait l'auteur de l'ouvrage, et bientôt ils le donnèrent comme tel.

Chose étrange ! Du moment où le doute fut émis sur les titres du chancelier à la possession de l'*Imitation*, on ne s'en tint pas à cette seule hypothèse. Quelques personnes trouvaient-elles que la supposition faite pour le compte de Thomas a Kempis offrait peu de probabilités ? on ne sait ; mais du moment qu'un premier doute fut émis, chacun apporta son idée et son opinion. Les uns trouvèrent dans l'*Imitation* la doctrine de Ludolphe de Saxe ou de Martin le Chartreux ; d'autres, celle de saint Bernard ou de saint Bonaventure. On attribua encore le sublime ouvrage à Ubertino de Casalis ; à Pierre Rainaluzzi, de Corbario, moine italien ; au pape Innocent III quand il était cardinal ; à Jean, abbé de Sainte-Agnès, frère de Thomas a Kempis ; à un Anglais, Walter Hilto, et au frère même de Gerson. Puis au commencement du dix-septième siècle, il se produisit quelque chose de plus. Des jésuites d'Italie trouvèrent dans leur maison d'Arona, près de Milan, un manuscrit sans date, qui portait le nom de Jean Gersen, abbé. (Ce manuscrit est aujourd'hui à Turin.) Ils pensèrent que ce nom désignait un abbé bénédictin de Verceil ayant vécu au XIII[e] siècle, de 1220 à 1250. Aucune mention n'est faite de cet homme dans les annales littéraires de l'Italie au XIII[e] siècle ; Tiraboschi n'en parle nullement ; et, de 1604 à 1616, le monde religieux apprit à la fois qu'il avait existé, et qu'on le proposait comme auteur de l'*Imitation*. Jusqu'alors on avait émis des opinions, mais elles n'étaient guère sorties du domaine privé ; du moment où deux ordres religieux prétendirent chacun à la possession du précieux livre, la polémique devint plus vive ; l'esprit de corps rendit plus entreprenant. Gerson, hélas ! n'appartenait à aucun ordre religieux ; les faits seuls parlaient pour lui, ainsi que la possession première de l'ouvrage ; mais les faits n'ont pas toujours une voix assez forte pour se faire entendre et remarquer, quand la passion élève la sienne dans l'autre camp. Dieu a, pour ceux qui, sincèrement, cherchent l'humilité, de ces expédients providentiels qui semblent étranges en certaines circonstances ; il se met, pour ainsi dire, de connivence avec eux. Dans les dernières années de

la vie de Gerson, l'Université de Paris, désorganisée par l'invasion anglaise, avait complètement délaissé le chancelier dans sa retraite de Lyon, et, dès lors, n'avait pu se porter héritière de son plus beau titre de gloire. Il avait goûté de son vivant la joie de se faire oublier, et expié ainsi les quelques honneurs qui lui avaient été rendus. Sa gloire n'intéressait donc personne. L'isolement qui s'était fait alors autour de lui, continua autour de sa mémoire, tandis que les rivaux qu'on lui suscitait étaient soutenus par des ordres puissants.

En Belgique, en Hollande, en Allemagne, où les chanoines de Saint-Augustin comptaient de nombreuses maisons, l'opinion pencha en leur faveur ; et les bénédictins, de quelque pays qu'ils fussent, ne demandèrent pas mieux que de croire à un fait aussi honorable pour eux. Oubliant la conviction de saint Ignace, qui appelait l'*Imitation* le *Gersone*, et celle de ses premiers compagnons, les jésuites des Pays-Bas prirent fait et cause pour leur compatriote Thomas a Kempis ; et en Italie, où saint Ignace, au dire de son biographe, avait cependant répandu tant de *Gersone,* les Pères de la même compagnie adoptèrent les conclusions des bénédictins. On remarqua une chose bizarre dans la polémique engagée. Quelques partisans de Thomas a Kempis, détachés de sa cause par les preuves qu'on avait amassées contre lui, ne se rallièrent pas à celle du nouveau concurrent, mais revinrent à celle de Gerson. Un certain nombre allèrent même jusqu'à douter de l'existence de cet abbé Gersen qui avait inopinément surgi de la nuit du néant pour les besoins de cette cause, et dirent que ce nom était une altération de celui de Gerson, provenant d'une méprise de copiste. « S'il y a doute, dit de nos jours Gérusez, qu'on cesse au moins de nous opposer comme prétendants, et le chimérique Gersen, créé par un accident de plume, et le pieux calligraphe Thomas a Kempis » (*Hist. de la littér. franç.*). Mais prenons un contemporain des débats. Voici deux passages extraits des lettres de Corneille alors qu'il était occupé à mettre l'*Imitation* en vers français : « Obligez-moi de croire, écrit-il à un religieux génovéfain, que, si les raisons de vos adversaires m'ont fait douter que Thomas a Kempis fût l'auteur de ce que je traduis, du moins elles ne m'ont point persuadé que Jean Gersen ait jamais été au monde. » Dans une deuxième lettre au même : « Autre chose est de faire douter de celui qui est en possession, autre

chose d'en établir un autre en sa place; et les mêmes qui croient que Thomas a Kempis n'est pas l'auteur du livre, demandent des preuves de l'existence de Gersen. »

La polémique engagée produisit encore un résultat. Devant le zèle et la persévérance des deux congrégations religieuses qui entraient dans la lice, les anciens compétiteurs tombèrent un à un, moins Gerson. On fit remarquer l'étrangeté des prétentions de saint Bernard. Un livre semblable à l'*Imitation*, sorti des mains de ce Père de l'Eglise vers le milieu du douzième siècle, puisque saint Bernard est mort en 1153, ne serait pas resté dans un oubli complet plus de deux siècles et demi, au milieu de disciples qui eussent connu et proclamé à l'envi ce livre comme son ouvrage. Admettre un fait aussi incroyable eût été ne pas tenir compte de l'esprit de corps des congrégations religieuses, dont on avait de si fortes preuves cependant. Les partisans du grand moine cistercien s'étaient basés jusqu'alors sur deux copies de l'*Imitation*, l'une latine, l'autre française, lesquelles portaient le nom de saint Bernard, mais réuni à celui de Gerson. Voici le début de la traduction française : « *Cy comance le livre très-salutaire de la Ymitacion de Jhesus-Christ et mesprisement de ce monde, premièrement composé en latin par saint Bernard ou par autre dévote personne, attribué à maistre Jehan Gerson, chancelier de Paris, et après translaté en françois dans la cité de Tholose.* » Le manuscrit latin, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, commence par ces mots : *Incipit opus B. Bernardi saluberrimum de Imitatione, quod Johannis Gerson cancellarii Parisiensis attribuitur.* On supposa alors que ces suscriptions dataient des premiers doutes que l'on avait eus, et que le nom de saint Bernard avait été mis là, soit comme un des plus dignes de prétendre à l'ouvrage, soit par quelque analogie de titre qui se serait trouvé dans ses propres écrits. D'ailleurs le chapitre XIII du IVe livre renferme une oraison de l'office du Saint-Sacrement, et ni la fête n'était instituée ni l'office n'était composé au temps de saint Bernard. Pour ce qui était d'Innocent III, on reconnut qu'un ouvrage estimé, appartenant à ce pontife, le livre *de Contemptu mundi*, du Mépris du monde, correspondant par son titre au sous-titre du livre de Gerson, avait été souvent copié à la suite du livre de ce dernier, sur les mêmes manuscrits. De là était venue l'erreur. Tous les autres concurrents tombèrent plus facilement encore,

et il ne resta bientôt plus en scène que le chancelier, Thomas a Kempis et l'abbé Gersen.

La discussion avait commencé en 1604. Elle devint si vive au bout de quelques années, que le Parlement s'en mêla. Sur le vu de quelques manuscrits, il rendit un arrêt qui déboutait de leurs prétentions deux des compétiteurs, et donnait gain de cause à Thomas a Kempis. Etait-ce là une question de Parlement? Corneille nous répond. Il écrit le 12 avril 1652 : « Il est vrai que je douterais fort si ce jugement est de la compétence du Parlement, et en croirais plus volontiers une décision de Sorbonne. »

Il est très curieux de suivre, à cette époque de discussion, la manière de voir de Corneille. Sans avoir une certitude complète, il penchait pour notre chancelier, soit à cause de la première possession de l'ouvrage, soit parce qu'il trouvait, dans le latin même de celui-ci, les traces d'une plume française, et non point d'une plume allemande ou italienne. Mais ne voulant blesser personne, il n'osait se prononcer en aucune façon et prenait même, comme on va le voir, de singulières précautions. La préface de sa traduction porte la profession de foi suivante :

« Je n'examine point si c'est à Jean Gerson ou Thomas a Kempis que l'Église est redevable d'un livre si précieux. Cette question a été agitée de part et d'autre avec beaucoup d'esprit et de doctrine, et, si je ne me trompe, avec un peu de chaleur. Ceux qui voudront en être particulièrement éclairés pourront consulter ce qu'on a publié de divers côtés sur ce sujet. Messieurs des requestes du Parlement de Paris ont prononcé en faveur de Thomas a Kempis, et nous pouvons nous en tenir à leur jugement *jusqu'à ce que l'autre parti en ait fait donner un contraire.* Par la lecture, il est constant que l'auteur était prêtre; j'y trouve quelque apparence qu'il était moine; mais j'y trouve aussi quelque répugnance à le croire italien. Les mots grossiers dont il se sert assez souvent, sentent bien autant le latin de nos vieilles pancartes, que la corruption du latin de delà les monts ; et, non seulement sa diction, mais sa phrase elle-même est, en quelques endroits, si purement française, qu'il semble avoir pris plaisir à suivre mot à mot notre commune façon de parler. » (Donnons en passant un ou deux exemples de ces tournures françaises. Telles sont les expressions : *pro nulla re mundi*, pour rien au monde; *sentimenta devotionis :* sentiments de dé-

votion. Rappelons aussi que Michelet a dit depuis : Il y a dans l'*Imitation* plus de sentiments que d'images ; cela est français.)

« C'est sans doute, continue Corneille, sur quoi se sont fondés ceux qui, du commencement que ce livre a paru, l'ont attribué à saint Bernard ou à Gerson, qui tous deux étaient Français, et je voudrais qu'il se rencontrât assez d'autres conjectures pour former un troisième parti en faveur de ce dernier, et le remettre en possession d'une gloire dont il a joui assez longtemps. L'amour du pays m'y ferait volontiers donner la main, mais il faudrait un plus habile homme et plus savant que je ne suis, pour répondre aux objections que lui font les deux autres, lesquels s'accordent mieux à l'exclure qu'à remplir sa place. Quoi qu'il en soit, s'il y a quelque contestation pour le nom de l'auteur, il est hors de doute que c'était un homme bien éclairé du Saint-Esprit, et que son ouvrage est une bonne école pour ceux qui veulent s'avancer dans la dévotion. »

Voilà ce qu'on trouve dans sa préface de l'édition de 1670 ; c'est, à quelques termes près, la répétition de ce qui ouvre déjà l'édition de 1651. Voici maintenant quelques passages des lettres qu'il écrit, au cours de son travail, au P. Boulaud, génovéfain, dont nous avons parlé.

.... « Je prépare quelques embellissements à mon livre, et me suis résolu de mettre des tailles-douces au devant de chaque chapitre. J'en ai déjà fait graver onze que je vous envoie, afin que vous puissiez mieux connaître l'ordre du dessein, qui est de choisir un exemple dans la vie des saints ou dans la Bible, et de l'appliquer à une sentence tirée du chapitre où l'image doit être mise. On m'en grave encore deux ou trois, mais comme je ne suis pas fort savant en ces histoires, je mendie des sujets chez tous les religieux de ma connaissance. Entre autres, j'ai besoin que vous m'en donniez de vos saints parce que, dans celles que je vous envoie, vous en trouverez trois de l'habit de saint Benoît, et on pourrait prendre cela pour une déclaration tacite d'être du parti des bénédictins dans votre querelle. Vous m'obligerez donc fort de m'en donner quelques-unes de votre habit, et s'il se peut même de celui de Thomas a Kempis, pour appliquer aux chapitres où il en manque encore .... Le soin que j'avais, de conserver ma neutralité entre les deux partis, m'avait déjà fait m'adresser à vos

Pères de Saint-Lô, mais je n'en ai pas eu de satisfaction » (veille de Pâques 1652).

Ainsi Corneille, s'adressant à des génovéfains, c'est-à-dire à des religieux ne prétendant nullement à la possession de l'ouvrage, pousse la précaution jusqu'à chercher des modèles de vêtements religieux de leur ordre et de tous les ordres possibles, pour qu'on ne crût pas qu'en en mettant quelques-uns, il prenait fait et cause pour ceux-là. Cela nous montre quelle importance nous devons ajouter aux gravures qui accompagnent des éditions un peu modernes. Celles des premiers temps peuvent seules avoir des raisons d'être sérieuses.

Quelques jours après, remerciant des sujets envoyés, il fait sur le latin de l'*Imitation*, sentant fortement le français, la même remarque que dans la préface citée précédemment. Ce n'est plus ici pour repousser les analogies italiennes; c'est pour repousser les analogies allemandes; et comme il tient à faire plaisir au religieux génovéfain, son correspondant, partisan d'a Kempis, il lui conseille de ne pas insister du tout sur ces analogies allemandes parce qu'elles ne sont pas réelles, mais de supposer plutôt, s'il veut tirer de là quelque argument en faveur de sa thèse, que Thomas, dont le monastère, quoique situé en Allemagne, n'était pas loin de la Flandre, aurait pris la phrase et les mots des Wallons, alors sous la domination française. « A propos de l'auteur dont vous me parlez, dit-il, le zèle pour son pays lui fait trouver dans l'*Imitation*, des phrases allemandes. Je crois qu'il vous serait plus avantageux de montrer que ce latin sent le flamand, ou pour mieux dire le wallon, que non pas l'allemand. Il ne cite pas une phrase pour allemande, que je ne prétende française; et les mots que les italiens disent leur appartenir, ont aussi l'air entièrement français. » Alors revient la même phrase que dans sa préface, bien qu'il parle à cet ami qu'il veut ménager et aider : « sans doute ce a été la cause qu'on a attribué ce livre au commencement à deux Français : saint Bernard et Gerson » (12 avril 1652).

Il craignait, paraît-il, de graves conséquences s'il ne gardait la neutralité. « J'ai besoin de me tenir neutre et de poursuivre comme j'ai commencé, afin que ma traduction soit bien reçue de tout le monde. Quoique la cause de l'abbé Gersen me semble jusqu'ici mal fondée, puisque son existence est révoquée en doute, elle fait l'opinion à la mode, et il y a des docteurs qui m'ont

refusé leur approbation si je mettais à mon œuvre le nom de Thomas a Kempis » (12 avril 1652). Pauvre Corneille ! entre le Parlement et les docteurs, comment oser dire que son idée le porte vers le troisième concurrent ?

De longues années passèrent sur cet état de choses. Les gloires du XVIIe siècle et les hontes du XVIIIe occupèrent ailleurs les esprits et leur firent oublier la solution du problème. Le livre de l'*Imitation* poursuivit à travers le monde son œuvre de consolation intérieure et de perfectionnement moral, sans que l'on s'inquiétât plus de celui qui l'avait écrit. Après les grands cataclysmes de la nature, la terre, bouleversée jusqu'en ses fondements, laisse apparaître à sa surface de nouveaux objets. Quand, au milieu des ruines entassées par la Révolution et des bouleversements causés par les guerres de l'empire, un jour plus tranquille commença à se lever, éclairant le chaos produit et les débris épars, il se fit aussi des trouvailles intellectuelles. Les couvents avaient été saccagés et pillés, les bibliothèques dispersées, quand elle n'étaient pas détruites. Lorsqu'on voulut réunir les trésors qui restaient, on mit la main sur d'anciens manuscrits, qui depuis longtemps n'avaient pas vu le jour, ensevelis au fond de quelque cloître dont les religieux étaient plus morts au monde ou plus désintéressés dans la question. Or, ces manuscrits, les plus anciens qui existent, portent presque tous le nom de Gerson. C'est pourquoi les débats ont été repris au XIXe siècle.

Un écrivain français, bon bibliographe, versé dans la littérature ecclésiastique, et surtout familier avec l'*Imitation* par une lecture de toute sa vie, entreprit de rendre cet ouvrage à son premier auteur. Il fit un examen approfondi et une comparaison minutieuse des anciens manuscrits, ainsi que des premières éditions imprimées, il discuta les témoignages, et, convaincu par les preuves qu'il recueillait de toutes parts, il affirma que l'*Imitation* ne pouvait être que l'œuvre de Gerson. Cette opinion fut développée dans plusieurs écrits, et les solides arguments dont elle était accompagnée réfutaient les allégations des deux autres concurrents.

Depuis les travaux de M. Gence en 1810, plusieurs savants éminents ont encore cherché à rassembler des preuves, ont fait remarquer des concordances. Sous l'influence qui se faisait sentir, l'éloge de Gerson fut mis au concours par l'Académie fran-

çaise en 1837 ; les discours purement littéraires des lauréats, MM. Faugère et Dupré-Lasalle ne firent pas beaucoup avancer la question. M. Onésime Leroy travailla à l'éclaircir ; mais pour qui veut être loyal, le manuscrit qu'il découvrit à Valenciennes ne prouve pas grand'chose. C'est une copie de plus de l'*Internelle consolation* et des *Discours sur la Passion*, faite partie à Bruges, partie à Bruxelles, en 1462, par un copiste de profession, David Aubert; et encore ce n'est pas une des meilleures copies. En présentant ce manuscrit comme une preuve péremptoire, M. Onésime Leroy risque même d'égarer et de compromettre sa cause. Il prétend que Gerson aurait prêché l'*Imitation* avant de l'écrire, et, ce faisant, il commet une erreur de date, en supposant Gerson à Bruges en 1403. Or, les archives de cette ville font mention du chancelier depuis octobre 1397, et il n'a pu y rester que jusqu'à la fin de 1401, puisque en mai 1402 on le trouve à Paris, composant sa vision contre *le Roman de la Rose*. David Aubert, ainsi que beaucoup d'autres d'ailleurs, faisait de la fantaisie dans ses enluminures, car le moine prêchant au peuple, qui se trouve dans les miniatures de ce manuscrit, porte un costume qui n'était ni celui de Gerson ni celui d'aucun ordre connu.

Jusqu'à nos jours ont donc subsisté des partisans de ces trois compétiteurs : le chancelier Gerson, Thomas a Kempis et l'abbé de Verceil. Ce dernier en a peu, quoique M. de Nolhac, en 1840, lui ait consacré un petit traité, et ait prétendu imposer sa conviction à tous ceux qui ont de la piété et du bon sens. En 1841 et à Lyon aussi, parut une édition polyglotte de l'*Imitation*, traduite en français, en grec, en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en portugais, avec le texte latin en regard. Elle était publiée sous la direction de J.-B. Monfalcon, précédée d'une étude sur l'*Imitation*, d'un essai sur l'auteur du livre, et d'une notice biographique sur le chancelier, lequel est cet auteur dans la pensée de Monfalcon. Aujourd'hui on compte près de 300 dissertations qui, depuis 1604, ont été consacrées en France à cette question. La certitude complète ne sera peut-être jamais acquise, parce qu'il manque la preuve matérielle et palpable. Cependant les probabilités matérielles et morales sont en nombre incalculable pour le chancelier, tandis que les objections qu'on peut faire à ses deux concurrents sont passablement fortes. Nous allons, pour essayer d'éclaicir la question, résumer les unes et les autres.



CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

OBJECTIONS CONTRE THOMAS A KEMPIS ET L'ABBÉ GERSEN PROBABILITÉS EN FAVEUR DU CHANCELIER GERSON

Le nom de Thomas a Kempis s'est trouvé sur un manuscrit de l'*Imitation,* celui de Gerson se trouve sur un grand nombre, et antérieurement à celui de Thomas. De plus, il est avéré que le moine augustin exerçait la profession de copiste ; lui-même nous l'apprend ; Gerson parle de son couvent comme d'un modèle à suivre à propos de la transcription des manuscrits ; on a de lui d'autres ouvrages recopiés; le *Finitus et completus per manus fratris Thomæ a Kempis anno 1441*, constate donc qu'il a fait cette copie de l'*Imitation*, mais ne prouve nullement qu'il soit l'auteur de l'ouvrage. On n'a qu'à suivre au contraire la vie du chancelier pour se dire qu'il n'eut jamais le temps d'être copiste. Mais il y a plus. Un manuscrit trouvé à l'abbaye de Saint-Tron et tombé dans notre siècle entre les mains de M. Onésime Leroy, porte, à la fin du 3e livre de l'*Imitation, Perfectus fuit anno* MCCCCXXXVII. Thomas ne peut donc pas être l'auteur de l'Imitation en 1441, puisque ce livre existait déjà en 1437.

Ses propres écrits ascétiques le placent du reste à une grande distance de l'auteur de l'*Imitation.* Par son titre de copiste, il nous offre au contraire une présomption favorable à Gerson, puisque ce dernier eut des relations avec les chanoines de son ordre, les défendit au concile de Constance, et fit leur éloge

dans le traité *de laude scriptorum*. Il n'y avait rien que de très naturel à ce qu'un ouvrage de Gerson eût passé bientôt chez les chanoines de Saint-Augustin et à ce qu'une des premières copies eût été faite par Thomas a Kempis. Nous avons parlé du peu d'analogie que présente le latin de ce dernier avec le latin de l'*Imitation ;* nous n'y reviendrons pas. Corneille, quoi qu'en voulût dire sa prudence, sa modestie, n'était pas mauvais juge en ce cas ; et lorsque, en donnant son opinion, il ne s'avoue ni assez savant ni assez habile pour trancher la question, on est libre d'en croire ce qu'on veut.

Si l'existence de l'abbé Gersen est révoquée en doute, cela seul ne suffirait point à nous faire abandonner sa cause. Il ne laisse de trace dans aucune histoire; peut-être serait-ce au contraire un attrait pour nous, de découvrir dans une obscurité si grande l'auteur de l'*Ama nesciri*. Mais si l'homme était inconnu avant Gerson, l'œuvre l'était également, et c'est là notre raison la plus forte contre l'abbé de Verceil. Comment veut-on qu'à une époque où l'on attachait tant de prix aux ouvrages ascétiques, où on recopiait les manuscrits avec tant d'ardeur, un livre semblable soit resté deux cents ans inconnu ? Nous le voyons paraître au contraire en même temps que Gerson. L'hypothèse de l'abbé de Verceil, laquelle date seulement de la fin du seizième siècle, reposait sur l'existence du manuscrit d'Arona, que l'on avait cru d'abord antérieur à 1400 ; mais un examen plus sérieux a fait reconnaître qu'il était postérieur à cette date. Après avoir subi beaucoup de vicissitudes, ce manuscrit fut trouvé, le 4 août 1830, chez le libraire Techner, par M. Grégory qui, croyant lire 13 dans le nombre des centaines, fit reproduire l'ouvrage à cent exemplaires et se mit à appuyer Gersen. Il pensait aussi avoir découvert des traces du passage de ce manuscrit dans l'inventaire d'une famille italienne en 1349, c'est-à-dire bien avant le chancelier Gerson. Pour confirmer ces assertions, il aurait fallu d'abord prouver l'identité de cet ouvrage de 1349 avec l'*Imitation* du quinzième siècle : le titre seul n'était pas un argument péremptoire, car beaucoup d'ouvrages ascétiques ont porté des titres assez approchants. Mais, de plus, on a reconnu qu'il y avait eu erreur dans la date assignée à ce manuscrit. Un bibliographe anglais, Dibdin, dont l'autorité fut d'un grand poids, n'en fait pas remonter l'écriture plus haut que le milieu du XVe siècle, et pense qu'au lieu du chiffre *13* mal formé et à demi effacé, c'était

le chiffre *15* qu'il fallait lire. Les paléographes italiens du dix-septième siècle, Assemani et Fogini, bibliothécaires du Vatican, et Joseph Bianchini, de la congrégation de l'Oratoire de Rome, avaient été de cet avis. Tel est aussi, parmi nos érudits modernes, celui de Messieurs Renaudot, Dacier, Gosselin, Van Praët, Petit-Radel, Dannon, Renouard, Sainte-Beuve, Dupin. Ceux qui, dès l'abord, en avaient jugé autrement, comme le président Cousin, Ducange, Baluze, Hardouin, rappelés à certaines concordances ou traditions locales par cette nouvelle étude, sont revenus sur leur appréciation première (voir les jugements des membres de l'Académie des inscriptions, publiés par Mocquet 1837). L'homme le plus versé dans la connaissance des manuscrits d'Italie, le P. Zaccaria, a déclaré également le manuscrit d'Arone, postérieur à 1400.

Il ne resterait donc plus de ce manuscrit que la suscription : *Jean Gersen, abbé*. Beaucoup y voient une altération du nom de Gerson, due à quelque méprise de copiste ; les contemporains mêmes de notre docteur n'écrivaient-ils pas souvent Jarson ? Ce qui tend à prouver la méprise, c'est la qualification de chancelier de l'Eglise de Paris, suivant dans plusieurs autres manuscrits le nom de Jean Gersen. Un de ces manuscrits existe à Florence et porte textuellement les mots : Chancelier de Paris. Une autre preuve que le nom du Docteur très chrétien a pu être défiguré ici, c'est qu'il l'a été ailleurs de la même façon. La première édition de ses œuvres latines publiée à Bâle en 1483 porte le nom *Gersen* imprimé au frontispice du deuxième volume. Quant à la qualification d'abbé ajoutée par le scribe, elle a pu être appliquée à Gerson, soit dans un sens vague et général, soit parce que le chancelier avait eu une cure en commende, dépendante de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, et qui conférait le titre d'abbé. Dans ses *Considérations sur l'auteur de l'Imitation*, M. Gence dit à ce propos que la qualification d'abbé précédant le nom sans désignation de lieu, était donnée aux commendataires et aux séculiers, particulièrement dans les pays se rattachant à la domination française, tel qu'était Gênes, d'où est provenu le manuscrit d'Arone. Ce titre n'offrirait donc qu'une difficulté sans importance, puisque nous retrouvons le même nom de Gersen accompagné une fois de la qualification d'abbé, une autre fois de celle de chancelier. En résumé les droits prétendus de l'abbé de Verceil nous paraissent reposer sur une erreur sans

consistance, à laquelle la bonne foi de M. Gregory a pu seule, pendant quelque temps, donner une certaine valeur.

Abordons les probabilités en faveur de Gerson. Le Chancelier a pour lui quatre choses : l'opinion de ses contemporains ; le témoignage des premiers manuscrits et des premiers livres imprimés ; la convenance morale ; enfin des analogies, des ressemblances frappantes dans le style et les pensées, avec ses autres ouvrages mystiques.

I

Il est certain que lorsqu'on n'a jamais eu connaissance d'un livre avant l'existence d'un homme ; lorsqu'on commence à en entendre parler, ou pendant la vie de cet homme, ou immédiatement après sa mort, c'est bien là une circonstance qui mérite de fixer l'attention. Or, aucune trace, avant Gerson, de l'*Imitation* telle qu'elle existe aujourd'hui ; on commence à la copier de monastère en monastère, bientôt après l'éloge que fait son frère de traités admirables composés par lui ; l'opinion du quinzième siècle lui attribue l'ouvrage ; il n'en est dépossédé ensuite que par l'activité des corporations religieuses, lesquelles, induites en erreur par de légères coïncidences, espèrent s'en faire un titre de gloire ; mais, jusqu'en 1615, la plupart des copistes, éditeurs, traducteurs, désignent le chancelier de Paris, soit par cette qualification, soit par son nom propre.

Nous disons : aucune trace de l'*Imitation* avant Gerson. Nous invoquerons, entre autres témoignages, celui-là même du chancelier. Il était, nul ne le contestera, un érudit profond en matières théologiques. Il avait recherché avec prédilection, étudié avec amour les productions ascétiques anciennes ou récentes, et il les mentionne presque toutes dans ses nombreux écrits, excepté l'*Imitation*. On dirait qu'il ait voulu dresser la liste de tous les ouvrages autorisés qu'allait surpasser ce chef-d'œuvre. Dans sa *Montagne de contemplation* surtout, un de ses meilleurs ouvrages, il passe en revue les conseils des docteurs les plus renommés sur la manière de s'unir à Dieu, et sur les pensées qui peuvent le mieux préparer l'âme à la contemplation. On sait le cas qu'il faisait des œuvres de saint Bonaventure ; on connaît sa traduction de l'*Aiguillon d'amour divin ;* comment

n'aurait-il pas exalté aussi le livre *de Imitatione Christi*, si ce livre eût existé avant lui ? comment ne l'aurait-il pas aussi ou traduit, ou commenté, ou recommandé, alors qu'il parlait tant de la réforme des moines ?

II

Gerson a pour lui l'autorité des manuscrits. Un très grand nombre portent son nom lisiblement écrit, et quelques-uns avec la désignation formelle de chancelier. Ceux en tête desquels le nom Jean *Gersen* est inscrit, sont plus ou moins altérés ; tous ceux qui portent un nom autre que celui du Chancelier, ne sont pas datés ou appartiennent à une époque postérieure. Les plus anciens et les meilleurs présentent son nom, ou bien ont été écrits de son temps ; c'est de ces premiers manuscrits que s'est servi M. Gence pour rétablir Gerson dans ses droits primitifs. On peut consulter à ce sujet, dans la dissertation latine de l'abbé Cancellieri sur l'auteur de l'*Imitation*, une notice en cinq pages des éditions du xve siècle qui parurent sous le nom de Gerson.

Il y a entre autres la copie faite vers 1440 par le neveu du chancelier, avec le portrait et le nom de son oncle. C'est, si je ne me trompe, celle dont s'est servi pour sa traduction M. l'abbé Delaunay, curé de Saint-Etienne du Mont ; et c'est pourquoi il a mis hardiment le nom de Gerson en tête de son œuvre.

Un manuscrit provenant de la grande Chartreuse, y ayant été apporté de la Chartreuse de Portes, et tombé à la Bibliothèque de Grenoble lorsque, à la Révolution, les religieux furent chassés du couvent, renferme les trois premiers livres de l'*Imitation,* les Méditations de saint Anselme, et deux lettres de sainte Catherine de Sienne à des religieux. Une note de 1444, mise à la fin du manuscrit, prouve qu'il a été écrit, vers le milieu du quinzième siècle, par un chartreux désireux de conserver pour son usage et de méditer ces œuvres pieuses. Or, on sait que Gerson eut des relations nombreuses avec les chartreux, fut lié de cœur avec eux ; que la Chartreuse de Portes, enfin, n'est pas loin de Lyon, où il dut composer son livre, et de Châtillon, domaine qui lui fut donné pour assurer le pain de ses dernières années.

Une traduction française manuscrite est conservée à Paris. Peut-être y fut-elle portée par le neveu du chancelier, alors qu'il était chanoine de la Sainte-Chapelle. On y voit, sur une miniature, Notre-Seigneur portant sa croix et se retournant pour écouter un moine qui lui parle à genoux. Au-dessus d'eux une petite banderole porte ces mots : « Riens je ne puis, Seigneur, sans toy, penser, parler, ne bien ouyr ; pour tant après toy tire-moy. »

Un incunable latin, c'est-à-dire un volume datant des premiers temps de l'imprimerie, est conservé à la Bibliothèque de Lyon. Il commence ainsi : *Incipit liber primus Johannis Gerson, Cancellarii Parisiensis, de Imitatione Christi, et de contemptu omnium vanitatum mundi.* A la fin on lit : *Explicit liber quartus et ultimus de sacramento altaris Johannis Gerson Cancellarii Parisiensis de contemptu mundi devotum et utile opusculum finit.* Puis : *Sequitur tractatus de meditatione cordis, ab eodem Johanne de Gersono;* c'est-à-dire : un petit traité en 18 chapitres, de la Méditation du cœur, par le même Jean Gerson.

John Spencer Smith, auteur du *Collectanea Gersoniana*, ou Recueil d'études, mémoires, etc., sur Gerson (Caen, 1842), possédait un exemplaire imprimé de l'*Imitation*, dont voici la suscription : *Incipit liber primus Johannis Gerson, Cancellarii Parisiensis, de Imitatione Christi et de contemptu omnium vanitatum mundi.* Et à la fin de l'ouvrage, on lit : *Completum est hoc opusculum anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo secundo vicesima prima die mensis Augusti.* (Mémoire adressé à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

Une traduction italienne fut imprimée à Brescia sous le nom de Gerson en 1564. Pas le moindre doute encore en Italie, de la première à la dernière page. A la première : *Li quattro libri di Giovanni Gerson — Dell'Imitatione di Christo — del dispregio del mundo e della sua vanità — Brescia 1564.* A la dernière : *Il fine del quarto ed ultimo libro di Giovan Gerson.* La table porte pour titre : *Table des matières contenues dans le livre de Gio Gerson;* le premier chapitre de la première partie : *Libro divoto et utile composto per Giovanni Gerson cancellieri de Parigi.* Et nous sommes en 1564.

Dans les *Vindiciæ Kempensiæ*, ouvrage publié en 1621, le

père jésuite Ros-Weyde reconnaît qu'en Italie on attribuait aussi communément qu'en France *l'Imitation* à Gerson : *Vulgo in Italiâ*, dit-il.

Une traduction française attribuée au jésuite Auger fut imprimée à Lyon en 1577 et réimprimée plusieurs fois. Elle porte au verso du second feuillet une gravure sur bois représentant Gerson en costume de chancelier. Voici l'en-tête de cette traduction : *Jean Gerson. — De l'Imitation de Jésus-Christ — livres IIII — nouvellement reveu, conféré avec le latin et corrigé — à Lyon, par Michel Jove et Jean Pillehotte — à l'enseigne du Jésus — 1577.*

Deux autres éditions sur la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième, commencent à émettre des doutes. C'est d'abord un exemplaire imprimé à Lyon en 1570 *apud heredes Jacobi Junctæ*. Celui-là porte en titre : *Johannis Gerson, Cancellarii Parisiensis — Doctorisque celeberrimi : De Imitatione Christi deque mundi vanitatum contemptu.* Et à la fin de l'ouvrage il y a : *Quamvis iste libellus dicatur Johannis Gersonis, author tamen ipsius fuit Thomas de Kempis, canonicus regularis.* Puis un autre exemplaire imprimé à Lyon en 1608, *apud Horatium Cordin*, porte à la seconde page : *Hoc volumine continentur ; Joannis Gersonis, cancellarii Parisiensis, seu potius Thomæ a Campis, canonici regularis — De Imitatione Christi libri IIII, etc.*... Suit l'annonce d'autres ouvrages contenus dans le même volume.

III

Nous avons montré déjà, par l'histoire de Gerson, l'harmonie de sa vie et de son caractère avec les pensées qu'il exprime. Mais dans la polémique qui s'est engagée vers le milieu de notre siècle, quelqu'un a paru méconnaître et nier cette harmonie ; c'est pour discuter ces appréciations que nous revenons sur ce sujet.

La convenance morale qui saute aux yeux de tous, c'est que *l'Imitation* fut écrite par un homme connaissant la souffrance, un homme ayant souffert, ayant été épuré et comme immatérialisé par la souffrance ; or les épreuves ne manquèrent pas à Gerson, et la connaissance qu'il acquit, du cœur humain et de son pro-

pre cœur, ne fut pas purement théorique. Le sentiment de la profonde misère de la vie et de la constante assistance de Dieu n'était pas seulement dans son esprit, il avait pénétré intimement son cœur. Lancé pendant une longue période au milieu d'agitations qui répugnaient à sa nature timide, faisant l'expérience ensuite de l'ingratitude des hommes, de la vanité de la gloire, de l'instabilité de tout ce qui est terrestre, il put dire avec conviction : *O quam cito transit gloria mundi!* Que la gloire du monde passe vite! *Utinam vita eorum scientiæ ipsorum et concordasset ! tunc bene studuissent et legissent* : Plût à Dieu que la vie des hommes eût répondu à leur science; c'est alors qu'ils eussent fait de bonnes lectures et de bonnes études (*Im.*, l. I, ch. III). Ses qualités et ses défauts, tout ensemble, fondus au creuset de l'épreuve, se transformèrent; le seul amour de Dieu, que toujours il avait cherché, surnagea dans cette tempête. Ame à la fois énergique et douce, son énergie se tourna contre lui-même et tout ce qui, en lui, tenait de la nature, elle devint de la résignation. Sa douceur franchit le plus haut degré de l'amour et ne fut plus que charité. Tel, Silvio, dans sa prison, ne trouva que pardon en son cœur. Saint François de Sales a dit de Gerson qu'il mourut dans un élan d'amour. Or, saint François de Sales s'y connaissait, et cette mort-là était bien digne de l'auteur de l'*Imitation*.

J'arrive aux deux objections qu'on a faites. Le livre *de Imitatione Christi* fut écrit spécialement pour des religieux ; beaucoup de titres de chapitres et de recommandations le prouvent. Or, M. de Nolhac a dit qu'il y aurait présomption à donner des règles pour se bien conduire dans un état qu'on ne connaît pas, et il conclut de là que l'auteur est un moine. Certes ! le terme de présomption doit être écarté tout d'abord. Est-ce que la grâce de Dieu et la science théologique ne donnent point l'autorité à une parole sacerdotale, même pour parler d'un état qu'on n'a point embrassé ? Est-ce que tous les jours les directeurs de consciences ne donnent pas, au nom de Jésus-Christ, des règles et des conseils aux personnes mariées ? Est-ce que saint Bernard n'a pas fait de bonnes et solides instructions à des évêques ? et il ne le fut point. Et même, humainement parlant, Gerson connaissait la vie monastique; il avait fréquenté des religieux toujours, ayant pour leur état une tendance marquée ; il en avait dirigé beaucoup; il avait écrit à des chartreux,

des augustins, des célestins, des lettres admirables. Quatre ans enfin, après avoir longtemps rêvé ces jours, il vécut au milieu d'eux. Et quant à célébrer avec enthousiasme le bonheur et la gloire de la vie religieuse ainsi qu'on le voit au III[e] livre de *l'Imitation*, il l'avait assez désirée, et se mettait lui-même assez de côté en tout, pour parler avec conviction au nom d'un autre. Quand il dit : « Que vous rendrai-je pour une telle faveur, car il n'est pas donné à tout homme de tout quitter et de renoncer au monde pour embrasser la vie monastique ? » (l. III, ch. x), ne pouvait-il suggérer cette pensée aux religieux qu'il dirigeait et conseillait, en même temps qu'il les enviait ?

M. de Nolhac a dit encore : Quelle que soit la piété d'un homme, il ne saurait s'élever à une sérénité pareille s'il est au milieu de l'agitation du siècle. Je répondrai à cela que rien n'est impossible à la grâce de Dieu, et que, si dans le cloître seulement on pouvait aimer Dieu par-dessus toutes choses, trop d'âmes, hélas ! seraient à plaindre. Que la tranquillité de l'état religieux soit naturellement plus propre à la contemplation, que le silence du cloître soit un bonheur plus grand ; que l'amour y soit plus facile, moins tourmenté par les orages, cela est indubitable ; mais Dieu peut en jeter ailleurs des germes qui résistent aux orages. Quand il a résolu de marquer un homme de son sceau, quand il veut l'envoyer porter sa parole aux autres, que lui importe où il le prend ? le don divin est plus que l'élément terrestre. Une position élevée ou le tracas des affaires extérieures n'est pas plus un obstacle pour lui, que l'obscurité de la vie et l'ignorance du monde. Saint Jean s'était vu obligé de vaquer aux choses extérieures : les Eglises de Judée et d'Asie Mineure en portent témoignage ; qui donc cependant a parlé de l'amour comme lui ? Et Dieu n'a pas trouvé, dans sa lutte contre les Gnostiques, un empêchement pour lui faire les révélations de Pathmos. Saint Bernard, moine il est vrai, mais moine jeté plus encore que Gerson dans les affaires religieuses et politiques de son siècle, mêlé aux conseils des rois, des évêques, des papes, saint Bernard a commenté le *Cantique* de manière à montrer que son cœur n'avait jamais battu que pour l'amour ; il a parlé de Marie comme en aurait pu parler le doux et simple petit enfant qui n'aurait jamais vécu que dans ses bras. C'est qu'il suffit à l'âme d'avoir entendu battre le cœur du Maître ; nul autre bruit n'étouffe celui-là.

Enfin, ajoute l'auteur que nous avons cité, Gerson n'aurait pu arriver à un détachement assez complet pour ne mettre là nul écho de ses misères, et pour parler aussi impartialement de la vertu sans retour sur lui-même. D'abord, nous croyons qu'il avait assez grandi dans l'intimité divine pour s'oublier, lui et sa situation, quand il écrivait en vue du bien des autres. Ensuite, c'est qu'il existe justement quelques réminiscences dignes de remarque, dans certains passages. Des plaintes, des amertumes, non ! mais des allusions involontaires, amenées par les souvenirs qui hantent l'esprit, il me semble qu'on en trouve. Est-ce que, toutes les fois qu'il est question du prochain, l'*Imitation* ne revient pas plus souvent sur la nécessité de ne pas tenir compte des jugements des hommes, de s'attacher à plaire uniquement à Dieu, que sur l'obligation de n'en pas mal juger soi-même ? C'est là le fait d'un auteur qui a eu plus à lutter pour arriver à la première de ces perfections, que pour atteindre la seconde. Tel est, au chapitre XXXVI du IIIe livre, ce commentaire des paroles de saint Paul : « Je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous, ou par tout autre tribunal humain... celui qui est véritablement mon juge est le Seigneur. » Ou bien au chapitre XXXVII : « Mon fils, la patience et l'humilité dans les traverses, me plaisent plus que beaucoup de dévotion et de consolation dans la prospérité. Pourquoi vous attristez-vous de quelque chose légère qu'on dit ou qu'on fait contre vous ? Quand elle aurait été plus considérable, vous n'auriez pas dû vous en émouvoir. — Que si vous avez peine à entendre ce qui est dit, et si vous en ressentez de l'indignation, modérez-vous, et ne souffrez pas qu'il sorte de votre bouche rien de mal réglé, qui scandalise les faibles. »

Au chapitre XXII du Ier livre je trouve ces paroles : « Il n'est personne en ce monde, fût-il roi ou pape, qui soit exempt de tribulations. » Tout le monde sans doute peut dire cela; mais si l'on cherche ou si l'on nie certaines coïncidences, n'est-ce pas pas plutôt le fait de celui qui avait vu de près les misères de Charles VI, la déposition et la fuite de Jean XXIII, que celui d'un anachorète éloigné des affaires du monde ?

Divers passages paraissent désigner l'époque orageuse pendant laquelle vécut Gerson, l'Université et les docteurs de son temps, l'avidité des bénéfices, l'importance trop grande donnée à la forme extérieure de la science. D'autres ont pour but de pré-

venir les religieux contre les dégoûts ou les tentations de relâchement qui pourraient les assaillir. Au chapitre XXV du livre Ier, voulant opposer à ce relâchement l'exemple de pratiques austères et d'une fervente piété, l'auteur montre les chartreux, les moines de Cîteaux, et tant d'autres religieux et religieuses, se levant chaque nuit pour chanter les louanges de Dieu : *Attende Carthusienses, Cistercienses et diversæ religionis monachos et moniales*... Or Gerson vivait au milieu des célestins de Lyon, et leur austérité, nous l'avons vu, était loin d'égaler celle des chartreux, par exemple, que Gerson paraît avoir eu toujours en grande estime. Il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il leur adressât de pareilles exhortations. On pourrait multiplier ces rapprochements à l'infini ; ceux qui étudieraient la question plus longuement que nous en découvriraient davantage.

IV

Des analogies d'une autre sorte naissent, non plus des circonstances, mais des pensées et du style. *L'Imitation* se trouve bien être le miroir de l'âme contemplative de Gerson, de son cœur détaché de la terre et brûlant de l'amour de Dieu. Elle se rattache, non point à ses discours d'apparat, mais à ses autres écrits mystiques, ainsi que l'ont reconnu les auteurs qui ont étudié à fond les œuvres françaises ou latines du chancelier. Parmi ceux-là même qui doutent sur la question de *l'Imitation*, je vois MM. Mioland et Ch. d'Héricault avouer, dans leur préface du livre de *l'Internelle Consolation*, que Gerson, tel qu'il fut réellement, a bien pu écrire *l'Imitation* telle qu'elle est.

Pour ce qui est de la latinité, nous avons vu déjà ce qu'en pensait Corneille. Il retrouvait, sous la tournure latine, la manière de construire d'un Français. Un des savants qui ont soutenu l'abbé de Verceil, M. Grégory, a donné, dans son *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation*, une liste de mots appartenant à une latinité un peu barbare et qui se retrouvent fréquemment dans l'ouvrage. Or, d'autres savants ont trouvé que le travail de M. Grégory tournait, sans que cela eût été son intention, justement au profit de Gerson, car, dans les premières années du quinzième siècle, le latin s'était corrompu, et il se trouve dans plusieurs ouvrages du chancelier, ce qu'il est dans

l'Imitation. « Il y avait alors un double idiome, disent d'autres critiques : l'un, correct et poli, dont on se servait dans les discours publics et d'apparat, et dans les ouvrages travaillés avec soin ; l'autre, barbare, grossier, dont on usait pour l'enseignement du peuple et dans les écoles ; on remarque ce double style dans les écrits laissés par Gerson, d'Ailly et les contemporains. »

Du style, passons aux pensées. M. Gence a mis en regard, sur deux colonnes, des phrases de *l'Imitation* et des passages tirés des œuvres morales ou ascétiques de Gerson. L'identité est frappante, et le parallèle n'occupe pas moins de vingt pages. On retrouve dans le IIIe livre de *l'Imitation,* le plus considérable de tous, la douceur et l'onction du livre français de *l'Internelle Consolation* et de la plupart des conférences spirituelles écrites pour ses sœurs.

Je lis au chapitre dix-septième, l'avant-dernier du IVe livre : ..... « Lorsque, comblés de consolations, ils seront sortis de votre table céleste, qu'ils daignent se souvenir de moi, qui suis dans la pauvreté. » J'écoute les dernières paroles de Gerson aux enfants des hommes, et j'entends les échos de Saint-Paul me redire ces mots qui furent si souvent sur ses lèvres : « Mes enfants, je vous le demande pour toute récompense ; dites ceci au Seigneur : Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson. » Ces deux mots ne sont-ils pas frères ? ne sont-ils pas éclos d'une même pensée ?

Une des sources les plus abondantes de *l'Imitation,* c'est l'Ecriture sainte, et nous voyons que Gerson en remplit littéralement ses autres ouvrages, plus peut-être qu'on n'avait alors l'habitude de le faire. Ensuite viennent les Pères de l'Eglise, notamment saint Bernard, où l'auteur puise souvent sans le nommer. Deux écrivains profanes seulement sont nommés dans *l'Imitation,* et ce sont justement ceux qui étaient le plus familiers à Gerson : au chapitre XX, Sénèque, dont une pensée lui avait autrefois joué un si mauvais tour ; au chapitre XIII, Ovide, dont il avait blâmé les écrits licencieux en parlant du *Roman de la Rose.*

Et maintenant que nous avons exposé aussi clairement que possible, et trop longuement peut-être, le résultat de nos études sur l'auteur de *l'Imitation,* faut-il tirer une conclusion ?

Faute de preuve matérielle et palpable, la certitude absolue n'est pas acquise ; mais les probabilités sont telles, qu'elles font

pencher notre balance et déterminent notre jugement. Il est permis de croire que l'humble et pieux docteur dont tout le soin, vers la fin de sa vie, fut de se faire oublier, légua le plus beau livre qui soit sorti d'une plume humaine, à la ville qui lui donna le pain de ses derniers jours et la pierre de son tombeau.



CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

GERSON A SAINT-PAUL

LES PETITS ENFANTS DU QUARTIER — LE « DE PARVULIS »

Le voyageur qui devait parcourir une route longue et semée d'obstacles, qui avait à chercher son chemin au milieu de nombreux écueils, pousse un soupir d'allègement quand il lui est donné d'apercevoir le port. Et si, près de ce port ardemment désiré, s'élève le clocher du village natal, son cœur bat avec plus de force; un sentiment de joie plus vive et de plus grande reconnaissance fait monter un chant à ses lèvres.

Ma route était longue à travers cet océan de vicissitudes humaines où je devais suivre Gerson ; elle était semée d'obstacles redoutables pour ma faiblesse. Aujourd'hui je touche au terme et j'aperçois le port. Et le port, c'est mon clocher natal; c'est, tout au bord de la Saône paisible, le vieux Saint-Paul de mon enfance.

Ma mère y passa sa jeunesse; les murs de cette église ont bien souvent entendu sa prière ; ils ont vu bénir son mariage ; ils ont vu l'eau sainte répandue sur la tête de tous ses enfants, et les archives de Saint-Paul gardent nos titres de chrétiens. Comment ne serais-je pas émue en pensant qu'après un travail de longue haleine, je viens reposer à son ombre ma pensée et mon âme; que j'y suis le pieux héros dont la vie, jetée à toutes les tempêtes, a trouvé là l'entrée du port? Béni soit Dieu de m'avoir réservé cette joie; et que la paroisse où Gerson opéra tant de bien, où son tombeau fut l'objet d'un si grand culte, soit comblée aussi, en souvenir de lui, de toutes les bénédictions.

Pourquoi Gerson, si heureux d'avoir trouvé une cellule et du silence, ne passa-t-il pas le reste de sa vie au monastère des Célestins ?

Peut-être comprit-il que le repos complet n'était pas ce que Dieu attendait de lui, et un pieux scrupule s'éleva-t-il dans son âme ! Peut-être entrevit-il au-dessus de la contemplation pure, une beauté plus grande pour ce monde : celle de la contemplation jointe à l'apostolat ! Il y a entre Saint-Bernard et notre chancelier de nombreux points de ressemblance. Or, je trouve dans les écrits du moine de Cîteaux certains passages qui semblent éclairer la conduite du chancelier. « L'épouse cherche et désire le repos, dit saint Bernard ; cependant les délices de la contemplation ne sauraient l'absorber au point qu'elle se désintéresse des affaires de l'époux. Et l'époux, au contraire, l'excite au travail en lui rappelant qu'elle ne peut entrer dans le royaume des cieux qu'en passant par un grand nombre de tribulations » (Serm. 47, n. 5).— « Quand elle a soif de la présence de l'époux, on la charge de donner des enfants à son bien-aimé et de les nourrir. Cela nous apprend qu'il faut parfois laisser les baisers, malgré leur douceur, pour allaiter ces enfants qui ont faim, car personne ne doit vivre seulement pour soi-même, mais pour tous. Malheur à ceux qui ont reçu la grâce de produire des pensées et des paroles dignes de la majesté de Dieu, s'ils font servir la piété à leurs seuls intérêts ; s'ils tournent en vaine gloire ce qu'ils avaient reçu pour conquérir des âmes ; si, caressant de sublimes spéculations, ils ne savent condescendre à la faiblesse des petits » (Serm. 41, nº 6). « La perfection, pour les âmes que Dieu appelle aux travaux de l'apostolat, c'est de savoir unir, dans une juste proportion, la contemplation et l'action. La véritable et pure contemplation a cela de propre que celui qu'elle embrase du feu divin, est rempli parfois d'un zèle et d'un désir si grand de gagner des âmes à Dieu, qu'il abandonne volontiers la contemplation pour la prédication. Puis, quand il a contenté les ardeurs de son zèle, il retourne à l'oraison avec d'autant plus d'empressement, qu'il se souvient de l'avoir quittée avec plus de fruit ; et de même, après avoir goûté de nouveau les délices de la contemplation, il se remet avec allégresse à faire de nouvelles conquêtes pour Dieu » (Serm. 57, n. 9).

On dit que saint Bernard s'est peint dans ces quelques lignes ; elles me semblent peindre ausi le chancelier. Lorsqu'il vit la pos-



L'ANCIENNE RUE SAINT-PAUL

sibilité de joindre le bien des âmes à la pratique de l'humilité et de l'obscurité, il n'hésita pas à abandonner sa douce et paisible retraite. Peut-être même réfléchit-il que, seul, il mènerait une vie plus austère et plus mortifiée encore que chez les Célestins. Il vint s'établir à Saint-Paul, et s'y fit le plus humble des catéchistes et des maîtres d'école.

L'œuvre en valait la peine. On a appelé cette triste époque du XIV[e] siècle, un *abîme*, une *nuit ténébreuse*, un *profond puits d'enfer*. Schisme des Grecs et schisme d'Occident; luttes intestines et guerres extérieures avaient mis la foi en danger, et le besoin de réforme se faisait sentir partout, nous l'avons vu déjà, dans l'Eglise et dans la société. Gerson n'avait pas attendu aux derniers jours de sa vie pour fonder sur l'enfance l'espoir d'un meilleur avenir. Au faîte des honneurs, il s'était fait critiquer maintes fois pour les soins assidus qu'il donnait à la jeunesse; il voulait lui refaire une conscience, une moralité jeune et forte, afin que la France se trouvât bientôt régénérée par elle. Cette œuvre devint l'œuvre exclusive, aimée, privilégée de ses jours au déclin. La réforme ajournée par le concile de Constance, il va la commencer par l'éducation des enfants. Il s'établit dans le cloître qui reliait la collégiale Saint-Paul à l'église Saint-Laurent, et se mit à chercher, à poursuivre, à attirer par sa bonté les enfants de ce quartier populeux. Il allait les demander dans les familles, ou les recueillait dans la rue, les amenait chez lui, passait des heures entières à faire bégayer aux plus petits le nom de Jésus-Christ, partageant leurs jeux quelquefois, les consolant dans leurs petits chagrins, gardant pieusement dans son bréviaire la longue liste de ses bien-aimés avec leur nom, leur âge, la situation de leur famille. C'était un spectacle unique et doux, de le voir au milieu de cette foule innocente, les menant d'un endroit à un autre, ou les faisant asseoir autour de lui, pour leur enseigner les rudiments du christianisme et des lettres humaines, et leur parler avec une tendresse que Dieu seul peut donner. Il était pour eux plus qu'un père; il était une mère; il se faisait petit avec les petits; enfant avec les enfants. Ah! certes, il gagna bien leurs cœurs. « Il devint bientôt, lit-on dans la *Méthode de Saint-Sulpice*, il devint bientôt le confesseur de tous les enfants de Lyon. La plupart, touchés de son extrême bonté pour eux, lui découvraient toutes les plaies que le démon avait faites à leur âme, et plusieurs lui assuraient que jamais ils n'auraient osé confesser

leurs péchés à un autre prêtre qui n'eût pas eu pour eux tant de condescendance. » Le bien qu'il leur fit fut immense, et l'autorité de sa vertu et de sa vie fixa pour toujours dans le cœur de ses chers pupilles, les enseignements et les principes que sa bouche leur révélait si doucement.

Gerson lui-même avoue à son frère, le prieur des Célestins, que les années qu'il passa ainsi entre l'intimité divine dans la contemplation de la beauté céleste, et l'intimité de l'enfance, furent les meilleures de sa vie. Il avait compris cette double parole du Maître : « Ce que vous aurez fait à l'un de ces enfants, je le regarderai comme fait à moi-même. » Et : « Si vous ne devenez semblable à un de ces petits, vous n'aurez point part au royaume du ciel. » Descendu des hauteurs de la gloire humaine, des hauteurs plus grandes de la théologie, le docteur très chrétien s'était fait petit, obscur ; il était arrivé, secondé par les circonstances, à être oublié de tous ; et, ce qui restait de force dans son amour, il l'employait à rassembler, comme autrefois Jésus, les petits enfants autour de lui.

Qu'exigeait-il de ces enfants en récompense de son amour pour eux ? La docilité ? Ah ! sans doute elle devait venir toute seule. Il réclamait une autre faveur. Il leur demandait de répéter à la fin de chaque leçon cette humble et touchante prière : *Mon Dieu, mon Créateur, faites miséricorde à votre pauvre serviteur Jean Gerson.* Chaque jour il conduisait dans l'église Saint-Paul sa petite famille tout entière. Après le Saint Sacrifice de la Messe, célébré tantôt par lui, tantôt par d'autres prêtres, quand lui l'avait offert de grand matin, il se prosternait sur le pavé du temple, qu'il mouillait souvent de ses larmes, dans l'ardeur de son oraison, et, avant de se relever, il disait à son petit troupeau : Maintenant, mes enfants, vous allez répéter avec moi : *Mon Dieu, mon Créateur, faites miséricorde à votre pauvre serviteur Jean Gerson.* On assure que l'écho de ces voix angéliques traversant les murs de l'église, arrachait des larmes aux passants.

Les enfants de Saint-Paul et des environs, c'était bien : ce n'était pas assez. Qu'il était vaste le champ où une pareille semence aurait eu besoin d'être jetée ! qu'ils étaient nombreux, les cœurs qu'il aurait fallu attirer ainsi à Jésus-Christ ! Gerson tenta d'éveiller en d'autres âmes le zèle qui remplissait la sienne. Le complément de son œuvre fut un écrit qui devait atteindre

plus loin que sa parole ; le traité : *De parvulis trahendis ad Christum.* « Ainsi, dit Mgr Malou, il s'abaissa jusqu'à instruire les petits, et il excita les autres à cette œuvre de zèle et d'humilité. » De tout temps l'Eglise avait veillé à l'instruction de l'enfance, et on entrait à tout âge dans les écoles monastiques, paroissiales ou épiscopales. Mais, de tout temps aussi, il y eut parfois négligence de la part des uns, dédain de la part des autres ; à certaines époques plus spécialement, le peuple oublie l'importance d'une éducation religieuse solide, et les savants, fiers de leur science, craignent de la commettre avec la classe la plus infime des ignorants. Alors le démon, profitant de ces dispositions, souffle au cœur des mauvais, d'accaparer l'enfance et de la lui gagner. Le temps de Gerson ressemblait à ces temps. Nous avons vu les érudits blâmer le Chancelier de s'occuper d'aussi mesquines choses ; nous avons vu les écrivains licencieux corrompre les esprits naïfs par leurs publications. Comprenant quelle importance il y avait à diriger vers Dieu le cœur et l'esprit de la jeunesse, Gerson jette un appel aux âmes de bonne volonté pour leur dire cette importance. Le *De Parvulis* ou Traité de l'art d'attirer les petits enfants à Jésus-Christ, roule tout entier sur cette parole du divin Maître : « Laissez les enfants venir à moi. » Gerson le crie à la fois aux enfants qu'il s'agit d'amener à Jésus, et à ceux qui, aveugles comme l'étaient momentanément les Apôtres, empêchent ces petits élus d'approcher. « Il serait à désirer, dit le Père Théodore de Ratisbonne, que ce livre entrât dans la bibliothèque de toutes les écoles normales ». « Jamais, ajoute un docteur d'Allemagne, on n'a rien écrit sur les enfants de plus beau que ce petit livre, digne d'être rappelé au souvenir de notre âge. » Cette pensée de chercher dans la jeunesse les éléments d'une renaissance chrétienne inspira, depuis, les Ignace de Loyola, les Charles Borromée, le Bienheureux de la Salle, l'illustre Lacordaire ; serait-elle de trop aujourd'hui, et l'opuscule du pieux Chancelier n'aurait-il pas sa place sur la table de nos maîtres d'école ?

Nous allons en donner la préface et la division.

DE PARVULIS TRAHENDIS AD CHRISTUM

De l'action d'amener au Christ les petits enfants.

« Laissez les enfants venir à moi, et ne les empêchez point,

car le royaume du ciel est pour qui leur ressemble » (S. Math., xix). Notre Maître et suprême Législateur Jésus-Christ a pourvu à la conduite de l'Eglise universelle par des instructions, des œuvres et des exemples propres à guider dans le droit chemin les fidèles de tous rangs et de toutes conditions. Et parce que l'enfance et la jeunesse ne sont pas la moindre partie de sa divine Eglise, il ne les a point oubliées dans ses dispositions. Nous le voyons blâmer sévèrement ceux qui, par un respect mal entendu ou une rudesse insensée, peut-être aussi par le dédain orgueilleux d'une fausse sagesse, éloignent les enfants qui accourent présentement à lui, comme ceux qui voudront y venir dans la suite des siècles. « Laissez, dit-il, les enfants venir à moi : *Sinite parvulos venire ad me.* Et afin qu'on laisse approcher ceux qui le cherchent, il ajoute la raison supérieure et divine qui le fait agir, disant : *Talium enim est regnum cœlorum :* Pour ceux qui leur ressemblent est le royaume du ciel.

« Saint Marc nous rapporte les mêmes paroles que saint Mathieu. « Les disciples, dit-il, repoussaient avec des paroles ru-
« des les enfants qu'on lui présentait. Jésus, voyant cela, fut indi-
« gné et leur dit : Laissez les enfants venir à moi et ne les empê-
« chez pas, car le royaume du ciel est pour qui leur ressemble.
« Puis, les embrassant et leur imposant les mains, il les bénit :
« *Et complexans eos, et imponens manus super illos, benedice-*
« *bat eos* » (S. Marc, x).

« Si nous mettons notre foi dans ces graves paroles, nous ne pourrons réprimer un blâme énergique et sévère pour ceux qui compromettent le salut des enfants et les empêchent d'aller à Jésus-Christ. Et le même blâme peuvent prendre pour eux, tous ceux qui leur sont semblables. Bien loin cependant d'user envers personne d'aigreur ni de suffisance, nous nous abstiendrons de toute amertume dans notre censure. Ayant à parler de l'enfance, nous imiterons sa candeur et sa simplicité ; rien, dans ce que nous avancerons, ne viendra d'un esprit de dispute ou d'animosité. Suivons plutôt l'exemple de Jésus-Christ qui, ayant à reprendre ses disciples de leur dureté, se bornait, tout indigné qu'il fût, à leur dire avec bonté : Laissez les enfants venir à moi. Ayons aussi pour la jeunesse un langage plein de douceur, et, s'il en est besoin pour nous mettre à la portée de son intelligence, ne rougissons pas de parler simplement comme feraient de bonnes et tendres mères. Le premier but de nos paroles,

quand elles s'adressent aux enfants, c'est de nous faire comprendre d'eux; nous ne devons pas rechercher d'autre succès que celui de les instruire, de les animer à la pratique de la vertu, de les amener à Jésus-Christ, d'éloigner d'eux pour cela tout sujet de scandale, condamnant surtout sévèrement les railleries et moqueries touchant les choses saintes, qui sont un des plus dangereux.

« Nous rangerons sous quatre chefs les quelques considérations qui doivent former le présent opuscule.

« La première considération établira combien il est nécessaire à eux-mêmes et utile à l'Eglise de laisser les enfants venir au Christ.

« La seconde parlera des personnes qui scandalisent les enfants, et des différentes manières d'empêcher ceux-ci de venir à Jésus.

« La troisième exposera combien est louable l'œuvre de ceux qui les élèvent chrétiennement, et les mettent dans la voie conduisant au Christ.

« Dans la quatrième, enfin, nous présenterons la sanction et comme l'apologie de tout ce qui aura précédé, et nous exhorterons la jeunesse à se laisser conduire au Christ par nos conseils et nos enseignements, tout indignes que nous nous sentions d'une mission si grande.

« Nous soumettons d'ailleurs nos doctrines à l'examen de ceux qui nous sont supérieurs en ces matières, et nous subordonnerons toujours à leurs conseils, nos propres idées, notre prudence et nos jugements. Ainsi tempéré par une humilité qui n'est que la justice, notre zèle ne courra aucun risque de s'égarer. Puissions-nous mériter l'approbation des gens de bien dont nous parlons. Quant à ce que peuvent dire, dans leur légèreté ou leur malveillance, ceux qui ne cherchent pas le bien, nous sommes résolu à ne pas nous en émouvoir, pensant avec saint Jérôme que, si on arrive parfois à Jésus-Christ par un chemin glorieux, le plus souvent on y arrive par l'humiliation : *per infamiam et bonam famam pervenitur ad Christum.* »

Le pieux opuscule développe alors les quatre points annoncés et Gerson termine son travail en adressant un appel aux enfants.

« Venez avec confiance, leur dit-il, il n'y a point de piège dans mes voies, point de serpent caché sous mes paroles. Venez: nous échangerons nos biens spirituels, car de vos biens tempo-

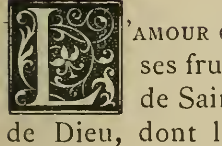
rels, je ne veux nullement. Je vous donnerai l'instruction ; vous me le rendrez en prières ; ou plutôt nous prierons ensemble et les uns pour les autres, afin d'être sauvés. Ainsi réciproquement nous réjouirons nos saints anges, en la fête desquels j'écris ceci. Ainsi peut-être, non pas même peut-être, mais certainement, nous obtiendrons la miséricorde de notre Père céleste, car nous obéirons à ses commandements ; et nous nous soutiendrons dans notre marche vers lui, moi, en vous appelant, et vous, en me suivant. Et ces bienfaits divins ne se borneront pas à consoler notre présente misère ; mais un jour, dans la gloire consommée, une perpétuelle unité s'ensuivra, à laquelle nous tous pouvons aspirer, qui avons une âme d'enfant. Jésus lui-même nous y convie en nous inspirant cet esprit dans son sublime entretien et disant : *Sinite parvolus venire ad me :* Laissez venir à moi tous les enfants. »

Quatre fois et demie depuis lors, les siècles ont accompli leur révolution sur la terre, et, des révolutions dans la société, le nombre serait beaucoup plus grand. Je passe par les rues et les places publiques ; j'entends des propos qui m'arrachent des larmes. Je vois des enfants dont la parole ment à leur âge et à la candeur qu'ils devraient posséder ; je les vois blasphémer Dieu, outrager la vertu ; ils se moquent de nos sacrements et rient devant le Tabernacle. Leur front ne rougit plus, accoutumés qu'ils sont au mal, et la science précoce du mal étouffe en eux toute notion du bien. Est-ce leur faute ? N'est-ce pas plutôt la faute de ceux qui devraient les conduire, ou qui devraient tout au moins laisser les chemins libres, afin qu'ils soient conduits par d'autres ? Oui, il y a des messagers de mort qui ont accepté la tâche d'élever obstacle sur obstacle dans la voie qui mène au Christ et à la vie, ou la tâche de tromper les esprits sur la direction de cette voie. O puissance et stabilité de la parole qui ne passera pas, quand même le ciel et la terre passeront! je ne trouve encore aujourd'hui qu'un conseil à donner à ces hommes ; mon cœur ému n'a qu'une parole, qu'une prière à leur adresser. Ce conseil, c'est de méditer l'opuscule de Gerson. Cette parole, c'est le mot qui revient fréquemment au cours de l'opuscule et qui tomba de ces lèvres humaines et divines d'où coulaient la vérité qui sauve et l'amour qui veut nous sauver ! « Laissez venir à moi les petits enfants ». Et puis : « Malheur à ceux par qui leur arrive le scandale ».



CHAPITRE TRENTIÈME

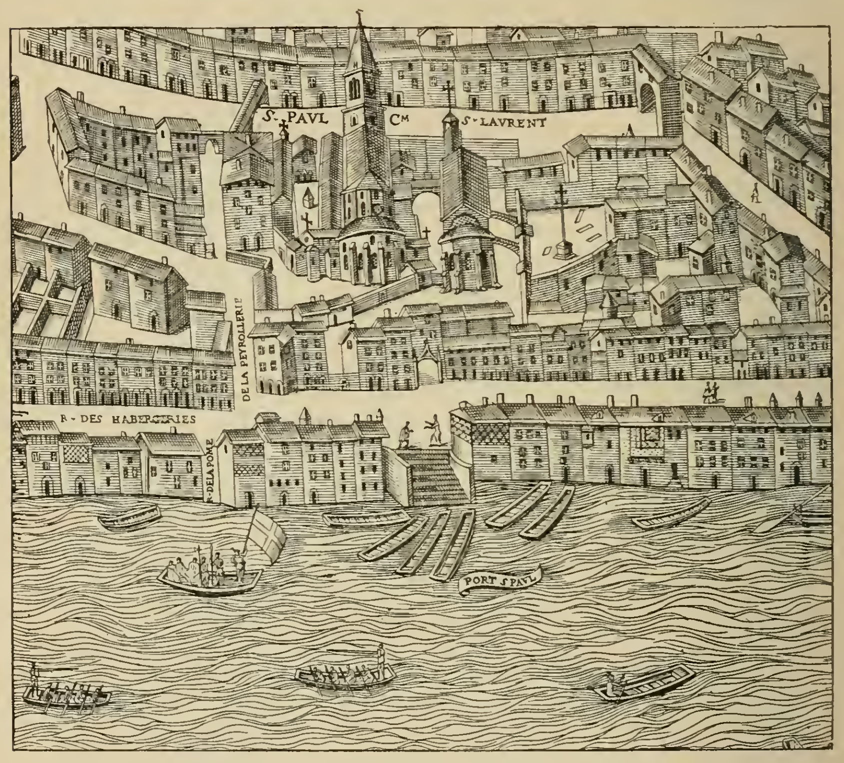
DERNIERS ÉCRITS ET DERNIERS JOURS. — SECOURS ACCORDÉS PAR LYON
COMMENTAIRE SUR LES PSAUMES DE LA PÉNITENCE
BEAU TRAITÉ SUR LE MAGNIFICAT — TRAITÉ SUR LE VERBE ET LE GLORIA PATRI
OPUSCULES SUR JEANNE D'ARC
COMMENTAIRE SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES



'amour des âmes trouvait sa satisfaction et produisait ses fruits dans l'apostolat de Gerson auprès des enfants de Saint-Paul et dans ses travaux pour eux; l'amour de Dieu, dont l'amour des âmes découle, ne manquait pas d'avoir sa part. Les heures d'oraison devenaient plus fréquentes; les communications avec Dieu, plus intimes; l'âme de Gerson, s'immatérialisant chaque jour davantage, montait toujours plus haut. Ce qui le prouve, ce sont les écrits éclos dans ces dernières années, effusions irrésistibles d'un cœur trop plein et qui déborde.

Et la vie matérielle, qui donc en prenait soin? Gerson était pauvre, nous l'avons dit. S'il avait passé près des rois et des papes; s'il avait eu l'estime des princes de ce monde et celle des dignitaires de l'Eglise, il ne s'était jamais acquitté de ses fonctions par ambition et par calcul; il n'avait point édifié une fortune sur son devoir. Le peu d'aisance acquise par son travail lui avait été enlevé par les révolutions, et nous l'avons vu arriver à Lyon dénué de tout. Jusqu'à la mort il garda son titre de chancelier parce qu'il s'était fait seulement suppléer par Gérard Machet et s'occupait encore fréquemment, son frère nous

l'affirme, de certains détails relatifs à cette charge ; mais il n'en touchait plus les faibles revenus. Lyon, la ville généreuse, délicate et sensible ; Lyon, qu'on a appelé le cœur de la France, si Paris est la tête ; Lyon, qui ne vit jamais de malheur dans son sein sans y porter remède, s'émut de cette indigence noblement supportée ; elle trouva qu'il allait de son honneur d'assurer l'existence de Gerson et de faciliter ses aumônes. La ville lui fit remettre plusieurs fois diverses petites sommes, et les chanoines



ÉGLISES SAINT-PAUL ET SAINT-LAURENT

de Saint-Jean lui accordèrent la jouissance du domaine de Quincieux, dont les revenus déjà avaient fait vivre un autre exilé accueilli dans nos murs : saint Thomas de Kanterbury. Le chancelier français, disgracié pour avoir soutenu les maximes de l'Evangile contre les grands de ce monde, semblait suivre les destinées de l'archevêque anglais, exilé pour avoir défendu contre son roi, les libertés de l'Eglise. Victimes de leur amour pour la justice, tous deux recevaient à Lyon la même hospitalité ;

mais Gerson, seul, et recherchant volontairement la solitude et la pauvreté, occupait un logis plus modeste. L'église Saint-Paul, aujourd'hui paroisse, était autrefois collégiale, et son clergé desservait aussi l'église Saint-Laurent. Elle n'en était séparée que par un préau dont les dalles se voyaient encore il y peu de temps sur la place Gerson, et les deux édifices communiquaient par le cloître entourant ce préau. A l'époque où Thomas Becket était venu se réfugier à Lyon, plusieurs chanoines l'avaient suivi. Le chapitre de Saint-Paul, imitant celui de Saint-Jean, avait voulu faire aussi quelque chose pour l'illustre exilé ; il avait affecté au logement et à la subsistance de ceux qui l'accompagnaient, quelques prébendes, et entre autres, une maison qui touchait le cloître Saint-Paul. Gerson reçut dans cette maison même un petit logement auquel il avait accès par le cloître.

Voyons quels écrits furent composés dans cet asile de paix, et sous l'influence des divines familiarités.

Gerson se fit l'interprète de David repentant par un très beau commentaire sur les psaumes de la Pénitence. Cet ouvrage se compose d'une préface et d'une *Méditation dévote* sur chacun des 7 psaumes. Voici comment débute la préface :

« La vraie pénitence a pour ainsi dire des degrés que gravit le pécheur lorsque, selon la parabole de l'Evangile, après être descendu de Jérusalem à Jéricho, il veut remonter en Jérusalem, c'est-à-dire revenir à la paix. Le premier de ces degrés est la crainte du châtiment, objet du premier psaume : *Domine, ne in furore tuo : Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur ; ne me châtiez pas dans votre colère.*

« Le second degré est la douleur de la faute, et voici que le second psaume nous dit : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates : heureux celui à qui les iniquités sont pardonnées et de qui les péchés sont couverts.* Et alors le pécheur confesse son péché afin qu'il soit remis : *Je vous ai avoué mon péché et je n'ai point tenu mon iniquité secrète..... J'ai dit en mon âme : Je confesserai contre moi-même mes offenses au Seigneur, et vous m'avez remis la malice de mon péché.*

« Le troisième degré joint l'espérance du pardon à la crainte précédente. Le Psalmiste revient d'abord à son exclamation : *Domine, ne in furore tuo : ne me reprenez pas dans votre fureur ; ne me châtiez pas dans votre colère.* La douleur accompagne

cette crainte : *Je suis tout languissant et tout brisé; mon cœur ne pousse que des sanglots et des cris.* Mais aussitôt suit l'espérance : *Seigneur, vous voyez où tendent mes désirs.... Vous m'exaucerez vous qui êtes mon Seigneur et mon Dieu, puisque j'ai mis en vous toute mon espérance.*

« Le quatrième degré, c'est l'amour attendant la purification, non pas de la justice, mais de la miséricorde de Dieu : *Miserere mei, Deus : Ayez pitié de moi, Seigneur, selon l'étendue de votre grande miséricorde.* Et alors : *Lavez-moi amplement de mon iniquité; je deviendrai plus blanc que la neige..... Créez en moi un cœur pur.*

« Le cinquième degré est le désir de la patrie céleste. C'est l'objet de la prière dans le cinquième psaume : *Domine, exaudi orationem meam ; Seigneur, écoutez ma prière.* Le désir de la vie éternelle est précédé du mépris de cette vie : *Mes jours se sont évanouis comme la fumée. Ils s'en vont comme l'ombre qui se dissipe quand vient le soir; et je sèche comme l'herbe des champs.* Alors arrive la considération de la divine éternité : *Vous, Seigneur, vous demeurez dans la suite des âges..... Les cieux périront et vous demeurerez. Ils changeront de forme quand vous voudrez ; vous, vous serez toujours le même, et vos années ne finiront point. Et ainsi les enfants de vos serviteurs habiteront sur la terre, et leur postérité subsistera toujours en votre présence.*

« Le sixième consiste à voir que nous n'arriverons jamais par nos propres vertus à cette récompense infinie, mais que nous devons l'attendre uniquement de la divine miséricorde. C'est pourquoi le Prophète fait ici deux choses en même temps : il soupire devant sa misère et il chante les louanges divines. *De profundis clamavi ad te, Domine : J'ai crié vers vous du profond de l'abîme..... Seigneur, si vous nous traitiez selon nos péchés, qui pourrait subsister en votre présence!..... Mais le Seigneur est plein de clémence et de miséricorde ; il a, pour nous racheter, des grâces abondantes : copiosa apud eum redemptio.*

« Le septième degré est l'exaltation d'une joie toute spirituelle. Elle se puise dans la prière ; c'est pourquoi le Psalmiste commence : *Domine exaudi orationem meam : Seigneur, écoutez ma prière.* Par cette élévation de l'âme à Dieu, on considère ses beautés, on arrive à la contemplation : *Je repasse dans mon esprit ce que vous avez fait en faveur de votre peuple; je médite sur les ouvrages de vos mains.* C'est le chant de la reconnaissance et

celui de la persévérance : *Faites-moi connaître la voie par laquelle je dois marcher. Que votre bon Esprit me conduise par un chemin droit.* Ce chemin droit est celui qui mène à la Jérusalem céleste. Ces sept psaumes suivent donc une marche ascendante ; ils marquent bien les sept degrés qui vont du péché à la paix ; et nous devons les méditer souvent, à l'exemple de saint Augustin qui, dans les derniers jours de sa vie, les transcrivait de sa main ou se les faisait lire. »

On ne trouve presque rien de Gerson dans cette préface. Il n'y a que des paroles de l'Ecriture, reliées entre elles par la méditation. Cependant c'est lui tout entier. Il vivait de l'Ecriture sainte, cherchant à extraire le suc inépuisable qu'elle renferme, à en trouver les harmonies, les concordances. Les sept méditations consacrées aux sept psaumes méritent bien leur nom (*meditatio devota*) ; elles sont pieuses, pleines d'onction, d'humilité. C'est David commenté, mais commenté par un chrétien, par un enfant de la nouvelle loi, qui s'adresse plus souvent au Sauveur Jésus-Christ, et dont la contrition respire plus d'amour. S'il crie toujours du fond de l'abîme : *De profundis clamavi ad te*, parce que l'abîme de notre misère reste, hélas ! toujours le même, on sent à sa manière de dire que Celui qui doit nous en tirer s'est approché maintenant et vit plus près de nous.

A la même époque il faut placer l'admirable *Traité sur le Magnificat*, qui a fait surnommer Gerson le premier évangéliste du cœur de Marie. « Il le composa, dit-il lui-même, pour se consoler en approchant du terme de son pèlerinage, pour exciter les cœurs à aimer la Vierge tout aimable, la Vierge aimante et dévouée au-dessus de toutes les créatures. » Ce travail, en effet, ne fut entrepris à la demande de personne, ni pour satisfaire à aucune obligation. Le seul but de Gerson est de satisfaire son amour pour Marie ; c'est un épanchement de son cœur qui sent le besoin de la chanter encore avant le dernier jour ; c'est aussi, nous osons le dire, une inspiration de sa Mère du ciel. A ses pieds seulement il a pu recueillir tout le miel que contiennent les paroles tombées jadis de ses lèvres.

« On trouve dans cet écrit, dit le P. Jean Crasset, de la compagnie de Jésus, quantité de belles choses sur le don de la contemplation que le pieux docteur possédait d'une manière excellente ; sur l'union avec Dieu, le baiser mystique de l'âme, le vol spirituel, l'extase, le ravissement, les effets admirables que le

Saint-Esprit produit dans nos cœurs. Saint Jean de la Croix, sainte Térèse, saint François de Sales et d'autres maîtres de la vie spirituelle ont puisé là-dedans un grand nombre de leurs inspirations. »

L'ouvrage est divisé en douze parties dont chacune porte le nom de traité. Ces douze petits traités, suivant pas à pas la marche du sublime cantique, sont le commentaire, la méditation d'un verset spécial, et, selon le sens de ce verset, s'appliquent à un objet particulier, comme l'élévation de l'esprit vers Dieu, l'œil spirituel, la triple vision divine, la pureté du cœur, la garde des anges, la sublimité de la contemplation de Marie. Le tout forme un ouvrage excellent, qui mériterait d'être traduit et plus répandu qu'il ne l'est.

Dans le premier traité sont exposées sept des béatitudes de la Vierge. La première, c'est qu'elle a cru ; Elisabeth le lui dit. — La seconde, c'est qu'elle est pleine de grâces : Gabriel le lui déclare. — La troisième, qu'elle a porté un fruit béni de Dieu et des hommes. — La quatrième, que le Tout-Puissant a fait de grandes choses en elle. — La cinquième, qu'elle est la mère de notre Sauveur. — La sixième, qu'elle est vierge et mère. — La septième, qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de créature, si parfaite soit-elle, qui puisse lui être semblable.

Le cinquième traité, à propos des paroles *Et sanctum nomen ejus*, présente une étude profonde et des considérations fort belles sur le saint nom de Dieu. Dans le sixième, sur ces paroles : *Sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent*, Gerson avance trois propositions, qu'il déclare être de foi et qui sont bien consolantes pour le chrétien. La première, c'est que Marie ne demande rien à Dieu d'une volonté absolue qu'elle ne l'obtienne. Autrement, dit-il, l'Epoux et l'Epouse n'auraient pas une même volonté, et leur amitié ne serait pas parfaite. — La seconde, c'est que nul ne demande rien pour soi à Marie avec dévotion et persévérance, au nom de Jésus son Sauveur, c'est-à-dire pour son salut, que Marie n'en veuille l'accomplissement, d'une volonté absolue. — La troisième, c'est que la Vierge, maintenant, demande et obtient plus efficacement de Dieu ce qu'elle désire, que lorsqu'elle était sur la terre, priant avec douleur et affliction. Il enseigne ensuite de quelles manières la Vierge nous aide en cette vie, savoir : par impétration, par commission, par coopération. — Par impétration, priant pour

nous, quoiqu'elle ne soit plus en état de mériter. — Par commission, députant à notre secours des anges et des saints, car elle est, auprès de son Fils, la première des hiérarchies, celle qui éclaire les ordres inférieurs. — Par coopération, descendant elle-même pour nous assister à la vie et à la mort, ainsi que beaucoup de miracles l'attestent. Suivant la doctrine d'Albert le Grand et de tous les saints Pères, Gerson affirme que Marie peut, non seulement prier son Fils pour le salut de ses serviteurs, mais lui commander en quelque sorte par son autorité de mère. « Cette qualité de mère de Dieu, dit-il, lui donne une sorte de domaine naturel sur le Seigneur du monde, et, à plus forte raison, sur tout ce qui lui appartient. »

Le neuvième traité, consacré à ce passage : *Esurientes implevit bonis*, donne lieu à des subdivisions contenant de riches développements. Après avoir étudié les divers sens suivant lesquels on peut envisager ce verset, Gerson s'arrête à la nourriture suprême dont Dieu nourrit les affamés, à la divine Eucharistie, et il lui consacre plusieurs longs paragraphes. Il est à remarquer aussi qu'à partir de cette interprétation l'ouvrage change de forme. Dans les huit premiers traités et jusqu'au milieu même du neuvième, Gerson a adopté la forme d'un dialogue entre le maître et le disciple. Arrivé en face du Sacrement auguste, il sent que ce n'est plus le cas à deux hommes de parler ensemble et de s'instruire mutuellement ; il dit lui-même que les méditations et les aspirations inspirées par un tel sujet, requièrent plutôt la solitude vis-à-vis de Dieu seul, et, à partir de ce ce moment, il parle seul en effet, ou laisse parler Dieu. C'est, dit-il, comme un chant que soupire l'exilé, du lieu de son pèlerinage.

Il commence par invoquer Marie : « Vous avez dit, ô Vierge : Mon âme glorifie le Seigneur parce qu'il a fait en moi de grandes choses. Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés. — Ah ! donnez-nous ce bien dont vous fûtes remplie. Donnez-nous ce pain descendu du ciel pour se mouler dans vos entrailles, et que cachent aujourd'hui les ombres du Saint Sacrement de l'autel. Donnez-nous en abondance tous les fruits provenant de ce fruit béni qui fut semé dans votre sein..... J'ai faim : donnez à mon âme ce pain d'amour qui prend les goûts les plus suaves, qui rend fort et parfait..... J'ai soif: introduisez-moi dans le cellier du roi, que je boive de ce vin, fruit de la vigne, après lequel

on n'a plus soif; et la vigne, c'est vous. Cette vigne produit un vin qui fait germer les vierges, et non seulement les fait germer, mais les rend invincibles. Donnez-moi ce vin dont on peut boire sans être jamais enivré. Introduisez-moi dans le cellier divin : là seulement est la force de l'âme. » Il rappelle alors les figures de ce pain mystique, mentionnées dans l'Ecriture : les douze pains de proposition de la loi ancienne, la manne, les cinq pains de l'Evangile qui suffisent à nourrir un peuple, les fontaines miraculeuses. Mais l'homme ne parle pas seul; le Seigneur élève aussi la voix: « J'ai dit : Mon fils, donne-moi ton cœur, et pour le prendre, je le remplis de moi : *Esurientes implevit bonis*..... Ma chair est véritablement une nourriture; mon sang, véritablement un breuvage. Ne vous scandalisez pas de cette vérité; que personne ne murmure et ne prenne la fuite ..... Nul ne vient à moi, et par moi à Celui qui m'a envoyé, si je ne l'attire. Nul ne vient au Père que par moi. Nul ne vient au Fils s'il n'est rempli de l'Esprit-Saint. Et nul ne possédera l'Esprit-Saint sans venir au Fils. Et nul ne viendra au Fils avec l'Esprit-Saint, qu'il n'aille aussi au Père. » Plus loin, invitation plus pressante à venir au banquet eucharistique et au saint Sacrifice où s'offre la Victime : « Ne vous excusez pas; ne tardez pas; revêtez la robe nuptiale. Dans un cœur nouveau, faites-vous un homme nouveau, et venez à Celui qui paraît n'avoir plus ni forme ni beauté, selon la parole du prophète. L'autel, c'est la croix; la croix, c'était l'autel. Elle a toute la largeur de la charité, toute la longueur des choses éternelles, la profondeur de la sagesse, la sublimité d'une majesté suprême. Prosternez-vous, anéantissez-vous profondément au pied de cette croix; embrassez-la de toutes vos forces; elle est l'arbre de vie. »

Nous ne pouvons pas citer les 372 grandes colonnes du Traité. Il y a tant de passages qui nous tenteraient encore ! De nombreux paragraphes sont destinés aux 12 principaux biens que l'Eucharistie apporte aux fidèles: *Esurientes implevit bonis*. Elle nous relève, nous rassasie, nous réjouit, nous réconforte, nous fait croître, nous calme, elle soumet la chair, elle donne l'empire à l'esprit, elle dépose en nous le germe des vertus, elle nous transforme, elle nous donne des arrhes sur la vie éternelle, elle nous unit à Dieu; c'est le but final de cette vie et de l'autre.

Ajoutons que, même après ce travail si beau et si considérable, la piété de Gerson n'était pas épuisée, sa dévotion pas

satisfaite. Il y avait encore en son cœur des cordes qui demandaient à vibrer, des soupirs tendant à s'exhaler. On trouve, à la suite, un chant : *Carmen super Magnificat*, qui n'occupe pas moins de 36 grandes colonnes, et qui est daté, comme le traité lui-même : *Anno Domini MCCCCXXVIII. Lugduni*. C'est donc un an avant sa mort.

Prétendre que toutes les parties de cet immense ouvrage se tiennent à la même hauteur, ne serait pas véritable ; le talent de Gerson, nous l'avons dit, a des irrégularités ; mais son âme plane toujours ; et même les quelques subtilités éparses çà et là, et qui sont un des traits du moyen âge, ne manquent pas de charme. Citons un exemple, à titre de curiosité. Dans le prologue, Gerson, qui a écrit le chant du cœur et qui trouve de mystérieuses harmonies entre la musique des sons et la musique de l'âme, établit une concordance entre les cinq voyelles qu'il met en regard des notes du plain-chant, et les principaux états de notre âme. A représente la joie ; E, l'espérance ; I, la piété ou la compassion ; O, la crainte, U, la douleur. Et dans un petit tableau, au-dessous de cette adaptation des voyelles avec les sentiments qu'elles expriment, est indiqué l'objet de ces sentiments. Notre joie correspond à la magnificence de Dieu ; l'espérance, à sa générosité ; la piété, à sa miséricorde ; la crainte, à sa justice ; la douleur, à notre misère. C'est, vibrant, sous une même impulsion, la gamme des sons, la gamme de l'âme humaine, suivant celle des attributs divins.

Mais ces quelques passages, un peu subtils et bizarres, disparaissent dans l'ensemble de ce magnifique travail, où les élans du plus haut mysticisme et la solidité de la meilleure doctrine se trouvent réunis. C'est toute une théologie sur la Vierge immaculée, Mère de Dieu et des hommes.

Immédiatement après l'ouvrage sur le *Magnificat*, Gerson composa un petit traité sur le Verbe et sur le sens mystique du *Gloria Patri*. C'est encore comme une suite et un retentissement des dernières paroles du *Magnificat*. Ce sont les considérations sur la gloire de la Trinité sainte, inspirées par la méditation de la parole finale, et qui n'ont pu trouver place dans le premier écrit.

L'année 1829 nous présente deux choses : les opuscules sur Jeanne d'Arc et le *Sympsalma super Cantico canticorum*, commentaire sur le *Cantique des cantiques*.

Un homme qui avait pleuré sur les malheurs de la France comme avait fait Gerson ; qui avait pris aux affaires du pays la grande part que les circonstances lui avaient donnée ; qui avait imploré pour la paix, et le roi et les grands, dut tressaillir en son cœur quand cette nouvelle vola de bouche en bouche : Dieu appelle une humble bergère à faire son œuvre au beau pays de France. Déjà interrogée à Chinon, dans une assemblée où se trouvaient quatre évêques, Jeanne avait été amenée à Poitiers. Là, depuis que Paris se trouvait au pouvoir des Anglais, siégeaient un parlement et une université. Par ordre royal et sous la présidence de l'archevêque de Reims, chancelier du royaume, on avait convoqué une assemblée de docteurs, professeurs, bacheliers, versés dans les saintes Ecritures et dans le droit civil ou ecclésiastique. Ils devaient examiner la jeune fille et dire au roi si elle était vraiment envoyée de Dieu, et s'il pouvait, en bon chrétien, accepter son concours. Ces savants examinateurs formulèrent leur avis en disant « qu'ils ne véoient, sçavoient ne cognoisçoient en icelle pucelle aucune chose, fors seulement ce qui peut estre en une bonne chrestienne et vraie catholique. En conséquence de quoi le roi pouvait accepter son secours et l'envoyer à Orléans ». On assure que Charles VII, ne se bornant pas aux investigations des docteurs de Poitiers, aurait encore consulté par écrit les prélats et les personnages les plus renommés du royaume, et que, dans les réponses faites à ce sujet, se seraient trouvées celle de Jacques Gelu, d'abord évêque de Tours, puis archevêque d'Embrun, et celle du chancelier Gerson. Le fait est-il réel ? Ou bien, indigné de la défection de l'Université, voyant de tant de côtés des consciences qui ne jugeaient plus sainement parce qu'elles s'étaient vendues plus ou moins cher, jeta-t-il de lui-même ce cri d'appel à la droiture publique, et voulut-il donner sa voix désintéressée et loyale dans le conflit d'opinion qui se produisait autour de Jeanne ? Toujours est-il qu'il écrivit, de Lyon, deux opuscules dans lesquels il apporte son avis comme théologien. Ce ne sont pas des morceaux oratoires où, cédant à un enthousiasme, même explicable, il se passionne aveuglément pour la sainte héroïne ; non , c'est un plaidoyer calme, serré, logique, où il passe en revue les raisons qui montrent l'intervention divine. C'était la seule chose à démontrer, car, une fois cette intervention admise, il est hors de doute que Dieu peut faire tout ce qu'il veut.

Le premier opuscule porte pour dédicace : *A la gloire de la bénie et très glorieuse Trinité, de la Mère de Dieu toujours vierge et de toute la cour céleste.* Et comme épigraphe : « *Le Seigneur m'a pris à la suite de mon troupeau ; il m'a dit : Va et prophétise à mon peuple d'Israël* » (Amos, VII-15).

En voici le début :

« Peuple d'Israël, peuple du royaume de France, il peut être à propos de déclarer ici que la fidélité à Dieu, et le culte de la religion chrétienne furent toujours florissants chez toi. Vers les fils de ce royaume s'avance une jouvencelle, fille de bergers et conduisant elle-même un troupeau de brebis ; elle se dit envoyée de Dieu pour conseiller l'autorité royale jusqu'à ce que tout le pays soit ramené sous son obéissance. Non pas certainement que, par une affirmation téméraire, elle puisse juger d'elle-même ; mais des signes surnaturels ont été envoyés, comme pour dévoiler la pensée secrète des cœurs et repousser d'avance les attaques à venir.

« Il lui devint utile pour ce sujet, d'adopter un genre de vie conforme à celui des hommes, et, voulant procéder aux exercices de la guerre, elle fut conduite à en prendre les vêtements. Elle monte à cheval, porte l'étendard, et veille avec une activité admirable, comme ferait un homme expérimenté.

« Là où elle ne paraît point en chevalier, reprenant l'extérieur accoutumé des femmes, elle devient la plus simple dans les affaires du siècle, comme un innocent agneau sans expérience. De plus, elle est portée à vivre dans la chasteté, la tempérance et la modération ; elle est fidèle à Dieu, interdisant les massacres, rapines et autres violences, à tous ceux qui sont rangés sous son obéissance. A cause de ces choses donc et autres semblables, les habitants des villes, les châteaux et les camps se soumettent à la direction de cette fille et lui ont promis fidélité. Dès qu'ils se sont engagés à cela, quelques personnes ont élevé des accusations et des plaintes, et leurs déclarations gagnent les esprits sages. Questions importantes à résoudre. — Dois-je croire que c'est une véritable jeune fille revêtue de la nature humaine, ou quelque figure semblable obtenue par une transformation fantastique ? — En second lieu, est-ce que les choses qu'elle fait, peuvent provenir d'elle-même, conformément à la nature humaine ; ou par elle, d'une cause supérieure ? — Troi-

siècmement, si c'est d'une cause supérieure, est-ce d'une bonne, à savoir par un bon esprit; ou par une mauvaise, comme serait d'un mauvais esprit? — Quatrièmement, dois-je ajouter foi à sa parole, et son œuvre doit-elle être appréciée comme venant d'une inspiration divine, ou regardée comme magique et illusoire? — Touchant ces graves questions, les uns et les autres ont jugé de manières bien différentes, à ce point que, de part et d'autre, chacun invoque à l'appui de son dire, le témoignage des Saintes Lettres. Le présent opuscule apporte, comme tribut, ma part de recherches dans l'examen de ces matières. En revenant sur des choses qui paraissent tout d'abord problématiques, je provoquerai les esprits subtils à une pénétration plus profonde. »

Suit le développement de six propositions dans lesquelles Gerson prouve, soit par les actes mêmes de la vie privée ou publique de Jeanne, soit par les dogmes théologiques et les maximes des Pères : que le Dieu qui donna l'éloquence à Moïse, et la force à David n'est pas moins puissant qu'autrefois — qu'il peut se choisir des instruments où il veut, faire des miracles quand il veut — que rien, dans la pure jeune fille qui vient sauver la France, ne paraît entraver l'œuvre de Dieu par elle, mais que tout semble, au contraire, l'annoncer et la favoriser. A ceux qui trouvaient déplacé qu'une femme vînt commander à des hommes, il rappelle les missions confiées par Dieu à Esther, Déborah ou Judith. Il cite même, dans un autre ordre d'idées, sainte Catherine triomphant des docteurs. « Que le parti qui a juste cause, conclut-il, prenne garde de rendre inutile par incrédulité ou par ingratitude, le secours divin qui s'est manifesté si miraculeusement. »

S'autorisant de ces deux plaidoyers, Wallon a dit, dans son *Histoire de Jeanne d'Arc* : « Jeanne était donc bien l'envoyée de Dieu; c'était le cri du peuple; c'était aussi le sentiment des docteurs les plus autorisés : Jacques Gelu, archevêque d'Embrun; Jean Gerson, la plus grande voix du quinzième siècle. »

Il faut bien cela pour effacer un crime. Il faut cela pour nous faire oublier que le duc de Bourgogne vendit Jeanne aux Anglais, comme il avait déjà vendu la France; que Pierre Cauchon, sa créature, le seconda dans ses desseins; que Jeanne ne mourut pas seulement pour la France qu'elle avait sauvée, mais qu'elle fut jugée et condamnée par des Français.

Le second de ces deux petits écrits est daté de Lyon, 1429, quatorzième jour de mai, dans la vigile de la Pentecôte, c'est-à-dire un peu après la levée du siège d'Orléans. L'autre avait-il précédé de beaucoup? on ne sait pas au juste. Mais ce qui est hors de doute, c'est l'authenticité de ces écrits. Quelques critiques avaient cru y reconnaître le style de Henri de Gorckum. Ce théologien hollandais eut en effet la gloire de soutenir aussi la Pucelle, notre héroïne, mérite d'autant plus grand, qu'il était, par sa naissance, sujet du duc de Bourgogne; mais il attendit plus tard pour manifester son opinion. Son mémoire ne vint qu'après le sacre de Charles VII à Reims, sacre qui eut lieu, comme on sait, le 17 juillet; tandis que le second opuscule de Gerson porte, avec sa signature, la date précise du 14 mai, vigile de la Pentecôte. La cérémonie du sacre et la proclamation universelle de Charles VII, Gerson devait les apprendre dans un monde meilleur. Deux mois après avoir élevé la voix en faveur de Jeanne, il s'endormait dans le Seigneur, et ne voyait pas la fin de sa mission.

La pensée de la France fut donc une de celles qui occupèrent son esprit dans les derniers jours de sa vie, ce ne fut cependant pas tout à fait la dernière. Il travaillait à un ouvrage où il mettait plus encore de son âme, auquel il allait consacrer les derniers battements de son cœur. On peut appeler cet ouvrage un chef-d'œuvre, sinon au point de vue du style, du moins à celui de l'amour et de la piété. C'est là le chant du cygne, la note la plus élevée du mysticisme chrétien. Le savant cardinal Bona, parlant de ce *Commentaire du Cantique*, déclare que Gerson a *divinement écrit* des propriétés de l'amour de Dieu. Saint François de Sales lui rend le même témoignage, et il s'y connaissait. Un autre grand et saint mystique, le vénérable Boudon d'Evreux, met à ce propos le chancelier au rang des âmes bienheureuses « qui ont comme un immense amour, et qui sont toutes plongées dans une mer d'amour ». Cet écrit était dédié à des religieux de l'ordre des Chartreux.

Afin de légitimer les explications qu'il donnera du sens mystique des paroles du *Cantique*, Gerson rappelle d'abord l'amour de Dieu pour les hommes; non pas seulement cet amour général du Créateur pour sa créature, mais cet amour tendre du Père céleste pour ses enfants; de l'Epoux divin pour les âmes; puis, le prix que Dieu attache au retour de de notre cœur, et com-

ment, à la triple interrogation de Jésus, Pierre dut répondre par trois fois : *Amo te,* je vous aime ; *Domine, tu scis quia amo te :* Vous savez bien, Seigneur, que je vous aime. De là découle tout le reste. Est-ce qu'il n'y a pas un monde entier de mystères et de délicatesses dans cette réciprocité d'amour ? Vingt considérations viennent alors sur l'amour gratuit de Dieu pour l'âme, l'amour libre de l'âme pour Dieu. Tout cela n'est que le prologue de l'ouvrage. Il se termine par ce cri du cœur répété plusieurs fois, cette parole qu'on voudrait faire dire à toutes les créatures, qui court à travers le *Cantique* et le résume tout entier ! *Amo te ! Amo te ! Amo te !*

L'ouvrage lui-même se divise en 10 chapitres ou commentaires, et, tout en méditant les paroles saillantes du livre inspiré, Gerson en déduit les cinquante propriétés de l'amour divin, résumées au chapitre v du IIIe livre de l'*Imitation.* Elles sont ici exposées tout au long.

Osculetur me osculo oris sui, qu'il me donne un baiser de sa bouche ! C'est que l'amour s'élance d'abord vers l'objet aimé, et il s'élance avec ardeur. Dans un baiser sublime, le Verbe s'est uni à la nature humaine ; l'âme remontera le chemin qu'il a parcouru pour descendre, elle aspire à l'embrassement éternel qui l'unira à la Divinité.

L'amour réjouit et délecte le cœur. « Venez, conclut cette considération, voyez, goûtez et sentez combien doux est le Seigneur. La langue ne saurait le dire. »

L'amour adoucit, calme, apaise. « Votre nom est comme une huile répandue. »

L'amour enflamme. Voyez comme les désirs de l'épouse sont ardents : « *Trahe me,* attirez-moi après vous... je courrai à l'odeur de vos parfums. »

L'amour pénètre dans le lieu le plus intime et le plus retiré, car il lui faut la solitude : « Le Roi me fait entrer dans son cellier, c'est là que nous nous réjouirons. »

L'amour embellit tout. « O filles de Jérusalem, je suis noire, mais je suis belle. Mon âme était noire ; Dieu m'a aimée, je suis devenue belle ; je l'aime, le rayon de sa gloire repose sur mon front. »

L'amour est fort ; il combat et triomphe : « Les enfants de ma mère se sont élevés contre moi. »

Mais aussi l'amour soupire après le repos et les caresses du

Bien-Aimé : « *Indica mihi*, dites-moi, ô vous qu'aime mon âme, où est le lieu de votre repos et de vos pâturages. »

C'est que l'amour est craintif ; il a peur de perdre ce qu'il aime : « Dites-le-moi, de peur que je ne m'égare en suivant les troupeaux de vos compagnons. »

Ce repos, hélas ! il faut le mériter ; l'amour doit être actif, vaillant, obéissant : « *Si ignoras te, ô pulcherrina*, si tu l'ignores, ô toute belle, sors, suis les traces des troupeaux, et mène paître tes chevreaux près des tentes des pasteurs. Le camp des pasteurs, c'est l'Eglise qui plante ses tentes sur tous les rivages. Elle nous enseigne ce que nous devons faire pour suivre l'Epoux et lui plaire. »

L'amour de l'épouse, en effet, doit être fructueux : « Que mon Bien-Aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange du fruit de ses arbres. »

L'amour est vigilant, il ne se lasse jamais : « Je dors, mais mon cœur veille. » L'*Imitation* disait déjà : *Amor vigilat et dormiens non dormitat, fatigatus, non lassatur...*

Il est pur, immatériel et détaché des sens : « *Soror mea... sponsa mea... columba mea... immaculata mea :* ma sœur, mon épouse, ma colombe, mon immaculée ! »

Et quels sont ses effets ? Il purifie d'abord ; il éclaire, illumine ; puis il rend saint et parfait. « Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a point de tache en vous. » Gerson fait découler de ces trois effets les trois manières d'agir de la théologie. L'amour qui purifie engendre la science de la morale ; l'amour illuminatif sonde les vastes horizons de la théologie spéculative : l'amour qui perfectionne inspire les règles de la théologie pratique et du mysticisme chrétien.

« *Fuge, dilecte mi*, fuyez, mon Bien-Aimé, » dit l'épouse. C'est aussi le mot de saint Pierre, dit Gerson : Eloignez-vous de moi, car je suis un pécheur. — Et pourquoi ? Parce qu'au soleil divin, l'âme a vu sa misère. Mais l'amour est encore assez puissant pour la couvrir et pour tout effacer dans une inénarrable union. « *Fac me audire vocem tuam*, s'écrie le pieux docteur : Que votre voix si douce résonne à mon oreille. Quand verrai-je les régions de la lumière et de la paix ? Quand vous trouverai-je au lieu de votre repos, sur les collines éternelles ? Je m'anéantirai devant votre Face comme l'insecte au milieu des rayons du soleil. Je cacherai mon cœur dans la grande douceur de votre

amour. J'irai des tabernacles de la terre aux tabernacles éternels. Aussi je ne sais redire qu'une chose à la fin de ce Traité comme au commencement; une chose unique, que j'attends quoique indigne, que j'espère de votre amour : *Osculetur me osculo oris sui.* Qu'Il me donne un baiser de sa bouche. »

Ce mot fut probablement le dernier, écrit par Gerson sur la terre. Le prieur des Célestins mit de sa main au bas de l'ouvrage le nom de son frère, la date de sa mort, en ajoutant : Il a reçu sans doute maintenant ce baiser du Seigneur, il jouit de ses embrassements sans fin.



CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME

LA MORT ET LA SÉPULTURE — LE TESTAMENT DU PÈLERIN
HISTORIQUE DU TOMBEAU DE GERSON

Le dernier mot du *Commentaire sur le Cantique* fut écrit le 9 juillet 1429. Un des biographes de Gerson nous dit qu'il passa les trois jours suivants dans un état qui tenait de l'extase. Il réunissait cependant encore ses enfants bien-aimés, leur parla même le 11, avec sa douceur accoutumée, et ne manqua pas de leur faire répéter l'invocation habituelle : Mon Dieu, mon Créateur, faites miséricorde à votre pauvre serviteur, Jean Gerson. Le 12, les enfants étaient rassemblés comme la veille, attendant leur maître chéri. Ne le voyant point paraître, ils montèrent inquiets à sa cellule et le trouvèrent mourant, tout plongé dans son oraison. Quelques-uns redescendirent tout en larmes, traversèrent le cloître et la place en criant par les rues : O Dieu, notre Créateur, ayez pitié de votre serviteur et de notre père Jean Gerson. Il expira bientôt, sans maladie préalable, sans agonie et sans secousse. Saint François de Sales a dit qu'il était mort d'amour, dans un transport d'amour. Peut-être saint Joseph, mort entre les bras du Sauveur ; peut-être Marie, dont le corps glorieux fut accueilli par son Fils dans le ciel, récompensaient-ils ainsi le serviteur dévoué, qui avait tant contribué à propager leur culte.

Le saint est mort! Ce fut le cri qui courut dans Lyon, et que les échos de la ville redirent aux plus proches campagnes. On accourut en foule voir une dernière fois ces traits qui respiraient la bonté et la simplicité, contempler cette bouche devenue muette, dont on considérait, quelques jours avant, les paroles comme des oracles de sainteté. Les uns cherchaient à se procurer quelques parcelles de ses vêtements ; d'autres lui faisaient toucher leurs chapelets.

Depuis quelque temps déjà, Gerson pressentait que sa fin serait proche. Il avait pensé à sa sépulture et fondé l'année précédente un *obit* ou anniversaire de pain et de vin pour le repos de son âme. C'étaient des distributions aux pauvres, qui étaient d'usage en ce temps-là. Le texte de la fondation a été conservé. En voici la reproduction :

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprist. Faisons savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en l'année 1428, le 1er octobre, nous, chancelier et chanoines du chapitre de Saint-Paul de Lyon, avons, pour bonnes raisons et justes causes, accordé et accordons par les présentes à vénérable maistre et seigneur Jehan Gerson, docteur en théologie, chancelier de Paris, et prêtre du diocèse de Reims, l'anniversaire perpétuel de pain et de vin, lequel se fera et sera célébré avec les cérémonies usuelles, le 14 décembre, lendemain de la sainte Luce, fête de saint Nicaise, évêque de Reims, jour auquel ledit Gerson nous dit être né en 1363. Nous accordons aussi audit Gerson, le droit de choisir sa sépulture dans le lieu à ce destiné par nous. En foi de quoi, nous avons fait apposer notre sceau aux présentes lettres, les jour et an que dessus. »

Et voilà comment le pieux prêtre de Reims, le chancelier jadis renommé à Paris, l'ambassadeur royal qui avait traversé l'Allemagne, le proscrit qui s'était réfugié en Autriche, vint dormir son dernier sommeil, en attendant le jour de la résurrection, au pied de la colline de Fourvière, à l'ombre de la vieille église élevée par saint Sacerdos.

On l'enterra dans l'enceinte de Saint-Laurent (côté nord de la place), à droite de la chaire du prédicateur. Sur une plaque de cuivre fixée au mur, on fit graver ses armes et l'épitaphe suivante :

A E M

D. IO. CHARLIERI DE GERSON. EVANG. CHRISTIANIS. PIIO. DOCT.

RESTIT. CUM SYMB. PUBL. AC PRIVA TITULUS

SURSUM CORDA

MAGNUM PARVA TENET VIRTUTIBUS URNA JOANNEM

PRÆCELSUM MERITIS, GERSON COGNOMINE DICTUM

PARISIIS SACRÆ PROFESSOR THEOLOGIÆ;

CLARUIT ECCLESIÆ QUI CANCELLARIUS ANNO

MILLESIMI DOMINI CENTUM QUATER ATQUE VICENO

NONO. LUCE PETIT SUPEROS JULII DUODENA

PŒNITEMINI

ET CREDITE EVANGELIO.

Les deux maximes : *Sursum corda ! Pœnitemini et Credite Evangelio,* étaient choisies parmi celles que le pieux docteur répétait fréquemment. La première formait bien le résumé de sa vie.

Une grande partie des enfants et des jeunes gens de la ville pleurèrent aux funérailles de celui que beaucoup d'entre eux avaient regardé comme un père. Gérard Machet, qui remplissait pour lui, à Paris, l'office de chancelier, vint se faire l'interprète des regrets communs. (Gérard Machet, docteur de Navarre et chanoine de Notre-Dame, fut, depuis, confesseur de Charles VII et évêque de Castres.)

« Pleurez, études, dit-il, pleurez sous le coup qui vous frappe. Celui que la mort vous ravit, était à votre tête. O Paris, peux-tu, parmi tes grands hommes, en compter un seul qui l'égale?

« Ne prenez pas mes paroles pour les vains ornements d'un mensonger panégyrique. Que dire sur tant de mérites, qui ne soit au-dessous de ce que Dieu en sait?

« Il avait donné à Jésus-Christ les prémices de ses ans, et le vieillard moissonna avec abondance ce qu'avait semé le chaste adolescent.

« L'oisiveté puérile lui fut inconnue. Il donna, dès la tendre

jeunesse, des marques de vertu. Là où glissaient trop de jeunes pas, lui sut tenir son pied ferme, et rester pur.

« Timbre harmonieux de la voix, grâce du geste, il avait tout. Il persuada en présentant la vérité avec le langage des divines miséricordes. Contre les fronts impies et superbes seulement, ses rudes accents semblaient tonner. Pour apprécier sa science profonde, son art merveilleux, il nous reste ses nombreux et profonds écrits. Que de charmants traités ! Il en est un dans lequel il trace à tous un droit chemin pour suivre Jésus-Christ : *ad Christum via sit quo meliore modo.* »

Ce dernier mot peut être une allusion à *l'Imitation ;* c'en peut être une au *De parvulis.*

Parmi les papiers de Gerson, on trouva un petit écrit, monument de sa piété, qui porte le nom de *Testament d'un pèlerin.*

« Mettez ordre à vos affaires, commence-t-il, car vous allez mourir (Is., XXXVIII, 1). De même qu'un homme qui part pour un long voyage fait son testament et en emporte une copie avec lui, ainsi convient-il que nous fassions, nous qui n'avons point ici-bas de demeure permanente, mais qui en attendons une autre. Que ce qui est écrit ici sous la forme d'une prière, soit donc regardé comme le testament journalier du pèlerin.

« Mon Père, voici que je me présente devant vous, comme si j'étais à l'article de la mort, car, même au milieu de la vie, elle n'est éloignée de nous que comme d'un point dans la durée. Je comparais devant le tribunal de votre miséricorde et je m'y soumets sans réserve. Je me prosterne devant votre trône pour obtenir mon pardon et vous demander le secours de votre grâce au jour opportun, pendant que c'est encore le temps du pardon et de la miséricorde.

« Donnez-moi un esprit selon votre esprit, un cœur selon votre cœur ; donnez-moi d'être vraiment repentant de mes fautes, de recevoir votre Corps sacré avec la pureté nécessaire, et l'onction sainte avec les sentiments d'un vrai chrétien. Accordez-moi l'entière rémission de mes péchés. Permettez que j'aie l'assistance des saints contre les puissances ennemies. Donnez-moi enfin la vie éternelle quand la dernière heure de celle-ci aura sonné pour moi.

« Comme je suis sorti nu du sein de ma mère, j'abandonne tout ce qui est de ce monde, à ceux qui sont du monde ; et afin que ce qui était poussière redevienne poussière, je prie qu'on

m'accorde la sépulture chrétienne. L'esprit, qui vient de Dieu, je l'espère fermement, retournera à Dieu. Seigneur Jésus, recevez cet esprit. »

Gerson avait légué ses livres aux célestins d'Avignon, dans le monastère desquels étaient alors deux de ses frères. L'écrit qui renferme cette disposition porte la date de novembre 1428. Il y recommande que les livres légués soient mis dans une armoire particulière, pour être plus à portée de ceux qui voudraient y recourir. Il y marque que le 14 décembre suivant, jour de sa naissance, allait commencer sa soixante-sixième année. Vers la même époque, il écrit aux chartreux, avec qui il était lié d'une étroite amitié et qui lui avaient promis de prier pour lui après sa mort. Il leur demande de prier pour lui de son vivant, afin qu'il puisse bien mourir. La pensée de la mort hantait donc son esprit, et il s'y préparait d'une manière particulière depuis une huitaine de mois, quand Dieu le rappela à lui.

Le pèlerin qui aperçoit le terme du voyage, l'exilé qui touche à la patrie, ont le cœur plein de joie. Gerson s'était considéré comme un pèlerin et un voyageur, il ne pouvait que sourire au terme du voyage et tendre les bras vers ce ciel qu'il avait désiré toujours, où il avait envoyé son cœur avant lui : *Sursum corda !* Mais, même au point de vue humain, il pouvait s'en aller en paix et remercier Dieu. Le moyen âge touchait à son déclin, et, certes ! l'époque tourmentée où Gerson avait vécu, disait assez ce que coûtent les grandes révolutions et des temps et des peuples. Mais il pouvait apercevoir déjà que les temps modernes ne se lèveraient point à l'horizon de l'histoire sans que l'œil de Dieu fût sur eux et sans que sa main les bénît. Il avait vu apparaître dans le ciel assombri de la France, l'étoile radieuse de Jeanne d'Arc, et il avait compris que le royaume des lis recouvrerait son indépendance, sa nationalité. L'unité de l'Eglise, à laquelle il avait si puissamment contribué, se consommait cette année même par l'abdication de Gilles de Mugnos, que deux cardinaux restés fidèles à Benoît XIII, avaient élu en 1424. La maison d'Armagnac qui avait soutenu cet antipape, et qui, même depuis le concile de Constance, faisait traîner en longueur l'extinction complète du schisme, venait d'être mise par Martin V au ban de la chrétienté. L'Eglise, royaume de Dieu sur la terre; la France, royaume jadis très chrétien, dont les fils faisaient l'œuvre de Dieu, semblaient donc revenir au

calme et à la paix pour asseoir les bases d'une société nouvelle, animée d'un esprit nouveau. Gerson avait pris, dans la période de trouble et de bouleversement qui enfantait cette société, la part de travail que Dieu lui avait indiquée. Humble et soumis, il n'avait pas été plus loin que sa mission, mérite souvent plus grand que le mérite de l'entreprendre. Il était venu, avant de mourir, s'humilier et s'anéantir devant Dieu, qui continuait seul ou avec d'autres instruments, l'œuvre à laquelle il l'avait un moment associé. Homme du moyen âge par son cœur et sa foi, il se couchait dans ce vaste linceul où dorment tant de gloires; homme des temps modernes par certaines tendances de son esprit, il laissait dans ses œuvres un anneau de plus à joindre aux autres anneaux qui font que la chaîne de la vérité se continue sans interruption à travers les siècles, d'un bout du monde à l'autre.

Gerson s'était acquis une telle réputation de sainteté dans toute la région lyonnaise, que les foules accoururent aussitôt à son tombeau nouvellement fermé. On y priait avec ferveur; des miracles, dit-on, s'y produisaient, et le bénédictin Dom Calmet nous apprend qu'on voyait, dans la chapelle du pieux docteur, des ex-voto et autres marques de la reconnaissance des pèlerins. C'était un véritable culte, non autorisé il est vrai, mais instinctif, plein de confiance et de foi; c'était la canonisation populaire. L'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru, dans un écrit à son sujet, plaçait Gerson au rang des flambeaux du ciel et des confesseurs du Christ; il rappelait que ce docteur avait fait la gloire de l'Eglise par ses travaux et ses vertus, et le considérait, disait-il, comme jouissant de la gloire céleste. Le peuple, témoin de sa vie humble et sainte, pensait de même que l'archevêque, et traitait Gerson comme un intercesseur puissant auprès de Dieu. A cette voix du peuple se joignirent bientôt les suffrages de plusieurs prélats; les évêques de Castres, de Bâle et d'autres villes témoignaient par leurs écrits de la vénération qu'ils portaient au chancelier. L'habitude de le désigner sous le nom de bienheureux, devint tout à fait générale.

Charles VIII régnait alors. Informé par un religieux carme nommé Burel, qui était son aumônier, du culte qu'on rendait à Gerson et des miracles qu'on lui attribuait, il chargea ce religieux, avec l'assentiment de l'archevêque de Lyon, de faire construire à Saint-Paul une chapelle avec un autel dédié à la mé-

moire du bienheureux. Au-dessus de l'autel on mit un tableau représentant Gerson, vêtu de la toge doctorale et tenant dans sa main gauche un cœur élevé vers le ciel, avec cette devise : *Snrsum corda !* (1).

Ce fut devant cet autel que les rois de France firent pendant longtemps dire des messes ou chanter des saluts pour eux et leur royaume. On conservait de Gerson ce souvenir d'un cœur dévoué qui avait cherché par tous les moyens, le bonheur et la paix du pays ; on pensait qu'il devait obtenir au ciel ce qu'il avait tant désiré sur la terre. Laurent Burel dit avoir été lui-même préservé, par l'intercession du saint docteur, des suites d'une chute dangereuse, et il pressait Charles VIII de travailler à la canonisation régulière de Gerson.

Au commencement du siècle suivant, c'est-à-dire vers 1500, un citoyen de Lyon nommé Cataigne, fort dévot au pieux chancelier, fonda dans l'église Saint-Laurent, du consentement du chapitre de Saint-Paul, « en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie et en mémoire du bienheureux maistre Jehan Gerson enterré là », d'abord une messe d'actions de grâces qui devait y être célébrée tous les mercredis ; et quelques mois après, une seconde messe qui serait dite les jeudis par un membre du Chapitre : *de gremio capituli.*

Cette dévotion devenait florissante ; des miracles signalés contribuaient à l'étendre, et le bruit s'en répandait au loin. En 1504, à la sollicitation du clergé de Lyon et de plusieurs évêques, et avec l'agrément de son chapitre, François de Rohan, qui venait de prendre possession de notre siège archiépiscopal, décerna à Gerson le titre de saint : « *Divus* », et approuva le culte qu'on lui rendait à Saint-Paul.

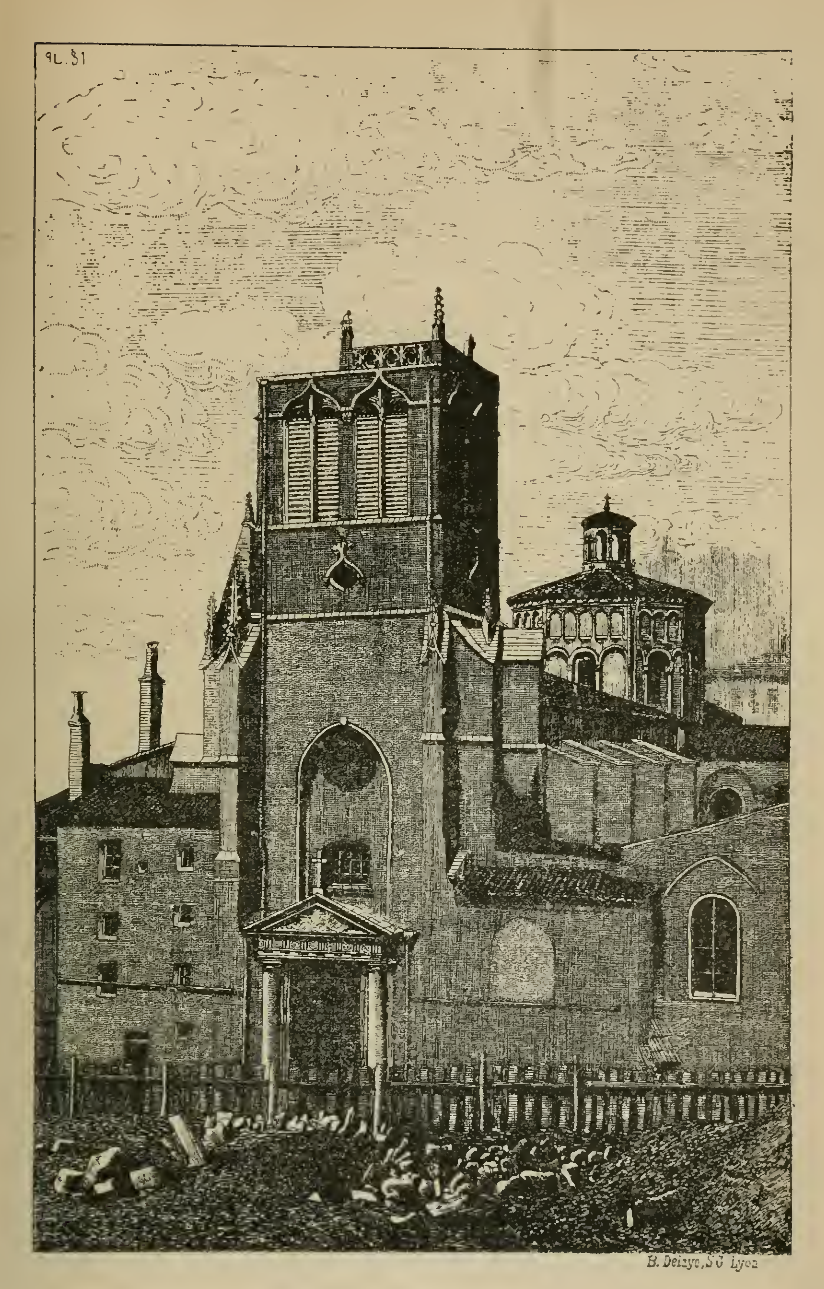
La même année, Christophe d'Uthenim, évêque de Bâle, qui faisait sa principale lecture et ses plus chères délices des ouvrages de Gerson, écrivit au chapitre de l'Eglise de Lyon pour avoir des informations sur le culte qu'on y rendait à ce célèbre docteur. « Un bruit, dit-il, est parvenu jusqu'à nous, que des miracles

(1) L'*Histoire de la conquête de Naples par Charles VIII*, publiée par M. Gonon, garde le souvenir de ce fait. On y lit : « Le Roi, à son passage à Lyon, fit réparer le lieu où était enterré maistre Jehan Gerson, et fut faite une chapelle en l'église Saint-Laurent, à Lyon sur le Rhosne, auquel lieu plusieurs gens font leurs prières et oraisons audit maistre Jehan Gerson, qu'on tient comme sainte personne. »

s'opèrent au tombeau de Jean Gerson, et que l'aumônier de Charles VIII, ayant témoigné du mépris pour ces merveilles, en a été puni. Moi et beaucoup de personnes distinguées, désirons savoir ce qu'il en est. » Il demandait aussi une reproduction du tableau de Gerson et une copie des vers que le carme Laurent Burel avait composés en son honneur. Le 22 février 1504, le doyen et le chapitre de Lyon répondaient à cette lettre épiscopale. Ils mandaient que tout était véritable dans les merveilles rapportées à propos du tombeau de Gerson, excepté le mépris qu'en aurait fait l'aumônier du roi, lequel, au contraire, avait été l'un des principaux promoteurs du culte rendu à Gerson. « Lui-même, ajoute la lettre, devenu évêque de Sisteron, se fera un plaisir de vous envoyer des copies du tableau et des vers. »

Moins d'un siècle après, en 1565, les huguenots faisaient leur entrée à Lyon. Ils profanèrent, comme on sait, les églises, les vases sacrés, les reliques des saints. La chapelle royale de Saint-Laurent fut détruite, et le tableau brûlé. On crut même que le tombeau de Gerson avait été violé et ses restes livrés aux flammes, comme cela arriva, hélas ! pour le corps de saint Bonaventure. Il n'en était rien cependant. Le 14 avril 1642, on creusait près de l'église Saint-Paul une tombe pour une dame Grassi, bienfaitrice du quartier. Sous les coups de la pioche, une pierre se détache soudain, laissant derrière elle, en tombant, une ouverture assez considérable. Les fossoyeurs y introduisent une lumière et aperçoivent un cercueil cerclé de fer, encadré dans un entourage de briques et duquel s'exhalait, nous dit Collombet, une odeur très suave. Ils font part de leur découverte aux membres du chapitre, qui viennent vérifier le fait, et bientôt le bruit se répand dans la ville qu'on a trouvé le tombeau d'un saint. Une foule immense remplit l'église et les environs ; on ne parvient qu'à grand'peine à inhumer la pauvre morte qui attendait la sépulture.

Ce concours de peuple se renouvela le lendemain et des prodiges eurent lieu. Une femme, nommée Marguerite Roux, avait perdu l'usage de ses jambes depuis que, pour se sauver dans un incendie, elle s'était précipitée par la fenêtre. Entendant parler de ce cercueil miraculeux, elle demanda à y être portée, pria une demi-heure devant l'ouverture avec une foi ardente et une vive confiance, et, se levant sur ses jambes pour la première fois depuis son accident, elle s'en retourna seule et guérie.



ÉGLISE SAINT-PAUL

Un enfant de cinq ans était né avec des jambes contrefaites qui ne pouvaient le porter. Ses parents firent un vœu au bienheureux Gerson, et l'enfant fut guéri.

Au récit de ces prodiges et d'autres analogues, l'archevêque de Lyon s'émut. C'était alors le cardinal Louis-Alphonse de Richelieu, ancien chartreux et frère du grand ministre. Il vint lui-même à Saint-Paul et descendit dans le caveau.

Le couvercle du cercueil portait cettte même inscription gravée autrefois sur les murs de l'église : *Joannes de Gerson, cancellarius Parisiensis.* On ouvrit le cercueil. Le corps du chancelier apparut très bien conservé, revêtu des ornements sacerdotaux et répandant une odeur très suave. Sur la poitrine était un calice d'étain qui paraissait s'être échappé de ses mains. Le cardinal de Richelieu baisa pieusement ces restes, les vénéra, et, dit la *Relation,* glorifia le Seigneur, admirable dans ses saints. Il distribua aux assistants quelques parcelles des cheveux et des vêtements, puis fit refermer le tombeau.

Le peuple y revenait en foule et des miracles continuaient à se produire comme au moment de l'inhumation du Chancelier. On a cité spécialement :

— Un enfant de 8 ans, malade d'une fièvre dangereuse. Pendant qu'on faisait devant le tombeau de Gerson les prières d'usage pour la santé du roi, ses parents, pleins de confiance, suspendirent à son cou un fragment détaché des chaussures du bienheureux, et l'enfant fut guéri.

— Un jeune homme de 20 ans, habitant la campagne, aveugle depuis quelques mois, qui recouvra graduellement la vue pendant une neuvaine qu'il fit au saint docteur, et voyait parfaitement clair le dernier jour de la neuvaine.

— Un paralytique, habitant de Lyon, qui, entendant raconter les premières merveilles opérées, joignit simplement à son invocation journalière de la Bienheureuse Vierge Marie, celle de son serviteur Jean Gerson. Il recouvra l'usage de ses membres.

— Une fermière âgée de 30 ans, paralysée aussi, qui depuis sa dixième année, dit la *Relation,* n'avait pu faire le signe de la croix, dévotion qui lui était chère. Avant la fin de la neuvaine qu'elle entreprit en l'honneur de Gerson, elle pouvait remuer les bras, étendre les doigts, et faisait son signe de croix.

— Un homme de 32 ans dont le corps était couvert de pustules, fut également délivré de son incommodité par les prières

qu'il adressa au bienheureux Gerson ; et comme cette maladie régnait alors à Lyon, on prit l'habitude de se recommander à lui pour être préservé du fléau (1).

Il ne faut donc pas s'étonner si l'habitude se prit de considérer Gerson comme un saint. André du Saussay, évêque de Toul, le plaça dans le *Martyrologium gallicanum*, qu'il composa à la prière du clergé de France et sous les auspices du Pape. Théophile Raynaud, de la Compagnie de Jésus, l'inséra dans le catalogue des saints du diocèse de Lyon. On réintégra son tombeau dans l'église Saint-Laurent, rebâtie plus tard par la piété des sires Mascrani, gentilshommes grisons ; on grava une nouvelle épitaphe à la place qu'avait occupée l'ancienne. Puis quatre-vingt-treize arriva. L'église, convertie en magasin à fourrage, fut ensuite détruite et le mausolée disparut. Une place publique, qui porte aujourd'hui le nom de Gerson, après avoir porté celui de Saint-Laurent, marque le lieu où elle était.

Notre siècle, nous l'avons dit, réveilla dans les esprits la mémoire de ce saint homme. L'Académie, en mettant son éloge au concours en 1837, excitait à l'étude de ses œuvres ; on devait penser naturellement, après cela, à ce qui restait de son corps. En mars 1842, un architecte lyonnais, M. Tony Dunod, aidé d'un ancien plan de l'église Saint-Laurent, entreprit des fouilles pour chercher son tombeau. Il fut assez heureux pour arriver au-dessus de la voûte du caveau. Il y trouva des ossements et quelques débris de cercueil. Et, sur le mur du fond, une portion de maçonnerie plus récente que le reste, indiquait l'endroit par où l'archevêque Alphonse de Richelieu avait, en 1642, pénétré dans ce tombeau.

Disons, en terminant ce chapitre, qu'il n'est tout entier et ne peut être autre chose qu'une compilation historique. Nous exposons les documents tels que nous les avons trouvés. Enfant humble et soumis de la sainte Eglise, il ne nous appartient pas de juger autrement qu'elle ne juge, et d'appeler les hommes ou les choses d'un autre nom qu'elle ne les appelle. Nous disons ce

(1) Les détails précédents sont extraits d'une relation que publia un témoin oculaire, Etienne Vernay, natif de Lyon et l'un des perpétuels de Saint-Paul. Son mémoire, intitulé *Gersonius in tumulo gloriosus*, rapporte un certain nombre d'autres prodiges. Il fut imprimé à Lyon en 1642, dédié au cardinal de Richelieu, premier ministre, et plus tard réimprimé dans le tome Ier des *Œuvres de Gerson*, édition de 1706.

qui fut, sans en tirer de conclusion. Ce qui fut, c'est que Gerson se trouva honoré de ce qu'on nomme le culte immémorial, c'est-à-dire d'un culte précédant de plus de cent ans les décrets d'Urbain VIII (Gerson proclamé saint par François de Rohan, archevêque de Lyon, primat des Gaules : 1504. Décrets d'Urbain VIII datés de 1625, 1628, 1634). A partir de ces décrets, il fut expressément défendu de rendre aucun culte public à ceux qui étaient morts, même en odeur de sainteté, ou avec la gloire des miracles, avant qu'ils eussent été béatifiés ou canonisés par le Saint-Siège. Benoît XIV expliqua plus tard que cette prohibition ne s'étendait point aux bienheureux honorés déjà d'un culte public ; que le culte immémorial, c'est-à-dire d'un siècle avant les décrets, serait un titre en leur faveur, lequel tiendrait lieu de béatification et serait appelé béatification équipollente. Quand elle serait constatée par la sentence de l'Ordinaire ou des Commissaires apostoliques, on procéderait, disait-il, à la canonisation, après l'examen des vertus particulières et des miracles. Cela n'a pas eu lieu pour Gerson. Il est donc plus sage, plus sûr, plus conforme à l'esprit d'obéissance, de modérer ses expressions, et de ne pas accompagner même son nom d'un titre que plusieurs archevêques lui donnèrent jadis, mais qui n'a point été consacré par l'autorité suprême du Pontife romain. Est-ce à dire que cela n'aura pas lieu ? Dieu le sait. Il a ses heures, ses raisons, ses moyens. Quatorze siècles ont bien passé avant que le bienheureux nourricier du Sauveur, invoqué en particulier par quelques religieux, quelques âmes pieuses, vît des autels, des églises s'ériger en son honneur ; et quand Gerson composa son office, c'était la première prière publique qui, du sein de l'Eglise, s'élevait jusqu'à lui. Il est aujourd'hui le patron aimé et reconnu de l'Eglise universelle. Celui qui a appelé les peuples à ses pieds peut bien attendre aussi. Dieu sait à quelle heure les universités catholiques auront besoin d'un patron de plus, les petits enfants d'un autre protecteur, les hommes appelés à jouer un rôle dans les destinées de l'Eglise ou de l'Etat, d'un modèle magnifique de fermeté dans les principes et d'humilité dans la vie. Dieu le sait, et le Pontife qui conduit son Eglise est lui-même guidé par l'Esprit-Saint.

Quand un vent se lève sur la route poudreuse, il emporte au loin des nuages de poussière ; il fait tourbillonner les feuilles mortes et les jette d'ici de là. Alors souvent la route change

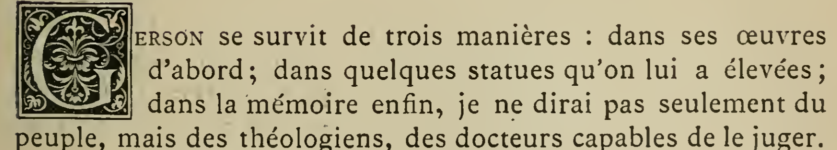
d'aspect ; on aperçoit la source que cachaient des amas de feuilles; on trouve plus vert le buisson que la poussière ternissait. L'Esprit souffle où il veut, et là où il a soufflé, les contours des choses paraissent plus distincts ; la poussière des siècles, celle surtout des préventions humaines, ne jette plus son voile gris sur d'éclatantes teintes. Neuf fois avant cela, on avait passé près du même objet ; à la dixième, étonné, on s'arrête et se dit : Que c'est beau ! Il nous semble qu'un phénomène semblable se produira pour le Docteur très-chrétien. On a publié plusieurs fois ses ouvrages : les âmes pieuses n'en ont pas tiré encore tout le profit qu'elles en peuvent tirer; ni les orateurs, reçu tout le secours qu'ils en peuvent attendre.



CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME

LA SURVIVANCE DE GERSON

SES ŒUVRES — LES MONUMENTS — APPRÉCIATIONS DE PERSONNAGES AYANT QUELQUE AUTORITÉ DANS L'ÉGLISE

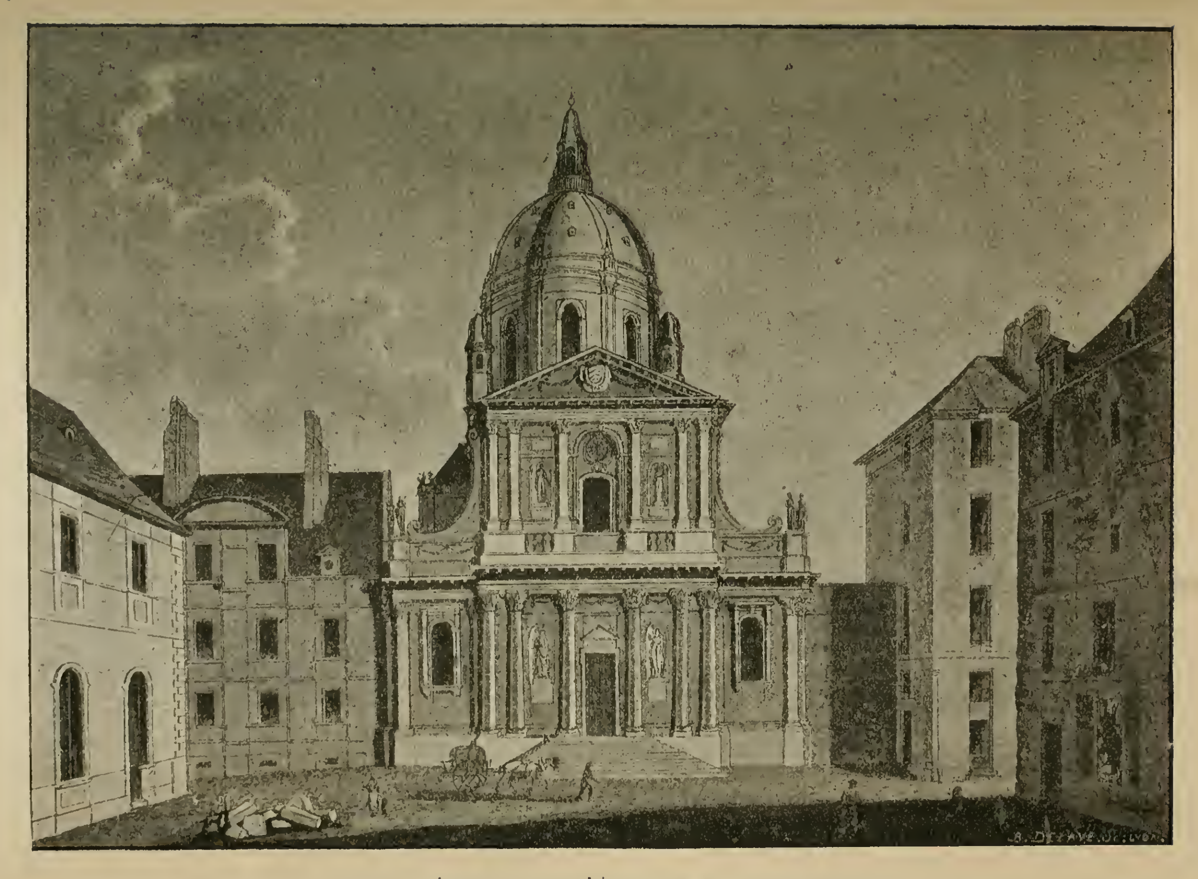


GERSON se survit de trois manières : dans ses œuvres d'abord ; dans quelques statues qu'on lui a élevées ; dans la mémoire enfin, je ne dirai pas seulement du peuple, mais des théologiens, des docteurs capables de le juger.

Le premier de ces souvenirs est sans contredit l'ensemble de ses œuvres, puisqu'on y sent revivre sa pensée. Bientôt après l'installation des premières presses à imprimer, on réunit de ses écrits ce qu'on put le plus facilement trouver, et on en fit une première édition en 1489. Celle-là fut vite épuisée. On recommença 5 ans plus tard, et on en donna une seconde dont 3 tomes parurent en 1494, et un quatrième, dans lequel on avait ajouté divers écrits, en 1502. Nous possédons un exemplaire parfaitement conservé de ces quatre volumes. Une troisième édition parut à Paris en 1606, et une quatrième, collationnée avec soin par M. Ellies Dupin, en 1706. Elle forme cinq volumes in-folio. Ces cinq volumes ne contiennent presque que les œuvres latines. Il faut donc y joindre diverses œuvres françaises réparties dans un certain nombre de manuscrits, les unes seules, les autres précédées ou suivies de copies d'autres auteurs. Peu de ces œuvres françaises, en effet, ont été imprimées. Quelques-unes ont été traduites en latin ; quelques œuvres latines également

l'ont été en français, mais c'est le petit nombre. Tous les travaux de Gerson, nous l'avons dit, n'ont pas la même valeur. Ils présentent de grandes inégalités, provenant soit du manque de temps, soit de la pression des circonstances. Mais, même en faisant un choix, il y a là des trésors capables d'enrichir la meilleure bibliothèque chrétienne. Un écrit qui mériterait surtout d'être répandu et qui serait utile, c'est le *de Parvulis*. Il a été traduit deux fois, à notre connaissance. La seule version que nous ayons pu voir ne rend pas le moins du monde la pensée de Gerson. Ce n'est pas incapacité de la part de l'auteur, il est facile de le voir : c'est parti pris. Il veut faire considérer au point de vue d'une éducation et d'une vertu tout humaines ce que Gerson considère au point de vue de la foi. Il parle vaguement des bonnes habitudes à donner aux enfants; il ne recommande point de les conduire à Jésus-Christ, ce qui est la pensée dominante de l'original; saint Jérôme est nommé quelque part dans le *de Parvulis*; le traducteur l'appelle un sage, et ne dit point son nom : ainsi du reste. Nous espérons, avec la grâce de Dieu, donner bientôt de ce petit ouvrage une traduction plus fidèle.

STATUE DE GERSON
Érigée devant le portail de l'église Saint-Paul de Lyon



VUE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE LA SORBONNE

La statue de Gerson est celle qui se trouve à droite de la porte d'entrée.

Passons aux œuvres d'art dans lesquelles la postérité a voulu conserver le souvenir de Gerson.

Depuis que les environs de Saint-Paul ont été remaniés pour l'établissement de la gare des Dombes, on y a élevé une statue au chancelier. L'initiative en est due à MM. Mangini, l'exécution au sculpteur Charles Bailly. Une niche a été creusée pour elle dans le mur de soutènement du débarcadère ; elle fait face au portail occidental de l'Eglise. Là fut placé, en 1879, le groupe représentant Gerson, notre Gerson de Lyon, avec un des enfants qu'il instruisait. On lui a donné son ancien costume de cérémonie pour rappeler qu'à Paris même, au milieu de ses hautes fonctions, et au grand scandale de quelques esprits étroits, il catéchisait souvent les petits enfants. Il est donc vêtu de la simarre aux manches doublées de fourrure; le manteau de chancelier, doublé d'hermine, est jeté sur une épaule ; la tête est coiffée du bonnet de docteur. Un jeune enfant s'appuie contre lui ; une des mains de Gerson est posée sur son épaule en signe d'amour et de protection ; la main droite, dans un geste sublime, montre le ciel à l'enfant; c'est le commentaire d'une des devises favorites du chancelier : *Sursum corda !*

Paris ne l'a point oublié. Deux statues décorent à l'extérieur le portail de l'église de la Sorbonne : d'un côté, celle de Bossuet; de l'autre, celle de Gerson. Due au ciseau de M. Frélon, cette dernière représente Gerson jeune encore, tel qu'on a dû en garder le souvenir à Paris. Les traits expriment la sagesse, la gravité, la modestie ; l'attitude révèle le penseur, l'homme qui vit dans la partie supérieure de son intelligence. La statue n'a pas moins de $2^{m}50$ de haut; elle fut placée là en 1894, après avoir été exposée au Salon.

A l'intérieur de l'église, une fresque de grande dimension occupe, à droite, tout le fond de la chapelle où se trouve le mausolée de Richelieu. L'idée mère de cette fresque, qui représente la *Théologie chrétienne*, est exprimée par l'inscription du haut : *Lux vera Christus :* le Christ est la lumière ; toute lumière véritable réside en lui et vient de lui. La fresque est partagée en deux parties dans sa hauteur, et au-dessus l'une de l'autre sont comme deux processions des plus illustres Pères et Docteurs de l'Eglise, ou des personnages célèbres par leur foi. Ceux de la partie supérieure convergent, de droite et de gauche, vers une figure centrale : la Foi ; ceux de la partie inférieure, vers un au-

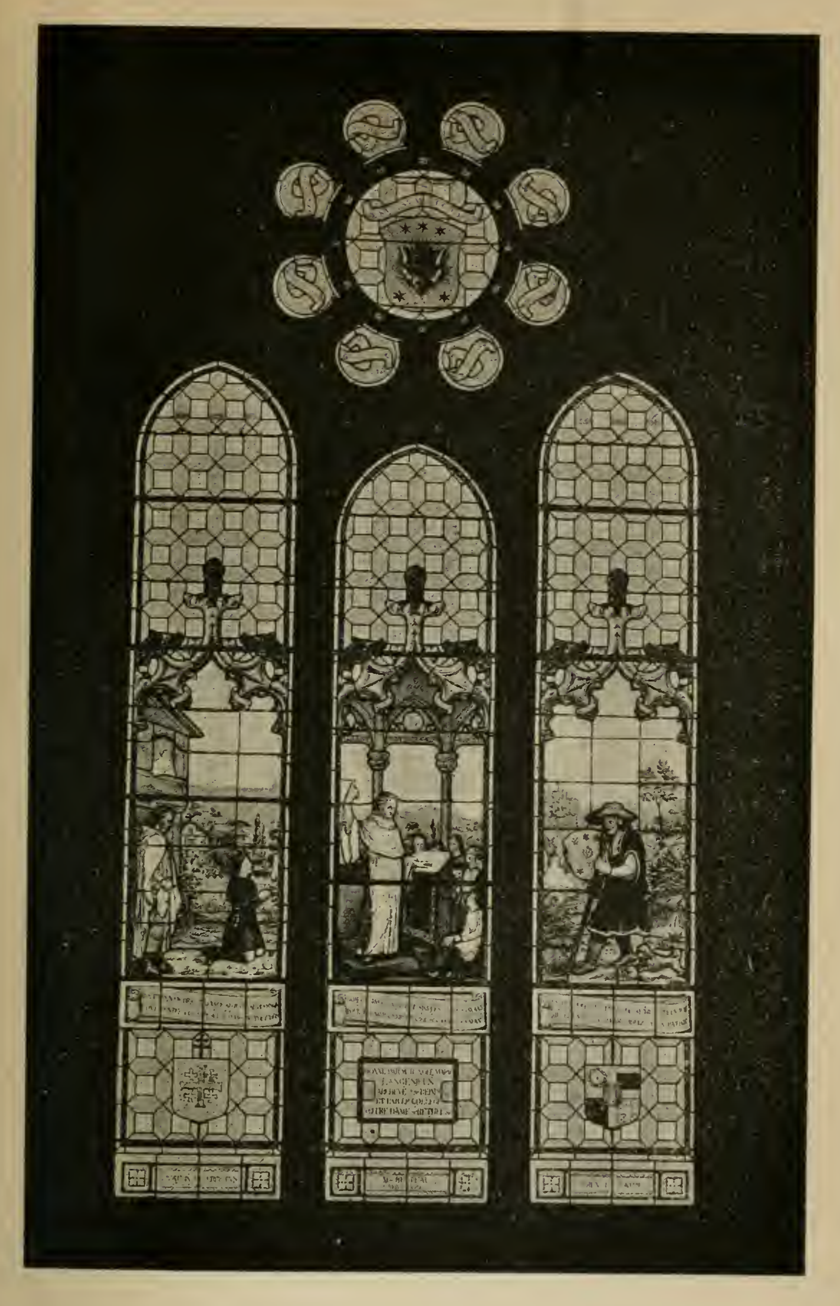
tel central sur lequel tombent les rayons de la Foi, et où l'auguste sacrement de l'Eucharistie apparaît dans un ostensoir. Les personnages de la fresque supérieure sont : à gauche de la Foi : saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Irénée, saint Remi, saint Léon, saint Grégoire, sainte Monique, sainte Paule, sainte Eustochium, sainte Clotilde ; à droite : saint Etienne, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, saint Ephrem, saint Cyprien, saint Martin de Tours. Dans la série du bas se trouvent : à gauche : Saint Bernard, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, le cardinal de Bérulle, Bossuet, Fénelon, Ollier, Pascal, Descartes, Malebranche ; à droite : saint Benoît, saint Bruno, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Jean de Matha, saint François-Xavier, Pierre Lombard, Gerson, Robert Sorbon. Ces personnages sont représentés en diverses postures. Les uns, agenouillés, adorent le Saint Sacrement; d'autres, debout, lèvent vers lui le regard de l'extase. Quatre d'entre eux sont plus rapprochés de l'autel; ce sont : Robert Sorbon, sur les degrés mêmes, qui fait probablement les honneurs de sa fondation ; saint Thomas et Bossuet, montrant de la main le Très Saint Sacrement sur lequel ils ont laissé, l'un, des chants immortels ; l'autre, de solides instructions ; et Gerson qui, appuyé sur l'autel, y dépose pieusement un livre. L'artiste a eu l'intention de représenter le livre d'or *De Imitatione Christi*, dont la quatrième partie est consacrée au divin Sacrement.

Voici maintenant, d'après les renseignements de M. Miette, curé acuel de Barby (1), ce que possède le pays natal de Gerson :

1° Un portrait sur toile, d'assez bonne exécution, pouvant remonter au XVIIe siècle et donnant exactement le type de la gravure de Jollain (1669), tel qu'il a été gravé de nouveau par M. Ad. Varin, vers 1880 (*Jean de Gerson,* par H. Jadart, Reims, 1881).

2° Un autre portrait qui serait le plus authentique, appartient à M. Féquant-Créquy. Celui-ci le tiendrait d'un ancien maire, M. Rousseau, auquel il aurait été donné par un des curés-doyens

(1) Un autre ecclésiastique du diocèse de Reims a droit aussi à nos remercîments : Monsieur l'abbé Bussenot, vicaire général, chanoine, secrétaire général de l'Archevêché, a bien voulu nous communiquer les sceaux du chapitre, dont on a vu ailleurs la reproduction.



VITRAIL DE LA CHAPELLE DÉDIÉE A GERSON DANS L'ÉGLISE DE BARBY

de Réthel. Ce tableau, d'une antiquité suffisamment prouvée, porte au revers une inscription latine de l'époque, ainsi conçue : *Joannes Gerson, Doctor theologus et Cancellarius..... Univ. in concilio Constantiæ orator. Obiit Lugduni anno 1429. Donné par M. Rousseau* (*Le bon Curé*, par l'abbé Ch. Brédy).

Dans l'église actuelle de Barby, une chapelle latérale a été consacrée à la mémoire du chancelier. Elle renferme :

1° Incrustée dans la muraille et gravée en caractères gothiques sur une pierre dure, l'épitaphe de sa mère. Des fouilles faites en 1853 dans le cimetière ont mis à découvert une tombe en pierre qui ne portait aucune inscription ; les érudits ont cru y reconnaître la tombe d'Elisabeth la Chardenière.

2° Un buste de Gerson, en marbre blanc. Il est dû au ciseau de Frélon et a été donné par l'Etat à l'église.

3° Un vitrail peint d'après d'anciennes estampes, et qui, dans trois médaillons, le représente enfant, exilé et catéchiste à Lyon.

4° Une plaque en marbre noir rappelle sa naissance à Gerson et son baptême à Barby. Elle est surmontée de son buste d'après le type des anciens portraits, et conforme à celui du tableau.

Enfin l'Institution Notre-Dame, de Réthel, possède une vaste toile qui le représente au concile de Constance. Cette institution occupe dans la ville la place de l'ancien prieuré dont relevait le village de Gerson.

Nous ajouterons que, dans les tableaux existants, la physionomie de Gerson est douce et expressive ; ses traits, fortement accentués, portent l'empreinte des larmes et des épreuves ; un front serein et pur témoigne de la résignation chrétienne, et de la bonté qui sait survivre à tout.

Beaucoup de témoignages ont été rendus à Gerson par des papes, des cardinaux, des évêques, des saints, des théologiens, des docteurs, des auteurs sacrés ou profanes, qui admiraient la valeur de ses œuvres ou la sainteté de sa vie. On compte 18 conciles ou synodes et 20 rituels de différents diocèses, dans lesquels il a été parlé de lui en termes élogieux. Le docteur de Launoy a recueilli un grand nombre de ces passages; ils n'occupent pas moins de 8 pages in-folio. Nous lui empruntons quelques-unes de ces appréciations, en nous bornant, pour n'être pas trop long, à celles qui émanent de personnages très connus ou très autorisés.

Benoit XIV au concile provincial de Toulouse, reçu à Rome en 1851 :

Gerson fut la plus brillante lumière de l'Eglise en son temps ; bien peu atteindront sa réputation et son mérite..... Il honora d'une manière toute spéciale et fit honorer publiquement le grand saint Joseph.

Actes du concile de Constance. — Docteur plein d'une ardente piété pour Dieu et d'une tendre charité pour les hommes..... homme d'une grande simplicité de mœurs.

Conciles provinciaux de Paris 1506, Clermont 1507, Chartres 1509, l'appellent « vénérable docteur et maître en la sainte théologie ».

Synode de Chartres 1524. — Père et docteur très excellent de l'Eglise.

Concile de Beauvais 1554. — Docteur très chrétien et très résolu.

Plus de 50 conciles ou synodes en diverses provinces, et en particulier ceux de : Paris, 1537 ; *Chartres,* 1526-1530-1575 ; *Meaux,* 1509-1511 ; *Sens,* 1524-1534 ; *Toulouse,* 1526-1550 ; *Rhodez,* 1552 ; *Châlons,* 1557, parlent de lui avec éloge, et recommandent aux pasteurs des âmes l'étude et l'imitation de ce saint docteur « grand, illustre, vénérable, pieux, savant et zélateur des âmes ; ce directeur hors ligne pour rasséréner les consciences ; ce modèle des ministres de l'Evangile ».

Les nombreux évêques réunis à Trente pour le trois centième anniversaire du concile œcuménique. — « Un homme saint, aussi remarquable par la foi et la piété que par la doctrine. »

Saint Ignace de Loyola. — Gerson était doué d'un zèle ardent et d'une grande prudence pour le salut des âmes.

Saint François de Sales. — Gerson, si docte, si judicieux et si dévot, après avoir merveilleusement discouru des effets de l'amour de Dieu, mourut par l'effet de ce saint amour *(Traité de l'amour de Dieu)*..... On doit lire ses écrits comme des lettres qu'un saint enverrait du ciel (à Philothée).

B. Denis le Chartreux, dans le *Gouvernement des Evêques.* — Docteur enflammé d'un zèle divin pour l'édification de la maison de Dieu.

Vén. J. Eudes appelle Gerson « l'Evangéliste du saint Cœur de Marie ».

L'Ordinaire de Lyon, 1504, le nomme saint Jean Gerson... Consolateur pour les personnes de toutes conditions.

Monseigneur Mioland, archevêque de Toulouse, dit que sa vie et sa doctrine ont été illustrées et consacrées par des miracles.

Cardinal Pie, évêque de Poitiers. — Une lecture attentive de la vie et des œuvres complètes du fameux chancelier Gerson, permet de ratifier l'observation faite par plusieurs biographes, entre autres par Feller, lequel démontre que non seulement Gerson a toujours été en communion avec le Saint-Siège, mais qu'il a défendu en termes très énergiques la primauté et la juridiction des papes.

Cardinal Bellarmin l'appelle : docteur savant et pieux ; docteur très chrétien ; défenseur de l'Eglise.

Monseigneur Pavy, évêque d'Alger, dans des mandements : Un des plus grands et des plus saints docteurs de l'Eglise — homme d'une nature vraiment angélique — homme qui, durant sa vie à Lyon, fut écouté comme un prophète, vénéré comme un saint, aimé comme une mère ; le saint docteur qui eut un nom immense, et qui enveloppait dans les ombres de son humilité, l'éclat de son génie.

Monseigneur Gaume. — Un grand défenseur de la vérité.

Sponde, évêque de Pamiers, continuateur des *Annales de Baronius*. — Gerson qui fut vénéré comme un bienheureux après sa mort, et dont la sainteté fut glorifiée par des miracles.

Cardinal Giraud, *Mandement pour le Carême*. — Il quitta les conseils des rois et de l'Eglise pour se faire l'humble répétiteur de l'alphabet de la foi, et pour apprendre aux enfants la loi et la crainte de Dieu.

Bossuet. — Intrépide défenseur de la vérité catholique — celui dont les efforts constants amenèrent la fin du schisme — Un homme très bon et très saint, d'une simplicité admirable, et qui aima plus que personne la pauvreté chrétienne. — Il a non seulement la science, mais le sentiment et le goût de la vraie piété, avec un zèle incroyable pour la restaurer ou la rétablir.

Monseigneur Freppel. — Le plus grand théologien de notre époque, qui a légué à la postérité le fruit de ses méditations dans un livre dont on a pu dire que c'est le plus beau qu'ait écrit la main d'un mortel (Discours sur la Sorbonne). Un orateur éminent dont l'ardente parole cherchait à ranimer l'esprit chrétien autour de lui *(Discours sur l'hist. de l'éloquence sacrée)*.

Gaspara, évêque de Lérida. — Docteur plein de toutes les vraies lumières.

Dom Calmet, bénédictin, *Histoire universelle*. — Il se montra plein

de zèle pour la réforme de l'Eglise, et ce zèle était soutenu par les mœurs les plus pures.

R.-P. J. Chéron, carme, *Examen de la théologie mystique.* — Gerson est le plus savant, le plus solide, le plus clair, et presque le seul recevable des docteurs mystiques.

Sixte de Sienne. — C'est un théologien très habile, poète et orateur dans son temps.

P. J. Crasset, Compagnie de Jésus. — L'oracle et la lumière de l'Eglise.

P. Patrignani, Compagnie de Jésus. — L'organe de l'Esprit-Saint.

Les Pères de la Compagnie de Jésus dans l'*Histoire de l'Eglise.* — Un mur d'airain élevé contre le schisme. Un docteur suscité pour la consolation du genre humain.

P. Celotti, Compagnie de Jésus. — Un des trois plus excellents docteurs évangéliques, avec l'apôtre saint Paul et le grand saint Denis.

P. Peteau, Compagnie de Jésus. — Docteur d'une célébrité hors ligne.

P. Th. Raynaud, Compagnie de Jésus. — Celui que tous regardaient comme le plus grand flambeau du monde en son siècle, et qui a reçu les honneurs d'un culte public.

P. Binet, Compagnie de Jésus. — La perle de bonté de son siècle.

P. Gretser, Compagnie de Jésus. — Le docteur le plus propre à confondre le mystère d'iniquité que préparait l'Antéchrist. Un homme dont la vie était tellement innocente, qu'elle défia toujours l'extrême malice de ses ennemis.

P. Lachel, Compagnie de Jésus. — Un illustre maître, dont les doctrines devraient être écrites en lettres d'or, tellement elles sont précieuses.

P. Escobar de Mendoza, de la Compagnie de Jésus, mort en odeur de sainteté, le nomme formellement : sancte Gerson.

P. Nampon, Compagnie de Jésus. — C'est le chantre pieusement inspiré de l'époux de Marie.

P. de Saint Romuald, camaldule : l'ornement de son siècle.

P. Tranquille, capucin : une forte colonne de l'Eglise.

L'Ecuy, abbé des Prémontrés. — Bienheureux Gerson, intercesseur puissant à qui on peut recourir dans toutes ses nécessités.

Goschler, chanoine. — Celui qui fut plein d'un ardent amour pour l'Eglise.

Godescale, théologien de Louvain. — Le grand astre de l'Eglise latine. Docteur extrêmement remarquable entre les autres docteurs par sa grande piété.

Schedel, docteur de Padoue. — Celui qui a laissé à l'Eglise de si beaux écrits pour enseigner les âges futurs.

Hamon, curé de Saint-Sulpice. — Un saint docteur, la plus grande lumière de son siècle.

Abbé Darras, *Histoire de l'Eglise.* — Fléau de l'hérésie et du schisme ; lumière des conciles, savant qui a le plus relevé le talent par la modestie qui ensevelit à Lyon sa science et sa gloire ; profond mystique qui nous a laissé de belles et nobles pensées, bien dignes de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Abbé Delaunay, curé de Saint-Etienne-du-Mont, chanoine de Meaux.— D'une voix unanime, Gerson a été proclamé, par les grands mystiques de notre époque, le plus pieux des docteurs et le maître des consolations.

Abbé Boissin, dans son *Mois de saint Joseph*, dit textuellement: Bienheureux Jean Gerson, priez pour nous.

Abbé Dalbanne, *Mois de saint Joseph.* — Celui que la postérité met au rang des plus grands docteurs de l'Eglise, après saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Damascène, saint Bernard, saint Thomas et saint Bonaventure.

Abbé Barthélemy, *Histoire du bienheureux Pierre Fourrier.* — Ce saint docteur, un des plus illustres champions de la vérité, porte au front la triple auréole de la science, de la sainteté et du génie.

M. le Curé de Dozulé, *Notice sur l'église Notre-Dame.* — Gerson est, comme saint Bernard et saint Bonaventure, un homme de vrai génie et de doctrine pure.

Abbé Gouvenot, préface du *De Parvulis.* — Gerson, dont les générations ont redit la piété et apprécié les enseignements, est sans doute l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Abbé Sauceret. — Cet homme dont l'âme fut si céleste, si pure et si candide.

Nourrisson, *Physiologie de la pensée humaine.* — Au delà de l'humilité et de la contemplation, Gerson avouait ne rien savoir.

Gustave Merlet. — Médiateur courageux qui s'emploie pour conjurer les périls de l'Eglise et de l'Etat.

Trente Rituels au moins, en France et à l'étranger, et en particulier celui de Genève pendant l'épiscopat de saint François de Sales, recommandent quelques-uns de ses ouvrages et les donnent pour règle. 22 de ces rituels contiennent l'*Opus tripartitum* destiné à être lu au prône.

Le cartulaire de Notre-Dame de Paris porte à la date du 12 juillet : Item obiit toto orbe christiano notus, Joannes Gerson, cancellarius et concanonicus noster sacerdos.

Le Rituel de l'Eglise de Rennes, en 1557, appelle Gerson « un docteur en la très sainte théologie ».

Le Livre liturgique des offices de Saint-Jean en Grève, publié en 1742 par ordre de l'archevêque de Paris, consacre une page à la louange de Gerson et dit : « Après sa mort, la sainteté de sa vie fut confirmée par des miracles. On trouve cette vie édifiante dans les *Vies des saints*, in-folio, parmi celle des bienheureux. »

Le calendrier historique de l'Eglise de Paris, in-8, publié en 1742, lui consacre une notice au 12 juillet et l'appelle Bienheureux.

Un autre *Calendrier historique et chronologique de l'église de Paris*, par l'abbé Lefèvre, in-12, 1747, le mentionne aussi et assure qu'il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles.

Martyrologe de du Saussay, évêque de Toul, composé avec l'autorisation du souverain Pontife, à la demande du clergé de France, parle, au 12 juillet, des miracles, du culte et de la qualification de bienheureux universellement accordée à Gerson.

Martyrologe d'Usuard, publié en tête de la grande collection des *Acta sanctorum* en français, présente au 12 juillet, dans les additions qui y ont été faites : — Le même jour, la sainte mémoire de Jean Gerson, docteur très chrétien, qui fut illustre par sa science et ses vertus, et finit sa bienheureuse vie l'an du Seigneur 1429.

Vies des Saints des PP. Théophile Raynaud, Bonnefons et de Barri, de la Compagnie de Jésus, le mentionnent au 12 juillet.

Vie des Saints, tirée des écrivains ecclésiastiques et revêtue d'approbations, 2 vol. in-4°, au 12 juillet le nomment bienheureux.

La Grande Vie des Saints, d'après les auteurs originaux, publiée en 1722, en 2 grands tomes in-folio, donne au 12 juillet, dans le supplément, une vie longue et circonstanciée du bienheureux (col. 1548 et suiv.).

L'*Office de l'Eglise*, en latin et en français, dédié au roi et publié chez Pierre Petit, a porté au calendrier de ses 26 éditions le titre de bienheureux, décerné à Gerson.

L'*Invocation* et l'*Imitation des Saints pour tous les jours de l'année*, Paris, Claude Hérissaut, 1724, cite Gerson au 12 juillet avec la qualification de bienheureux.

Un livre d'*Exercices de piété* du P. Henri Viguier, approuvé par Mgr Loménie de Brienne, évêque de Coutances, écrit en toutes lettres, au 12 juillet : saint Gerson.

Nous finirons par la strophe suivante, extraite d'une prière trouvée dans les *Heures d'Anne de Bretagne.* Charles VIII récitait fréquemment cette prière à Gerson. Peut-être sont-ce là les vers composés par son confesseur Laurent Burel, et dont nous avons vu l'évêque de Bâle demander une copie.

O saint Docteur en divine science,
O très-heureuse et pure conscience,
O seur guydon véritable et parfait,
Exemple doulx, et par dict et par faict ;
O esperit de nature angélique,
Très florissant docteur évangélique,
Imitateur du très-doulx Jhesus-Christ,
Réprobateur des faits de l'Ante-Christ,
Qui as montré de bien vivre la forme
Et de mourir par vertu uniforme,
Requiers à Dieu que nous suivions tes pas :
Dans ce chemin on ne s'égare pas.

FIN





TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

COUP D'ŒIL PRÉLIMINAIRE SUR LE MOYEN AGE

JEAN GERSON

SA VIE, SON TEMPS, SES ŒUVRES

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue Condé, 30.

